



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

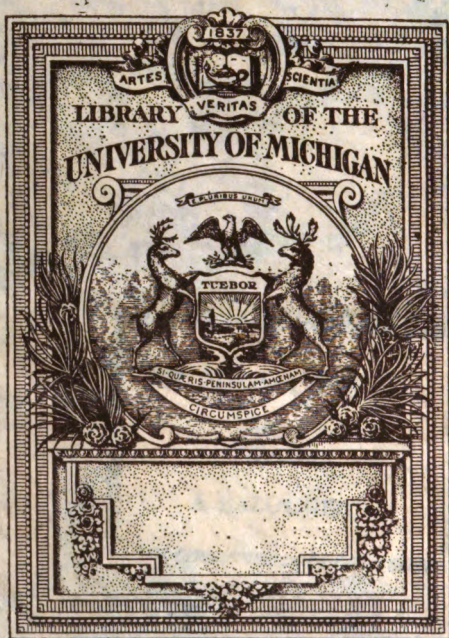
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







840.6
M558

MERCURE DE FRANCE,

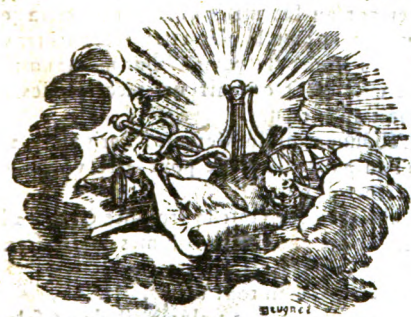
DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JANVIER, 1775.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine,
près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
JOURNAL ECCLESIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.	
En Province port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 12 vol. in-12. par an, à Paris,	18 l.
En Province,	24 l.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, 24 vol. 33 liv. 12 s.	
JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an,	18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens as- pects, 52 feuilles par an à Paris & en Provin- ce,	12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
JOURNAL DES DAMES, 12 cahiers par an, franc de port, à Paris,	12 liv.
En Province,	15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, 24 cahiers par an, franc de port, à Paris,	18 liv.
En Province,	24 liv.
Suites de belles planches in-fol. enluminées & non enluminées d'HISTOIRE NATURELLE, avec l'explication, par M. Buch'oz; chaque décade broché, prix	30 l.

A ij

373333

Nouveautés chez le même Libraire.

- D**ICT. de Diplomatie, avec fig. in-8°. 2 vol. br. 12 l.
- L'**Agriculture réduite à ses vrais principes, in-12. br. 2 l.
- Théâtre de M. de St Foix**, nouvelle édition du Louvre, 3 vol. in-12. br. 6 l.
- Dict. héraldique** avec fig. in-8°. br. 3 l. 15 f.
- Théâtre de M. de Sivry**, 1 vol. in-8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat.** 1 vol in-8°. br. 2 l. 10 f.
- Lettres nouvelles de M^{de} de Sévigné**, in-12. br. 2 l.
- Les Mêmes** in-12. petit format, 1 l. 16 c.
- Poème sur l'Inoculation**, in-8°. br. 3 l.
- Il le liv. en vers fr des Odes d'Horace**, in-12. 2 l.
- Eloge de la Fontaine**, par M. de la Harpe in-8°. broché, 1 l. 4 c.
- Journal de Pierre le Grand**, in-8°. br. 5 l.
- Institutions militaires**, ou Traité élémentaire de Tactique, 3 vol. in-8°. br. 9 l.
- Eloge de Racine avec des notes**, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 f.
- Fables orientales**, par M. Bret, vol. in-8°. broché, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire**, en vers latins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 f.
- Traité du Rakis**, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
- Les Muses Grecques**, in-8°. br. 1 l. 16 f.
- Les Pythiques de Pindare**, in-8°. br. 5 liv.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV**, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture**, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Les Caractères modernes**, 2 vol. br. 3 l.



MERCURE DE FRANCE.

JANVIER, 1775.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LE CONSUL VILLARS.

Poëme.

TOI, sans qui, pour jamais, dans l'ombre de
l'oubli

Le nom des demi-Dieux seroit enseveli,
Muse, cueille un laurier dont l'éternel feuillage
Puisse au front d'un mortel refleurir d'âge en âge;
Vole, & viens couronner le sensible Villars.
Il n'arbora jamais de sanglans étendards;

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Mais il osa du moins , au mépris de sa vie ,
Résister à son Roi pour sauver sa patrie.

Long temps le fanatisme , embrasant nos cli-
mats ,

Avoit livré la France au Démon des combats ;
Quand s'armant à la fin d'une amitié perfide ,
Charles , qu'empoisonnoit une Reine homicide ,
Aux enfans de Calvin feignit de pardonner ,
Et leur tendit les bras pour les assassiner.
Par tout l'ordre du Prince a proscrit l'Hérétique.
Dans l'ombre de la nuit , par tout le Fanatique
Doit prendre sur l'autel des poignards consacrés ,
Pour offrir à son Roi ses frères massacrés.

O Nîmes ! lieux chéris , où ma foible paupière
Pour la première fois s'ouvrit à la lumière ,
Quoi ! depuis tant d'hivers , abreuvé de ton sang ,
Le fanatisme encor va déchirer ton flanc !
Le généreux Villars , ce Consul tutélaire ,
A-t-il envain pour toi des entrailles de père ?
A cet ordre fatal il recula d'effroi.
Dois-je , en obéissant , déshonorer mon Roi ?
Dit-il ; Roi malheureux , que la vengeance égare !
S'il faut être en ce jour ou rebelle ou barbare ,
Dois je au sein de son peuple enfoncer le couteau ,
Et , pour vivre en Sujet , m'ériger en bourreau ?
Non , s'il lui faut du sang , qu'il m'envoie au
supplice ;

Je serai sa victime & jamais son complice.

Il rassemble aussi-tôt Sectaires & Romains ;
Mais avant d'annoncer ces ordres inhumains ,
Il veut , par les ressorts d'une sage éloquence ,
Eteindre en tous les cœurs la soif de la vengeance.

- « Citoyens , leur dit-il , ô mes Concitoyens !
- » Nous verra-t-on sans cesse, homicides Chrétiens,
- » Armer la piété , la changer en furie ?
- » Quoi ! la Religion prescrit la barbarie !
- » Ne peut-elle, excusant ou plaignant nos erreurs,
- » Diviser nos esprits sans désunir nos cœurs ?
- » Et toujours , de nos maux artisans déplorables ,
- » Serons-nous à la fois malheureux & coupables ?
- » A peine dans nos murs nos pas ont effacé
- » Les vestiges de sang que nous avons versé ;
- » Nos champs fument encor du meurtre de nos
- » frères ;
- » Ils sont à peine éteints, ces flambeaux funé-
- » raires
- » Qui suivoient au cercueil leurs restes en lam-
- » beaux.
- » Leur cendre est tiède encore au sein de leurs
- » tombeaux.
- » Ah ! de ces jours d'horreurs l'image retracée
- » Revient en ce moment effrayer ma pensée.
- » Je vois les deux partis , opprimés , oppresseurs ,
- » Au nom du Dieu de paix signaler leurs fureurs.

A iv

Nouveautés chez le même Libraire.

- D**ICT. de *Diplomatique*, avec fig. in-8°. 12 l.
2 vol. br.
- L'**Agriculture réduite à ses vrais principes, in-12. br. 2 l.
- Théâtre de M. de St Foix**, nouvelle édition du Louvre, 3 vol. in-12. br. 6 l.
- Dict. héraldique** avec fig. in-8°. br. 3 l. 15 s.
- Théâtre de M. de Sivry**, 1 vol. in-8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat.** 1 vol in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Lettres nouvelles de M^{de} de Sévigné**, in-12. br. 2 l.
- Les Mêmes** in-12. petit format, 1 l. 16 c.
- Poème sur l'Inoculation**, in-8°. br. 3 l.
- Il le liv. en vers fr des Odes d'Horace**, in-12. 2 l.
- Eloge de la Fontaine**, par M. de la Harpe in-8°. broché, 1 l. 4 c.
- Journal de Pierre le Grand**, in-8°. br. 5 l.
- Institutions militaires**, ou *Traité élémentaire de Tactique*, 3 vol. in-8°. br. 9 l.
- Eloge de Racine avec des notes**, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Fables orientales**, par M. Bret, vol. in-8°. broché, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire**, en vers latins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Traité du Rakitis**, ou *l'art de redresser les enfans contrefaits*, in-8°. br. avec fig. 4 l.
- Les Muses Grecques**, in-8°. br. 1 l. 16 s.
- Les Pythiques de Pindare**, in-8°. br. 5 liv.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV**, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture**, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Les Caractères modernes**, 2 vol. br. 3 l.



MERCURE DE FRANCE.

JANVIER, 1775.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LE CONSUL VILLARS.

Poëme.

Toi, sans qui, pour jamais, dans l'ombre de
l'oubli

Le nom des demi-Dieux seroit enseveli,
Muse, cueille un laurier dont l'éternel feuillage
Puisse au front d'un mortel refleurir d'âge en âge;
Vole, & viens couronner le sensible Villars.
Il n'arbora jamais de sanglans étendards;

A iij

« Ce serment plaît au ciel : mais combien sa co-
 » lere

« A d'un emploi funeste armé mon ministère !
 « Cette heureuse amitié qui vient de vous unir ,
 « Ces doux épanchemens , on veut vous en punir ;
 « Et , brisant à jamais le nœud qui vous enchaîne ,
 « Abandonner vos cœurs au tourment de la haine-
 « Le Monarque, séduit, s'est armé contre vous.
 « Voici l'Arrêt fatal qu'a lancé son courroux :
 « Il veut , quand le sommeil , conduit par la nuit
 » sombre ,
 « Tiendra le Calviniste enfermé dans son ombre ,
 « Que femmes, enfans, vieillards, par vous assassi-
 » nés ..

« Vous frémissez amis, vos cœurs sont indignés ;
 « Non ; vous ne serez point criminels & parjures ;
 « Vous n'irez point , ardens à rouvrir vos blessu-
 » res ,

« Offrir à votre Roi le sang de ses Sujets.
 « Lui-même , détestant ses barbares projets ,
 « Vous puniroit bientôt de votre obéissance.
 « Mais il est votre Roi , respectez sa puissance.
 « Son crime est une erreur. Un père malheureux ,
 « En immolant ses fils , est plus à plaindre qu'eux .
 « Peuple , chacun de nous lui doit un cœur fidele .
 « Mais moi , qu'à ses desseins il éprouve rebelle ,
 « Moi , qui veux épargner, en éludant sa loi ,
 « Des maux à mon Pays , un forfait à mon Roi ,

» J'attendrai son Arrêt ; & , s'il me sacrifie,
» Amis , je meurs content ; j'ai sauvé ma patrie.

Il part ; ô Citoyen digne de nos autels !
Que ne peut la vertu sur le cœur des mortels !
Un seul homme , à son gré , maîtrise un peuple
immense.

La nuit vient ; l'heure sonne ; & tandis que la
France

Voit ses enfans contre elle aiguïser leurs poi-
gnards ,

Tandis que son sang coule autour de tes remparts ,
Nîmes , tes Citoyens reposent sans alarmes ;
La paix veille sur eux ; le tumulte des armes ,
Le bruit & les clameurs respectent leur sommeil ,
Et la sécurité préside à leur réveil.

Nîmes , de ses vertus conserve la mémoire ;
Villars fit ton bonheur , il fait encor ta gloire.
Puisse son nom fameux , tant que vivra le tien ,
Enfer d'un juste orgueil ton dernier Citoyen !

*Par un Associé de l'Académie
de Nîmes.*



A vj

ÉLÉGIE DE TIBULLE.

Ibitis Ægeas.

De Neptune sans moi vous traversez l'Empire.
 Sur des bords étrangers retenu sans secours,
 Tibulle vous appelle ; il languit , il soupire,
 Et la Mort menace ses jours.

O Mort , épargne-moi ! Loin d'une tendre mère ,
 En vain je la demande à ces funestes lieux ;
 Malheureux ! je suis loin d'une sœur qui m'est
 chère ;

Quelle main fermeroit mes yeux ?

Délic , à mon départ , va consulter l'Augure ;
 Il promet à ses vœux le retour d'un Amant.
 Elle gémit sans cesse , & rien ne la rassure ;
 Et c'est moi qui fais son tourment !

L'aspect seul de la route où le destin m'entraîne ,
 D'un noir pressentiment épouvante son cœur.
 Peut-on briser les fers dont l'Amour nous enchaîne,
 Et soumettre ce fier vainqueur ?

Pénéré de regrets , j'hésite , je diffère ;
 Par un présage affreux je feins d'être arrêté.
 Je pars enfin , des Dieux redoutant la colère ;
 J'osois affliger la Beauté.

Iris *, secourez-moi ! ma charmante Délie ,
 En habit de lin pur , ornera vos autels.
 Ah ! quand pourrai-je encore , aux Dieux de ma
 patrie ,
 Consacrer des chants immortels ?

Saturne ! les humains , sous tes loix pacifiques ;
 Ne chargeoient point les mers de flottantes forêts ;
 Jamais ils n'usurpoient des chemins magnifiques
 Sur les champs féconds de Cérès.

Le taureau , sous le joug , n'abaissoit point la tête ;
 Le superbe coursier ne mordoit pas le frein.
 Point de combats sanglans , ni d'injustes conquêtes ;
 L'homme étoit bon , le ciel serein.

Et le miel & le lait couloient en abondance ;
 La terre ouvroit son sein inculte & libéral.
 Rigoureux Jupiter ! le meurtre & la vengeance
 Signalent ton règne fatal.

Epargne-moi , grand Dieu !... s'il faut que je suc-
 combe ,
 Qu'on sache de quel coup le destin m'immola.
 S'il faut déjà mourir , qu'on grave sur ma tombe :
 « Tibulle suivoit Meffala ».

* Déesse de la Médecine.

14. MERCURE DE FRANCE.

Mais l'Amour, mais Vénus, pour prix de ma tendresse,

Des champs Eliséens m'ouvriront le séjour.

Quels concerts enchanteurs ! quelle aimable algègre,

Sans crainte, sans triste retour.

Au doux chant des oiseaux, l'on danse dans la plaine.

L'émail des prés est peint des plus vives couleurs ;

Et les jeunes Zéphirs, soufflant leur pure haleine ,

Rafraîchissent l'air & les fleurs.

Des Belles, des Bergers le tendre badinage,

S'anime par l'Amour en ce lieu fortuné ;

Et qui meurt en aimant erre sur ce rivage ,

Le front, de myrte, couronné.

Mais dans la nuit profonde il est un gouffre horrible,

Par le morne Cocyte à jamais entouré.

De Cerbère on entend hurler la voix terrible ;

Là Titius est dévoré.

O coupable Ixion ! ô malheureux Tantale !

L'un tourne dans la roue, & l'autre veut envain

S'abreuver à longs traits dans cette onde fatale ;

Il va boire, elle fuit soudain.

Demeurez en ces lieux, hommes durs, cœurs perfides,

Qui voulez à la guerre enchaîner mes beaux jours;
Remplissez le tonneau des tristes Danaïdes,
Noirs ennemis de mes amours.

Toi, Délie, ah, de grâce! ah, sois toujours
fidelle!

Que la bonne Myrrha, par des contes plaisans,
Assise à tes côtés, pour me prouver son zele,
Amuse, charme tes instans.

Bientôt, à la lueur de ta lampe paisible,
Le sommeil doucement fermera tes beaux yeux :
Me voici tout-à-coup, j'arrive... est il possible ?
Seroit-il descendu des cieux ?

Alors, Délie, alors, viens à moi sans parure;
Tes beaux cheveux épars, les pieds nuds, l'œil
brillant;
Accours tout en désordre, accours, je t'en con-
jure !

Quand viendra cet heureux moment !

Par M. Marteau.



LE PORTRAIT UTILE, ou l'Erreur d'un moment, Conte moral.

EMILIE venoit de perdre ses parens dans un âge où leur tendresse eût veillé à son bonheur; jeune, riche & belle, il lui manquoit une mère sage pour la conduire au milieu des écueils que ses brillans avantages alloient faire naître sous ses pas. Elle joignoit à la plus jolie figure une taille noble & dégagée; les talens les plus agréables embellissoient les dons qu'elle avoit reçus de la nature; son jeune cœur, sans défaut jusqu'alors, étoit susceptible de céder aux meilleures impressions: mais, sans expérience & sans conseil pour le fermer aux mauvaises, elle pouvoit y succomber.

Emilie fut reçue dans le monde avec les suffrages qu'enlève toujours une beauté nouvelle; les grâces & sa jeunesse lui attirèrent bientôt une cour brillante. Il existe dans la capitale un essaim d'êtres inutiles à l'Etat & nuisibles à la Société, qui ne fondent leur gloire que sur le déshonneur des femmes, dont la crédulité

fait souvent tout le crime, & qui ché-
riroient encore la vertu, si-le piège où
elles sont tombées n'avoit été couvert de
fleurs. Telle étoit l'espèce d'hommes qui
environnoit Emilie; s'il y avoit quelque
distinction à faire, ses yeux étoient trop
foibles pour démêler l'or du faux bril-
lant; mêmes soins, mêmes empressé-
mens; tous lui juroient qu'elle étoit
charmante; qu'ils n'avoient jamais rien
vu de si beau. Cet éloge a des charmes
pour une jeune personne; si son cœur ne
se décide pas, le desir de plaire & de
traiter en souveraine une foule d'adora-
teurs, la dédommage des douceurs de
l'amour.

Abandonnée à elle-même, Emilie se
livra quelque temps aux attraits de la
coquetterie; coups-d'œil, souris, paro-
les gracieuses, tout fut employé pour
étendre ses chaînes; mais elle ne vit
point, sans émotion, le Chevalier de
Lurac & le Marquis de Balran; dès qu'ils
parurent sur les rangs, les autres s'éclip-
sèrent, & laissèrent le champ libre à ces
deux rivaux.

Peu d'hommes étoient aussi bien faits
que le Marquis de Balran; sa figure ré-
pondoit à sa taille; mais, sous de beaux

18. MERCURE DE FRANCE.

dehors, il cachoit une ame fausse; son cœur, usé par un grand nombre de passions, n'étoit plus sensible aux douceurs d'un amour honnête; accoutumé à juger des femmes par celles qui avoient eu la foiblesse de céder à ses poursuites, il avoit pour système que la plus vertueuse ne fait pas résister aux desirs d'un homme aimable; aussi personne n'avoit autant d'art pour dérober aux yeux de l'innocence l'abyssine qu'il creusoit sous ses pas; personne ne paroissoit plus digne d'être aimé jusqu'au moment du triomphe; alors il se faisoit un jeu cruel du désespoir de celle qu'il avoit séduite, & joignoit l'indiscrétion à cette indignité.

Le Chevalier de Lurac réunissoit aux avantages du corps ceux de l'esprit & du cœur; sage, modeste, ami de la vertu, instruit de tout ce qui peut rendre un homme recommandable, il avoit un air de candeur, dont ses moindres actions portoient l'empreinte; il connoissoit Emilie depuis l'enfance; sa mère, en mourant, l'avoit recommandé aux soins de celle d'Emilie, & cette amie sincère avoit pris plaisir à jeter dans son ame les semences de la vertu. Il arrivoit d'Italie lorsqu'Emilie parut dans le monde.

Sa taille & ses traits avoient atteint la perfection pendant deux années d'absence ; il ne put la revoir sans l'aimer ; son cœur avoit été libre jusqu'alors ; mais à ces mouvemens inconnus qui précèdent toujours les grandes passions , il sentit que son amour alloit faire le bonheur ou le malheur de sa vie. Les véritables Amans sont timides ; ils craignent de déplaire à l'objet aimé par l'aveu de leur passion ; le Chevalier n'osoit parler de son amour , mais il étoit peint dans ses yeux. Emilie s'apperçut avec plaisir de l'effet de ses charmes ; un secret penchant l'entraînoit vers le jeune de Lurac : cependant le Marquis avoit su l'éblouir par des apparences brillantes , & l'intéresser par ces riens agréables , qui ont quelquefois tant d'empire sur les femmes. Etoit-il absent ? Son cœur paroissoit se décider pour le Chevalier ; à son retour il rentroit dans l'incertitude , & le desir de plaire à tous les deux l'empêchoit de faire un choix qui la priveroit d'un amant ; ce n'est pas qu'elle ne rendît justice au mérite du Chevalier ; elle avoit assez de lumières pour connoître sa supériorité sur le Marquis ; s'il parloit quelquefois devant elle des modes , des usages , des mœurs , les argumens

20 MERCURE DE FRANCE.

captieux de Balran étoient détruits par les réponses solides & convaincantes de son rival; Emilie elle-même étoit forcée de l'avouer.

Le Marquis vanitoit un jour les charmes d'une vie passée au milieu des plaisirs, & plaignoit le sort d'une femme que l'amour tiendrait renfermée auprès d'un amant sérieux & mélancolique : à votre âge, Mademoiselle, disoit Balran, quelle perte pour la société! si quelqu'un réussissoit à vous donner le goût de la retraite, quel ennui pour vous même! & de combien d'agrémens ne seriez-vous pas privée! Patoisissez vous aux spectacles, dans une assemblée, dans une fête, tous les cœurs volent sur vos pas & rendent hommage à votre beauté; choisissez donc quelqu'un, charmante Emilie, qui, loin de vous priver des plaisirs du monde, soit le premier à les faire naître, & à vous tracer un chemin couvert de fleurs. Balran s'applaudissoit en donnant ce conseil, comme s'il eût été persuadé que le choix ne pouvoit tomber sur un autre.

Cette philosophie plaisoit à Emilie; elle sourit au Marquis, & regardant le jeune de Lurac; Chevalier, lui dit-elle, n'êtes-vous pas du même avis? Ne trou-

vez-vous pas ce tableau charmant ? Il l'est , sans doute , répondit le Chevalier , mais nous le voyons sous un point de vue différent ; il a un côté désagréable que l'on voile à vos yeux , & que je vais vous découvrir : une vie tumultueuse peut avoir des charmes pour beaucoup de femmes ; mais elle n'en aura point pour vous , belle Emilie , si vous en considérez les suites : au printemps de votre âge , le public , à qui vous devez compte de vos actions , a les yeux sur vos moindres démarches ; il ne jugera pas sur la pureté de vos intentions , mais sur les apparences , & , ajouta-t-il malignement , sur la réputation de ceux qui formeront votre société ; votre sagesse ne souffrira aucune atteinte ; mais l'envie saisit les moindres prétextes , & vous lui en fournirez. Une vie douce & tranquille est préférable à des jours passés au milieu d'un tourbillon , qui souvent nous entraîne. Ne fuyez point les plaisirs ; mais apprenez à les choisir. Croyez , Mademoiselle , que les personnes sages & prudentes ont leurs amusemens ; ils vous formeront une cour dont vous n'aurez point à rougir : quelle seroit alors la félicité du mortel qui trouveroit le che-

min de votre cœur ; pardonnez , Made-
moiselle , à la sincérité d'un ami , mais
ce sont les sentimens que votre tendre
mère m'a inspirés ; quelle perte nous
avons faite tous deux , belle Emilie ! &
combien ne dois-je pas la regretter au-
jourd'hui ? Le saisissement où se trouva
le Chevalier l'empêcha de continuer.

Emilie n'entendit pas prononcer le
nom d'une mère qu'e le avoit tant ai-
mée , sans la plus vive émotion ; quel-
ques larmes coulèrent de ses yeux ; elle
se retira dans son appartement pour s'af-
fliger en liberté. Toute la nuit son som-
meil fut agité ; l'air noble & modeste du
Chevalier , son esprit , ses conseils , sa ten-
dresse , tout lui parloit en sa faveur ; mais
le jour affoiblit bientôt des sentimens qui
n'avoient qu'effleuré son cœur.

Le Marquis avoit prévu les réflexions
d'Emilie ; il n'ignoroit pas qu'un retour
sur elle-même nuisoit à ses projets ; en
homme adroit , & qui connoît l'art de
conduire une beauté novice , il eut soin
de la distraire en faisant naître de nou-
veaux plaisirs.

Le Chevalier adoroit Emilie ; mais il
s'efforça de déguiser son chagrin ; il crai-
gnoit de lui déplaire par une morale qui

ne feroit pas de saison, tant qu'elle goûteroit celle du Marquis; il avoit confiance dans sa sagesse, & attendoit quelque événement qui lui ouvrît les yeux sur la légèreté de ses démarches.

Emilie étoit imprudente, mais elle étoit sage; elle croyoit aimer le Marquis plus qu'un autre, parce qu'il s'étoit rendu nécessaire; mais ses vues ne s'étendoient pas plus loin. Tandis que, tranquille au milieu du danger, elle croyoit sa conduite irréprochable, & se livroit à des conseils pernicieux avec toute la sécurité qu'inspire l'innocence, Balran méditoit sa ruine; l'étude qu'il avoit faite du caractère d'Emilie lui fit juger qu'il ne parviendroit à son but que par degrés, & qu'il ne devoit son bonheur qu'à une occasion favorable; dès-lors il mit tous ses soins à la faire naître. Il avoit à une lieue de Paris une maison de campagne, où l'art s'étoit uni à la nature pour en faire un lieu de délices. Il offrit d'y donner une fête; toute nouveauté avoit des charmes pour Emilie; elle accepta avec joie, & le jour fut pris pour le lendemain.

Les soins du Marquis, la beauté du lieu, la nuit la plus agréable, tout conf-

24 MERCURE DE FRANCE.

piroit à rendre la fête brillante; le bal fut terminé par un feu d'artifice, où le nom d'Emilie fut ingénieusement placé. Après le feu, chacun se dispersa dans les vastes allées du jardin. Balran, sous prétexte de faire admirer à Emilie un morceau de sculpture estimé de tous les connoisseurs, la conduisit dans le bosquet le plus éloigné. Un Artiste habile s'étoit surpassé dans un groupe charmant qui représentoit Vénus, Adonis & l'Amour; la Déesse, à demi nue, & négligemment penchée sur les genoux de son amant, le regardoit avec des yeux où le desir & la volupté étoient peints; le fils de la Déesse, appuyé sur son carquois, sembloit applaudir à sa victoire & sourioit à sa mère. Tendre Amour, s'écria Balran, toi qui règnes avec tant d'empire sur mon ame, rends la belle Emilie sensible à mes feux, & mon bonheur sera plus grand que celui d'Adonis. Non, trop aimable Emilie, continua-t-il en se jetant à ses pieds, jamais on n'aima avec autant de violence; ma vie est entre vos mains; mais serai-je éternellement malheureux? & n'entendrai-je jamais sortir de votre belle bouche un aveu qui feroit mon bonheur? imitez la

mère

mère des amours ; elle étoit moins belle que vous, mais elle aimoit davantage : en disant ces mots , il avoit saisi sa main & la ferroit contre ses lèvres ; émue par les transports de Balran ou par la volupté du lieu , Emilie ne faisoit que de légers efforts pour la retirer. Levez vous , laissez-moi... étoient les seuls mots qu'elle pouvoit articuler ; son désordre parut favorable au Marquis ; il crut avoir trouvé le moment du triomphe ; & , passant son bras autour d'elle , il osa ravir un baiser jusques sur ses lèvres. Emilie , effrayée de cette témérité , fit un cri qui attira quelques personnes près du bosquet : mais craignant qu'on ne prît pour un rendez-vous ce qui n'étoit l'effet que de sa curiosité , elle se retira par un côté opposé , & alla rejoindre la compagnie , fort irritée contre Balran. Peu de temps après elle partit seule dans sa voiture , sans daigner lui dire une parole ni lui accorder un regard. Le Marquis ne s'alarmoit jamais de la colère des Belles ; bien persuadé que l'on pardonne aisément les fautes que l'amour fait commettre , & , sans inquiétude sur la retraite d'Emilie , il alla se consoler de ce contre-temps , auprès d'une Beauté moins timide.

26 MERCURE DE FRANCE.

Le lendemain il se présenta à la toilette d'Emilie avec un air de confiance, dont elle fut piquée. Monsieur lui dit-elle, après ce qui s'est passé hier, j'espérois que vous m'épargneriez le désagrément de vous voir & de vous faire tous les reproches que vous méritez. Charmante Emilie, lui dit Balran, en prenant un ton soumis & un air de candeur qu'il savoit feindre à propos, je suis coupable, & je viens obtenir mon pardon ou mourir à vos genoux; mais si l'Amour m'a fait passer les bornes du respect, accusez ce Dieu qui remplit mon âme, & qui maîtrise toutes mes facultés. Lorsqu'un amant paroît aimable, ses fautes sont bientôt oubliées. La crédule Emilie ne voyoit dans celle du Marquis qu'un excès d'amour; elle lui pardonna.

Le Chevalier étoit instruit de tout ce qui se passoit par une femme-de-chambre d'Emilie; ces événemens étoient autant de traits empoisonnés qui lui perçoient le cœur; il voulut essayer si l'absence le guériroit de son fatal amour. Mais, vains efforts! l'image d'Emilie le suivoit en tous lieux & s'attachoit à ses pas; par-tout il ne voyoit qu'elle & son...

indifférence. Le chagrin dont il étoit dévoré affoiblit peu à peu sa santé, son teint perdit son éclat, & déjà les grâces de sa jeunesse commençoient à disparaître.

Au milieu des ris & des jeux qui l'environnoient, Emilie fut étonnée de ne point voir le tendre de Lurac; il lui étoit plus cher qu'elle ne le croyoit elle-même; son absence lui donna de l'inquiétude; & lorsque son amour le força de revenir aux pieds de celle qui l'avoit fait naître, elle le revit avec joie. L'air de mélancolie répandu sur son visage la frappa: Chevalier, lui dit-elle avec un vif intérêt, vous changez à vue-d'œil; auriez-vous quelque peine secrète, confiez la moi; vous devez me croire de vos amies. Ah! Mademoiselle, s'écria-t-il, que ce titre seroit cher à mon cœur! Vous seule pouvez me rappeler à la vie; vous seule, . . Il alloit continuer, lorsque le Marquis entra suivi de quelques personnes; à l'émotion qu'il vit dans les yeux d'Emilie, il jugea qu'elle venoit d'avoir un entretien avec le Chevalier; & pour faire diversion, il proposa d'aller à une Tragédie nouvelle; tout le monde fut de son avis; & on partit. Le

28 MERCURE DE FRANCE.

Chevalier suivit Emilie, mais il ne put trouver le moment de reprendre la conversation qui venoit d'être interrompue.

C'est le sort du talent d'être persécuté ; l'Auteur de la Pièce nouvelle avoit beaucoup d'ennemis ; Balran étoit du nombre, parce qu'il avoit cru se reconnoître dans une Comédie de l'Auteur. Il se déclara hautement contre sa Tragédie, & la jugea en homme prévenu & superficiel.

Le Chevalier joignoit à beaucoup de goût un jugement solide ; il ne put entendre déchirer un ouvrage rempli de beautés sans prendre sa défense, & il le fit avec une supériorité qui n'échappa point à Emilie ; la Pièce lui plaisoit ; elle y versa même des larmes ; mais cet éclair du sentiment fut bientôt dissipé au milieu d'un souper brillant qui se donnoit chez la Marquise de . . . célèbre par ses aventures galantes.

Les femmes aveuglées par la plus violente passion, conservent au moins un reste de pudeur, l'apanage de leur sexe ; elles renferment au fond de leur cœur une partie de leurs desirs, & ne paroissent céder qu'à ceux de celui qui les attaque. La Marquise de . . . ne sau-

voit pas mêmes les dehors. Les démarches les plus hasardées ne lui coûtoient plus rien. Comme elle avoit épuisé toutes les ressources de la volupté, elle ne trouvoit le plaisir que dans le changement, & ce goût la jetoit dans mille intrigues, qui la rendoient la fable du Public. Elle joignoit à une conduite si coupable le desir d'entraîner dans l'abyssme où elle étoit plongée, celles qui ne la connoissoient pas assez pour l'éviter. Elle croyoit diminuer sa faute en augmentant le nombre des complices; avec une femme de ce caractère, Emilie avoit tout à craindre. La Marquise . . . se plaça à table auprès d'elle, & , pendant le souper, elle l'accabla de carresses, & ne cessa de lui parler du Marquis de Balran & d'envier le sort d'une femme qui trouveroit le chemin de son cœur. Emilie se livra sans méfiance au plaisir d'entendre louer un homme qu'elle croyoit aimer; elle laissa même entrevoir à la Marquise qu'il ne lui déplaisoit pas. L'imprudente Emilie se retira avec un trouble dont elle ignoroit la cause; les discours aussi adroits que pernicious de la Marquise avoient glissé dans son ame les feux du desir; elle fut agitée toute la nuit, & se leva

sans avoir pris de repos. Le Marquis, instruit des progrès qu'il avoit fait sur son cœur, devança le moment où il se rendoit auprès d'elle.

Emilie étoit encore dans le désordre d'une jeune beauté occupée d'autres soins que de ceux de sa parure ; mais que ce désordre étoit séduisant ! l'agitation de la nuit avoit répandu sur son visage une douce nuance de mélancolie , qui rendoit sa beauté plus piquante ; un léger déshabillé voiloit à peine tous ses charmes ; à demi-couchée sur un sofa , sa position offroit aux yeux des formes arrondies par l'amour. Balran étoit enchanté ; elle ne lui avoit jamais paru si belle ; une jeune beauté , parée des attraits de l'innocence , en impose aux libertins les plus endurcis. Dans son premier transport le Marquis fut près de se jeter à ses pieds & de lui demander sa main ; mais la réflexion qui le servoit toujours mal , le rendit à ses premiers desseins. Belle Emilie , lui dit-il , ou dérobez tant de charmes à mes yeux , ou soyez sensible à l'ardeur du plus sincère amant ; regardez-vous dans cette glace , voyez ces yeux qui lancent des traits de flamme , ce teint qui efface l'éclat des roses , cette taille

divine; & jugez si l'on peut vous voir sans vous adorer, & si l'on peut vivre sans être aimé de vous. Emilie gardoit le silence; la rougeur de son front annonçoit le trouble de son ame; Balran tenoit ses mains serrés contre les siennes, ses transports faisoient passer dans son sang une ardeur jusqu'alors inconnue; ses yeux recevoient de ceux du Marquis une impression de tendresse qui les baignoit de cette douce vapeur qui précède le plaisir; déjà il la pressoit entre ses bras & la couvroit de ses baisers. Emilie vouloit résister : mais une force secrète l'entraînoit malgré elle; elle alloit succomber, lorsque ses yeux, à demi-fermés, se fixèrent sur un portrait de sa mère, placé vis à vis le sofa; ce regard est un coup de lumière qui la rend à elle-même; elle croit voir le visage de sa mère s'enflammer de colère, &, dans le moment, elle sent le danger qu'elle vient de courir; elle s'arrache d'entre les bras de Balran, qui, prenant ses efforts pour les derniers soupirs d'une vertu mourante, vouloit la retenir sur le sofa. Arrêtez, lui dit-elle avec une noble indignation, je connois votre lâcheté & mon imprudence; votre présence m'est odieuse; délivrez-moi de

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

l'horreur de vous voir; & , sans attendre sa réponse, elle passa dans un cabinet dont elle ferma la porte. Le Marquis, jugeant qu'il falloit laisser passer l'orage, se retira. A peine fut il sorti qu'Emilie, rentrant dans la chambre, alla se jeter au pied du tableau, & , toute baignée de larmes, lui adressa les discours les plus touchans. O ma mère! s'écria-t elle, que je sens vivement aujourd'hui la perte que j'ai faite! & combien j'avois besoin de vos conseils pour me guider dans le chemin de la vertu; si vos regards s'étendent jusqu'à votre malheureuse fille, qu'elle doit vous paroître coupable! Là les sanglots lui coupèrent la parole: mais de quelle douleur ne fut elle pas pénétrée, lorsque réfléchissant sur sa conduite passée, elle en vit toute l'imprudence! c'est alors qu'elle sentit la sincérité des avis du jeune de Lurac, & le regret de ne les avoir pas suivis: oui, sans doute, disoit-elle, le Chevalier étoit mon seul ami; il m'aimoit sincèrement: mais je ne suis plus digne que de ses mépris.

Tandis qu'Emilie s'abandonnoit sans réserve à l'égarement de sa douleur, le pauvre Chevalier étoit tourmenté d'une fièvre violente; il n'avoit pu résister au

chagrin de voir Emilie lier un commerce d'amitié avec la Marquise de. . . Ce dernier coup l'avoit réduit à toute extrémité. Sur le bord du tombeau il adoroit encore celle qui l'y faisoit descendre ; il la nommoit à chaque instant. Emilie n'apprit le danger où se trouvoit le Chevalier qu'en versant un torrent de larmes ; elle connut alors que les sentimens qui l'agitoient étoient bien différens de ceux que le Marquis lui avoit fait éprouver. Trop aimable Chevalier, disoit-elle, c'est moi qui te plonge le poignard dans le sein ; que ne puis-je te rappeler à la vie aux dépens de la mienne ! mais tu sera vengé ; oui, cher Amant, je te suivrai chez les morts ; la lumière m'est odieuse, si je ne la partage avec toi. C'est ainsi qu'Emilie exprimoit sa douleur. A chaque instant elle envoyoit chez le Chevalier. Elle seule avoit causé la maladie, elle seule pouvoit la guérir. Ce vif intérêt fit plus d'effet que tout l'art des Médecins. Le rendre de Lurac crut entrevoir du changement dans les attentions d'Emilie ; ses jours, prêts à s'éteindre, se rallumèrent aux rayons de l'espérance ; mais quelle fut sa joie en apprenant que sa belle maîtresse avoit reconnu ses erreurs ; qu'elle re-

fusoit de voir le Marquis, & qu'elle passoit les jours & les nuits dans les larmes. Bientôt la joie fit place à la crainte; il ne pensa plus qu'au chagrin d'Emilie; il vouloit à l'instant voler à ses pieds & la consoler. On ne parvint qu'avec beaucoup de peine à le calmer, & en lui disant que son agitation arrêteroit l'effet des remèdes.

La convalescence du jeune de Lurac causa à Emilie des transports de joie dont elle ne fut pas maîtresse; elle ne pouvoit plus se déguiser combien elle l'aimoit; le goût passager qu'elle avoit eu pour Balran lui paroissoit un songe, & le plus profond mépris y avoit succédé.

Le Chevalier alloit tous les jours de mieux en mieux; enfin il lui fut permis de sortir: il vole chez Emilie, il la demande, on lui dit qu'elle est seule dans son appartement: il défend qu'on l'avertisse, il veut la surprendre. Ce trop sensible Amant ne marche qu'en tremblant vers le sanctuaire où repose sa divinité. L'amour, la crainte, l'espérance combattoient dans son cœur; il entre, & voit Emilie, les yeux baignés de larmes, & attachés sur le portrait de sa

respectable mère; le bruit lui fit tourner la tête; le Chevalier étoit à ses pieds; elle jette un cri & se laisse tomber dans ses bras. Que ce tableau avoit de charmes! ces deux amans vouloient se dire mille choses, & ne se parloient pas: mais que leur silence étoit éloquent! leurs yeux exprimoient le plaisir qu'ils avoient à se voir. Ah! Chevalier, dit Emilie, me pardonnerez-vous l'erreur d'un moment, oublierez-vous... Arrêtez, tout est oublié: je me croirai trop heureux si vous êtes sensible à mon amour; parlez, charmante Emilie, rassurez un amant; il craint que votre cœur n'ait cédé qu'à la pitié. Il n'a cédé qu'à l'amour, répondit Emilie; vous y réglez depuis long-temps, & si ma main peut réparer les chagrins que je vous ai causés, elle est à vous. L'amoureux de Lurac, dans l'ivresse du bonheur, ne pouvoit exprimer ses transports. La joie brilloit dans les yeux d'Emilie: mais sa joie étoit pure, & sans mélange de ce trouble inquiet que Balran avoit jeté dans son ame.

Que de choses tendres ces deux amans ne se dirent-ils pas! ils commençoient vingt discours qu'ils interrompoient

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

vingt fois pour se répéter qu'ils s'adoroient, & ils ne l'avoient jamais assez dit. Enfin le Chevalier s'attacha des bras de sa maîtresse pour aller préparer son bonheur; &, peu de jours après, l'hymen couronna l'amour.

Par M. Collin, abonné.

DISCOURS attribué à M. de Voltaire, & prononcé à l'ouverture du Théâtre Français en 1732.

JUGES plus éclairés que ceux qui, dans Athènes,
Firent naître & fleurir les loix de Melpomène,
Daignez encourager des jeux & des écrits,
Qui de votre suffrage attendent tout leur prix:
De vos décisions le flambeau salutaire
Est le guide assuré qui mène à l'art de plaire.
Envain contre son Juge un Auteur mutiné
Vous accuse & se plaint quand il est condamné.
Un peu tumultueux, mais juste & respectable,
Ce tribunal est libre & toujours équitable.

Si l'on vit quelquefois des écrits enaïeux
Trouver, par d'heureux traits, grâce devant vos
yeux,

Ils n'obtinrent jamais grâce en votre mémoire;

Applaudis sans mérite , ils sont restés sans gloire ;
 Et vous vous empressez seulement à cueillir
 Ces fleurs que vous sentez qu'un moment va flé-
 trir.

D'un Acteur , quelquefois , la séduisante adresse ,
 D'un vers dur & sans grâce adoucit la rudesse ;
 Des défauts embellis ne vous révoltent plus ;
 C'est *Baron* qu'on aimait & non pas *Régulus*.
 Sous le nom de *Couvreur* , Constance a pu pa-
 raître ;

Le Public est séduit , mais a'ors il doit l'être ;
 Et , se livrant lui-même à ce charmant attrait ,
 Ecoute avec plaisir ce qu'il lit à regret.

Souvent vous démêlez , dans un nouvel ou-
 vrage ,

De l'or faux & du vrai le trompeur assemblage ;
 On vous voit , tour-à-tour , applaudir , répron-
 ver ;

Et pardonner sa chute à qui peut s'élever.

Des tons fiers & hardis du théâtre tragique
 Paris court avec joie aux grâces du comique ;
 C'est-là qu'il veut qu'on change & d'esprit & de
 ton :

Il se plaît au naïf , il s'égaye au bouffon.

Mais il aime sur tout qu'une main libre & sûre
 Trace des mœurs du temps la naïve peinture.

Ainsi dans ce sentier , avant lui peu battu ,

Molière , en se jouant , conduit à la vertu.

38 MERCURE DE FRANCE.

Folâtrant quelquefois sous un habit grotesque,
Une muse descend au faux goût du burlesque.
On peut à ce caprice, en passant, s'abaisser,
Mais moins pour applaudir que pour se délasser.
Heureux ces purs écrits que la sagesse anime,
Qui font rire l'esprit, qu'on aime & qu'on estime.
Tel est du Glorieux le chaste & sage Auteur;
Dans ses vers épurés la vertu parle au cœur.
Voilà ce qui nous plaît, voilà ce qui nous touche,
Et non ces froids bons mots dont l'honneur s'ef-
farouche,
Insipide entretien des plus grossiers esprits,
Qui fait naître, à la fois, le rire & le mépris.
Ah! qu'à jamais la scène, ou sublime, ou plai-
sante,
Soit des vertus du monde une école charmante!
Français, c'est dans ces lieux qu'on vous peint,
tour-à-tour,
La grandeur des Héros, les dangers de l'amour;
Souffrez que la terreur aujourd'hui reparaisse;
Que d'Eschyle au tombeau l'audace ici renaisse.
Si l'on a trop osé, si, dans nos foibles chants,
Sur des tons trop hardis nous montons nos ac-
cens,
Ne découragez point un effort téméraire;
Eh! peut-on trop oser quand on cherche à vous
plaire?
Daignez vous transporter dans ces temps, dans
ces lieux,

Chez ces premiers humains vivant avec les
Dieux ;

Et que votre raison se ramène à ces fables ,
Que Sophocle & la Grèce ont rendu vénérables ;
Vous n'aurez point ici ce poison si flatteur
Que la main de l'Amour apprête avec douceur.

Souvent , dans l'art d'aimer , Melpomène avi-
lie ,

Farda ses nobles traits du pinceau de Thalie ;
On vit des Courtisans , des Héros déguisés
Pousser de froids soupirs en madrigaux usés.
Non , ce n'est point ainsi qu'il est permis qu'on
aime ;

L'amour n'est excusé que lorsqu'il est extrême.
Mais ne vous plairiez-vous qu'aux fureurs des
amans ,

A leurs pleurs , à leur joie , à leurs emportemens ?
N'est-il point d'autres coups pour ébranler une
ame ?

Sans les flambeaux d'Amour il est des traits de
flamme ;

Il est des sentimens , des vertus , des malheurs
Qui , d'un cœur élevé , savent tirer des pleurs.
Aux sublimes accens des Chantres de la Grèce
On s'attendrit en homme , on pleure sans fai-
blesse ;

Mais , pour suivre les pas de ces premiers Auteurs,
De ce spectacle utile illustres inventeurs ,

40 MERCURE DE FRANCE.

Il faudrait pouvoir joindre, en sa fougue tragique,

L'élégance moderne avec la force antique :

D'un œil critique & juste il faut s'examiner,

Se corriger cent fois, ne se rien pardonner,

Et soi-même avec fruit se jugeant par avance,

Par les sévérités gagner votre indulgence.

L'HEUREUX HIVER.

ODE ANACRÉONTIQUE.

AIR : *Que ne suis-je l'onde pure.*

SI, de roses couronnée,

Ma Philis charme au printemps ;

L'hiver, autrement ornée,

Elle a d'autres agrémens :

Dans la marre-zibeline

Son teint a plus de blancheur :

Elle est, dans la douce hermine,

L'image de la candeur.

Au printemps sur la fougère,

Ou sur un tapis de fleurs,

Sa jambe fine & légère

Forme des pas enchanteurs.

Mais a-t-elle moins de grâce
 Quand soufflent des vents mutins,
 Et qu'elle fait sur la glace
 Glisser ses jolis patins ?

De la saison rigoureuse
 Mon cœur chérit le retour :
 Depuis cette époque heureuse
 Ma Philis connoît l'Amour.
 Elle a , par un froid terrible,
 Reçu ce jeune inconnu :
 Quand il gèle on est sensible
 Aux pleurs d'un enfant tout nu.

Par Mlle Coffon de La Cressonnière.

A Monsieur DE LACOMBE.

UN homme de qualité , dont la Bibliothèque immense est une des richesses du Royaume , a bien voulu me permettre , Monsieur , de puiser dans des recueils manuscrits qui remontent jusqu'au milieu du dernier siècle , continuent jusqu'à nos jours , & contiennent des poésies & des anecdotes dont la plupart sont originales , d'autres très-peu connues , d'autres très-difficiles à trou-

42 MERCURE DE FRANCE.

ver. J'ai l'honneur de vous envoyer quelques unes de ces pièces, & vous prie de les insérer dans votre Journal. Si vos Lecteurs daignent les accueillir, elles seront suivies de beaucoup d'autres. L'Homme de qualité à qui je les dois approuvera l'usage que j'en fais. Ses richesses littéraires sont un fond précieux dans tous les genres, & qu'il ne s'est plu à rassembler que pour l'utilité publique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE BASTIDE.

de Marseille.

*MADRIGAL envoyé à M. de Villarceaux
par Mlle de Maintenon, avec des galans,
pour une course de bague.*

Vous devez avoir de la joie
Des faveurs que l'on vous envoie,
Même il vous est permis, y trouvant des appas,
De vanter en tous lieux ces légères offrandes;
Mais si l'on vous en fait, quelque jour, de plus
grandes,
Ne vous en vantez pas.

Réponse de M. de Villarceaux.

Beauté qu'aucune autre n'efface
Sachez que mes sens sont ravis
De vous voir, avec tant de grâce,
Me donner de si bons avis.

Vos dons, de l'amitié sont un doux témoignage,
Et je découvre à tous l'estime que j'en fais;
Mais si votre bonté m'obligeoit davantage;
Je périrois plutôt que d'en parler jamais.

Sur le Mardi Gras.

L'on se masque en toute saison.
L'un en tire son avantage;
L'autre son plaisir; & le sage
Se masque souvent par raison.

Vers.

Si je tâche à me délier
Ce n'est pas faute de constance;
Mais je crains de vous ennuyer
Avec ma forte patience.

Sur un petit Enfant.

Ce petit enfant est si doux
Qu'il fait des caresses à tous:
Savez-vous qui le lui fait faire?
Le pauvre enfant cherche son pere.

S O N N E T.

Beaux sont ces bois épais, belle cette prairie,
Belles ces vives fleurs, & beaux ces verts rameaux,
Beau le crystal coulant de ces petits ruisseaux,
Beau le riant émail de cette herbe fleurie.

Beaux les derniers accens qu'un doux écho marie
Aux charmes amoureux de mes chants tout nou-
veaux .

Beaux les riches épis de ces jaunes tuyaux,
Beaux les airs qu'un Berger fut sa Hôte varie,

Beaux les seps amoureux où pendent ces raisins ,
Beaux les courbés vallons de ces côteaux voisins ,
Beau cet entre où, par fois, avec toi je sommeille.

**Mais toutes ces beautés , Aline , sur ma foi ,
Cèdent à la beauté de ta bouche vermeille ,
Lorsque l'Amour y place un sourire pour moi.**

EPIGRAMME.

Vous êtes dans un grand abus
De prendre Bordier pour Phébus.
Il est trop mal dans sa fortune
Pour souffrir ces comparaisons ;
Car Phébus a douze maisons
Et ce maraud n'en a pas une.

Métamorphose d'un éventail.

Ce léger éventail fut un jeune inconstant
 Assez favorisé de toutes les maîtresses,
 Mais, parce que son feu ne duroit qu'un instant,
 Il n'en eut que du vent après mille promesses.

Tantôt il se resserre, & tantôt il s'étend;
 Il use de surprise, il se sert de finesse;
 Aussi-tôt que l'Amour veut le rendre content
 Il devient insensible à ses douces caresses.

Ennemi de lui-même, il détruit son travail.
 Enfin cet éventé se change en éventail,
 Et la légèreté paroît toujours extrême.

Chaque Dame a sur lui son pouvoir effayé;
 Mais il fait pour autrui ce qu'on fit pour lui-même,
 Et paye avec du vent comme il en fut payé.

*Sur un Glorieux qui mourut la veille de
 l'Ascension.*

Mortels ne vous étonnez pas
 Si, lorsqu'il étoit ici bas,
 Il osoit plus que vous paroître;
 Il fut si fort ambitieux
 Qu'il a voulu monter aux cieux
 Un jour auparavant son maître.

DIALOGUE

*Entre ALCIBIADE & TYMON le
Misantrope.*

A L C I B I A D E.

HÉ BIEN ! vieux frondeur ! la mort a donc délivré Athènes de tes déclama-
tions, & l'humanité de ta haine ?

T Y M O N.

La mort ne m'a rien ravi : je déclame
ici comme je déclamois là-bas, & je hais
lès ombres, comme je haïssois les hom-
mes.

A L C I B I A D E.

Pauvre esprit ! l'orgueil-r'a bien égaré.
Tu ne reprochois à tes semblables tant
de défauts que pour leur voiler tes pro-
pres vices. Tu imitois cet oiseau de sinis-
tre augure, dont la présence irrite ou
effraie tous les autres oiseaux, & qui
cherche à couvrir leurs cris par les croas-
sements.

T Y M O N.

J'ignore à qui je dois te comparer. C'est, sans doute, au Cameléon qui prend toutes les couleurs qu'il veut prendre. On te vit adopter subitement les usages, les travers & les vices de tous les peuples qui daignoient te recevoir. Tu changeois de caractère aussi facilement que d'habitation; c'est-à-dire, que tu n'avois ni caractère, ni habitation fixe.

A L C I B I A D E.

Nul pays ne me fut étranger, & tout caractère me fut propre. Je sus captiver les esprits & réunir les suffrages les plus opposés.

T Y M O N.

Il y a dans cette conduite une faiblesse qui ressemble beaucoup à la fraude.

A L C I B I A D E.

Il y eut dans tes actions une singularité hors de toute vraisemblance.

T Y M O N.

Je ne me démentis jamais.

ALCIBIADE.

J'avois cru pourtant être le seul homme de la Grèce qui eût échappé à ton aversion.

T Y M O N.

Je fis mieux, je t'aimois en faveur du mal que tu devois causer à ta patrie. Je chérissais en toi l'homme qui devoit un jour faire périr tant d'autres hommes.

ALCIBIADE.

Que je te plains de n'avoir jamais su que haïr!

T Y M O N.

Crois-moi, toute passion a ses plaisirs, & la haine a les siens comme l'amour. Elle ne risque pas de s'affoiblir comme ui, Tout contribue à la fortifier. Il ne faut que jeter un coup-d'œil sur l'espèce humaine; sur l'ingratitude & la duplicité des hommes, la perfidie & l'inconfiance des femmes; l'orgueil des grands, la bassesse des petits; la sottise de tous. Il ne faut que voir les intérêts qui les divisent, les complots qui les rapprochent, les cabales qui les élèvent, les vices

vices qui les dégradent ; l'ignorance des Savans, la folie des Sages ; tant de projets insensés, d'entreprises criminelles, de forfaits répétés & impunis... Quand, dis-je, on réfléchit sur tant de travers & d'horreurs, qui pourroit n'en pas détester la source ? Qui pourroit ne pas souhaiter l'extinction de la race humaine, si peu digne de porter ce nom ? Pour moi, j'eusse voulu pouvoir l'anéantir d'un souffle ou d'un regard. Quelqu'un me fit un jour la faveur de se pendre à un arbre de mon jardin. Cet arbre m'embarrassoit depuis long temps. Mais je fis publier que si d'autres citoyens vouloient en faire le même usage, je me garderois bien de le faire abattre.

A L C I B I A D E.

Quel avantage te revint-il d'avoir tant méprisé les hommes ?

T Y M O N.

Celui de les mépriser.

A L C I B I A D E.

Celui-là, si c'en est un, te privoit d'une infinité d'autres. L'homme n'est

I. Vol.

C

50 **MERCURE DE FRANCE.**

point né pour vivre seul. Il a besoin de s'appuyer sur ses semblables, comme les arbres d'une forêt se soutiennent mutuellement. Plus ils se touchent, moins l'orage a de prise pour les déraciner. Que m'importe les défauts des hommes si toutes mes vertus ne peuvent suffire à mon bien-être? J'aime encore mieux me plier à leurs foibleſſes que de végéter triftement avec mes perfections.

T Y M O N.

On ne te vit point déroger à cette maxime : elle fut la baſe de ta conduite & de tes écarts.

A L C I B I A D E.

Je ne fus jamais plus ſage que lorsque je parus l'être le moins.

T Y M O N.

L'étois-tu quand on te vit étaler un luxe au deſſus de ce qu'avoit encore vu la ſaſtueuſe Athènes?

A L C I B I A D E.

Mon ambition fut d'éclipſer en tout mes rivaux & mes concitoyens. Je vou-

lois primer dans tous les cas; avoir la plus belle maîtresse, le char le plus brillant, la table la mieux servie, les meilleures statues, les meilleurs tableaux, la maison la mieux bâtie, les jardins les mieux ornés; je brillois également dans les jeux, dans les fêtes & dans les combats; j'eus le prix de la course aux jeux Olympiens, & celui de la valeur au combat de Stagire. Enfin, je passai en même temps pour être le plus magnifique, le plus voluptueux & le plus brave des Athéniens.

T Y M O N.

J'excuse en toi la valeur, puisqu'il est toujours bon d'être le plus fort parmi les méchans. Mais pourquoi ce faste & ce luxe qui te suivoient par-tout?

A L C I B I A D E.

Ils ne me suivirent point à Lacédémone. Réfugié dans cette ville austère, j'y devins un exemple d'austérité. J'enchérissais encore sur la discipline rigoureuse des Spartiates. Le plus sobre à table, le plus ardent aux exercices, le plus prompt à courir aux hasards, ils m'au-

C ij

52. MERCURE DE FRANCE.

roient cru né parmi eux , s'ils n'eussent point déjà appris à leurs dépens que j'étois né dans Athènes.

T Y M O N.

La discipline de Sparte exigeoit-elle aussi qu'Alcibiade séduisît la femme de son hôte ?

A L C I B I A D E.

Ce fut un trait de faiblesse. D'ailleurs, les Spartiates n'étoient rien moins que rigides sur ce point. Ils autorisèrent plus d'une fois , par une loi authentique , ce que je ne me permis alors que tacitement.

T Y M O N.

Au moins avoueras-tu qu'un homme qui se plie à tout est un homme pour qui tout est indifférent.

A L C I B I A D E.

Tes conséquences tiennent de ta conduite ; elles sont extrêmes comme elle. J'eus des notions plus saines que toi du vice & de la vertu. Qu'as-tu fait sur la terre ? Ton rôle se bornoit à haïr les humains qu'il eût fallu consoler. Tu in-

J A N V I E R. 1775. 53

rectivois ceux qu'il falloit plaindre. Tu ne connus ni l'amitié, ni le patriotisme, ni aucuns des liens qui rassemblent & maintiennent la société. Les loix veilloient à ta conservation, & tu aurois voulu détruire ces loix. Tu blâmois, tout ensemble, & les occupations & les délassemens de l'esprit. Tu enviois à l'homme les avantages qui le distinguent de la brute, les douceurs qui l'aident à supporter la vie, les goûts, les liaisons qui le rendent supportable à lui même. Sans tous ces dédommagemens, que voudrois-tu que les hommes fissent sur la terre?

T Y M O N.

Qu'ils en disparussent.

A L C I B I A D E.

L'expédient est digne de toi. On te vit pourtant conserver, avec assez de résignation les jours que te laissa la destinée. Il devoit te sembler plus facile de quitter le séjour des humains que de les en faire tous disparoître.

T Y M O N.

Je voulus y rester pour les haïr & les

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

reprendre plus long-temps. J'ignore si mes reproches leur furent jamais utiles ; mais leurs travers me l'étoient. Ils servoient d'aliment à mon aversion, & je me pardonnois de vivre , puisque je ne ressemblois à aucun de ceux qui vivoient.

A L C I B I A D E.

Veux-tu savoir comment l'on doit vivre avec les humains ? Comme un passager avec ses compagnons de voyage. Il s'agit d'égayer le trajet, & chacun doit y contribuer pour sa part : chacun, en un besoin, doit se prêter aux manœuvres. C'est en se réunissant qu'on parvient à faire tête à l'orage. C'est aussi, en se réunissant, qu'on goûte mieux les douceurs du calme. La vie humaine est un vaisseau plus souvent agité que paisible. N'augmentons point le tumulte par des cris & des emportemens déplacés. Que dirois tu d'un homme qui s'occupoit sans cesse à contrecarrer les saisons & les élémens ? Qui se couvrirait de fourrures quand le soleil brûle les moissons, & qui marcherait nud quand la gelée fend les roches & arrête le cours des fleuves ?

Je dirois que cet homme a raison de ne vouloir dépendre ni du froid ni du chaud.

A L C I B I A D E.

Je dirois, moi, qu'il prend beaucoup de peine pour accroître les disgrâces de sa condition. Il est de son intérêt de les adoucir. Il doit être l'homme de tous les pays, parce que tous les pays renferment des hommes; que tous leurs travers ne les dépouillent pas de ce titre, & que l'homme le moins raisonnable est celui qui a raison contre tout le genre humain.

Par M. de la Dixmerie.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du mois de Décembre 1774, est le *feu*; celui de la seconde est l'*espérance*; celui de la troisième est le *papier*. Le mot du premier logogryphe est *pantoufle*, où se trouvent *loup, poule, eau, la, Pan*; celui du second est *porte-feuille*, où l'on trouve *porte & feuille*.

Civ

É N I G M E.

GRACE à Dieu me voilà ; Lecteur , qui que tu
 sois ,
 Je te souhaite , à cette fois ,
 Ce que pour toi je voudrois être.
 Je vais t'apprendre à me connoître ;
 Je suis un nombre , mais , sans compter par tes
 doigts ,
 Avec moi décompose & mon nom & mon être.
 Sur vingt-cinq & sur huit , au moins sur quatre
 pieds ,
 Pour ton usage je me porte ,
 Vingt-cinq , ou huit , ou quatre , à l'instant , peu
 t'importe ;
 Mais puisse-tu les voir encor multipliés ,
 Mes vingt-cinq pieds font huit syllabes ;
 Je dois mes huit seconds aux antiques Romains ,
 Mes quatre derniers aux Arabes ;
 Et marche sur tous trois à pas toujours certains :
 Je ne suis point inexplicable ,
 J'étois prêt de le faire voir ;
 Mais lis l'inventeur de la fable ,
 De lui , mieux que de moi , tu pourras le savoir.
 Je ne suis , moi qui te salue ,
 Qu'un petit point , extrait d'une immense étendue ;

Elle va, pour te le prouver,
 En se décomposant t'aider à me trouver.
 Mon tout est composé de diverses parties,
 Qui cependant, sans être désunies,
 Me font régner sur l'Univers,
 Par des effets toujours divers :
 Point ne suis combustible, & toujours me con-
 somme ;
 Indifféremment l'on me nomme ,
 Singulier, ou pluriel, masculin, féminin ;
 N'importe, si l'on croit à l'ordre du destin,
 Le premier, ni le dernier homme
 Ne m'a vu commencer ni ne verra ma fin.
 Du Destin je tiens la balance ;
 Le malheureux sur moi fonde son espérance,
 Et veut toujours me voir nouveau ;
 Souvent trompé dans sa croyance,
 Il espère jusqu'au tombeau :
 Je ne vois tout qu'avec indifférence ,
 Aussi m'accuse-t-on souvent
 Ou de rigueur ou d'injustice :
 Mais, si je ne suis point propice,
 C'est que l'on n'est jamais content ;
 Toujours changeant, toujours le même ;
 Plus on me dit nouveau, plus je me dis ancien ;
 Vouloir résoudre ce problème,
 Le plus subtil n'y comprend rien :
 Nul ne peut me braver, tel est mon caractère ;

58 MERCURE DE FRANCE.

Rien ne résiste contre moi :
Heureux & malheureux , tout fléchit sous ma loi
Bien , ou mal , tout m'est nécessaire ,
Ne me demande pas pourquoi ,
Quand tout le dit je dois me taire.
Lorsque j'ai trop parlé , ne sois point importun ,
Car le but où je tends m'impose le silence ,
Qu'il parle , & prouve enfin ce que j'avance.
Mon nom offre d'abord , de distance en distance ,
Cinq nombre différens , & qui tous ne font qu'un.
Lecteur , pour me trouver en faut-il davantage ?
Dois je du logogryphe employer tous les traits ?
Non , non , car ce seroit à ne finir jamais ;
Mais quoi ! déjà tu perds courage ?
Allons , encor un trait pour terminer l'ouvrage ,
Peut-être à ce dernier tu me connoîtras mieux :
Car tu pourrois penser que je t'en fais accroire ;
Je suis souvent présent à ta mémoire
Et m'offre peut être à tes yeux
Sous la devise de Grégoire.

A U T R E.

EN la guerre , en la paix , & sur mer , & sur
terre ,
Les peuples dans la Flandre , ainsi qu'en Angle-
terre ,

Comme en bien d'autres lieux , partout me fons
la cour ;

Je délivre de soif , je fais naître la joie ,
Je calme le chagrin , coup-à-coup je le noie ;
C'est , pour me deviner , donner assez de jour ;
Mais ne vous en moquez , sans raisins & sans pom-
mes ,

Hélas ! d'un mal pressant je soulage les hommes.

Par M. C. P. R. de B. F.

A U T R E.

Me définir , Lecteur , n'est pas petite affaire.

Je veux pourtant , par mes efforts ,

Te montrer les divers rapports

Sous lesquels on me considère :

Çà , commençons. Je suis de tout pays ;

Je connois tous les idiomes.

Je n'ai pas la raison , & j'enseigne les hommes ;

Sans leur parler je les instruis.

Contre l'ennui douce & sûre recette ;

Je fais aussi bâiller par fois.

On me trouve à l'Eglise & sur une toilette.

A la Cour , ami vrai des Rois ;

Je ne le suis pas moins du Sage en sa retraite.

A tous les tons je fais monter ma voix :

Cvj

Tantôt, moraliseur sévère,
 J'effraie une Beauté jouissant de ses droits:
 Et tantôt je lui montre à plaisir
 Heureux objet de l'amour de mon père,
 De moi jamais il ne fut mécontent;
 Et, contre la nature entière,
 Quelquefois seul il me défend.
 Mais que la vie, hélas! est incertaine!
 Que sur elle on doit peu faire de fondement!
 Lecteur, juges-en par la mienne;
 Quelquefois éternelle, elle est le plus souvent
 D'un instant.

A Nisme. Par M. Pieyre fils.

LOGOGYPHE.

J'AI six pieds, cher Lecteur, & ne m'en puis servir;
 Car on veut que toujours je reste suspendue:
 Et pourquoi? Fort souvent pour montrer à la vue
 Un sot, qui d'un beau titre a su se revêtir.
 On me voit en Sorbonne, à l'école, à l'Eglise;
 Même jadis je fus dans le Sénat,
 Mais sous un autre nom, il faut que je le dise.
 Coupe mon chef, je suis une chemise
 Dont le tissu n'est pas trop délicat.

A ce pied-là que tu viens de m'abattre ,
 Joins mon second , réduis mon corps à quatre ,
 Et tu verras le nid du plus fort des oiseaux.
 De m'ôter le troisieme , aye encor le courage :
 De moi fais deux justes morceaux ;
 Je changerai bien davantage ;
 Et je ne pourrai plus te présenter alors
 Que ce qu'on craint de Dieu quand on va chez les
 morts ?
 Mais , poursuis jusqu'au bout cette même rubri-
 que :
 Il me reste trois pieds , réduis les vite à deux ;
 Tu ne pourras me rendre étique ;
 Et je te fais encor , dans cet état piteux ,
 Voir une note de musique.

Par le même.

A U T R E.

J e suis , avec neuf pieds , un mets des plus sucrés ;
 De mon tout fait-on deux moitiés ,
 La première détruit la roche la plus dure ,
 La seconde , Lecteur , te sert de nourriture.

*Par M. Houllier de Saint-Remy ,
 de Sezanno.*

A U T R E.

Je suis de haut corsage,
 On me voit à la ville, on me voit au village;
 J'en fais même un des ornemens.
 Combinez de mon corps les membres différens;
 Vous aurez un métal, une île, une rivière,
 Un poisson délicat,
 Celui qui se destine au triste célibat,
 Un instrument forgé de plus d'une manière,
 La Nymphé que Narcisse a réduite aux abois,
 Un calus douloureux, une lente voiture :
 Pour mieux expliquer ma nature,
 J'ajoute, cher Lecteur, que je porte la croix.

Par M. D. à Angers.

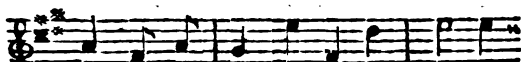
 RONDE du Drame de HENRI IV. *

E U G É N I E.

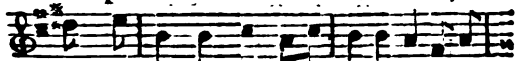


POUR un Peuple aimable & sen-sible,

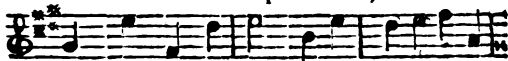
* *Musique de M. Martiny.*



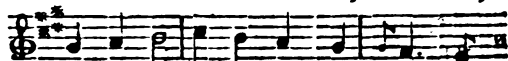
Le premier bien c'est un bon Roi ; A



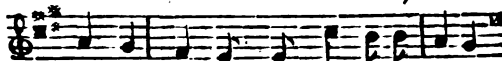
son amour tout est pos- sible, Le senti-



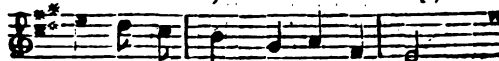
ment devient sa loi : L'ame, sa-tisfaite,



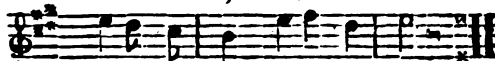
Se choisit un refrain ché- ri ; Le



cœur le chante, & la France re- pète :



Vi- ve Hen- ri , vi- ve Hen- ri.



Refrain. Vive Hen- ri , vive Hen- ri.

R O G B R.

Un soldat , sous un coup funeste ,

Se voyoit descendre au tombeau ,

Le peu de force qu'il lui reste

Lui sert à sauver son drapeau.

Son ame satisfaite

Se souvient du refrain chéri ,

64 MERCURE DE FRANCE.

Et sans se plaindre en mourant il répète :
Vive Henri , vive Henri.

L A M A R Q U I S E .

Des bras de la plus tendre mère ,
Un fils s'arrache & vole au camp ,
La nature alors fait se taire ,
L'honneur commande au sentiment ;
L'ame satisfaite
Se souvient du refrain chéri ,
Et la console & fière elle répète :
Vive Henri , vive Henri.

LE MARÉCHAL DE BIRON.

C'est en chantant le Roi qu'il aime
Que le soldat brave la mort.

LE MARÉCHAL D'AUMONT.

Ainsi le laboureur lui-même
En travaillant bénit son sort ;

Ensemble.

L'ame satisfaite
Se souvient du refrain chéri ,
Le cœur le chante & la France répète :
Vive Henri , vive Henri.



C O U P L E T S

Sur l'air de la Ronde d'Henri IV, Drame lyrique, représenté à la Comédie Italienne.

Da Henri l'ame glorieuse
Est sensible après le trépas ;
En ce moment qu'elle est joyeuse !
Ami François, n'en doutez pas.
Qu'elle est satisfaite
D'entendre ce refrain chéri,
Que dans Paris le Citoyen répète ;
Nous avons encor un Henri.

J'en suis certain par le prodige
Dont je fus témoin l'autre jour.
Ce n'étoit point un faux prestige
Des sens égarés par l'amour.
D'Henri la statue,
Image adorée à Paris,
Oui, je l'ai vu tressaillir, être émue
A l'aspect du jeune Louis.

Le ciel entend, par ce miracle,
Annoncer notre jeune Roi.

66 MERCURE DE FRANCE.

Tu renaîs , Henri , cet oracle
Promet un fils digne de toi ;
C'est un sûr présage
Du bonheur d'un peuple chéri ;
Ainsi que toi , bienfaisant , juste & sage ;
Louis est un autre Henri.

*Par M. D. B. Officier de la
Garde du Roi.*

B O U Q U E T

*A Mademoiselle DE VILLENEUVE , de
Strasbourg.*

GRÂCES , Talens , prenez vos plus rians atours ,
D'un myrte verd couronne Amour ta tête ;
De Villeneuve c'est la fête ,
C'est celle des Talens , des Grâces , des Amours.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Préceptes sur la santé des gens de guerre ,
ou hygiène militaire. Par M. Colom-
bier , Docteur Régent de la Faculté
de Médecine en l'Université de Paris ,*

J A N V I E R. 1775. 67
&c. Vol. in-8°. prix 4 liv. broch. A
Paris, chez Lacombe, Libraire, rue
Christine.

IL suffit de parcourir les fastes des Nations pour être persuadé que la gloire & la sûreté d'un Royaume dépendent moins du nombre que de la bonté des troupes qui y sont entretenues. Mais en quoi consiste cette bonté ? Les Généraux & les Historiens sont d'accord entre eux sur cet article. La force & la vigueur, l'adresse & la valeur, sont les qualités d'un bon soldat. Elles ne peuvent être réunies que dans un corps sain. Elles dépendent toujours du choix qu'on fait de l'homme, & elles sont conservées par la manière dont on le forme, & par la discipline à laquelle on l'assujétit. *Végèce*, dans ses *Institutions militaires*, invite l'Empereur Valentinien à rétablir cette discipline, en lui représentant que l'époque de la décadence de l'Empire est celle de la négligence des Généraux sur ce point, & sur le choix des soldats. Il est donc constant que l'Etat où l'on portera le plus d'attention sur le choix des hommes, sur la manière de les former, & sur la discipline, sera celui où les

troupes seront les meilleures. Or, comme il est d'ailleurs très-facile à démontrer que ce choix est principalement fondé sur la santé, & que les premières qualités essentielles au guerrier dépendent de la bonne constitution & de la conservation de celle-ci; il est évident que le Gouvernement & les Généraux, qui veulent avoir de bons soldats, doivent s'occuper singulièrement de leur santé. Les Anciens, comme le fait très-bien voir M. C. dans la préface de son ouvrage, y portoient une attention particulière. « Aussi-tôt que j'ai été élu, dit » Cyrus dans la *Cyropédie*, j'ai songé à » me pourvoir de Médecins & de Chirurgiens, & je puis dire que j'en ai » plusieurs avec moi des plus habiles. » Mais les Médecins, lui répond *Cambise*, ne sont que comme les Ravanneurs qui rajustent de vieux habits; » car ils n'exercent leur industrie qu'autour des corps mal faits & incommodés. Un soin plus efficace & plus digne de vous, ajoute-t-il, seroit de tâcher de prévenir les maladies, & d'empêcher qu'elles se répandissent dans vos troupes ». Afin de mettre le Gouvernement & les Généraux plus à portée

de suivre ce conseil de Cambyse, M. C. porte ses vûes sur le genre & l'espèce d'hommes dont le corps militaire est composé; il examine, avec attention, les qualités qui sont essentielles à chacun, selon la classe à laquelle il est attaché. Il cherche la source & les causes de la perte d'un nombre considérable des gens de guerre, sur tout dans les armées; & , ce qui est le plus important, il s'attache à nous indiquer l'usage des moyens préservatifs les plus sûrs contre chaque genre de dangers.

L'ouvrage est divisé en sept chapitres. Le premier traite des différentes espèces de militaires. Il expose en général les causes les plus ordinaires du dérangement de la santé des individus de chaque ordre; mais ce chapitre est particulièrement destiné pour ceux du rang le plus distingué, les gens de qualité, qui y trouveront les moyens les plus convenables pour se former à la profession des armes, & pour conserver leur santé.

Le second chapitre renferme des préceptes sur les principaux objets qui intéressent la santé de l'homme de guerre, généralement considéré. Le vêtement, la nourriture, l'air & les positions, les

70 MERCURE DE FRANCE.

marches , les mœurs , la discipline & les revues , sont le sujet des différens articles de ce chapitre.

Le troisième a pour objet les troupes considérées en temps de paix. Les garnisons & les quartiers d'hiver , l'exercice , le service , les routes , les hôpitaux , les congés , les eaux minérales , les invalides , en font la matière.

Dans le quatrième , l'Auteur suit les troupes depuis le moment où la guerre commence jusqu'à la paix , dans toutes les positions possibles , en indiquant les dangers de chacune , & les moyens qu'il faut employer pour empêcher la maladie de se répandre.

Le cinquième renferme l'histoire des différens théâtres où se portent ordinairement nos armées. Rien n'est plus important pour la conservation de la santé des gens de guerre , que de connoître le climat , le sol , les eaux , les mœurs , les usages , les productions & les dangers du pays où on les transporte. Chaque contrée offre à cet égard beaucoup de variété ; & il est nécessaire d'y observer un régime & une discipline propres à écarter les dangers qui doivent résulter de ces différences.

Le sixième chapitre traite des suites de la guerre : le militaire & le citoyen sont également les victimes de ce fléau. L'Etat qui a soutenu long-temps la guerre, soit au dehors, soit au dedans, a fait des pertes considérables qu'il est nécessaire de réparer. L'Auteur indique, dans les différens articles de ce chapitre, les moyens les plus efficaces pour prévenir la plupart des maux dont la guerre est accompagnée & suivie, & il propose les ressources convenables pour réparer les pertes qu'elle a causées.

Dans le septième & dernier chapitre, l'Auteur parle des différentes munitions de bouche dont les armées doivent être pourvues; mais sur-tout de la manière de les composer & de les répartir en cas de besoin; & il indique l'usage de plusieurs moyens proposés par divers Auteurs dans les momens de disette.

L'ouvrage est terminé par des conseils sur la manière de diriger la santé des gens de mer.

M. C. est déjà bien connu par un *Code de Médecine militaire*. L'ouvrage que nous venons d'annoncer est une nouvelle preuve de son zèle éclairé & patriotique. Comme cet ouvrage a été soumis au ju-

gement de la Faculté de Médecine de Paris; nous croyons devoir transcrire ici le rapport des Commissaires; il justifiera la confiance que le Public a dans les lumières de M. C.

« L'ouvrage pour lequel M. Colom-
 » bier sollicite votre approbation, di-
 » sent les Commissaires à la Faculté as-
 »semblée, est une hygiène militaire,
 » c'est-à-dire, un traité de la manière de
 » conserver la santé de ceux qui exercent
 » la profession des armes, ainsi que celle
 » de ceux qui s'y destinent. En effet,
 » l'Auteur ne se borne pas à donner des
 » préceptes de santé pour ceux qui, déjà
 » engagés dans l'exercice de cet art, en-
 » essuyent tous les dangers: mais per-
 » suadé que le seul moyen d'avoir des
 » armées puissantes, est de ne choisir
 » que des militaires d'une constitution
 » robuste, il examine d'abord de quelle
 » manière on doit gouverner l'éducation
 » de ceux qu'une naissance distinguée
 » appelle au grand art de la guerre. Il fait
 » voir combien celle qu'on leur donne
 » de nos jours est vicieuse, & peu propre à
 » leur former une santé capable de résis-
 » ter aux secousses qu'elle éprouvera au
 » milieu des opérations militaires. Il
 » blame

» blâme surtout cette mollesse qui, en
 » les énervant, par trop de soins, les
 » prive de la vigueur nécessaire pour en
 » supporter les travaux impunément. Si
 » l'éducation des militaires de la classe
 » inférieure n'est pas susceptible des mê-
 » mes considérations, on n'y trouve pas
 » non plus les mêmes fautes. C'est, pour
 » la plupart, de familles obscures & sou-
 » vent indigentes; les exercices pénibles
 » auxquels ils sont forcés de se livrer
 » dès leur enfance, leur procureront aisé-
 » ment la force que demanderont ceux de
 » la guerre. D'ailleurs la liberté du choix
 » met à portée d'écarter d'un service dan-
 » gereux ceux que leur foiblesse destine
 » pour des professions plus tranquilles.
 » Le service militaire est presque le seul
 » qui convienne aux personnes d'une hau-
 » te naissance.

» M. Colombier passe ensuite à l'exa-
 » men des causes qui peuvent altérer la
 » santé du militaire; &, comme elles
 » sont en grand nombre, & qu'il s'en
 » rencontre dans toutes les positions où
 » il peut se trouver, il le suit exacte-
 » ment dans toutes ses opérations; il ob-
 » serve tous les dangers auxquels il est
 » sans cesse exposé; il estime la puissance

» des causes qui attaquent continuelle-
 » ment sa santé, & propose les moyens
 » qu'une étude réfléchie lui a fait ima-
 » giner pour en écarter ou du moins en
 » diminuer l'influence.

» Il nous a paru que rien n'étoit échap-
 » pé à l'attention & à la sagacité de
 » l'Auteur. Les marches, les campemens,
 » les sièges, les batailles, le vêtement,
 » la nourriture, les logemens, le repos,
 » les exercices; tout est pour M. Colom-
 » bier un objet de réflexions sages & ju-
 » dicieuses. Son zèle pour la conserva-
 » tion du militaire, cette partie si pré-
 » cieuse des Citoyens, lui fait apperce-
 » voir nombre de dangers qu'il croit que
 » l'on peut éviter par des moyens faciles
 » & peu coûteux.

» Nous ne pouvons, Messieurs, qu'ap-
 » plaudir au zèle si digne d'un Médecin.
 » Nous reconnoissons que l'Auteur n'a
 » rien avancé qui ne soit conforme aux
 » loix les plus incontestables de notre
 » art. La peinture des dangers auxquels
 » la santé des militaires se trouve con-
 » tinuellement exposée, est fidelle, sans
 » être exagérée. Les moyens qu'il pro-
 » pose, pour en diminuer le nombre &
 » la grandeur, nous ont tous paru pro-
 » pres à remplir ses vues.

« Quant à leur exécution, nous pen-
 « sons qu'on doit entièrement s'en rap-
 « porter à la sagesse & à l'intelligence
 « de ceux que leurs dignités & leurs lu-
 « mières particulières ont établis pour
 « en juger & mis en état de le faire.
 « Nous voyons avec plaisir que M. Co-
 « lombier, en parlant presque autant en
 « Militaire qu'en Médecin, n'a jamais
 « manqué d'appuyer ce qu'il avance sur
 « les autorités les plus respectables.

« Nous savons même qu'il a recueilli
 « avec soin les avis des Militaires les
 « plus distingués. Nous croyons néan-
 « moins devoir imiter la réserve qu'il
 « fait voir à la fin de son avertissement,
 « & nous pensons, avec lui, que c'est
 « aux Supérieurs militaires à juger si les
 « moyens qu'il indique s'accordent avec
 « le bien du service & les vues du Gou-
 « vernement ».

La Faculté de Médecine a, le mardi
 17 Août 1773, après avoir entendu ce
 rapport de MM. *Bercher, Petit, de Ge-
 vigland, Alleaume, de la Poterie &
 Guilbert*, unanimement adopté le ju-
 gement de MM. les Commissaires, en
 applaudissant au zèle d'un de ses Mem-
 bres, dont l'objet est la conservation de

Dij

ERECURE DE FRANCE.

des Guerriers respectables qui
... leur vie à des périls multipliés,
pour le service du Prince & pour la
gloire de la Nation.

*Voyages dans la mer du Sud, par les
Espagnols & les Hollandois; ouvrage
traduit de l'Anglois, de M. Dalrym-
ple, par M. de Freville, vol. in-8°. à
Paris, chez Saillant & Nyon, Librair-
res, rue S. Jean de Beauvais; & Pissot,
Libraire, quai des Augustins.*

Lorsque M. de Freville publia l'année
dernière l'Histoire intéressante des décou-
vertes faites dans la mer du Sud en 1767,
1768, 1769 & 1770; il promit de nous
donner d'après le Chevalier Dalrymple
la collection des voyages antérieurement
entrepris sur cette mer. Il remplit au-
jourd'hui sa promesse, & l'ouvrage que
nous annonçons, joint au premier, forme
un recueil complet des connoissances géo-
graphiques, historiques & naturelles que
nous pouvons avoir sur la mer pacifique.
M. de Freville a beaucoup abrégé dans
sa traduction la collection des voyages
en deux volumes in-4°. publiée à Londres
par le Chevalier Dalrymple. Il a pensé

avec raison que dans une matière déjà connue, on ne devoit rapporter que les détails propres à répandre de nouvelles lumières sur cette partie intéressante du globe. Cette collection des voyages est enrichie de quelques articles importants, même nécessaires à l'intelligence des Journaux des Navigateurs Espagnols & Hollandois, à qui nous sommes redevables des premières découvertes dans l'Océan pacifique. Ces articles sont l'exposition des principes qui ont servi à la construction de la carte de la mer du Sud, & un essai sur les îles de Salomon.

Le Traducteur, dans la vue de ne pas grossir ce volume de choses étrangères à l'objet principal, qui est de faire connoître les anciennes découvertes dans l'Océan pacifique, a retranché divers articles qui n'y ont pas un rapport immédiat. Entre les différentes cartes dont l'ouvrage Anglois est enrichi, il n'en a inféré que trois. La première représente les découvertes faites dans les parties australes de la mer du Sud avant l'année 1764. La seconde est une copie de la carte de Dampierre, depuis le Cap de Bonne-Espérance, situé à l'extrémité occidentale de la terre des Papons, jusqu'à la Nouvelle

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

Bretagne. La troisième est intitulée, *Carte d'une partie de la terre des Papons, & de la Nouvelle Bretagne, ou des îles de Salomon, copiée de Dampierre, & comparée avec de Bry, Herrera, &c.*

L'histoire des conquêtes des Espagnols en Amérique nous présente ordinairement les Américains comme formant une société fugitive devant les fiers Européens. Quel homme néanmoins montra plus de courage & de bravoure que cet Indien, dont il est fait mention dans le Journal du voyage de Pedro Fernandez de Quiras, qui fait partie de cette collection ? » Cet » Indien, est-il dit, nud & n'ayant pour » armes qu'un bâton, se défendit long- » temps contre vingt Espagnols qui l'at- » taquoient à coups de sabre. Il ma- » nioit son bâton avec tant d'adresse » & de force, qu'aucun soldat n'osoit » l'approcher : il portoit des coups terri- » bles, & il blessa plusieurs Espagnols, » malgré leurs boucliers. Épuisé de fati- » gues, accablé par le nombre, percé de » coups, il faisoit encore trembler ses » Adversaires : enflammé de rage, il ne » cessa de se défendre qu'en tombant » roide mort, laissant les Espagnols dans » l'admiration de son courage, & dans les

J A N V I E R. 1775. 79

» regrets d'avoir ôté la vie à un homme
» qui avoit si bien su la défendre »

Traité de la lecture Chrétienne, dans lequel on expose des règles propres à guider les Fidèles dans le choix des livres, & à les leur rendre utiles.

In Bibliothecis loquentur defunctorum animæ.

Plin. lib. 5. cap. 2.

Par D. Nicolas Jamin, Religieux de la Congrégation de S. Maur, vol. in-12. à Paris, chez J. F. Bastien, Libraire, rue du petit Lion, Fauxbourg Saint-Germain.

C'est moins un traité qui nous est ici présenté qu'un recueil d'instructions chrétiennes sur l'utilité de la lecture, le choix des livres, l'objet que l'on doit se proposer en lisant. L'Auteur Religieux qui a écrit ces instructions, a eu principalement pour objet la jeunesse ; il s'est en conséquence moins occupé à dire des choses neuves que des choses utiles, & à les dire dans un style clair, intelligible, & à la portée du plus grand nombre.

Div

Examen historique sur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe , & sur la nature de cette épidémie , brochure in 12 , prix 1 liv. A Paris , chez la veuve Barrois & fils , quai des Augustins.

Un avis placé à la tête de cet examen nous apprend que M. Castro, Médecin de Londres, ayant traduit en Anglois une *Dissertation*, avec ce titre : *sur l'Origine de la maladie Vénérienne*, imprimée à Paris en 1750, envoya un exemplaire de sa traduction à M. le Baron de Van Switen. Les preuves rassemblées dans cette dissertation ne firent point abandonner à M. de Van-Switen l'opinion ancienne, qui fait venir de l'Amérique la maladie vénérienne; & comme il composoit alors le cinquième & dernier volume de ses commentaires sur les aphorismes de Boerhaave, il y combattit la dissertation au commencement de l'article *de lue veneredâ*, prétendant que la plupart des preuves étant négatives, elles devenoient insuffisantes. Ce cinquième volume n'a été publié qu'en 1772, après la mort de M. de Van-Switen. L'Auteur

J A N V I E R. 1775. 31

de l'écrit que nous annonçons, a lu les objections de ce Médecin Allemand, & a rassemblé un plus grand nombre de preuves, pour démontrer historiquement que la maladie vénérienne a paru, pour la première fois en Italie, pendant l'année 1493, au mois de Mars; & qu'elle n'a pas été transportée de l'Amérique par Christophe Colomb & ses compagnons de voyages. Les observations & les remarques sont rangées sous le nom de ceux qui les ont fournies, ou qui y ont donné lieu. Elles ont procuré à l'Auteur de l'examen historique le résultat suivant.

» La maladie vénérienne a été connue
» & observée en Italie, par Pierre Pin-
» tor & par Pierre Delphini, au mois
» de Mars de l'an 1493, sous le carac-
» tère & le nom d'une fièvre pestilen-
» tielle, selon la description du même
» *Pintor*, d'*Helia*, de *Capricoli* & de *Fra-*
» *castor*. Cette maladie ne commençoit
» pas chez tous les malades aux parties
» de la génération, mais elle étoit si
» pestilentielle dans son principe, qu'elle
» étoit mortelle en très-peu de temps;
» elle se monroit dans tous les Sujets,
» par des boutons au visage, avec des
» ulcères & des croûtes par tout le corps.

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

» Depuis que l'armée de Charles VIII
» fut entrée en Italie, pendant l'hiver
» de 1494, cette maladie fut appelée par
» les Médecins & par les Historiens de ce
» temps, *morbus gallicus*.

De toute antiquité, on lit dans les li-
» vres de Médecine, plusieurs symptô-
» mes de la maladie vénérienne, mais
» de ces incidens, on ne peut pas con-
» clure qu'ils font les effets & les pro-
» ductions de la maladie vénérienne,
» que nous connoissons depuis les années
» 1493 & 1494.

» En jugeant sur les assertions de *Pierre*
» *Pintor*, & de *Pierre Delphini*, on peut
» affurer que les Espagnols ont commu-
» niqué aux habitans des isles Antilles en
» Amérique, le mal vénérien, & que
» les François en étoient infectés quand
» ils traversèrent l'Italie jusqu'à Naples,
» où ils trouvèrent la même maladie aussi
» meurtrière.

Les premiers Navigateurs en Améri-
» que n'ont pas dit dans leurs Journaux
» & dans leurs relations (qui sont en
» grand nombre) qu'ils avoient vu cette
» maladie chez les peuples qu'ils avoient
» découverts.

» L'Amérique, l'Afrique & les Indes

» orientales , dont les ports & les conti-
 » nens sont constamment fréquentés par
 » les Européens , n'ont cependant point
 » communiqué , jusqu'à présent , leurs
 » maladies épidémiques & endémiques à
 » cette partie du monde que nous habi-
 » tons. D'où il faut conclure , si quelque
 » croyance est due à l'histoire , que la
 » *maladie vénérienne* n'est pas sortie de
 » l'Amérique par la contagion ou l'infec-
 » tion des Espagnols ; que cette opinion
 » est si chimérique & si destituée de fon-
 » dement , qu'on peut la caractériser de
 » foiblesse d'esprit. Ceux qui ont suivi
 » sans réflexion le torrent des Auteurs
 » qui s'étoient écartés de la saine criti-
 » que , & qui s'étoient fortement préoc-
 » cupés de ces idées , pourront peut-être ,
 » après avoir lu cet examen , dire avec
 » avec nous sans hésiter. »

Nec pueros omnes credere posse reor.

Traité des Rivières & des Torrens , par le
 R. P. Frisi, Barnabite, Professeur Royal
 de Mathématiques à Milan , de la So-
 ciété Royale de Londres , de l'Institut
 de Bologne , des Académies de Péters-
 bourg , de Berlin & de Stockolm, &c.

Dvj

84 MERCURE DE FRANCE.

Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris ; augmenté du traité des Canaux navigables. Traduit de l'Italien, vol. in-4°. prix 6 liv. A Paris, de l'Imprimerie Royale.

Nous devons aux Mathématiciens Italiens plusieurs bons écrits sur la théorie des Torrens & des Rivières, la conduite & la division des eaux claires & troubles, les pentes, les directions & les variations des lits, enfin sur tous les objets qu'embrassent l'hydronométrie & l'hydraulique. Mais, comme le remarque avec justice l'Auteur du traité que nous annonçons, les spéculations de ces Mathématiciens n'ont pas été bornées au seul honneur de produire des livres ; elles ont encore beaucoup influé sur la salubrité de l'air, la commodité de la navigation, la fertilité & la sûreté des campagnes. Le Pô, qui autrefois divisé en plusieurs branches, entre Parme & Plaisance, rendoit marécageuse une partie de la Lombardie, a été circonscrit par des chaussées, & restreint à un seul lit, d'une profondeur convenable, tandis que le grand Rhin, divisé & subdivisé en Hollande, a élevé considérablement son

fond, & met chaque jour dans une situation plus malheureuse les terres voisines qu'il menace continuellement d'une ruine entière. Maratori, qui nous a donné, dans sa vingt unième dissertation sur les antiquités du moyen âge, la géographie physique de la Lombardie, dans le neuvième & dixième siècle, fait voir clairement, à compter de cette époque, les grands progrès de l'agriculture, depuis le Tefin jusqu'à la mer Adriatique. Depuis cette même époque, on a aussi bonifié en Toscane une grande partie du Val d'Arno, du Val de Chiana, ainsi que des plaines de Livourne & de Pise. Le mécanisme d'arroser les campagnes a été porté au dernier degré de perfection dans le canal de Muzza, que l'on a dérivé de l'Adda, & distribué & réparti dans tout le Lodéfan. La découverte des écluses & des retenues d'eau, faite dans le quinzième siècle, & mise en pratique dans le Padouan, a préparé la jonction que Léonard de Vinci a faite ensuite à Milan, des deux canaux navigables de l'Adda & du Tefin; & cette jonction, ajoute ici P. Frisi, a depuis servi de modèle & de méthode à plusieurs autres canaux navigables, & principalement à celui du Lan-

guedoc. Le Reno & le Pô sont les deux rivières qui ont le plus occupé les Mathématiciens d'Italie. Les travaux que ces deux rivières exigent actuellement, ont porté le P. Frisi à donner une nouvelle édition de son traité des Rivières & des Torrens. Cette édition est augmentée de différentes observations que l'Auteur a faites dans ses voyages aux Apennins, aux Alpes, & sur les bords de la mer.

Le traité des Rivières & des Torrens est divisé en trois livres. Il est question dans le premier des rivières & des torrens qui coulent sur le gravier.

» Un Philosophe solitaire, nous dit
 » le Pere Frisi en parlant de l'origine
 » des rivières, peut dans le silence de
 » son cabinet, former des doutes, &
 » mettre en question si les rivières tirent
 » leur origine de la mer plutôt que des
 » pluies & des neiges fondues. Un Philo-
 » sophe voyageur ne peut avoir à ce sujet
 » aucun doute, lorsqu'il portera les yeux
 » sur le lit de quelque rivière, & qu'il
 » voudra prendre la peine de la remon-
 » ter jusqu'à sa première source. En re-
 » montant le lit d'une rivière, on en voit le
 » fond parsemé de matières toujours plus
 » grosses, & on s'apperçoit que dans des

» espaces égaux , la chute des eaux de-
 » vient plus grande & que leur quantité
 » diminue. Cette diminution s'opère par
 » une suite continuelle de très-petites
 » différences. Le tronc principal de la
 » rivière se forme de plusieurs branches,
 » & celle-ci d'une grande quantité de
 » rameaux , par degrés toujours plus pe-
 » tits. Tout le fond & le bord du réci-
 » pient & des autres amas d'eaux affluens,
 » sont parsemés d'une quantité innom-
 » brable de très petites veines qui four-
 » nissent continuellement des filets d'eau.
 » Les premières sources sont très petites,
 » ainsi que toutes les premières rigoles ,
 » qui s'échappant de tant de différentes par-
 » ties, vont successivement former ou gros-
 » sir la rivière : on les voit distiller & couler
 » goutte à goutte des côtes humides , des
 » collines & des montagnes : la terre
 » dans les environs est tellement imbi-
 » bée & comme saturée d'eau , qu'en
 » quelqu'endroit qu'on y fasse un creux ,
 » il s'en trouve tout d'un coup rempli ;
 » enfin il est visible que c'est de la croû-
 » te même de la terre d'où sortent petit-
 » à-petit & par tous les points de sa su-
 » perficie, toutes les eaux courantes ; &
 » c'est une rêverie physique d'imaginer des
 » conduites souterraines qui portent tou-

32 MERCURE DE FRANCE.

« te une rivière de la superficie de la
« mer jusqu'à la cime des montagnes. ».
L'Auteur a joint d'autres observations à
celles-ci, qu'il faut voir dans l'ouvrage
même.

Le second livre de ce traité nous entre-
tient des vîteses & des pentes des ri-
vières ; le troisième , des rivières qui
portent des sables & des limons. Chaque
livre est subdivisé en chapitres qui con-
tiennent de très bonnes observations re-
latives à quelques rivières d'Italie , mais
dont on peut faire l'application à plu-
sieurs autres rivières. L'ouvrage est ter-
miné par un traité des canaux navigables.
« Les canaux , nous dit l'Auteur au com-
« mencement de ce traité , sont aux Na-
« tions qui habitent l'intérieur des terres
« ce qu'est la science de la marine aux
« Nations maritimes. L'art a , par ce
« moyen , pourvu aux plus grandes diffi-
« cultés que la distance des lieux éloi-
« gnés & la nature des lieux intermé-
« diaires opposoient aux secours récipro-
« ques de la société & du commerce.
« Les grandes navigations embrassent
« tout le globe , & s'étendent à tous les
« objets principaux de l'opulence & du
« luxe. Les petites navigations servent à
« procurer jusqu'aux moindres commo-

» dités, dans tous les temps & pour les
 » personnes de tous les ordres. Les premiè-
 » res présentent aux yeux, dans la difficulté
 » de leur exécution, un des plus grands
 » efforts de l'esprit humain; les secon-
 » des ne pouvant être difficiles dans leur
 » exécution, exigent souvent toute la
 » finesse de l'art & toutes les ressources
 » de l'industrie dans leur construction.
 » Les Nations les plus florissantes se sont
 » toujours occupées de ces sortes d'en-
 » treprises, en partageant ainsi les études
 » & les loisirs de la paix. Les Chinois,
 » qui nous ont prévenus de plusieurs
 » siècles dans l'invention de l'imprime-
 » rie, de la poudre & de la boussole, &
 » que nous avons cependant laissés si fort
 » en arrière dans l'application & l'usage
 » de ces différens objets; qui ont cultivé
 » l'astronomie & la peinture sans y avoir
 » jamais fait aucun progrès, & qui, dans
 » la vue de parvenir aux grandes études,
 » employent presque toute leur vie à l'étu-
 » de du mécanisme très-compiqué de leur
 » lecture & de leur écriture, n'ont jamais
 » autant mérité les louanges des Voya-
 » geurs que dans ce qui concerne la conf-
 » truction de leurs digues, de leurs ponts
 » & de leurs canaux. Parmi toutes les
 » dérivations d'eaux qui contribuent aux

90 MERCURE DE FRANCE.

» richesses & aux commodités d'un Em-
 » pire aussi vaste & aussi peuplé, celui
 » qui peut égaler la gloire de l'architec-
 » ture Européenne est le grand canal qui
 » joint les deux fleuves Kiam & Hoam-
 » bo, & qui forme une navigation con-
 » tinuée pendant plus de trois cens lieues
 » depuis Canron jusqu'à Pekin ».

Ce traité des canaux est d'autant plus intéressant que le P. Frisi y rappelle les canaux qui font le plus d'honneur à l'industrie humaine. Il avoue que l'art n'a jamais été porté si loin que dans le fameux canal de Languedoc, qui forme la communication de la mer Méditerranée avec la Garonne & l'Océan. Les barques peuvent, en onze jours, passer d'une mer à l'autre, en traversant des vallées & des montagnes, & montant jusqu'à la hauteur de 600 pieds au-dessus du niveau des deux mers. Les ports de Bordeaux & de Marseille évitent, par ce moyen, un circuit de plus de 800 lieues pour communiquer entre eux. Le P. Frisi, faute sans doute d'instructions, s'est contenté de faire mention du canal de Picardie, dont on trouvera une description satisfaisante dans le dernier volume du *Mercur*, à l'article des Nouvelles Littéraires, où il est rendu compte du discours pro-

J A N V I E R. 1775. 91
noncé à la séance publique des Sciences,
Belles-Lettres & Arts d'Amiens, le 25
Août 1774.

Requête des Filles de Salency à la Reine,
au sujet de la contestation qui s'est
élevée entre le Seigneur & les Habi-
tans de cette Paroisse, relativement à
la fête de la Rose; par M. Blin de
Sainmore. A Paris, chez Delalain &
Monory, Libraires, rue de la Comé-
die Françoisse; & chez le Jay, rue St
Jacques. Prix douze sols.

On trouve aussi chez Delalain, *Héroï-
des ou Lettres en vers*, par M. Blin de
Sainmore; quatrième édition, revue,
corrigée & augmentée. 1 vol. in-8°. prix
3 l.

Ce volume de 270 pages, contient les
Lettres de Biblis à Caunus son frère; de
Gabrielle d'Estrées à Henri IV; de Sapho
à Phaon; de Jean Calas à sa femme & à
ses enfans; de la Duchesse de la Vallière
à Louis XIV, & l'Épître à Racine. Ces
Héroïdes sont accompagnées de différens
morceaux de littérature & de poésie.
Cette édition est sans contredit la plus
complète de toutes celles qui ont paru
jusqu'à présent.

92 MERCURE DE FRANCE.

On trouve encore chez le même Libraire *Orphania*, Tragédie du même Auteur, représentée par les Comédiens du Roi, le 25 Septembre 1773, prix 1 l. 16 s.

Tous les ouvrages ci-dessus détaillés sont imprimés dans le même format, sur le même papier & avec les mêmes caractères, & peuvent se relier ensemble.

Le Jay, Libraire, rue Saint Jacques, avertit les personnes qui ont la grande édition des *Héroïdes* de M. Blin de Saint-more, ornée de gravures, qu'il n'a plus qu'un petit nombre d'exemplaires de la *Lettre de la Duchesse de la Vallière à Louis XIV*, décorée d'une superbe estampe, dessinée & gravée par M. de Saint-Aubin, d'après le célèbre tableau qu'on voit aux Carmélites. Cette *Héroïde* est précédée d'une vie de la Duchesse de la Vallière, la plus ample qui ait encore paru.

Ces différens ouvrages, trop connus & trop répandus pour que nous en fassions ici l'éloge & le détail, ne feront pas un des moindres ornemens de la Bibliothèque de l'Amateur éclairé.

Journal des causes célèbres, curieuses & intéressantes de tous les Parlemens &

La nouvelle forme que les Auteurs ont donnée à cet ouvrage le rend beaucoup plus intéressant. Il paroît actuellement un volume tous les mois. Le premier volume renferme trois causes également intéressantes. L'une contient l'histoire de ce fraticide arrivé il y a quelques années à Lyon par une machine infernale, dont les suites ne furent pas aussi funeste que l'Auteur se l'étoit promis. L'autre est l'histoire d'une femme condamnée à mort pour récelement de grossesse. Enfin la troisième est un procès singulier entre les Coëffeuses & les Peruquiers d'une grande ville du Royaume.

Cet ouvrage ne peut manquer de plaire. Il est bien écrit. Les questions de Droit y sont solidement discutées. Le succès qu'il a déjà eu ne peut qu'augmenter. Il formera dans la suite un recueil aussi varié qu'instructif pour toutes les classes de Lecteurs.

Le prix de la souscription est, pour la Province, à raison de 12 volumes par an, à commencer du premier de ce mois, de 24 l. ; & de 18 liv. pour Paris, franc de port.

*On souscrit chez le sieur LACOMBE ,
Libraire , rue Christine.*

*Considérations philosophiques sur l'action
de l'Orateur , précédées de recherches
sur la mémoire. A Paris , chez la veu-
ve Desaint , rue du Foin ; & à Caen ,
chez Manoury fils , place St Sauveur.*

L'Auteur de cet ouvrage se livre dans le premier traité à la métaphysique la plus fine, dirigée par l'expérience la plus sûre, & n'en intéresse pas moins le lecteur. Il embrasse à la fois les deux systèmes de M. le Cat & de M. Bonnet. Le premier, dans son traité des sensations, veut que le sentiment réside dans le fluide des enveloppes des nerfs. Le second prétend que les fibres du cerveau, qu'il nomme pour cela fibres sensibles, fibres organiques, sont le siège & les instrumens de nos sensations. Mais comme ces deux Ecrivains n'ont pas expliqué d'une manière satisfaisante la diversité des sensations, soit qu'elles appartiennent au même sens, soit qu'elles appartiennent à des sens différens, l'Anonyme a cru pouvoir hasarder sur ce sujet quelques conjectures, qu'il soumet de bonne-foi à la critique. Les Pricologites &

& les Physiologistes sont invités de nous communiquer leurs observations, qui pourront éclaircir cette matière. La dissertation de notre Auteur commence par l'analyse des principes de MM. Bonnet, le Cat & Condillac. Le Lecteur, peu exercé dans la métaphysique & dans la physiologie, sera en droit de se plaindre que ses analyses sont trop courtes & auroient exigé un peu plus de développement. Mais cet Ecrivain, persuadé que la clarté est toujours jointe à la précision, n'a point voulu noyer ses idées dans l'abondance des mots. C'est en suivant cette méthode qu'il explique comment les objets extérieurs agissent sur le fluide sensitif, comment l'ame éprouve une sensation & enfante une idée. On entend par ce fluide celui qui est renfermé dans de petites filières, dont les enveloppes des nerfs sont formées, fluide beaucoup plus subtil que le fluide moteur. Il n'appartient qu'à des Philosophes d'apprécier le mécanisme auquel notre Auteur a recours pour expliquer la formation des idées primitives, la liaison des idées, le souvenir & la réminiscence, la mémoire des enfans & des vieillards, les effets des accidens & des maladies sur la mémoire & plusieurs autres phénomènes. Tous ces

96 MERCURE DE FRANCE.

différens points sont traités avec sagacité. On joint au raisonnement des expériences curieuses & propres à répandre la lumière sur un sujet qui semble inaccessible à l'intelligence humaine. Parmi les vérités qui résultent de la Dissertation de l'Auteur, il y en a une qui devoit être la règle & des présomptueux qui prétendent tout expliquer, & des paresseux qui s'abandonnent de gaieté de cœur à l'ignorance & à tous les désordres qui en sont une suite nécessaire. La voici : « Il » n'est dans nos organes qu'une mesure » de force & d'activité. Nous pouvons la » laisser abâtardir ou en jouir, mais non » y ajouter. L'homme qui a donné à cette » force & à cette activité toute l'inten- » sité dont la Nature l'a rendue capable, » a rempli sa tâche ». Cet Auteur modeste avoue que notre vue est trop bornée pour connoître l'essence & la nature des choses, & que nous devons être contents d'en appercevoir quelques propriétés. Il permet qu'on leur donne le nom d'*essences* pour satisfaire notre amour propre, & ne se met point en peine de toutes ces vaines disputes que l'abus des mots a occasionnées dans toutes les Ecoles; ce sont cependant ces disputes chimériques qui ont produit, dans tous les siècles, des divisions

divisions si contraires à l'ordre de la société & aux progrès de l'esprit humain.

Notre Philosophe examine si la mémoire peut se cultiver, & quels sont les moyens de la cultiver. Il insiste sur la méthode de Quintilien comme la plus simple & la plus utile, qui est *d'apprendre par cœur, & beaucoup, & souvent, & tous les jours, s'il se peut, mais sans excès.*

M. Rollin, traitant le même sujet, remarque, comme une règle générale, qu'il faut bien entendre & concevoir nettement ce qu'on veut apprendre par cœur; l'Auteur des recherches sur la mémoire approuve la remarque de M. Rollin, & ajoute aussi, d'après lui, qu'une lecture de ce qu'on veut apprendre par cœur, répétée deux ou trois fois de soir, ayant de se mettre au lit, est d'une grande utilité. Les raisons physiques de ces préceptes pratiques sont développées dans cette dissertation. L'Auteur finit cet ouvrage, également solide & ingénieux, en disant : « Qu'il est de la mémoire » comme de l'imagination, que l'on dé- » prime & que l'on vante trop. Pour l'es- » timer son juste prix, il ne faut que » distinguer la mémoire des mots, celle

98 MERCURE DE FRANCE.

» des faits & celle des pensées. C'est la
» première qui est ordinairement le *lot*
» *des fots*, & de ces fléaux de la société
» de qui Pope dit :

» Tel est devenu fat à force de lecture,
» Qui n'eût été qu'un sot en suivant la nature.

» Qui croiroit que c'est cependant celle-
» là, & celle-là seule que l'on cultive
» dans les enfans, comme s'ils étoient
» absolument incapables de toute autre ?

» La mémoire des faits, suivant la
» pensée d'un Moderne, nous rend con-
» temporains de tous les âges & citoyens
» de tous les lieux : c'est par cultiver
» cette mémoire qu'on devroit commen-
» cer l'éducation.

» La mémoire des pensées est, sans
» contredit, la plus utile, la plus esti-
» mable, lorsqu'elle se joint à l'esprit
» de réflexion : elle lui donne ce coup-
» d'œil pénétrant, sûr & étendu, qui
» produit les Montagnes, les Leibnitz,
» les Montesquieu ».

Nous renvoyons à un autre volume
l'extrait des Considérations philosophi-
ques sur l'action de l'Orateur. Ce dernier
ouvrage devroit être adopté par les Pro-
fesseurs de Réthorique, parce qu'il réunit :

J A N V I E R. 1775. 99
sur la matière les meilleurs préceptes &
les exemples les mieux choisis.

Oraison funèbre de Louis XV, par M.
l'Abbé Coger, Professeur d'Éloquence
au Collège des Quatre Nations, &
ancien Recteur de l'Université de Pa-
ris, in 4°. chez Guillaume Després,
Imprimeur du Clergé, rue S. Jacques.

Lorsque Bossuet faisoit l'éloge funèbre
de la Reine d'Angleterre, il annonçoit que
cette Reine avoit été un spectacle proposé
aux hommes pour étudier les conseils
de la divine Providence : dans l'éloge
de Anne de Gonzague, il s'écrioit : en-
trons dans les voies de la Providence, nous
qui savons à quoi ont servi à S. Augus-
tin ses erreurs, & aux Saints pénitens
leurs péchés. Ne craignons pas de mettre
la Princesse Palatine dans ce rang, ni de
la suivre jusques dans l'incredulité où
elle étoit enfin tombée : c'est là que nous
la verrons sortir pleine de gloire & de
vertu. Plusieurs Orateurs modernes mar-
chant sur les traces de ce grand homme,
ne se sont pas bornés à décrire les vertus &
les exploits de Louis XV, ils ont aussi
donné d'utiles leçons de Morale, qui

E ij

doivent servir à l'instruction des générations qui lui survivent. Faire aimer le bien & faire éviter le mal, doit être toujours le but de l'Orateur. Autorisé par ces modèles, M. l'Abbé Coger annonce par le texte même de son discours, qu'il considérera Louis XV dans la main de la Providence, depuis le moment de sa vie jusqu'à celui de sa mort ; son texte est heureux & fécond. Le voici : » *Ipsa erit mihi in filium,* » *qui si iniquè aliquid gesserit, arguam* » *cum... misericordiam autem meam non* » *auferam ab eo.* » 2. reg. ch. 7. v. 14 & 15. Il sera mon fils, & s'il vient à s'écarter du droit chemin, j'usurai à son égard de sévérité, mais je ne retirerai pas de lui ma miséricorde.

L'Eternel a voulu récompenser, dans la personne de Louis, les vertus ; & punir les écarts d'un fils toujours l'objet de ses miséricordes. Voilà le tableau intéressant que l'Orateur trace avec le pinceau de la vérité,

Louis avoit reçu du ciel la sagesse du gouvernement, qui rendit ses peuples heureux ; & la bonté du cœur, qui lui concilia l'amour de ses Sujets. La voix du peuple, qui est celle de la vérité, avoit nommé le grand Prince, dont les mains

devoient tenir pour Louis, enfant, les rênes de l'Empire. Le portrait du Régent est dessiné avec noblesse. La reconnaissance ne permet pas à l'Orateur de taire les bienfaits que la main de cet Enfant royal versa sur la première des Universités. Il célèbre toutes ces Écoles gratuites ouvertes dans les principales villes du Royaume, & décrit toutes les merveilles que le règne de Louis offre à notre admiration dans l'ordre physique & dans l'ordre moral. « Le génie supérieur de M. le » Régent avoit préparé nos brillantes destinées ; la main sage & prudente de » Fleury fixa parmi nous le bonheur & la » gloire. » La bonté faisoit le caractère de Louis XV. Elle s'annonça dès l'aurore de ses jours. Ce fut le fruit des soins de la tendre & respectable dépositaire qui forma ses premières inclinations & ses premières paroles : la France, dit M. l'Abbé Cogér ; « la France voit aujourd'hui avec le plus vif intérêt, le même » talent héréditaire, couronné par le » même succès.

Il faut lire dans ce discours les transports de zèle & d'amour dont les François étoient enflammés pour leur Roi, & avec quelle ardeur & quelle confi-

tance ils combattirent pour sa gloire. L'Orateur a renfermé avec une précision éloquente dans deux ou trois pages tous les succès brillans du règne de Louis XV. Parmi les autres Orateurs qui ont traité le même sujet, la plupart se sont livrés à de longues épisodes. On diroit qu'ils craignent que la matière ne vienne à leur manquer. M. l'Abbé Coger tient en haleine son Lecteur jusqu'à la fin de son discours ; il l'échauffe & l'intéresse également.

Dans la seconde partie, l'Orateur montre avec la même rapidité comment le Seigneur ordonne à la guerre, à la mort, & à la maladie d'être les ministres de ses vengeances, ou plutôt les instrumens de sa miséricorde. Le tableau de nos revers & de nos disgrâces est dessiné avec fierté. L'Orateur fait intéresser en faveur du Roi & le rendre grand & cher à la nation, jusques dans ses malheurs & dans ses faiblesses, parce qu'il fait voir par tout une Providence qui vouloit exercer un grand jugement sur le Roi & sur son peuple. On ne peut lire sans attendrissement les scènes lugubres que l'Orateur déploie aux yeux des François, en décrivant les fureurs que la mort exerça si long-temps

autour du trône, après quoi il s'écrie :
 » ô Prince, aujourd'hui les délices d'une
 » grande nation, ô vous qui réglez pour
 » notre bonheur, comment ne seriez-
 » vous pas un Roi bon & sensible ? L'ad-
 » versité dont le langage est si éloquent,
 » vous a donné les premières leçons : elle
 » vous a fait connoître la dette immense
 » que vous aviez contractée envers l'Etat :
 » vous devez nous rendre les vertus &
 » l'ame de votre auguste père. Que de
 » larmes ont coulé de vos yeux dès l'âge
 » le plus tendre ! Victime de l'amour
 » conjugal ; cette Princesse généreuse qui
 » vous avoit porté dans son sein, n'a pas
 » tardé de suivre l'époux que toute la
 » France pleuroit encore. Vous avez vu
 » la mort, l'impitoyable mort, étendre
 » ses ailes sous les lambris que vous ha-
 » bitiez : vous avez reconnu combien
 » elle étoit redoutable aux Souverains. »
 Le tableau de la maladie du Roi, de ses
 sentimens de pénitence, de sa mort, est
 tracé avec la même force & la même
 précision. Cette Oraison funèbre, une
 des plus courtes qui ait paru, est une de
 celles qui renferment le plus de choses,
 & qui fassent mieux connoître tout le
 règne du Prince, objet de nos regrets &

de nos éloges. Il seroit à souhaiter que l'Orateur eût ajouté des notes historiques à la suite de son discours, pour développer les faits dont il parle. Ces notes donneroient une idée complète du règne de Louis XV.

Oraison funèbre de Louis XV, Roi de France & de Navarre, par M. l'Abbé de la Tour de Saint Paul, Archidiaque & Vicaire-Général de Castres. A Toulouse, chez d'Alles & Vitrac.

Louis fut grand dans la guerre, parce qu'il ne combattit que pour défendre son peuple & venger l'équité.

Louis fut grand dans la paix, parce qu'il en consacra les loisirs par les traits de la bienfaisance & de la piété. Tel est le point de vue sous lequel l'Orateur a présenté Louis XV d'après tous les événemens de sa vie. C'est ce rare assemblage de valeur & de bonté, d'humanité & de religion, de sagesse & de magnanimité, qui durant un règne de cinquante neuf ans, l'a rendu digne d'admiration, le modèle des vrais guerriers, ainsi que des Rois pacifiques. *Videbor in*

multitudine bonus & in bello fortis, Sag. ch. 8. Le Panégyriste parcourt avec éloquence tous les traits de la vie de son Héros, & fait voir dans toutes les circonstances de son règne l'empreinte de la véritable grandeur. Cet éloge rappelle en commençant, la joie de la nation, lorsqu'elle vit son Roi, qui jouissoit à peine de la lumière, retiré comme par miracle des bords du tombeau. Tout se réunissoit pour causer les plus vives alarmes. La mort assise au pied du trône, après avoir moissonné les têtes les plus augustes & les plus chères, couvroit déjà de ses ombres ce dernier Rejeton de la tige Royale. Ce fut par une faveur signalée de la Providence que ce Prince échappa au danger, & devint l'espoir de ses Sujets. L'Orateur, en nous montrant les douceurs de la minorité de ce Prince, peint avec intérêt toutes les qualités du Duc d'Orléans, que les loix du Royaume & la nature rendirent dépositaire de la souveraine autorité. Les heureuses qualités du jeune Roi annoncèrent bientôt le bonheur dont les peuples devoient jouir sous son règne. Les hautes vertus de Marie Lekzinska la rendirent digne de partager le trône, & firent l'éloge du

E 7

choix de Louis. Le ciel en nous enlevant un héritier dont les vertus avoient inspiré les plus grandes espérances, nous a accordé le bonheur de le voir revivre dans sa postérité. Louis XV ami de la paix, est forcé de prendre les armes pour venger la foi des Traités méprisés & les droits de l'équité. Mais ses triomphes ne lui firent jamais oublier que la véritable gloire n'est point celle que l'on obtient par le sang des hommes, mais celle que l'on mérite en travaillant au bonheur de ses semblables. Pourroit-on ne pas partager tous les dangers auxquels ce Prince se trouva exposé durant le cours de son règne; d'une extrémité à l'autre, la France, ainsi qu'une famille qui va perdre le meilleur des pères, retentit de cris lugubres, lorsqu'on vit ce Prince à la veille de succomber sous le poids de ses fatigues & de ses travaux. Louis reconnut avec joie dans ces tristes momens que la nation Françoisse aimoit ses Rois avec une sorte d'enthousiasme, & qu'elle ne fait point emprunter les dehors d'un sentiment qu'elle n'a pas. Si ce Prince fut attendri en apprenant que sa maladie avoit produit une consternation universelle, il montra à la bataille de Fontenoy qu'il

méritoit bien la tendresse de ses Sujets , & que c'est à juste titre qu'il fut proclamé Louis le Bien aimé. Le Panégyriste nous met sous les yeux tous les prodiges qui suivirent cette journée mémorable , & nous prouve que Louis cherchoit encore plus , malgré ses étonnans succès , à faire oublier le Roi victorieux pour ne montrer que le Pacificateur ; & c'est à l'amour de la paix , son inclination favorite , que nous devons les bienfaits dont son administration fut la source féconde. Il n'oublia jamais les leçons de justice , de paix & de bienfaisance qu'il reçut de son bifayeul , & ne perdit jamais de vue ce grand principe , qui devoit être gravé sur le frontispice du Palais de tous les Souverains ; que leur véritable gloire consiste à rendre leurs peuples heureux. L'Orateur insiste sur cette vérité , prouvée par l'expérience de tous les siècles , qu'ennemis de toute domination , les hommes n'oublient jamais la perte de l'égalité qu'à force de bienfaits ; que sans bienfaits l'obéissance est un joug très - pesant , la puissance devient tyrannie , les volontés particulières résistent à la volonté générale , les peuples ne tiennent plus au Souverain que par la crainte , le Prince se

E vj

trouve séparé du Sujet par la défiance, & se voit souvent obligé d'employer les armes tranchantes du despotisme pour retenir par la force, un pouvoir qu'il auroit été bien plus assuré de conserver par l'amour. Louis XV n'auroit jamais voulu s'écarter de ces maximes si précieuses à l'humanité. C'est en les prenant pour base de sa conduite qu'il devint le conseil de toutes les Puissances & le Médiateur de tous les Souverains.

L'Orateur n'a point manqué dans son discours de faire l'éloge du respect que ce Prince conserva toujours pour la religion, qu'il regardoit comme le fondement le plus solide du gouvernement des Etats, & le lien le plus fort de la société. Aussi n'eut-on pas besoin de l'exhorter dans sa cruelle maladie à recourir aux ressources consolantes que la foi chrétienne peut seule nous offrir. « Réconcilié avec son Dieu » par la ferveur de son repentir, par la » confiance en la clémence divine, Louis » règne avec lui... son règne n'est plus » en ce monde, mais son image est sur » la terre, nous l'avons cette image » créée dans le Prince qui occupe son » trône; & par une illusion consolante, » nous cessons de regretter Louis XV,

J A N V I E R. 1775. 199

» parce que nous croyons le voir revivre
» dans Louis XVI, objet précieux de notre
» amour & de nos vœux ; ce Prince vient
» effuyer nos larmes & ouvrir nos cœurs
» à l'espoir le plus doux , espoir fortifié
» par une Princesse aussi digne de partager
» son trône par l'éclat de sa naissance ,
» qu'elle mérite par ses rares vertus , de
» partager sa confiance. Plein de ces vues
» de sagesse que lui a transmis un père ,
» dont le nom ne mourra jamais dans le
» cœur des François , guidé par les prin-
» cipes sublimes de la religion , & par
» l'amour de l'humanité , ce jeune Mo-
» narque retrace déjà les nobles vertus
» de ses ayeux , & nous présage le règne
» le plus glorieux & le plus fortuné. »

L'Auteur de ce discours avoit déjà
mérité les applaudissemens du Public en
prononçant l'Oraison funèbre de Mon-
seigneur le Dauphin , père du Roi.

*Oraison funèbre de Louis XV, Roi de
France & de Navarre, surnommé le
Bien-Aimé, prononcée dans l'Eglise
Cathédrale de Tulle le 20 Septembre
1774; par M. l'Abbé Borye des Ré-
naudes, Sous-Diacre de la ville de*

xio MERCURE DE FRANCE.

Tulle. A Tulle, chez Chirac, Libraire-Imprimeur.

Louis eut des droits sur l'amour de ses peuples, il eut en mourant des droits sur la miséricorde de Dieu. L'Orateur remplit avec beaucoup d'esprit & de talent ces deux vues intéressantes qui font la division de son discours. Nous ne pouvons faire connoître tout ce qu'il y a de remarquable & d'excellent dans cette Oraison funèbre d'un jeune Orateur de 23 ans, qui s'annoncé d'une manière très-distinguée dans la carrière de l'éloquence sacrée. Il nous suffira de dire qu'il a fait un heureux emploi des expressions d'humanité, de bonté & de sentimens qui caractérisent l'ame de Louis XV. Voici comme il peint la maladie du Roi à Metz. « Ah! qu'un tel Prince méritoit » bien, Messieurs, le surnom de Bien- » Aimé! Je ne puis m'empêcher, dût-il » vous en coûter quelques larmes, de » rappeler ici les circonstances où la Na- » tion lui donna un titre aussi flatteur. » Au milieu de ses triomphes, une ma- » ladie l'arrête à Metz; le danger se dé- » clare, l'alarme se répand, la conster- » nation est dans tous les cœurs, & la

» douleur la plus profonde se peint sur
 » tous les visages. Chacun croit perdre le
 » meilleur des pères ; tous les esprits
 » paroissent égarés ; les pauvres donnent
 » aux pauvres , en disant : Priez pour le
 » Roi ; les laboureurs abandonnent leurs
 » charrues pour aller à Metz ; on se presse
 » dans la route ; on va , on vient , on
 » s'aborde sans se connoître ; on s'inter-
 » roge sans se répondre ; on redoute
 » d'être instruit : bientôt la nouvelle pat-
 » vient à Paris ; ce n'est plus qu'une
 » confusion générale ; on se lève au mi-
 » lieu de la nuit , on court en foule dans
 » les Temples , les Autels sont arrosés
 » de larmes , les prières sont interrom-
 » pues par les sanglots redoublés du Prê-
 » tre & du Peuple ; *hélas !* disoit-on en
 » pleurant , *s'il meurt , c'est pour avoir*
 » *marché à notre secours ; le jeune Dau-*
 » *phin n'est pas maître de sa douleur ;*
 » *pauvre Royaume !* s'écrie-t-il , *que vas-*
 » *tu devenir ? Quelle ressource te reste-t-il ?*
 » *Moi , un enfant ;* cependant l'espérance
 » renaît , & Louis est rendu à la Nation ;
 » la France retentit d'acclamations de
 » joie ; mille voix répètent de concert :
 » *Louis le Bien-Aimé est guéri , Louis le*
 » *Bien-Aimé est guéri. . .* Ce Prince , à la

112 MERCURE DE FRANCE.

» vue de tant de transports, & au récit
 » des alarmes qu'il avoit fait naître dans
 » le cœur de tous les Sujets, ne put rete-
 » nir ses pleurs; *ah! dit-il, qu'il est*
 » *doux d'être aimé ainsi! & qu'ai-je fait*
 » *pour le mériter!* Qu'avez-vous fait,
 » grand Roi?... notre bonheur ».

L'Orateur termine ainsi ce discours éloquent.

» Jeune Prince qui lui succédez, vous
 » seul pouviez nous consoler de la per-
 » te d'un si bon Roi : votre aurore nous
 » annonce les jours les plus sereins ; vous
 » avez fait asseoir avec vous sur le Trône
 » la justice & la bonté, & déjà toute la Na-
 » tion a ressenti les heureuses influences de
 » votre naturel bienfaisant ; un Prélat res-
 » pectable, que cette Province se glorifie
 » d'avoir possédé quelque temps, a jeté
 » de bonne heure dans votre cœur les
 » semences d'une piété douce & compa-
 » tissante ; puisse t-elle présider à toutes
 » vos démarches & vous inspirer des
 » établissemens utiles à la Religion & à
 » l'humanité ; puisse votre règne surpas-
 » ser en gloire & en bonheur celui de
 » votre prédécesseur ; puisse chacune de
 » vos actions rappeler les vertus de ce
 » bon Henri, dont le nom seul réveille

» encore la sensibilité dans le cœur de
 » tous les François; &, pour renfermer
 » tous nos vœux en un mot; vivez, &
 » nous serons heureux ».

** DISCOURS de M. de La moignon de
 Malesherbes.*

En présentant aux Lecteurs ces monu-
 mens respectables de la vertu & du gé-
 nie, bien loin de penser à s'ériger en
 juge de ce qui est fort au-dessus de la
 critique & de l'éloge, on n'a pas même
 prétendu qu'un tribut particulier d'admi-
 ration & de reconnaissance pût être dis-
 tingué parmi les acclamations de la Fran-
 ce entière & de l'Europe éclairée. On n'a
 eu d'autre idée que d'honorer ce Journal,
 plus répandu qu'aucun autre recueil de
 ce genre, en y insérant ces chefs d'œu-
 vre d'éloquence patriotique. On a remar-
 qué il y a long-temps que cet art sublime
 de la persuasion, cet art de régner par la
 parole, n'avait guères été porté à ce de-
 gré supérieur où elle produit des émo-
 tions profondes & universelles, que dans

** Les deux articles suivans sont de M. de
 la Harpe.*

114 MERCURE DE FRANCE.

les anciennes Républiques, dans ces Gouvernemens orageux, où de grandes ames, fortement affectées de grands intérêts, parlaient devant un peuple rassemblé. C'est-là que l'éloquence était vraiment la dominatrice des cœurs. A Rome, dans la capitale des Nations, c'était le levier qui remuait le monde. On a quelque peine aujourd'hui à mettre à côté de ces productions si importantes & si pathétiques, les plus beaux morceaux des Orateurs modernes, qui, malgré tout leur mérite qu'on est bien loin de contester, ne peuvent guères être que de magnifiques lieux communs de morale, ou de panégyrique, & des efforts d'esprit plus ou moins heureux. Il semble que parmi nous l'éloquence ne pouvait redevenir auguste qu'au moment où elle se mêlerait aux intérêts publics, lorsqu'elle pourrait paraître dans toute sa pompe, entre un Magistrat qui annoncerait la vérité & un Prince qui voudrait l'entendre. Pour remplir ce rôle si vénérable d'un dépositaire des loix, qui recommande un Peuple à son Souverain, le nom de Lamoignon était un heureux présage, & l'on a vu dans les Discours que nous allons transcrire, que l'ame & les talens de M.

de Malesherbes n'étaient pas au dessous de cette sublime fonction. Que son éloquence est noble & touchante ! ce n'est pas seulement la dignité du Magistrat, c'est sur tout la sensibilité du Patriote ; c'est une âme toute pénétrée de l'amour du bien-public ; ce sont de grandes & sublimes vérités, ce sont les principes les plus féconds du bonheur des Peuples, énoncés non pas avec le faste d'un Rhéteur, qui semble vouloir mettre l'orgueil de son art au-dessus de l'orgueil du Trône, mais avec l'effusion d'un cœur vertueux & sensible, parlant pour les Citoyens au Monarque qui veut les rendre heureux.

Si la perfection du style pouvait encore être comptée pour quelque chose après des mérites si supérieurs, on remarquerait que ces Discours sont des modèles de bon goût dans le siècle des phrases, comme ils sont des monumens & des leçons de vertu dans un siècle de corruption.

DISCOURS de M. de Lamoignon de Malesherbes, Premier Président de la Cour des Aides de Paris, à M. le Comte d'Artois, lors du rétablisse-

Du Samedi 12 Novembre 1774.

MONSIEUR,

« Nous ignorons encore ce que con-
 » tiennent les Loix qui vont être pu-
 » bliées : nous les attendons avec soumis-
 » sion & avec confiance ; avec la sou-
 » mission due aux volontés du Roi notre
 » Maître, avec la confiance due à un Roi
 » qui ne s'est fait connaître que par des
 » actes de justice, de raison, d'humani-
 » té.

« Le Roi vient d'avoir sous les yeux,
 » Monseigneur, le spectacle le plus flat-
 » teur pour un grand Prince, & le plus
 » attendrissant pour une ame sensible,
 » celui des acclamations libres & sincè-
 » res de toute une Nation. C'est cette
 » Nation dont la reconnaissance a précé-
 » dé, pour ainsi dire, les bienfaits du
 » Roi, & au vœu de laquelle le Roi a
 » répondu, en la consultant sur le choix
 » de ses Ministres, en nommant, d'après
 » le suffrage public, les dépositaires de
 » sa puissance.

« Ces témoignages éclatans de l'amour
 » des Français pour leurs Maîtres, seront

« éternellement gravés dans le cœur du
 « Roi, & sans doute ils banniront pour
 « toujours ces sombres défiances, qui
 « sont également le malheur des Princes
 « & celui des Peuples.

« S'il s'élevait jamais de ces génies
 « inquiets, qui ne peuvent avoir d'exis-
 « tence que par les troubles, s'ils osaient
 « faire entendre ces maximes foneftes;

« Que la puissance n'est jamais assez
 « respectée quand la terreur ne marche
 « pas devant elle;

« Que l'administration doit être un
 « mystère caché aux regards du Peuple,
 « parce que le Peuple tend toujours à se
 « soustraire à l'obéissance, & que toutes
 « ses représentations, ses supplications
 « même sont des commencemens de ré-
 « volte;

« Que l'autorité est intéressée à sou-
 « tenir tous ceux qui ont eu le pouvoir
 « en main, lors même qu'ils en ont
 « abusé;

« Enfin, que les plus fidèles Sujets
 « d'un Roi, sont ceux qui se dévouent à
 « la haine du Peuple;

« Alors, Monseigneur, sans recourir
 « à ce qui s'est passé, dans les jours heu-
 « reux de Saint Louis, de Charles V, de

» Louis XII, de Henri IV, il suffi
 » au Roi de se rappeler ce qu'il a
 » dans les premiers instans de son régn
 » Et vous, Monseigneur, qui en avez é
 » témoin, & qui êtes assis à côté du Tré
 » ne, nous espérons que vous lui retra
 » cerez sans cesse avec quelle tendresse
 » quelle franchise, quelle effusion d
 » cœur la Nation entière s'est jetée en
 » tre les bras de son jeune Souverain.

» C'est ce que la France attend de
 » vous, Monseigneur, de vous, & de
 » ceux qui, comme vous, sont chers au
 » Roi & s'intéressent à sa gloire.

» Tandis que presque tous les momens
 » du Roi sont consacrés aux soins pé-
 » nibles du gouvernement, & que peut-
 » être on emploiera bien des séductions
 » pour empêcher la vérité de parvenir
 » jusqu'à lui, ce sera vous qui irez re-
 » cueillir les vœux du Pèuple, qui en
 » ferez le fidèle interprète, qui entre-
 » tiendrez entre le Roi & la Nation cette
 » relation continuelle, cette précieuse
 » intelligence, j'oserai dire, cette con-
 » fiance intime qui, dans ce moment,
 » fait notre bonheur, & qui est néces-
 » faire pour la prospérité des Empires ».

Discours dans l'assemblée de la Cour des Aides.

MESSIEURS,

» Notre ancien usage est de nous as-
 » sembler chaque année pour nous en-
 » tretenir des pertes que nous avons
 » faites, & nous exhorter réciproque-
 » ment à la pratique des devoirs essen-
 » tiels de la Magistrature.

» Le respect nous impose silence sur
 » les malheurs que nous avons éprouvés.
 » Nous ne devons plus y considérer que
 » la main juste & bienfaisante, qui nous
 » rend à nos fonctions; & , on peut le
 » dire sans témérité, d'après le Roi lui-
 » même, au vœu de la Nation.

» Mais quel est le genre de vertu au-
 » quel on peut exhorter des Magistrats
 » tels que vous?

» Il en est une, Messieurs, qui est la
 » base de toutes les autres, & qui dans
 » ce moment doit être l'unique mobile
 » de toutes les actions des Magistrats;
 » je dirai plus, de celle de tous les Fran-
 » çais, L'AMOUR DU BIEN PUBLIC.

» Ne perdons point un moment pré-
 » cieux qui doit devenir l'époque la

» plus heureuse de cette Monarchie.
 » Un jeune Roi est monté sur le Trô-
 » ne avec un amour ardent pour la
 » vérité, & le courage nécessaire pour
 » l'entendre : ayons celui de la lui faire
 » parvenir.

» Ne regardons aucun obstacle comme
 » insurmontable : croyons au contraire
 » que celui qui vient de rendre au Peu-
 » ple ses Juges légitimes, ne voudra
 » point mettre d'entraves à leur zèle. La
 » justice est dans le cœur du Roi : la
 » Nation a tout à espérer.

» Présentons & rendons sensibles des
 » vérités importantes, & pour le Roi
 » lui-même, & pour ce Peuple qui lui
 » est cher ; mais n'oublions jamais que
 » c'est à la Nation entière que nous de-
 » vons tous nos soins.

» Dans d'autres temps nous avons pu
 » regarder comme le premier devoir de
 » revendiquer les prérogatives de la Ma-
 » gistrature : mais aujourd'hui les droits
 » de la Magistrature ne doivent nous être
 » chers que parce qu'ils sont la sauvegarde
 » des droits de tous les Citoyens. Puisque
 » nous seuls avons conservé ces deux
 » restes précieux de la constitution primi-
 » tive, le droit de nous assembler & celui
 » de

» de parler au Roi notre Souverain ,
 » pourrions-nous voir avec indifférence ,
 » pourrions-nous regarder comme étran-
 » gers pour nous , aucuns des abus sous
 » lesquels gémit notre Patrie ? Pourrions-
 » nous refuser notre organe aux autres
 » Ordres de l'Etat , qui ont perdu leurs
 » antiques représentans ? Un Roi qui
 » cherche la lumière ferait il condam-
 » né à marcher dans les ténèbres au
 » milieu d'une Nation éclairée & réduite
 » au silence ?

» Dans d'autres temps, notre unique
 » emploi était l'exécution littérale des
 » loix positives ; & cette observation
 » stricte des loix est encore notre seul
 » devoir en qualité de Juges ; c'est même
 » ce qui rend nos fonctions plus augus-
 » tes ; c'est parce que la loi est notre
 » guide , que nous ne craignons pas de
 » nous égarer. Mais aujourd'hui , quand
 » nous plaiderons en présence du Roi lé-
 » gislateur la cause de la Nation , porte-
 » rons nous le respect pour les loix ac-
 » tuellement existantes jusqu'à n'oser
 » faire connaître ce qu'elles peuvent con-
 » tenir d'abusif , de dur , ou même d'in-
 » juste ? Le devons-nous , Messieurs ,
 » nous sur-tout dépositaires de ce code si
 » redoutable.

I. Vol.

F

» Non, Messieurs, le tableau des loix
 » les plus rigoureuses sera mis par vous
 » sous les yeux d'un Roi qui veut le bon-
 » heur de ses Sujets ; & si la nécessité qui
 » les a fait introduire n'en permet pas
 » l'abolition, comptez au moins, com-
 » ptez avec assurance sur tous les soula-
 » gemens qu'on doit attendre d'une hu-
 » manité éclairée. La réformation géné-
 » rale des abus exige sans doute, & du
 » temps, & de grands travaux. Atten-
 » dons-là sans murmure : le cœur du Roi
 » nous en est garant.

» Tels sont, Messieurs, les grands
 » objets qui vous occuperont dans vos
 » Assemblées particulières, & nul de
 » vous ne me désavouera, si j'annonce
 » que vous en prenez l'engagement en
 » présence du Public assemblé, de ce Pu-
 » blic qui juge les Magistrats, qui juge
 » les Ministres, dont il n'est aucune Puif-
 » sance sur la terre qui n'ambitionne le
 » suffrage ; de ce Public, osons le dire,
 » Messieurs, à qui dans ce grand jour nous
 » nous croyons attachés par de nouveaux
 » liens, ceux de la reconnaissance.

» Messieurs, la solennité de ce jour
 » & les grands événemens qui nous frap-
 » pent, ne nous feront point oublier que

J A N V I E R. 1775. 123

» nous avons des larmes à répandre sur
» les Confrères que la mort nous a en-
» levés.

» Nous avons perdu un ancien Magis-
» trat *, qu'une tranquille philosophie,
» l'amour des Lettres & des Arts, les
» charmes plus puissans de l'amitié avaient
» déjà séparé de nous depuis bien des
» années. Attaché par des liens plus forts
» que ceux du sang même, à un frère
» dont le nom est célèbre dans l'Europe
» savante, il avait renoncé à tout pour
» être le compagnon de ses études & de
» ses travaux; il avait consacré sa vie
» entière à ce frère, qui a consacré la
» sienne à instruire son siècle & la pos-
» térité.

» Une perte plus récente vient de nous
» causer encore de nouveaux regrets. Vous
» entendez, Messieurs, que je vous par-
» le de cet autre Magistrat qui nous a
» été ravi dans un âge moins avancé **,

* M. de la Curne, Conseiller Honoraire, frère
de M. de la Curne de Sainte Pallaye, Membre de
l'Académie des Inscriptions.

** M. Petit de Leudeville, Conseiller en la
première Chambre, fils de M. le Président de Leu-
deville.

F ij

„ & qui était aussi cher à ses Confrères
 „ par la douceur de sa société, qu'utile
 „ dans ce Tribunal par la justesse de son
 „ esprit & la vertu la plus pure. Vous
 „ savez tous, Messieurs, combien il était
 „ fidèle ami, parent tendre, zélé Ci-
 „ toyen, zélé Magistrat; mais vous igno-
 „ rez peut-être jusqu'à quel point son
 „ attachement pour cette Compagnie s'est
 „ signalé dans les derniers instans de sa
 „ vie. Il était entouré d'une famille ver-
 „ tueuse & à laquelle il était cher, d'une
 „ Epouse en larmes, d'un fils son uni-
 „ que espérance; ses vœux se tournèrent
 „ vers vous, Messieurs, vers la Compa-
 „ gnie alors dispersée, alors gémissante
 „ sous les coups qui avaient frappé toute
 „ la Magistrature; &, sans être effrayé
 „ du malheur des temps, il chargea ceux
 „ qui lui survivraient de vous demander,
 „ comme la faveur la plus précieuse,
 „ d'adopter son fils. Ce dernier desir d'un
 „ père expirant me fut porté dans la re-
 „ traite où j'étais confiné; la lettre était
 „ écrite de la main de sa veuve éplorée;
 „ & j'osai la comparer à ces illustres Ré-
 „ publicaines, qui, dans les plus grands
 „ désastres, allaient féliciter celui qui
 „ n'avait pas désespéré du salut de la Pa-
 „ trie.

» J'ai pensé, Messieurs, que cette anecdote touchante n'était pas indigne d'être rapportée dans cette auguste Assemblée; elle honore la mémoire de celui que nous pleurons, & elle doit nous rendre bien cher le jeune homme, que le Roi nommera sans doute pour remplacer un père si respectable.

» Au milieu de tant de malheurs, félicitons-nous, Messieurs, de retrouver à notre tête le plus ancien de tous les Magistrats du Royaume*, & je puis dire sans exagération, le plus vertueux & le plus passionné pour le bien public. Ses organes affaiblis nous privent de la consolation de le voir assis parmi nous; mais son ame sera toujours présente à nos délibérations. Pendant quatre ans de malheurs, vous l'avez vu, Messieurs, constamment & uniquement occupé de la grande affaire de l'Etat, & quand tout semblait désespéré, ne perdre jamais, ni le courage, ni l'espérance; & nous, après quatre ans d'absence, avec quelle tendresse avons-nous été reçus dans ses bras pa-

* M. Gayot, Doyen de la Cour des Aides, reçu le 18 Décembre 1702.

„ ternels ; avec quelle satisfaction avons-
 „ nous retrouvé en lui , non cette raison
 „ froide & indifférente qui semble être
 „ le partage des vieillards , mais cette
 „ chaleur de sentiment qui ne brille que
 „ dans la jeunesse. Vous le savez , Mes-
 „ sieurs , que s'il était possible que le zèle
 „ des Magistrats pour le bien public eût
 „ jamais besoin d'être animé , ce serait
 „ chez ce Vieillard presque centenaire ,
 „ qu'il faudrait aller chercher les étincel-
 „ les du feu dont il est embrasé.

„ GENS DU ROI, si l'antiquité a pro-
 „ duit les Orateurs célèbres qui sont en-
 „ core aujourd'hui nos modèles , c'est
 „ dans ces fameuses Républiques où un
 „ simple Citoyen pouvait discuter les
 „ plus grands intérêts de l'Etat en pré-
 „ sence du Peuple. Aujourd'hui c'est à
 „ vous seuls qu'est réservé le droit émi-
 „ nent , & de parler au Peuple , & de
 „ veiller à l'intérêt public. Exercés depuis
 „ long-temps dans cet auguste ministère,
 „ accoutumés à préparer les oracles de la
 „ Justice, honorés de la confiance de ce
 „ Public, dont vous êtes les défenseurs,
 „ la Cour attend tout de votre zèle &
 „ de vos lumières ; elle en attend , sur-
 „ tout dans cet instant mémorable , de

» nouveaux efforts pour démasquer l'ini-
 » quité, pour faire triompher la vérité,
 » pour seconder les vues patriotiques d'un
 » Roi qui ne voudra régner que par la
 » Justice.

» Et vous, ORATEURS DU BARREAU,
 » vous qui avez pu sacrifier à la rigueur
 » des principes les intérêts les plus chers
 » à presque tous les hommes, sortez, il
 » est temps, de ces retraites respectables,
 » où vos talens ont été si long-temps en-
 » sevelis, & venez recevoir des mains
 » du Public la seule récompense digne
 » de vos vertus.

» Paraissez aussi, vous qui, dans les
 » temps les plus malheureux, fûtes tou-
 » jours de courageux défenseurs des Ci-
 » toyens; vous dont la présence a soutenu
 » plus d'une fois la Justice chancelante,
 » & qui, dans ce jour fortuné, jouissez
 » du bonheur de vous voir réunis à ces
 » illustres Confrères, dont vos cœurs
 » n'ont jamais été séparés.

Puisse la concorde régner éternelle-
 » ment dans cet Ordre déjà si célèbre par
 » la science, par le génie, par l'intégrité,
 » par une constance éprouvée dans de
 » longues adversités.

» Magistrats, Orateurs, Citoyens de
 Fiv

128 MERCURE DE FRANCE.

» tous les Ordres, n'oublions jamais que
» que le plus grand attentat contre une
» Nation est de semer un germe de divi-
» sions intestines dans chaque Province,
» dans chaque Ville, dans chaque Corps,
» dans chaque Famille, & que le plus
» grand bienfait du Monarque, aujourd'hui
» si cher à son Peuple, est d'avoir
» paru en Pacificateur dans le Temple de
» la Justice.

» Couronnons l'ouvrage qu'il a si glorieusement
» commencé, & achevons de
» confondre les auteurs des calamités pu-
» bliques, en arrachant de nos cœurs
» tous les levains de discorde, & faisant
» luire, après les orages, le jour le plus
» pur, le plus calme, le plus serein.

» Il est prêt à luire sur nous, Messieurs,
» ce jour tant désiré. Oublions les mal-
» heurs, excusons les faiblesses, sacrifi-
» ons les ressentimens, & ne nous per-
» mettons qu'une noble émulation tou-
» jours dirigée vers le bien public.

Discours au Roi.

Du 27 Novembre 1774.

SIRE,

» Le premier instant de votre règne :

» été marqué par des acclamations, témoignages de l'amour des Peuples & de leurs espérances.

» Ceux qui n'avaient point encore été admis aux pieds de votre Trône, ont aujourd'hui l'avantage de pouvoir être les Interprètes d'un peuple heureux.

» Votre règne, Sire, sera celui de la Justice. Vos immortels Ancêtres ont occupé & affermi pendant huit cens ans le premier Trône de l'Univers; après huit siècles de combats & de gloire, il est temps d'obtenir la tranquillité & le bonheur.

» Le temps est venu, Sire, où les hommes plus éclairés savent que les vertus qu'ils doivent révéler sont les vertus pacifiques, la bienfaisance, & sur-tout la justice, qui est la vraie bienfaisance des Rois.

» C'était un Législateur que nous demandions, Sire, & les premiers Actes de votre administration ont fait reconnaître en Votre Majesté celui que la Providence nous a destiné.

» Des Loix sages introduiront des mœurs pures; des Loix sages rendront l'Etat puissant par le bonheur des Particuliers; des Loix sages peuvent seules

F v

» rendre le bonheur du Peuple solide &
 » durable : car les effers de la seule bien-
 » faisance ne sont jamais que momen-
 » tanés.

» Ministres de la Loi, nous oserons offrir
 » à Votre Majesté le fruit de nos travaux
 » & de notre expérience, & Elle ne nous
 » refusera pas la gloire de contribuer aux
 » grandes réformations que dictera sa sa-
 » gesse. Heureux si notre existence peut
 » devenir utile, & à un Roi, (il nous
 » est permis de le dire après Votre Ma-
 » jesté elle même) à un Roi qui nous
 » rend au vœu de la Nation, & à la Na-
 » tion à qui nous devons le retour des
 » bontés du Roi, notre Maître.

» Après tant de bienfaits, Sire, ce
 » sont les seuls vœux que nous puissions
 » encore former.

Discours à la Reine.

M A D A M E ,

» LA justice est la vertu des grands
 » Rois ; la bonté semble être le partage
 » d'une Reine adorée de son peuple.

» On avait déjà vu votre ame sensible
 » émue des pleurs des malheureux , &

» vos mains bienfaisantes avoient daigné
 » les secourir. Le cri de leur reconnaif-
 » sance s'étoit fait entendre jusques dans
 » les déserts où nous étions relégués.

» Rappelés par le Roi dans la Capi-
 » tale, nous avons trouvé un peuple en-
 » tier prosterné aux pieds de ses Maîtres,
 » partagé entre le respect & la tendresse,
 » également captivé par les bienfaits du
 » Roi, & par la touchante affabilité de
 » Votre Majesté.

» Il nous est enfin permis de porter nos
 » hommages à Votre Majesté elle-même,
 » & nous rendons grâces au Ciel, Ma-
 » dame, d'avoir donné à la France la
 » Princesse la plus digne de faire le bon-
 » heur d'un Roi qui fait celui de toute
 » la Nation. »

Essai sur les Jardins. Par M. Vatelet,
 de l'Académie Française, & Hono-
 raire de l'Académie Royale de Pein-
 ture & de Sculpture, &c.

Fortunatus & ille deos qui novit agrestes.

VING.

A Paris, chez Saillant & Nyon, rue
 St Jean de Beauvais; & chez Pissot,
 quai de Conty.

F vj

Cet ouvrage est d'un Amateur éclairé & sensible qui, en énonçant ses idées, rend compte de ses jouissances. Il parle des Arts en homme instruit & délicat; il parle de la Nature en homme heureux. On ne pouvait prendre d'ailleurs un moment plus favorable pour écrire sur les jardins. Tous les possesseurs s'occupent aujourd'hui à mettre du goût & de la volupté où l'on ne mettait auparavant que de la magnificence. Un esprit d'imitation, en tout temps naturel aux Français, a fait chez eux ce qu'aurait dû faire l'intérêt de leur plaisir. Ils se sont rapprochés de la Nature en ne songeant qu'à imiter les Anglais. Peut-être trouvera-t-on singulier qu'une Nation, qui passe pour être réfléchissante & mélancolique, ait devancé une Nation vive & légère dans une science d'agrément & dans la recherche du plaisir. Mais il faut observer que la culture des jardins, & en général toute culture champêtre, est un goût solitaire, ami de la réflexion, fait pour amuser le loisir & la retraite; & que d'ailleurs en Angleterre les Seigneurs habitent beaucoup plus longtemps & plus volontiers leurs maisons de campagne que la Noblesse Française. No-

re Nation goûte davantage les amusemens de la ville. Elle les porte jusques dans le séjour des champs, & les Français ont dû perfectionner l'art de donner une fête, tandis que les Anglais embellissaient leurs jardins.

Au surplus, M. Vatelet n'adopte aucun système exclusivement. Son goût paraît trop exercé pour se rendre esclave de l'imitation. Les connaissances qu'il puise dans l'art de la peinture, sur ses effets, les points de vue, les groupes, les décorations, étendent ses idées sur l'art d'orner les jardins. Il y joint des descriptions agréables & riantes. Nous mettrons sous les yeux de nos Lecteurs quelques-uns de ces tableaux, après leur avoir exposé d'abord les premières vues de l'Auteur sur la nature champêtre. Il commence par nous rappeler ce goût général qui entraîne à la campagne les habitans des villes au retour du printemps.

« C'est principalement au retour de la
 » saison où la Nature semble se représen-
 » duire, que tout les porte à jouir des
 » bienfaits qui leur sont offerts. C'est dans
 » ces momens, qu'entraînés hors des murs
 » qui les emprisonnent, & semblables à
 » des captifs échappés, ils se répandent

134 MERCURE DE FRANCE.

» dans les lieux spacieux & aérés. On les
 » voit errer autour des villes, monter les
 » côteaux, courir après un air plus pur que
 » celui qu'ils respiraient. Ils obéissent
 » ainsi à l'intention de la Nature; elle
 » leur sourit, les encourage. . . . C'est
 » d'après les sollicitations de sa voix
 » douce & persuasive, que la plus grande
 » partie des habitans des villes vont
 » jouir du calme des campagnes. Ils y
 » construisent des demeures, ils veulent
 » les rendre agréables, & cherchent dans
 » les soins attachés à ces établissemens,
 » des occupations & des plaisirs tranqui-
 » les, dont ils ont un desir vague, une
 » pensée confuse, mais un besoin cer-
 » rain : & comme il n'est pas d'homme
 » qui n'ait imaginé quelque fiction rela-
 » tive à ses penchans, il n'en est guère
 » qui n'ait, sur tout au printemps, for-
 » mé le projet d'une retraite champêtre.
 » C'est un des romans que chacun se com-
 » pose, comme on fait celui de ses
 » amours, de son ambition & de sa for-
 » tune ».

» En jouissant de la nature, l'homme
 » la veut orner. Aux présens de sa fécon-
 » dité il veut joindre les inventions de
 » sa propre industrie. C'est pour parvenir

» à cette perfection de jouissance qu'on
 » distingue des nuances dans l'agrément
 » des lieux où l'on trouve plaisir à s'ar-
 » rêter. On s'y prépare des repos com-
 » modes , on cherche des aspects qui at-
 » tachent ; il faut que les arbres entrelas-
 » sés & transformés en berceau , rendent
 » l'ombre plus épaisse ; leurs formes, leur
 » choix , leurs variétés , ajoutent un prix
 » à leur usage. Les fleurs , qui avaient
 » arrêté la vue dans les champs & dans
 » les prairies où la Nature les sème au
 » hasard , sont rassemblées pour ne plus
 » échapper aux regards qui les quittaient
 » avec peine. On veut , par des soins
 » nouveaux , leur donner des perfections
 » que la Nature semblait leur avoir re-
 » fusées. C'est alors que l'homme occu-
 » pé de sentimens si doux , que l'amour ,
 » la tendresse filiale & l'amitié produi-
 » sent, trouve à ces sentimens un sur-
 » croît de charmes , s'il s'y abandonne
 » dans les lieux solitaires , où les oiseaux
 » mêlent aux impressions de sa sensibili-
 » lité celle de leur bonheur ; où l'eau
 » qui tombe & roule , prolonge par la
 » continuité de son bruit , une rêverie
 » qui plaît ; où la verdure & les fleurs
 » choisies sur l'émail desquelles la vue se

136 MERCURE DE FRANCE.

» repose , font jouir les regards & l'odorat , sans causer à l'ame une trop grande distraction ».

M. Vatelet rapporte sur tout l'embellissement des jardins à la vanité qu'il appelle *ostensive* , au plaisir de montrer ses possessions & son goût , & il est très-sûr que la vanité a nourri de tout temps les arts du luxe. Avant de parler de ce qu'on appelle proprement un jardin , il donne une description très-intéressante de ce qu'il nomme une ferme ornée , & cet ordre est très naturel , puisque l'utile à dû précéder l'agréable. Il passe ensuite aux parcs anciens , qui n'étaient guères qu'un magnifique ennui. Enfin il vient à l'art de décorer les parcs modernes , art établi sur trois moyens principaux , le *pittoresque* , le *poétique* & le *romanesque*. On sent combien le premier est essentiel , la nature du terrain , l'exposition , les arbres , les eaux , les espaces , les fleurs , les grottes , les rochers , voilà les beautés qu'offre la Nature pittoresque & que l'art peut mettre en œuvre. M. Vatelet ne fait pas , à beaucoup près , autant de cas du *poétique* , genre de composition emprunté des Mythologies , des usages & des costumes anciens ou étran-

gers, & dont le but est de faire en sorte qu'on se croie un moment transporté dans des temps & des climats éloignés de nous. Les figures & les inscriptions viennent au secours des sites & des accidens, pour produire cet effet le plus souvent faible & incertain.

Le *romanesque* consiste à offrir des scènes à l'imagination; « tel serait, par » exemple, un lieu très sauvage où des » torrens se précipiteraient dans des val- » lons creux; où des rochers, des arbres » tristes, le bruit des eaux, répété par les » antres multipliés, porteraient dans » l'âme une sorte d'effroi; où l'on apper- » cevrait des fumées épaisses, des feux » sortans de quelques forges, de quel- » ques verreries cachées; où l'on enten- » drait les bruits de plusieurs machines, » dont les mouvemens pénibles & les » roues gémissantes, rappelleraient les » plaintes & les cris des esprits malfai- » sans. Ces images d'un désert magique, » d'un lieu propre aux évocations, aux- » quelles se joindraient les accidens & » les sons qui leur conviennent, présen- » teraient un romanesque auquel la pan- » tomime même ne serait pas nécessaire. » En effet, l'imagination émue serait

138 MERCURE DE FRANCE.

» prête à la suppléer; & dans l'instant où
» le jour s'obscurcirait, où les ombres de
» la nuit répandraient la tristesse qui leur
» est propre, & les illusions qui les ac-
» compagnent; peu s'en faudrait qu'on
» ne crût voir dans ce désert des Démon,
» des Magiciens & des monstres ».

L'Auteur passe à l'examen des lieux de
plaisance, & il rend sensibles les nuan-
ces principales de ces divers établisse-
mens, dont il résume ainsi les principes.

» Dans ceux de campagne, l'utile doit
» prévaloir absolument sur l'agréable, &
» former la base du plaisir qu'on s'y pré-
» pare.

» Dans les parcs, l'utile doit prêter
» des secours à l'agrément, & l'art doit
» être subordonné généralement à la Na-
» ture.

» Dans les lieux de plaisance, l'art peut
» s'arroger le droit de se montrer avec
» moins de réserve.

» Enfin, dans les jardins destinés à
» des sensations plus délicates & plus ré-
» cherchées, l'artifice & la richesse em-
» ployés à des effets surnaturels & à des
» prodiges, s'efforcent de l'emporter sur
» la Nature ».

En commençant l'article des jardins

proprement dits, l'Auteur observe, avec beaucoup de justesse, que l'art du Peintre est beaucoup plus propre à les décorer que celui de l'Architecte qu'on a coutume de charger de ce soin.

» Des Arts connus, celui qui a le plus de relations d'idées avec l'art des jardins, c'est celui de la Peinture.

» L'Architecture s'en est cependant presque toujours occupée jusqu'ici, & il était assez naturel que ne regardant pas les jardins comme susceptibles d'une certaine perfection libérale qu'on y desire aujourd'hui, l'Artiste à qui l'on confiait le soin des édifices, fût chargé de ce qui ne semblait en être que les accessoires. D'ailleurs on appercevait une relation, en apparence assez fondée, entre les formes adoptées pour les jardins, & celles qu'employait l'architecture; mais on ne faisait pas attention à la différence qu'apporte dans les deux arts la seule nature des plans sur lesquels ils s'exercent.

» L'Architecte, dans la partie libérale de son art, a pour objet de rendre agréable toutes les parties d'un plan vertical.

» Le Décorateur des jardins exerce ses

» talens, pour embellir un plan horizon-
 » tal.

» Le premier doit satisfaire, le plutôt
 » & avec le moins d'efforts possibles, le
 » spectateur qui ne destine à son plaisir
 » que des regards & quelques momens.

» Le second ne doit découvrir que
 » l'une après l'autre les beautés de son
 » ouvrage, à ceux qui consacrent à cette
 » jouissance des heures entières.

» D'après des intentions si différentes,
 » les plans simples, les formes symmé-
 » triques, les proportions faciles à saisir,
 » les masses régulières seront préférées
 » par l'Architecte; tandis que les plans
 » mystérieux, les formes dissemblables,
 » les effets plus apperçus que leurs prin-
 » cipes, les accidens qui combattent la
 » régularité, offriront les moyens les plus
 » favorables au Décorateur. La précision
 » du trait, la propreté des détails seront
 » les recherches de l'Architecture; une
 » certaine indécision pleine d'agrémens,
 » cette négligence qui sied si bien à la
 » nature, seront les finesses de l'art des
 » jardins ».

L'Auteur emploie tour-à-tour le Pein-
 tre à la composition des jardins d'un
 homme riche & éclairé, protecteur des

Arts & des Lettres , & de ceux d'un homme voluptueux ; il fait des premiers une espèce d'Elisée où il rassemble tous les grands hommes ; il veut que les jardins d'Alcine & le palais d'Armide servent de modèles aux autres. Nous citerons la première description.

» S'il est chargé de décorer d'une ma-
 » nière poétique & intéressante quelque
 » partie d'un vaste lieu de plaisance pour
 » ces hommes , qui , distingués par le
 » rang ou la richesse , le deviennent bien
 » davantage , lorsque , dans leurs amuse-
 » mens même , ils favorisent les Arts &
 » honorent les vertus & les talens ; il se
 » rappellera l'image que Virgile nous a
 » tracée de ces beaux lieux où les Héros
 » & les Sages trouvaient un repos & un
 » bonheur mérités par des bienfaits , des
 » travaux & des peines.

» Un grand espace , varié dans ses
 » plans , diversifié dans ses contours ,
 » sera le lieu de la scène. Les gazons
 » soignés s'y trouveront d'autant mieux
 » placés , qu'il s'agira de représenter un
 » lieu disposé par un pouvoir surnaturel ,
 » & que l'uniformité même de cette belle
 » verdure & l'égalité de sa nuance con-
 » tribueront à l'impression douce & tran-
 » quille qui convient au sujet.

« 42. MERCURE DE FRANCE.

» Des bosquets toujours verts cou-
» ronneront les élévations du terrain , des
» arbres groupés & disposés de manière
» que l'œil pénètre sous leurs ombrages ,
» orneront différentes parties du vallon ;
» ils étendront leurs branches sur les
» bords d'une rivière qui , semblable au
» Léthé , promènera ses eaux paisibles
» sans troubler le repos de cette belle so-
» litude. Il n'est pas nécessaire que l'onde
» ait un mouvement trop animé. Son
» rythme doit s'assortir à une harmonie
» douce & tranquille : les rives seront
» ornées de fleurs choisies & distribuées
» sans profusion.

» Dans des lieux apparens , s'offri-
» raient les statues des hommes célèbres,
» exécutée avec assez d'art & de soin ,
» pour qu'après avoir inspiré le desir de
» les considérer , on se sentît élevé par
» leur perfection , de l'idée de l'image à
» celle du Sage & du Héros.

» Les statues seraient isolées & droi-
» tes , les autres assises ou groupées. On
» aurait hasardé de ne les pas exhausser
» sur des piédestaux , dont le plan rétréci
» rend leur immobilité trop sensible. Les
» unes seraient posées sur des socles peu
» élevés ; d'autres assises sur des lits an-

riques & sous des portiques ouverts,
paraîtraient s'entretenir.

On oserait peut-être représenter dans
les routes quelques Héros à cheval ou
sur des chars; les tertres de gazon ser-
viraient à placer à leur point de vue &
à disposer pittoresquement ces compo-
sitions; les masses de feuillages & les
groupes d'arbres leur formeraient des
appuis & des oppositions, le marbre
blancs dont elles seraient formées ajou-
terait, par sa couleur même, aux
convenances d'un lieu où l'on doit s'at-
tendre à rencontrer des ombres. Quel-
ques Temples, quelques Autels con-
sacrés aux Vertus, aux Sciences, aux
Arts, aux Sentimens agréables, met-
traient de la richesse & de la diversité
dans les aspects. Des inscriptions & des
passages choisis & courts, gravés sur les
arbres ou sur des colonnes & des obé-
lisques, entretiendraient l'impression
que l'ensemble aurait inspiré, c'est-à-
dire, une mélancolie douce, une dis-
traction agréable dans lesquelles se
confondraient des sentimens nobles &
élevés, où se mêlerait le souvenir & la
réalité, où le moral soutiendrait le
poétique, & où l'un & l'autre enfin

144 , MERCURE DE FRANCE.

„ donneraient au pittoresque tout l'inté-
„ rêt dont il est susceptible.

„ On aimerait sans doute à errer dans
„ cet Elisée , dans lequel , entouré des
„ hommes les plus célèbres , le seul desir
„ d'être digne d'habiter avec eux , serait
„ un pas vers la vertu.

„ Le Compositeur de cette scène se
„ garderait d'y rien placer qui n'y con-
„ vînt. On n'y verrait pas le mausolée
„ d'un chien favori, ni le monument éle-
„ vé à la mémoire d'un oiseau. Les treil-
„ lages , les métaux choisis , les couleurs
„ brillantes , les terres & les émaux pré-
„ cieux seraient réservés pour des dé-
„ corations consacrées plus particulière-
„ ment aux délices des sens qu'aux
„ plaisirs de l'ame „.

M. Vatelet termine son ouvrage par une description très-curieuse d'un jardin Chinois , & par celle de sa propre maison. Ce dernier morceau , dont l'intérêt & l'agrément sont encore relevés par différentes inscriptions en vers , qui toutes son heureuses , mérite d'être mis , au moins en partie , sous les yeux du Lecteur. Il est adressé à un ami , en forme de lettre.

„ Si l'amitié se plaît dans les détails ;
„ &

» & si l'imagination, qui réalise dans vo-
 » tre esprit ce qui a des droits sur votre
 » cœur, vous a transporté dans ce lieu,
 » où nous désirons vous posséder ; je puis
 » hasarder de vous promener dans quel-
 » ques uns des endroits où nous nous en-
 » treteneons avec nos Hamadriades.

» Ici, c'est un vieux saule qui se pré-
 » sente au milieu d'un sentier ombragé,
 » dont les détours suivent, presque au ni-
 » veau de l'eau, le canal ombragé qui ser-
 » pente. Cet arbre a l'air d'avoir vu re-
 » nouveler plus d'une fois les habitans de
 » ce rivage.

» Son tronc noueux est encore couron-
 » né de rameaux & de feuillages : à la
 » hauteur où se portent naturellement les
 » regards, une espèce de bouche rappelle
 » l'idée des Oracles qui se faisaient au-
 » trefois entendre, sans doute pour don-
 » ner aux hommes des conseils dont ils
 » ont tant de besoin : ils ne parlent plus au-
 » jourd'hui ; mais dans ce lieu, ils écrivent
 » encore ; & voici ce que l'Hamadriade
 » veut persuader à ceux qui passent près
 » de sa retraite :

Vivez pour peu d'amis ; occupez peu d'espace ;
 Faites du bien sur-tout ; formez peu de projets.

I. Vol.

G

Vos jours seront heureux ; & , si ce bonheur passe ,
Il ne vous laissera ni remords , ni regrets.

„ A peu de distance du vieux saule se
„ trouve une espèce de cabinet en taillie
„ sur le courant de l'eau : il est appuyé
„ sur un arbre planté au-dessous , dont la
„ cime , surmontée de branches dispo-
„ sées en rond , a donné lieu d'en former
„ un siège commode. On y est entouré
„ de rameaux qui couronnent l'arbre , &
„ qui servent d'appuis de tous côtés , en
„ ne laissant de libre que l'espace néces-
„ saire pour s'y placer. Rien de si propre
„ à méditer que ce réduit où la vue ,
„ voilée pour ainsi dire , pénètre cepen-
„ dant à travers le feuillage ; où l'on en-
„ trevoit le mouvement des eaux , & où
„ leur bruit se fait assez entendre pour
„ conduire à la rêverie. Des deux côtés
„ du siège les branches semblent s'appro-
„ cher pour qu'on lise ce qui est tracé
„ sur leur écorce. L'une , dans l'incerti-
„ tude de la situation où peut se trouver
„ celui à qui elle parle , s'exprime ainsi ;

De ce riant séjour , de ce paisible ombrage

Eprouvez les charmes secrets ;

Infortunés , retrouvez-y la paix ;

Heureux ! foyez-le davantage.

« Une autre prend un ton plus réflé-
chi :

Consacrer dans l'obscurité

Ses loisirs à l'étude, à l'amitié sa vie ;

Voilà les jours dignes d'envie.

Être chéri, vaut mieux qu'être vanté.

« Si rêvant à cette maxime, dont le cœur
« est meilleur juge que l'esprit, vous
« continuez de parcourir le sentier où
« vous vous trouvez engagé, vous ap-
« percevrez bientôt un de ces ponts dont
« jè vous ai parlé.

« Douze petits bateaux soutiennent,
« à quelques pouces de la surface de l'eau,
« un plancher de cent pieds de longueur,
« assez large pour donner place à deux
« personnes. Des caisses garnies de fleurs
« sont disposées, par intervalles, des deux
« côtés. Les intervalles sont remplis par
« des treillages assemblés en lozange,
« qui, en laissant appercevoir l'eau, ras-
« surent les regards. Le pont, peint en
« blanc, émaillé de fleurs, invite à y
« descendre : les aspects y sont à chaque
« pas variés ; & , vers le milieu, l'espace
« qui s'élargit se trouve garni de sièges.

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

» On s'y arrête pour jouir du tableau
» pastoral qui s'offre de toutes parts. On y
» respire le parfum des fleurs avec la fraîcheur
» des eaux, qu'on voit de près
» s'écouler sous le plancher sur lequel on
» est assis. C'est là que vos amis passent,
» quelques soirées agréables en s'entre-
» tenant de leurs occupations, de leurs
» goûts, de leurs voyages; & l'un d'eux
» y a tracé ces vers :

Des jours heureux voici l'image.

Les Dieux sur nous versent-ils leurs faveurs ?

Ils offrent sur notre passage

Quelques aspects rians, du repos, & des fleurs.

» Mais revenons sur nos pas, & por-
» tons les jusqu'à l'extrémité de la plus
» grande île, dont nous avons déjà par-
» couru quelques parties. C'est en traver-
» sant un bois de saules, qu'on pénètre
» par des voûtes tortueuses & ombragées,
» jusqu'à l'endroit où la rivière forme
» deux canaux qui embrassent cet espace
» avant que de rejoindre le lit de la ri-
» vière.

» A cette pointe, se présente un as-
» pect sauvage. Une île déserte s'élève
» à peu de distance, & arrête la vue ; une

» digue rompue donne du mouvement à
 » l'eau, en résistant au courant qui s'ef-
 » force de la détruire ; & lorsque la ri-
 » vière est plus haute, il se forme en
 » cet endroit une cascade, qui sied très-
 » bien à ce lieu solitaire. L'isle voisine
 » n'est point meublée d'arbres qui bor-
 » nent les regards ; aussi s'étendent ils au-
 » delà : ils s'arrêtent à des édifices qui
 » font partie d'une petite ville peu dis-
 » tante. Parmi ces édifices, il en est un
 » qui se fait remarquer en dominant les
 » autres : c'est un objet peu intéressant
 » par lui-même ; mais il fut habité par
 » Héloïse : à ce nom, qui ne s'arrêteroit à
 » le considérer ! Qui ne parleroit un mo-
 » ment à cette délicate & trop malheu-
 » reuse Amante ! Après sa funeste aven-
 » ture, elle se retira dans un Monastère,
 » dont le savant, l'inquiet, l'exigeant,
 » le jaloux Abelard étoit Directeur ; &
 » c'est ce Monastère que vous voyez.

» Si lorsqu'on fait ce récit, quelques
 » jeunes personnes se trouvent présentes,
 » on peut penser qu'elles sentent s'élever
 » dans leur sein un mouvement plus pré-
 » cipité qu'à l'ordinaire ; leur regard de-
 » vient incertain & embarrassé ; elles dé-
 » tournent les yeux, & rencontrent alors

150 MERCURE DE FRANCE

» ces mots, qui (si le climat le permet-
» tait) seraient sans doute tracés sur
» un myrte.

Ces toits élevés dans les airs
Couvrent l'asyle où vécut Héloïse.
Cœurs tendres, soupirez & retenez mes vers.
Elle honora l'Amour , l'Amour l'immortalise.

» Pour quitter cette agréable position,
» on peut choisir entre plusieurs routes
» qui conduisent hors du bois de saules,
» & vers le grand lit du fleuve. Là les af-
» fects sont trop découverts pour la mé-
» ditation & la poésie.

» L'ame qui s'étend avec les regards,
» jouit à la vérité, mais d'une manière
» vague, des beautés qui l'égarent trop
» loin d'elle. Il faut qu'elle soit entourée de
» plus près, pour être inspirée ; il faut que
» moins distraite, elle éprouve dans une
» douce rêverie, des sensations dont elle
» prenne plaisir à se rendre compte. C'est
» donc d'un pas plus rapide que je vous
» ferai parcourir une route en terrasse de
» plusieurs centaines de toises, qui suit les
» contours de l'Isle, du côté du canal de
» la navigation. Les bateaux qui vien-
» nent sans cesse des Provinces mariti-
» mes, animent cette magnifique scène :

» mais elle n'inspire que l'admiration ;
 » aussi on aime à la quitter pour revenir
 » encore dans cet intérieur de canaux &
 » de promenades, que traverse un pont
 » de bois d'une longueur considérable.
 » Par la disposition des trois isles, plus
 » basses que le reste du terrain, ce pont
 » se trouve élevé à la hauteur de la tête
 » des arbres, & les riges qui le couron-
 » nent, fournissent une ombre qui trans-
 » forme ce passage en une allée couverte.
 » On s'y promène sans craindre les ar-
 » deurs du soleil, & d'espace en espace,
 » on apperçoit, à l'aide du débouché des
 » divers canaux, les points de vue que
 » cette situation rare rend infiniment pit-
 » toresques. D'espace en espace, ce pont
 » s'élargit au dessus des canaux, de ma-
 » nière à recevoir des sièges pour s'y re-
 » poser, y goûter la fraîcheur, & jouir
 » des agrémens de la vue.

» C'est de-là qu'on découvre plus par-
 » ticulièrement ces sinuosités agréables que
 » forment les eaux dans leur libre cours ;
 » & ces représentations si piquantes & si
 » fidèles que produit le reflet des objets
 » qui s'y peignent.

» Il était naturel de parler un instant
 » de ces beaux effets à ceux à qui ils peu-

152 **MERCURE DE FRANCE.**
» vent plaire. Voilà ce qu'on leur adresse.

Ici l'onde avec liberté
Serpente & réfléchit l'onde qui l'environne.
De sa franchise elle tient sa beauté ;
Son crystal plaît & ne flatte personne.

» Un moulin se présente à l'une des
» extrémités de ce pont.

» Sa vue ne manque guère d'attirer
» ceux qui ont rarement observé d'aussi
» près ces sortes de machines. On appro-
» che, & l'on se trouve dominer la roue :
» le bruit qu'elle produit, le battement
» mesuré qu'elle occasionne, & son mou-
» vement égal & successif, invitent à quel-
» ques momens de rêverie. On regarde
» avec une attention qui attache, ces
» aubes sortant du courant l'une après
» l'autre, s'élevant peu à-peu au plus
» haut degré de leur orbite, pour redef-
» cendre, se replonger & disparaître. Cet
» objet est propre sans doute à inspirer
» des réflexions, mais celles dont les
» nuances seraient trop sombres, se trou-
» veraient moins assorties au coloris du
» tableau que celle ci.

Ah ! connaissez le prix du temps,
Tandis que l'onde s'écoule,

Que la roue obéit à ses prompts mouvemens ;

De vos beaux jours le fuseau roule.

Jouissez, jouissez, ne perdez pas d'instans.

» Vous seriez encore tenté de descen-
 » dre dans de petites isles à fleur d'eau,
 » qui se trouvent soutenir différentes par-
 » ties du pont; des escaliers y condui-
 » sent. On y trouve de l'ombre, des
 » bancs & des promenades agréables,
 » mais elles sont quelquefois couvertes
 » par la rivière; aussi les peupliers anti-
 » ques qui les ombragent, portent sur
 » leur écorce des marques de différentes
 » inondations, qui ne les ont point em-
 » pêchés d'élever leur cime dans les airs.
 » Cependant un d'entr'eux, plus sensible
 » que les autres à ces accidens, s'exprime
 » ainsi. »

Dans ces climats plus d'un orage

A troublé le ciel & les cœurs.

L'onde, franchissant son rivage,

A submergé nos vergers & nos fleurs.

Dieux bienfaisans, réparez ces malheurs!

Et que les habitans d'un modeste bocage

Par vos faveurs trouvent sous nos rameaux

Quelqu'abris pour un doux repos.

A qui tient peu de place, il faut si peu d'ombrage!

G v

Journal historique & politique des principaux événemens des différentes Cours de l'Europe, sous le titre de Genève.

Ce Journal est entièrement consacré à rassembler sans aucun mélange de choses disparates, les principaux événemens de l'histoire politique, journalière & universelle, Française & Etrangère. Depuis 1772, que ce Journal a cours, il a été regardé comme le résultat le mieux fait, & rédigé avec le plus d'exactitude, de précision & de vérité, non-seulement de toutes les gazettes, mais encore des papiers publics & des Mémoires particuliers de tous les pays. Il est consulté & conservé comme l'histoire du temps présent. Le Rédacteur de ce Journal a aussi le mérite de tracer au commencement de l'année le tableau des grands intérêts des Puissances & des événemens importans, qui doivent par leur enchaînement ou par leur suite, balancer le destin des nations.

Ce Journal est de 36 cahiers par an, chaque cahier de deux feuilles & demie; il est publié le 10, le 20 & le 30 de chaque mois. On souscrit en tout temps; le prix, port franc par la Poste, est à Paris & en Province de 18 liv.

La nature considérée sous ses différens aspects ; 52 feuilles par an ; dont il paroît un cahier le premier & le quinze de chaque mois. On souscrit en tout temps ; port franc par la Poste , à Paris & en Province 12 liv.

Le savant Naturaliste qui compose cette feuille périodique , sans s'écarter des trois règnes de la nature , dont il annonce & développe en toutes occasions les richesses & les merveilles , s'attache principalement à faire connoître les procédés de pratique , pour la médecine , les sciences & les arts ; & de se rendre utile aux Lecteurs , en consultant encore plus leurs intérêts que leur curiosité. La table détaillée des matières traitées dans le Journal de l'année 1774 , suffiroit seule pour exalter non seulement les avantages , mais , on peut le dire , la nécessité d'un Journal de ce genre qui fixe les productions & les efforts réunis de la nature & de l'art pour nos besoins & pour notre agrément. C'est ce qui doit rendre ces feuilles précieuses , autant à titre de Journal , qu'à titre d'ouvrage & de collection.

160 MERCURE DE FRANCE.

la musique, & inventèrent les arriettes & le récitatif. Peu de temps après ces contemporains de Lulli, les *Scarlatti*, *Porpora*, *Vinci*, enrichirent l'orchestre d'images brillantes, mais toujours analogues au sujet, & subordonnées aux paroles que l'Acteur chantoit. Après ces grands Maîtres, vinrent *Sarri*, *Leo*, *Hasse*, trois grands Compositeurs qui suivirent exactement la déclamation chantante & la prosodie de la langue Italienne. *Vivaldi*, fameux violon, qui parut en Lombardie, forma une Chanteuse, nommée la *Faustina*, à qui il fit exécuter avec la voix tout ce qu'un violon, une flûte, un hautbois pouvoient exécuter de son temps. Le Public força, pour ainsi dire, tous les Chanteurs à suivre cette route. C'est l'époque de la décadence de la musique en Italie. Depuis l'extinction de la famille des Médicis, il n'y a plus aucun théâtre soutenu dans la patrie de la musique. L'Entrepreneur d'un opéra passager est dès-lors obligé de sacrifier au goût dominant ; il supprime les chœurs & les objets de dépense, & les Compositeurs abandonnent l'expression pour faire briller leur orchestre. C'est la conduite qu'ont tenue *Jacomelli*, *Latilla*, *Gallupi*, *Perez*

& d'autres; cette dépravation du goût a été portée si loin, que les opéra des Pergoleze, un des hommes qui a eu le plus de talent, n'eurent aucun succès à Rome & à Naples. En France, Rameau, célèbre Compositeur, a brillé dans les airs de danse & dans les chœurs, mais le goût qu'il a eu pour l'harmonie lui a trop fait négliger la mélodie : son chant est presque toujours dur & désagréable. Le plus grand défaut des Compositeurs François, est d'avoir méconnu la prosodie de notre langue. M. Rousseau lui-même, écrivain si supérieur, a négligé absolument la prosodie dans son *Devin de Village*, quoiqu'il ait fait les paroles & la musique. Il n'y a aucun de ses airs qui n'en présente des exemples choquans ; c'est qu'il n'a connu la musique en Italie que dans ces derniers temps où l'on n'observoit plus la prosodie de la langue Italienne. Nous ajouterons à cette occasion qu'il est bien étonnant que M. Grétry, quoique étranger, & ayant été élevé en Italie, ait mis en musique depuis le peu d'années qu'il est en France, douze poèmes lyriques, & que dans aucun il n'y ait pas une seule faute de prosodie contre la langue qu'il a su accentuer & articuler mieux qu'aucun naturel Fran-

L'Auteur, au commencement de son livre, paraît l'adresser à ses amis. Tous ceux qui l'auront lu désireront de l'être. L'intérêt de son style semble appartenir à des mœurs douces, & à un caractère aimable, & tous ceux qui verront la description touchante de sa retraite champêtre, désireront de l'habiter avec lui.

Le Spectateur François.

Journal amusant & intéressant dont l'objet est de tracer les mœurs, de combattre les vices, d'honorer la vertu, de faire connoître les ridicules, de mettre le précepte en action, de donner des anecdotes morales, enfin de plaire & d'instruire ; ce Journal est continué avec exactitude, & fait avec soin par un homme de Lettres, qui jouit d'une juste considération.

Il suffit de rappeler quelques-uns des sujets traités dans cet ouvrage de l'année 1774, pour donner l'idée de la manière ingénieuse & piquante avec laquelle le Spectateur fait présenter & varier ses observations, & instruire en amusant : *castigat ridendo mores.*

Les nouveaux essais de son fauteur.

J A N V I E R. 1775. 155
véridique sont très propres à démasquer
les caractères dissimulés.

La liste des animaux que Panurge fait
voir à la Foire, offre des métamorphoses
plaisantes des ridicules & des vices. Ses let-
tres sur la gaieté & l'ennui des sociétés, sur
la musique, sur les romans, sur la coquette-
rie & les modes, sur un projet de prix dra-
matique, sur les opinions populaires, sur
les spectacles, sur l'avarice, sur les arts,
sur les moyens de se faire une grande répu-
tation, &c. &c. sont remplies de traits
d'une critique déliée, & enjouée. Ses dis-
cours moraux, ses Mémoires sur la vie
de Balthasar Fumée, Poète & Roman-
cier, l'idylle Sibérienne, ses contes, ses
anecdotes, ou morales, ou critiques, ou
galantes, font de ce Journal une lecture
aussi intéressante que variée.

Ce Journal est composé de quinze ca-
hiers par an, & chaque cahier est de trois
feuilles ; ils parviennent francs de port
par la Poste.

A Paris, au prix de 9 liv.

Et en Province, prix 12 liv.

On souscrit en tout temps, chez La-
combe, Libraire à Paris, rue Christine.

On souscrit pareillement en tout temps
chez le même Libraire pour les Journaux
suivans.

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

Journal historique & politique des principaux événemens des différentes Cours de l'Europe, sous le titre de Genève.

Ce Journal est entièrement consacré à rassembler sans aucun mélange de choses disparates, les principaux événemens de l'histoire politique, journalière & universelle, Française & Etrangère. Depuis 1772, que ce Journal a cours, il a été regardé comme le résultat le mieux fait, & rédigé avec le plus d'exactitude, de précision & de vérité, non-seulement de toutes les gazettes, mais encore des papiers publics & des Mémoires particuliers de tous les pays. Il est consulté & conservé comme l'histoire du temps présent. Le Rédacteur de ce Journal a aussi le mérite de tracer au commencement de l'année le tableau des grands intérêts des Puissances & des événemens importans, qui doivent par leur enchaînement ou par leur suite, balancer le destin des nations.

Ce Journal est de 36 cahiers par an, chaque cahier de deux feuilles & demie; il est publié le 10, le 20 & le 30 de chaque mois. On souscrit en tout temps; le prix, port franc par la Poste, est à Paris & en Province de 18 liv.

La nature considérée sous ses différens aspects ; 52 feuilles par an ; dont il paroît un cahier le premier & le quinze de chaque mois. On souscrit en tout temps ; port franc par la Poste , à Paris & en Province 12 liv.

Le savant Naturaliste qui compose cette feuille périodique , sans s'écarter des trois règnes de la nature , dont il annonce & développe en toutes occasions les richesses & les merveilles , s'attache principalement à faire connoître les procédés de pratique , pour la médecine , les sciences & les arts ; & de se rendre utile aux Lecteurs , en consultant encore plus leurs intérêts que leur curiosité. La table détaillée des matières traitées dans le Journal de l'année 1774 , suffiroit seule pour exalter non seulement les avantages , mais , on peut le dire , la nécessité d'un Journal de ce genre qui fixe les productions & les efforts réunis de la nature & de l'art pour nos besoins & pour notre agrément. C'est ce qui doit rendre ces feuilles précieuses , autant à titre de Journal , qu'à titre d'ouvrage & de collection.

158 MERCURE DE FRANCE.

Journal des Dames, composé de douze volumes par an, chaque volume de cinq feuilles ; il est publié tous les mois , & l'on souscrit à volonté, à compter des époques de Janvier ou de Juillet ; prix port franc par la Poste, à Paris 12 liv. en Province 15 liv.

Ce Journal est dédié à la Reine, par Madame de Montanclos, ci-devant Baronne de Princen.

Cette Dame fait réunir dans son Journal tout ce qui peut faire connoître le mérite des personnes de son sexe, par les agrémens de leur esprit, par la sensibilité de leur cœur, par le charme de leurs grâces & de leur beauté. Les poésies, fruits d'une imagination légère, les détails des ouvrages relatifs aux Dames, l'analyse raisonnée des Pièces de vers ou de livres auxquels les Dames doivent prendre intérêt ; des anecdotes intéressantes, enfin tout ce qui peut remplir ce que le Lecteur a lieu d'attendre d'un *Journal des Dames*, se trouvent dans cette collection périodique, exécutée avec autant d'esprit que de goût.

On souscrit pour ce Journal chez la Dame Auteur, rue des Bernardins ; & chez Lacombe Libraire, rue Christine.

& d'autres; cette dépravation du goût a été portée si loin, que les opéra des Pergoleze, un des hommes qui a eu le plus de talent, n'eurent aucun succès à Rome & à Naples. En France, Rameau, célèbre Compositeur, a brillé dans les airs de danse & dans les chœurs, mais le goût qu'il a eu pour l'harmonie lui a trop fait négliger la mélodie : son chant est presque toujours dur & désagréable. Le plus grand défaut des Compositeurs François, est d'avoir méconnu la prosodie de notre langue. M. Rousseau lui-même, écrivain si supérieur, a négligé absolument la prosodie dans son *Devin de Village*, quoiqu'il ait fait les paroles & la musique. Il n'y a aucun de ses airs qui n'en présente des exemples choquans ; c'est qu'il n'a connu la musique en Italie que dans ces derniers temps où l'on n'observoit plus la prosodie de la langue Italienne. Nous ajouterons à cette occasion qu'il est bien étonnant que M. Grétry, quoique étranger, & ayant été élevé en Italie, ait mis en musique depuis le peu d'années qu'il est en France, douze poèmes lyriques, & que dans aucun il n'y ait pas une seule faute de prosodie contre la langue qu'il a su accentuer & articuler mieux qu'aucun naturel Fran-

la musique, & inventèrent les *arriettes* & le *récitatif*. Peu de temps après ces contemporains de Lulli, les *Scarlatti*, *Porpora*, *Vinci*, enrichirent l'orchestre d'images brillantes, mais toujours analogues au sujet, & subordonnées aux paroles que l'Acteur chantoit. Après ces grands Maîtres, vinrent *Sarri*, *Leo*, *Hasse*, trois grands Compositeurs qui suivirent exactement la déclamation chantante & la prosodie de la langue Italienne. *Vivaldi*, fameux violon, qui parut en Lombardie, forma une Chanteuse, nommée la *Faustina*, à qui il fit exécuter avec la voix tout ce qu'un violon, une flûte, un hautbois pouvoient exécuter de son temps. Le Public força, pour ainsi dire, tous les Chanteurs à suivre cette route. C'est l'époque de la décadence de la musique en Italie. Depuis l'extinction de la famille des Médicis, il n'y a plus aucun théâtre soutenu dans la patrie de la musique. L'Entrepreneur d'un opéra passager est dès-lors obligé de sacrifier au goût dominant ; il supprime les chœurs & les objets de dépense, & les Compositeurs abandonnent l'expression pour faire briller leur orchestre. C'est la conduite qu'ont tenue *Jacomelli*, *Latilla*, *Gallupi*, *Perez*

& d'autres; cette dépravation du goût a été portée si loin, que les opéra des Pergoleze, un des hommes qui a eu le plus de talent, n'eurent aucun succès à Rome & à Naples. En France, Rameau, célèbre Compositeur, a brillé dans les airs de danse & dans les chœurs, mais le goût qu'il a eu pour l'harmonie lui a trop fait négliger la mélodie : son chant est presque toujours dur & désagréable. Le plus grand défaut des Compositeurs François, est d'avoir méconnu la prosodie de notre langue. M. Rousseau lui-même, écrivain si supérieur, a négligé absolument la prosodie dans son *Dévin de Village*, quoiqu'il ait fait les paroles & la musique. Il n'y a aucun de ses airs qui n'en présente des exemples choquans ; c'est qu'il n'a connu la musique en Italie que dans ces derniers temps où l'on n'observoit plus la prosodie de la langue Italienne. Nous ajouterons à cette occasion qu'il est bien étonnant que M. Grétry, quoique étranger, & ayant été élevé en Italie, ait mis en musique depuis le peu d'années qu'il est en France, douze poèmes lyriques, & que dans aucun il n'y ait pas une seule faute de prosodie contre la langue qu'il a su accentuer & articuler mieux qu'aucun naturel Fran-

çois , indépendamment de l'expression toujours vraie & toujours piquante , qu'il donne aux passions & aux sentimens dont il est l'interprète le plus fidèle.

Mlle. Villers insiste sur une École de musique ; dans laquelle d'habiles maîtres apprendroient l'art du chant. Il s'agit d'abord de bien distinguer le caractère des voix : il n'y en a que de quatre espèces. Tous les hommes en général n'ont que des voix de basse & de taille ; la haute contre & le dessus sont toujours l'appanage des femmes & des castrats : ces quatre voix forment l'harmonie complète. Si la basse donne le ton , la taille est à la tierce , la haute-contre à la quinte & le dessus à l'octave. Les voix qu'on appelle *haute-contre* chez les hommes , sont ordinairement des voix forcées , qui n'ont rien de naturel , & qui rendent des sons inégaux , & triards , toutes les fois qu'elles passent au-dessus de leurs tons naturels. Le maître ne doit faire chanter un tel élève , que dans le ton qui lui est propre ; il évitera de le faire crier , sous prétexte d'augmenter le volume de sa voix ; il ne lui laissera pas même donner toute sa voix , jusqu'à qu'il soit bien sûr de son intonation.

Mlle. Villers fait dans un second dialogue, d'excellentes observations sur le travail du Poëte lyrique, & sur celui du Musicien. Ce dernier doit s'attacher à augmenter de beaucoup par le chant & par l'orchestre l'expression du sentiment, ou de l'image que présentent les vers. Il doit par conséquent examiner d'abord ce qu'ils expriment; quelle passion ils veulent peindre; y adapter le genre de musique le plus propre à l'exprimer, en saisir l'ensemble, & unir tout le morceau en un seul motif: car il n'est rien de si absurde que d'entendre dans un même air, des mesures & des mouvemens différens. Le Musicien tombe dans un défaut insupportable, lorsqu'il emploie les mots en détail, & non pas la chose: mais c'est dans ces dialogues même que nous invitons les maîtres & les amateurs, de puiser les vrais principes du goût, & de la composition de la bonne musique.

*Le septième Tome de l'Histoire Naturelle de Plin*e, traduite en François, avec le texte Latin, rétabli d'après les meilleures leçons manuscrites, accompagnée de notes critiques pour l'éclaircissement du texte; & d'observations

sur les connoissances des Anciens , comparées avec les découvertes des Modernes. A Paris , chez la Veuve Dessaint , Libraire , rue du Foin , près la rue St Jacques.

Ce septième Tome d'un Ouvrage longtemps désiré , & que les efforts infiniment louables de M. Poinfinet de Sivry , auront bientôt conduit à sa fin , comprend la Traduction & le Commentaire du dix-neuvième , du vingtième , du vingt & unième & du vingt - deuxième Livre de Plin. Dans le dix-neuvième , Plin traite de la culture du lin , & des différentes plantes des jardins. Au vingtième livre , commence l'examen intéressant des propriétés médicales de tous les végétaux. Cette matière qui semble importante d'elle-même , quel que soit l'Ecrivain instruit qui tienne la plume , le devient infiniment plus sous la main d'un des plus profonds & des plus ingénieux Auteurs de l'Antiquité : elle occupe aussi les deux livres suivans , & fera sans doute la partie essentielle du huitième volume , qui est sous presse , & qui ne tardera point à paroître. Tout le septième tome , que nous nous contentons d'annoncer ici ,

J A N V I E R. 1775. 165
& dont nous réservons l'analyse pour l'un
des Mercurès prochains , est rempli , tant
dans le texte , que dans le commentaire ,
d'une multitude de faits & d'observations
comparées , dont le fond intéresse immé-
diatement l'art de la Médecine , mais
qui, par leur manière d'être présentés, sont
également propres à captiver l'attention
de toutes les classes de Lecteurs.

Tablettes Royales de Renommée , ou Al-
manach général d'Indication des Né-
gocians , Artistes célèbres & Fabricans
des six Corps d'Arts & Métiers de la
ville de Paris & autres villes du Royau-
me; dédié & présenté à Mgr. le Dau-
phin , pour la première fois, en 1772.

Cet Ouvrage contient des notices
sommaires sur la création , les droits &
privilèges de chaque Corps ; les Statuts
& Réglemens auxquels ils sont respecti-
vement assujétis. Les noms, état & do-
miciles actuels de ceux qui les composent;
les fabriques , manufactures , machines
& nouvelles inventions , remèdes & se-
crets approuvés , &c. Une description des
principales Villes commerçantes du Ro-
yaume ; les différentes monnoies étran-

166 MERCURE DE FRANCE.

gères, pieds & mesures & leur rapport en cette Capitale. Les formalités que doivent observer les *Tireurs, Accepteurs & Porteurs* de Lettres de change, & autres objets divers, qui peuvent tendre à l'accroissement du Commerce, à la perfection des Arts, & à faire connoître les Artistes. Vol. in 8°.

Il paroîtra un nouveau supplément dans le cours de ce premier trimestre.

A Paris, chez Desnos, Libraire, & chez la Veuve Duchêne, rue St Jacques.

Calendrier intéressant, pour l'année 1775, ou *Almanach Physico - Economique*, contenant une Histoire abrégée & raisonnée des Indications qu'on a coutume d'insérer dans la plupart des Calendriers : Recueil exact & agréable de plusieurs Opérations physiques, amusantes & surprenantes, qui mettront tout le monde à portée de faire plusieurs Secrets éprouvés utiles à la Société ; &c. prix 18 sols broché & 24 s. rel. A Bouillon, & à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine,

Calendrier Lyrique, ou Chançons sur les douze mois de l'année, parodiques sur

J A N V I E R. 1775. 167
des airs connus , auxquels on a joint
un petit Recueil d'airs faciles & des
plus agréables , dédié au Roi , pour
l'année 1775 ; prix 1 livre broché &
1 livre 10 sols relié en maroquin. A
Paris , chez Mde Girard , Marchande
de Musique , à la Nouveauté , rue du
Roule.

On trouve à la même adresse.

L'Almanach Lyrique ; choix des plus jolis
airs notés , ou Passe-temps du jour ,
dédié & présenté à la Reine.

Le bon Jardinier , Almanach pour l'année
1775 , contenant une idée générale de
quatre sortes de Jardins , les règles
pour les cultiver , la manière de les
planter & celle d'élever les plus belles
fleurs : nouvelle Édition , considéra-
blement augmentée de Méthodes &
Secrets pour conserver les fleurs , les
fruits , & éviter tous les insectes des-
tructeurs des Jardins , & dans laquelle
la partie des fleurs a été entièrement
refondue par un Amateur. prix 36 sols
relié. A Paris , chez Guillyn , Quai
des Augustins , du côté du Pont Saint
Michel , au Lys d'or.

Almanach Poétique, historique, utile & curieux, avec figures, dédié au beau Sexe. Prix 15 sols. A Paris, chez Saugrain, Libraire.

Almanach, contenant un Recueil des Coëffures des Dames dans les goûts les plus modernes. Par Davault, rue de la Comédie Françoisse, seconde partie; à Paris, rue Dauphine, à l'Hôtel de Genlis.

Almanach de Versailles, année 1775; contenant une description de cette Ville; la Maison du Roi, ses Officiers; les Maisons de la Famille Royales; les Bureaux des Ministres; la Prévôté de l'Hôtel, le Gouvernement de la Ville; une notice des principaux Marchands & Négocians qui y sont établis, &c. Ouvrage utile aux personnes qui y demeurent, & à celles qui sont nécessitées à y avoir correspondance. A Versailles, chez Blaizot, Libraire, au Cabinet Littéraire; & chez les Libraires de la Ville, à Paris, chez Valade & Deschamps, Libraires, rue Saint Jacques.

Etrennes

J A N V I E R. 1775. 169
Étrennes de la Noblesse, ou Etat actuel des
Familles Nobles de France, & des
Maisons & Princes Souverains de
l'Europe, pour l'année 1775, *in-12.*
Prix 3 liv. relié. Chez Desventes de la
Doué, Libraire; rue St Jacques, vis-
à-vis le Collège de Louis-le-Grand.

Etat Militaire de France, pour l'année
1775, dix-septième édition, par MM.
Roussel & de Montandre, *in-12.* 2 l.
15 s. broché 3 liv. 5 s. relié. A Paris,
chez Guillyn, Libraire, quai des Au-
gustins.

On trouve à la même adresse l'extrait
de l'Etat Militaire, précédé d'un calen-
drier, prix 12 s.

Le Présent de la Gaïeté, ou *Étrennes*
chantantes pour la présente année. A
Paris, chez Valleyre l'aîné, rue de la
vieille Bouclerie.

Cet Almanach est un recueil de Can-
tiques sur des airs connus.

Idée de la Chine, ou *Étrennes Chinoises*,
& coup-d'œil curieux sur la religion,
les sciences, les arts, les usages & les
I. Vol. H

mœurs des peuples de la Chine.

A la même adresse.

Calendrier de la Cour, tiré des Ephémérides pour l'année 1775, contenant le lieu, le lever, le coucher, & la déclinaison du soleil, le lever & le coucher de la lune, avec la naissance des Rois, Reines, Princes & Princesses de l'Europe, imprimé pour la Famille Royale & Maison de Sa Majesté. A Paris, rue S. Jacques, chez la veuve Hérissant, Imprimeur du Roi & du Cabinet de sa Majesté.

Les délices de Cérès, de Pomone & de Flore, ou la Campagne utile & agréable, avec un précis des travaux de l'Agriculteur, du Jardinier & du Fleuriste; contenant le temps des semailles, de la floraison de chaque plante, & celui des récoltes; ornées de douze estampes relatives aux amusemens de la ville pendant chaque mois, suivies de tablettes pour écrire & dessiner tout ce que l'on désirera, en se servant de telle pointe que l'on voudra, même d'une épingle. A Paris, chez Desnos, Libraire, rue S. Jacques.

J A N V I E R. 1775. 171

Nouvelle Table des Articles contenus dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences de Paris, depuis 1666 jusqu'en 1770; dans ceux des Arts & métiers publiés par cette Académie, & dans la collection académique; par M. l'Abbé Rozier, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie de cette Ville, de Villefranche, de Dijon, &c. premier vol. in-4°. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Cette ouvrage formera quatre volumes in-4°. & seront du prix de 30 liv. pour les Souscripteurs, savoir en retirant le premier volume 12 liv.

Au 15 Mars, en retirant le second 12 liv.

Au 15 Juin, en retirant le troisième 6 l.

Et au 15 Septembre, en retirant le quatrième, rien.

Il y a eu une augmentation de 6 liv. dans le premier prix de la souscription, à cause de l'augmentation des volumes & de la dépense.

Ceux qui n'auront pas souscrit, achèteront les quatre volumes 48 livres chez Ruault.

Il n'y a point de table faite avec plus de méthode, plus de soin, plus

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

d'intelligence & qui soit en même-temps plus commode pour faciliter les recherches des personnes qui ont besoin d'un Mémoire, d'une observation, d'un fait enveloppés dans l'immensité des objets traités par les Académiciens. On a laissé en regard de la page imprimée de cette table, une page blanche, réglée, & prête à recevoir la concordance & le rapport des nouveaux volumes que le Lecteur voudra noter à mesure qu'il le croira avantageux pour ses études. L'édition de cet ouvrage, (car c'en est un, & qui demandoit qu'un Savant s'en occupât) est exécutée avec beaucoup d'attention.

M. l'Abbé Rozier continue avec succès son *Journal ou Observations sur la Physique, sur l'Histoire naturelle & sur les Arts* : avec des planches en taille-douce, dédiées à Monseigneur le Comte d'Artois.

Il paroît chaque mois un volume de dix feuilles in-4°. qui peuvent se relier à la fin de l'année, en deux tomes. Le prix de la souscription est à Paris chez l'Auteur, place & quarré Sainte Genevieve, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires des grandes villes du Royaume & des pays étrangers.

J A N V I E R. 1775. 173

Ce Journal est principalement recommandable par les excellens Mémoires qu'il renferme sur les sciences & les arts, & par les observations de M. l'Abbé Rozier, très instruit de tout ce qui concerne les sciences & les arts physiques.

RÉPONSE de M. de Voltaire à M. le Comte de Médini, Auteur d'une excellente traduction de la Henriade en vers Italiens.

A Ferney, 9 Décembre 1774.

MONSIEUR,

Je n'ose vous remercier dans votre belle langue, à laquelle vous prêtez de nouveaux charmes. D'ailleurs, ayant presque perdu la vue à l'âge de quatre-vingt & un ans, je ne puis que dicter dans ma langue Française, qui est une des filles de la vôtre. Nous n'avons commencé à parler & à écrire que d'après le siècle immortel que vous appelez le *seicento*. Je crois être dans ce *seicento* en lisant l'ouvrage dont vous m'honorez. Votre Poème n'est point une traduction; il n'en a ni la roideur, ni la faiblesse; tout paraît écrit d'un bout à l'autre avec cette élégance facile qui n'appartient qu'à la génie. Je suis persuadé qu'en lisant votre *Henriade* & la mienne on croirait que c'est moi qui suis le Traducteur.

H iij

Un mérite qui m'étonne encore plus, & dont je crois notre langue peu capable, c'est que tout votre Poème est en stances pareilles à celles de l'inimitable Ariosto & du grand Tasse son digne disciple. Je voudrais que la langue Française pût avoir cette flexibilité & cette fécondité. Elle y parviendra peut-être, puisqu'elle est devenue assez maniable pour rendre les beautés de Virgile sous la plume de M. de Lille; mais nous n'avons pas les mêmes secours que vous. Il vous est permis de raccourcir ou d'allonger les mots selon le besoin. Les inversions sont chez vous d'un grand usage. Votre poésie est une danse libre dans laquelle toutes les attitudes sont agréables, & nous dansons avec des fers aux pieds & aux mains. Voilà pourquoi nous avons plus d'un Auteur qui a essayé de faire des Poèmes en prose. C'est avouer sa faiblesse & non pas vaincre la difficulté.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie, Monsieur, de m'avoir embelli en me surpassant. Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est que vous puissiez passer par les climats que j'habite lorsque vous irez revoir Mantoue, la patrie de Virgile, notre prédécesseur & notre maître. Ce serait une grande consolation pour moi d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, & de me féliciter avec vous que vous ayez éternisé en vers italiens un poème Français, qui n'est fondé que sur la raison, & sur l'horreur de la superstition & du fanatisme. Je n'ai pu m'aider de la Fable comme ont fait souvent l'Arioste & le Tasse. La sévérité du sujet & la sagesse de notre siècle ne le permettrait pas. Quiconque tentera parmi nous d'abuser de leur exemple, en mêlant des fables anciennes ou tirées des anciennes, à des vérités sérieuses & intéressantes, ne fera jamais qu'un monstre.

J A N V I E R. 1775. 178

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime & la reconnaissance la plus respectueuse, &c.

A C A D É M I E.

I.

B É S I E R S.

L'ACADÉMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres de *Béziers*, tint son Assemblée publique, le 5 de Mai 1774, dans l'Hôtel-de Ville, en présence de Mrs. les Maire & Consuls.

M. Guibal du Rivage, Directeur, en fit l'ouverture, par un discours sur les talens que doivent avoir ceux qui veulent réussir dans la Poësie.

M. Audibert lut l'éloge de M. Pradines, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Siège Présidial de Béziers

M. Bouillet, Secrétaire, annonça les Ouvrages qui avoient été présentés à l'Académie depuis la dernière Assemblée publique; scavoir, Réflexion sur les Comètes, par M. de la *Lande*, de l'Académie Royale des Sciences de Paris; Opuscules Physiques & Chymiques, par M. *Lavois-*

H iv

fier, de la même Académie; Problème, proposé & résolu par Me. *Marie Elzéar de Valenod*, Prêtre, Chanoine du Ch. de St. Martin de Lyon, de l'Acad. des Sc. de la même Ville. M. *Perret*, Me. Coutelier de Paris, nous fit part de la première & seconde Section de l'Art du Coutelier expert en Instrumens de Chirurgie; après quoi M. Bouillet lut seulement le précis d'un Mémoire qu'il avoit lu dans une assemblée particulière, dans le cours de l'année précédente, *sur la manière dont se fait la digestion des alimens dans le corps de l'homme.*

¶ Tout ce qui sert d'aliment à l'homme, contient, a-t-il dit, une matière mucilagineuse, un suc muqueux, balsamique & presque-laiteux, imprégné de particules d'air, soit fixe, soit élastique, lequel suc pour être digéré & réduit en *chyle*, en une liqueur propre à nourrir le corps, n'a besoin que d'être extrait de substances alimenteuses; atténué, liquéfié & *animalisé*.

M. Bertholon expliqua l'influence du tonnerre sur plusieurs phénomènes curieux.

M. Carbasse, lut un Mémoire sur les causes de la mort des personnes qui se

J A N V I E R. 1775. 177

noient, & sur les moyens d'obvier à ce malheur.

Après avoir parlé de la nécessité de la respiration, & donné en abrégé la théorie de cette fonction vitale, il fait remarquer que les personnes qui se trouvent trop longtemps sous l'eau, ne peuvent y respirer, parce que l'épiglotte se fermant par sa destination naturelle, afin d'empêcher, lors de l'inspiration, l'entrée de l'air dans le poumon; ces personnes étouffent bientôt, si elles ont été précipitées subitement dans beaucoup d'eau, si elles ne savent point nager, ou n'en ont point l'habitude. Il fait voir ensuite que si ces personnes ainsi submergées, mais non encore noyées, sentant que leur respiration va leur manquer, font le moindre effort pour respirer, leur épiglotte s'ouvrant alors entièrement, ou en partie, leur glotte, au lieu d'air, ne reçoit que de l'eau, qui entre dans la trachée artère & dans les bronches, ou vésicules pulmonaires; & nécessairement ces personnes sont suffoquées, se noient & meurent apoplectiques, par les raisons qu'il en donne, si elles ne sont promptement & efficacement secourues.

Comme il ne se passe guères d'années;

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

où quelques personnes âgées ou jeunes ne se noient , en tombant inopinément dans l'eau , ou en prenant en été le bain dans la rivière d'Orb , qui coule sous les murs de Béziers , M. C. , sensible à ces malheurs , qui enlèvent à l'Etat , à la Société & à quelques familles des hommes utiles , ou des enfans qui peuvent bientôt le devenir , propose d'abord des moyens de préservation. Il exhorte Mrs. les Magistrats qui gouvernent la Ville , à choisir dans la rivière l'endroit le moins dangereux & le plus commode pour le bain , & à défendre qu'on aille se baigner dans tout autre endroit , à défendre aussi de nager qu'avec des corsets de liège , où soient adaptés des nageoires de la même matière : il les exhorte encore d'assigner des heures fixes pour prendre le bain , & de faire construire auprès de l'endroit marqué pour le bain , un logement en pierre , ou en bois , où il y ait aux heures marquées des personnes pour fournir des corsets à ceux qui n'en auroient pas eux-mêmes , & qui soient munis de linges , de poudres céphaliques , d'eaux spiritueuses , de tabac & de pipes , & que dans ce logement il y ait un lit & de quoi allumer du feu.

J A N V I E R. 1775. 179

Dans le cas , où malgré les moyens de précaution, quelqu'un viendroit à se noyer, M. C. indique des moyens de guérison, qui consistent à transporter au plutôt le malheureux dans le logement désigné, de le déshabiller promptement s'il y a lieu, de l'essuyer avec des linges bien chauds, de le réchauffer, de le rouler doucement dans le lit, de lui souffler dans le nez des poudres pénétrantes, de lui frotter les narines, les tempes, la fossière du cou, la paume des mains & la plante des pieds avec des eaux spiritueuses; telle que l'eau de la Reine de Hongrie, l'eau de Cologne, & sur-tout de lui souffler de l'air dans la bouche à plusieurs reprises, comme aussi de faire entrer dans ses narines & dans son fondement de la fumée de tabac, d'user aussi de la décoction de tabac en lavement : tous moyens de guérison qui ont réussi & qui réussissent très souvent à Paris & ailleurs.

Enfin M. Carbasse s'élève avec force contre la méthode meurtrière employée communément par le Peuple de suspendre les noyés par les pieds, après avoir prouvé par des expériences incontestables que ce qui fait périr les noyés, n'est pas

H vj

la petite quantité d'eau qui entre dans leur estomac , mais la suspension & bientôt après l'abolition de leur respiration ; & dans le cas où tous les moyens proposés seroient entièrement infructueux , il est d'avis qu'on ait recours à l'électrification.

M. l'Abbé Decugis termina la séance par le parallèle qu'il fit d'Isocrate & de Démosthène.

S P E C T A C L E S.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Samedi , 24 Décembre , on a donné au Concert Spirituel une belle symphonie de M. Gossec, ensuite *Christe Redemptor*, petit motet connu du même Auteur , qui a bien réussi , sur-tout le *Duo* de la fin. Mrs. Legros & Borel , l'ont chanté avec goût. On a beaucoup applaudi un concerto de hautbois, de la composition de M. Mathieu , & parfaitement exécuté par M. Bezozzi. Le *Cantate Domino* , motet à grand cœur de M. Langlé, ci-devant Maître du Conservatoire de Naples , a été trouvé excellent , plein de

chaleur , écrit par tout avec clarté. On a remarqué principalement le second verset , plein de noblesse & d'expression ; & le dernier chœur rempli de gaieté. Une nouvelle symphonie concertante , de M. le Duc l'aîné , jouée par M. le Duc cadet & Guénin , a été fort applaudie , comme composition & comme exécution. Mlle. Lorpin a chanté un petit motet agréable de M. Mercaux. Mlle. Lorpin est une débutante très-jeune : elle a chanté pour la première fois à ce concert le jour de la Conception ; on a senti des progrès dans son talent , & l'on a droit d'en attendre beaucoup , si elle travaille. M. Paisible a joué un concerto de violon de sa composition , dans lequel il a fait entrer différens Noëls avec beaucoup d'adresse & d'agrément. Ce qui paroît décider le jeu de M. Paisible , c'est une belle qualité de son , franche & décidée.

Ce Concert a fini par la *Nativité* , Oratoire nouveau à deux chœurs , de la composition de M. Gossec. Ce motet a eu un très-grand succès. Le premier duo est d'une musique fraîche & délicieuse ; l'air chanté par M. Legros est charmant. Le Sommeil des Bergers interrompu par des signes extraordinaires , est un morceau de symphonie d'un effet très-grand , &

182 MERCURE DE FRANCE.

même dramatique ; ainsi que le Chœur
Quel sort funeste nous menace ? Le Chœur
des Anges étoit placé sur la voûte de la
salle, & cette illusion a ajouté à l'effet de
ce morceau très-bon, mais peut-être un
peu trop long, de même que le dernier
chœur, susceptible d'être abrégé.

Le Concert du Dimanche, 25 Dé-
cembre, a commencé par une belle sym-
phonie de M. Gossec : Mde Charpantier
a chanté avec goût un joli motet, à voix
seule, de Galuppi, accompagnée par M.
André, Hautbois. M. Dupont le jeune,
a exécuté sur le violoncelle, avec beau-
coup d'applaudissement, une sonate de
sa composition, ensuite on a fait enten-
dre un motet à trois voix de M. Mereaux,
chanté avec beaucoup d'intelligence par
Mde. Larrivée, M. Legros & M. Borel.
Ce motet est d'un chant agréable, & très-
bien écrit. Mlle. Duchâteau, de la Mu-
sique de M. le Duc de Noailles, a reçu
des applaudissemens mérités dans un air
italien qu'elle a chanté avec légèreté &
avec précision.

La symphonie concertante, le concerto
de violon exécuté par M. Paisible, &
l'oratoire de M. Gossec, étoient les mê-
mes que la veille, & ont eu encore plus
de succès.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique continue les représentations d'*Azolan*. Elle se dispose à remettre incessamment sur le Théâtre *Iphigénie*, Opéra de M. Gluck.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LA *Partie de Chasse de Henri IV* occupe toujours agréablement la scène. On prépare sur ce Théâtre quelques nouveautés, telles que le *Gâteau des Rois* & le *Barbier de Séville*.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ordinaires du Roi, représentent avec le même succès *Henri IV*, Drame lyrique en trois actes. On répète la *Fausse Magie*, Comédie nouvelle mêlée d'ariettes, de M. Marmon tel & de M. Grétry.

Lettre de M. à Monsieur

A Genève, ce 20 Octobre 1774.

Vous ne pouviez vous mieux adresser qu'à moi, Monsieur, pour les deux pièces de vers latins que vous desirez connoître; elles sont véritablement de feu M. le Président d'Alco; ce Magistrat étoit sur cet article d'une dissimulation extrême, & peu de ses amis étoient du secret. Quant aux vers françois dont vous me parlez, & qu'on lui attribue, je puis vous assurer qu'ils ne sont point de lui, parce qu'il n'a jamais écrit qu'en prose dans notre langue. Par exemple il a traduit en entier l'Enéide de Virgile, & je préfère hardiment sa traduction à celle de l'Abbé Desfontaines, traducteur le plus prolix dans les détails peu intéressans, & presque toujours sec & sans couleur dans tout ce qui est sentiment & image. Feu M. le Président d'Alco ne s'est donc jamais exercé qu'à des vers latins. Il connoissoit parfaitement les bons Auteurs de cette langue, & il en lisoit quelques-uns de choix une fois tous les ans. Il ressembloit en cela au fameux Evêque de Rochester M. Atterbury, avec qui il avoit été lié d'amitié; ils s'étoient connus à Paris à-peu-près comme deux anciens Romains qui s'étoient rencontrés.

Les deux pièces que vous me demandez, Monsieur, sont deux inscriptions; elles n'ont été faites que par un pur motif de délasement, l'une pour une fontaine publique, l'autre pour le canal de Languedoc, ouvrage magnifique qui ne pouvoit s'exécuter que dans le siècle d'Auguste ou sous le règne de Louis le Grand, de ce Prince

J A N V I E R. 1775. 185
qui exila Fénelon, mais qui sut distinguer Colbert, qui fonda une marine en France & protégea tous les Arts.

Inscription pour la Fontaine de . . .

Nays in umbrosâ latitans quæ valle sedebas

Nunc fluis excelsò, civibus alma, loco.

Iude mare, & terras, sublimi vertice montes,

Hinc urbem, & magni principis ora vides.

'Ardua magnarum jam despice testa Dearum,

Nil magis è cælo quod tueantur habent.

Inscription pour le Canal de Languedoc.

Hic Thetis Oceano, circum famulantibus undis,

Obvia, Riqueto conciliante, venit.

Per juga, per valles, per tot discrimina terræ,

Fecit perpetuas pensilis unda vias.

Dum redit, isque frequens securâ navita puppe;

Eoas merces, hesperiaque ferens,

Dicat, Io Iodoix, quo principe Gallia vidit,

Montes navigeros, montivagasque rates.

Je n'ai point tenté de traduire cette dernière inscription. Les belles hardieses de l'idiome latin deviennent souvent ridicules dans une langue timide, & idolâtre de la clarté & de la sagesse du style. La première pièce est dans un genre de simplicité élégante qui la rend plus maniable pour un Traducteur François.

Nymphes de ces beaux lieux dont les ondes stériles
Couloient obscurément dans d'humides roseaux,

Tes eaux, aujourd'hui plus utiles,

Tombent avec orgueil de ces rochers nouveaux.

Il n'est rien que de-là ton regard n'envisage,
Et la ville, & Louis, & la terre, & les mers ;

Les Dieux du ciel du haut des airs

Peuvent-ils en voir davantage ?

Vous me pardonnerez cette foible version que je fis il y a fort long-temps ; vous connoissez ma passion pour l'art des vers, cet art enchanteur, presque aussi ancien que le monde, le délice des belles âmes. Mais ce talent a ses dangers & ses peines ; les lauriers aujourd'hui n'écartent plus le tonnerre. Orphée étoit un Dieu dans la Fable ; chez nous, bons catholiques, un Poète est regardé comme le Diable. C'est ainsi que l'ignorance jalouse se venge par la calomnie, c'est ainsi que la poésie nuit souvent à notre bonheur, & que l'admirable Rousseau... mais pourquoi des exemples ? Ils ne corrigent pas. J'appliquerois volontiers au talent des vers ce qu'un Ecrivain célèbre a dit de l'Amour. On ne sait, dit-il, si le ciel donne l'Amour au monde dans sa bonté ou dans sa colère. En effet, Monsieur, quel homme n'a dit plus d'une fois à sa muse comme à sa maîtresse : *miseri quibus intentata nites!* Qu'importe ? Il faut suivre la destination, & se soumettre à son étoile ; il faut pardonner à ceux qui nous affligent, & ne répondre à la calomnie que par nos mœurs. Je ne puis vous exprimer tout ce que je sens pour le Poète vraiment respectable, qui cultive en paix ses talens, sans s'émouvoir un instant des fureurs du mensonge, de la cabale & de l'envie. Il amuse ceux qui le persécutent : il jette des fleurs sur les furieux qui l'outrage. La postérité le vengera, comme nous vengeons le Tasse, Rousseau & tant d'autres illustres infortunés, en lisant leurs ouvrages, en les admirant, en tâchant de les imiter.

Je m'aperçois que ma Lettre est fort longue ;

J A N V I E R. 1775. 187.

mais il est difficile qu'une ame sensible ne s'attache à des objets qui lui rappellent les blessures ; c'est me rappeler à moi-même les obligations que je vous ai. Vous avez toujours rendu justice à la droiture de mes intentions ; vous m'avez consolé , vous m'avez inspiré du courage , vous m'avez sauvé de ce désespoir qui fait douter de la vertu même. Je vous aimerai , Monsieur , toute ma vie , avec le regret que tous les hommes ne nous ressemblient pas , c'est-à-dire , qu'il y ait des ingrats & des méchans.

*Impromptu écrit de Genève à Messieurs mes
Ennemis , au sujet de mon Portrait en
Apollon.*

OUI , Messieurs , c'est ma fantaisie
De me voir peint en Apollon ;
Je conçois votre jalousie ,
Mais vous vous plaiguez sans raison ;
Si mon Peintre , par aventure ,
Tenté d'égayer son pinceau ,
En Silène eût mis ma figure ,
Vous auriez tous place au tableau ,
Messieurs , vous seriez ma monture.

*Secours gratuits contre les morts apparen-
tes & subites administrés par ordre de la
Police.*

La fréquence des morts apparentes & subites ,
le peu de succès des moyens employés jusqu'à

188 MERCURE DE FRANCE.

présent sur les personnes qui se sont trouvées dans cet état , ont déterminé M. le Lieutenant Général de Police à établir chez tous les Commissaires de Paris des secours gratuits , pour rappeler à la vie ceux qui paroissent l'avoir perdue.

Ces secours , semblables à ceux que la Ville fait administrer aux personnes noyées dans la rivière de Seine , & dont le succès constant ne peut être révoqué en doute , consiste en une boîte contenant une nouvelle pipe , pour injecter la fumée de tabac , un tuyau pour souffler dans la bouche du mort apparent , & un flacon d'eau spiritueuse , avec une instruction , dans laquelle sont exposés la manière d'en faire usage , & d'autres moyens populaires d'une efficacité reconnue.

M. Gardane , Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris , auteur de l'instruction & inventeur de la nouvelle boîte portative , a été chargé , par le Magistrat , de la direction de cet établissement , afin de le suivre avec exactitude & de le porter , par des recherches continuelles , au point de perfection dont il est susceptible.

Les Sergens & les Caporaux des différens corps-de-garde de Paris , particulièrement instruits du mécanisme de cette boîte , seront aussi spécialement chargés de l'exécuter en présence du Commissaire , & sous la direction du Médecin désigné pour y présider : la Police leur accordera une gratification proportionnée à leur zèle , toutes les fois qu'ils auront eu occasion de l'exercer avec succès.

Comme l'ignorance des vrais secours & l'empressement de les administrer nuisent aux personnes attaquées de mort subite , & font périr souvent celles qui les administrent avec imprudence ; dans quelque situation & dans quelque lieu que puisse se trouver la personne morte en apparence ,

J A N V I E R. 1775. 189

il ne faut jamais rien tenter , quand il s'agira de descendre dans des puits , des toiles , des caves , ou autres lieux profonds , sans avoir préalablement appelé la Garde & le Commissaire du quartier , ou tout autre en son absence , en attendant le Médecin établi pour cet effet par la Police , dont la présence n'exclura point celle des Médecins & Chirurgiens du Châtelet , ni les autres personnes de l'art qui auroient la confiance des parens.

Nota. *L'instruction & la boîte se trouvent chez Ruault , Libraire , rue de la Harpe , & se vendent 12 l. franc de port par tout le Royaume.*

HISTOIRE NATURELLE.

GRAVURES ENLUMINÉES.

Planches , grand in-folio , enluminées & non-enluminées , représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les animaux , les végétaux & les minéraux ; pour servir d'intelligence à l'Histoire Générale des trois règnes de la Nature , présentés au Roi , à Monsieur , & à Mgr. le Comte d'Artois. Par M. Buchoz , Décade I. Règne Animal , prix 30 liv. broché encarton. A Paris , chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

CETTE première Décade , qui se publie actuellement , est composée de dix plan-

190 MERCURE DE FRANCE.

ches, ou figures in-folio, sur grand papier; savoir, dix gravées en noir, & dix autres pareilles, enluminées, pour imiter les couleurs de la nature; outre le frontispice, gravé en lettres rouges, & l'explication gravée en noir, ce qui compose en tout 22 planches in-folio.

Cette première Décade est toute du règne animal. Elle comprend en gravure noire & enluminée, première planche, *l'homme & la femme.*

Seconde planche, le taureau & la vache.

3e. pl. Le canard & la canne de Barbarie, à plumage blanc.

4e. pl. 32 Figures d'œufs; tels que les œufs de la grive rouge, du merle doré, ou grive jaune, de l'alouette, du gobe-mouche, du grand traquet, ou du tarier, de la fauvette des roseaux, du becfigue, du tête chèvre, ou du crapaud volant, &c. &c.

5e. pl. Grosse araignée de Surinam; qui se trouve sur le guajave, avec le cocon de la chenille, qui se nourrit sur un arbre; la même araignée dévore un colibri. Araignée chasseuse de Linnæus; grosse fourmi de Surinam; fourmi ailée. &c.

6e. pl. Crocodile de Surinam, connu

J A N V I E R. 1775. 191
sous le nom de *Caiman* ; jeune crocodile
sortant de son œuf.

7e. pl. *Guaperva cendré* ; espèce de
poisson qu'on dit très dangereux à man-
ger , pendant un certain tems , dans l'île
de France & de Bourbon ; *Guaperva tacheté*.

8e. pl. Onze coquillages rares , tirés
des plus riches cabinets d'histoire natu-
relle.

9e. pl. 24 autres coquillages précieux ,
représentés avec les animaux qui les ha-
bitent.

10. pl. Nouveau genre de Zoophites ,
ou plante animale très singulière & très-
curieuse.

On s'attachera dans cette suite à ne
donner que ce qu'il y a de plus rare ; &
qui ne se trouve point dans les collec-
tions des figures gravées d'histoire natu-
relle. Si dans cette première Décade , il
se rencontre quelques objets trop connus
pour y être représentés ; c'est un inconvé-
nient que l'on aura grand soin d'éviter à
l'avenir.

Nous croyons que cette première Dé-
cade donnera l'idée d'un Recueil d'His-
toire Naturelle le plus précieux , & exé-
cuté avec le plus de soin & de richesse.
La seconde Décade présentera de même ,

192 MERCURE DE FRANCE.

en noir & en couleur , des plantes nouvellement reçues de la Chine , qui ne sont pas encore gravées , & qui ajouteront aux connoissances de la Botanique. La troisième Décade offrira une collection précieuse des minéraux , avec la singularité de leur accidens , gravés en noir , & représentés avec leurs couleurs naturelles ; genre qui n'avoit pas encore été tenté dans les collections d'Histoire Naturelle , & qui mérite très-bien d'être distingué par les richesses & les variétés pittoresques que renferme le règne minéral ; ainsi l'on publiera alternativement un Recueil de chacun des trois règnes de la Nature.

La seconde & la troisième Décade , sont gravées & paroîtront de mois en mois ; les autres Décades suivantes , déjà préparées , ne tarderont pas.

On n'a point proposé d'abonnement pour cette Collection , quoiqu'elle exige beaucoup d'avance , afin que les Amateurs soient libres , & qu'ils jugent avant leur acquisition , des progrès que l'on s'efforcera toujours de faire , au lieu de ralentir le zèle & la dépense , comme il n'est que trop ordinaire dans les souscriptions.

N. B. Ceux qui désireront faire connoître

J A N V I E R. 1775. 193
noître quelques raretés de leurs Cabinets
d'Histoire Naturelle ; pourront en faire
part à M. Buchoz, Médecin Botaniste &
Surnuméraire de Monsieur, frère du Roi.
A Paris, rue Haute-Feuille. Il se char-
gera de les faire dessiner & graver à ses
frais par les meilleurs Artistes ; il indi-
quera ensuite dans sa Collection d'où
ces morceaux seront tirés.

A R T S.

P E I N T U R E.

*Collection de Tableaux originaux de Maî-
tres très-renommés des Ecoles d'Italie ,
des Pays - Bas & de France.*

CETTE Collection faite par un Amateur
distingué, & à laquelle le goût a présidé ;
est principalement riche en tableaux de
l'école flamande & de l'école françoise. La
plupart de ces tableaux sont bien connus
des Amateurs ; & parmi ceux de l'école
françoise, il y en a plusieurs qui ont ob-
tenu les suffrages du Public, lors de l'ex-
position des Ouvrages de MM de l'Aca-
démie Royale de Peinture & de Sculp-
I. Vol. I

ture , au salon du Louvre. Cette Collection , suivant le Catalogue dressé par Pierre Remi , Peintre , & qui se distribue à Paris , chez Mulier pere , Libraire , quai des Augustins , sera mise en vente , le 16 du présent mois de Janvier.

GRAVURES.

I.

Suite de douze Estampes de format in folio , gravées par les sieurs Ingouf le jeune , Voyez l'aîné , Bosse , Lingée , Romanet & Malcœuvre ; d'après les dessins lavés au bistre de M. Freudeberg. Prix 2 liv. 8 sols chaque Estampe. A Paris , chez Buldet , Marchand d'Estampes , rue de Gèvres.

LES sujets de ces douze Estampes , sont pris dans la Société de ceux qu'on appelle à Paris , *Gens du bon ton* ; ils forment autant de tableaux variés de leurs mœurs , usages , modes , habillemens. Chaque Estampe a son titre particulier & des vers au bas , qui désignent le sujet de la scène que l'on a voulu représenter. Les titres

de ces douze Estampes sont ; le lever , le bain , la toilette , la visite inattendue , l'occupation , la promenade du matin , le boudoir , les confidences , la promenade du soir , la soirée d'hiver , le bal & le coucher.

Un Amateur zélé & Auteur du meuble nommé *Athénienne* , annoncé précédemment dans les Journaux , a présidé au choix & à la composition de ces scènes amusantes & variées. Si le public accorde à la suite que nous venons d'annoncer son suffrage encourageant , le sieur Buldet en publiera successivement plusieurs cahiers par souscription , avec des discours historiques & critiques , qui pourront servir de Mémoires à l'Histoire des mœurs , usages , modes , habillemens du dix huitième siècle. Différens Artistes du siècle dernier & du commencement de notre siècle ; entr'autres , Hollard & Picard , nous ont transmis par leur gravure , les différens habillemens de leur tems ; mais ils ont négligé de nous représenter dans des scènes choisies , les mœurs & usages de leurs contemporains , & les diverses formes de leurs meubles ; aussi leurs estampes sont peu instructives , & pour cette raison peu recherchées.

I I.

Portraits du Roi & de la Reine, gravés en manière noire. Les planches de ces Portraits, très-désirés & très-recherchés, ayant été bien-tôt usés par le nombre des épreuves, le sieur Haines, Anglois, vient de les faire graver de nouveau dans le même format, de quatorze pouces de haut, sur six & demi de large. Prix 3 liv. chaque. Il les a aussi fait graver en petit, d'un pouce & demi sur un pouce, pour les montres, &c. Il se propose de donner successivement tous les Portraits des Princes & Princesses de la Famille Royale. A Paris, chez le sieur Haines, rue de Tournon, vis-à-vis l'Hôtel de Nivernois.

I I I.

Gravure à la manière de la Miniature.

On vend à Londres, chez M. Vivarès, deux Estampes nouvelles très-curieuses, à l'imitation de la Miniature; enrichies d'or, faisant un très-bel effet; gravées par Louis Marin, Inventeur de ce nouveau genre; prix 9 liv. pièce. On trouve ces mêmes Estampes à Paris, chez M. Bon-

J A N V I E R. 1775. 197
net , Graveur, rue St Jacques , au coin
de celle du Plâtre.

I V

*Portrait de M. Turgot, Ministre d'Etat,
Contrôleur-Général des Finances.*

Gravure imitant celle en manière noire.
Par Capitaine Ingénieur Géographe. A
Paris, rue du fauxbourg St. Jacques, vis-
à-vis la rue St Dominique. Prix 24 s. &
36 imprimé en carmin.

V.

*Costume des anciens Peuples. Vingt-deu-
xième cahier contenant les Usages
Civils & Militaires des Égyptiens.*

Cette suite intéressante se continue
avec succès; le discours, ou l'explication
des Planches, offre des recherches avan-
tes & des dissertations lumineuses, pui-
sées dans les meilleurs traités & histoires
de l'antiquité : c'est, comme l'observe
l'Auteur de cet ouvrage, en formant leur
composition d'après la lecture des bons
Historiens, que les jeunes Artistes pour-
ront s'ouvrir une source féconde de nou-
velles pensées, d'inventions originales

I iij

198 MERCURE DE FRANCE.

& même d'idées uniques, dont ils feront les créateurs. Les planches revues & conduites par le célèbre M. Cochin, ne laissent rien à désirer de ce qu'il est important de connoître du costume des Anciens.

V I.

Allégorie dédiée & présentée au Roi.

Le Portrait de Sa Majesté est soutenu par la Justice : la Sagesse & l'Abondance soulagent ses peuples par leurs bienfaits, & la Vérité délivrée du joug de la fourberie & du mensonge, reclame ses droits.

V I I.

Autre Allégorie dédiée & présentée à la Reine.

Le Portrait de la Reine est soutenu par la Bonté & par la Tendresse ; les Grâces forment de fleurs ; au bas est la France, qui lui présente ses enfans : la Poésie & la Peinture s'empressent d'immortaliser ses vertus.

Ces Allégories très-ingénieuses & bien composées, sont gravées avec beaucoup d'élégance & de talent ; par M. Lemire,

J A N V I E R. 1775. 199
d'après le dessin de M. Moreau le jeune.

Elles se trouvent à Paris, chez Petit,
rue du Petit-Pont, à l'image Notre-
Dame.

V I I I.

Le Plaisir interrompu; dédié à M. de
Voltaire, Gentilhomme ordinaire du
Roi, de l'Académie Française, de
celle de Pétersbourg, de Londres, &c.

Cette Estampe, d'environ huit pouces
de hauteur & six de largeur, est gravée
avec beaucoup de soin, & d'un travail
pittoresque, d'après le tableau de Van-
ostade, par le sieur David. Elle se trouve
chez l'Auteur, rue des Noyers, au coin
de celle des Anglois.

Il est assez singulier que l'Artiste ait
choisi une petite bambochade, ou querelle
de paysans grotesques, exécutée avec une
pointe très-fine, pour la dédier au Nestor
de la Littérature.

I X.

Trait de bienfaisance de la Reine.

Les cœurs sensibles ne peuvent oublier
ce trait si attendrissant de deux époux si

I iv

chers à la Nation; ils apperçurent, se promenant dans le parc de Versailles, une jeune enfant qui portoit une écuelle avec quelques cuillers d'étain : Que portes-tu là , mon enfant , lui dit la Princesse ? Madame, c'est de la soupe pour mon père & ma mère qui travaillent là-bas aux champs. -- Et avec quoi est-elle faite ? -- avec de l'eau , Madame , & des racines. Quoi , sans viande ? Oh Madame ! bien-heureux quand nous avons du pain. Eh-bien , porte ce louis à ton père , pour vous faire à tous de meilleure soupe. Mon ami , suivons cette enfant , dit-elle au Prince , & voyons ce qu'elle deviendra. Ils la suivent en effet , & considérant de loin le bon homme courbé sous le poids de son travail , qui , dès que sa fille lui a remis le louis , & lui a fait part de cette heureuse rencontre , tombe à genoux avec sa femme & ses enfans & lève les mains vers le Ciel. Ah ! vois tu , mon ami , s'écrie la Princesse , ils prient pour nous ; quel plaisir on goûte à faire du bien ; ton cœur ne te dit-il rien à un pareil spectacle ? Mettez votre main là , dit le Prince , en portant à son cœur celle de son épouse. -- oh , ton cœur fait tap , tap ! -- Va , tu es sensible , & je suis contente de toi.

On lit ces vers de M. Coffon :

Sentir d'un époux vertueux
 Palpiter le cœur généreux ,
 Quelle volupté séduisante
 Pour la main douce & bienfaisante

Qui chaque jour voudroit faire un heureux !

Il y auroit une collection bien nombreuse & bien précieuse de ces traits de bienfaisance , d'humanité , de bonté , de générosité , si l'on pouvoit recueillir ceux qui échapent du cœur sensible & paternel du Roi & de la Reine. Le Payfan d'Achères , après avoir éprouvé les tendres soins de S. M. lors de son accident , vient encore d'obtenir une habitation & un petit Domaine , avec une somme d'argent pour acquitter ses dettes.

Demandez aux serviteurs de ces Souverains bienfaisans , combien de fois ils sont témoins de ces actes de bonté , par lesquels leurs Majestés pourroient emporter , non-seulement tous les jours , mais encore tous les instans de leur vie.

Cette gravure est dédiée à Sa Majesté : l'estampe a environ 6 pouces de hauteur , sur 8 de largeur ; la composition en est très-agréable & ingénieuse : la gravure

I v

302 MERCURE DE FRANCE.

de M. David est faite avec toute l'intelligence & la précision, qu'annonce un talent supérieur; cette estampe est de même grandeur, & elle fait pendant à l'exemple d'humanité du village d'Achères; elle se vend 2 liv. 8 sols, à Paris, chez M. David, rue des Noyers, au coin de la rue des Anglois.

M. David avertit ceux qui auront des jeunes gens qui auront des dispositions pour le dessin & la gravure, qu'il se fera toujours un vrai plaisir de leur faire part de ses lumières, sans exiger aucune rétribution; il ne desire qu'être utile, & se trouvera trop récompensé d'avoir fait de bons Elèves.

M U S I Q U E.

I.

NOUVELLE Méthode pour apprendre à jouer de la Harpe; avec des leçons faciles pour les commençans; des menuets allemands & italiens, & autres jolis airs; & la partition pour l'accorder avec les pédales & sans pédales. Par M. Corrette,

J A N V I E R. 1775. 203
Chevalier de l'Ordre de Christ. Prix 6 liv.
A Paris, à Lion, à Rouen, à Dunkerque,
& aux adresses ordinaires de Musique.

I I.

Airs détachés d'Henri IV; Drame ly-
rique en trois actes, mis en musique ;
par M. Martini. Prix 1 liv. 16. A Paris,
chez Houbaut, à côté de la Comédie, &
aux adresses ordinaires.

I I I.

Divers accompagnemens de Harpe, sur
la ronde de table de la pièce d'Henri IV,
& sur l'air de Charmante Gabrielle, avec
tous leurs couplets. Prix 1 livre; aux
adresses ordinaires.

I V.

Ouverture de l'amitié à l'épave; at-
rangée pour le clavecin, ou le fortépiano,
avec accompagnement d'un violon & vio-
loncelle, ad libitum. Par M. Benati,
maître de Clavecin. Prix 2 livres 8 sols.
A Paris, chez l'Auteur, rue Gît - le -
Cœur.

V.

Six Sonates pour le Piano-Forte, avec
I vj

204 MERCURE DE FRANCE.

accompagnement d'un violon & six ariettes, avec accompagnement pour le même instrument, dédiées à S. E. M. le Comte de Stroganoff, Conseiller privé, Chambellan actuel de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, & Chevalier de plusieurs Ordres; composées par Valentin Roefer, Musicien & Pensionnaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. Œuvre onzième. prix 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Fromentau, maison de M. Lamy, Horloger, & aux adresses ordinaires de musique.

V I.

Dixième & onzième Œuvre de Sonates pour le Piano-Forte; suivies d'ariettes, avec accompagnement pour le même instrument. Composées par Valentin Roefer. Les Sonates sont avec accompagnement d'un violon ad libitum. Chez l'Auteur, rue Fromentau, maison de M. Lamy, Horloger, & aux adresses ordinaires de musique. Prix 7 liv. 4 sols.

V I I.

Troisième Livre de Sonates pour la Harpe, avec accompagnement de vio-

J A N V I E R. 1775. 205

lon , *ad libitum* ; dédié à Mademoiselle His, par Francesco Perrini. Chez l'Auteur, rue Montmartre, vis-à-vis celle des vieux Augustins.

V I I I.

On trouve chez M. Venier , Editeur de plusieurs ouvrages de musique , rue S. Thomas du Louvre , vis-à-vis le château d'eau ; & aux adresses ordinaires à Paris & en Province , chez tous les Marchands de Musique, *Sei duetti per violino è violoncello*, Composti dall Signor Eligio Celestino , opera 2 , nuovamente stampata a spese di G. B. Venier , prix 7 liv. 4 sols.

I X.

Sei quintetti per due violini alto & due violoncelli concertanti. Composti dall. Signor Luigi Boccherini Virtuoso di camera & compositor di Musica di S. A. R. Don Luigi, Infante di Spagna opera 13 libro secondo di quintetti, prix 12 l.

Les deux œuvres que nous annonçons doivent être particulièrement distingués par la beauté des chants variés & soutenus par une harmonie agréable & savante.

A Monsieur D L *.*

Un homme de qualité digne de foi, & mon ami, a cru devoir m'informer, Monsieur, qu'il y a dans une ville de Bourgogne un particulier portant un nom semblable au mien, qui s'attribue deux anecdotes que je vous ai remises comme mon ouvrage, & que vous avez insérées dans vos derniers volumes, l'une sous le titre de *l'homme frivole & la femme conséquente*, l'autre sous le titre de *la Présomption*.

Apparemment ce particulier, peu scrupuleux, ne me fera pas plus de grâce pour le *Fourbe de société*, & pour plusieurs bagatelles qui doivent être insérées dans les volumes qui vont paroître. Agréez, Monsieur, que je profite de cette occasion pour apprendre au Public que la ressemblance de nom a donné lieu, depuis quelques années, à plusieurs erreurs non moins désagréables pour moi que l'aventure qui me force à prendre la plume aujourd'hui. Pour éviter les détails, & me renfermer dans ce qui me concerne directement, je me bornerai à dire, Monsieur, que je n'ai point eu d'affaire civile qui ait exigé que l'on parlât de moi dans un Mémoire juridique; & que je n'ai jamais fait d'ouvrage qui ait été condamné par les loix du Royaume. J'ajouterai que la prévention m'attribue quelques autres écrits qui ont paru depuis trois ou quatre ans, & qu'elle m'en refuse d'autres que j'ai véritablement mis au jour. Voici, M., une liste exacte des ouvrages que j'ai publiés en France depuis que mon Spectateur & mes Contes ont paru : *la morale de l'histoire*; *le dépit & le voyage*, poème; *les gra-*

JANVIER. 1775. 207

*Raisons de l'Amour ; les refus ; le Dictionnaire
des mœurs ; les variétés littéraires & galantes ;
l'homme du monde éclairé par les arts.*

Pour m'épargner les peccs délagrémens que
causent de pareilles erreurs, je prends le parti
d'ajouter désormais le nom de la ville, où je suis
né, à celui de ma famille.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE BASTIDE.

de Marseille.

Paris, 28 Novembre 1774.

*Lettre d'un bon Champenois à l'Auteur du
Mercure.*

Monsieur, je vous demande bien pardon, mais
je suis piqué au jeu. Il n'y a que vous qui puis-
siez me consoler. Je n'ai eu de la gloire qu'une
fois en ma vie : un Normand vient de me l'enle-
ver. Moi, qui ai l'honneur de vous écrire, je ne
suis qu'un pauvre Jardinier, mais cependant Jar-
dinier de Collège : j'ai eu le plaisir de voir imprimé
sous mon nom un conte en assez bons vers,
dans le Journal de Verdun en Décemb. 1759. Ne
voilà-t-il pas que ce même conte, vers pour vers,
mot pour mot, un M. de Courteville des envi-
rons de Honfleur s'en est emparé, & qu'on le lit
tout de son long dans votre Mercure de Décem-
bre dernier ? Je vous en prie, Monsieur, pour
soulager ma conscience & réveiller la hienne,
faites imprimer la vérité toute pure que je vais

208 MERCURE DE FRANCE.

vous révéler : c'est que le conte du *Visir prudent* n'est ni de M. Courteville le Normand , ni de Jollivet le Champenois ; mais de M. Batbe Anglois , qui , dans le temps qu'il le fit , étoit Préfet du Collège dont je cultive le jardin , & qui depuis , en 1762 , l'a fait insérer dans le recueil de Fables qu'il a donné au Public , divisé en six livres , & imprimé chez Brocas & Humblot , sans nom d'Auteur. J'en suis fâché pour ce Monsieur des environs de Honfleur ; mais qu'une autre fois il donne du sien , & alors je ne me mêlerai plus de sa personne. Je suis , avec un profond respect ,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur , JOLLIVET , de Vitry-
le-François.

Ce 10 Décembre 1774.

B I E N F A I S A N C E .

*Prix de mœurs & d'agriculture distribués
par le Curé de Vouxey , en Lorraine ;
extrait d'une Lettre.*

J'ARRIVE de Vouxey , & j'ai été témoin de la distribution des prix de mœurs , d'agriculture , que le respectable Pasteur de cette Paroisse a établis. L'empressement des habitans à faire le bien est égal au zèle du bienfaiteur de l'humanité qui

les récompense ; hommes , femmes , enfans , vieillards , tous m'ont paru dignes du Curé qui les fait ce qu'il est.

Le 2 Octobre , la cérémonie commença par un acte solennel de religion , après lequel toute l'Assemblée se forma sur une vaste plate-forme devant la maison du Subdélégué. Cinq cœurs d'or surmontés d'une croix étoient destinés pour les filles , & cinq médailles d'argent pour les garçons. Cinquante trois bouquets de fleurs artificielles étoient rangés dans de longs paniers pour les seconds prix. La symphonie se faisoit entendre pendant que l'on prenoit place. Après de petits discours dictés par le sentiment , les filles ont été décorées des cœurs d'or par de jeunes gens , & les garçons , des médailles par le Curé. Les bouquets ornés de rubans ont particulièrement été accordés aux plus habiles cultivateurs. De vieilles femmes & de jeunes enfans ont obtenu les mêmes récompenses que les plus infatigables travailleurs. Mais ce qui a fait l'éloge des habitans , c'est que les premiers prix ont été donnés à la vertu industrieuse , privée de secours & sans appui. La plus pauvre fille de la Paroisse a réuni toutes les voix. De jeunes orphe-

210 MERCURE DE FRANCE.

lins accueillis par un oncle se sont montrés dignes des soins qu'il a pris ; & jusqu'à des petits garçons de Laboureurs ont figuré dans cette fête patriarcale.

Je ne puis me dispenser de citer un trait qu'Homere eût consacré. Un Tisserand fait une pièce de toile pour un Laboureur ; celui-ci cultive le champ du Tisserand. Le moment de compter arrive, chacun prétend devoir , grande contestation : *je serois bien heureux*, dit enfin le Tisserand, *si j'étois quitte envers vous....* *Quitte soit*, répond le Laboureur. Quelques jours après , le Tisserand trouve son champ cultivé pour la dernière façon & parfaitement fumé.

Voilà une des actions que le Curé de Vouxey a récompensée, cette année. La fête étoit complète : un repas frugal , un bal ont terminé cette journée , destinée à honorer la vertu. Tout s'y est passé avec cette décence & cette joie naïve qui sont les compagnes des bonnes mœurs. On a célébré, quelque temps après , une Messe solennelle d'actions de grâces, pour remercier la Providence d'avoir béni le travail des habitans , accordé d'abondantes récoltes , & donné aux parens la prudence , aux enfans la docilité.

A N E C D O T E S.

I.

EN 1680, les partis ennemis faisoient beaucoup de ravages dans les environs de Thionville, & trouvoient une retraite assurée dans la forteresse de Grevenbourg, près de Trarbach, petite Ville du bas Palatinat du Rhin au Comté de Spanheim. Les partis enlevèrent un jour le Baron d'Argenteau, Gentil homme dont le Château est sous le canon de la Ville. Un jeune homme, Boucher de Thionville, nommé George Vassar, se présente au Gouverneur, lui demande un piquet de cent hommes, avec un Capitaine à la tête, se chargeant de leur indiquer la marche des partisans ennemis. Sa demande lui est accordée; il part, il propose de parcourir un bois où il espéroit rencontrer les ennemis. Le Chef du détachement refuse de l'accompagner, & suit la grande route de Luxembourg.

Vassar, indigné de son refus, entre seul dans le bois, y apperçoit le Baron

112 MERCURE DE FRANCE.

d'Argenteau , entouré d'une escorte couchée à terre & endormie , ainsi que lui ; Vassar se met alors à crier : à moi Fantassins , à moi Dragons , tue , tue , & en même temps il tire un coup de fusil. Les ennemis intimidés prennent la fuite , & laissent M. d'Argenteau , que Vassar ramène en triomphe à Thionville.

I I.

Jean de Meung ou de Meun , auteur , selon quelques-uns , mais plutôt , selon d'autres , continuateur du roman de la Rose , avoit parlé dans son ouvrage avec peu de respect des Dames. Ayant été amené à la Cour pour quelques affaires , il pensa payer bien cher ses impertinentes épigrammes. Les Dames , résolues de s'en venger , mettent plusieurs Seigneurs dans leur parti : le nouvel Orphée est arrêté , & nos Dames Françoises , moins cruelles que celles de la Thrace , paroissent à ses yeux armées de verges. Jean de Meung ne demande qu'une grâce , c'est la permission de parler à ses Juges ; il l'obtient. Alors Maître Jean dit : *Mesdames , puisqu'il faut que je reçoive un châtiment pour mes vers , ce doit être de celles que j'ai offensées. Or , je n'ai par-*

lè que des méchantes & non de vous qui êtes ici toutes belles, sages & vertueuses ; partant , celles d'entre vous qui se sentira offensée , commencé à me frapper , comme la plus GALANTE de toutes celles que j'ai blâmées. (L'innocence de son siècle lui permettoit une expression plus vraie qu'il ne périphrasa point). Aucune de ces Dames , comme on le croit bien , n'osa frapper , & Maître Jean échappa de ce mauvais pas par ce détour ingénieux.

I I I.

On dit que Philippe II, Roi d'Espagne, voyant Fernand Cortez à sa Cour, demanda qui étoit cet homme-là ? » Sire, » répondit Cortez qui l'avoit entendu, » je suis un homme qui ai conquis à » l'Empereur votre père plus d'Etats qu'il » n'en avoit hérité ».

I V.

Lorsque les trois Princes , celui de Condé , celui de Conti & le Duc de Longueville furent arrêtés , on les conduisit d'abord à Chartres , où ils furent logés , sous bonne garde , à une Abbaye de Bénédictins : un Religieux leur pré-

seula l'imitation de Jesus Christ : « Tâ-
 » chez, mon Père, lui dit le Prince de
 » Condé, de nous procurer l'imitation
 » de Beaufort ». (Le Duc de Beaufort
 s'étoit sauvé de sa prison).

A V I S.

I.

Chocolat.

Le sieur Roussel, Marchand Epicier dans l'Ab-
 baye St Germain des Prés, en entrant par la rue
 Ste Marguerite, attendant la fontaine, fabrique
 le meilleur chocolat de santé & à la vanille; &
 pour éviter toute méprise, il fait mettre sur cha-
 que pain de son chocolat l'empreinte de son nom
 & de sa demeure. Le prix du chocolat de la
 meilleure qualité est de 3 l. celui à une vanille 4
 l. & 5 l. celui qui est à deux vanilles.

I I.

*Articles nouveaux qui se trouvent dans le
 Magasin du petit Dunkerque, indépen-
 damment de ceux qu'il y a ordinai-
 rement, tant en clinzaillerie qu'en bijoute-
 rie de France & étrangère.*

Scaux à liqueur en crystal, montés en argent à

jour, supérieurement finis, prix 432 l. la paire.

Idem. Une infinité de petits meubles de table, dans le même genre, sur des modèles nouveaux.

Colliers & petites prétentions en rubis & jargon, imitant les roses de Hollande.

Beaux modèles de boucles d'argent, couvertes en or de couleur ; *id.* mêlées de pierres de Cayenne.

Idem enrichies de pierres de Cayenne & autres, tant en acier qu'en argent, dans le meilleur goût possible.

Tables de bracelets en vermeil, avec les chiffres & les bordures en or.

Cadenats de bracelets, en filigrane d'or.

Jolies épées de Cour, en vermeil de Strasbourg, aussi bien finies que l'or, aussi solides & plus légères, prix 144 l.

Boubonnières en stuc très-légères.

Idem en écaille blonde incrustée en or, depuis les plus bas jusqu'aux plus hauts prix.

Coulants de bourses en diamans, en filigrane d'or, en or de couleur, & autres unis en acier incrusté d'or, & en acier poli à facettes : ceux en diamans, en or, susceptibles d'être garnis de cheveux.

Tabatières & flacons en or de couleur, renfermant un carillon, jouant chacun trois airs différens, depuis 30 jusqu'à 50 louis.

Chaînes de montres d'or, dont la plaque marque les quantités.

Une grande quantité de tabatières, depuis les plus bas prix jusqu'à celles d'or émaillé; parmi lesquelles il y en a d'ornées de médaillons, d'agates arborisées factices, plus belles que les naturelles, & supérieures à tout ce qu'on a fait jusqu'à présent dans ce genre. *Idem* de nouvelles, de la fabrique,

en écaille mouchetée, doublées de cuir transparent qui conserve toute la beauté de l'écaille, formant avec le cuir un corps très-fort & non cassant; ce qu'il n'étoit pas possible de faire avec ces sortes d'écailles, dont les feuilles sont toujours très-minces, ce qui fait que jusqu'à ce jour l'on ne l'avoit employé qu'en bonbonnières. Prix 15 & 12 liv.

Almanach & Thermometre, garnis en bronze doré.

Flambeaux en argent haché, les ornemens en bronze doré d'or moulu; *idem* dorés d'or moulu & vernis de couleurs transparentes.

Cages d'oiseaux, peintes & dorées à la Chine, prix 48 l.

Plusieurs ouvrages en bronze, supérieurement ciselés & dorés au mat, pour ornemens de cheminée; dans les goûts les plus nouveaux, n'ayant jamais rien paru en ce genre.

Jeu de tonron mécanique, dont la balle remonte & descend alternativement dans une colonne en vis, prix 144 l.

Boutons d'habit habillé & autres pour négligé, d'un goût nouveau: il y en a d'émaillés sur argent en plusieurs couleurs.

Idem en goutte d'ambre, contenant des insectes naturels, montés sur vermeil, prix de la douzaine 120 l.

Idem en pierres de stras, taillées en olives, 72 l. la douzaine.

Secrétaires de voyage, en bois d'acajou, lesquels se démontent facilement & se renferment dans un porte-manteau, ouvrage précieusement fait & très-commode, prix 432 l.

Nouveaux écrans en évantail à mettre devant le

le feu , se renfermant dans un tube monté sur un trépied , prix 48 l.

Ecritoire en laque , garnie de pièces de mathématiques d'or , prix 600 l.

Lunettes de spectacle & lorgnettes en or émail-
lé en gris & bleu , prix 900 l. & 432 l.

Plateaux à café d'une nouvelle fabrique , en papier mâché , plus légers que ceux en tôle.

Plusieurs modèles de pendules , flambeaux , girandoles , vases , &c. en bronze doré d'or moulu.

Tabatieres d'écaille de couleur , représentant le *bonheur de la France* par deux médaillons en or de Henri IV & de Louis XVI ; & autres , le Roi & la Reine sur un fond capucine transparent , prix 48 l. & 45 l. pièce.

Ecrans , sacs à ouvrage , manchons , portefeuilles , &c. brodés en perles. — Et en nouveau dans ce genre de très grands écrans d'appartemens , les plus riches qu'il soit possible de faire , prix 384 l.

Coussins de montres de différens prix.

Peignes à chignons en acier incrusté en or.

Une collection considérable de jouets d'enfans , dont beaucoup en mécanique.

Et enfin un assortiment de tout ce qu'il a fait paroître depuis quatre ans , tant en imagination nouvelle qu'en articles venans ou imités de l'Anglois.

Il attend de ce pays plusieurs envois qui ont été retardés , dont il donnera une note renfermant plusieurs choses qui n'ont point encore paru , ainsi que celle des différens objets que les Artistes de Paris ne produisent que fort tard.

I I I.

Liqueurs fines, sirops, &c.

L'on trouvera en tous temps à choisir, dans les magasins du sieur Gosset, Epicier Confiseur & Distillateur, (demeurant rue du Hurpoix, sur l'aile du pont St Michel allant au quai des Augustins, au signe de la Croix, à Paris) 140 sortes de liqueurs de prix différens, savoir à 22 f. 24 f. 26 f. 30 f. 40. 50 f. 3 l. 4 l. & 5 l. la bouteille de pinte, sans les carafes. Il continue toujours au même prix la vente de ses sirops, chocolats, confitures, dragées, boîtes pour les baptêmes, bonbons assortis, cornets & boîtes pour les étrennes, & toutes sortes d'épiceries & drogues pour les Médecins, le tout énoncé sur sa feuille. Il a de nouveau inventé le petit rien utile ou la corbeille des Rois, prix 6 l. différentes corbeilles & jattes de fleurs d'orange pour les desserts & bouquets, à 3 l. la livre; boulettes à la provençale à 1 l. 12 f. la liv. boulette à l'espagnole à 2 l. la liv. Sirop de minaire à la fraise, sirop pour faire les bavaroises à l'eau & au lait, sirop de café, sirop de coque de cacao pour la poitrine, sirop pour faire le punch anglais, sirop pour faire le punch françois. L'étiquette qui sera sur la bouteille indiquera la façon d'en faire usage; ces six sortes de sirops sont à 1 l. le gros rouleau, sans les carafes.

I V.

Fabrique du Rouge de la Reine, chez le sieur

Dubniffon , rue des Cifeaux près l'Abbaye St Germain à Paris , où l'on trouve toujours du Rouge de la plus grande finesse & du plus beau coloris , à 3 l. & à 6 l. le pot ; ce dernier est au degré le plus éminent.

Pour éviter l'erreur , les pots de 6 l. sont étiquetés en rouge ; ceux de 3 l. le sont en noir.

Nota. Ce Rouge , extrait de fleurs , est un vrai cosmétique qui , bien loin de sécher la peau , la tient toujours dans son état naturel. Il a eu le plus grand succès depuis le mois d'Avril 1770 que l'Auteur l'a mis au jour , après avoir été approuvé par le Doyen de la Faculté & par la Commission royale de Médecine au mois de Mai 1773.

V.

Le sieur Dubost , Sergent en charge des Gardes de la ville de Paris , Distillateur en Chimie & Parfumeur , enclos du Temple , chez le Vitrier , est renommé par son Essence de beauté , pour conserver le teint frais , le préserver de boucons , empêcher le rouge de gâter la peau , & entretenir les mains dans la plus grande blancheur : cette essence est approuvée de M^{rs} les Prévôt. & Syndics des Communautés des Baigneurs & Perruquiers des villes de Paris , de Lyon , de Marseille , de Rouen , & des Magistrats des principales villes de France. L'on s'en sert dans les bains de propreté. Le sieur Dubost lui donne telle odeur que l'on desire : elle est estimée au dessus de toute espèce de savonnettes , & donne un tranchant doux aux rasoirs ; enfin elle est d'un excellent usage , lorsqu'on la mêle dans la pommade , & l'on peut être assuré qu'elle

220 MERCURE DE FRANCE.

est efficace pour faire croître les cheveux & les conserver, &c. La manière de s'en servir est sur les bouteilles. Il vend aussi toutes sortes de poudres, pommades & chocolat, le tout à juste prix, &c.

Prix des bouteilles, 6 liv. 3 liv. & 36 sols. On fournira des pinceaux gratis à toutes les bouteilles. Il y a, pour les voyages des bouteilles doublées de fer-blanc, qui coûtent 20 sols de plus. Le couvercle sert de plat à barbe; il y a un petit étui attaché après le fer-blanc, pour mettre le pinceau.

On trouvera cette essence à Paris, au domicile du sieur Dubost; chez M. Caron, rue S. Antoine, près la rue des Ballons; chez le sieur Lebrun, Négociant, rue Dauphine; chez le sieur Pusin, près la Trésorerie, cour du Palais. A Lyon, chez le sieur Vieillard; à Avignon, chez le sieur Vincent, Négociant; à Aix, chez le sieur Julien, Confiseur; à Marseille, chez le sieur Artaud, sur le Cours; à Rouen, chez le sieur Gallier, Marchand Mercier, rue St Lo; à Versailles, sur le grand escalier de Sa Majesté, chez la Demoiselle Bartier; à St Germain-en-Laye, chez le sieur François, Limonadier; à Sens, chez le sieur Simi-telle, Sacristain de la Cathédrale; à Vendôme, chez le sieur Adam, Marchand; à Angoulême, chez le sieur Rivaud, Négociant; à Montargis, chez le sieur Bard, Directeur des Carroiles; à Langres, chez le sieur Doyent, Négociant; à Bourges, chez M. Tribard, Négociant; au Blanc, en Berry, chez M. Huguet, Négociant; à la Rochelle, chez M. Allevares, Marchand de Modes; à Bourdeaux, chez MM. les Freres Labo-tiere, Libraires; à Rennes, chez le sieur Hame-

lin, Inspecteur des papiers; à Troyes, en Champagne, chez M. André, Libraire; à Nantes, chez M. d'Expilly, Imprimeur; à Orléans, chez le sieur Loison, Marchand de Modes; à Poitiers, au bureau d'annonces; à Montpellier, chez M. Antoine, au bureau d'affiches; à Grenoble, chez la veuve Durand, Négociant.

Pour éviter les contrefactions, le sieur Dubost apposera son cachet sur chaque bouteille & sur les étiquettes, qui seront signées de sa main. Il fait aussi la commission pour la Province.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 3 Novembre 1774.

LE Colonel de Peterson, chargé des affaires de Russie à la Porte, arriva le 5 Octobre en cette capitale; & avant hier il eut audience du Grand-Visir, à qui il remit ses lettres de créance. L'Ambassadeur du Grand Seigneur à Pétersbourg fait les préparatifs nécessaires pour son départ. Il aura, dit-on, une suite de treize cens personnes. Les deux Cours donnent respectivement la liberté à tous les prisonniers qui ont été faits dans la dernière guerre: celle de Russie en a déjà rendu trois mille.

De Warsovie, le 17 Novembre 1774.

Le Comte d'Anhalt a été envoyé de Potsdam

K iij

212 MERCURE DE FRANCE.

dans la Prusse Royale, & a examiné si l'on pourroit asseoir avantageusement un camp dans les environs de Tilsit. Beaucoup d'Ingénieurs & d'Artilleurs sont à Memmel, & paroissent prendre des mesures pour fortifier cette place. Le Roi de Prusse recrute avec la plus grande activité. Les préparatifs pour le voyage du Prince Henri à Pétersbourg, ont été tout-à-coup suspendus; & les relais qui devoient l'y conduire, contre-mandés.

Les Prussiens qui ont traversé la Grande-Pologne sont actuellement dans le Palatinat de Lublin, réduits au nombre de huit cens. Le Sr Benoît a donné ordre aux Officiers qui les conduisent de leur faire observer la discipline la plus exacte, & de payer tout ce qu'ils consommeront & tout ce dont ils auront besoin.

Les troupes qui composoient l'armée Russe sont presque toutes rentrées en Pologne : elles sont en marche vers Kiowie.

Les Commissaires pour la démarcation des limites n'ont encore rien fait, ni du côté de l'Autriche, ni du côté de la Prusse; & il n'y a guères d'apparence qu'ils parviennent à entamer les opérations dont ils sont chargés. La difficulté préliminaire par laquelle ils se sont trouvés arrêtés, n'a pu encore être levée. Ils persistent à dire qu'ils ont été envoyés pour discuter les Traités de 1773 & les prétentions des deux Cours, & pour déterminer en conséquence la ligne de démarcation. Les Commissaires Autrichiens & Prussiens soutiennent au contraire, que toutes discussions sont inutiles, après la remise des cartes présentées à la Délégation par ordre de leurs Cours; &

qu'il ne s'agit plus que de reconnoître & de faire aborner les limites tracées dans ces cartes.

De Vienne , le 30 Novembre 1774.

Le projet de rendre navigables les différentes rivières qui sont susceptibles de le devenir, dans les Pays Héritaires, se poursuit toujours avec assez d'activité. Comme la Hongrie est la Province qui manque le plus de débouchés, c'est aussi celle vers laquelle le Gouvernement tourne principalement ses vues. En conséquence, l'ordre vient d'être donné de travailler à la communication du Lac Balaton avec le Danube, en rendant navigable une petite rivière qui peut aisément joindre l'un à l'autre.

Il a été décidé également de travailler à rendre navigable la rivière Sio, dans le Comitat de Toln; mais comme on a reconnu l'impossibilité de tirer aucun parti du Servize, dont les eaux bourbeuses ne font au contraire qu'occasionner des maladies dans les Comtés de Veszprim & de Stuhl-Weissenbourg, on est occupé à dessécher entièrement cette rivière, ainsi que plusieurs marais qui achemoient de rendre ces contrées extrêmement mal-saines. Tous ces travaux sont confiés à l'Ingénieur Boehme, sous la direction du Baron de Zigray.

De la Haye , le 25 Novembre 1774.

Il est arrivé de Bordeaux à Anvers un vaisseau chargé de sucre. Le peuple, qui se flattoit que d'autres navires suivroient, étoit rassemblé sur le port, pour jouir de ce spectacle. On se sou-

vient d'un vaisseau du même port de France qu', cette année, est venu d'Ostende dans le bassin de Bruxelles par les canaux du Pays.

De Rotterdam , le 15 Novembre 1774.

Les vaisseaux *le Maastroni*, Capitaine Christian Degh, & *la Marie-Helene*, Capitaine Jean Port, ayant à bord 240 hommes de troupes réglées de la République, ont mis depuis peu à la voile pour Surinam. Ces troupes commandées par le Colonel Fourgeou, sont destinées, non-seulement à garantir les établissemens reculés de cette Colonie des incursions des Nègres révoltés; mais encore à détruire ceux de ces rebelles, pour que les transfuges Noirs & Blancs n'y trouvent plus d'asyle.

De Carthagène, le 26 Novembre 1774.

Le Gouverneur de cette ville a fait publier hier par ordre de la Cour, avec les formalités d'usage, la déclaration de guerre de S. M. contre le Roi de Maroc.

Trois chebecs qu'on a récemment armés dans cet Arcenal, & dont le commandement a été donné au sieur de Torrès, Lieutenant de Vaisseau, ont passé en rade le 24. Ils paroissent destinés à transporter à Oran, de la poudre à canon & d'autres munitions de guerre, pour mettre ce Préside en état de soutenir les efforts extraordinaires qu'on y appréhende de la part des Algériens.

La nouvelle qui s'étoit répandue que le Roi avoit déclaré la guerre à l'Empereur de Maroc, nous a été confirmée par un Courier arrivé de

J A N V I E R. 1775. 225

Madrid. On a , en conséquence , fait partir de ce Port , pour les Places qui peuvent être attaquées , deux bâtimens chargés de poudre à canon & de munitions de guerre. La Garnison de ces Places , sera , dit-on , renforcée par des troupes qu'on y enverra incessamment. C'est vraisemblablement à cet effet , qu'ouvre les deux Frégates & les quatre Chebecs qui sont en rade , on arme encore dans cet Arsenal , un Vaisseau de soixante-dix canons , avec deux autres Frégates & deux autres Cheb es.

De Rome , le 30 Novembre 1774.

En travaillant à la démolition de quelques maisons qui appartiennent aux Chartreux , dans la rue de l'Ours , on a trouvé une colonne de marbre fin , cannelée , qui a seize palmes de hauteur , & deux palmes & demi de diametre. Cette colonne , quoique rompue , ne laisse pas d'être estimée pour sa beauté. On a aussi trouvé plusieurs médailles d'argent , de bronze & de divers autres métaux.

En creusant un souterrain à Trastevere , on a découvert une cornaline gravée , qui représente la Ville de Rome , & dont le travail est fort admiré.

De Cadix , le 15 Novembre 1774.

On a publié ici le 2 de ce mois , avec les formalités accoutumées , la déclaration de guerre de Sa Majesté contre le Roi de Maroc.

De Madrid , le 22 Novembre 1774.

Don Salvador de Cardenas , habitant de Sé-
K v

216 MERCURE DE FRANCE.

ville, a fait construire une Machine, par le moyen de laquelle, avec une seule paire de bœufs ou de mulets, on peut conduire deux, trois & jusqu'à quatre charrues à la fois, suivant la qualité de la terre. Ces charrues en rompent d'un seul coup toutes les mottes; de manière qu'elle se trouve parfaitement labourée, & dans l'état le plus favorable pour recevoir la semence. L'Inventeur a obtenu de Sa Majesté un privilège exclusif pour quinze ans. Indépendamment des expériences qui ont été faites de sa Machine, avant que cette grâce lui fût accordée, on doit en faire d'autres aux environs de Séville, dans les premiers jours du mois prochain.

De Carare, le 13 Novembre 1774.

Le Bey de Tunis fait bâtir un Serrail pour son Fils, qui doit incessamment se marier. On travaille ici à un nombre considérable de colonnes, d'arcs & de chapiteaux de différens ordres, dont ce bâtiment doit être décoré. Ces ornemens, qui coûteront des sommes immenses, répandront beaucoup d'argent dans cette Ville, sur-tout parmi les Artistes.

De Londres, le 19 Novembre 1774.

Des lettres de Boston, datées du 29 Septembre, font mention des Instructions données par les habitans de cette Ville, à leurs Représentans au Congrès Provincial indiqué pour le second Mardi d'Octobre, dans la Ville de la Concorde : ces instructions portent en substance, qu'ils adhéreront strictement à la Charte de la Pro-

vince, garantie par le Roi Guillaume & la Reine Marie; qu'ils feront enforte que rien ne puisse être pris, dans leur conduite, pour un aveu de la validité de l'Acte du Parlement qui change le Gouvernement de Massachusset; qu'ils ne reconnoissent pour Conseil légitime & constitutionnel de cette Province, que les Membres élus par la Cour générale à la séance du mois de Mai dernier; & que, comme il y a lieu de croire que l'exécution exacte de ce qui leur est prescrit entraînera la dissolution de leur Chambre d'Assemblée, ils sont autorisés à se joindre aux Membres des autres Villes de la Province; & à s'assembler avec eux, dans le temps fixé par le Congrès Provincial, pour prendre les mesures les plus convenables au véritable intérêt de la Province, & à la conservation des libertés de l'Amérique Septentrionale.

Le Lord Clive, Pair d'Irlande, Chevalier de l'Ordre du Bain, représentant au Parlement la Ville de Shrewsbury, est mort Mardi dernier. Il avoit été deux fois Gouverneur du Bengale, & avoit commandé avec beaucoup de succès les troupes du Roi & de la Compagnie des Indes dans l'Indostan. Les services importants qu'il a rendus à l'Angleterre & à la Compagnie, lui ont acquis une réputation qui lui survivra longtemps. Il laisse une fortune très considérable à ses enfans, qui sont au nombre de quatre: on assure que chacun d'eux aura un fonds de 200,000 liv. sterl., & que l'aîné, qui est actuellement Membre du Parlement pour la Ville de Ludlow, outre 30,000 liv. sterl. de revenu dont il hérite, jouira encore, jusqu'à l'expiration du terme fixé pour sa durée, d'une rente de

K vj

228 MERCURE DE FRANCE.

pareille somme, que la Compagnie des Indes faisoit au feu Lord Clive, en reconnaissance de ses services.

De Naples, le 12 Novembre 1774.

Depuis quelques jours, le Mont Vésuve vomit des flammes, & lance des pierres. Un torrent de lave a obligé quelques habitans des lieux voisins d'abandonner leur demeure.

De Versailles, le 4 Décembre 1774.

Sa Majesté voulant que l'Administration Ecclésiastique subsiste aux îles du Vent & sous le Vent, dans l'état où elle étoit avant le changement projeté en 1773, a laissé la desserte des Cures aux différens Ordres Religieux qui en sont chargés, avec la pleine & libre jouissance des biens qui leur appartiennent dans ces Colonies

De Paris, le 26 Décembre 1774.

Les deux Ordres de la Rédemption des Captifs, celui des Chanoines Réguliers de la Sainte-Trinité, dits Mathurins, & celui de Notre Dame de la Merci ont racheté à Tunis l'équipage Corse du Patron Joseph Guasco, qui avoit été fait esclave avant la réunion de l'île de Corse à la Couronne de France. Les gens de cet équipage, arrivés à Toulon le premier Septembre, ont été renvoyés à Bastia, Capitale de cette île.

P R É S E N T A T I O N S.

Le 8 Décembre, la Marquise de Saint-Simon, Grande d'Espagne, eut l'honneur d'être présentée au Roi par Madame la Comtesse d'Artois, en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse, à la place de la Duchesse de Quintin.

Le 11 Décembre, le sieur Angran, ci-devant Procureur Général du Grand-Conseil, eut l'honneur de faire les remerciemens au Roi, & d'être présenté à la Reine & à la Famille Royale, en qualité de Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris.

La Comtesse de la Marck, Grande d'Espagne, & la Comtesse de Dampierre, ont également été présentées le 11 Décembre à leurs Majestés & à la Famille Royale; la première, qui a pris ensuite le tabouret, par la Comtesse de la Marck, Douairière, & la seconde, par la Comtesse de Brizay,

Le 15 Décembre, le Duc de Coigny, Maréchal-de-Camp, Colonel-Général des Dragons, & Gouverneur du Château de Choisy, que le Roi a nommé son premier Ecuyer, eut l'honneur de faire ses remerciemens à Sa Majesté, & de lui être présenté en cette qualité, ainsi qu'à la Reine & à la Famille Royale.

Le 18 Décembre, la Marquise de Dreneuc fut présentée à Leurs Majestés, & à la Famille Roya-

230 MERCURE DE FRANCE.

le , par la Duchesse de Quintin , Dame d'honneur de Madame la Comtesse d'Artois.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , présidée par le sieur Bertin , Ministre & Secrétaire d'Etat ; ayant présenté le 18 Décembre à Leurs Majestés , ainsi qu'à Monsieur & à Monseigneur le Comte d'Artois , les Tomes XXXVI & XXXVII de ses Mémoires : le Duc de la Vrillière présenta en même temps au Roi les Académiciens reçus depuis la présentation des Tomes XXXIII , XXXIV & XXXV. Ces Académiciens sont , les sieurs Desormeaux , d'Anlle de Villoison , Dacier , Leblond & Dufaulx , Associés ; & le sieur Bartoli , Associé - libre - étranger.

Le même jour , les sieurs Gilbert , de Montholon , Dufour de Villeneuve , d'Aguelseau de Fréne , de la Bourdonnaie , Moreau , Bertin , & l'Abbé de Radonvilliers firent leurs remerciemens au Roi , à qui ils furent présentés , ainsi qu'à la Reine & à la Famille Royale ; le premier pour la Charge de Président à Mortier ; le second , pour la place de Premier Président du Parlement de Rouen ; le troisième , pour celle de Conseiller d'Etat surnuméraire ; le quatrième , en qualité d'Avocat Général du Parlement de Paris ; le cinquième , en qualité de Premier - Président du Grand Conseil ; le sixième , en qualité de Conseiller d'Etat par brevet ; le septième , pour une lettre de Conseiller d'Etat ; & le huitième , en qualité de Conseiller d'Etat d'Eglise , pourvu à titre de survivance , & en faisant les fonctions.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Bayonne l'Evêque de Saint-Brieux, &c., à celui de Saint-Brieux, l'Abbé de Regnault de Bellecise, Vicaire Général de Vienne,

Le Roi a nommé le Comte de Broglie, Lieutenant-Général de les Armées, à la place de Commandant en second dans les trois Evêchés, & sur les frontières de la Saxe, de la Meuse & de la Champagne.

Le Roi a donné à l'Evêque d'Amiens l'Abbaye de Valloires, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Amiens; &c., à l'Evêque de Limoges, celle de St-Jean-d'Angeli, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Saintes, remise par l'Evêque d'Amiens.

Sa Majesté a permis au Comte de Guiche, fils du Duc de Grammont, de prendre le nom de Duc de Lefpère.

L'Evêque d'Arras, nommé à l'Archevêché de Tours, ayant supplié le Roi d'agréer sa démission de cet Archevêché, Sa Majesté a disposé de ce Siège en faveur de l'Evêque de Saint-Omer, son frère, qu'elle avoit ci-devant nommé à l'Evêché d'Arras.

N A I S S A N C E S.

Le 28 Novembre, à cinq heures trois quarts

232 MERCURE DE FRANCE.

du matin, l'Infante de Parme accoucha heureusement d'une Princesse, à laquelle l'Evêque de Parme administra le baptême, & qui fut nommée Marie-Antoinette-Joséphine-Anne-Louise-Vincent-Marguerite Catherine.

Le 28 Novembre, la Duchesse de Saxe Gotha accoucha heureusement, à Gotha, d'un Prince qui a été nommé Frédéric.

M O R T S.

N. Vilars, Prêtre sécularisé, ci-devant Grand-Carme, Prédicateur du Roi, que ses talens distingués pour la Chaire, avoient rendu célèbre, est mort dans le courant du mois d'Octobre, au Château de Bellegarde en Gâtinois.

Anne-Elisabeth de Banne-d'Avéjan, Abbessé d'Alai, sœur du feu Comte de Banne-d'Avéjan, Capitaine Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires, & de feu Charles de Banne-d'Avéjan, Evêque d'Alais, est morte le 11 Novembre, dans la quatre-ving quinzième année de son âge.

Maximilien-Joseph Demphna, Comte de Laing d'Audenarde, Capitaine du Régiment de Saint-Ignon, Dragons, est mort à Anvers, le 17 Novembre, âgé de vingt un ans.

Louis-Charles de Combarel du Gibanel, Baron de Sartiges, Grand Sénéchal en Limousin, Lieutenant des Maréchaux de France, est mort, le 10 Novembre, au Château de la Nebéirote,

J A N V I E R. 1775. 233

en Limoufin, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge.

Louis-François d'Isarn de Montjeu, Comte de Villefort, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St-Louis, Commandeur de l'Ordre de St-Lazare, ancien Colonel d'Infanterie, & ancien Gouverneur de la Citadelle de Valenciennes, est mort à Valenciennes le 17 Novembre, âgé de quatre-vingt quatre ans.

L'Abbé Grimod, Censeur Royal, savant & célèbre Antiquaire, est mort à Paris, le 26 Novembre, dans sa soixante-huitième année.

Gabriel d'Erchigny de Clieu, ancien Capitaine de Vaisseau, & Commandeur honoraire de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ci-devant Gouverneur de la Guadeloupe, est mort à Paris le 30 Novembre, dans la quatre-vingt-huitième année de son âge.

Nicolas-Françoise Dupré de Saint-Maur, Maître des Comptes, & l'un des Quarante de l'Académie Française, est mort à Paris, le 2 Décembre, âgé de quatre vingts ans.

Le nommé Charles-Louis Dumont est mort dernièrement, à Château-Portien, âgé de cent quatre ans. Il est mort aussi à Angers, le 14 Octobre, une fille de la Paroisse de Saint-Michel de la Paluſes, nommée Allain, qui étoit dans sa cent quatrième année.

Catherine Medant, Veuve de Jacques Nicaise, est morte à Paris le 17 Novembre, âgée de cent-un ans.

Hélène-Alexandrine, Comtesse de Berlo, Abbesse de l'Abbaye Royale du Calvaire à la Fère, y est morte le 26 Novembre, âgée de quatre-vingt-six ans.

234 MERCURE DE FRANCE.

Jeanne - Grace-Bosc du Boucher, Epouse de Charles-Augustin de Fetriol, Comte d'Argental, Baron de Saint-Martin de l'île de Ré, Ministre Plénipotentiaire de l'Infant, Duc de Parme, auprès de Sa Majesté, est morte à Paris le 3 Décembre, dans la soixante - douzième année de son âge.

Marine-Françoise Camole, Veuve de Denis-Charles-Laurent de Fremont, Secrétaire du Roi, chargé des affaires de Sa Majesté auprès de la République de Venise, est morte à Paris le 4 Décembre, âgée de soixante-dix neuf ans.

Rosalie Cueuret de Nelle, Veuve du Marquis de Balincourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Gouverneur de Saint Venant, & premier Lieutenant de la première Compagnie des Gardes-du-Corps, est morte en son Château de Nelle le 6 Décembre dans la soixante-seizième année de son âge.

Guillaume Léon de Tillot, Marquis de Felino, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, est mort à Paris le 13 Décembre, dans la soixante - quinzième année.

Charles-Florent Bellot, Docteur-Régent & ancien Professeur de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Lecteur & Professeur au Collège Royal, où il remplissoit, avec distinction, la Chaire de Pharmacie, est mort à Paris le 14 Janvier, âgé de cinquante ans.

N. Quesnay, Conseiller du Roi, premier Médecin ordinaire, & Médecin-Consultant de Sa Majesté, ancien Secrétaire de l'Académie

Royale de Chirurgie, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Lyon, & de la Société Royale de Londres, Savant distingué par des connoissances profondes en plusieurs genres, & par une grande sagacité d'esprit, est mort à Versailles le 16 Décembre, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge.

André Olivier, Comte de Chaillou, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ancien Lieutenant de Roi de la Martinique, & Commandant de la Trinité, est mort à Paris le 18 Décembre, dans la soixantième année de son âge.

Henri Chevalier de Girardon, ancien Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal de Prusse, est mort le 14 Novembre dernier, au Château des Ecuries, près de Niort en Poitou, âgé de soixante-dix-huit ans. Il avoit été Page de Louis XIV & de Louis XV.

Jean-François de Joyeuse & de Villefranche, Comte de Grandpré, Brigadier des Armées du Roi, est mort en son Château de Grandpré le 12 Décembre, âgé de cinquante-huit ans.

Louis Desmaretz, Baron de Châteanneuf, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Louis & de Saint-Lazare, ancien Colonel du Régiment Royal de la Marine, Doyen des Brigadiers des Armées du Roi, est mort à Paris le 21 Décembre, âgé de quatre-vingt huit ans.

Le Chevalier de Bermondes, Receveur & Procureur-Général de l'Ordre de Malthe, au Grand-

236 MERCURE DE FRANCE.

Prieuré de Champagne, Commandeur de Xugney & Libdo, est mort à Toul le 13 Décembre, dans sa soixante-onzième année.

Marie-Pauline de Rochemontaix de la Roche Varnassal, veuve de Jean-Baptiste-Nicolas-Thomas de Domangeville, Maréchal des Camps & armées du Roi, est morte en son château de Mareuil, en Champagne, Décembre dernier, âgée de 30 ans.

Nicolas de Monchy, Docteur en Théologie, & Prévôt de la Collégiale de Saint Pierre, à Aire en Artois, y est mort le 27 Novembre, âgé d'environ quatre-vingt treize ans. Il avoit été nommé Prévôt de cette Collégiale en 1713, par Louis XIV.

LOTERIES.

Le cent soixante-huitième tirage de la loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 14 du mois de Décembre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 18084. Celui de vingt mille livres au N°. 12941, & les deux de dix mille, aux numéros 16103 & 18206.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 de Décembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 38, 65, 8, 11, 82. Le prochain tirage se fera le 5 Janvier.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	1
Le Consul Villars, poëme.	<i>ibid.</i>
Elégie de Tibule.	12
Le Portrait utile, conte moral.	16
Discours attribué à M. de Voltaire.	36
L'heureux hiver.	40
A M. de Lacombe, sur un recueil d'anciennes poësies.	41
Madrigal envoyé à M. de Villarceaux.	42
Réponse de M. de Villarceaux.	43
Sur le Mardi-Gras.	<i>ibid.</i>
Vers.	<i>ibid.</i>
Sur un petit enfant.	<i>ibid.</i>
Sonnet	44
Epigramme	<i>ibid.</i>
Métamorphose d'un éventail,	45
Sur un Glorieux qui mourut la veille de l'As- cension,	<i>ibid.</i>
Dialogue,	46
Explication des Enigmes & Logogryphes,	55
ENIGMES,	56
LOGOGRYPHES,	60
Ronde du Drame de Henri IV,	62
Couplets sur l'air de la Ronde de Henri IV,	63
Bouquet.	66

238 MERCURE DE FRANCE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	<i>ibid.</i>
Préceptes sur la santé des gens de guerre ,	<i>ibid.</i>
Voyages dans la mer du Sud ,	76
Traité de la lecture chrétienne ,	79
Examen historique sur l'apparition de la mala-	
ladie vénérienne ,	90
Traité des rivières & des torrens ,	83
Requête des Filles de Salency à la Reine , &	
autres ouvrages de M. Blin de Sainmore ,	91
Journal des causes célèbres ,	92
Considérations philosophiques sur l'action de	
l'Orateur ,	94
Oraison funèbre de Louis XV , par M. l'Abbé	
Coger ,	99
— par M. l'Abbé de la Tour de St-Paul.	104
— par M. l'Abbé Borye des Renoudes ,	109
Discours de M. Lamaignon de Malesherbes ,	113
Essai sur les Jardins ,	131
Le Spectateur François ,	154
Journal de Genève ,	156
La Nature considérée sous ses différens af-	
pects ,	157
Journal des Dames ,	158
Dialogues sur la musique ,	159
Le septieme Tome de l'histoire naturelle de	
Pline ,	163
Tablettes Royales de renommée ,	165
Calendrier intéressant ,	166
—— — lyrique ,	<i>ibid.</i>

J A N V I E R. 1775. 239

Almanach lyriq J,	167
———— du bon Jardinier,	<i>ibid.</i>
———— poétique,	168
———— des coëffures des Dames,	<i>ibid.</i>
———— de Versailles,	<i>ibid.</i>
Etrences de la Noblesse,	169
Etat militaire de France,	<i>ibid.</i>
Le présent de la gaieté,	<i>ibid.</i>
Idée de la Chine,	<i>ibid.</i>
Calendrier de la Cour,	170
Les délices de Cérès,	<i>ibid.</i>
Nouvelle table des articles contenus dans le volume de l'Académie Royale des Sciences de Paris,	171
Réponse de M. de Voltaire à M. le Comte de Médini,	173
Académie de Besiers,	175
SPECT. Concert Spirituel,	180
Op.  Concert Spirituel,	183
Comédie Française	<i>ibid.</i>
Comédie Italienne,	<i>ibid.</i>
Lettre de M. à M.	184
Impromptu,	187
Secours gratuits contre les morts apparentes & subites,	<i>ibid.</i>
Histoire naturelle.	189
ARTS, Peinture,	193
Gravures.	200

240 MERCURE DE FRANCE.

Musique.	201
A M. de L ** , par M. de Bastia .	206
Lettre d'un bon Champenois à l'Auteur du Mercure.	207
Bienfaisance.	210
Anecdotes.	211
Avis,	214
Nouvelles politiques ,	211
Présentations ,	229
Nominations ,	231
Naissances ,	ibid.
Morts ,	232
Loteries ,	236

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Mgr le C^{te} d'Artois, le premier volume du Mercure du 1^{er} Janvier 1775, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 31 Décembre 1774.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

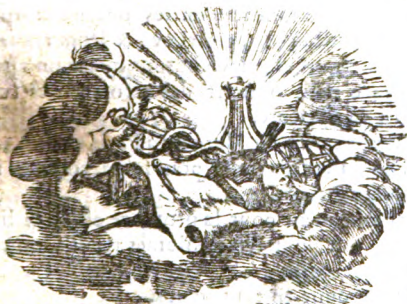
MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JANVIER, 1775.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine,
près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 livres que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

**On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.**

JOURNAL DES SÇAVANS , in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris,	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
JOURNAL ECCLESIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 s.
En Province, port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE ; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES , 12 vol. in-12. par an, à Paris,	18 l.
En Province,	24 l.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE , 24 vol. 33 liv. 12 s.	
JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an,	18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens af- pects, 52 feuilles par an à Paris & en Provin- ce,	12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS , 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
JOURNAL DES DAMES , 12 cahiers par an, franc de port, à Paris,	12 liv.
En Province,	15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE , 24 cahiers par an, franc de port, à Paris,	18 liv.
En Province,	24 liv.
Suites de belles planches in-fol. enluminées & non enluminées d'HISTOIRE - NATURELLE , avec l'explication, par M. Buch'oz; chaque décade broché, prix	30 l.

Nouveautés chez la même Libraire.

DICT. de Diplomatie, avec fig. in-8°. }
2 vol br. 12 l.

L'Agriculture réduite à ses vrais principes,
in-12. br. 2 l.

Théâtre de M. de St Foix, nouvelle édition
du Louvre, 3 vol. in-12. br. 6 l.

Dict. héraldique avec fig. in-8°. br. 3 l. 15 s.

Théâtre de M. de Sivry, 1 vol. in-8°. broch. 2 liv.

Bibliothèque grammat. 1 vol in-8°. br. 2 l. 10 s.

Lettres nouvelles de M^{de} de Sévigné, in-12. br. 2 l.

Les Mémes in-12. petit format, 1 l. 16 s.

Poème sur l'Inoculation, in-8°. br. 3 l.

III^e liv. en vers fr. des Odes d'Horace, in-12. 2 l.

Eloge de la Fontaine, par M. de la Harpe
in-8°. broché, 1 l. 4 s.

Journal de Pierre le Grand, in-8°. br. 5 l.

Institutions militaires, ou Traité élémen-
taire de Tactique, 3 vol. in-8°. br. 9 l.

Eloge de Racine avec des notes, par M. de
la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 s.

Fables orientales, par M. Bret, vol. in-
8°. broché, 3 liv.

La Henriade de M. de Voltaire, en vers la-
tins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 s.

Traité du Rakitis, ou l'art. de redresser les
enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.

Les Muses Grecques, in-8°. br. 1 l. 16 s.

Les Pythiques de Pindare, in-8°. br. 5 liv.

Monumens érigés en France à la gloire de
Louis XV, &c. in-fol. avec planches,
rel. en carton, 24 l.

Mémoires sur les objets les plus importants de
l'Architecture, in-4°. avec figures, rel. en
carton, 12 l.

Les Caractères modernes, 2 vol. br. 3 l.



MERCURE

DE FRANCE.

JANVIER, 1775.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

ÉPÎTRE A HENRI (IV.

*Cedite, Romani victores : cedite, Graii :
Nescio quid majus nascitur.*

Tor qui, par tes vertus sublimes
Plus encor que par ta valeur,
Des Héros les plus magnanimes
Effaças l'illustre splendeur ;
Qui soumis un Peuple rebelle,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

En te vengeant par des bienfaits
De son audace criminelle ;
Toi , qui fus sensible aux attraits
De la sensible Gabrielle * ,
Et qu'ont honoré les regrets
De cet ami ** tendre & fidele
Qui survêcut à tes cyprés ;
Toi , qui fus enfin , sans foiblesse ,
Amant & guerrier tour-à-tour ,
Servir & la Gloire & l'Amour ,
Aimer ton Peuple & ta Maîtresse ,
HENRI daigne entendre ma voix ,
Daigne , du sein de la lumière ;
Baïsser tes regards sur les toits
De mon humble & simple chaumière :

* Gabrielle d'Estrées , d'une ancienne Maison de Picardie , étoit fille & petite-fille d'un Grand-Maître de l'Artillerie. Henri IV la fit Duchesse de Beaufort. Il lui promit de l'épouser & de légitimer ses enfans. Il étoit même prêt à exécuter ce dessein , lorsqu'elle lui fut enlevée par une mort prématurée.

** Maximilien de Bethune , Duc de Sully , Pair & Maréchal de France , Grand-Maître de l'Artillerie , principal Ministre & ami de Henri IV.

C'est là qu'habite un cœur sincère
 Qui t'aime & t'honore à la fois,
 Comme un bon fils aime un bon pere,
 Dont il subit les douces loix.
 Pardonne, ô mon Prince ! ô mon Maître !
 A l'ivresse d'un bon Gaulois,
 Né sans Ayeux, mais que peut-être
 Anoblit l'amont de ses Rois,
 Et du pays qui l'a vu naître.
 Bienfaiteur de l'humanité,
 Ah ! si dans cet heureux asyle,
 Où tu jouis du sort tranquille
 Que tes bienfaits t'ont mérité ;
 Si ton ombre auguste & sacrée
 Est sensible encore au plaisir,
 Au doux plaisir d'être adorée ;
 Vois combien de ton souvenir
 La France est sans cesse enivrée !
 Descends parmi nous ; sois témoin
 Et des transports que tu fais naître,
 Et de notre ardeur pour un Maître
 Avec qui nous n'aurons besoin,
 Pour être heureux qu'à vouloir l'être.
 Les Etrangers & tes Sujets,
 Sur les honneurs qu'ont te déferé,
 N'ont qu'une voix ; viens sur la terre,
 Tu n'y verras que des François.

Ah ! c'est sur-tout, c'est au Théâtre-

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Qu'on voit tout l'effet que ton nom

Produit sur un Peuple idolâtre :

Quand on chante : vive Henri Quatre *,

Tous les cœurs sont à l'unisson.

Eh ! quelle ame assez endurcie

Pourroit ne pas aimer un Roi,

Qui du bonheur de la Patrie

Fit & son étude & sa loi ;

Qui n'envia point la puissance

* Je saisis avec empressement l'occasion de rendre à M. Collé l'hommage qu'il est en droit d'attendre de tout bon François ; sa Partie de Chasse est un chef-d'œuvre de sentiment ; la bonhomie , cette bonhomie précieuse de Henri IV y est rendue avec une vérité frappante. C'est un de ces ouvrages dignes de leur réputation & qui sont faits pour passer à la postérité la plus reculée. Le nom de Henri l'embellit sans doute (& que n'embelliroit-il pas ?) mais il seroit privé de cet accessoire qu'il jouiroit encore du plus grand succès. Je n'ai jamais vu d'ouvrage dramatique , sans en excepter un seul , qui m'ait procuré des sensations aussi délicieuses. L'illusion est tellement complète , qu'il n'y a pas un spectateur sensible qui ne soit prêt à se joindre aux vœux du bon Michau. *Cedite , Romani , &c.*

Pour fouler un Peuple altéré
Sous le fardeau de l'indigence ;
Mais afin d'étendre à son gré
Sa justice & sa bienfaisance :
Un Prince , enfin , qu'on vit souvent ,
Loin des vastes lambris du Louvre ,
Sous le chaume obscur qui le couvre
Chercher le timide indigent ,
Lui déguiser qu'il est son Maître ,
Partager son repas champêtre ,
S'initier dans ses secrets ,
Et ne se faire reconnoître
Que par l'éclat de ses bienfaits !
« Je veux , disoit ce tendre pere ,
» Je veux qu'un jour tous mes enfans ,
» Si Dieu prolonge ma carrière ,
» Puissent mettre de temps en temps
» La poule au pot * » . Rois de la terre ,
Quel exemple ! la poule au pot !
Malheur à l'être méprisable
Qui plaisanteroit sur ce mot ,
Le trouveroit peu convenable

** Si Dieu me donne encore de la vie , je ferai
qu'il n'y aura point de Laboureur en mon Royaume
qui n'ait le moyen d'avoir une poule dans son
pot.*

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

A la majesté d'un Héros ,
Et , dans une morgue impudente ,
Riroit de la scène touchante
Qu'offrent ces sublimes tableaux !

« Je fais , je fais être intrépide ,
S'écrioit souvent ce bon Roi ,
Depuis qu'une main parricide... *
Mon cœur s'en glace encor d'effroi !
» Je braverois le trépas même ;
» Mais , hélas ! je verse des pleurs
» Sur ce pauvre Peuple que j'aime :
» Que deviendra-t-il , si je meurs ? ** »

* Henri IV , le meilleur des Rois , le meilleur des hommes , fut , à la honte de l'humanité , assassiné trois fois ; & un Cromwel , l'opprobre éternel du genre humain , est mort paisiblement dans son lit !

** *Je n'apprehende nullement la mort ; je l'ai affrontée dans les plus grands périls : Seigneur , je suis prêt à partir quand il te plaira ; mais que deviendra ce pauvre Peuple ?*

Si on ruine mon Peuple , répétoit souvent ce bon Prince , dont on ne sauroit trop citer les paroles , qui me nourrira ? qui soutiendra les charges de l'Etat ? Vive Dieu ! s'en prendre à mon Peuple , c'est s'en prendre à moi.

Ah ! ta crainte étoit légitime :
 La France , en ces jours de douleurs ,
 N'a que trop expié son crime :
 Ta mort a causé ses malheurs !...*
 Ecartons cette affreuse image :
 C'est du sein même de l'orage
 Que le calme a comblé nos vœux :
 Ils sont venus ces jours prospères
 Que tu présageois à nos peres ,

* « Si Henri IV , dit l'éloquent Auteur (M.
 » Thomas) de l'Eloge de Sully , si justement
 » couronné par l'Académie Française ; si Henri
 » IV n'eût point été assassiné , & qu'il eût vécu
 » selon le cours ordinaire de la nature , il auroit
 » pu régner aussi long - temps que Louis XIV.
 » Alors Sully eût été trente ans de plus à la tête
 » des Finances : Louis XIII n'eût pas régné ; Ri-
 » chelieu probablement n'eût pas été Ministre ; il
 » il fût resté peut-être dans la classe des hommes
 » obscurs ; la face de l'Europe eût été changée ;
 » & , sans offenser le génie d'un grand homme ,
 » la France eût été bien plus heureuse , parce que
 » ce qui est utile est toujours au-dessus de ce qui
 » est grand. Il n'y auroit eu alors qu'un intervalle
 » de vingt ans entre le ministère de Sully & celui
 » de Colbert ».

A vj

Et qui brillent pour leurs neveux * !

L'impitoyable Mort , jalouse

Du sort fortuné des François ,

* Quel espoir flatteur la France ne doit-elle pas concevoir des vertus d'un jeune Prince qui ne s'est annoncé à son Peuple que par des bienfaits ? On ne peut se rappeler , sans le plus grand attendrissement , le billet que Louis XVI n'étant encore que Dauphin , écrivit , la veille de la mort de Louis le Bien-Aimé , à M. l'Abbé Terray , alors Contrôleur Général des Finances. Je ne puis me refuser au plaisir de l'insérer ici ; d'ailleurs il ne peut qu'ajouter à l'intérêt que le nom de Henri IV est en droit d'exciter. La voici :

« Monsieur le Contrôleur Général , je vous prie de faire distribuer sur le champ deux cent mille francs aux pauvres de Paris , pour prier Dieu pour le Roi ; & si vous trouvez que c'est trop cher , retenez-les sur nos pensions à Madame la Dauphine & à moi ». *Signé LOUIS-AUGUSTE.*

Et c'est un Prince de dix-neuf ans qui donne cet exemple à la terre ! ô François ! ô François ! vous avez un bon Maître , & vous sentez le prix de votre bonheur : quel Peuple est plus heureux que vous !

En immolant un Louis Douze
 Immoloit ses moindres Sujets ;
 Mais l'Eternel , touché des larmes
 Que nous coûtoit ce Roi chéri ,
 Vient de dissiper nos alarmes
 En faisant renaître un Henri :
 Louis , en montant sur le Trône ,
 A dit : « Dans chaque Citoyen
 » Je vois l'appui de ma couronne ;
 » Et , pour resserer les liens
 » Qui joint mon Peuple à ma personne ;
 » Je veux de ce qui m'environne
 » A mon tour être le soutien :
 » Je veux écarter la misère
 » De l'humble toit des indigens ;
 » Je dois , je dois être leur pere ;
 » Ne sont-ils pas tous mes enfans ? »
 Par des actes de bienfaisance
 Que relève encor sa vertu ,
 Il a signalé la puissance
 Dont l'Eternel l'a revêtu :
 Par de nouveaux bienfaits encore
 Il veut mériter notre amour :
 L'éclat d'une aussi belle aurore
 Ne peut qu'annoncer un beau jour.
 Henri , tu seras son modele :
 Il se remplira des projets
 Qu'autrefois enfanta ton zele ;

14 MERCURE DE FRANCE.

Et , comme toi juste & fidele ,
Il sera l'ami des François.

Jouvre les Fastes de l'Histoire :
Parmi les Amans de la Gloire ,
Je vois briller cent noms chéris
De Bellone & de la Victoire ;
Et sur les sinistres débris
Des murs qu'ils ont réduits en cendres ,
Je compte au moins vingt Alexandres
Sans pouvoir trouver un Henri.

Ah ! si jamais ton héroïsme
A frappé mon cœur attendri ,
Ce n'est point aux plaines d'Ivry
Où tu domptas le fanatisme ;
Ce n'est point aux champs de Contras ,
Ni dans ces rencontres fameuses
Où tes armes victorieuses
Firent échouer des Etats *
Les manœuvres insidieuses :
C'est lorsqu'aux portes de Paris ,
Touché de ses maux , tu nourris
Une ville ingrate & rebelle ,
Qui , séduite par un faux zele ,

* La Ligue nommoit ainsi ses assemblées criminelles.

Peut-être eût méconnu le prix

De ta tendresse paternelle ;

C'est lorsqu'à Schomberg * consterné

* « Le Colonel Thifche, dit l'illustre Historien de Henri IV (Hardouin de Péréfixe, Evêque de Rhodéz) » le Colonel Thifche, ou Théodoric de Schomberg, commandant quelques Compagnies » de Reîtres, avoit été forcé la veille de la bataille » (d'Ivry), par les crieries de ces mercenaires, » de lui demander (à Henri IV) les montres qui » lui étoient dues, & de lui représenter qu'à moins » de cela ils ne vouloient point combattre. Les » Suisses & les Allemands de ce temps-là en usoient » ainsi : l'Histoire nous en fournit cent exemples. » Le Roi, tout en colere d'une telle demande, lui » répondit : *Comment, Colonel Thifche, est-ce là » le fait d'un homme d'honneur de demander de » l'argent quand il faut prendre les ordres pour » combattre ?* Le Colonel se retira tout confus, » sans rien répartir. Le lendemain, comme le Roi » eut arrangé ses troupes, il se souvint qu'il » l'avoit maltraité, & sur cela poussé d'un re- » mords, qui ne peut tomber que dans une ame » généreuse, il alla le trouver, & lui dit : *Colonel, » nous voici dans l'occasion ; il se peut faire que » j'y demeurerai ; il n'est pas juste que j'emporte » l'honneur d'un brave Gentilhomme comme vous :*

16 MERCURE DE FRANCE.

D'avoir pu déplaire à son Maître
 Et qu'on en crut abandonné ,
 Sans t'abaisser tu fis connoître
 Ton regret d'avoir maltraité
 Le plus brave soldat peut-être
 Qui combattit à ton côté ;
 C'est lorsqu'enfin , plein d'assurance ,
 Tu pris toi-même la défense
 Du plus tendre de tes amis ,
 A qui d'intriguans ennemis
 Vouloient ôter ta confiance ,
 Et qui , des Courtisans haï ,
 Parce qu'il fut droit & sincère ,
 Fut accusé d'avoir trahi
 Les devoirs de son Ministère :
 Lorsque tu vis à tes genoux
 Ce digne appui de ta couronne ,

» je déclare donc que je vous reconnois pour homme
 » de bien , & incapable de faire une lâcheté. Cela
 » dit , il l'embrassa cordialement ; & alors le Co-
 » lonel , ayant de tendresse la larme à l'œil , lui
 » répondit : *Ah ! Sire , en me rendant l'honneur*
 » *que vous m'aviez ôté , vous m'ôtez la vie ; car*
 » *j'en serois indigne si je ne la mettois aujourd'hui*
 » *pour votre service : si j'en avois mille , je les*
 » *voudrois toutes répandre à vos pieds. De fait , il*
 » fut tué en cette occasion , &c.

Et que tu lui dis : « Levez-vous ,

» Levez-vous , Sully , levez-vous :

» On croira que je vous pardonne ».*

* » Les efforts des Courtisans pour perdre Sully avoient échoué vingt fois ; mais la haine & l'intérêt ne se rebutent point : à force de manœuvres & d'artifices ils parviennent à couvrir leurs imputations d'une couleur de vraisemblance. On a beau dire que le mensonge ne peut emprunter les traits de la vérité ; il faut bien qu'il lui ressemble beaucoup ; sans cela il ne seroit pas si redoutable. Henri lui-même , qu'il étoit aussi difficile de tromper que de vaincre , Henri est ébranlé. Le soupçon se glisse dans son cœur ; le soupçon , cette plaie de l'ame , que tout empoisonne , que tout aggrandit , dont la cicatrice reste toujours douloureuse , & qui se rouvre si aisément après qu'elle a été fermée. Henri craint de s'être trompé dans son choix & dans son amitié : il souffre , il travaille toujours avec son Ministre ; mais il ne parle plus à son ami. Sully voit tout & se tait ; la Cour observe & attend les événemens. On voit sur quelques visages le sourire de l'envie qui espère ; sur d'autres , la joie insolente de la méchanceté qui s'applaudit ; sur tous , la curiosité & l'inquiétude. Le visage de Sully ne change point : sa retraite , que ses

Et c'est un Roi qui parle ainsi !

Ah ! fuyez , fuyez loin d'ici ,

« ennemis auroient appelé sa disgrâce , & qui
 « n'eût été que celle de la France , sembleroit affu-
 « rée : il ne faisoit rien pour la prévenir ; mais
 « Henri ne peut résister plus long-temps à son
 « agitation : la Majesté Royale rompit le silence ,
 « quand la vertu le gardoit encore : ce n'est point
 « un Juge qui interroge ; c'est un Ami qui s'épan-
 « che : quel entretien que celui de ces deux grandes
 « ames que l'on a voulu éloigner , qui se rappro-
 « chent comme par une pente invincible , & qui
 « se reconnoissent toutes deux à leur premier sen-
 « timent ! Henri IV avoit douté de Sully ; mais
 « Sully n'a jamais douté de son Roi. Sa sécu-
 « rité , & peut-être la fierté d'un cœur pur ,
 « avoient fermé sa bouche. La reconnoissance le
 « précipite aux genoux du Prince à la vue des
 « Courtisans : mais ce transport si noble peut res-
 « sembler à l'humiliation d'un coupable. Henri
 « craint qu'on ne fasse un second outrage à l'in-
 « nocence : *Relevez-vous* . s'écrie-t-il , *relevez-*
 « *vous ; ils vont croire que je vous pardonne* » .
 Eloge de Henri IV , par M. de la Harpe , ouvrage
 bien digne de la célébrité du Héros & de la répu-
 tation de l'Orateur. J'ai cité ce beau morceau de
 préférence à ceux des autres Ecrivains qui ont

O vous qu'enivre le carnage !
 O vous , qui dans le sang humain
 Baignez votre coupable main
 Qu'aveugle une homicide rage !
 C'est en vain , farouches Tyrans !
 C'est en vain que l'on vous renomme !
 Vous n'êtes que des Conquérans ,
 Et mon Héros seul est un homme.

Ainsi , dans ses vers ingénus ,
 Ma Muse sans fard & novice ,
 Sensibles à tes rares verrus ,
 En a voulu tenter l'esquisse.
 Je vois combien pour ce tableau
 Mes forces sont insuffisantes ,
 Et je sens mon foible pinceau
 Tomber de mes mains défaillantes ;
 Mais dût m'accabler le fardeau . . .
 Que viens-je de dire ? . . . Ah ! pardonne ,

traité le même sujet , parce qu'il m'a paru d'une éloquence simple & naturelle , d'une diction pure & élégante , & rempli d'un sentiment vrai , touchant & noblement exprimé. Je sais bien qu'en parlant ainsi je ne fais pas ma cour à de certaines personnes qui ont intérêt de dénigrer le talent qui les offusque ; mais que m'importe ? J'aurai rendu justice au mérite , & je serai satisfait.

20 MERCURE DE FRANCE.

Si dans ma vaine illusion

J'ai cru pouvoir à ta couronne

Ajouter un nouveau fleuron : *

* Qui peut se flatter de présenter jamais Henri IV sous un point de vue plus intéressant que le sublime Auteur de Zaïre & de Mahomet. M. de Voltaire a peint dans son poëme immortel le Héros , l'Homme & le Citoyen : tout y porte l'empreinte du génie , tout y est brûlant de cette flamme céleste qui jadis anima Virgile , Homère & le Tasse ; & , quoi qu'en disent ses fameux détracteurs , ils ne parviendront jamais à le décréditer : je leur demande bien sincèrement pardon de n'être pas de leur avis ; mais j'ai cru pouvoir hasarder le mien , d'autant mieux que la septième lettre de l'impartial M. C*** n'a point encore été publiée (15 Décembre 1774). Dans quelque temps d'ici ce sera toute autre chose. Ce bon Vicillard de Ferney , que je le plains ! Il a cru bonnement avoir donné un poëme épique à sa Patrie ; l'Europe même a eu la sottise de le croire ; & point du tout : voilà l'infatigable M. C*** qui va prouver par $A + B$ qu'elle n'a pas le sens commun. Bien des gens sont persuadés qu'il échouera dans ce beau projet : pour moi , je n'hésite point à croire qu'il mettra le sceau à sa réputation.

Si mon audace est criminelle ,
 Pardonne , ah ! pardonne une erreur
 Où m'a précipité mon zèle :
 Elle est , elle est bien naturelle ,
 Et mon excuse est dans mon cœur.

Par M. Willemain d'Abancourt.

LE GRAND . ŒUVRE.

Nouvelle Espagnole.

DOM Fernand d'Yvéras , ancien Officier réformé , vivoit retiré dans un faux-bourg de Madrid. Sa maison étoit une espèce de prison pour lui & pour Dona Lucilia , sa fille ; mais il avoit au moins dans sa retraite une passion qui l'aidoit à dévorer ses tristes jours , & Lucilia n'avoit qu'une mandoline & une aiguille à broder , qui laissent bien des vuides dans la tête d'une jeune personne de la beauté la plus éblouissante.

Cette passion de Dom Ferdinand étoit l'Alchimie , qui engloutissoit sourdement dans de vains creusets la petite fortune qu'il tenoit de ses aïeux , & qu'il eût dû conserver à sa fille , menacée de partager l'indigence prochaine & totale

22 MERCURE DE FRANCE.

d'un père qui ne vouloit pas la marier.

Un soir que D. Fernand s'occupoit tristement à se remplir la tête des visions de Zozime, le premier des Auteurs Grecs, qui ait parlé de la transmutation des métaux, & que sa fille, à ses côtés & à la lueur d'une même lampe, lisoit une nouvelle de Cervantes, un bruit se fait entendre à la porte; Lucilia y court, & voyant un homme qui entre aussitôt, & qui referme la porte après lui, elle pousse un cri d'effroi, & se sauve près de son père.

Dom Fernand se lève, voit l'homme qui avoit épouvanté sa fille, & lui demande en l'arrêtant ce qu'il veut; de la pitié, de l'humanité, des secours, répond l'Espagnol. J'étois poursuivi par un barbare, le poignard à la main; l'effroi, le hasard m'ont fait frapper à votre porte, & je vous devrai peut-être la vie, si vous daignez m'accorder l'hospitalité. Le scélérat, ajouta-t il, après m'avoir fait prendre du poison dont je sens déjà les atteintes, vouloit encore avancer son horrible vengeance. Du poison, reprend D. Fernand: s'il en est encore tems, il faut courir au remède: il envoie en effet chercher un Apothicaire de son voisin.

nage, & se prévenant tout-à coup en faveur du jeune homme qui lui parloit, il le conduit dans une chambre, qu'il le prie de regarder comme la sienne, & qu'accepte D. Gaspard; c'étoit le nom qu'il venoit de se donner.

Sa physionomie agréable & noble avoit frappé Lucilia, ainsi que son père, & les douleurs cuisantes, dont il se plaignoit, les intéressoit tous deux également. Soyez ici comme chez vous, lui dit D. Fernand : je suis peu riche, mais je le suis assez pour fournir à mes besoins : si le Ciel me conserve la vie, répondit D. Gaspard, l'asyle & votre pitié, c'est tout ce que je vous demande. A ce mot D. Fernand, en lui serrant la main, lui promit tout ce qui étoit en sa puissance.

L'Apothicaire étoit bientôt arrivé; mais D. Gaspard, toujours déchirant l'air de ses cris, ayant témoigné qu'il vouloit être seul, le père & la fille se retirèrent, non sans que Lucilia eût prié l'Apothicaire d'informer son père, avant de sortir, de ce qu'il y avoit à espérer du malade qu'on lui confioit.

Rentré avec sa fille, qui, les yeux baissés, ne concevoit rien à un trouble

intérieur dont elle étoit agitée , Lucilia , lui dit-il , voilà une aventure bien étonnante : qu'avoit donc fait ce jeune homme aimable au monstre qui vouloit le priver de la vie ? Et Lucilia , sans faire attention à ce que lui demandoit son père , demandoit , de son côté , s'il existoit des remèdes contre toutes les espèces de poison : il faut l'espérer , répondit D. Fernand : — vous n'en êtes donc pas sûr ? — J'ai ouï dire qu'il étoit des poisons d'une nature à braver tous les secours , mais ils sont rares , & ceux que le crime se procure le plus aisément ne sont pas de cette nature là.

Cette dernière assertion fit à Lucilia beaucoup plus de plaisir que ce qu'il ajouta , en disant qu'il y avoit grande apparence que D. Gaspard étoit la victime de quelque histoire de galanterie , car Lucilia rebailsa les yeux , se tut , & reprit son livre : elle n'eut pas même trop l'air de s'intéresser au rapport que vint faire l'Apothicaire. Il étoit sûr , dit-il , de la vie du jeune homme , mais il prévoyoit que son rétablissement ne seroit pas très-prompt , & il alloit , disoit-il , lui rapporter dans un moment ce qu'il convenoit de lui faire prendre.

Me

Me voilà content, dit D. Fernand ; ce pauvre D. Gaspard n'en mourra point ; oui, dit Lucilia, mais son rétablissement sera long, & si vous lui continuez vos bontés, cela peut vous causer quelque embarras. --- Moi l'abandonner ! Non vraiment ; il m'intéresse tout-à-fait : --- Mais si l'on découvre qu'il est chez vous ? On ne viendra pas l'y poursuivre, j'espère : lorsqu'il se portera mieux, ce sera à lui de prendre les mesures les plus convenables, pour échapper au jaloux sans doute qui en veut à ses jours. Et Lucilia de rebaisser la vue, & de laisser tomber la conversation au mot de *jaloux* qu'avoit prononcé son père.

L'Apothicaire cependant étoit revenu après avoir passé quelque temps auprès de D. Gaspard, & s'étoit retiré après avoir donné les mêmes espérances que la première fois. Veux-tu que nous passions auprès de notre malade, dit à sa fille D. Fernand ? Je serois curieux de savoir quelque chose de son histoire, s'il a la force de la conter : non, mon père, répondit Lucilia, j'irai me reposer, il est déjà trop tard, & je vous conseille d'attendre à demain. Tu as raison, répliqua le père, je risquerois de le fatiguer, &

j'irai seulement donner des ordres pour qu'il ait tout ce dont il peut avoir besoin.

Le père & la fille se retirèrent donc sans avoir vu D. Gaspard ; mais Lucilia ne passa pas la meilleure des nuits, tant il lui fut difficile d'oublier ce qui étoit arrivé chez elle, à la vue du plus intéressant des hommes, qui s'étoit presque jeté dans ses bras pour sauver sa vie. En se rappelant ce que lui avoit dit son père sur le soupçon de quelque galanterie, le sommeil revenoit pour quelque temps, mais, à chaque réveil fréquent, c'étoit toujours la figure de D. Gaspard qui se repréentoit, & il falloit se rappeler le jaloux, pour pouvoir redormir encore quelques minutes : enfin le jour arriva : les simples égards de la société vouloient qu'elle se fît informer de la situation du malade, & on lui apprit qu'à une très-grande foiblesse près, tout alloit à merveille : elle en instruisit son père, qui voulut encore la conduire dans la chambre de D. Gaspard, & elle refusa, dans la crainte d'être obligée d'entendre une histoire dont les détails pouvoient lui être au moins très indifférens : D. Fernand ne put blâmer sa fille de

cette réserve, & se présenta chez le malade.

La conversation les conduisit bientôt à ce qu'il étoit honnête de la part de D. Gaspard de raconter, & à ce que D. Fernand avoit grande envie d'entendre. Voici à peu près leur conversation.

Appliqué de bonne heure à l'histoire des choses naturelles, mes études me conduisirent à celle de la Chimie. — Vous, D. Gaspard? — Moi-même; & pourquoi cet étonnement? --- C'est que vous parlez à un homme qui s'y est livré tout entier, & qui y a malheureusement dissipé presque toute sa fortune. --- Est-il possible? --- Cela n'est malheureusement que trop vrai. --- Eh bien! Ma curiosité a failli me coûter encore plus cher qu'à vous, puisqu'elle m'a fait courir le danger de perdre la vie. --- Quoi! C'est à la Chimie! --- Ecoutez-moi, D. Fernand, la Providence a disposé tout ceci; il falloit que mes malheurs me conduisissent à réparer vos pertes, car je le dois & je le puis. --- Vous le pouvez! Et comment cela, de grâce? --- C'est que je suis arrivé sans doute à ce port fortuné auquel tendoient tous vos vœux. --- Vous y êtes arrivé? Le croirai-je, ô

B ij

Ciel! --- Ecoutez-moi, vous dis-je, & daignez m'en croire. Un petit voyage que je fis l'année dernière, me procura la connoissance d'un Juif; son nom est *Jésahel*. C'est peu de dire qu'il est instruit; il fait tout, c'est le plus étonnant des hommes : nous causâmes beaucoup en route, & il me prit en amitié, du moins autant que cela est possible à un homme de son caractère. Nous vinmes à parler Chimie, & j'ose vous dire qu'il ne s'étonna pas moins de mes lumières sur cet objet, que du doute que je lui témoignai sur la fameuse transmutation des métaux ; car, je l'avoue, j'y croyois peu. Jeune homme, me dit-il, on peut vous faire voir une vérité que votre inexpérience rejette sans raison. Je croyois mes preuves négatives sans réplique, mais, à chaque argument que je lui faisois, toujours même apostrophe : jeune homme, on vous fera voir la vérité. Je m'en défiai avec cette confiance que mettent les jeunes gens à ce qu'ils croient savoir ; & enfin arrivés à Madrid, nous convinmes de nous voir, moi pour m'instruire davantage, & *Jésahel*, pour m'apprendre la vérité sublime dont j'avois osé douter.

Je le vis en effet opérer, & je fus témoin qu'il possédoit ce secret si vainement désiré par nos frères. Dans tout ce qu'avoit fait Jéshel, il n'y avoit pour moi qu'une chose mystérieuse, c'étoit de savoir ce que contenoit certaine boîte, dans laquelle il avoit pris une sorte de racine qu'il avoit jetée dans son creuset : c'étoit vraiment à cette mixtion qu'appartenoit l'effet heureux de son opération ; mais mes questions sur l'espèce & la nature de la racine furent inutiles. Jeune homme, me dit-il, c'est assez pour vous d'avoir vu & d'avoir perdu votre opiniâtreté sur ce point : je ne pardonnerois à qui que ce soit de m'avoir surpris cette dernière connoissance qui vous manque. Je revins plus d'une fois à cet objet, & toujours même réponse effrayante de la part de mon Juif.

Je me promis pourtant, à quelque prix que ce fût, de savoir ce que contenoit la boîte. Il y a quelques jours qu'entrant chez lui, je le vis occupé d'affaires de commerce avec des Israélites, tels que lui : je lui fis signe de ne pas se déranger, &, feignant de sortir, je passai dans son laboratoire, où je trouvai tout ouvert, jusqu'à l'armoire qui

contenoit la précieuse boîte. Je balançai d'abord, mais je vis tout : je fis plus ; j'emportai chez moi une partie de ce que contenoit la boîte, & je m'affutai aussitôt que j'avois le véritable secret de Jéshabel. Je dessinai & je peignis la racine, pour pouvoir m'en procurer de pareilles : mais j'aurois disparu, si j'avois été prudent ; & du moins falloit-il ne pas aller braver le Juif chez lui.

J'y allai pourtant, dans l'espérance qu'il ne se seroit pas aperçu de ma petite infidélité, & d'abord j'eus lieu de croire qu'en effet je n'étois pas découvert ; il me reçut à merveille, & me força de prendre avec lui des liqueurs fraîches qu'il alla préparer ; mais, à peine eus-je cédé à son invitation, qu'un déchirement intérieur, & la joie que j'aperçus dans ses yeux, m'avertit de sa vengeance. Jéshabel, m'écriai-je, qu'avez-vous fait ? --- Justice d'un téméraire & d'un homme peu fidèle ; meurs, & je suis vengé.

Je veux alors m'échapper de la maison ; il s'oppose à ma fuite : je m'élançe sur lui, je le terrasse, & , tandis qu'il se relève, déjà je suis dehors ; mais le voyant me poursuivre, un poignard à

la main, je redouble ma course, j'arrive à votre porte, on m'ouvre ; vous savez le reste. Les secours que vous m'avez procurés encore à temps , m'ont laissés, grâce au Ciel, sans danger ; mais je vous conjure de ne pas exiger si promptement que je quitte un asyle où j'ai retrouvé la vie. --- Moi, que je l'exige ! Non ; non, Gaspard ; croyez que vous êtes chez vous-même : eh ! Ne m'avez vous pas dit que la Providence vous avoit destiné à réparer mes pertes ? --- Oui, D. Fernand, comptez-y, si nous sommes assez heureux cependant pour trouver quelque part la plante de *Jésabel* ; car il m'en reste au plus assez pour vous en faire voir en petit la riche expérience ; ce que nous exécuterons dès demain, si vous en êtes curieux, car peut-être mes forces pourrout-elles me le permettre.

D. Fernand accepta la partie avec transport, & n'eut pas plutôt quitté son malade, qu'il courut vers sa fille lui dire, que le jeune étranger leur étoit envoyé par le Ciel ; qu'il possédoit le secret qu'il cherchoit depuis si long temps ; & qu'aucune affaire de galanterie, comme il l'avoit pensé d'abord, ne lui avoit fait courir le danger dont l'asyle qu'il lui avoit

32 MERCURE DE FRANCE.

donné, l'avoit garanti fort heureusement.

Lucilia ne laissa point entrévoir à son père la joie que lui donnoit ce qu'il venoit de lui apprendre, & D. Fernand lui ayant recommandé de bien veiller au soin des jours de Dom Gaspard, qui n'étoient point encore absolument en sûreté, elle le pria de se tranquilliser à cet égard. Comme j'ai beaucoup de choses à préparer ce soir dans mon laboratoire, ajouta D. Fernand, pour un essai que nous devons faire demain; il faudra, & je te le demande en grâce, lui tenir fidèle compagnie dans tout l'après-dîner. Lucilia promit tout, & en effet dès que son père, qui avoit été révoir son cher D. Gaspard, & qui lui avoit annoncé que sa fille viendrait passer trois ou quatre heures près de lui, l'eut quitté pour aller à son laboratoire, elle s'achemina vers l'appartement du malade.

Prête à frapper à sa porte, elle sentit ses genoux trembler sous elle, & elle retira sa main sans rien comprendre à l'agitation qu'elle éprouvoit: cependant, en se rappelant que c'étoit obéir à son père que de voir D. Gaspard, elle frappe avec timidité; elle entend qu'on lui dit d'entrer, & la voilà près du jeune Es-

pagnol, qui, d'une voix foible, mais intéressante, lui dit; eh! quoi donc, Lucilia, c'est vous que je vois! C'est vous qui daignez prendre soin d'un infortuné... J'en ai reçu l'ordre de mon père, répond Lucilia, en levant à peine les yeux: eh! sans doute, reprend D. Gaspard, je n'ai pas l'orgueil de prétendre à un intérêt plus direct: --- vous ne croyez donc pas que l'infortune puisse me trouver sensible; mais laissons cela, Monsieur; & dites-moi, je vous en supplie, à quoi je puis vous être utile pendant l'absence de mon père. --- Lucilia, l'idée même de mes maux semble s'évanouir en votre présence: je vous dus la vie en entrant ici, & je sens que je vous devrai bientôt mon entier rétablissement. --- Je le voudrois, Monsieur, & pour vous, & pour mon père qui vous aime. Lucilia, en disant cela, étoit près du lit du malade, & le regardoit avec un intérêt qui n'échappa point à celui qui en étoit l'objet: il avoit pris sa main, il la ferroit, & la fille de Fernand, sans défiance, ne la retiroit point; parce que D. Gaspard assuroit avec feu que, de tous les remèdes qu'on lui avoit donnés jusqu'alors, il éprouvoit le plus doux &

le plus efficace. Cependant la noble innocence de Lucilia lui en imposa, & il tourna la conversation sur des objets moins dangereux pour sa propre vertu; il vouloit être sûr de plaire, mais il ne vouloit pas séduire.

Le temps où Lucilia devoit le quitter approchoit; il avoit trouvé la conversation ingénue & charmante: il s'avisa tout-à coup de feindre un évanouissement, une foiblesse qui pût lui apprendre quel degré d'intérêt prenoit à lui la fille de D. Fernand: il eut lieu d'être satisfait de son épreuve; l'effroi de Lucilia fut délicieux... Comme elle échauffoit ses mains! Comme elle foutenoit sa tête! Comme elle le rappeloit à la vie, presque les larmes aux yeux! D. Gaspard, . . . s'écrioit - elle, D. Gaspard, . . . & il lui serra la main, & il la combla de la joie la plus vive, en reprenant la parole pour la remercier de ses soins. . . Bientôt il lui parla de ses amusemens; il savoit qu'elle jouoit de la mandoline: Lucilia en parla la première, & s'offrit à aller la chercher; ce que D. Gaspard accepta avec plaisir, parce qu'il en jouoit lui-même supérieurement, & qu'il vouloit étonner la jeune person-

ne : elle revint en effet, & D. Gaspard n'eût guère besoin de la presser pour lui faire jouer ce qu'elle savoit de plus tendre & de plus passionné : il porta lui même ensuite la main sur son instrument, comme par distraction, & il en tira de si beaux sons, que Lucilia, sans réfléchir si cela pouvoit l'incommoder, le supplia de développer le talent qu'il venoit d'annoncer. Le ravissement de la fille de D. Fernand fut le prix de son essai, & Lucilia, avec beaucoup de naïveté, s'établit sur le champ son écolière, & se promit, tandis qu'il resteroit chez son père, de lui demander chaque jour des leçons qu'on voit bien qu'il ne refusa point.

C'est à cela que se bornèrent les trois ou quatre heures de l'après dîner qu'ils avoient passées ensemble, & il est difficile de décider qui des deux étoit plus content de l'autre, tant les impressions favorables étoient réciproques.

D. Fernand vint annoncer le soir à son ami que tout étoit prêt pour l'épreuve du lendemain ; mais D. Gaspard, affectant plus de foiblesse qu'il n'en avoit eu la veille, le supplia d'opérer seul, lui prescrivit la route, lui remit la plante

Bvj

36 MERCURE DE FRANCE.

qui devoit entrer dans le matras avec les autres ingrédiens , & lui dit qu'il feroit encore par-là plus sûr du succès , puisqu'il auroit opéré lui seul. D. Fernand étoit sans défiance , & ne put se défendre du plaisir qu'il auroit à accomplir le grand œuvre sans la participation de quique ce soit. Eh bien , lui dit-il , je vous enverrai donc encore demain ma fille ; comment la trouvez-vous ? --- Digne du sort le plus brillant , --- qu'il ne tiendra qu'à vous de lui faire , ajouta-t-il avec enthousiasme ; car , dès que vous avez le secret dont je vais demain faire l'épreuve , qui pourrois je unir à son sort , qui pût la rendre aussi heureuse ? Puissiez-vous la trouver aimable ! Puissiez-elle vous voir des mêmes yeux que moi ! Vous me ravissez ; répondit D. Gaspard ; car je vous dirai avec franchise que je n'ai vu personne encore qui pût , autant qu'elle , me faire abandonner le projet d'aspirer à quelque-une des Sylphides qui ont quelquefois récompensé les travaux des Adeptes.

Le lendemain en effet D. Fernand , endoctriné une seconde fois par le jeune Espagnol , courut se renfermer dans son laboratoire , & envoya sa fille auprès de

son prétendu Rose-Croix. La mandoline fit d'abord le sujet de la conversation; il fut question de prendre une leçon, & Lucilia fut obligée de s'asseoir en tremblant sur le lit de son maître, pour qu'il pût lui placer les doigts sur les touches: ce qui avoit redoublé l'embarras & la timidité de la jeune Espagnole, c'est que son père l'avoit priée de se faire aimer de D. Gaspard, en lui disant qu'il le lui destinoit pour époux.

D. Gaspard s'aperçut du trouble de son écolière, &, n'en devinant point la raison, en fut un moment inquiet. S'étoit-il trompé à ce qu'il croyoit avoir apperçu la veille? N'avoit-il fait aucune impression réelle sur ce jeune cœur tout neuf & tout vrai? Le petit évanouissement du jour précédent pouvoit encore se tenter: on pouvoit le regarder comme une suite du poison funeste qu'il avoit dans les entrailles; il le prépara avec assez d'art, & jeta tout-à-coup l'innocente Lucilia dans de nouvelles alarmes dont il jouissoit secrètement, mais qu'il calma bientôt, parce que la jeune Espagnole elle même tomba presque évanouie, la bouche sur un de ses yeux. Lucilia, .. Lucilia, s'écria-t-il; & Lu-

38 MERCURE DE FRANCE.

Lucilia honteuse de sa chute, peut-être involontaire, rougit, &, s'attachant des bras de D. Gaspard, prit aussi-tôt la fuite.

Il eut beau l'appeler, elle avoit besoin de reprendre ses sens; elle fut près d'une heure sans reparoître. D. Gaspard profita de ce temps pour sortir de son lit & pour s'habiller, afin de donner à la fille de D. Fernand plus de confiance lorsqu'elle reparoîtroit; car il espéroit qu'au moins, pour ne pas déplaire à son père, elle viendrait encore lui offrir ses soins: il ne se trompoit point; Lucilia rentra dans sa chambre, les yeux baissés, & toute tremblante; son embarras fut cependant diminué, lorsqu'elle vit le dangereux malade habillé & venant à elle avec un air de soumission & de respect. O Lucilia, lui dit-il, il faut cesser d'abuser l'innocence & la vertu; il faut, s'il est possible, se rendre digne d'elles... Ne vous effrayez point, de grâce, & écoutez-moi.

Lucilia, plus confuse encore, se laissoit entraîner vers un siège où la conduisoit D. Gaspard, & près duquel il s'assit lui-même, toujours en rassurant la jeune personne que le mot d'*abuser* avoit

presque mis hors d'elle-même. . . Ecoutez moi encore un coup, lui dit il ; ce n'est point vous qu'il falloit tromper, c'est votre père ; on lui avoit fait la proposition de vous établir ; il l'a rejetée ; il vouloit une compagne de son infortune , & il vous destinoit à la partager , vous si digne d'un meilleur sort. ô Lucilia ! Je vous avois vue , je vous avois adorée ; j'ai long-temps occupé une maisonnette à côté de la vôtre , qui avoit un jardin d'où je vous ai plusieurs fois entendue jouant de votre mandoline , ou chantant avec une grâce infinie. J'ai pris des mémoires fidèles sur l'inaccessible D. Fernand : j'ai su sa malheureuse passion pour l'Alchimie , & j'ai cru pouvoir profiter de sa foiblesse pour me procurer le plaisir de vous voir de plus près. . . Ah ! Monsieur , s'écria Lucilia , & vous avez trompé mon père & moi ; & l'histoire du poignard & du poison ? --- Etoit une fable qui n'a servi qu'à m'introduire : je me suis vanté auprès de lui de savoir un secret qu'il cherchoit depuis long-temps en vain : j'ai parlé d'un Juif qui n'existe point , d'une plante chimérique , & cependant il fera de l'or , & il croira me devoir sa fortune , que je puis faire en

40 **MERCURE DE FRANCE.**

effet : déjà , dans les premiers transports qu'a excités ma promesse , il m'a permis de chercher sa reconnoissance dans vos yeux. Lucilia , divine Lucilia ! Daignez avoir quelque confiance en moi , & estimez-vous assez pour croire que quelqu'un qui vous connoît , qui vous aime & qui ose vous le dire , ne peut être indigne de vous : votre père a besoin encore de son erreur pour consentir à m'accorder votre main ; mais il faut , Lucilia , que je la tiennne de votre aveu ; parlez de grâce.

D. Gaspard étoit à ses genoux ; il lui serroit la main , il imploroit son pardon avec une grâce infinie , & Lucilia ne pouvoit démêler le désordre de ses idées. . . . Quel Roman , dit-elle en soupirant ! — Nécessaire , reprit l'Espagnol ; je vous l'ai dit , Lucilia ; votre père , entêté de sa chimère , eût refusé toute espèce de parti qui se seroit présenté pour vous ; il falloit , oui il falloit le gagner par son foible , & je l'attends bientôt ici plein de reconnoissance , --- qui n'aura rien de réel , dit Lucilia , --- & qui n'en fera pas moins son bonheur , poursuivit D. Gaspard. Il va peut-être arriver dans la minute ; décidez mon sort & le sien : Lucilia , je meurs à vos pieds , si vous

ne me permettez pas de vous obtenir de D. Bertrand : un seul mot suffit ; --- un mot aussi de mon père , répondit Lucilia , disposera de sa fille : — Et vous ne voulez rien accorder à ma tendresse , vous ne voulez céder qu'à l'autorité ? Un regard plus tendre fut sa réponse , & D. Gaspard se leva content , & avec quelque précipitation , parce qu'il entendoit venir D. Ferdinand.

Ce qu'il avoit imaginé de la joie du père de Lucilia étoit au dessus de la réalité ; il tenoit quelques grains d'or dans sa main : il se précipita dans les bras de D. Gaspard , sans lui demander comment & pourquoi il le trouvoit debout , après lui avoir dit le matin qu'il étoit moins bien que la veille : sa fille s'étoit retirée en le voyant entrer , il se livra au plus grand enthousiasme sur le facile & l'heureux succès qu'avoit eu son essai : il embrassa mille fois son ami Gaspard. Mais quel nom portoit cette racine céleste ? Où pourroit-on s'en procurer ? C'étoit-là l'inquiétude du père de Lucilia. D. Gaspard lui dit qu'il en conservoit encore un échantillon , & qu'il falloit faire chercher partout : il avoit d'avance pourvu à ce que cette recherche ne

fût pas vaine, en en remettant une petite quantité chez un Herboriste du voisinage, sans qu'il eût besoin de le mettre dans son secret. D. Fernand se promit dès le lendemain de parcourir tout Madrid, l'échantillon à la main; mais avant tout il voulut pour jamais s'attacher son bienfaiteur, & il le supplia de lui sacrifier le projet de s'unir à quelque Sylphide, dont sans doute il n'étoit que trop digne, mais qui l'éloigneroit de faire le bonheur de Lucilia : il falloit, lui dit-il, un Adepté tel que vous, pour me déterminer à marier ma fille, car je n'estimois aucun homme vulgaire assez pour la lui donner. D. Gaspard eut de la peine à s'empêcher de rire du sacrifice qu'on lui demandoit; mais il se contraignit & reçut avec reconnoissance la proposition qu'on lui faisoit, en suppliant Dom Fernand d'abréger sur ce point tous les délais : ce que ce dernier promit avec transport. En même temps il appelle sa fille; il la présente à D. Gaspard qu'il force de l'embrasser, pour premier gage du nœud qui alloit les unir l'un à l'autre.

On en revint ensuite à la santé de D. Gaspard, qui assura qu'il se trouvoit parfaitement guéri, & qui n'en pressa

que plus fort le père de Lucilia de tout disposer pour l'hymen le plus prochain. Je sortirai moi même demain, dès le matin, dit-il, pour les arrangemens qui me sont particuliers. Vous sortir, dit le père de Lucilia ! Et si votre ennemi. . . . Soyez tranquille, reprit D. Gaspard, je prendrai à cet égard toutes les précautions imaginables : ne perdez point de temps vous même, pour que nous puissions conclure le jour suivant, & remettez à l'après dîner de demain à faire les recherches chez les Herboristes de Madrid.

Tout fut ainsi convenu à la grande satisfaction des trois personnes intéressées ; mais au fond Lucilia n'étoit pas sans inquiétude sur le dénouement de l'erreur dans laquelle son époux futur avoit jété D. Fernand : il n'en devoit pas moins faire sa fortune, avoit il dit ; mais comment & par où ? Qu'étoit-ce donc que cet Espagnol qu'on ne pouvoit s'empêcher d'aimer ? Toutes ces questions, difficiles à résoudre, se présentoient tour-à-tour à l'esprit de Lucilia : cependant on ne se sépara point de toute la soirée ; on mangea des fruits & des glaces qu'avoit envoié chercher D. Gaspard, &, lorsqu'on se sépara, l'heureux D. Fer-

44 MERCURE DE FRANCE.

nand voulut encore qu'un nouveau baiser du jeune Espagnol scellât les engagements mutuels qu'on venoit de prendre.

D. Gaspard étoit sorti le lendemain presqu'à la pointe du jour, & D. Fernand, de son côté, alla s'occuper de ce qui étoit nécessaire pour le mariage de sa fille; mais il ne put s'empêcher, chemin faisant, d'interroger tous les Herboristes sur la plante qu'il cherchoit, & dont son gendre lui avoit remis l'échantillon. Désespéré de ne l'avoir point encore trouvée lorsqu'il alloit rentrer chez lui pour dîner, il aperçut dans son voisinage une petite boutique où l'on faisoit ce commerce, & dans laquelle il ne s'étoit point arrêté: il s'y présente, montre son échantillon, & bientôt on lui offre à vil prix ce qu'il cherche. La dissimulation de sa part fut difficile, mais il la croyoit nécessaire, en demandant, sans beaucoup d'affectation, qu'on lui remît tout ce qu'on avoit, & qu'on lui conservât dans la suite ce qu'on pourroit se procurer de la même plante.

En rentrant chez lui, il demande avec empressement D. Gaspard, qui n'avoit point encore reparu, & qui ne revint que sur le soir, tandis que D. Fernand,

dans son laboratoire, se convainquoit de nouveau de l'efficacité du secret de son ami.

Le jeune Espagnol l'avoit prévu, & il trouva Lucilia seule, un peu impatiente, & à laquelle il remit un écrain de la plus grande richesse, qu'il la pria seulement de garder jusqu'au moment d'en faire usage... Des valets avoient fait entrer des paquets d'un poids considérable dans la chambre de D. Gaspard : tout cela étonnoit Lucilia, qui, dans le nouvel ajustement qu'il avoit, & surtout dans sa physionomie, sembloit annoncer un air de noblesse & de grandeur aimable plus décidé qu'il ne l'avoit encore eu. D. Gaspard, lui dit-elle, au point où nous en sommes, je puis vous parler avec franchise, j'entrevois dans tout ceci plus de ce qu'on appelle bonheur dans le monde, que je n'aurois pu l'espérer ; mais je vous l'avouerai, quel que vous soyez, ce ne sera que par le don de votre cœur, que vous pourrez me rendre parfaitement heureuse ; tout ce que j'envisage me paroît un songe brillant ; je ne vois de réel que la tendresse que vous m'avez jurée... & qu'aura toute sa vie pour vous Dom Francesco...

D. Gaspard, reprit-il, car il avoit été près de dire son véritable nom, & il crut devoir encore ménager quelque surprise à la fille de D. Fernand, qui s'imposa aussi de respecter un secret qu'elle devoit à moitié.

Le Lecteur, en pensant à D. Fernand, peut se peindre l'ivresse où il étoit dans son laboratoire, de voir l'or couler dans ses creusets; il avoit entendu beaucoup de bruit chez lui lors du transport des malles de D. Gaspard, mais rien n'avoit pu le détourner de son occupation, & il ne reparut que tard, lorsqu'il eut fait l'heureux usage de tout ce qu'il avoit trouvé chez l'Herboriste sa voisine. Deux ou trois marcs d'or avoient été le fruit de ses travaux, & ce fut en les apportant à D. Gaspard qu'il reparut dans sa chambre, où depuis long-temps Lucilia & son Amant remplissoient leurs âmes de tout ce que fait imaginer l'Amour aux approches du bonheur, à deux personnes jeunes & sensibles, dont le cœur dicte la conversation.

Tout étoit préparé pour le mariage qui devoit se célébrer le lendemain dans un Temple voisin, où Dom Gaspard & Lucilia rejoignirent Dom Fernand, qu'on

y avoit envoyé le premier afin que rien ne retardât la cérémonie, & pour donner au jeune Espagnol le temps de préparer à son beau-père la surprise qu'il lui réservoir. L'acte de célébration fini, & les signatures ayant été assez précipitées pour que Dom Fernand ne s'aperçût pas que son gendre avoit pris un autre nom, on sort du Temple; deux voitures superbes se présentent; l'époux en offre une à son beau-père, qu'il prie de faire un tour dans sa maison, d'où on l'amènera dans l'endroit où il a fait préparer le festin de ses nœces. D. Fernand consent à tout, & voit monter son fils & sa fille dans la plus riche des deux équipages.

Quel fut l'étonnement du père de Lucilia lorsqu'en entrant dans sa salle basse il la voit couverte de deux cent marcs d'or en lingots. Une lettre frappe aussi sa vue, il la prend, & voici ce qu'elle contenoit:

« Rien n'est vrai, mon père, dans
 » l'histoire que je vous ai faite de moi,
 » que mon tendre attachement pour vous
 » & le bonheur que j'ai d'être l'époux de
 » la charmante Lucilia. Le poison & le
 » poignard du Juif Jéshabel m'ont servi
 » à étonner votre imagination, & à pré-

48 MERCURE DE FRANCE.

» parer le remède que je voulois apporter
 » à la maladie de votre esprit sur la
 » transmutation des métaux. La plante
 » fameuse n'étoit que de l'or déguisé que
 » vos fourneaux n'ont fait que mettre en
 » nature. C'est ainsi que d'habiles Char-
 » latans ont trompé mille dupes qui
 » croyoient avoir vu ce qui n'existoit ni
 » ne pouvoit exister. Puissiez-vous, mon
 » père, revenir de votre erreur, & jouir
 » de la fortune que vous présente votre
 » fille & que vous avez sous les yeux.
 » Remontez en voiture, & venez em-
 » brasser dans son palais votre Lucilia &
 » votre fils Francesco-César-Alvarès de
 » Rittersa, Grand d'Espagne ».

- Désabusé tout-à-coup de la chimère
 qu'entretient la seule indigence, Dom
 Fernand passe dans son laboratoire, y
 brise ses fourneaux, ses cornues, & tous
 les instrumens qui devoient un jour le
 conduire à l'hôpital, & remonte dans la
 voiture qui l'attendoit à sa porte. Il arrive
 chez son gendre, se jette dans ses bras,
 court se précipiter dans ceux de sa fille,
 qui déjà étoit parée comme la femme
 d'un des plus riches Seigneurs de l'Es-
 pagne. Vous triomphez, dit-il, Dom
 Alvarès; je rougis de ma crédulité; j'ai
 mis

mis en pièces, avant de sortir de chez moi, & les fourneaux & leur dépendance. Que ma fille m'acquitte envers vous, & soyez toujours plutôt des amans que des époux, pour moi, dont vous avez terminé les peines, dont votre magnificence a comblé les vœux, j'abjure à jamais une sottise à laquelle je dois cependant & mon bonheur & celui de ma fille. Oh! cher Alvarès, c'est en renonçant à l'Alchimie que j'ai vraiment trouvé la pierre philosophale. C'est à l'amour, c'est à la noblesse de vos pareils que sont réservés de pareils prodiges.

Dom Alvarès de Riteria, par de nouveaux embrassemens, arrêta l'effusion de la reconnoissance de Dom Fernand, & son Palais ne retentit plus que des fêtes qu'il donna à sa nouvelle épouse, qu'il rendit une des plus heureuses femmes de Madrid, comme elle en étoit une des plus belles.

*Par M. B***.*



*L'AVEUGLE DE BAGDAD.**Fable imitée de l'Arabe.*

UN Aveugle tenoit à sa main un flambeau ,
 Sur sa tête il portoit un vase rempli d'eau ,
 Et cheminoit tranquille ainsi dans les ténèbres
 Au milieu de Bagdad ; passe un jeune Persan
 Qui s'arrête & lui dit : Oh ! le trait est plaisant :
 Voilà sans doute un fou de la secte des Guebres * :
 Hé bien ! ce feu , dis-moi , que tu respectes tant ,
 Te rendra-t-il tes yeux ? En vois-tu mieux ta
 route ?

Réponds. — Avec pitié , jeune homme , je t'é-
 coute :

Peut-être plus que toi , je suis bon Musulman ;
 Mais je fais cas d'un Guebre , il est simple , il est
 sage ,

Il est pauvre sur-tout , on lui doit des égards ;
 Et quant à ce flambeau , dont tu blâmes l'usage ,

* Ce Peuple est un reste des anciens Perses ; il
 est errant dans les différentes contrées de l'Asie ,
 où il vit pauvre & méprisé , quoique sage , labo-
 rieux , & Zoroaste passe pour leur fondateur ;
 il a pour le feu une grande vénération , &c.

Je l'allumai pour toi , pour fixer tes regards ,
 Pour guider ta démarche indiscrete & légère ;
 J'ai craint qu'en me poussant on ne versât par terre
 Ce vase qu'avec peine il m'a fallu remplir.
 Ah ! que n'ai-je des yeux ! je te verrois rougir
 D'avoir osé , jeune homme , insulter ma misere.

Par M. Landrin.

*Suite de Poësies manuscrites , tirées de
 la Bibliothèque de M. le M. . . de
 P * * .*

Métamorphose d'une Chandelle.

CELLE qui maintenant n'est plus qu'une chan-
 delle

Fut douée autrefois d'une aimable beauté ;
 Mais de trop de rigueur elle fit vanité ,
 Et parut orgueilleuse autant qu'elle étoit belle.

Elle eut tant de mépris , & sa froideur fut telle ,
 Qu'au lieu de relacher de sa sévérité ,
 D'un regard qui montrait sa fiere dureté ;
 Elle vit les humains se consumer pour elle.

Mais l'Amour , qui de nous fait tout ce qu'il lui
 plaît ,

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

De ce qu'elle étoit lors en a fait ce qu'elle est,
Témoignant en cela sa sagesse profonde.

Il a puni le cœur qui s'étoit rebellé ;
Et comme tout le monde a pour elle brûlé ,
On la voit aujourd'hui brûler pour tout le monde.

*Métamorphose d'un Amant en des dez à
jouer.*

Ces petits os marqués de tant de points divers ,
Que la main de Cloris va remuant sans cesse ,
Et qui , maîtres du sort , des succès, des revers ,
Otent, comme il leur plaît, ou donnent la richesse ,

Sont les os desséchés d'amour & de tristesse
Du plus fidele Amant qui fut dans l'Univers ,
Mais du plus pauvre aussi , qu'une avare Maîtresse
Ait jamais , par mépris , regardé de travers.

Cloris fut son idole ; & son ame est si dure
Qu'elle tourmente même , après la sépulture ,
Les os de cet Amant , qui pourtant l'aime encor ,

Et qui , pour satisfaire à son infâme envie ,
En son trépas , du moins , lui fait posséder l'or
Qu'il eût bien désiré lui donner en sa vie ,

E P I G R A M M E.

Gautier Garguille & Turlupin ,

Qui mettoient le monde en liesse,
 Ont tous deux rencontré leur fin
 Avant d'avoir vu leur vieillesse.
 Passant tu n'arrêteras pas
 Si tu veux savoir leur trépas ;
 En un mot je te le vais dire :
 Sache que la Mort prend son temps
 De retirer les Charlatans
 Quand personne ne peut plus rire.

Autre.

Que cette femme est d'humeur aigre !
 Qu'elle est peu digne de traiter !
 Pour nous faire mauvaise chère
 Peut-on tant crier , tant trotter ?
 Soit que la pauvreté la foule ,
 Ou qu'elle ait l'esprit assez neuf ,
 Elle est comparable à la poule
 Qui crie une heure & fait un œuf.

S O N N E T.

Amarante est malade ; & , si son mal lui dure ;
 Nous perdrons de la Cour l'ornement le plus beau.
 Deux mourront d'un seul coup. Cette triste aven-
 ture

De ses jours & des miens éteindra le flambeau.

Elle est en la santé si cruelle & si dure ,

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

Qu'elle invente toujours quelque tourment nouveau

Pour augmenter les maux qu'incessamment j'endure ;

Et cent fois je me vis aux portes du tombeau.

Dieu de la Médecine, auteur de la lumière ,

Te dois-je supplier , dans mon humble prière ;

Ou de l'abandonner, ou de la secourir !

Dans mon fâcheux état, quel conseil dois-je suivre !

Si tu la fais mourir, je ne saurois plus vivre ;

Et si tu la fais vivre , il me faudra mourir.

Autre.

Sans ressource à ce coup , le malheur me terrasse ;

Ma foi , je connois bien que le jeu m'est fatal ;

Je ne puis résister à mon destin brutal ;

Cher ami , c'en est fait , il faut quitter la place.

Du moins souvenez-vous que j'ai frayé la trace

Par où les gens de bien s'en vont à l'hôpital ;

Quand on dépense tout jusqu'au moindre métal ;

Doit-on être surpris de porter la besace ?

Je ne suis plus nourri que par mes créanciers ;

Ils tâchent , pour tirer paiement de leurs deniers ,

De me faire survivre à tous ceux dont j'hérite.

Que ma misere est grande & mon sort inhumain !
 Les dettes me font vivre ; & , quand je serai quitte ,
 Je prévois qu'il faudra que je meure de faim.

A N I N O N.

Si c'est à bonne intention
 Qu'à tes loix tu veux me soumettre ;
 Réponds à mon affection
 Quand tu répondras à ma Lettre.

Je me sens languir nuit & jour ;
 J'admire ton luth & ta grâce ,
 J'ai du chagrin , j'ai de l'amour ,
 Dis-moi , que veux-tu que j'en fasse ?

Ton entretien m'attire à toi ,
 Je ne trouve rien qui le vaille ;
 Il pourroit consoler un Roi
 De la perte d'une bataille.

Les Socrates & les Catons
 N'ont rien dit qui tes dits égale ;
 Au prix de toi ces vieux barbons
 N'entendoient rien à la morale.

Je me sens touché jusqu'au vif ;
 Quand mon ame voluptueuse
 Se pâme au mouvement lascif
 De ta farabande amoureuse.

Civ

Je fais quel nombre de galans
 A te plaire à l'envi s'applique ;
 Trop de Médors , trop de Rolands
 Font la cour à mon Angélique.

Mais je consens que ton humeur
 Dans son inconstance demeure ;
 Prête-moi seulement ton cœur ;
 Je te le rendrai dans une heure.

LE PAYSAN ET LE MATIN.

Fable imitée de l'Anglois.

DANS cette fertile contrée
 Qu'arrose le Nil de ses eaux,
 En deuil d'une épouse adorée,
 Et croyant adoucir ses maux,
 Un Manant à la solitude
 Venoit de consacrer ses jours ;
 D'un fils , seul fruit de leurs amours,
 Il faisoit son unique étude :
 Près d'eux , à leur tranquillité ,
 Veilloit un chien plein de courage ;
 On sait que la fidélité
 De ces bêtes est le partage...
 Forcé , pour la première fois ,

De s'absenter pendant une heure ,
 Avec peine le Villageois
 Quitte sa rustique demeure ;
 L'auteur de ses jours est mourant :
 Il vole où le devoir l'appelle ;
 Son chien se place en sentinelle
 Aux pieds du berceau de l'enfant.
 Plein d'une vive impatience ,
 Et brûlant de revoir son fils ,
 Il court , revient en diligence ;
 O Dieux !.. quelle horreur !.. je frémis..
 Le berceau renversé par terre
 A ses yeux soudain s'est offert ;
 Plus caressant que d'ordinaire
 Son chien de sang est tout couvert ;
 Sa large gueule épouvantable
 Semble le distiller-encore ;
 « Je croyois t'être redevable
 » De la garde de mon trésor ,
 » Et c'est toi » ! . La douleur l'accable :
 Dans ce chien rampant & soumis
 Il n'apperçoit plus qu'un coupable
 Et le meurtrier de son fils.
 C'est ainsi qu'on punit un traître ,
 Dit-il , en frappant l'animal ,
 Qui , percé du couteau fatal ,
 Lèche encore la main de son maître.
 Cependant notre villageois ,

C v

56 MERCURE DE FRANCE.

Qu'un funeste chagrin dévore,
 Veut du moins embrasser encore
 Son fils pour la dernière fois ;
 Il hésite , il craint , il espère :
 Tremblant il gagne le berceau :
 Il soulève un coin du rideau ;
 Dieux !.. quel spectacle pour un père !
 Près de l'objet de son amour
 Il découvre un serpent horrible ,
 Qui paroïssoit encore terrible ,
 Quoi qu'étendu , privé de jour
 Voilà ce qui caufoit ta joie ;
 J'entends... de ce monstre enragé
 Mon fils est devenu la proie ,
 Et toi soudain tu l'as vengé :
 Victime d'un trop prompt délire ,
 Toi qui ne me trahis jamais ,
 Je te reconnois à ces traits ;
 Mais.. mon fils ; ô Dieux !.. il respire.
 bercé par le Dieu du Sommeil ,
 L'Enfant du Sage est la figure ;
 Il dort en paix , & la Nature
 Préside seule à son réveil.
 Tranquille au milieu de l'orage ,
 Entouré de sang , de carnage ,
 Tel sommeilloit ce foible enfant.
 Saïsi, transporté, le Manant
 Craint de n'embrasser qu'une image ;

Un bien que nous croyons perdu
 Plaît & flatte encor davantage
 A l'instant qu'il nous est rendu.
 Il prend dans ses bras , il caresse
 Ce cher objet de sa tendresse ;
 « Ciel qui dans ce danger pressant
 » Avez préservé son enfance ,
 » Agréez , dit-il , l'assurance
 » D'un cœur toujours reconnoissant ;
 » Toi , de mon fils gardien fidele
 » Et victime de mes fureurs ,
 » Reçois le tribut de mes pleurs ;
 » Devois-je soupçonner ton zele » ?

Sans doute les Dieux l'ont permis ,
 Foibles mortels , pour vous apprendre
 A ne point juger vos amis
 Sans avoir soin de les entendre.

*Par M. Houllier de Saint-Remy ,
 de Sezanne.*

VERS AU ROI ou Madrigal.

ASSIS au plus haut rang où l'on vit tes Ayeux ;
 Grand Roi , par ta bonté tu régnes sur la France ,
 Et de tes seuls bienfaits tu t'estimes heureux ;

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

Que sert-il à nos cœurs de te faire des vœux ;
Si chacun de tes jours est un jour de clémence.

*Par M. de Bordes, Gendarme
de la Garde du Roi.*

C O U P L E T S

Sur le couronnement du Roi.

Sur l'air du vaudeville du Bal de Strasbourg,
Notre bonheur nous fait connoître.

CHANTONS, François, le nouveau Maître
Que le ciel vient de nous donner ;
Voici le temps de couronner
Les vertus qu'il a fait paroître.
Vive, vive, vive à jamais
Le Père & le Roi des François.

A peine est-il Roi qu'il ordonne
Que, par le plus grand des bienfaits ;
On remette à ses chers Sujets
Un des beaux droits de sa couronne *
Vive, vive, &c.

* Le droit de joyeux avènement, évalué à plus
de cent millions, que le Roi a bien voulu remettre
à son Peuple.

Après ce noble sacrifice
 On l'a vu , Roi législateur ,
 Rendre leur antique splendeur
 Aux Ministres de la justice.
 Vive , vive , &c.

Sa tendre bonté nous rappelle
 Ce premier Bourbon si chéri ,
 Cet immortel , ce grand Henri ,
 Des Rois le plus parfait modele.
 Vive , vive , &c.

Les Muses , sous un Roi si juste ,
 Vont reparoître avec honneur ;
 En leur accordant sa faveur
 Il remplira le nom d'Auguste. *
 Vive , vive , &c.

Quoiqu'à la fleur de sa jeunesse ,
 Habile dans l'art de régner ,
 Afin de nous bien gouverner
 Pour guide il a pris la Sagesse. **
 Vive , vive , &c.

Il aime les augustes freres

* Allusion au second nom de Sa Majesté *Louis-Auguste*.

** M. le Comte de Maurepas.

62 MERCURE DE FRANCE.

Qui , pour le payer de retour ,
Chantent comme nous chaque jour ,
Dans les transports les plus sinceres :
Vive , vive , &c.

Aux vertus notre jeune Reine
Réunit les attraits vainqueurs ;
Joignons & nos voix & nos cœurs ,
Et chantons à perte d'haleine :
Vive , vive , vive à jamais
La Reine aimable des François.

Par M. l'Abbé de Ponçol.

COMPLIMENT DU JOUR DE L'AN A LA REINE,

*Par Jean - Pierre Véronèse. **

AIR : *De sa modeste mere.*

D'OBLIGER & de plaire
Vous avez tout moyen ,

* Cet enfant , âgé de quatre ans , est fils du Sr Véronèse , Comédien Italien ordinaire du Roi , & voué à St François , dont il porte l'habit ; il a le bonheur d'être connu de la Reine , qui veut bien l'honorer de ses bontés & de sa protection.

Quel vœu peut-on vous faire ?

Il ne vous manque rien.

Puissiez-vous être mere

Dans ce bon an prochain !

C'est l'ardente priere

Du petit Capucin.

*LE PHÉNIX , Etrennes allégoriques à
Madame la Comtesse de R...*

DANS ces climats heureux où s'éveille l'Aurore
Et du monde naissant qui furent le berceau ,
Il est (dit-on) certain oiseau
Que les Dieux même font éclore ;
Tout ce que la Nature enfanta de plus beau ,
Auprès de lui n'est rien encore.
Le doux Plaisir sourit à ses premiers instans ,
Les Silphes amoureux habitent son bocage ,
Les Zéphirs , le frais & l'ombrage
Sur ses pas fixent le printemps ;
L'or & l'azur brillent sur son plumage ;
Et son mélodieux ramage
Releve encor ses attraits éclatans.
Des lieux que sa présence embellit d'âge en âge
Il est l'Oracle , il est le Roi
Et d'un peuple d'oiseaux qui vivent sous sa loi ,
L'Amour est le premier hommage.

De son bonheur rien n'interrompt le cours :
 Seulement quand des Dieux la sagesse profonde
 Ordonne son sommeil pour étonner le monde,
 A l'instant un bucher, que son aîle seconde,
 Avec activité s'enflamme ; & de ses foyers
 Le beau matin renaît d'une cendre féconde.

O vous ! le Phénix des grands cœurs,
 De la beauté, des talens, du génie,
 Hortense, à qui je dois les naïves couleurs,
 Et tous les traits de mon allégorie ;
 A ce concert délicieux
 De tant de mortels vertueux,
 Dont vous fûtes toujours adorée & chérie,
 Souffrez que ma voix se marie
 Et mon hommage à tous leurs vœux !
 Qu'ils en doivent former si tout les y convie !
 Plus sensible & moins fastueux ;
 Je n'en forme qu'un seul. . . Mais je demande aux
 Dieux
 Qu'après mille printemps ils vous rendent la vie,
 Ou plutôt, belle Hortense, immortelle comme
 eux.

Par M. l'Abbé Dourneau.



*VERS pour être mis au bas du Portrait de
M. Mercier Dupaty, Avocat Général
du Parlement de Bordeaux.*

PAR ses rares talens, par ses hautes vertus
Il fut digne de Rome, il fut digne d'Athènes;
Il pensa comme Régulus
Et parla comme Démosthène.

Par le même.

*QUATRAIN à trois Sœurs qu'un bel
Enfant alloit prier à une fête.*

Le petit Cupidon qui vole sur vos traces,
Sur une vérité répand le plus grand jour;
C'est que, pour attirer les Grâces,
Il faut leur députer l'Amour.

Par le même.



L'EXPLICATION du mot de la première Enigme du 1^{er}. volume du Mercure de Janvier 1775 est l'an *mil sept cent soixante-quinze* de 25 lettres; de 8 pieds en chiffres romains, *M. DCC. LXXV*; de 4 en chiffres arabes, 1775; de 8 sillabes & de huit nombres; celui de la seconde est *bierre*; celui de la troisième est *livre*. Le mot du premier Logogryphe est *chaire* où se trouvent *haire*, *aire*, *ire*, *re*; celui du second est *massepain* où l'on trouve *masse* & *pain*; celui du troisième est *Clocher* où on trouve, *or*, *ré*, *le cher*, *loche*, *clerc*, *clé*, *echo*, *cor*, *coche*.

É N I G M E.

Je suis dès ma naissance
 Tel que je serai toujours :
 Je ne puis changer le cours
 De ma première existence;

J'aurai toujours mêmes traits ;
Si je suis né dans l'enfance ,
On ne me verra jamais
Passer à l'adolescence ;
Si je nais dans la jeunesse ,
Je n'ai point à redouter
Les rides de la vieillesse ;
Le temps ne peut rien m'ôter.

Si mes yeux , mouillés de pleurs ,
Ont annoncé la tristesse ,
On ne voit point mes malheurs
Se changer en alégresse ;
Et quand ils ont dépeint la haine ,
On prend une inutile peine
En s'opposant à ma fureur :
On n'y verra jamais succéder la douleur.

Mais lorsque mes regards naissans
Ont fait un sourire agréable ,
Je vous paroïs toujours aimable ;
Je vous intéresse en tout temps.
Ma figure est douce & riante ;
Vous voyez toujours sur mon front
Une gaieté qui vous enchante.

Si d'un ardent amour je peins la passion ,
Mon ardeur vous paroît extrême ,
Et mes yeux vous suivent par-tout :

Vous croiriez que je vous aime,
Mais je ne songe point à vous.

Par M. Girot.

A U T R E.

Du plaisir, de la volupté,
Instrument de foible corsage,
Au sexe charmant & volage
Je plais par ma légèreté.
Agréablement agité,
De mon haleine enchanteresse,
Durant mon règne je caresse
Et la laideur & la beauté.
Quoique je sois peu nécessaire,
Je vois cependant dans les Cours
Briller, fleurir mes heureux jours
Parmi les Nymphes de Cythere,
Lecteur, veux-tu te satisfaire
Et me deviner promptement ?
Entre chez la jeune Glicere,
Tu me verras, mieux que l'Amant,
Traité, flatté par cette belle,
A qui je sers d'amusement,
Et mille fois dans un instant
Ouvrir & détendre mon aîle,
D'un air gracieux & galant.

Mais je dois fatiguer ta tête :
 Je suis un peu trop imprudent ;
 Aussi je vais , en te quittant ,
 M'enfevelir dans ma retraite :
 Car je reste par fois dedans
 Durant cette saison cruelle ?
 Et je n'en sors , que Philomele
 N'ait ramené le doux printemps.

Par M. Lavielle , de Dax.

A U T R E.

L E C T E U R , je suis , je suis tout plein de choses.
 Parcourons , si tu veux , tant de métamorphoses.
 D'abord je suis le précurseur
 De l'orgueil ou de la grandeur :
 J'orne ensuite une chambre , une église , une salle :
 Puis je fixe le sort d'un globe , d'une balle :
 Je deviens un fer plat que chauffe un artisan :
 Ce qu'enfante un nuage & souvent un volcan :
 Une arme à trait de l'antique phalange :
 Un petit quarré long , certain menu lozange
 De couleur rouge , heureux , ou bien malencontreux :
 Un corps transparent , diaphane :
 Un jeu bien simple où pourtant l'on chicane

Sans être hargneux , ni fâcheux :
Enfin sur moi finit maint & maint cerveau creux.

*Par M. de Bouffanelle , Brigadier des
Armées du Roi.*

LOGOGYPHE

DE mon fragile corps jamais n'aide le tien ,
Je suis , ami Lecteur , un trop foible soutien.
Le plus léger zéphyr , la plus légère haleine
Me fait baisser la tête & me courbe sans peine.
Peut-être ce portrait , tracé sans vanité ,
N'a-t-il pas satisfait ta curiosité ;
Eh bien ! de mes six pieds dérange la structure :
C'est , pour me découvrir , la route la plus sûre.
Quelques combinaisons feront voir à tes yeux
Un frere que la faim rendit peu curieux

Du droit d'aînesse ,

De notre monnoie une pièce ,
Cette fleur qui dispute à la blancheur des lys
La gloire de régner sur la bouche d'Iris ,
Le moyen dont se sert la malice sans force ,
Quand , ne pouvant contraindre , avec art elle
amorce :

Une note en musique : un farouche animal ,
Le miroir de Narcisse : un précieux métal :

Du corps une partie ; ici la violence !
Des autans déchaînés me réduit au silence.

Par M. P.

A U T R E.

Du vrai quoique je sois la fille ,
D'erreurs bien souvent je fourmille ;
Pardonne , ami Lecteur , un tel déguisement ,
Qui peut être , jadis , fit ton amusement .
Huit pieds composent ma structure ,
En les décomposant tu trouves dans mon nom
Ce qui jadis fit briller Cicéron , -
Ce que l'on trouve au bord d'une onde pure ,
De Laurette ce qui nous cache les appas ,
Un précieux métal , un terme de physique ;
Plus , un Duché , deux notes de musique ,
Un morceau dont on fait beaucoup de cas ;
Le premier qui devint victime de l'envie ,
Certain plaisir qui tient de la folie ,
Un oiseau que l'on met au rang des fins morceaux ,
De la Clairon ce qui fit autrefois la gloire ,
L'impératif d'un verbe , & deux freres jumeaux ;
Du Rhin , près de nos murs , je vois couler les
eaux ;
Comme un Dieu , par deux fois , l'on chérit ma mère ,
moire ;

Je suis encore un corps convexe & raboteux.

Adieu, Lecteur, devine si tu veux.

A U T R E.

*Dédié à Madame * * *.*

HEUREUSE Eglé, tu fus faite pour moi :
 Contre l'ennui je te prête mes armes ;
 Aussi tu me remplis d'agréments & de charmes.
 Heureux sont ceux que j'unis avec toi !
 Tout homme hors de moi presque toujours s'ennuie ;
 Les biens, sans moi, sont superflus ;
 Sans moi, point d'agrément, de plaisir dans la vie ;
 Sans vous, Eglé, l'on n'en a pas non plus.
 Encore un mot, & tu vas me connoître :
 Dans les sept pieds qui composent mon être
 Tu trouveras un homme sans esprit,
 Une saison qui fait mûrir le fruit,
 D'un instrument l'arme si nécessaire,
 Pour sillonner la terre ;
 Un outil dont les dents servent au Charpentier,
 Ou bien encore au Menuisier ;
 L'endroit où l'on voit l'assemblage
 Des Prélats, des Riches, des Gueux,

Jouant chacun son personnage.

Devine-moi, si tu le veux,

Je n'en dirai pas davantage,

Par M. de Cancale.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Bazile, Anecdote Française; in-8°. avec figure. A Paris, chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Française.

CETTE anecdote est la seconde du Tome troisième des Épreuves du sentiment par M. d'Arnaud. Ce peintre du sentiment s'est particulièrement attaché, dans cette dernière anecdote, à nous offrir la touchante image d'un jeune homme vertueux & sensible, qui préfère de passer ses jours dans le sein d'une mère infortunée, à tout l'éclat du plus haut rang, aux délices mêmes de l'amour. L'histoire de Bazile est, en quelque sorte, le triomphe de la nature, & notre siècle a besoin que l'on s'attache à lui présenter des tableaux de ce genre.

La Marquise de Menneval, veuve depuis quelque temps, venoit de perdre

II. Vol.

D

un fils unique qu'elle idolâtroit. Le jeune Marquis de Menneval étoit mort de la petite vérole, au moment que sa mère l'amenoit à Paris du fond d'une Terre éloignée de la Capitale, où il avoit été élevé, n'ayant auprès de lui qu'un gouverneur & un vieux domestique. La Marquise qui, sans biens de son côté, ne jouissoit d'une fortune considérable que par son mari, se voyoit donc enlever à la fois & son enfant & son état; son douaire lui laissant à peine de quoi vivre. Elle revenoit à Paris dans le dessein de vivre isolée, & livrée toute entière à son chagrin. Le gouverneur de son fils restoit auprès d'elle en qualité d'homme instruit dans ses affaires, & qui veilleroit à ses intérêts. Comme ce gouverneur devenu l'homme de confiance de M^{de} de Menneval joue un des principaux rôles dans cette histoire, l'Historien s'est plu à nous détailler son portrait. « Remi, c'est son » nom, joignoit à beaucoup d'esprit le » vif desir de corriger son humble destinée. Né au plus bas rang, il brûloit » de s'élever au plus haut degré; deux » passions des plus ardentes le consum- » moient, l'ambition & l'amour des richesses; c'étoient ses divinités, & il » avoit conçu le projet de leur tout sa-

» crifier. On s'attend bien qu'avec cette
 » façon de penser, Remi étoit capable
 » de vaincre tous les obstacles, qu'il n'en
 » connoissoit point qui pût l'arrêter; il
 » étoit souple, insinuant, adroit, flat-
 » teur, possédant parfaitement le grand
 » art de la société, la science de se plier
 » à tous les goûts, de prendre tous les
 » tons, de se revêtir de toutes les formes;
 » sous tant de masques divers, il mar-
 » choit droit à son but; c'étoit le reptile
 » qui se traîne, mais qui arrive en ram-
 » pant où son instinct l'appelle. Les cri-
 » mes les plus grands n'eussent point
 » effrayé Remi, si la circonstance l'eût
 » exigé, & si d'ailleurs il avoit été bien
 » sûr de ses précautions & de l'impunité.
 » Je m'apperçois qu'en faisant son por-
 » trait, j'ai peint ce qu'on appelle un
 » *homme du monde*. Remi en avoit tous les
 » traits, & en réunissoit tous les artifices.
 » Dès le moment que le présomptueux
 » gouverneur avoit appris la mort de
 » M. de Menneval, il s'étoit imaginé
 » qu'il pourroit plaire à la jeune Veuve,
 » & que ce sentiment nourri & échauffé
 » par des bassesses soutenues, le condui-
 » roit à un excellent mariage. J'ajouterai
 » que Remi avoit reçu de la Nature une

Dij

» figure avantageuse , ces dons de seduc-
 » tion , ces petits agrémens si frivoles
 » aux yeux de l'homme qui pense , & si
 » importantes pour la société ; une audace
 » sur-tout que rien ne pouvoit déconcer-
 » ter , tout ce qu'il faut enfin pour inté-
 » resser un sexe qui , frappé par l'extérieur
 » & livré à sa foiblesse , en est souvent
 » la victime. » Notre intriguant s'étoit
 trouvé détourné dans la carrière qu'il s'étoit
 prescrite. La mort de son Elève dérangoit
 son plan. La Marquise ne joignoit plus la
 richesse à la beauté , & ce dernier avanta-
 ge n'avoit pas , aux yeux de Remi , le mé-
 rite de la fortune. Cependant son amour-
 propre ou plutôt sa vanité l'excitoit à
 triompher de la vertu de la Marquise ; il
 lui offroit ses lumières , & ses soins par
 le seul desir d'obliger. En un mot , sans
 en prendre le nom , Remi étoit un In-
 tendant zélé ; ce qui lui attiroit , de la
 part de Madame de Menneval , une con-
 fiance illimitée , & sans doute trop aveu-
 gle. Les cœurs honnêtes , ajoute ici l'His-
 torien , ne connoissent point de bornes
 dans leur sensibilité ; la reconnoissance
 est un plaisir si doux ! ils s'y abandonnent
 sans réserve , & ne se gardent point des
 suites cruelles d'un trop funeste épanche-

ment. Le perfide Remi comptoit bien mettre à profit cette effusion d'ame de la Marquise, qui l'entretenoit souvent de ses chagrins. Ce n'étoit point son état d'opulence qu'elle regrettoit ; c'étoit son mari, son fils sur-tout : à cette image elle tomboit dans une profonde douleur, dont l'adroit Intendant travailloit à recueillir quelque fruit. Madame de Menneval ne pouvoit rien voir de ce qui lui rappeloit le souvenir de son fils sans soupirer. Son cœur maternel parut sur-tout s'attendrir sur un jeune homme de dix-sept ans qui, au milieu d'une fête de village, se présenta à ses yeux. Une physionomie ouverte & extrêmement intéressante annonçoit la candeur d'ame la plus pure & la plus sensible. C'étoit le fils unique d'une villageoise nommée Nicole. Bazile, ainsi se nommoit le jeune homme, n'avoit jamais oublié les dernières paroles de son père mourant : « Mon cher enfant, lui avoit dit le vieil-
 » lard, aime toujours bien Dieu & ta
 » mère ; je te le répète, elle n'a plus
 » que tes deux bras pour se procurer
 » quelque subsistance ». Les traits de Bazile rappellent à Madame de Menneval ceux de son fils ; & ce souvenir excite

toute sa sensibilité. Elle n'avoit alors auprès d'elle que sa femme-de-chambre.

« Julie, lui dit-elle, peut-il être une
 » ressemblance plus frappante ? Regarde,
 » regarde ; c'est mon cher enfant que je
 » contemple ! ce sont les mêmes yeux,
 » la même bouche ! ô ciel ! cette illusion
 » me rend ma perte plus sensible. . . .

« Julie, que je voye ce jeune homme,
 » que je lui parle ! fais le venir ; dis-lui ».

La Marquise ne sauroit contenir son transport : elle va avec précipitation au-devant de Bazile, & n'attend point que sa femme de-chambre l'ait amené : elle ne se lasse point de l'examiner, de l'entretenir ; vingt fois elle est sur le point de se jeter dans ses bras, de l'arroser de ses larmes ; vingt fois elle l'appelle son cher enfant ; toute son ame est fixée sur cet objet. Lorsqu'elle sait qu'il a une mère, qu'il vit avec elle : « Qu'elle est
 » heureuse ! elle a un fils ! & moi ! j'ai
 » perdu mon enfant. . . . tout ce que
 » j'aimois ! mon état est bien digne de
 » pitié. — Quoi ! Madame, lui dit Bazile, est-ce que les gens de votre sorte
 » sont à plaindre ? — Ah ! mon ami,
 » c'est votre mère qui ne sauroit connoître l'infortune ; le ciel vous a conservé

» à sa tendresse ! Et... l'aimez vous bien,
 » votre mère ? — Si je l'aime, Madame ?
 » Je donneroïis ma vie pour elle. Quand
 » j'ai bien du mal , de la fatigue , je me
 » dis : c'est pour ma mère que je travail-
 » le , & aussi-tôt je suis délassé & je re-
 » double mes efforts ». Madame de Men-
 neval versoit des larmes ; elle se rappé-
 loit alors toutes les caresses que lui fai-
 soit son cher enfant. Il m'auroit imée
 aussi tendrement , disoit-elle. Cette mère
 infortunée chercha à soulager ses ennuis
 en s'entretenant avec Remi , son homme
 de confiance , du souvenir de son fils ,
 que le jeune Bazile lui avoit rappelé.
 L'adroit confident , loin de distraire Ma-
 dame de Menneval de cette illusion ,
 chercha au contraire à la nourrir. « Je
 » suis frappé , comme vous , lui disoit il ,
 » de la ressemblance du jeune Bazile
 » avec M. le Marquis. Ce jeune homme
 » a son âge , à peu-près sa taille , sa
 » physionomie , le ton de sa voix. Mon
 » étonnement est inexprimable. J'ai beau-
 » coup causé avec lui ; c'est un esprit na-
 » turel qui n'auroit besoin que de quel-
 » que éducation pour se développer. . . .
 » Oui , Madame , c'est bien Monsieur
 » votre fils , à s'y méprendre. . . . Si ce

Div.

80 MERCURE DE FRANCE.

» jeune homme pouvoit vous accompa-
» gner à Paris ! c'est une consolation que
» le ciel semble vous offrir. L'illusion
» tromperoit du moins votre douleur , la
» soulageroit ». La Marquise embrasse
avidement ce que Remi lui propose :
« Mais comment , lui dit-elle , l'emmener
» avec nous ? Il me paroît extrêmement
» attaché à sa mère , & la pauvre fem-
» me , de son côté , auroit sans doute
» bien de la peine à s'en séparer. Hélas !
» je le sens trop ! qui peut dédommager
» de la perte d'un fils » ? Remi applanit
ces premières difficultés en faisant envi-
sager au jeune homme que cette sépara-
tion ne seroit que momentanée , & que ,
par cette complaisance , il pourroit pro-
curer à sa mère un sort plus heureux.
« Rien ne lui manquera pendant votre
» absence ; on lui fera tenir tout ce
» qu'elle desirera , & nous vous rendrons
» bientôt à ses embrassemens ». Ce n'é-
toit point là cependant la but que se
proposoit le perfide Intendant. Il vouloit
conduire insensiblement la Marquise de
Menneval à reconnoître Bazile pour son
fils , à le présenter sous ce titre à la fa-
mille de son époux , qui ignoroit la
mort du jeune Marquis , & à s'assurer

par ce moyen, de la fortune considérable que la mort de son fils l'obligeoit de rendre. Une pareille démarche mettoit alors Madame de Menneval entre les mains de l'intrigant. Maître du secret de cette Veuve, d'un secret si important, il lui auroit été aisé de la contraindre au mariage qu'il méditoit, s'il ne parvenoit point à la séduire & à lui plaire. Madame de Menneval étoit une femme sage, honnête, mais à laquelle on pouvoit reprocher cette mollesse de caractère, qui souvent précipite les personnes de son sexe dans des égaremens dont elles ne sauroient se garantir. Cette femme s'abandonne aux coupables insinuations de Remi, & ose avouer Bazile pour son fils; ce jeune homme qui, par les intrigues de l'Intendant, avoit conçu l'amour le plus tendre pour une personne de condition, consent, un instant, à passer pour le jeune Marquis de Menneval. La suite de cette Nouvelle nous développe les ruses, les souplesses, les artifices qu'un homme du caractère de Remi fait employer pour parvenir à ses fins. Comme ce sont les détails qui intéressent le plus dans ces sortes de tableaux, nous exhortons nos Lecteurs à voir dans le récit

D

82 MERCURE DE FRANCE.

même de M. d'Arnaud la peinture touchante que cet Ecrivain éloquent nous fait du triomphe de la nature sur l'amour, l'ambition & sur toutes les intrigues d'un génie artificieux & corrompu. Le fourbe Remi est puni; Madame de Menneval verse des larmes amères sur la foiblesse qu'elle a eue de céder à de cruelles suggestions, & le jeune Bazile, plein d'un noble courage, quitte une fortune brillante, un rang distingué & une maîtresse chère à son cœur, pour n'écouter que ses devoirs & faire le bonheur de sa mère. Ce jeune homme, qui peut-être, en usurpant un rang élevé, auroit emprunté une ame perverse & endurcie, rendu à son hameau, eut le plaisir de se livrer à des penchans vertueux, & de conserver son cœur dans toute sa sensibilité. C'est la réflexion qui termine cette Nouvelle, remarquable sur-tout par la simplicité de l'action & par la peinture qu'elle nous offre d'un cœur naïf & pur, qui fait écarter tous les pièges de l'ambition, de l'amour & de l'intrigue pour être lui-même, & se montrer un digne Elève de la Nature & du sentiment. Mais dans quel endroit de la terre M. d'Arnaud a-t-il dû chercher le modèle qu'il nous

présente? Est-ce dans les villes, où une éducation factice nous façonne à des mœurs étrangères & nous enseigne une manière uniforme de penser? Non, mais au milieu d'un hameau, où la contagion de l'exemple n'a point altéré les caractères, ni contredit les premières impressions du beau moral que nous recevons de la Nature.

Mémoires critiques & historiques sur plusieurs points d'Antiquités militaires, enrichis de beaucoup de figures, par Charles Guischard, nommé Quintus Icilius, Colonel d'Infanterie au service du Roi de Prusse, & Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, 4 vol. in 8°. prix relié, 24 liv.; à Paris, chez Durand, neveu, rue Gallande; Marchand Libraire, rue des Petits Champs, & à Strasbourg, chez Bauer & Compagnie, Libraires.

Les deux premiers volumes de ces Mémoires contiennent l'histoire détaillée de la Campagne de Jules-César en Espagne contre les Lieutenans de Pompée: cette histoire est accompagnée de preuves & d'observations.

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

La campagne que César fit en Espagne contre Afranius & Pétřejus, Lieutenans de Pompée, a été admirée par les Anciens, qui l'ont regardée comme un chef-d'œuvre dans l'art militaire. Les Modernes, en souscrivant à ce jugement, se sont contentés d'en faire des éloges; mais aucun n'a examiné en détail les manœuvres de ce grand Capitaine, ni développé les vraies raisons de ses succès. Un point d'histoire, aussi important que celui de cette campagne de César en Espagne, méritoit cependant d'être discuté, pour l'éclaircissement de l'Histoire Romaine, l'instruction du Militaire, & détruire le préjugé de ceux qui prétendent que nous devons réformer notre Tactique sur celle des Anciens. Mais, pour remplir ces différens objets, il falloit un Militaire aussi instruit & aussi éclairé que M. Guischard, & en état, par les connoissances topographiques qu'il a prises des environs de Lérída, où les Généraux Romains manœuvrèrent, de rectifier dans les récits détaillés des marches, des campemens, des sièges & des combats, les erreurs des Copistes absolument étrangers à ces matières. Il falloit de plus un homme assez versé dans la

Tactique ancienne & moderne, pour, dans des notes ou remarques, procurer aux Lecteurs les lumières nécessaires à l'intelligence du texte de César : ce grand Capitaine, en écrivant l'histoire de ces guerres avec cette simplicité & cette netteté de style qu'on ne se lasse point d'admirer, étoit bien assuré que ses Contemporains le liroient sans embarras, & sans avoir besoin d'éclaircissement. Ils étoient au fait de la forme des Légions, de leurs armes, de leur police, & de la manière de faire la guerre usitée pour lors ; mais, après tant de révolutions & de changemens arrivés dans le monde, feroit-il possible que nous eussions conservé en entier toutes ces connoissances, au point de pouvoir appliquer aux termes employés par ce grand homme les mêmes idées que ses Contemporains y attachoient ? Aussi y eut il, d'abord après la renaissance des Lettres des Savans infatigables, qui n'épargnèrent ni peines, ni veilles, pour extraire des écrits des Anciens, & rassembler tout ce qui étoit propre à renouveler ces connoissances. Leur objet étoit sur-tout de faciliter aux Lecteurs les moyens de s'instruire dans l'art militaire des Anciens. Ces Savans

auroient sans doute eu plus de succès dans leur entreprise, si les matières qu'ils vouloient traiter eussent été de leur compétence; mais du moins, en rassemblant de bons matériaux, ils ont épargné les recherches aux Militaires éclairés, & les ont mis à portée de nous donner des instructions satisfaisantes sur les différentes parties de l'art militaire des Anciens. Cette matière n'est cependant point épuisée, & M. Guischard remarque surtout qu'on n'a point assez développé la partie de l'art de la guerre des Anciens, qui concernoit leurs marches; & c'est à l'occasion de celle que l'armée de César fit en trois colonnes, sur les bords de la Noguera jusqu'au voisinage du camp d'Afranius près de Lérida, que l'Auteur a composé une dissertation sur les marches des Romains, & sur les différens ordres de marches qui ont été en usage du temps de l'ancienne milice. Ce savant Militaire, dans la vue aussi de répandre sur son texte toute la clarté possible, a fait d'autres recherches & d'autres observations: il a tâché d'expliquer plus exactement qu'on n'avoit fait, la disposition intérieure & les divisions de la Légion, en donnant le tableau des Officiers qui

les commandoient, & l'ordre de leurs promotions. Des Réglemens, observés toujours avec une exactitude scrupuleuse, avoient prescrit aux Romains certaines observances & les précautions les mieux combinées pour tous les cas de la guerre. Il faut en être instruit pour entendre un Auteur tel que César, qui suppose ces connoissances à ses Lecteurs. M. Guischard a discuté quelques-unes de ces pratiques, celle entr'autres que les Romains suivoient, lorsque, pour passer de grandes rivières, il leur falloit jeter des ponts de bateaux. On admire encore les sages maximes qu'ils avoient adoptées pour la fortification & la police de leurs camps, de même que la manière dont ils pourvoyoient à leur sûreté, en établissant une chaîne de postes, tant d'infanterie, que de Cavalerie, & en les poussant en avant, aussi loin que le terrain & les circonstances l'exigeoient. La nécessité de pourvoir à la subsistance des troupes les obligeoit aussi à former des magasins, & à se procurer des trains d'équipages; quoique moins grands & moins dispendieux que ceux qui accompagnent aujourd'hui nos armées. Ce sont ces différens objets, & d'autres égale-

88 MERCURE DE FRANCE.

ment intéressans , que l'Auteur a traités dans les notes , à mesure que le texte lui en a fourni l'occasion. Une dissertation sur l'habillement du Soldat Romain intéressera ceux qui sont curieux de connoître à fond les habitudes & les usages de ce peuple , qui , pour porter ses armes d'une partie du monde à l'autre , a dû braver les climats , & se mettre au-dessus des injures du temps. La différence qui se trouve entre leur manière de vêtir le Soldat , & celle qui est d'usage aujourd'hui , a de quoi nous étonner. C'étoit pourtant des hommes comme nous , mais des hommes endurcis au travail par l'éducation & par des habitudes nationales qui facilitoient cette éducation. Dans ces différentes discussions , & dans celles qui ont pour objet spécialement la manière de combattre des Romains , M. Guischart s'élève avec force contre le préjugé de ceux qui prétendent réformer notre Tactique sur celle des Anciens. Au reste , quoique ce savant Militaire ne conseille pas d'imiter les Grecs & les Romains , eu égard à l'Ordonnance de leur Infanterie ; leur histoire & leurs constitutions militaires offrent encore d'autres objets dignes de notre curiosité , & très propres

J A N V I E R. 1775. 89

à nous servir d'instruction. Qui est-ce qui n'admira pas leur discipline, le choix de leurs Soldats, leur castramétation, leur vigilance, & les mesures qu'ils prenoient pour assurer leurs camps, & leurs marches, leur frugalité & leur attention à s'épargner un nombre infini de besoins qui accablent, pour ainsi dire, aujourd'hui nos armées, les projets de campagne de leurs Généraux, leurs ruses de guerre, & tant d'exemples de fermeté, de présence d'esprit & de valeur, qu'ils nous ont donnés?

Le troisième volume de ces Mémoires critiques & historiques commence par l'histoire des Légions que César employa dans ses guerres. Cette histoire peut nous donner des lumières sur celle des guerres civiles, & sur l'état militaire des Romains dans les temps de la République. Un discours qui suit a pour objet de déterminer le vrai rapport entre les dates citées selon le vieux style dans les Commentaires de César, & dans les Auteurs contemporains, & celle du Calendrier que César réforma dans la suite. La traduction des *Cestes* de Jules Africain termine ce troisième volume. Cet Ouvrage n'avoit encore paru qu'en grec, & se

90 MERCURE DE FRANCE.

trouve parmi ceux des anciens Mathématiciens Grecs, que Thevenot a publiés à Paris en 1693. M. Guischart a fait sa traduction d'après un exemplaire manuscrit de cet Auteur, auquel le savant Mayboom avoit fait des corrections & ajouté des notes. Il rend compte, dans la Préface qui précède cette traduction, des circonstances qui regardent l'Auteur & le mérite de son Ouvrage. Jules Africain, né en Syrie dans le troisième siècle, vivoit sous le règne de l'Empereur Alexandre Sévère, auquel il avoit même dédié une partie de ses écrits, comme Eusèbe le rapporte. Il s'étoit acquis de la réputation par les cinq Livres de sa Chronologie, dans lesquels il représentoit, selon l'ordre des tems, l'histoire des principaux événemens, depuis la création du monde jusqu'à son siècle. L'Ouvrage est perdu pour nous; mais on sait qu'Eusèbe, Syncelle, Malala, Théophanes, Cédrene & d'autres Chronologistes l'ont copié. Dans les neuf Livres intitulés *Ceszes*, Jules Africain traite dans un grand nombre de Chapitres toutes sortes de matières, suivant tantôt ses propres idées, & tantôt ne donnant que de simples extraits d'autres Auteurs. La Géo-

graphie, l'Histoire, la Géométrie, la Physique, la Médecine, la Magie, l'Art de la guerre, l'Agriculture, tous ces différens objets y étoient effleurés avec peu de méthode, & formoient la riche collection de ces *Cestes*. On sait qu'Homère appelle *Ceste*, la ceinture que Vénus prêta à Junon, & qu'il la décrit comme un tissu admirablement diversifié, où résidoient les charmes, les attraits, les amours, les amusemens, les entretiens secrets & le badinage. Jules Africain se flatta que la variété des matières qu'il tâchoit d'embellir par un style fleuri & agréable, charmeroit également l'esprit de ses Lecteurs, & mériteroit à son Livre le titre séduisant de *Cestes*. Il est possible, ajoute ici son savyant Traducteur, que sa manière d'écrire ait eu de quoi plaire dans son temps, mais le peu qui nous reste de son Ouvrage, nous fait juger que ces charmes n'étoient point de tous les siècles. Les fragmens que M. Guischard a traduits ont fait partie du sixième & du septième Livre de ces *Cestes*, qui semblent n'avoir traité que de l'art de la guerre & des objets qui y avoient quelque rapport. Jules Africain, comme le

92 MERCURE DE FRANCE.

remarque son Traducteur, n'étant pas lui-même Militaire, parloit des affaires de la guerre comme Onosandre, comme Végèce, comme d'autres Ecrivains de cette classe en parlent. Toutes les fois qu'ils copient les bons Auteurs de l'antiquité, leurs rapports nous intéressent & nous instruisent ; mais ce qu'ils ajoutent d'eux-mêmes ne fait pas toujours honneur à leurs lumières. Le premier Chapitre des Cestes & le commencement du second contiennent des détails curieux & instructifs, qu'on lit avec intérêt : dans les Chapitres qui suivent, il n'est plus question de la Tactique. Jules Africain y traite de matières qui, quoiqu'elles aient quelque rapport à la guerre, sont plutôt du ressort de la Physique & des Mathématiques : mais la manière dont il discute ces sujets, n'est guère propre à lui mériter l'approbation de la Postérité, & ne dépose pas non plus en faveur de sa morale. On le voit, lorsqu'il propose les différens moyens de nuire à l'ennemi, enseigner l'art d'empoisonner les puits, les rivières, les vivres & l'air même. Heureusement tous ces artifices sont exposés si obscurément, & fondés sur des superstitions si absurdes, qu'il n'est pas à

craindre que l'on soit tenté de profiter de ses leçons. Comme nous avons très-peu d'anciens Auteurs qui aient parlé sur l'art militaire, on saura sans doute gré à M. Guischard d'avoir traduit celui-ci. Ce Militaire érudit sait fort bien que les matières que traite Jules Africain n'intéressent pas également ; mais on y trouvera du moins quelques particularités propres à enrichir nos connoissances, & à nous donner une idée de la science militaire & de la manière de faire la guerre dans le siècle où l'Auteur a vécu.

M. Guischard a entièrement consacré le quatrième & dernier volume de l'Ouvrage que nous annonçons à la défense de ses *Mémoires militaires sur les Grecs & les Romains* contre les *Recherches d'Antiquités Militaires*, par M. le Chevalier de Lo-Looz. M. Guischard a su éviter la sécheresse ordinaire dans ces sortes de disputes : il approfondit plusieurs points d'antiquités militaires que M. de Lo-Looz n'a fait qu'effleurer. Il examine de nouveau la construction de ce mur de brique que Trébonius éleva devant Marseille sous les yeux des assiégés, ainsi que toutes les circonstances du fameux blocus d'Alésie, dont on trouvera ici un nou-

veau plan. M. Guischard y a joint quelques ordres de batailles livrées par César en Afrique, & plusieurs autres objets dignes de l'attention des gens de guerre.

Les plans & les cartes géographiques qui servent d'éclaircissement ou de preuves à ces Mémoires historiques & critiques, sont exécutés avec netteté; & toute la partie typographique de cet Ouvrage est en général très soignée.

Essai sur les Comètes en général, & particulièrement sur celles qui peuvent approcher de l'orbite de la terre : par M. Dionis du Séjour, de l'Académie Royale des Sciences, & Conseiller au Parlement : chez Valade, Libraire, rue St-Jacques.

Pour donner une idée de cet excellent Ouvrage, & des circonstances qui l'ont fait naître, & pour inspirer au Public le desir de le connoître; nous ne pouvons mieux faire que de transcrire quelques endroits du rapport lu à l'Académie des Sciences, & imprimé à la fin de l'Ouvrage. Voici comment s'expriment les Commissaires *.

* MM. Dalember, Bézout, Vandermonde & de la Place.

„ Depuis que Newton eut découvert
 „ que les comètes étoient soumises ,
 „ comme les planètes & leurs satellites ,
 „ aux loix de la pesanteur universelle ,
 „ & qu'elles décrivoient autour du so-
 „ leil des orbites plus ou moins alon-
 „ gées : ces corps , auparavant la terreur
 „ du monde, cessèrent de l'épouvanter.
 „ Mais , en devenant indifférens pour le
 „ vulgaire , ils furent d'autant plus in-
 „ téressans aux yeux des Philosophes. La
 „ détermination de leurs orbites , la théo-
 „ rie de leurs mouvemens , & la prédic-
 „ tion de leurs retours exercèrent la sages-
 „ cité des Géomètres & des Astronomes.
 „ La philosophie spéculative crut y trou-
 „ ver la raison de plusieurs phénomènes
 „ extraordinaires que nous offre la
 „ Nature & l'histoire des siècles reculés.
 „ Elle imagina que quelques-unes des
 „ comètes ont approché assez près de la
 „ terre pour la bouleverser de fond en
 „ comble, soit par le choc , ou en l'i-
 „ nondant au moyen de leurs queues ,
 „ ou par l'excessive chaleur qu'elles peu-
 „ vent acquérir dans leur passage par le
 „ périhélie , ou enfin en agissant puis-
 „ samment sur elle en vertu de leur force
 „ attractive ; c'est ainsi que Whiston , cé-

96 MERCURE DE FRANCE.

« lèbre Astronome Anglois, prétendit
« expliquer le déluge par l'inondation de
« la queue d'une comète, qu'il croit être
« la même que la fameuse comète
« de 1680, qui, de toutes celles que
« nous connoissons, paroît avoir le plus
« approché de l'orbite terrestre.

« Pour que l'action d'une comète sur
« la terre puisse y produire des change-
« mens considérables, il faut supposer
« qu'elle en passe fort près : sans cela, sa
« vitesse & la petitesse de sa masse ren-
« droient son effet inaccessible : il étoit
« donc intéressant d'examiner si, parmi
« les comètes dont les élémens sont con-
« nus, il n'en est aucune qui puisse ap-
« procher de la terre. C'est ce que se pro-
« posa M. de la Lande dans un Mé-
« moire destiné à être lu dans l'Assemblée
« publique d'après Pâques 1773. Les cir-
« constances ne lui permirent pas d'en
« faire la lecture; mais l'objet du Mémoi-
« re communiqué par l'Auteur à quelques
« amis, & par ceux-ci à d'autres personnes,
« se trouva dénaturé par l'ignorance, &
« la peur se répandit dans le Public.
« L'Académie se rappelle l'impression gé-
« nérale de terreur qu'il produisit dans
« cette Capitale, & de-là dans les Pro-
« vinces

» vînces ; soit que la frayeur des hommes
 » pour les comètes ne soit pas encore
 » bien éteinte, ou , ce qui est plus vrai-
 » semblable, parce que le vulgaire igno-
 » rant & timide, n'ayant d'autre raison
 » pour se rassurer contre les phénomènes
 » un peu singuliers de la Nature, que
 » l'exemple & l'autorité des personnes
 » éclairées, s'alarme aisément, lorsqu'il
 » se persuade qu'elles ont annoncé quel-
 » que événement fâcheux.

» Pour tranquilliser le Public & se jus-
 » tifier en même temps des assertions ri-
 » dicules qu'on lui imputoit, M. de la
 » Lande publia son Mémoire. La sensa-
 » tion qu'il fit, jointe à l'intérêt de son
 » objet, réveilla l'attention des Géomè-
 » tres, & particulièrement celle de M.
 » du Séjour : il se proposa d'éclairer cette
 » matière du flambeau de l'analyse, &
 » c'est ce qui a donné lieu à l'Ouvrage
 » dont nous allons rendre compte ».

MM. les Commissaires de l'Acadé-
 mie donnent ensuite un extrait de cet
 Ouvrage, que les bornes que nous som-
 mes obligés de nous prescrire, ne nous
 permettent pas de mettre en entier sous
 les yeux du Lecteur : nous dirons seule-
 ment que l'Ouvrage de M. du Séjour est

II. Vol.

E

précédé d'une Préface, dans laquelle,
 après avoir rassemblé les différentes opi-
 nions des Philosophes anciens & moder-
 nes sur la nature des comètes & sur leurs
 influences, il expose d'une manière très-
 claire, & à la portée du commun des
 Lecteurs, l'objet de son travail. Quant à
 l'Ouvrage même, il est divisé en onze
 Sections, dans lesquelles l'Auteur traite
 tout ce qui regarde les comètes qui peu-
 vent approcher de l'orbite de la terre, en
 ayant égard à toutes les circonstances de
 leurs mouvemens, & aux attractions ré-
 ciproques de la terre & des comètes, &
 il fait voir que, suivant toutes les règles
 des probabilités, nous n'avons rien à re-
 douter de ces corps. Il donne ensuite les
 équations du fameux problème, où il
 s'agit de déterminer, par trois observa-
 tions, l'orbite d'une comète supposée
 parabolique, & une méthode très-élec-
 gante pour avoir exactement l'orbite,
 lorsqu'on le connoît déjà à-peu-près.
 » Enfin l'Ouvrage est terminé par une
 » notice très-intéressante & très-bien
 » faite de toutes les comètes qui ont été
 » observées avec assez d'exactitude, pour
 » que l'on ait pu calculer leurs orbites.
 » Cette notice renferme non-seulement

» leurs élémens , le nom des Altronômes
 » qui les ont découvertes , calculées &
 » observées , & les constellations qu'elles
 » ont parcourues ; mais en présentant , de
 » plus , en peu de mots l'histoire des pré-
 » jugés des différens siècles sur les co-
 » mètes , & des craintes qu'elles ont
 » inspirées avant que leur théorie fût
 » connue ; elle fournit les preuves les
 » plus sensibles de l'avantage des Scien-
 » ces.

Tels sont les objets que M. du Sé-
 jour a traités dans son Ouvrage ; on
 voit qu'il n'a rien oublié de ce qui a
 quelque rapport à la théorie générale
 des comètes , & , en particulier , de
 celles qui peuvent approcher de la
 terre. Il nous a été impossible de don-
 ner dans cet extrait une idée même im-
 parfaite des méthodes dont l'Auteur
 a fait usage , c'est dans l'Ouvrage qu'il
 faut les suivre : nous nous contente-
 rons d'observer qu'elles sont aussi sim-
 ples & présentées aussi clairement qu'on
 puisse le desirer. Indépendamment du
 mérite de l'analyse , l'Ouvrage de M.
 du Séjour nous paroît très - intéressant ,
 en ce qu'il doit rassurer contre la crainte
 des comètes. Jamais leurs effets n'a-

voient été discutés d'une manière aussi étendue & aussi précise ; la probabilité de leur danger n'avoit point encore été soumise à une analyse aussi rigoureuse ; & , puisqu'il en résulte qu'elle est infiniment petite ou nulle, l'Ouvrage de M. du Séjour a le double avantage d'être utile au progrès des Sciences , qu'il enrichit d'une nouvelle théorie , & à la tranquillité des hommes , en les délivrant d'une frayeur imaginaire.

Quoique cet Ouvrage soit fondé sur une analyse très savante , il nous paroît cependant intéressant même pour les Lecteurs qui ne seroient point initiés dans les calculs. Il présente des résultats exposés avec beaucoup de clarté , & un grand nombre de remarques fines & judicieuses , qui n'ont point encore été développées. Nous croyons donc qu'on ne peut trop en conseiller la lecture à ceux qui s'occupent de ces matières , ou qui sont curieux de s'en instruire.

M. de Fintac , ou le Faux Connoisseur ,
Comédie en trois actes & en vers. A
Genève , & se vend à Paris chez
d'Houry , Imprimeur-Libraire , rue de
vieille Bouclerie, 1775.

Nous invitons à lire cette Pièce; le Lecteur y trouvera des scènes bien écrites, intéressantes & qui l'amuseront.

Abrégé du cours complet de Mathématiques, ou précis de Mathématiques à la portée de tout le monde, à l'usage des Collèges & des Pensions; ouvrage destiné à l'instruction des Enfans du plus bas âge, & de ceux qui n'ayant pas le secours d'un Maître de Mathématiques, veulent s'initier dans cette science en peu de temps & sans beaucoup de peine; avec figures. Par M. l'Abbé Sauri, ancien Professeur de Philosophie en l'Université de Montpellier. Vol. in-12, prix 38 sols, franc de port par tout le Royaume. A Paris, chez Ruault Libraire, rue de la Harpe; & chez l'Auteur, au Collège des Trésoriers, rue de Richelieu-Sorbonne.

L'Auteur traite d'abord, dans cet abrégé, des opérations ordinaires de l'arithmétique & des fractions. Il passe ensuite à l'algèbre, & présente cette science, dont le seul nom rebute bien des gens, avec une simplicité & une clarté satisfaisante. Il parle des raisons, pro-

E iij.

portions , progressions géométriques & arithmétiques, de la règle de trois & de celle de compagnie. Il dit même quelque chose des logarithmes , des équations & de l'infini. La géométrie se divise naturellement en trois parties. Dans la première, l'Auteur parle des lignes & des angles; dans la seconde, des surfaces, de leurs mesures & de leurs rapports; dans la troisième, des solides, de la mesure, & du rapport de leurs surfaces & de leurs solidités. Cet abrégé est terminé par un petit traité de géométrie-pratique, dans lequel l'Auteur enseigne à mesurer la hauteur d'une tour accessible ou inaccessible, la largeur d'une rivière qu'on ne peut passer, la hauteur & la pente d'une montagne; à lever le plan d'un terrain, à mesurer ce terrain, à lever une carte géographique, & enfin le nivellement.

Du calcul infinitésimal & de la géométrie des courbes, pour servir de supplément au Tome premier de la Philosophie, par M. Beguin, Licencié en Théologie, de la Société Royale de Navarre, Professeur de Philosophie en l'Université de Paris, au Collège de Louis-le-Grand.

*... Quàm pulchrum in principiis, in origine rerum
Defixisse oculos & nobile mentis acumen?
Pervolat hùc sapiens...*

Anti-Lucr.

Brochure in-8°. avec des planches.
Prix 1 liv. 10 s. A Paris, chez Barbou,
Imprimeur-Libraire, rue des Mathu-
rins.

Le calcul infinitésimal, c'est-à-dire le calcul de la grandeur par ses élémens infiniment petits ou considérés comme tels, &, par rapport à sa nouveauté, d'abord été appelé *géométrie nouvelle*. Par rapport à la manière dont cette partie des mathématiques envisage son objet, &, par rapport aux découvertes admirables que l'on a faites par son moyen, on l'a aussi appelée *géométrie sublime*, *géométrie transcendante*. Ces expressions sont justifiées par l'exposition que fait M. Beguin des principes, des règles & des applications du calcul même.

En considérant la grandeur par rapport à ses élémens, l'on peut se proposer deux choses, ou de trouver l'expression de l'élément infiniment petit d'une grandeur donnée, ou de remonter de cet

E iv

104 MERCURE DE FRANCE.

élément à la grandeur même. C'est pour-
quoi le calcul infinitésimal se divise en
deux, eu égard à ce double objet ; en cal-
cul différentiel & en calcul intégral. M.
B. traite de l'un & de l'autre , & remplit
par ce moyen la promesse qu'il avoit faite
à la fin du Tome premier de sa *Philosophie*
de donner un supplément à la question
de *la quantité des corps* , qui est l'objet
de la mathématique. Ce supplément mé-
rite d'autant plus l'accueil du Public ,
que le traité du calcul infinitésimal & la
géométrie des courbes manquent dans la
plupart des élémens de mathématiques ,
en particulier dans ceux dont il est fait
usage dans les Colléges.

*Mémoire sur la meilleure méthode d'extraire
& de raffiner le salpêtre.* Par M. Tronson
du Coudray , Capitaine au Corps de
l'Artillerie. Brochure in-8°. A Up-
sal , & se trouve à Paris, chez Ruault,
Libraire , rue de la Harpe.

Ce Mémoire ne contient qu'une par-
tie d'un travail considérable que M. du
C. avoit commencé sur la poudre. Ce mé-
moire a été présenté à l'Académie royale
des Sciences de Paris , & les Commis-

faïres nommés pour l'examiner ont applaudi aux recherches de l'Auteur, & ont jugé son Mémoire digne d'être publié dans le recueil des Mémoires approuvés par l'Académie. Mais comme ce recueil n'est ni commode, ni d'une acquisition facile, & que les expériences contenues dans le présent Mémoire doivent intéresser les Officiers d'artillerie & de marine & plusieurs Artistes, l'Auteur a été sollicité de le faire imprimer séparément. Dans cet écrit M. du C. traite de la meilleure manière d'extraire & de raffiner le salpêtre, pour parvenir à composer des poudres plus actives & moins sujettes à se gâter dans les magasins du Roi, objet important pour l'artillerie qui ne l'est pas moins pour les intérêts de S. M. L'Auteur après avoir acquis toutes les connoissances nécessaires pour porter dans la fabrication du salpêtre toutes les lumières qu'on peut tirer de la physique & de la chymie, a parcouru & examiné avec soin les différens ateliers établis dans le Royaume pour la préparation du salpêtre. Il a vu avec étonnement que nos Salpêtriers n'avoient point de pratiques constantes, qu'aucun n'étoit en état de rendre raison des différens procédés qu'ils exécutoient, & qu'en conséquence il for-

E v

toit des différentes fabriques de Paris , de Languedoc & de Lorraine , des salpêtres de différentes qualités. Cette considération étoit suffisante pour déterminer un Physicien éclairé & laborieux à étudier successivement tous les procédés de cet art , à se rendre compte des différentes pratiques usitées , à balancer leurs avantages & leurs défauts ; enfin à exécuter toutes les expériences nécessaires pour reconnoître & déterminer dans chaque partie de cette fabrication la meilleure manière d'opérer. Le détail de ces expériences doit être vu dans l'ouvrage même ; & nous dirons avec les Commissaires de l'Académie qu'il seroit à souhaiter que le Ministère mît l'Auteur à portée de réitérer sur des quintaux de salpêtre & de sel marin , les expériences qu'il n'a pu faire que sur quelques livres de ces deux sels. Il est certain qu'on ne peut faire de bonne poudre qu'avec de très bon salpêtre , & qu'en perfectionnant sur les principes établis par l'Auteur, l'extraction, la cuite & le raffinage de ce sel , pour passer ensuite à l'examen de la fabrication de la poudre , on parviendroit aisément à la rendre plus vive & plus durable.

— *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie*

J A N V I E R. 1775. 107
gie. Tomes , treizième , quatorzième
& quinzième. Prix 9 liv. les trois vo-
lumes reliés. Ces trois volumes for-
ment le tome cinquième de l'édition in-
4°, dont le prix est de 14 liv. relié. A
Paris , chez P. Fr. Didot le jeune , Li-
braire , quai des Augustins.

Ces Mémoires remplis de faits &
d'observations lumineuses , sont des ob-
jets d'étude pour tous ceux qui s'adon-
nent à l'art de guérir. Les gens du monde
les liront aussi avec fruit. Ce sont de très-
bonnes consultations sur différens acci-
dens qui peuvent les intéresser. Ces Mé-
moires leur apprendront du moins à dis-
tinguer parmi la foule des gens officieux
qui veulent les traiter dans leurs mala-
dies , le Praticien éclairé de celui qui
en usurpe le nom. Comme les objets y
sont très-variés , nous nous contente-
rons de les indiquer ici. Le treizième
volume de l'édition in 12 , nous entre-
tient sur les tumeurs fongueuses de la dure-
mère , par M. Louis ; l'encephalocèle , ou
hernie du cerveau , par M. Ferrand ; les
plaies du sinus longitudinal supérieur de
la dure mère , par M. Lassus. Les ouvra-
ges suivans sont un examen de la doctrine
des Auteurs anciens & modernes , sur

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

l'application du trépan à l'endroit des sutures ; un Mémoire dans lequel on propose un nouveau procédé pour traiter le renversement des paupières , par M. Bordenave ; un précis historique de la doctrine des Auteurs sur l'opération qu'ils ont proposée pour remédier au renversement des paupières ; de nouvelles remarques sur la prétendue régénération des chairs dans les plaies & les ulcères ; un Mémoire sur plusieurs maladies du globe de l'œil , où l'on examine particulièrement les cas qui exigent l'extirpation de cet organe , & la méthode d'y procéder , par M. Louis ; une suite d'observations sur les maladies du sinus maxillaire , par M. Bordenave ; d'autres observations sur une maladie du sinus maxillaire , par feu M. de Garangeot.

Le quatorzième volume renferme de nouvelles observations sur les fistules salivaires , par M. Louis ; une suite d'observations sur le bec de lièvre ; un Mémoire sur quelques exostoses de la mâchoire inférieure , par M. Bordenave ; un Mémoire sur la nécrose de l'os maxillaire inférieur ; un autre Mémoire sur les maladies intérieures de la bouche. Ce dernier Mémoire est divisé en quatre paragraphes. Il est question dans le premier de l'excroissance

fungueuse des gencives ; dans le second , de la gangrène scorbutique des gencives , dans les enfans , par feu M Berthe ; d'une observation sur les effets rapides de la pourriture aux gencives , par M. Capdeville ; & d'un avis de M. de la Peyronie sur la gangrène épidémique des gencives aux enfans trouvés. Le troisième paragraphe parle des humeurs sublinguales ; le quatrième de la rescision des amygdales tuméfiées , & des concrétions pierreuses des amygdales. La suite du volume présente un Mémoire physiologique & pathologique sur la langue , par M. Louis ; un précis d'observations sur le gonflement de la langue , & sur le moyen le plus efficace d'y remédier , par M. de la Malle ; des observations sur un corps étranger qui perçoit la trachée-artère , par M. de la Martinière ; d'autres observations sur une portion d'amande de noyau d'abricot dans la trachée-artère , par M. Lescure ; & une suite d'observations sur les corps étrangers dans la trachée-artère ; des expériences sur ces cas ; & des remarques sur l'expectoration supposée des vaisseaux pulmonaires. Le volume est terminé par des remarques & observations sur l'usage des fumigations dans la phthysie pul-

monaire , & par un Mémoire sur la fracture de la clavicule , & une description d'un nouveau bandage pour cette fracture , par M. Brasdor.

La quinzième & dernier volume offre un Mémoire sur les anus contre nature , par M. Sabatier ; un autre Mémoire sur la construction des bandages pour les hernies , par M. Camper ; des remarques sur les signes illusoires des hernies épiploïques , par M. Pipolet le jeune ; un Mémoire sur le danger des caustiques pour la cure radicale des hernies , par M. Bordenave ; des recherches historiques sur la cure radicale de l'hydrocele , par M. Sabatier ; des remarques sur les accouchemens laborieux par l'enlèvement de la tête , & sur l'usage du levier de Roonhuysen dans ce cas , par M. Camper ; un essai sur les amputations dans les articles , par M. Brasdor ; un Mémoire sur les luxations consécutives du femur , par M. Sabatier ; un Mémoire sur les anciennes luxations , par M. Guyenot ; & un autre Mémoire sur l'usage de la chaleur actuelle dans le traitement des ulcères , par M. Faure. Un supplément à différens sujets traités dans le recueil , termine ce quinzième volume.

Mémoire sur la manière dont on extrait en Corse le fer de la mine d'Elbe, d'où l'on déduit une comparaison de la méthode Catalane en général, avec celle qui se pratique dans nos forges. Par M. Tronson du Coudray, Capitaine au Corps de l'Artillerie, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris. Vol. in 8°. avec figures. Prix broché 3 liv. A Upsal, & se trouve à Paris chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Parmi les objets que la Corse présente à la curiosité du Naturaliste & du Physicien, un de ceux qui mérite le plus son attention, c'est, nous dit M. du C. au commencement de ce Mémoire, la manière dont on y extrait le fer de la mine d'Elbe, la seule que jusqu'à présent on ait exploitée dans cet Isle. On n'y connoit point nos fourneaux, on n'y fond point la substance de la mine; les parties terreuses seules sont liquéfiées, & le fer, débarrassé d'elles, reste en lopin au fond de l'espèce de creuset où se fait tout le travail. Ce sont les mêmes ouvriers, qui en vingt-quatre heures donnent à la mine un premier grillage, la bocardent, la grillent une seconde fois, en extraient le fer,

112 MERCURE DE FRANCE.

l'affinent & le rendent égal , & peut-être supérieur aux meilleurs fers de Suède. Dans les Forges les plus considérables , quatre hommes qui se relèvent de six heures en six heures , & trois dans les autres , suffisent à toutes ces opérations ; & ils les exécutent sans autre feu que celui d'une simple Forge proprement dite , c'est-à-dire d'une aire de huit à dix pieds de long sur cinq à six de large , plate dans toute son étendue , excepté autour de la tuyère , où elle forme un bassin demi-circulaire d'environ un pied & demi de rayon , profond de six à sept pouces , dont le bord est incliné & percé d'un trou par lequel on fait couler le laitier. C'est sur cette aire , semblable à celle de l'affinerie dans nos forges , & où le bassin dont il vient d'être parlé remplace le creuset , qu'on entoure de charbon la mine ou le fer , sur lequel on veut opérer. Le feu y est excité par la tuyère d'une trombe à un seul corps , & c'est avec un marteau de deux ou trois cents de nos livres au plus , qu'on renarde & qu'on étire le fer. M. du C. donne dans son Mémoire un détail très-satisfaisant de ces opérations qui paroissent être les mêmes pour le fond que celles qui se pratiquent en Catalo-

gne , dans la Navarre , & en général dans tout le voisinage des Pyrennées. Ainsi le compte que M. du C. rend de la méthode usitée en Corse peut servir à faire connoître la méthode Catalane en général.

Exercice de dix jours de retraite pour toutes sortes de personnes , & , en particulier , pour celles qui sont consacrées à Dieu dans l'Etat Religieux. Par M. l'Abbé de Marfis, Curé de la ville de Gourdon, 2 vol. in-12 ; à Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, & la veuve Mequignon, rue de la Juiverie.

Des Sermons, des Entretiens, des Réflexions sur les vérités de la Morale Evangélique forment la matière de ces exercices très-propres à nourrir la piété, & à nous rendre les devoirs du Chrétien plus faciles.

Direction spirituelle pour s'occuper saintement avec Dieu, à l'usage des Novices de l'Ordre de Notre Dame du Mont-Carmel ; nouvelle Edition dédiée à Madame Louise de France, Prieure des Carmelites de Saint-Denis, vol.

in 12, petit format : à Paris, chez Lottin, l'aîné, Libraire-Imprimeur, & Eugène Onfroy, Libraire, rue St-Jacques.

L'Editeur a, dans cette nouvelle Edition, purgé la diction des mots surannés, corrigé les inversions qui obscurcissoient le texte, & jeté quelque clarté dans le tout, en admettant des divisions de chapitres & de paragraphes. L'Ouvrage est précédé d'un tableau des Princesses de la Maison de France, issues par filiation directe ou légitimée; & des Demoiselles nées des Princes de cette auguste Maison, ou issues de ses différentes branches, par extraction naturelle, qui ont embrassé l'Etat Monastique.

Etrennes d'un Médecin, Ouvrage où l'on donne les moyens sûrs de remédier promptement aux différens accidens qui menacent la vie, tels que ceux qui sont causés par les poisons, les vapeurs vénéneuses, &c. & à une foule d'incommodités dont on est journellement attaqué. Année 1775, vol. *in-16*, à Paris, chez Vincent, Imprim-

Les instructions que ce Livret contient sont simples , faciles , à la portée de tout le monde : elles sont fort abrégées , mais suffisantes dans bien des cas , & toujours assez étendues pour servir du moins d'avis salutaire à ceux qui comptent leur santé ou celle de leurs proches pour quelque chose. L'Auteur a porté sur tout son attention à faire connoître les secours que l'expérience a indiqués contre les évanouissemens , souvent mortels , occasionnés par les vapeurs du charbon , des souterrains , du vin en fermentation , &c. : ces instructions sont rangées par ordre alphabétique , pour faciliter les recherches. C'est encore dans cette vue que l'Auteur a joint à ce petit Dictionnaire une Table par laquelle on se mettra facilement au fait de tous les objets qui y sont traités.

Recherches critiques & topographiques sur la ville de Paris , depuis ses commencemens connus jusqu'à présent , avec le plan de chaque quartier : par le sieur Jaillot , Géographe ordinaire du Roi , de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers.

Quid verum... curo & rogo, & omnis in hoc sum

Hor. Lib. I. Epist. I.

Dix-huitième Cahier in-8°. , Quartier de Saint-André des Arcs : à Paris , chez l'Auteur , Quai & à côté des Grands-Augustins , & chez Aug. Marr. Lottin, aîné, Imprimeur Libraire , rue Saint-Jacques.

Ce dernier Cahier forme le dix-huitième de la suite , & nous offre des instructions sur le quartier de Saint-André des Arcs. La Sorbonne , l'Académie Royale de Chirurgie , les Eglises de St-André des Arcs & de Saint-Severin , les Cordeliers , les Religieux de la Trinité de la Rédemption des Captifs , vulgairement appelés les Mathurins , les Grands-Augustins , & plusieurs autres articles de ce Cahier présentent le même esprit de critique & de discussion , qui a guidé l'Auteur dans ses précédentes recherches.

Les Etrennes de Clio & de Mnémofyne ,
vol. in-12 de 376 pages : à Paris , chez
Ruault , Libraire , rue de la Harpe.

Des Tabletes , des Mémoires , des

Recueils propres à orner l'esprit, ou soulager la mémoire composent ces Etrennes, qui contiennent 1^{re}. des Tablettes Elémentaires & Chronologiques de l'Histoire ancienne, universelle, sacrée & profane, jusqu'à la naissance de J. C.; 2^{re}. un Mémorial historique avec le mois, le jour & l'année auxquels les événemens sont arrivés. Cette espèce de notice de l'Histoire moderne embrasse les siècles depuis J. C. jusqu'au temps présent; 3^{re}. un Tableau de l'Histoire de France en vers techniques; 4^{re}. un choix d'Apophtegmes, d'Adages, de Sentences, d'Anecdotes. Comme ce choix n'est pas la partie la moins intéressante de ces Etrennes, nous en citerons quelques articles. Un homme de beaucoup d'esprit & de savoir répondit très-philosophiquement à un de ses amis, qui le félicitoit sur sa grande réputation : » hélas! je ne » suis connu que dans une des quatre » parties du monde, que dans un Royaume » de cette partie, que dans une ville de » ce Royaume, que dans un cercle d'amis de cette ville, & encore j'entends » dire tous les jours que l'amitié est aveugle! »

On représentoit à un prodigue qu'il prenoit le grand chemin pour aller à l'hô-

pital, & qu'il devoit du moins garder une poire pour la soif. » Votre remon-
 » trance est inutile, dit-il, car je n'aime
 » pas le fruit.

Un jeune homme qui venoit de voir représenter une Tragédie de Dryden, intitulée *Cléomènes*, lui dit, en se moquant de la continence du Héros de la Pièce, que, quand il étoit tête-à-tête avec une femme, il savoit mieux employer son temps que ce Roi de Sparte :
 » cela se peut, répondit froidement le
 » Poëte; mais aussi vous me permettrez
 » de vous dire que vous n'êtes pas un
 » Héros ».

Un Philosophe, à qui l'on demandoit quelle couleur convenoit le mieux au visage des femmes, répondit avec autant d'esprit que de vérité, que c'étoit celle de la pudeur.

Le Comte de Bristol, qui étoit venu avec Charles, Prince de Galles, & le Duc de Buckingham en Espagne, y resta comme Ambassadeur d'Angleterre, après le départ du fils de Jacques I, & fut, en sa qualité, le témoin & l'agent de la rupture du mariage de l'Infante avec Charles. Le Roi d'Espagne, content de sa conduite, & plein d'estime pour ses

vertus, vouloit, mais en vain, le combler de bienfaits. Après que le Comte de Bristol eut pris son audience de congé, le Comte Duc d'Olivarez vint lui offrir encore un présent de dix mille écus de la part de Philippe II. » La chose demeure secrète, lui dit-on, & le Roi d'Angleterre n'en saura rien. — Je vous demande pardon, répartit l'Anglois : je connois un homme qui le diroit au Roi, mon Maître ; & c'est le Comte de Bristol lui-même ».

On demandoit à M. de Fontenelle la différence que l'on pourroit faire du bon & du beau, il répondit avec son ton spirituel : » ah, ah, le bon ! il a besoin de preuves, & le beau n'en demande point ».

Dans le temps de la vogue des bouffons Italiens sur le théâtre de l'Opéra de Paris, M. de *** qui étoit au parterre, ennuyé d'un intermède Italien, prit le parti de sortir. Un partisan des bouffons, qui s'étoit reculé pour le laisser passer, crut faire une bonne plaisanterie, en disant assez haut : » on voit bien qu'il ne faut que du foin à M. de *** : je ne veux point, Monsieur, vous l'ôter de la bouche, répondit celui-ci.

Ce Recueil d'apophtegmes, de bons-mots, d'anecdotes, présente aussi plusieurs maximes de conduite, des observations morales, des résultats historiques. Celui qui a pour objet la population actuelle du globe terrestre, comparée à celle qui existoit encore il y a deux mille ans, peut fournir à celui qui étudie l'histoire, des sujets de réflexions sérieuses. Ces Etrennes peuvent donc être regardées comme un présent très-propre à faire aux jeunes gens, & à tous ceux qui desireront sur l'Histoire un répertoire portatif, qui soit instructif & varié.

Almanach d'Agriculture, nécessaire à tout Laboureur, Fermier, Cultivateur, &c. où l'on expose par chapitre tous les élémens de cette science, & tout ce qui peut concerner les bestiaux, la culture des terres, les engrais, les labours, les semailles, les récoltes, la conservation des grains, & généralement tout ce qui a rapport aux différens travaux de la campagne. Troisième cours. Année 1775. Par M. P. D. L. B. A Paris, chez Dorez, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre.

Observations

J A N V I E R. 1775. 121
*Observations sur les moyens de préserver
les animaux de la contagion ; chez Mi-
chel Racle, Imprimeur de l'Intendan-
ce, à Bordeaux.*

M. Félix Vicq d'Azir, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Médecin de Mgr le Comte d'Artois, Membre de l'Académie Royale des Sciences, nommé par elle Commissaire, & envoyé par le Gouvernement pour faire des recherches physiques & médicinales sur la maladie épidémique qui attaque les bestiaux dans les Généralités de Bordeaux, Bayonne, Auch & Montauban, est parti de Paris le 2 de Décembre pour la Guienne. Il vient de publier à Bordeaux un ouvrage qui a pour titre : *Observations sur les moyens que l'on peut employer pour préserver les animaux sains de la contagion & pour en arrêter les progrès.* Cet ouvrage a été sur le champ distribué dans toute l'étendue du pays où règne la contagion. Déjà les progrès sont presque tout-à-fait arrêtés dans le Bordelois & dans l'Agenois. M. Vicq d'Azir est maintenant à Condom, où il a établi deux Hôpitaux vétérinaires; l'un, pour tenter qu'elle est celle des méthodes curatives qui mérite

II. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

d'être préférée ; l'autre , pour faire différentes expériences sur la communication du virus contagieux.

Il examine dans cette brochure, 1°. Les moyens préservatifs dans un pays encore sain , mais très-voisin d'un autre pays infecté.

2°. Les moyens préservatifs dans un pays où les premiers signes de la contagion commencent à se manifester.

3°. Les moyens préservatifs dans un pays où la contagion a déjà fait des progrès.

Voici son procédé pour purifier les étables , ainsi qu'il a été pratiqué avec succès aux environs de Bordeaux.

Je suppose , dit M. Vicq d'Azir , que l'on ait ôté & enfoui le fumier , & que l'étable ait été bien nettoyée & regrattée par tout.

Celui qui voudra purifier une étable un peu grande , sera muni d'une bouteille de vinaigre , de huit onces d'acide vitriolique , de deux poignées de sel marin , de poudre à canon , de nitre en poudre & de soufre.

Il commencera par mettre des cendres dans une terrine ; au milieu des cendres il placera un verre rempli de sel de cuisine ;

il fera chauffer le tout ; il apportera le pot ou la terrine toute chaude dans l'étable, & il versera l'acide vitriolique, peu à peu, sur le sel. On peut faire la même opération aux deux extrémités de l'étable.

Il fera du feu en différents endroits de l'étable, sur tout là où étoit l'animal infecté, le long des murailles, & dans les angles.

Il promenera de la paille longue allumée sous les auges, & dans les trous des murs.

Pendant que les feux allumés brûleront toujours, il frottera les auges avec un balai, ou quelque chiffon trempé dans du vinaigre. On aura auparavant ratissé & même verloppé les auges, s'il est possible.

Il jetera dans ces feux allumés de la poudre à canon ; il aura soin de ne pas la semer çà & là ; mais il en jetera une pincée dans un espace un peu étendu, afin qu'elle fasse une petite explosion.

Lorsqu'il n'y aura plus de flamme sur les charbons, il jetera du nitre en poudre. Il emploiera sur-tout avec plus d'avantage les pelotons ou masses de nitre un peu considérables.

Leur fusion a un effet plus marqué.

Sur les charbons enfin, il jetera du

F ij

Ce qu'ils ont fait si bien on voudroit le mieux
faire ;

Qu'arrive-t-il ? On exagère ;

On croit les surpasser , & l'on reste loin d'eux.

Le Poëte rappelle dans une épisode
l'aventure d'un Lord qui achète une su-
perbe Terre où il détruit les beautés ré-
gulières de l'art pour y substituer l'irrè-
gularité d'une nature négligée ; il fait
abattre une magnifique avenue ; il ap-
pelle ensuite un fameux Architecte , &
veut le consulter ; mais l'Architecte lui
dit de réparer l'avenue , & qu'ensuite il
lui donnera des conseils. Le Poëte se
plaint sur-tout de la manie étrange de
vouloir meubler les jardins à l'Angloise,

De ces monumens faux que l'art a contrefaits.

.....
Tout ce grotesque amas de modernes ruines ,
Simulacres hideux dont votre art s'applaudit ,
Qu'est-ce ? qu'un monstre informe , un enfant
décrépit ?

Puisse cette Épître diminuer la manie
des jardins Anglois , & ramener le bon
goût en donnant à la nature les formes
nobles & régulières qui ajoutent à sa
beauté ou qui masquent ses défauts !

Cette Épître est suivie d'une autre, en vers, en faveur des Écrivains du siècle, contre leurs injustes Censeurs. Ces deux Épîtres font honneur au goût, aux talens & au zèle de l'homme de l'Homme de Lettres qui en est l'Auteur.

Principes généraux & raisonnés de la Grammaire Française, avec des observations sur l'orthographe, les accents, la ponctuation & la prononciation, & un abrégé des règles de la versification française, dédiés à Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang : par M. Restaut, Avocat au Parlement & aux Conseils du Roi; onzième Edition, corrigée très-exactement & augmentée de la vie de l'Auteur. A Paris, chez Lottin le jeune, Libraire, rue Saint Jacques, vis à vis la rue de la Parcheminerie.

Les fréquentes Editions de cet Ouvrage prouvent combien il est utile & recherché dans l'éducation. C'est un de ces livres classiques dont on ne peut se passer; c'est un Maître qu'on a souvent besoin de consulter : aussi la Grammaire de M. Restaut, & l'abrégé qu'il en a fait

Fiv

lui-même ont été mis, de son vivant, sans sa sollicitation & à son insçu, sur la liste des livres ou plans d'études que l'Université de Paris a présentés au Parlement. Quoique cette onzième Edition paroisse après la mort de l'Auteur, on peut assurer qu'elle est supérieure à celles qu'il a publiées lui même, parce qu'on y a fait usage des dernières corrections de M. Restaut, & que l'on y a corrigé plusieurs négligences échappées à l'Auteur. La partie typographique y est aussi beaucoup plus soignée: mais il faut se garantir des Editions contrefaites de cet Ouvrage, qui sont toutes mal imprimées & remplies de fautes. La bonne Edition correcte & faite avec exactitude sur le Manuscrit de l'Auteur, se trouve signée au dos du titre, du nom du Libraire (*Lottin le jeune*), pour la distinguer des impressions furtives & fautives. De plus, l'Edition de Paris a 648 pages, sans compter la Préface, l'Avertissement, &c., tandis que les Editions contrefaites ont souvent quatre vingt à cent pages de moins; ce qui doit faire juger de leurs défauts.

On trouve chez le même Libraire pour les commençans de l'un & de l'autre sexe, l'*Abrégé des Principes de la*

J A N V I E R. 1775. 129

Grammaire François de M. Restaut, dédié aux Enfans de France; nouvelle Edition, beaucoup plus correcte que les précédentes, & augmentée d'une Table alphabétique des Matières.

Connoissance pratique des médicamens les plus salutaires, simples & composés, officinaux & extemporanés ou magistraux, internes & externes, &c. ou nouveau Dispensaire, qui contient, 1°. la Chimie pharmaceutique; 2°. les noms, la description, les qualités, propriétés, vertus, doses & usages des médicamens simples; 3°. les préparations & compositions des Pharmacopées de Londres, d'Edimbourg, &c. 4°. les formules ou recettes choisies des hôpitaux Anglois; celles des Médecins les plus célèbres. Par M. Lewis, Ouvrage traduit de l'Anglois, avec des augmentations de l'Editeur, 3 vol. in 8°. petit format. A Paris, chez la veuve Desaint, rue du Foin-Saint Jacques.

Nous dirons, avec l'Editeur de cette traduction, qu'il seroit difficile de trouver un Ouvrage sur les médicamens,

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

qui fût aussi convenable que celui-ci pour quiconque se destine à la pratique de la Médecine, ou s'en occupe : en effet, cet Ouvrage renferme complètement ce que le Praticien doit presque toujours avoir présent à la mémoire sur la Chimie pharmaceutique, sur la nature, les effets & les vertus des médicamens simples, des préparations & des compositions médicales. Il offre un choix très-bien fait des remèdes officinaux & magistraux, actifs & sûrs, ainsi que les plus propres à remplir les indications des maux curables chez toutes sortes de Sujets, ou à remplacer, quand il en est besoin, les remèdes que conseillent les Auteurs anciens & modernes. Les diverses parties que contient ce Dispensaire sont traitées avec clarté, avec précision, avec une connoissance approfondie, soit de la nature & des effets des remèdes, soit des principes de Pathologie & de Médecine clinique. On y a fait usage des observations & expériences faites depuis trente ans pour apprécier les remèdes & les idées qu'on en avoit précédemment. La réunion de ces connoissances nécessaires au Praticien dans l'exercice journalier de sa profession, le dispensera de consulter

sur ces matières un grand nombre de livres de Pharmacie, de Chimie, de matière médicale, de formules officinales & magistrales.

Ce Dispensaire, nous dit l'Editeur dans un Avertissement, a été divisé en trois volumes, parce qu'on avoit dessein d'y joindre tous les divers noms ou titres latins & françois, tant des remèdes dont il est parlé dans ce livre, que de ceux qui ont été omis à dessein, soit remèdes simples, soit préparations, soit compositions, soit formules officinales & magistrales qui se trouvent dans les pharmacopées, recueils de formules, & traités des maladies. A l'article de chaque remède omis, comme n'étant pas assez actif ou assez sûr, ou assez bien composé, on joignoit la raison de son exclusion, une idée de sa nature & de ses effets, avec l'indication des remèdes de ce Dispensaire, qui peuvent être substitués avantageusement au remède omis: mais ce travail étant devenu trop considérable, l'Editeur s'est contenté d'en extraire quelques remèdes souvent cités dans les Livres Anglois, comme les pilules de Plummer la poudre de Dover, les pilules de Ward, la poudre de James, l'es-

132 MERCURE DE FRANCE.

sence antimoniale d'Huxham ; quelques préparations fort vantées récemment , comme la magnésie blanche & calcinée , le remède de Blackrie , d'autres préparations dont on étend l'usage , comme l'air fixé , la teinture des cantharides , les décoctions de mezeréon , de morelle , &c. l'explication de plusieurs compositions , & des Tables utiles.

On fait que la diète ou les alimens légers & les boissons qui se prescrivent aux malades , contribuent souvent à leur guérison , autant que les autres parties de régime , & que les remèdes mêmes : mais les alimens usités en Angleterre ne sont pas familiers aux autres nations ; & les Livres Anglois , soit les originaux , soit les traductions , ne font que les indiquer par les noms & titres qu'ils portent dans le pays ; ce qui embarrasse la plupart des Lecteurs étrangers , & les empêche de bien entendre les traitemens des maladies , publiés par des Anglois. Ces considérations ont engagé l'Editeur François à joindre à sa Traduction les formules ou recettes de ces boissons & alimens médicaux.

Histoire de la Chirurgie depuis son origine

J A N V I E R. 1775. 133
jusqu'à nos jours ; par M. Dujardin ,
du Collège & de l'Académie Royale
de Chirurgie , & de l'Académie Im-
périale des Curieux de la Nature : tome
premier *in-4°.* , prix broché , 12 liv,
10 s. , & relié , 14 liv. 10 sols. A
Paris , chez Panckoucke , rue des Poi-
tevins , à l'Hôtel de Thou.

L'art de la Chirurgie , confondu long-temps avec la Médecine proprement dite , parce qu'il n'étoit exercé que par ceux qu'on appeloit *Médecins* , n'a point d'époque particulière & précise , qu'on puisse assigner à son origine ; mais il est de toute évidence , comme le remarque M. Dujardin , qu'il a précédé la Médecine interne , puisqu'ayant pour objet des maux palpables & très-sensibles à la vue , les premiers secours qu'on pouvoit attendre de la main des hommes ont dû s'y porter. Dans ces ténèbres impénétrables , il ne restoit à l'Historien de la Chirurgie d'autre parti à prendre que de parcourir toute l'antiquité , de revenir même sur les pas des Historiens de la Médecine , de chercher toutes les traces de cette Médecine opérative ou réelle , que l'on a nommée Chirurgie , & d'en dis-

tinguer les premiers essais des procédés purement médicaux. M. Dujardin, en suivant ainsi la marche de l'art d'âge en âge, autant qu'elle pouvoit être apperçue, en a conduit l'Histoire jusqu'au point de partage où la Médecine & la Chirurgie, sans se désunir, quant à l'objet général, ont vu la main du temps, qui a produit leurs progrès, poser leur limites respectives, & leur assigner leurs fonctions différentes.

L'Auteur, pour n'omettre aucune singularité de l'Histoire de la Chirurgie, donne une idée des superstitions dont fut d'abord infecté l'art qui pouvoit y donner le plus de prise; mais, pour ne point embarrasser de ces ridicules pratiques l'ordre des faits intéressans qu'il avoit à recueillir, il en a fait une courte exposition dans l'introduction de cette Histoire. Il est traité dans cette même introduction, de la circoncision & de la castration, comme de deux opérations insolites pour les Chirurgiens, mais appartenantes à la Chirurgie.

On ne publie encore que le premier volume de cette Histoire de la Chirurgie: ce volume est divisé en quatre livres, qui renferment tout ce qu'on a pu

trouver sur la Chirurgie des plus anciens peuples connus, au moins par les monumens, tels que les Hébreux, les Phéniciens, les Assyriens, les Egyptiens & les Grecs. L'accouchement, qui doit avoir été une des premières & des plus anciennes opérations de la Chirurgie, a d'abord attiré les regards de l'Historien, & c'est par-là que commencent ses recherches sur la pratique de l'art. Il fait voir ensuite l'état de la Chirurgie sous les Patriarches ou chez les Hébreux & les Egyptiens; ce qui conduit à l'embaumement des cadavres usité chez ce peuple. Ce premier livre est terminé par des recherches sur la Chirurgie des Chinois & des Japonois. L'Historien observe que ce n'est pas tant l'ancienneté de ces derniers peuples, qu'il ne s'agit point de discuter dans un Ouvrage de cette nature, qui l'a porté à les placer ici; que la simplicité de leurs mœurs, leur éloignement pour celle des autres nations, & la conformité de leur Médecine encore toute superstitieuse, informe & grossière, avec celle des plus anciens peuples.

Le second livre contient la Chirurgie des Grecs & des Peuples à-peu-près con-

136 MERCURE DE FRANCE.

temporains, depuis les temps, nommés *fabuleux*, & ceux qu'on appelle *héroïques*, dont le seul Homère comprend presque toute la tradition, jusqu'au temps d'Hippocrate. C'est à l'époque de cet homme célèbre, appelé le *Père de la Médecine*, & qui l'est également de la Chirurgie, qu'on verra cette dernière prendre sa forme & sa consistance. Ainsi le troisième livre embrasse l'état de la Chirurgie Grecque sous Hippocrate & ses successeurs, jusqu'au temps où elle commença à s'introduire chez les Romains. A cette époque, l'Historien a cru devoir présenter exactement tout ce qu'il y a d'essentiel sur la Chirurgie dans les écrits d'Hippocrate, parce qu'il est évident que c'est donner sur cet art non-seulement la doctrine de ce grand Maître, mais encore toute la tradition de son temps, & des temps même qui l'avoient précédé; tradition intéressante, & dont la chaîne est continuée par ses successeurs.

Dans le quatrième & dernier livre, l'Historien expose l'état de la Chirurgie chez les Romains, avant & après l'arrivée des Chirurgiens Grecs & Egyptiens, & les révolutions de la Chirurgie à Rome. Celle fait la principale époque de

cette partie de l'Histoire; aussi tout ce que les huit livres contiennent sur la Chirurgie est extrait soigneusement, & rapproché ici dans un grand détail.

Nous avons différens écrits sur l'Histoire de la Chirurgie, mais ces écrits sont fort sommaires, & n'offrent le plus souvent qu'une chronologie sèche & peu liée. L'Histoire de M. Dujardin peut donc être regardée comme un Ouvrage neuf, & d'autant plus digne d'être accueilli, qu'il a exigé beaucoup de recherches, qui ne produisent jamais en raison de ce qu'elles ont coûté. Son Histoire, en rassemblant la somme de nos connoissances en Chirurgie sous un même point de vue, facilitera l'étude de cet art, & empêchera peut-être qu'on ne nous donne si souvent, pour des découvertes importantes, des procédés consignés depuis long-temps dans des écrits même célèbres, mais qui n'avoient point apparemment été assez lus.

Traité de la construction théorique & pratique du scaphandre, ou bateau de l'homme, approuvé par l'Académie royale des Sciences. Par M. de la Chapelle, Censeur royal de l'Académie de

138 MERCURE DE FRANCE.

Lyon , de celle de Rouen , & de la Société royale de Londres. Vol. in-8^e. enrichi de figures en taille-douce. Prix 3 liv. 12 s. broché. A Paris chez Debure père , quai des Augustins , au coin de la rue Gît-le-cœur , & chez l'Auteur , rue Ste-Anne , au bureau de la Loterie de l'Ecole Royale militaire, butte St Roch.

M. de la Chapelle , Auteur du *ventriloque* publié en 1772 , avoit promis au public dans cet ouvrage qu'il ne seroit pas long-temps sans mettre la dernière main à un traité sur la construction théorique & pratique du *scaphandre* ou du *bateau de l'homme* de son invention. C'est ce traité que nous venons d'annoncer. Toute personne , forte ou foible , la plus neuve ou la moins exercée dans les travaux mécaniques pourra y apprendre , sans maître , ou sans autres secours que la propre industrie naturelle à construire méthodiquement , & par principes , un corselet avec lequel hommes & femmes pourront , tout habillés , beaucoup mieux que sans vêtemens , nager sur le champ , sans l'avoir jamais appris , en se tenant tout de bout à flots , plongés seulement

jusques vers la région des mamelles Cette espèce de cuirasse permet de faire à la nage , par son moyen , toute sorte de manœuvres , comme de manger , boire , lire , écrire , combattre , charger le fusil ou le pistolet , tirer , chasser , pêcher , se sauver des naufrages , sans pouvoir jamais couler à fond , ni avoir à craindre la crampe ni l'épuisement des forces , calfater un vaisseau en pleine mer , ou l'y radoubier ; faire passer à un corps de troupes , sans ponts , sans bateaux , sans radeaux , & surtout sans bruit , les plus grands fleuves & les plus rapides ; lui faciliter une descente par mer sur une côte ou sur une terre , & même de cheminer au milieu des eaux les plus profondes , comme sur un plan solide.

M. de la Chapelle après avoir démontré contre l'opinion commune , dans une dissertation assez étendue , que l'homme , même sans la peur , ne nage point naturellement comme les quadrupèdes , & fait voir la très-petite ressource de nager en pleine mer , en conclut le besoin qu'il y avoit d'inventer un nouvel art d'entrer , de se soutenir , de manœuvrer , & même de marcher tout de bout au milieu des eaux les plus profondes

140 MERCURE DE FRANCE.

comme en terre ferme. Afin d'y parvenir , M. de la Chapelle commence par examiner les qualités du liége dont il se sert , combien il se fonce dans l'eau , quel poids il peut soutenir à sa surface , quel est à peu près le centre de gravité du corps humain , jusqu'à quel point il doit plonger tout de bout dans l'eau pour s'y tenir ferme , & combien , en cet état , il pèse plus que le volume d'eau où il plonge : tous ces points bien déterminés , M. de la C. cherche quelles sont les parties du corps que l'on doit charger ou revêtir de liége. Cela le conduit à la préparation de cette écorce , aux dimensions , au nombre , au poids & à l'équilibre des pièces ou des morceaux qu'il veut employer. Après avoir bien discuté tous ces différens objets , M. de la C. vient à la construction effective du *bateau de l'homme* ou du *scaphandre* , dénomination composée de deux mots grecs *scaphè* , bateau , esquif , & *andros* , homme.

M. de la C. détermine scrupuleusement dans son traité toutes les opérations du scaphandre. Il décrit avec beaucoup d'ordre & de clarté la longueur , la largeur , la qualité & la préparation des toiles sur lesquelles il faut placer les morceaux de

liège, la manière de les arranger & de les assurer, les outils que cela exige, les précautions qu'il faut prendre pour donner à ce travail la plus grande perfection. Le calcul le plus aisé, avec des figures très-exactes & bien développées, achève de donner à tous ces détails la plus grande précision; de manière qu'avec la moindre portion d'intelligence & d'adresse, on pourra se faire des scaphandres aussi parfaitement que les plus habiles ouvriers. Quand cet habit est achevé, s'il y est survenu défaut d'équilibre, M. de la C. montre comment, sans rien défaire, on peut sur le champ le rétablir, & même augmenter, en certains cas, la force de ce corselet dans les eaux, sans y rien réformer. Un pantalon à étriers pour marcher tout debout au milieu des eaux les plus profondes; des nageoires fort simples pour aider la progression, & un bonnet pour y serrer des provisions en cas de besoin, achèvent de donner au scaphandre un appareil complet. Les usages de cet habit sont amplement exposés chacun dans leur chapitre. 1°. Pour l'amusement de l'un & l'autre sexe; 2°. pour la santé des hommes & des femmes. 3°. Pour la chasse. 4°. Pour la pêche.

142 MERCURE DE FRANCE.

5°. Pour le passage des grandes rivières par des troupes. 6°. Contre les dangers ou les naufrages sur mer ou sur les rivières. 7°. Pour y radoubet ou calfater un vaisseau. 8°. Pour faciliter une descente de troupes sur des côtes. 9°. Pour y faire aiguade. 10°. Pour faire des radeaux à la nage en pleine mer, pouvant servir de refuge après un naufrage, ou même avant, quand il est jugé inévitable. 11°. Pour apprendre à nager tout seul d'une manière sûre & en fort peu de temps.

M. de la C. n'a point négligé de faire connoître les ouvrages sur l'art de nager sans aucunes machines ; & il finit par l'histoire de ceux qui en ont imaginé, dans les mêmes vues que lui.

Ce traité est enrichi de figures avec des notes relatives au sujet. Elles accompagnent le texte au bas des pages, & elles expliquent les causes physiques des effets singuliers qu'offre ce traité.

Examen du Ministère de M. Colbert, vol. in - 8°. A Paris de l'Imprimerie de d'Houry, Imprimeur Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie.

L'Auteur nous prévient dans sa pré-

face qu'une dispute d'opinion qui s'éleva entre une personne éclairée & lui au sujet des divers éloges de Colbert, qui ont concouru pour le prix de l'Académie françoise a donné lieu à cet écrit qui contient des discussions importantes. Ces discussions pourront servir à éclaircir plusieurs grandes questions d'administration politique. L'Auteur s'applique surtout à faire voir que l'agriculture ne peut prospérer que par le secours des arts. Il ajoute que pour qu'elle ait toute son utilité pour un État en particulier ; elle doit être excitée par les consommations au dedans , & nullement par les ventes de ses denrées au dehors. « La vente nue
 » au dehors des denrées de subsistance ne
 » peut, dit-il, jamais être regardée en
 » général pour un État principal, que
 » comme une vente pauvre & peu heureuse. Elle est pis encore, si on y fait attention ; elle est meurtrière pour le
 » pays vendeur , parce que , si dans les
 » proportions connues , le travail d'un
 » homme suffit pour en nourrir quatre
 » autres , un pays qui commerce de ses
 » subsistances , quand il peut en nourrir
 » des ouvriers , ses Sujets, donne à au-
 » trui sa propre population. Non - seule-

„ lement il fait alors ce fâcheux sacrifice ;
 „ mais il souffre encore bien d'autres per-
 „ tes : il se prive du prix des travaux de
 „ ces mêmes hommes ; la patrie perd des
 „ bras pour sa défense , & des contribu-
 „ bles pour ses besoins ; parce que le tra-
 „ vail étranger , auquel cet Etat a recours
 „ par la négligence de ses arts domesti-
 „ ques , lui en paye la valeur en échange ,
 „ & ne la solde pas en bénéfices pour lui.
 „ Dès-lors , combien de pertes accumu-
 „ lées ? Il n'est guères possible d'imagi-
 „ ner de disposition qui ait plus de désa-
 „ vantages pour un grand Royaume qui
 „ a admis un pareil procédé ». L'Auteur
 ne se dissimule point les objections qui
 peuvent lui être faites par les Partisans du
 système contraire , & il y répond. Il éta-
 blit encore plusieurs maximes relatives
 aux manufactures , aux Colonies & au
 commerce extérieur qui le conduisent
 à un examen raisonné du Ministère de
 Colbert. L'Auteur en terminant cet exa-
 men consacre en peu de mots son opi-
 „ nion sur ce grand homme. « Je recon-
 „ nois , dit-il , que la France lui doit les
 „ vrais fondemens de sa prospérité. J'es-
 „ time encore que Colbert a été dans sa
 „ partie le premier & presque le Légis-
 „ lateur

J A N V I E R. 1775. 145

» lateur universel. Sully, son précurseur,
» pour l'économie, pour l'ordre; son
» modèle, & celui de tout Ministre,
» pour la pureté des sentimens personnels,
» pour l'amour du bien de l'état, ne s'é-
» leva point au même rang que Colbert.
» Ce dernier fut particulièrement un Mi-
» nistre Créateur & Législateur. En ani-
» mant notre territoire, nos arts, il a ap-
» pris à ce Royaume sa véritable, sa seule
» destination; il l'a effectuée par des loix,
» & a tracé enfin dans presque toutes les
» parties, un Code & des maximes d'ad-
» ministration qui sont encore notre règle.
» En un mot, son génie & ses principes
» méritent encore de régner parmi nous;
» de même que sa mémoire est digne de
» subsister à jamais dans le cœur & dans
» l'esprit de tous les vrais François.

A C A D É M I E S.

I.

A M I E N S.

L'Académie des Sciences, Belles-Let-
tres & Arts d'Amiens, célébra le 25 Août
1774, la Fête de Saint-Louis, dont le
II. Vol. G

panégyrique fut prononcé par M. l'Abbé Bralle.

M. d'Agay, Intendant de la Province, & Honoraire de l'Académie, en ouvrit la séance publique par un discours, ayant pour sujet cette vérité politique & littéraire, *combien les sciences & les arts contribuent à la félicité publique.*

Un ton noble & modeste, beaucoup d'ordre & de goût, les vues & les idées d'un homme d'état, les pensées & le style d'un homme de lettres, voilà ce qui caractérise cet excellent discours. Mais ce qui en augmente le mérite, c'est que l'homme public qui en est l'auteur, porte dans son administration les principes annoncés dans son ouvrage, & qu'il en remplit tous les objets aussi bien qu'il est écrit. L'Académie délibéra que ce discours seroit imprimé.

Après son discours, M. l'Intendant lut à l'Assemblée les Lettres de noblesse dont le Roi a honoré M. Gresset. Cette illustration accordée à la Littérature & à un Citoyen de la Capitale de notre Province; cette grâce, un des premiers bienfaits du nouveau règne, annonce trop éloquemment l'auguste protection que Sa Majesté daigne promettre aux Lettres, & intéresse

pour ceux qui les cultivent, pour que nous ne nous fassions pas un devoir de mettre sous les yeux de tous les corps littéraires du Royaume le préambule des Lettres d'ennoblissement accordées à M. Gresset.

Louis, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à tous présens & à venir, salut. Les avantages que les sciences, les belles lettres & les arts procurent à notre Royaume, nous invitent à ne négliger aucun des moyens qui peuvent contribuer à leur maintien & à leur progrès. Les titres d'honneur répandus avec discernement sur ceux qui les cultivent, nous paroissent l'encouragement le plus flatteur que nous puissions leur accorder. Parmi ceux de nos Sujets qui se sont livrés à l'étude des belles lettres, notre cher & bien-aimé Jean Baptiste-Louis Gresset s'est distingué par des ouvrages qui lui ont acquis une célébrité d'autant mieux méritée, que la religion & la décence, toujours respectées dans ses écrits, n'y ont jamais reçu la moindre atteinte. Sa réputation a depuis longtemps engagé l'Académie Française à le recevoir au nombre de ses Membres, & nous l'avons vu avec satisfaction nous

G ij

offrir en qualité de Directeur les hommages de cette Académie, la première fois que nous avons bien voulu l'admettre à nous les présenter, à l'occasion de notre avènement à la Couronne. Nous savons d'ailleurs qu'il est issu d'une famille honnête de notre ville d'Amiens, que son ayeul & son père y ont rempli différentes charges municipales, & qu'ils y ont toujours, ainsi que le sieur Gresset lui-même, vécu de cette manière honorable, qui, en rapprochant de la noblesse, est en quelque sorte un degré pour y monter. A ces causes, nous avons de notre grâce spéciale, pleine puissance & autorité royale, anobli, & par ces présentes signées de notre main, anoblissons ledit sieur Jean-Baptiste-Louis Gresset, & des titres & qualités de Noble & d'Ecuyer, l'avons décoré & décorons, &c. &c. &c.

M. Baron, Secrétaire perpétuel de l'Académie, fit l'éloge de feu M. l'Evêque d'Amiens, (L. F. G. d'Orléans de la Motte) ... On le nommoit à la Cour le Saint-Evêque; il n'y parut jamais qu'appelé par les besoins de son Eglise, ou par les intérêts de la religion. Les Courtisans qui avoient cru d'abord ne trouver en lui qu'un homme de bien, y reconnurent

bientôt un homme d'esprit, qui auroit eu tout le leur & même toutes les finesſes de leur métier, ſi elles euſſent pu s'allier avec la franche profeſſion de la vertu. Au reſte, elle eſt plus eſtimée à la Cour, que ne le penſent communément ceux qui n'en ſont pas. D'ailleurs le Roi & la Reine donnoient l'exemple de la conſidération due au Saint Prélat. Il étoit aimé de M. le Dauphin, qui aimoit dans les autres cette vertu qu'il avoit éminemment lui-même. Il étoit reſpecté par cette Princeſſe auguſte, qui n'ayant rien trouvé de grand que les hauteurs du Carmel, regardoit notre Saint Evêque comme Elie, dont il avoit tenu long-temps la place dans ce cloître, où elle eſt une autre Thérèſe. Il s'étoit, comme le Prophète, enſui une ſeconde fois dans le déſert; mais une ſeconde fois le Ciel le renvoya multiplier l'huile dans Sarepta; pour parler ſans figure, il revint dans ſon Eglise, dans ſon Diocèſe, continue à faire pour les autres le bien que dans la ſolitude il n'eût fait que pour lui même.

M. d'Eſmery, Médecin & Profeſſeur de l'Ecole de Botanique, renue à Amiens, ſous la direction de l'Académie, lut un Mémoire hiſtorique ſur les jardins des plan-

150 MERCURE DE FRANCE.

tes, & notamment sur celui que l'Académie a formé en cette ville.

M. Sellier donna un projet de dessèchement d'une partie de la vallée de la Somme, près Abbeville.

M. Vallier, Colonel d'Infanterie, termina la séance par la lecture d'un Poëme, dont le sujet est le parallèle des deux sexes, relativement à la politique & à la littérature. On y admira sur-tout le portrait de l'Impératrice-Reine, & celui de la Reine, son auguste fille. En parlant des anciennes divisions de la France & de l'Allemagne, M. Vallier dit,

Ces deux Puissances divisées,
Dans la fureur de leurs assauts
Regrettoient leurs succès en prévoyant leurs maux,
Toutes deux connoissoient la force de leurs armes,
Admiroient leur valeur, la craignoient tour-à-
tour :

Elles sembloient sentir qu'un jour
La Paix avec l'Hymen rameneroit ses charmes,
Et les réuniroit à la voix de l'Amour...!

Le prix de littérature fut adjugé à l'*Eloge d'Adrien Daillez*, fait par M. le Franc de la Neuville, Licencié ès-Loix.
Le prix de Physique fut donné à M.

J A N V I E R. 1775. 151
de Luc, Citoyen de Genève, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, pour l'invention d'un *Hygromètre comparable*.

Cet instrument manquoit à la physique ; & la gloire principale de l'Inventeur est d'avoir fourni aux autres Physiciens les moyens de perfectionner son invention, par les procédés les plus ingénieux, joints aux vues les plus fines, & aux observations les mieux faites.

Le prix de l'École de Boranique a été accordé à M. Galhaut, d'Amiens.

L'Académie propose pour sujet du prix qu'elle doit donner en 1775. *L'éloge de Dom Luc d'Achéry, né en Picardie.*

Les ouvrages seront reçus jusqu'au premier Juillet exclusivement, & adressés francs de port à M. Baron, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Amiens.

L'Académie avoit fait célébrer le 20 Juillet un service solennel pour le repos de l'ame du feu Roi. M. l'Abbé de Richery, un des Académiciens, prononça l'Oraison funèbre. Une éloquence majestueuse, sombre, attendrissante & religieuse fut celle de l'Orateur, qui présenta, sur tout, le portrait le plus ressemblant du Monarque Bien-aimé dont il

G iv

parloit, & qui sembloit parler lui même, *defunctus adhuc loquetur* ; c'étoit le texte sacré de ce discours éloquent.

I I.

*Prix proposé par l'Académie Royale de
Chirurgie pour l'année 1776.*

L'Académie Royale de Chirurgie propose pour le prix de l'année 1776, la question suivante :

Comment l'air, par ses diverses qualités, peut influer dans les Maladies Chirurgicales ; & quels sont les Moyens de le rendre salutaire dans leur traitement ?

Le Prix consistera en une Médaille d'or, de la valeur de cinq cens livres, suivant la fondation de M. DE LA PEYRONIE.

Ceux qui enverront des Mémoires sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils soient lisibles.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leur Ouvrage ; ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, qualités & demeure ; & ce papier ne sera

J A N V I E R. 1775. 133
ouvert qu'en cas que la Pièce ait mérité
le Prix.

Ils adresseront leur Ouvrage , franc
de port , à M. Louis , Secrétaire per-
pétuel de l'Académie Royale de Chirur-
gie , à Paris , ou les lui feront remettre
entre les mains.

Les Errangers sont avertis qu'il ne
suffit pas d'acquitter le port de leurs
paquets jusqu'aux Frontières de la Fran-
ce ; mais qu'ils doivent commettre quel-
qu'un pour les affranchir depuis la Fron-
tière jusqu'à Paris , sans quoi leurs Mé-
moires ne seront pas admis au Con-
cours.

Toutes personnes , de quelque qua-
lité & pays qu'elles soient , pourront
aspirer au Prix : on n'en excepte que
les Membres de l'Académie.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur
même qui se sera fait connoître , ou au
Porteur d'une procuration de sa part ;
l'un ou l'autre représentant la marque
distinctive , & une copie nette du Mé-
moire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au
dernier jour de Décembre 1775 inclusi-
vement ; & l'Académie , à son Assem-
blée publique de 1776 , qui se tiendra

G v

154 MERCURE DE FRANCE

Le Jendi après la quinzaine de Pâque, proclamera celui qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroît tous les ans, sur les fonds qui lui ont été légués par M. DE LA PEYRONIE, une Médaille d'or de deux cens livres, à celui des Chirurgiens Etrangers ou Regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un Ouvrage sur quelque matière de Chirurgie que ce soit, au choix de l'Auteur; Elle adjugera ce Prix d'Emulation le jour de la Séance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur Ouvrage dans le courant de l'année 1775.

Le même jour, Elle distribuera cinq Médailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, soit Académiciens de la Classe des Libres, soit simplement Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année 1775, un Mémoire, ou trois Observations intéressantes.

I I I.

L'Académie Royale d'Ecriture a tenu sa séance publique le mardi 29 Novembre, dans sa salle, rue des Mauvaises Paroles. Elle étoit présidée par M. le

Noir, Maître des Requêtes, Lieutenant-Général de Police, & par M. Moreau, Procureur du Roi, lesquels se font un plaisir d'encourager les travaux de cette Académie, parce qu'ils en sentent toute l'importance, tant pour l'instruction de la jeunesse, que pour la perfection des moyens nécessaires pour démasquer à la Justice les pernicious talens qui troublent la Société.

M. Hager, Secrétaire, a ouvert la séance par la lecture d'un discours qui contenoit des détails intéressans sur les avantages que le public retire de l'établissement des Académies, & particulièrement de celle d'écriture; des travaux de laquelle il fit part à l'Assemblée. Il rendit compte ensuite de ceux dont elle s'est occupée pendant l'année dernière, & a terminé son discours par une réflexion digne du sujet qu'il avoit à traiter. Il fit voir que cette Académie, par la connoissance qu'elle a des degrés de liberté dont les mains sont susceptibles, pouvoit jeter un grand jour sur la lecture des chartres, eu égard aux abréviations dont elles sont surchargées, en déterminant dans un ouvrage complet ce qui a pu donner lieu aux différens traits qui les composent.

M. Potier le jeune, Ecrivain du Cabinet du Roi, & Professeur d'écriture, lut ensuite un discours sur la partie qui lui a été confiée.

M. Pourchasse, Professeur d'arithmétique, rendit compte en peu de mots de l'origine & de l'utilité de la science des nombres. Il termina sa dissertation par un précis du plan qu'il se proposoit de faire.

M. Poirer, Professeur de vérification, a démontré combien cet art qui ne doit son existence qu'à la cupidité des hommes, est nécessaire, si ce n'est pour délivrer entièrement la Société des tentatives des faussaires, au moins pour la garantir de leurs succès. Son discours a été terminé par l'annonce du plan qu'il a adopté.

M. Mahieu, Professeur de grammaire françoise, après s'être plaint de l'espèce d'anarchie qui règne dans l'orthographe, a analysé les différens moyens dont on peut se servir pour faire connoître ses pensées, tels que les gestes, la voix & l'écriture. Il s'étendit sur les deux derniers, & termina par quelques réflexions intéressantes sur les parties du discours.

M. Dambreville, Directeur, en s'ac-

J A N V I E R. 1775. 157

quittant des hommages de l'Académie envers les Magistrats qui l'ont honorée de leur présence, fit un tableau fidèle du peu de cas que l'on fait de l'écriture, & des dangers qui en résultent. Il a parlé en homme pénétré de son sujet, & a, ainsi que ses confrères, donné des preuves de sa sensibilité au bonheur qu'a la Nation de retrouver dans Louis XVI, un Monarque père de ses peuples, capable par ses grandes qualités de sécher leurs larmes, & d'occuper le premier Trône de l'univers.

La séance a été terminée par la distribution des médailles que M. Le Noir a faite à M. Guillaume, ancien Directeur, & à MM. Bédigis, Potier l'aîné, Paillasson & Collier, anciens Professeurs.

S P E C T A C L E S.

. O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique a repris, le mardi 10 Janvier, les représentations d'*Iphigénie en Aulide*, Tragédie lyrique en trois actes; poëme de M. le

158 MERCURE DE FRANCE.

B. du R. musique de M. le Chevalier
Gluck.

Nous avons rendu compte, dans le *Mercur* de Mai 1774, de cet Opéra, qui a été interrompu au milieu de ses plus grands succès, par le deuil général de la France. La sixième représentation, qui est la première de cette reprise, a été accueillie avec beaucoup d'applaudissemens. Plusieurs changemens heureux & quelques morceaux de musique ajoutés dans les scènes & dans les divertissemens, assurent encore davantage la fortune de cet Opéra. Nous ne répéterons point ce que nous avons dit, dans un assez grand détail, des beautés particulières de cet ouvrage intéressant. Les rôles sont remplis, à cette reprise, avec encore plus d'énergie & de vérité par les premiers talens, par Mlle Arnould, par Mlle Duplant, par MM. Legros, Larri-vée, Gelin. On a mis dans le spectacle plus de pompe & d'appareil; & les divertissemens, embellis par les talens supérieurs de Mlle Guimard, de Mlle Peflin, de MM. Vestris, Gardel & Dauberval, ont paru aussi avoir, à cette reprise, des formes plus élégantes, plus variées, & destinées plus avantageusement.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les Comédiens François ordinaires du Roi, ont donné le vendredi 6 de Janvier une représentation d'une Comédie en vers & en un acte, intitulée le *Gâteau des Rois*, & précédée d'un Prologue. Cette petite Pièce est de M. Imbert, connu avantageusement par le poëme du *Jugement de Pâris*. Il a eu moins de succès au Théâtre. Son Prologue a été fort applaudi; il annonçoit l'intention de l'Auteur qui ne donnoit cette bagatelle que pour l'à propos du jour des Rois; on l'a trouvée assez bien écrite, mais peu de gaieté & un dénouement usé au Théâtre. Voilà ce qu'on a pu décider d'après une première représentation. M. Imbert l'a retirée. Nous apprenons qu'elle va être imprimée avec des changemens considérables; nous en rendrons compte aussitôt qu'elle aura subi le jugement de l'impression.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ordinaires du Roi , continuent les représentations d'*Henri IV*, qui avoient été interrompues par l'indisposition de M. Clairval. Ils se disposent à donner incessamment la *Fausse Magie*, Comédie en deux actes, paroles de M. Marmontel, musique de M. Grétry.

*Petit écrit sur l'Arrêt du Conseil du 13
Septembre 1774, qui permet le libre
commerce des bleds dans le Royaume.*

Je ne suis qu'un Citoyen obscur d'une petite Province très-éloignée ; mais je parle au nom de cette Province entière, dont tous les habitans signeront ce que je vais dire.

Nous gémissions depuis quelques années sous la nécessité qui nous était imposée de porter notre bled au marché de la chétive habitation qu'on nomme Capitale. Dans vingt villages, les Seigneurs, les Curés, les Laboureurs, les Artisans étaient forcés d'aller ou d'envoyer à grands frais à cette Capitale : si on vendait chez soi à son

voisin un setier de bled, on était condamné à une amende de cinq cent livres; & le bled, la voiture & les chevaux étaient saisis au profit de ceux qui venaient exercer cette rapine avec une bandolière.

Tout Seigneur qui, dans son village, donnait du froment ou de l'avoine à un de ses Vassaux était exposé à se voir puni comme un criminel: de sorte qu'il fallait que le Seigneur envoyât ce bled à quatre lieues au marché, & que le Vassal fit quatre lieues pour le chercher, & quatre lieues pour le rapporter à sa porte, où il l'aurait eu sans frais & sans peine; on sent combien une telle vexation révolte le bon sens, la justice & la nature.

Je ne parle pas des autres abus attachés à cette effroyable police; des horreurs commises par des Valets de Boureau ambulants, intéressés à trouver des contraventions ou à en forger; des querelles quelquefois très-sanglantes de ces Commis avec les Habitans auxquels on ravissait leur pain; des prisons dans lesquelles cent prétendus délinquants étaient entassés; de la ruine entière des familles; de la dépopulation qui commençait à en être la suite.

C'est dans l'excès de cette misère que nous apprîmes qu'un nouveau Ministre était venu à notre secours. Nous lumes l'Arrêt du Conseil du 13 Septembre 1774. La Province versa des larmes de joie, après en avoir versé long-tems de désespoir.

J'avoue que j'admire l'éloquence sage, convenable & nouvelle avec laquelle on faisoit parler le Roi, autant que je fus sensible au bien

que cet Arrêt faisait au Royaume. C'était un père qui instruisait les enfans, qui touchoit leurs plaies, & qui les guérissait : c'était un maître qui donnait la liberté à des hommes qu'on avait rendus esclaves.

Quelle est aujourd'hui ma surprise de voir que des Citoyens pleins de talens condamnent dans l'heureux loisir de Paris, le bien que le Roi vient de faire dans nos campagnes ! Le Ministre, certain de la bonté de ses vues, permet qu'on écrive sur son administration, & on se sert de cette permission pour le blâmer.

Un homme de beaucoup d'esprit, qui paraît avoir des intentions pures, mais qui se laisse peut être trop entraîner au paradoxe, prétend, dans un ouvrage qui a du cours, que la liberté du commerce des grains est pernicieuse, & que la contrainte d'aller acheter son bled aux marchés est absolument nécessaire.

Je prends la liberté de lui dire que ni en Hollande, ni en Angleterre, ni à Rome, ni à Genève, ni en Suisse *, ni à Venise, les Citoyens ne sont obligés d'acheter leurs nourritures au marché. On n'y est pas plus forcé qu'à s'y pourvoir des autres denrées. La loi générale de la police de tous les peuples est de se procurer son nécessaire où l'on veut ; chacun achète son comestible, sa boisson, son

* A Rome & à Genève, les Boulangers sont obligés de prendre le bled aux greniers de l'Etat, non au marché. A Londres, malgré d'anciennes loix tombées en désuétude, tout est libre, comme en Hollande & en Suisse.

vêtement , son chauffage par tout où il croit l'obtenir à meilleur compte : une loi contraire ne serait admissible qu'en temps de peste , ou dans une ville assiégée.

Les marchés comme les foires n'ont été inventés que pour la commodité du Public , non pour son asservissement : les hommes ne sont pas faits assurément pour les foires ; mais les foires sont faites pour les hommes.

Le Critique se plaint de la suppression des marchés au bled. Mais ils ne sont point supprimés ; notre petite ville est aussi bien fournie qu'auparavant , & le Laboureur a gagné sans que personne ait perdu ; c'est ce que j'atteste au nom de vingt mille hommes.

Dire que la liberté de commercer anéantit les marchés publics , c'est dire que les foires de St Laurent & St Germain sont supprimées à Paris , parce qu'il est permis de faire des éplottes dans la rue St Honoré & dans la rue St Denis.

La raison la plus imposante de l'ingénieur Critique est la perte que peuvent souffrir quelques Seigneurs dans leurs droits de halles.

Mais , premièrement , ces Seigneurs sont en petit nombre ; je ne connais personne dans notre Province qui ait ce droit. Il n'appartient guères qu'à des terres considérables , dans lesquelles il se fait un grand commerce , & où les Marchands des environs viendront toujours mettre leurs diverses marchandises en dépôt. Aucun marché n'est abandonné dans les Provinces voisines de la mienne

Secondement , si quelques Seigneurs souffraient une légère perte dans la petite diminution de leur droit de halles , la Nation entière y gagne ; & la Nation doit être préférée.

Troisièmement, s'il ne s'agissait que d'indemniser ces Seigneurs, supposé qu'ils se plaignent, le Roi le pourrait très-aisément, sans altérer en rien la grande & heureuse loi de la liberté du commerce, loi trop tard adoptée chez nous, qui arrivons trop tard à bien des vérités.

Quatrièmement, il paraît impossible que dans les gros bourgs & dans les villes le Laboureur néglige de porter son bled au marché; car il est sûr de l'y faire emmagasiner en payant un petit droit. Son intérêt est de porter sa dentée dans les lieux où elle sera infailliblement vendue; & non pas d'attendre souvent inutilement que les Payfans les voisins, qui ont leur récolte chez eux, viennent acheter la sienne chez lui. Il me paraît donc prouvé que la liberté du commerce des bleds produit des avantages immenses au Royaume sans causer le moindre inconvénient. J'en juge par le bien que cette opération a produit tout d'un coup dans quatre Pfovinces dont je suis limitrophe. Mon opinion n'est pas dirigée par l'intérêt; car on fait que je ne vends, ni n'achète aucune production de la terre: tout est consommé dans les déserts que j'ai rendus fertiles.

Il ne m'appartient pas d'avoir seulement une opinion sur la police de Paris; je ne parle que de ce que je fais & de ce que je vois.

Après cet Arrêt du Conseil, qui doit être éternellement mémorable, je ne vois à craindre qu'une association de Monopoleurs; mais elle est également dangereuse dans tous les Pays & dans tous les systèmes de police, & il est également facile par-tout de la réprimer.

On ne fait point de grands amas de bled sans que cette manœuvre soit publique. On découvre

plus aisément un Monopoleur qu'un Voleur de grand chemin. Le monopole est un vol public : mais on ne défendra jamais aux Particuliers d'aller aux Spectacles ou aux Eglises avec de l'argent dans leur poche, sous prétexte que des Coupeurs de bourses peuvent le leur prendre.

On nous objecte que le prix du pain augmente quelquefois dans le Royaume. Mais ce n'est pas assurément parce qu'on a la liberté de le vendre ; c'est parce qu'en effet les terres des Gaules ne valent pas les terres de Sicile, de Carthage & de Babilone. Nous avons quelquefois de très-mauvaises années & rarement de très-abondantes ; mais en général notre sol est assez fertile. Le commerce étranger nous donne toujours ce qui nous manque : nous ne périssons jamais de misère. J'ai vu l'année 1709, j'ai vu Madame de Maintenon manger du pain bis : j'en ai mangé pendant deux ans entiers, & je m'en trouvais bien. Mais, quoi qu'on ait dit, je n'ai jamais vu une mort causée uniquement par l'inanition. C'est une vérité trop reconnue ; qu'il y a plus d'hommes qui meurent de débauche que de faim. En un mot, on n'a jamais plus mal pris son temps qu'aujourd'hui pour se plaindre.

Je dis même que dans l'année la plus stérile en bled, le Peuple a des ressources infinies, soit dans les châtaignes, dont on fait un pain nourrissant ; soit dans les orges, soit dans le riz, soit dans les pommes de terre qu'on cultive aujourd'hui par tout avec un très-grand soin, & dont j'ai fait le pain le plus savoureux avec moitié de farine.

Je fais bien que si tous les fruits de la terre manquaient absolument, & si on n'avait point de vaisseaux pour faire venir des vivres de Bar-

barie ou d'Italie, il faudrait mourir. Mais il faudrait mourir de même si nous avions une peste générale, ou si nous étions attaqués de la rage, ou si notre Pays était englouti par des volcans.

Fions-nous à la Providence; mais en travaillant. Fions-nous sur-tout à celle d'un Ministre très-éclairé, qui n'a jamais fait que du bien, qui n'a aucun intérêt de faire le mal, qui paraît aussi utile à la France que son Père l'était à la ville de Paris, & qui pousse la vertu jusqu'à trouver très-bon qu'on le critique, ce que les autres Auteurs ne souffrent guères.

F. d. V. S. d. F, & T. G. o. d. R.

2 Janvier 1775.

*VERS faits au Château de Villebon, où
est mort le célèbre Sully, après avoir
vécu trente ans depuis sa retraite.*

BEAUX lieux je sens à votre aspect
Que mon ame s'élève & qu'elle est attendrie;
Tout inspire ici le respect,
Tout rappelle à mon cœur l'ami de la Patrie,
Le meilleur des Sujets, le plus grand des mortels;
La France lui doit des Autels:
Je viens lui rendre un pur hommage.

- » Ce marbre * retrace l'image
- » De la candeur & de la vérité,
- » De l'aimable simplicité.
- » Qui régnoit dans le premier âge.
- » Le bonheur des humains enflammoit tous les
- » vœux ;
- » C'est sous un ministère sage
- » Que les Princes sont grands & les Peuples
- » heureux.

Hélas ! l'affreuse jalouſie
 Le força de venir habiter ce ſéjour ;
 Il y gémit des erreurs de la Cour ;
 Il vit avec douleurs que la cruelle envie
 Y détruiſoit les fruits de ſes rares talens.
 Il regretta trente ans
 Le bien qu'il auroit fait le reſte de ſa vie.

Par M. de Chennevieres.

Nota. On a mis ces vers dans l'Almanach des Muses, mais on en a retranché les huit vers qui ſont marqués avec des guillemets à la marge, & le mot qui eſt ſouligné à l'avant dernier vers.

* La ſtatue de M. le Duc de Sully qui eſt en marbre blanc dans une galerie.



Première solution de la suite de ce Problème : Trouver pour l'éducation des enfans la forme la plus propre à en faire des grands hommes.

EN posant pour principe que l'homme doit être regardé comme la matière , l'ouvrier & l'ouvrage de son éducation , & en concluant delà que le premier moyen pour lui être utile dans cette grande entreprise , est de l'aider à rabattre ses regards & son attention sur lui-même ; j'ai bien senti que ce seroit la hardiesse de lui avoir rendu ce qui lui appartient dans l'art de se former , qui pourroit causer le plus d'étonnement. Ainsi je vais tâcher de prévenir les frayeurs que l'on en pourroit concevoir , ou joindre au détail des motifs qui m'y déterminent , celui des précautions qui doivent en écarter le danger.

Causes pour mettre chaque Elève à la tête de son éducation.

Les enfans sont des hommes & qui veulent être traités en hommes dès le moment qu'ils respirent ; leurs premiers cris ne sont autre chose qu'une revendication de leur indépendance. Faut-il les laisser s'y agiter jusqu'à s'en dégoûter d'eux-mêmes ? Faut-il les abattre sous le poids de la domination ? Ou faut-il enfin ne leur ôter qu'une partie de leur liberté naturelle ?

Pour éclairer notre choix sur ces trois systèmes, il n'y a qu'une chose à faire sur chacun : c'est d'en mesurer

mesurer l'étendue, ou de voir d'où il part, & où il doit aboutir.

La nature & la raison sont deux parallèles très-proches l'une de l'autre, & dont les surfaces & les débors sont également dangereux. C'est entre ces deux lignes que nous naissons tous : c'est entre ces deux lignes qu'il nous faut marcher. Toute autre route est fautive & pernicieuse. Ainsi le premier vice de l'éducation, c'est d'arracher les enfans de la place qu'ils y occupent, au lieu de les y aller trouver. Combien ne seroit-il pas plus naturel de les regarder comme une troupe de sauvages, ou de n'employer que les mêmes moyens pour les humaniser, qu'un sage employeroit avec les autres dans le milieu de leurs déserts ? La supériorité de nos forces sur eux n'est point un titre pour en substituer l'usage à celui de la raison. Nous ne tarderons pas à nous élever tant contre cette barbarie, que contre l'enchaînement des abus qui la rendent presque nécessaire. C'est une famille entière à exterminer ; mais il n'est pas encore temps de l'entreprendre : cela nous écarteroit trop de notre but.

Si l'on n'a pas bien entendu ma comparaison des enfans avec les sauvages, en voici une qui est plus analogue à nos mœurs, & qui détermine aussi bien que l'autre la vraie manière de les instruire & de vivre avec eux : c'est de les regarder & de les traiter en tout, comme nous le ferions pour les plus chers & les plus respectables de nos amis, s'ils venoient se mettre sous notre discipline, pour y apprendre quelque langue ou quelque science que ce pût être. Voilà tout mon système pour les hommes qui se sont fait un microscope de leur raisonnement. Je vais continuer de l'étendre pour les au-

170 MERCURE DE FRANCE.

tres ; car je desiré que tout le monde m'entende.

Il n'y a guères de partis plus turbulens , même parmi les hommes qui devroient être raisonnables , que ceux que l'on appelle mitigés ; & pour les enfans , c'est la mort : leur goût est d'être tout un , ou tout autre. Il semble qu'ils prévoient que l'on va les ensevelir dans la foule des ames communes en les écartant des extrémités , ou qu'ils s'imaginent que l'on ne leur rend une partie de ce qui leur appartient que pour légitimer l'usurpation de l'autre. Ce qu'il y a de certain , c'est que l'on ne fait par là que les rendre plus méchans , & qu'il faut , ou renoncer au rapport des effets avec leurs causes , ou convenir qu'il n'est pas plus possible de leur apprendre à marcher droit avec cette conduite en zigue zagae , que de leur aider à élever leur ame en la tenant dans une crainte & une oppression perpétuelle.

Si nous ajoutons à ces réflexions si frappantes qu'il n'y a point d'enfans , comme nous l'avons prouvé ci-dessus , qui ne soient aussi bien maîtres de ne s'approprier que ce qu'ils veulent des leçons qu'on leur donne , que d'empoisonner ce qu'ils en prennent ; ne s'en suivra-t-il pas delà que c'est dans leur ame que se forme & se consomme tout le mystère de leur éducation , & qu'il n'y a point d'homme par conséquent qui soit moins à portée de voir à quel point ils en sont de leur ouvrage , que ceux qui s'imaginent le diriger au travers du voile de la crainte & du pédantisme.

Si c'est dans l'ame des élèves que se consomme le mystère de leur éducation , c'est dans l'ame des élèves que doit être l'œil du maître : & ce n'est pas même assez qu'il y soit ; il faudroit qu'il y fût placé de manière à pouvoir étendre ses regards aussi aisément du côté de l'avenir , que sur le présent & le

passé ; & comme cette faveur est toujours le prix de la confiance seule , & de la confiance la plus intime , je crois pouvoir assurer , & ne jamais trop répéter que le premier & le plus essentiel de tous les devoirs d'un instituteur pour les élèves , est de s'insinuer & de se maintenir constamment dans le centre même de leur confiance.

Loin de nous ces hommes qui ne voient que du grand autour des grands , & que du petit autour des petits ; ces hommes qui se feroient honneur de jouer aux noix avec un Prince , & qui en rougiroient avec leurs enfans. Il n'y a rien de moins propre que des hommes si hommes , pour former des hommes. Si un artiste n'aime pas son ouvrage , jusqu'à se faire un amusement d'en observer les moindres traits , on ne doit point en attendre de chef-d'œuvre.

Cette loi si générale n'est qu'une moitié de celle de l'instituteur. Ce n'est point assez pour lui d'aimer tout dans ses élèves , il faut qu'il ne néglige rien pour s'en faire aimer. Ainsi , au lieu de se borner à faire les premières avances de l'amitié pour chacun d'eux , il doit les continuer , quelques obstacles qu'il y trouve , jusqu'à ce qu'il le voie venir , & toujours d'une manière conforme au caractère de celui qu'il veut gagner. S'il lui tombe un génie qui n'aspire , comme Scipion , qu'à ce qu'il y a de plus élevé dans la vertu , il ne s'occupera , comme Lélius , qu'à lui servir d'échelle & d'appui. Quand on lui en amenera d'aussi furieux qu'Oreste , il s'armera d'une patience égale à celle de Pylade , jusqu'à ne cesser de lutter contre leur manie qu'après les en avoir fait purifier. Enfin s'il lui en vient , qui paroissent n'avoir aucune prétention à l'immortalité , que sa générosité ne reste point au-dessous de celle de Pollux pour Castor ,

H ij

où qu'il ne cesse de se remuer & de s'employer pour eux qu'après leur avoir fait trouver quelques traits qui puissent les faire admirer. S'il y a des esprits que les trophées de leur voisins empêchent de dormir, il y en a d'autres qui ne se réveillent qu'au bruit des applaudissemens dont ils sont l'objet.

Je sens bien que les maîtres auront de la peine à se voir ôter le plus flatteur de leurs droies, qui est de pouvoir couper en plein drap pour leurs leçons, ou de faire apprendre ce qu'ils veulent, quand ils le veulent & comme ils le veulent. Il est en effet bien plus court & bien plus facile d'enseigner de loia à une troupe d'enfans ce que l'on veut qu'ils fassent, & de punir ceux qui ne le font pas, que d'être toujours dans la crainte soi-même de perdre leur confiance. Mais comment faire ? Est ce la commodité des maîtres que l'on doit avoir en vue dans un système d'éducation, ou l'avantage des élèves ? Si c'est la commodité des maîtres, on ne la trouvera point ici pour ceux qui n'en font le métier que pour le faire ; mais on doit l'y trouver, & dans toute sa plénitude, pour ceux qui ne s'occupent que de la perfection de leurs disciples, parce que c'est cette perfection qui m'a servi de point d'alignement dans tout mon système ; & je crois pouvoir assurer qu'une méthode qui met l'instituteur à portée d'avoir toujours l'œil sur l'ouvrage de ses élèves, & de pouvoir les y aider de ses conseils & de ses services, doit être mille fois plus avantageuse que celle où l'on peut le forcer d'avouer qu'il travaille en aveugle avec eux, & jusqu'au point d'ignorer si des leçons ne leur font pas plus nuisibles qu'utiles.

Il faut entendre par les leçons qui sont plus nuisibles qu'utiles, toutes celles qui tendent à dénaturer

rer les enfans de quelque manière que ce soit. La première qualité du grand homme est d'être tout lui même., ou de n'avoir rien d'étranger. C'est ce qui a fait dire à Boileau, que *le vrai seul est beau, que le vrai seul est aimable, & qu'un esprit ne chagrin plait par son chagrin même.* Ainsi je crois qu'il n'est pas nécessaire de nous étendre davantage sur cet article, pour en pouvoir conclure que le véritable esprit de l'éducation n'est point d'inspirer aux enfans ni des sentimens, ni des goûts, ni des vertus factices ; mais de leur aider à développer les germes qu'ils en ont reçus de la Nature, & qu'il ne doit pas être moins dangereux pour eux de suivre une méthode qui a pour but d'amener leurs caractères à l'uniformité, qu'il ne le seroit d'être toujours serrés pour faire prendre à leur corps la même configuration.

Ces vérités ne feront que devenir de plus claires en plus claires, à proportion que nous avancerons ; mais comme il me paroît qu'elles le sont déjà assez pour donner l'envie de les mettre en pratique, & que nous ne voulons pas exposer personne à en manquer l'épreuve, nous allons passer aux moyens d'en écarter les écueils, ou d'en assurer le succès.

Précautions à prendre pour ne rien risquer en mettant les enfans à la tête de leur éducation.

Si nous détournons l'autorité du maître de dessus la tête des enfans, ce n'est que pour la répandre sur tout leur entour. Il ne seroit pas raisonnable qu'il leur laissât faire ce qu'ils voudroient pendant que quelqu'autre leur feroit faire ce qu'il vou-

droit, ou qu'ils serbient faire eux-mêmes ce qu'ils voudroient par quelqu'autre. Nous ne voulons qu'ils soient libres qu'à condition de ne voir que des personnes aussi libres qu'eux. Il ne faudroit peut être, ou qu'un peu trop d'empressement pour eux, ou qu'une flatterie mal placée, ou qu'un ton de maître vis-à-vis d'un domestique, ou que la soumission rempante de ce malheureux pour jeter dans leur ame le plus grand des crimes contre Dieu, & des vices contre l'Erat, qui est d'identifier l'autorité à la personne. On ne voyoit rien de tout cela dans l'âge d'or, & c'est des douceurs prétendues de ce siècle chimérique que nous voulons les amener à préférer les principes de l'ordre & de la société civile à la confusion de l'anarchie. Enfin notre méthode favorite pour leur instruction, est de leur faire sentir le besoin de chaque chose, avant de les appliquer à la chercher & de les amener au point de voir en eux-mêmes ce qu'elle doit être, avant d'examiner ce qu'elle est. C'est la route que nous prendrons avec eux pour nous créer une police. Mais pour mettre plus de suite & de clarté dans cette partie de notre système, nous allons la soudiviser en trois conditions aussi indispensables pour en garantir les effets dans la pratique que pour en démontrer la facilité dans la théorie. Voici ces trois conditions.

1. Que les enfans que l'on rassemble pour en faire une classe n'aient pas plus de quatre ans chacun.
2. Que la classe ne soit guère de plus ni de moins que douze.
3. Que ce soit le même maître qui la conduise depuis le commencement de l'éducation jusqu'à la fin.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

* *Descente de Croix & son Pendant, d'après les Estampes gravées par Reimbrand.*

CES deux Estampes, gravées par Reimbrand, ont pour titre, *A la Gloire de Dieu*; l'une représente Notre-Seigneur montré au Peuple, & l'autre Notre-Seigneur, que l'on descend de la Croix après sa mort. On fait combien ces deux Morceaux sont recherchés, & combien ils méritent de l'être. On y trouve l'abondance de la composition, la variété des expressions, & surtout cet effet piquant qui fait seul l'éloge de ce Peintre fameux. Ces deux Estampes sont très-rare, & dès lors à un très-haut prix.

Le sieur Le Bas, Graveur du Cabinet du Roi, & dont les productions ont eu le bonheur jusqu'à présent d'être agréables au Public, vient de faire exécuter

* Le premier tableau est dans la Galerie du Landgrave de Hesse-Cassel.

176 MERCURE DE FRANCE.

des Copies de ces deux Estampes. En dirigeant cet Ouvrage, il a tâché principalement qu'on rendît, autant qu'il étoit possible, l'illusion des Originaux, le même jeu dans la manœuvre, le même esprit à rendre les formes, & les moyens pour produire l'effet. Le but qu'il s'est proposé dans cet essai, a été de pouvoir procurer aux Amateurs l'avantage d'avoir à un prix modéré des morceaux dont le prix est excessif. Les Originaux sont poussés jusqu'à huit & neuf louis, & le prix des Copies est de trois livres chacune. Si cet essai plaît & réussit, il donnera de la même manière ce que Reimbrand a fait de mieux.

La demeure du sieur LE BAS, Graveur du Roi, est rue de la Harpe, à Paris. 1775.

I I.

Septième & huitième Cahiers des cris de Paris, dessinés d'après nature, & gravés par M. Poisson. Prix 1 l. chaque Cahier. A Paris, chez l'Auteur, Cloître Saint-Honoré, maison de la Maîtrise, au fond du jardin.

I I I.

Portrait en médaillon de Louis François.

J A N V I E R. 1775. 177

Gabriel d'Orléans de la Motte, Evêque d'Amiens, ancien Supérieur des Carmélites de St-Denis, dédié à la très-Révérende Mère S^{te} Thérèse de St-Augustin, Prieure des Religieuses des Carmélites de Saint-Denis, gravé d'après le tableau original qui appartient à Madame la Comtesse de Bouzac. A Paris, chez le sieur Bradel, Graveur, rue des Sept Voies, au Collège de Forret, proche Sainte-Geneviève.

.I V.

Portrait en médaillon de S. A. S. Madame la Duchesse de Bourbon, gravé, dédié & présenté à S. A. S. par Lebeau. A Paris, chez l'Auteur, rue St Jacques, maison de la Veuve Duchesne.

Y.

Recueil de nos plus beaux Jardins modernes, de Biron, de Lautrec, de Boutin, de la Bouexiere, de la Folie-Pajean, de l'Hôtel de Pompadour à Fontainebleau, de Barny, de Chantilly, de Versailles, de Carlsruhe en Allemagne, & plusieurs compositions de jardins à l'An.

H v

178 MERCURE DE FRANCE

gloise, avec descriptions en vingt-cinq planches, petit folio : 7 livres 4 sols broché.

Plan des Jardins de Bellevue, par M. d'Ill : prix 1 livre 4 s.

A Paris, chez le sieur le Rouge, rue des Grands-Augustins, vis-à-vis l'Hôtel St-Cyr.

V. I.

Le Marché aux Herbes d'Amsterdam, gravé d'après le Tableau original de Gabriel Metz, appartenant à M. Blondel de Gagny, par M. David.

L'effet piquant de ce Tableau, qui n'étonne pas moins qu'il attache, la variété ingénieusement répandue dans les plus petits objets, la belle disposition des plans & des groupes qui semblent placés pour se soutenir & se faire valoir réciproquement, font d'excellentes leçons pour un Artiste attentif. Mais, pour copier avec le burin un tableau de ce rare mérite, il falloit un Artiste habile qui sût bien en saisir l'esprit, & même en exprimer la couleur; c'est ce que M. David, élève de M. Le Bas, Graveur du Roi, a exécuté très-heureusement sous la direction de son Maître;

J A N V I E R. 1775. 179

On admire avec raison , outre le brillant de son burin , un beau dessin , une touche sûre , & cet effet de l'ensemble qui ne laisse rien à désirer. Il a su principalement répandre dans son faire , un sord qui fait bien ressentir l'opposition de chaque groupe , & qui satisfait également le Connoisseur & l'Artiste. Ainsi l'Estampe, indépendamment du plaisir qu'elle fait & doit faire aux Amateurs , est encore de la plus grande instruction : elle a vingt deux pouces & demi de hauteur , & dix-sept pouces & demi de largeur ; elle se trouve à Paris chez M. Le Bas , Graveur du Roi , rue de la Harpe. *Prix 12 liv.*

M U S I Q U E.

I.

Billet d'invitation , à voix seule , avec accompagnement de deux violons & basse , par M. Albanèse , Musicien du Roi. A Paris , au bureau du journal de musique , rue Mont-martre , vis-à-vis celle des Vieux-Augustins. Prix 1 l. 4 s.

Ce morceau fort applaudi dans les sociétés , étoit attendu avec impatience. C'est

H vj

un caprice de Musicien , comme *le Privilege du Roi* , mis en musique par M. de la Borde. M. Albanèse , impatient de ce qu'il ne trouvoit point de paroles à son gré , s'est avisé de mettre un jour en musique un billet qu'une femme aimable venoit de lui écrire pour l'inviter à dîner. La singularité de cette idée , la variété des mouvemens & l'expression de la musique , rendent cette plaisanterie très-piquante.

I I.

Recueil d'airs & arriettes choisies , avec accompagnement de guitare ou mandore , dédié à Madame la Marquise de Brulart , par Mlle Péan , œuvre I. prix 7 l. 4 s. A Paris chez l'Auteur , rue du Sépulchre , Fauxbourg St Germain , vis-à-vis la petite rue Taranne ; chez M. Jolivet , rue Françoisse ; & aux adresses ordinaires de musique.

La jeune *virtuose* dont nous annonçons l'ouvrage , joint à l'harmonie pleine & agréable de ses *accompagnemens* , l'exécution la plus précise & la plus satisfaisante. Elle ne s'est pas seulement attachée à la régularité des accords , elle a encore le mérite d'en avoir rendu l'exécution fa-

J A N V I E R. 1775. 181

cile & à la portée des personnes qui ont quelque usage de la guitare. Elle mérite d'autant plus d'être encouragée, qu'elle réunit à des talens distingués, la douceur & l'honnêteté des mœurs, la modestie du caractère, & la complaisance la plus marquée pour les Dames & Demoiselles qui lui font l'honneur de l'appeler pour recevoir ses leçons.

I I I.

Les Etrennes des Citoyens , ou la joie publique , chanson à la gloire du Roi Louis XVI. Musique & paroles, prix 1 liv. 4 s. A Paris, chez M. Border, Marchand de musique, rue St. Honoré, vis-à-vis le Palais-Royal.

I V.

Dans le mois de Décembre, nous avons annoncé une contredanse intitulée les charmes de la France ; & nous avons mis par Bacquoy Guérin, & c'est M. Bacquoy Guédon.

Recueil de Menuets avec la basse chiffrée, dédié à M. le Marquis de Matharel, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, Gouverneur d'Honneur, Pont-l'Evêque & Pays d'Auge, &c.

182 **MERCURE DE FRANCE.**

&c. &c. par M. Bacquoy Guédon, ci-devant Danseur du théâtre françois.

Recueil de menuets , avec la basse chiffrée , dédié à Mde. Le Bret , par le même Auteur.

Recueil de contredanses allemandes & françoises , avec la basse chiffrée , par le même.

Collection de contredanses allemandes & françoises , avec les figures , par le même.

Les plaisirs de Henri IV, contredanse à huit figurans, de la composition du même Auteur.

A Paris , chez l'Auteur , rue de la Potterie , la première porte cochère à main gauche en entrant par celle de la Tixéranderie ; chez Mlle Castagnerie , rue des Prouvaires , à la Musique royale ; & aux adresses ordinaires de musique.

V.

Almanach musical , 1775 , petit in-12 de 178 pages. A Paris , chez Ruault , Libraire , rue de la Harpe , & au bureau du journal de musique , rue Montmartre , vis-à-vis celle des Vieux-Augustins. Prix 1 liv. 4 s. & par la poste franc de port dans tout le Royaume 1 liv. 10 s.

J A N V I E R. 1775. 183

Cet almanach qui paroît pour la première fois , sera vraiment utile pour les Musiciens & pour tous ceux qui aiment la musique. Il contient l'indication des fêtes musicales de Paris pour l'année 1775 , l'annonce des découvertes concernant la musique , faites ou publiées en 1774 , la notice des ouvrages de musique vocale ou instrumentale & des ouvrages concernant la musique qui ont paru dans l'année ; la liste des Auteurs ou Compositeurs ; l'état de la musique des Eglises de Paris ; les listes des Organistes , Maîtres de musique & d'instrumens , Copistes , Graveurs , Fondateurs de caractère & Imprimeurs pour la musique , Marchands de musique du Royaume & des pays étrangers , Luthiers & Facteurs d'instrumens , &c.

Ces listes sont suivies des anecdotes musicales de l'année 1774 , de couplets à mettre en musique & de chansons notées.

Ceux qui appercevront des fautes ou des omissions dans cet almanach , sont priés d'en donner avis au Bureau du journal de musique. On se servira de la voie de ce journal pour publier sur le champ ces corrections , en attendant

184 MERCURE DE FRANCE.

l'almanach de l'année prochaine, où elles seront faites avec soin. La notice des ouvrages de musique ou concernant la musique, paroît fort exacte, & a dû coûter bien des recherches. Elle contient 234 articles, dont plus de 80 n'avoient été encore annoncés nulle part. Cette notice jointe à l'annonce des découvertes & des anecdotes musicales de l'année, formera une sorte d'histoire de la musique, qui deviendra par la suite fort intéressante pour les Amateurs.

G É O G R A P H I E.

I.

NOUVELLE Carte réduite de la Manche de Bretagne, en trois feuilles de papier grand-aigle, contenant toutes les côtes de France depuis Dunkerque jusqu'à Quessant & les côtes d'Angleterre depuis Colchester, qui est au nord de la Tamise jusqu'au Cap Clare en Irlande, les Brasciages, & qualités des fonds, tant en dedans qu'en dehors de la Manche, le nombre des pieds d'eau que la mer monte & baisse perpendiculairement le

J A N V I E R. 1775. 185
long des côtes les jours de la nouvelle & pleine lune, les vues des terres, telles qu'elles paroissent de la mer, & plusieurs nouvelles utilités très-essentielles, qui n'ont jamais paru sur aucune carte de navigation, & dont un marin est journellement dans le cas d'avoir besoin. Publiée sous l'approbation de l'Académie Royale des Sciences.

Cette carte qui est dédiée au commerce, se trouve chez l'Auteur, rue St-Jacques, au Havre, & chez le sieur Méricot l'aîné, Libraire, Quai des Augustins à Paris, qui a le dépôt des cartes hydrographiques; prix, 7 liv. 10 s. les trois feuilles. Les Marchands de provinces, qui vendent des cartes, en en prenant un certain nombre, auront une diminution honnête. L'on trouve chez le sieur Degaulle tout ce qui concerne la navigation.

Il fait des envois d'instrumens, & n'en vend aucun qu'il n'en garantisse la précision par un billet signé de sa main.

I I.

Atlas Elémentaire où l'on voit, sur des cartes & des tableaux relatifs à l'objet, l'état actuel de la constitution poli-

rique de l'Empire d'Allemagne. 1°. Les Cercles en général, les Archevêchés, Evêchés, Universités, les Etats qui ont droit de battre monnoie, les Villes Monétaires, &c. La situation, l'étendue respective, les enclaves, le nombre & le rang des Electorats, Principautés, Abbayes, Comtés, Baronnies, Seigneuries, & généralement tous les Etats immédiats qui donnent droit de séance aux Diètes générales & particulières de l'Empire. 3°. Les principaux territoires immédiats, qui ne donnent pas droit de séance aux Diètes. 4°. Un indice de tous les cantons de la Noblesse immédiate en Souabe, en Franconie, & sur le Rhin. 5°. Les différentes routes & postes de l'Empire, & les Villes où l'on trouve des relais pour les Couriers & Voyageurs. 6°. Grand nombre de lieux remarquables par leurs productions ou établissemens, comme mines, forges, fabriques d'armes, manufactures, bains, haras, &c. 7°. Le commencement des Etats d'Empire, l'époque des principales loix, des établissemens & événemens qui ont produit par degrés l'état actuel de l'Allemagne, avec un Abrégé méthodique du droit public de l'Empire; Ouvrage propre à faciliter l'étude de ce droit

public , utile à l'éducation de la jeune Noblesse , & à tous les Officiers curieux de connoître ce qui compose le Corps Germanique , ses différens Etats & les divers degrés de puissance de chacun de ses Membres : le tout composé & vérifié d'après les meilleures cartes nationales , la Géographie de M. Busching , les Ouvrages de MM. Schmauß & Pfeffel , les Institutions au droit public de l'Allemagne , par M. Gérard , &c. dédié & présenté au Roi par l'Abbé Courtalon , Précepteur des Pages de Madame , & ci devant de ceux de fene Madame la Dauphine , Mère du Roi , avec approbation & privilège du Roi 1774 , 1 vol. in 4^o.

L'Allemagne est partagée en tant d'Etats & de Principautés , qu'elle méritoit un Atlas géographique & historique pour la faire connoître dans ses divisions. C'est ce qui a été parfaitement exécuté par M. l'Abbé Courtalon. Les papiers publics de l'Allemagne lui rendent ce témoignage non suspect. Il faut lire dans le discours préliminaire de cet Ouvrage les avantages que l'on peut en retirer pour la connoissance des lieux , de la politique & de l'histoire de cette contrée.

A N E C D O T E S.

I.

CALVIN, au sortir d'un sermon, où il avoit expliqué, à sa manière, le mystère de la prédestination, vint demander à dîner à sa servante. » Je ne vous en ai point fait, répondit-elle froidement ; & , comme elle vit qu'il s'emportoit, elle lui rétorqua son argument favori. » Dieu, lui dit-elle, a prévu, de toute éternité, » que vous dîneriez aujourd'hui, ou que » vous ne dîneriez pas : s'il a prévu que » vous dîneriez, vous en trouverez, indépendamment de mon foible ministère : s'il a prévu que vous ne dîneriez pas, je vous en aurois fait en vain ».

I I.

Louis XIV se plaignoit des Algériens : ils lui envoyèrent des Ambassadeurs que le Roi reçut assez mal : » Je ferai bombarder votre ville, leur dit-il, & la détruirai de fond en comble ». » V. M. Sire, répondit le Chef de l'Ambassade a-t-elle daigné faire calculer les frais que lui occasionneroit cette entreprise ? Quand il m'en coûteroit quatre millions, reprit le Roi, qu'importe ? » pourquoi me faites-vous cette ques-

J A N V I E R. 1775. 189.
tion ? Sire, ajouta l'Ambassadeur, c'est
que , si Votre Majesté veut nous don-
ner la moitié de cette somme , elle y
gagnera l'autre moitié , & n'aura point
à courir les risques de l'entreprise.

*Réponse d'une Dame à la Lettre sur le
mariage , insérée dans le second volume
d'Octobre.*

De Paris, ce 27 Octobre 1774.

Monsieur, ayant appris par le second volume d'Octobre qu'une personne honnête désireroit trouver une Demoiselle qui, en l'épousant, pût faire son bonheur; je prends la liberté de vous annoncer la fille d'une Dame de mes amies, que je connois depuis sa tendre enfance, & qui s'est élevée sous mes yeux. Elle est actuellement âgée de 18 ans & quelques mois. Le ciel ne l'a pas favorisée du côté de la fortune; mais sachant se contenter de peu, la mere & la fille vivent très décentement dans leur état. Cette Demoiselle est d'une bonne santé, & depuis l'âge de treize ans elle n'a point été malade, quoiqu'elle ne sorte presque jamais & qu'elle fasse peu d'exercice.

Elle ne voit d'autre compagnie que moi, & deux ou trois autres Dames qui viennent quelquefois chez sa mere; elle quitte même souvent les personnes avec qui elle se trouve pour se retirer seule dans son cabinet, où elle s'occupe à la lecture de quelque livre de piété ou de morale; & lorsque son esprit a besoin de délassement, elle ne le va point chercher dehors, mais elle s'amuse à jouer des instrumens, ou à chanter: ce qu'elle fait à des heures réglées.

Elle est d'un caractère très-doux & très-social, enjouée avec ses amies, mais fort timide ; la moindre personne étrangère lui fait perdre sa gaieté, elle devient alors sérieuse, & la crainte de mal parler l'occupe tant, qu'elle n'ose prononcer un seul mot ; sa sensibilité va jusqu'à l'excès : une flatterie la fait trouver mal, quoiqu'elle ne connoisse pas les personnes. Pour la sagesse, il est difficile d'en avoir plus qu'elle : c'est son plus grand mérite.

Elle est très-soumise à sa mère, & depuis dix ans que je les connois, elles n'ont pas eu le moindre débat ensemble. Elle a appris d'elle-même à lire & à écrire. Je ne lui ai montré que peu de mois l'italien & la musique ; maintenant elle possède ces sciences mieux que moi.

Elle a une belle voix de taille, dont l'étendue est depuis le *si* d'en bas jusqu'à celui d'en haut, ce qui fait deux octaves.

Elle a beaucoup de goût pour le chant ; elle réussit parfaitement dans la musique italienne & françoise, quel qu'air qu'on lui présente.

Pour la danse, elle ne la connoît que de nom ; ne l'ayant jamais aimée, non que les préjugés vulgaires l'aient décrite dans son esprit, mais parce que naturellement elle a de l'éloignement pour elle.

La morale & l'histoire sont les seuls objets de sa lecture ; le plus beau roman l'ennuie, au point de se sentir accablée de sommeil, aussi sont-ils bannis de sa bibliothèque : non qu'elle les croie dangereux, elle a assez de raison pour les mépriser & pour dédaigner de les lire.

Elle s'occupe très-peu de sa parure, & ne se soucie point de ces colifichets que les femmes d'aujourd'hui recherchent avec tant d'ardeur ; on

pourroit même lui reprocher de se négliger trop & d'outrer la simplicité dans les habits.

A l'égard de la figure, sans être belle, elle n'a aucun désagrément. C'est une brune qui a de forts beaux yeux & de la régularité dans les traits ; un air modeste la rend encore plus intéressante. Elle est d'une taille médiocre, mais bien proportionnée, & sans défauts remarquables.

Son esprit est juste & cultivé ; les flatteries ne la touchent pas. Lorsque des gens sans mérite lui prodiguent des louanges, elle me dit : « J'aime-
» rois mieux être blâmée justement par des per-
» sonnes d'esprit, que de me voir louée par des
» fots ».

Elle a beaucoup de talent pour la poésie italienne, & si dans ses loisirs elle compose quelques pièces de vers, elles sont toutes en cette langue. J'en citerai quelques-unes.

S O N N E T.

Non sol a te sposo ma tenero amante,
Mia vita, sarò, ne sparger d'oblio
Il girar, de lustri postrà i foco mio,
Ni un' altra beltà rendermi inconstante.

Quante volte il dico, e pure ognor tremante
Sospetti quella fè, & paventi, oh dio ?
Ch' io mi anaadi il altro laccio,
Che m'accenda d'amor piu bel sembiante.

Deh rassi curati e dove il trovare
Quando di tradirti voglia havrei
Chi quel che perderei mi potria rendere ?
Ah lascia lascia cor mio di temere

E credimi fedel quanto tri sei

O ben terminerò questo misero vivere.

Il y a aussi plusieurs petits airs qu'elle a faits, dessein de les mettre en musique : en voici quelques-uns.

CANZONETTA.

Amo se il mio dolore

Ti muove a pietà

Rendimi la mia vita

Rendimi l'espoſo infedel

Scbbene quel perfido core

Spezzò l'antico laccio

Il perderlo così oh dio

Mi sembra per troppo crudel. *

Ces échantillons ſuffiſent pour donner une idée de ſa manière d'écrire. Si d'après ce que je viens de marquer, elle plaît, je vous prie, Monsieur, de le faire ſavoir par la voie de ce Journal; alors elle ſe fera connoître, & l'on pourra venir chez elle, afin de prendre avec ſa mère les arrangements néceſſaires & convenables à ce ſujet; mais avant de ſe déclarer, elle deſireroit ſ'inſtruire du caractère de celui qui la rechercheroit: faites-en part, ſ'il vous plaît, à la perſonne dont il ſ'agit.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéiſſante
ſervante, J. A. M. WHITTON.

P. S. Vous ferez, ſi vous le jugez à propos, part

* Il y a d'autres ſonnets & d'autres chanſons en italien, que les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de rapporter.

de

J A N V I E R. 1775. 193
de cette Lettre au Public, les personnes ne le
trouveront pas mauvais.

Des circonstances, dont il seroit inutile de rendre compte au Public, ont empêché la publication de cette Lettre dans l'instant où elle devoit paroître. On défère aujourd'hui aux avis de quelques personnes, aussi respectables par leurs connoissances que par leur amour de l'humanité, qui ont cru que l'impression en pourroit encore être de quelque utilité.

*Lettre de M. le Docteur Maty, Garde du
Muséum Britannique, & Secrétaire de
la Société Royale, à son Fils, résidant
à Paris.*

Londres, le 21 Juin 1774.

Vous ne pouvez, mon très-cher Ami, m'apprendre de nouvelle plus intéressante que celle de l'inoculation, à laquelle Sa Majesté & ses augustes Frères viennent de se déterminer. Le coup affreux qui a privé la France de son Chef, est devenu un trait de lumière pour son Successeur. Instruit par ses pertes, il a vu l'épée de feu suspendue sur sa tête. En détourner la direction devoit être le premier exploit de son règne; & son premier bienfait, celui d'en délivrer ses Sujets. Quel triomphe pour la philosophie? Quelle époque dans les annales du Royaume? Chaque enfant que le jeune Monarque arrache à la mort va désormais s'appeler son père; une nouvelle posté-

II. Vol.

I

rité lui devra sa vie & les charmes ; & , au lieu du pénible souvenir de tant de milliers d'hommes sacrifiés au desir des conquêtes & de la gloire , qui souvent empoisonne les derniers jours des plus grands Rois , il jouira du prix le plus flatteur de son héroïsme , & comptera les jours par le nombre d'heureux Citoyens qu'il aura conservés.

Depuis plus de vingt ans , mon cher Ami , j'ai entrevu l'Aurore de ce beau jour ; & , je le dis avec un sentiment délicieux , j'ai tâché d'en hâter la venue. Du pays où vous êtes né , pays si cher à mon cœur , où mon ame s'est fortifiée & où j'ai fixé mon tombeau , je communiquai les lumières que j'acquérois à la terre où j'ai reçu la naissance , & à celles d'où vos pères furent chassés. Particulier obscur , je ne pouvois faire que peu de chose , & ce peu je l'ai fait ; j'ai prouvé sur moi-même l'innocence de l'inoculation ; & je me flatte que vous me savez gré de vous avoir sauvé avec vos deux sœurs dans un âge assez tendre , & dans le même jour , des périls d'un mal d'autant plus redoutable qu'il est plus retardé. Je méprisai dans le temps les invectives de ceux qui me reprochoient le sacrifice barbare de ce que j'avois de plus cher. Plusieurs familles , dans ma petite sphère , se félicitent d'avoir été hardies à mon exemple , & j'ai assez vécu pour avoir souvent eu occasion de m'attendrir avec celles qui n'ont pas eu la force de le suivre.

Vous avez lu dans les écrits de ce Philosophe aimable , que je ne nommerai jamais qu'avec l'impression de la douleur , mon cher la Condamine , le précis d'une longue conférence littéraire sur ces sujets intéressans : cette correspondance , vous le savez , n'a fini qu'avec la vie , & ses dernières Lettres contenoient encore les épanchemens de son ame pour sa Patrie & pour son Roi. Que ne vit-il

Actuellement pour jouir de la douce satisfaction de voir ses vœux accomplis ? Que n'ai je pu moi-même concourir, autrement que par la foible expression des miens, à la conservation de jours si chers à l'humanité ? Car un bon Roi fait le bonheur des Nations qui l'environnent, presque autant que de la sienne.

Je ne suis point surpris des alarmes des Parisiens, l'objet est aussi grand que nouveau ; & où les affections sont vives, les craintes, comme en amour, sont souvent puériles. Dans cet instant de crise, que ne puis-je exciter la confiance de ce bon Peuple & prévenir sa joie ! c'est le grand objet de cette Lettre que je griffonne à la hâte, & que je souhaite que vous rendiez publique.

Nos trois Princes, vous di-on ? Devoir-on exposer à la fois toutes nos espérances ? Exposer ! mon cher Fils ! c'est conserver qu'on d-vroit dire. Les atômes invisibles & destructeurs voltigent dans l'air ; ils sont dans les Maisons Royales, peut-être dans l'air de ceux qui approchent le Souverain ; voudriez-vous que ses frères l'eussent peut-être, dans leur convalescence, exposé au risque qu'ils avoient évité. Lui-même, eût il été tranquille observateur de leur fermeté ? L'avantage du préservatif le touchoit il moins qu'eux ? Et devoit-il recevoir l'exemple que la naissance l'invitoit à donner ?

Mais n'y a-t-il donc absolument aucun risque dans l'inoculation, & s'il s'en trouve le moindre, se pardonneroit-on, en cas d'accident, de l'avoir fait courir à son Roi ? Sans vous renvoyer aux écrits de M. de la Condamine, où vous trouverez des réponses générales & précises à cette frivole objection, je vous répondrai simplement que pour des jours aussi précieux, le risque est absolument nul ; celui que l'opération, faite

suivant la méthode publiée en Angleterre, peut laisser, ne tombe jamais que sur des Sujets mal conditionnés, mal préparés ou mal traités; parce que la saignée faite en aveugle par un Barbier de campagne à un homme dont la veine est petite ou mal située, entraîne quelquefois des accidens qu'il étoit maître de prévenir & qu'il eût dû prévoir, s'ensuit-il qu'il n'y ait rien à craindre quand le bras est comme il doit l'être, & que le Chirurgien fait son métier? Jugez si l'observation, les précautions, les attentions peuvent manquer quand le zèle est dirigé par le savoir & l'expérience, & qu'il est abondamment fourni de conseils & de secours. Aussi puis-je bien vous déclarer que mon esprit est sans le moindre doute & que dans la plume du sage Directeur qu'on a choisi, j'oserois, sur ma tête, répondre du succès.

On se récrie enfin sur la saison, au milieu de l'été, dans les chaleurs, au sortir des plus douloureuses impressions, pourquoi ne pas attendre l'automne & la tranquillité? Attendre, mon Ami! La voix du Ciel n'a-t-elle pas fixé l'instant? Vous connoissez Milady B., elle attendit aussi, & se reprochera toute sa vie les scrupules & les délais qui lui ravirent un fils unique. Sans m'échauffer cependant, ma réponse est encore courte; il n'y a point de saison où l'opération doive être différée: elle réussit également dans toutes, & je n'en connois aucune qui possède des avantages exclusifs. J'ai vu mon compatriote, le Docteur Ingenhouz, le sauveur de la famille Impériale, revenir en triomphe avec le Baron Dimsdale, de ses courses dans des villages attaqués en été d'épidémies fatales. L'inoculation, administrée par de telles mains sur des centaines de personnes de tout sexe & de tout âge, les sauvoit constamment toutes, & le Génie de la France lui assure un égal succès.

J A N V I E R. 1775. 197

Adieu, mon bon Ami, la poste part, & je ne veux pas la perdre, en sacrifiant quelques instans à vous réitérer les expressions de ma tendresse.

A V I S.

I.

OUVRAGES DE MUSIQUE,

Proposés au rabais jusqu'au 1 Mai 1775.

Les Auteurs du Journal de Musique viennent d'acquérir à la vente du fonds de Madame Le Clerc un choix des Ouvrages des plus célèbres Compositeurs, tels que M. J. J. Rousseau, Pergoleze, Geminiani, Locatelli, Tartini, Hæssle, Vivaldi, Corelli, Bezozzi, Gossec, Kennis, &c. Comme ils n'ont fait cette acquisition que dans l'espérance de se rendre utiles aux progrès de l'Art, en facilitant au Public, & sur-tout aux Artistes l'acquisition & l'étude des chefs-d'œuvre des plus grands Maîtres, ils croient devoir suivre l'exemple qui a été donné dans la Librairie pour la vente des Mémoires des Académies Royales des Sciences & des Belles-Lettres, & de plusieurs autres Livres excellens. Dans cette vue ils proposent les Ouvrages suivans à un rabais d'environ moitié, jusqu'au premier Mai prochain. Cet intervalle de quatre mois paroît suffisant pour que les Amateurs, les Artistes & les Marchands des Provinces & des pays étrangers soient avertis de ce rabais, & puissent en profiter; c'est pourquoi ce terme sera de rigueur, & après le premier Mai ces Ouvrages seront remis & restés

I iij

198 MERCURE DE FRANCE.

sont fixés pour toujours au prix ordinaire des autres Ouvrages de Musique du même genre.

On s'adressera à Paris à M. GANTIN, *Commis du Journal de Musique, au Bureau du Journal, rue Montmartre, vis-à-vis celle des Vieux-Augustins.* Les personnes de Province sont priées d'affranchir les lettres & le port de l'argent, & d'indiquer par quelle voie il convient de leur faire tenir les objets de leurs demandes, si elles ne veulent pas user de celle de la Poste, aux conditions ci-après.

OUVRAGES AU RABAIS.	Prix au rab		Anc. prix.	
	l.	s.	l.	s.
<i>Sonates à violon seul.</i>				
Geminiani, op. 1	6		10	
Geminiani, op. 4	6		12	
Guerini, op. 1	3		6	
Guerini, op. 2	3		6	
Guillemain, op. 1	6		12	
Guillemain, amuf. op. 18 . . .	3		6	
L'Abbé fils, 8 œuvre	3	12	7	4
Tartini, op. 1	6		12	
Tartini, op. 2	3		6	
Tartini, op. 3	6		10	
Tartini, op. 6	3		6	
Tartini, op. 9	3		6	
Tartini, variations	1	16	3	12
Locatelli, caprices	12		11	
<i>Duo pour violons.</i>				
Beranger, op. 1	3		6	
Guillemain, œuvre 5	3		6	
Forster, op. 1	3		6	
Gianotti, op. 7	3		6	
Gianotti, op. 11	3		6	
Tellarini, op. 1	1	16	3	12

*Suite des duo pour flûtes.*Prix
au rabAnc.
prix.

	l.	f.	l.	f.
Tessarini, op. 2.....	1	16	3	12
Paganelli, op. 4.....	2	8	4	
Paganelli, op. 5.....	2	8	4	
<i>Duo pour flûtes.</i>				
Windling, op. 1.....	2	8	3	12
Guerini, op. 3.....	1	16	3	12
Bourgoin, op. 1.....	1	16	3	12
Corelli, 2 part. du 5 ^e œuvre..	1	16	3	12
Smalle, op. 1.....	2	8	4	
Spourai, op. 7.....	1	16	3	12
Roget, op. 1.....	2	8	4	
Roget, op. 3.....	1	16	3	12
Tellemann.....	3		6	
Chinzer, op. 4. <i>Allettamenti.</i>	2	8	4	
<i>Tambourin & violon.</i>				
La Valliere, œuvre 1.....	3		5	
<i>Duo de violoncelles ou bassons.</i>				
Braun, op. 6.....	3		6	
Fesch, 1.....	2	8	5	
Fesch, 2.....	2	8	5	
Fesch, 3.....	2	8	5	
Les gentils airs.....	3		6	
<i>Violoncelle & basse.</i>				
Triemer, op. 1.....	3		6	
Lepin, amateur, op. 1.....	3		6	
<i>Trio.</i>				
Bezozzi, op. 2.....	4	4	9	
Bezozzi, op. 3.....	4	4	9	
Bezozzi, op. 4.....	4	4	9	
Camerloker, op. 1.....	3		6	
Camerloker, op. 2.....	3		6	

<i>Suite des trio.</i>	<i>Prix aurab</i>		<i>Anc. prix.</i>	
	l.	fr.	l.	fr.
Jomelli , op. 1	3		6	
Haſſe , op. 2	3		6	
Campione , op. 2	3	12	6	
Campione , op. 7	3	12	7	4
Pugnani , op. 2	3	12	7	4
Goffec , op. 1	3	12	6	
San-Martini , op. 1	3		6	
San-Martini , op. 4	6		12	
San Martini , op. 6	3		6	
San-Martini , op. 7	3		6	
Noëls de Lalande	1	16	3	12
Kennis op. 2	3	12	7	4
Kennis , op. 3	4	4	8	
Krafft , op. 2	3		6	
Vaguenseil , op. 1	3		6	
<i>Quatuor.</i>				
Corelli , op. 1 , 2 , 3 & 4 . . .	15		30	
-Alberto Gallo , op. 1	3		6	
Alberto Gallo , op. 2	3		6	
Camerloker , op. 3	4	4	9	
Camerloker , op. 4	4	4	9	
Handel , ouvertures , liv. 1 . .	3		6	
Handel , ouvertures , liv. 2 . .	3		6	
San-Martini , op. 5	6		12	
Celebri autori	3		6	
<i>Concerto & symphonies.</i>				
Corelli , op. 5 , par Geminiani.	12		21	
Corelli , op. 6	12		21	

Suite des Concerto & Symphon.

	<u>Prix</u> <u>aurab</u>		<u>Anc.</u> <u>prix.</u>	
	l.	s.	l.	s.
Geminiani, op. 2	6		12	
Geminiani, op. 3	6		12	
Vivaldi, <i>les quatre saisons</i> . . .	12		21	
Vivaldi, <i>l'estro armonico</i> . . .	12		21	
Mahaut, op. 1	4	4	9	
Mahaut, op. 2	4	4	7	4

Pieces & sonates de clavecin.

Handel, 1 livre	6		12	
Handel, 2	6		12	
Handel, 3	2	8	5	
Handel, 4	4	4	8	
Scarlatti, op. 2	4	16	9	
Albertis, op. 1	3	12	6	
Paradis Napolitano	4	16	9	

Opéra & opéra-comiques.

Le devin du village	6		10	4
<i>La serva padrona</i>	4	16	9	
Les deux cousines	6		12	
Les sœurs rivales	6		12	
Sophie, ou le mariage caché . .	7	10	15	
Le petit maître en province . .	6		12	
Ragonde	4	10	9	

Ariettes détachées des opéra-comiques.

Du devin du village	18		1	16
Des sœurs rivales	18		1	16
De Sophie	1	4	2	8
Du petit maître	18		1	16
De la Bergere des Alpes	1	4	2	8

<i>Suite d'Ariettes détachées des</i> <i>Opéra-comiques.</i>	<i>Prix</i> <i>au rab</i>		<i>Anc.</i> <i>prix.</i>	
	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>l.</i>	<i>s.</i>
De Ragonde		12	1	4
Nouveaux airs choisis avec d'autres paroles , à l'usage des jeunes personnes qui appren- nent à chanter	1	4	2	8
<i>Ariettes avec symp. & cantatilles</i>				
Corillis , de M. Lefebvre . . .		18	1	16
L'éloge de l'amour , du même .		18	1	16
Le célibat , de M. Clément . . .		18	1	16
Les soupirs , de M. Légar . . .		18	1	16
La naissance de Vénus , du même		18	1	16
L'éloge de la voix , du même . .		18	1	16
Le réveil d'Alcidon , du même .		18	1	16
La fête d'Eglé , du même . . .		18	1	16
Le bouquet d'Iris , du même . .		18	1	16
Ceïx & Alcyone , du même . . .		18	1	16
L'heureuse rencontre , duo du m.	1	4	2	8
Le printems , de M. l'Abbé Feray .		18	1	16

Les personnes des Provinces qui voudront recevoir par la Poste quelques - uns des Ouvrages ci-dessus , ajouteront pour le port deux sols par livre aux prix marqués , en sorte qu'elles feront passer à M. GANTIN 3 livres 6 sols , franc de port , pour les articles fixés à 3 livres , &c. & que le Devin du Village ne leur coûtera que 6 livres 12 sols , franc de port , jusqu'aux extrémités du Royaume.

Nécrologe des Hommes célèbres de France.

Cet ouvrage , qui contiendra l'éloge des Hommes célèbres morts l'année dernière , est actuellement sous presse & paroîtra le mois prochain.

La souscription est de 3 liv. ; on s'adresse au Bureau Royal de Correspondance , rue des deux Portes St Sauveur.

On souscrit au même Bureau pour les étiquettes des deuils de Cour , moyennant 3 liv. par an , & 24 liv. pour l'abonnement à la Gazette du Commerce , Arts & Finance. Les Nouvelles Ephémérides Economiques , substituées à ce Journal d'Agriculture , coûtent également 24 l. par an.

I I I.

Préparation Antimoniale de Jacquet.

Cette préparation , approuvée par la Faculté de Médecine de Paris , est un des meilleurs fondans qu'on puisse employer dans le traitement de différentes maladies ; elle est souveraine sur-tout dans celles qui proviennent de l'épaississement de la lymphe , comme sérophules , lait répandu , maladies de la peau , & particulièrement les dartres qui se trouvant repercutées , occasionnent les plus grands ravages. La cruelle maladie des Nègres , vulgairement appelée le *pian* , ne résiste pas à son efficacité ; & c'est d'après les cures les mieux constatées qu'elle a été envoyée dans les

Isles pour le compte du Roi , & que MM. de Compagnie des Indes en ont fait passer dans leurs établissemens.

On trouve la préparation antimoniale chez le sieur Jacquet , ancien Chirurgien de Mgr le Prince de Wirtemberg , rue de Vaugirard , vis-à-vis l'ancienne Académie de la Guerinierie.

I V.

Manufacture Françoisse de Tapisseries en papiers brochés , nués , & papiers peints , chez Mlle Hemery , rue Comtesse d'Artois , au Café d'Apollon , vis-à-vis la rue Mauconseil.

Toutes les fabriques de ce genre se sont portées , jusqu'à ce jour , du titre de Manufactures de papiers Anglois , & il est facile de s'appercevoir des efforts qu'elles ont fait pour en imiter les dessins.

L'ambition de mériter le titre de Manufacture Françoisse , a déterminé celle ci à n'exécuter que des dessins François , à s'appliquer à leur donner les grâces & l'élégance qui caractérisent tous les ouvrages François ; le suffrage & l'applaudissement du Public l'ont convaincue en même temps qu'elle ne s'est point écartée de son objet , & qu'en matière de goût , notre Nation en vaut bien une autre.



NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople , le 17 Novembre 1774.

ON a avis que l'escadre Russe de l'Archipel ne s'occupe que de son départ, & que les Grecs congédiés du service de Russie, profitant de son inaction, se sont mis à exercer, comme on l'avoit prévu, le métier de Pirates. Le Chevalier de Vinrimille, commandant la barque *la Sardine*, en a déjà détruit quelques-uns; & le Capitan-Pacha se dispose à envoyer des bâtimens de course, pour leur donner la chasse & rétablir la tranquillité.

Le Ramazan occasionne nécessairement quelques langueurs dans les affaires qui se traitent à la Porte : c'est pourquoi on n'y voit guères à présent que les Agens de Russie, occupés principalement à réclamer des Esclaves, ce qui se fait assez paisiblement, malgré le préjudice que plusieurs particuliers en éprouvent.

De Vienne , le 7 Décembre 1774.

Des lettres d'Inspruk font mention d'un phénomène qui a été observé au mois d'Octobre dernier, & dont elles exposent ainsi les circonstances. On voulut pêcher un étang qui est à deux lieues de Stockach. En conséquence on en leva l'écluse : mais l'eau, au lieu de s'écouler sur le champ, comme on devoit s'y attendre, fut quel-

ques minutes dans le plus grand repos : ensuite elle jaillit en l'air avec impétuosité , à la hauteur de douze pieds ; & lorsqu'elle fut retombée sur elle-même, il en sortit une fumée épaisse, mêlée de petites étincelles très-vives, & de flammes assez ardentes pour brûler la peau, les cheveux & les habits de trois personnes, qui ne s'étoient pas retirées à temps. Les pièces de bois de l'écluse & du réservoir s'allumèrent ; & il en auroit peut-être résulté un incendie considérable, si l'eau, prenant alors son cours, n'eût éteint les flammes & mis fin à ce phénomène.

Les loups continuent d'infester la Hongrie : un Ecclésiastique a été dévoré dernièrement par trois de ces animaux.

Depuis quelques jours le temps est au dégel ; mais le froid qu'il a fait auparavant a été si rigoureux que plusieurs personnes en sont mortes sur les chemins.

De Lisbonne, le 6 Décembre 1774.

On a depuis peu découvert la Statue équestre du Roi ; & les Connoisseurs ont vu avec satisfaction qu'elle avoit parfaitement réussi. Cette Statue a vingt pieds cinq pouces de proportion : on y a employé cinquante-quatre mille trente-deux livres de métal. L'Artiste s'est principalement distingué par la perfection qu'il a sçu donner à la terre dont le moule étoit formé. Elle étoit si solide qu'elle n'a cédé en aucun endroit à l'impulsion du métal. Le même a trouvé la composition d'une porcelaine remarquable par sa dureté & par sa blancheur, & qui est à l'épreuve du feu le plus violent.

De Rotterdam, le 15 Décembre 1774.

Le bruit court ici que le Roi de Maroc a déclaré la guerre aux Etats Généraux, & que les hostilités commenceront le 1^{er} Janvier prochain. Cette nouvelle, quoiqu'ayant besoin d'être confirmée, a fait hausser d'un & demi pour cent les assurances pour le Levant. Ceux qui, en la supposant certaine, cherchent à pénétrer les causes d'une rupture aussi inattendue, soupçonnent qu'elle a été excitée pour détourner les Hollandois de tout commerce avec les Colonies Angloises de l'Amérique.

De la Haye, le 16 Décembre 1774.

Des lettres de Surinam, en date du 10, du 12 & du 29 Août, contiennent de nouveaux détails sur la guerre que les Colons, appuyés par les troupes du Colonel Fourgeou, poursuivent vivement contre les Nègres déserteurs. Tandis que cet Officier les harcèle dans les bois, les habitans de la Colonie, aidés des Noirs qui leur sont restés fidèles, défendent avec succès leurs plantations. Dans une de ces actions, où la Bourgeoisie elle-même repousse les Rebelles, le plus redoutable d'entre eux, nommé Bonni, a été tué. Dans d'autres, en ruinant totalement les villages qu'ils occupoient, on leur a enlevé les moyens de nuire & de subsister. C'est d'après ces avis certifiés, que la ville d'Amsterdam, persuadée que les seules forces de la Colonie suffisoient pour mettre fin à cette guerre, s'est opposée, il y a quelque temps, à ce qu'on y envoyât d'Europe de nouvelles troupes régulières & dont l'entretien est fort coûteux.

De Civita-Vecchia , le 25 Novembre 1774.

La vacance du Saint Siège a fait suspendre ici toutes sortes d'armemens maritimes ; & on ne reprendra celui des Frégates Papales qu'après l'élection du nouveau Pontife.

La Congrégation économique du Conclave a confirmé la traite du bled que Clément XIV avoit accordée au Fermier de l'État de Castro , qui , en conséquence , fait passer à Livourne & à Gênes , plusieurs bâtimens chargés de cette denrée.

La nouvelle machine qui a été inventée pour réparer les excavations causées par la mer au mole de ce port , & dont on a fait des expériences l'été dernier , a parfaitement réussi : les tempêtes survenues en automne , ne l'ont point ébranlée. Il est à présumer qu'on se décidera à en faire faire de pareilles , pour garantir toute la circonférence extérieure de ce mole , dont deux angles & une partie du front menacent ruine.

De Gênes , le 13 Décembre 1774.

Nos Négocians informés que le Dey d'Alger a accordé la permission d'exporter de ses Etats cent mille sacs de bled pour Marseille , où l'on en attend encore une plus grande quantité de Suède , se hâtent de se défaire de celui qu'ils ont.

De Versailles , le 29 Décembre 1774.

Le Roi a jugé à propos de partager entre ses quatre Secrétaires du Cabinet l'exercice de la plume , qui étoit autrefois affecté à un seul. En conséquence Sa Majesté a décidé qu'à compter du

1^r Janvier prochain, ces quatre Secrétaires entreroient en exercice de la plume, & serviroient par année, suivant leur rang d'ancienneté. Conformément à cette décision, l'exercice de 1775 sera rempli par le sieur de Palerne.

De Paris , le 2 Janvier 1774.

Le 26 du mois dernier, on fit au Château des Tuileries, dans la galerie de la Reine, en présence des Administrateurs, la distribution des Maîtrises & Apprentissages, grands prix & prix de quartier de l'Ecole Royale gratuite de Dessin. Le sieur Bachelier, Directeur, ouvrit la séance par un Discours; & les Elèves, au nombre de deux cent vingt, reçurent les prix des mains du sieur le Noir, qui délivra aux sieurs Callemant & Aignon le jeune un brevet pour se perfectionner dans la construction des bâtimens; au sieur Visterre, la Maîtrise de Menuisier; au sieur Marchand, celle de Confiseur; au sieur Cannelle, celle de Ciseleur; & au sieur Boullier, celle d'Orfèvre.

Le Hameau de Lavau-Monjourdé, Paroisse de Folies, situé à sept lieues de Limoges, & composé de dix-huit feux, a été entièrement réduit en cendres par un incendie arrivé le 10 du mois dernier. Il y a péri beaucoup de bestiaux. Toute la récolte de l'année a aussi été la proie des flammes; & les habitans n'ont pu sauver que ce qu'ils portoient sur eux.

P R É S E N T A T I O N S.

Le Marquis de Juigné, Maréchal-de-Camp, fut présenté au Roi par le Comte de Vergennes,

210 MERCURE DE FRANCE.

Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères , & fit les remerciemens à S. M. en qualité de son Ministre plénipotentiaire à la Cour de Russie.

Le sieur le Biet , Avocat-Général au Parlement de Rouen , fut présenté au Roi le 26 Décembre , & fit les remerciemens à Sa Majesté pour la charge de Greffier en chef du Parlement de Paris.

Le 4 Décembre , le sieur Guyot , Procureur-Général du Roi en son Conseil de Corse fut présenté à S. M. par le Garde des Sceaux ; & à la Reine , par la Comtesse de Noailles , sa Dame d'honneur.

Le 3 Janvier , la Marquise de Briges fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Marquise de la Fayette.

NOMINATIONS.

Le Roi a disposé du Consulat de Bagdad , vacant par la mort de l'Evêque de Babylonne , en faveur de Dom Miroudot , Abbé de Geripont

Sa Majesté a accordé le Consulat général des Isles Vénitiennes au sieur Cavelier , Consul à la Canée ; & a disposé de celui de la Canée en faveur du sieur d'André.

MARIAGES.

Le 15 Décembre , le Roi , la Reine & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Marquis de Matharel Fiennes , Capitaine de Cavalerie , avec Demoiselle de Lambertye.

Le 28 Décembre Leurs Majestés & la Famille

Royale signerent le contrat de mariage du Marquis de Raullin de Belval, avec Demoiselle de Gaudechart de Querrieu.

N A I S S A N C E.

La Grande-Duchesse de Toscane est accouchée à Florence le 23 Décembre, à neuf heures du soir, d'un Prince.

M O R T S.

Le nommé Martin Pawelowski, bas-Officier de la Compagnie des Invalides de Werther, est mort à Potsdam le 6 Novembre, âgé de 101 ans & 4 mois. Il étoit né en Pologne, sur les frontières de la Turquie, & n'avoit jamais été malade. Il a eu de sa femme, qui est actuellement âgée de 87 ans, douze garçons, dont dix sont morts. Les deux qui restent sont au service dans le premier & le second bataillon de la Garde Royale.

Louis Potier de Gesvres, Duc de Tresmes, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de la Province de l'Isle de France, Gouverneur & Capitaine du Château & Capitainerie Royale de Monceaux, Lieutenant pour S. M. du pays de Caux & Baillage de Rouen, Gouverneur particulier des villes & Châteaux de Soissons, Laon & Pont-Audemer, est mort à Paris le 18 Décembre, dans la 80^e année de son âge.

François Felix Chabot, Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Ste Chapelle, & Abbé cammen-

dataire de l'Abbaye Royale de Clairmont, Diocèse du Mans, Ordre de Cîteaux, est mort à Paris, le 28 Décembre, âgé de 69 ans.

Marie Louise Hubert, épouse de Michel, Marquis de Vaflan, ancien Officier au Régiment des Gardes-Françoises, Capitaine des Levrettes de la Chambre du Roi, est mort à Paris le 28 Décembre, âgée de 57 ans.

Charles O'Brien, Comte de Thomond, Vicomte de Clare, Pair du Royaume d'Irlande, & Colonel d'un Régiment Irlandois de son nom, est mort à Paris le 29 Décembre, âgé de 17 ans.

Christine Erfdoter est morte le 6 Novembre, à Linde, âgée de 103 ans.

Jean-Pierre de Joly, ancien Avocat en Parlement, du Conseil de Monsieur & de celui du Duc d'Orléans, Lieutenant de Robe-Longue, & Juge de la Capitainerie de Vincennes, homme de Lettres estimable, à qui l'on doit la traduction des Ouvrages de Marc-Aurèle, est mort à Paris le 7 Décembre, âgé de 78 ans.

N. le Dran, ancien premier Commis des Affaires étrangères, est mort, le 18 Décembre, au bourg de St Cloud, âgé de 88 ans. Il étoit entré aux Affaires étrangères en 1711, & avoit été nommé premier Commis en 1725. Il avoit conservé toute sa tête jusqu'au dernier moment.

Magdeleine-Geneviève Garrot, veuve de Jean-François Duret de Ville-Juif, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St Louis, & ancien Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, est morte à Paris le 27 Décembre, âgée de 91 ans.

Marie Valade, du village de Thomas, Paroisse d'Allais, Election de Sarlat en Périgord, est morte le 19 Novembre, âgée de 112 ans. Cette femme a vaqué, pour ainsi dire, jusqu'au dernier moment

de sa vie , aux travaux intérieurs de sa maison ; & il n'y avoit guères que deux ans qu'elle avoit cessé de vaquer à ceux du dehors.

Reynaud Durand , Jardinier , habitant de Grenoble , y est mort le 2 Décembre , dans la 103^e année de son âge ; il avoit été marié deux fois , & il a eu de sa seconde femme un garçon & quatre filles , dont la plus jeune est née le 1 Mai 1750. Quoique sa raison fût un peu baissée , il ne laissoit pas néanmoins de montrer de temps en temps de la mémoire & de la présence d'esprit. Il cultivoit encore lui même son jardin , sept ou huit ans avant de mourir.

Marie Anne de Malortie de Roudeville , Comtesse de Hombourg , Baronne d'Ecutigny , veuve du Comte de Martainneville , Mestre-de-Camp de Cavalerie , est morte en son Château de Martainneville en Picardie , le 28 Décembre , âgé de 81 ans.

LOT E R I E.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 de Janvier. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 50 , 17 , 87 , 42 , 18. Le prochain tirage se fera le 6 Février.

T A B L E.

PIECES FUGITIVES en vers & en prose , page 5
 Epître à Henri IV , *ibid.*
 Le Grand-Œuvre , Nouvelle Espagnole , 21

214 MERCURE DE FRANCE.

L'Aveugle de Bagdad , <i>fable</i> ,	50
Suite des poëſies manuscrites , tirées de la Bibliothèque de M. le M... de P * * * .	51
Le Payſan & le Mâtin , <i>fable</i> ,	56
Vers au Roi ,	59
Couplets ſur le couronnement du Roi ,	60
Compliment du jour de l'an à la Reine ,	62
Le Phénix , Etrennes allégoriques à Mde la Comteſſe de R.	63
Vers pour le portrait de M. Mercier Dupaty ,	65
Quatrains à trois Sœurs ,	<i>ibid.</i>
Explication des Enigmes & Logogryphes ,	66
ENIGMES ,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES ,	70
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	72
Bazile , anecdote Francoiſe ,	<i>ibid.</i>
Mémoires critiques & hiſtoriques ſur pluſieurs point d'antiquités militaires ,	83
Eſſai ſur les comètes en général ,	94
M. de Frontac , ou le Faux Connoiſſeur ,	100
Abrégé du cours complet de Mathématiques ,	101
Du calcul infinitéſimal & de la géométrie des cours ,	102
Mémoire ſur la meilleure méthode d'extraire & de rafiner le ſalpêtre ,	104
Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie ,	106
Mémoire ſur la manière dont on extrait en Corſé le fer de la mine d'Elbe ,	111
Exercices de dix jours de retraite pour toutes ſortes de perſonnes ,	113
Direction ſpirituelle pour ſ'occuper ſainte-ment avec Dieu ,	<i>ibid.</i>
Etrennes d'un Médecin ,	114

Recherches critiques & topographiques sur la ville de Paris ,	115
Les Etrennes de Clio & de Mnémosyne ,	<i>ibid.</i>
Almanach d'Agriculture ,	120
Observations sur les moyens de préserver les animaux de la contagion ,	<i>ibid.</i>
Epître sur la manie des Jardins Anglois ,	124
Principes généraux & raisonnés de la Gram- maire Françoisé ,	127
Connoissance pratique des médicamens les plus salutaires ,	129
Histoire de la Chirurgie , depuis son origine jusqu'à nos jours ,	133
Traité de la construction théorique & prati- que du scaphandre ,	137
Examen du Ministère de Colbert ,	142
ACADÉMIES ,	145
———— d'Amiens ,	<i>ibid.</i>
———— de Chirurgie ,	152
———— d'Ecriture ,	154
SPECTACLES ,	157
Opéra ,	<i>ibid.</i>
Comédie Françoisé	159
Comédie-Italienne ,	160
Petit écrit sur l'Arrêt du Conseil du 13 Septem- bre 1774 , qui permet le libre commerce des bleds dans le Royaume ,	<i>ibid.</i>
Vers faits au Château de Villetbon, où est mort le célèbre Sully ,	166
Première solution de la suite de ce problème: Trouver , pour l'éducation des enfans , la forme la plus propre à en faire de grands hommes ,	168
ARTS , Gravures ,	175
Musique ,	179

216 MERCURE DE FRANCE.

Géographie,	184
Anecdotes.	188
Réponse d'une Dame à la lettre sur le mariage inférée dans le second vol. d'Octobre,	189
Lettre de M. le Docteur Maty à son Fils, ré- sidant à Paris,	193
Avis,	197
Nouvelles politiques,	205
Présentations,	209
Nominations,	210
Mariages,	<i>ibid.</i>
Naissances,	211
Morts,	<i>ibid.</i>
Loterie,	213

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Gardes des Sceaux, le second volume du Mercure du mois de Janvier 1775, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 15 Janvier 1775.

LOUVIL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe;

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

FÉVRIER, 1775.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A P A R I S,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine,
près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur **LACOMBE** libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du *Mercury*.

L'abonnement du *Mercury* à Paris est de 24 liv: que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur **LACOMBE**, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS , in-4° ou in-12 , 14 vol.	
par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province ,	20 l. 4 s.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Dinouart ; de 14 vol. par an , à Paris ,	9 liv. 16 s.
En Province port franc par la poste ,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE ; port franc par la poste ; à PARIS , chez Laconbe , libraire ,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES , 12 vol. in 12.	
par an , à Paris ,	18 l.
En Province ,	24 l.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE , 24 vol. 33 liv. 12 s.	
JOURNAL historique & politique de Genève ,	
36 cahiers par an ,	18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens aspects , 52 feuilles par an à Paris & en Province ,	12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS , 15 cahiers par an , à Paris ,	9 liv.
En Province ,	12 liv.
JOURNAL DES DAMES , 12 cahiers par an , franc de port , à Paris ,	12 liv.
En Province ,	15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE , 24 cahiers par an , franc de port , à Paris ,	18 liv.
En Province ,	24 liv.
NOUVELLES ÉPHÉMÉRIDES ÉCONOMIQUES , 12 vol par an , à Paris & en Province ,	24 l.
Suites de belles planches in-fol. enluminées & non enluminées d'HISTOIRE - NATURELLE , avec l'explication , par M. Buch'oz ; chaque décade broché , prix	30 l.

A ij

~ Nouveautés chez le même Libraire,

DICT. de Diplomatique , avec fig. in-8°.

2 vol. br. 12 l.

L'Agriculture réduite à ses vrais principes ,

in-12. br. 2 l.

Théâtre de M. de St Foix, nouvelle édition

du Louvre , 3 vol. in 12. br. 6 l.

Dist. héraldique avec fig. in-8°. br. 3 l. 15 s.

Théâtre de M. de Sivry, 1 vol. in-8°. broch. 2 liv.

Bibliothèque grammat. 1 vol in-8°. br. 2 l. 10 s.

Lettres nouvelles de Mde de Sévigné, in-12. br. 2 l.

Les Mémes in-12. petit format , 1 l. 16 s.

Poème sur l'Inoculation , in-8°. br. 3 l.

Ille liv. en vers fr. des Odes d'Horace , in-12. 2 l.

Eloge de la Fontaine , par M. de la Harpe

in 8°. broché , 1 l. 4 s.

Journal de Pierre le Grand , in-8°. br. 5 l.

Institutions militaires , ou Traité élémen-

taire de Tactique , 3 vol. in-8°. br. 9 l.

Eloge de Racine avec des notes , par M. de

la Harpe , in-8°. br. 1 l. 10 s.

Fables orientales , par M. Bret , vol. in-

8°. broché , 3 liv.

La Henriade de M. de Voltaire , en vers la-

tins & françois , 1772 , in-8°. br. 2 l. 10 s.

Traité du Rakitis , ou l'art de redresser les

enfans contrefaits , in-8°. br. avec fig. 4 l.

Les Muses Grecques , in-8°. br. 1 l. 16 s.

Les Pythiques de Pindare , in-8°. br. 5 liv.

Monumens érigés en France à la gloire de

Louis XV , &c. in - fol. avec planches ,

rel. en carton , 24 l.

Mémoires sur les objets les plus importants de

l'Architecture , in-4°. avec figures , rel. en

carton , 12 l.

Les Caractères modernes , 2 vol. br. 3 l.



MERCURE

DE FRANCE.

FÉVRIER, 1775.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ÉPITRE A MON AMI,

Sur la nouvelle année.

CONSACRÉ par l'antiquité
A Janus au double visage,
Symbole de la fausseté,
Ce mois-ci, par un fol usage,
Que les temps ont trop respecté,
Permet qu'un Normand se déguise

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Sous le masque d'un bon Picard ,
 Dont on renomme la franchise.
 Elle sera mise à l'écart
 Dans tous les sermens éphémères ,
 Que tant d'amis , amis de Cour ,
 Se prodigueront en ce jour.
 Tous aussi francs , aussi sincères ,
 Que de Rivaux , de Concurrents ,
 Le dirai-je ? Que de Parens ,
 Que de Frères qui se détestent !
 Et qui , bras dessus , bras dessous ,
 Par le ciel même qu'ils attestent ,
 Profanant le nom le plus doux ,
 Se jurent une amitié tendre !
 Qui ne croiroit , à les entendre ,
 A les voir se serrer la main ,
 Qu'*Oreste* retrouve *Pylade* !
 Je rougis pour le genre-humain
 D'un usage qui le dégrade.
 Avant l'aurore se lever
 Pour chercher toute une journée
 Ceux même qu'on craint de trouver ,
 Ou qu'on voit une fois l'année ;
 Chez l'ami qu'on voit tous les jours ,
 Aller avec cérémonie
 L'ennuyer par de beaux discours ,
 Quelle singulière manie !
 Par la ville se promenant ,

Aller, ainsi qu'une Coquette,
Donner son cœur à tous venans :
De ces jours-ci c'est l'étiquette,
Au joug pénible de l'hymen,
S'étant soumis sans examen,
Que d'Epoux au siècle où nous sommes,
Très-mal assortis en tout point,
(C'est toujours la faute des hommes,
Et vous ne m'en dédirez point,
Sexe adorable, je le gage) ;
Que d'Epoux, dis-je, emprunteront
Des Amans le rendre langage,
Aujourd'hui se becqueteront
Comme deux jeunes tourterelles,
Et demain recommenceront
L'humeur, les plaintes, les querelles !
Damon, de dettes accablé,
En herbe ayant mangé son blé
Avec la blonde, avec la brune,
Aujourd'hui chose si commune,
Etant l'héritier présomptif
D'un Oncle riche & grabataire,
Attend, pour sortir de misère,
Qu'un Charlatan expéditif,
En commençant par lui sa ronde,
Le faisant saigner, resaigner,
Pour un écu vienne signer
Son passeport pour l'autre monde.

8 MRECURE DE FRANCE.

D'un porte-feuille bien garni,
Damon alors se voyant maître,
 Le ciel, dira-t-il, soit béni !
 De quel front osera le traître
 Assurer cet Oncle aujourd'hui
 Des vœux ardents qu'il fait pour lui !
 Tous ces lieux communs qu'on emploie
 Dans les complimens de ce jour,
 Et sur les aîles de l'Amour
 Ces vers qu'aux Belles on envoie
 Ces lettres pleines de fadeur,
 Où l'esprit fait parler le cœur,
 Où je voudrois tout au contraire,
 A son Ami quand on écrit,
 Que le cœur fît parler l'esprit,
 Et mieux encor qu'il le fît taire :
 Oui, tous ces sermens, tous ces vœux
 Ne sont que des effets véreux
 Qui devroient, en bonne police,
 Être décriés pour toujours ;
 Mais, sans crainte de la Justice,
 Cette fausse monnoie a cours.
 L'intérêt échauffant ma verve,
 Aujourd'hui, le ciel m'en préserve,
 Faux monnoyeur, quoi ! j'oserois,
 A gens que je mépriserois,
 Payer un tribut de louange ?
 D'un enfant gâté de *Plus*,

•

Que ce Dieu tira de la fange,
 Quoi ! j'encenserois les vertus
 Quand peut-être il n'a que des vices !
 Si j'en attends quelques services,
 En se prosternant devant lui,
 Eh quoi ! ma Muse si bien née,
 Par le besoin seul entraînée,
 Se prostituerait aujourd'hui !
 J'irois faire le pied de grue
 Dans l'anti-chambre d'un Seigneur ;
 Peut-être même dans la rue,
 S'il n'est pas jour chez la Grandeur,
 Je resterois à me morfondre !
 Dans sa loge buvant, fumant,
 Un Suisse, à la Suisse rêvant,
 A la fin daignant me répondre,
 Me fera décliner mon nom
 Dans son baragouin si risible ;
 Brusquement il me dira : Non,
 Si je demande : Est-on visible ?
 D'un Rimeur flairant le fumer,
 Pour nous, dit-il, mauvaise aubaine ;
 Le Cerbère à nul ne permet
 D'entrer, à moins qu'on ne l'étrenne.
 Il radoucit son ton brutal,
 Posant son verre, il se découvre ;
 A deux battans la porte s'ouvre
 Pour qui fait briller ce métal ,

A v

La clef de toutes les serrures :
 Oui , par les routes les plus sûres .
 L'or & l'argent mènent à tout ;
 Si le grand Jupin vint à bout
 D'entrer chez la fille d'*Acryse* ,
 C'est que ce métal précieux ,
 Plus puissant même que les Dieux ,
 Favorisa son entreprise .
 J'honore & respecte les Grands .
 Et , sans bassesse , je leur rends
 Un hommage très-légitime ;
 Lorsque , dignes de notre estime ,
 Modestes , pleins d'humanité ,
 Dans l'éclat qui les environne ,
 D'un beau nom , que le hasard donne ,
 Ils ne tirent point vanité .
 Plein de mépris pour un *Tusiere* ,
 Qui croit , dans son humeur altière ,
 N'être pas du même limon
 Dont Dieu forma les *Lisimn* .
 Je n'irai point , ne vous déplaîse ,
 De Monseigneur , dans son fauteuil ,
 Moi debout , ou sur une chaise ,
 Flatter l'humiliant orgueil ,
 Et grossir le rampant cortège
 Des Adulateurs qu'il protège ;
 Très-subalternes Ecrivains ,
 Dont la plupart sont assez vains

Pour espérer que d'un Libraire
 Leurs Œuvres feront un *Crésus*.
 Quand de leur Muse mercenaire,
 Les vers lâches & découfus,
 D'un *Midas* feront un *Mécène* ;
 A ces Barboteurs d'Hipocrène,
 D'un air dégoûté, Monseigneur
 Applaudit d'un petit sourire :
 Mes sots bouffas de tant d'honneur,
 Comme *Apollon* croiront écrire.
 Sans avoir daigné leur parler,
 Monseigneur, qui veut s'habiller,
 Sonne les gens, & congédie,
 Leur faisant un petit salut,
 Tous ces faiseurs de rapsodie.
 D'une semblable comédie,
 On riroit, malgré qu'on en eût.
 Esclave de ce fol usage,
 Que l'homme, devenant plus sage ;
 Devroit abolir pour toujours,
 Courant la ville & les faubourgs
 De mon pied, quelque temps qu'il fasse,
 Car un habitant du Parnasse
 Ne chemine guère autrement ;
 Non, mon Ami, non sûrement,
 Je n'irai point, quoi qu'on en dise,
 Affrontant la pluie & la bise,
 Gagner un rhume de cerveau.
 Ma santé n'est point assez forte

A vj

Pour faire ainsi le pied de veau ,
 Et m'enrhumer à chaque porte.
 Si l'on veut bien me recevoir ,
 Monter , descendre , sans m'asseoir ,
 Trente escaliers , quelle corvée !
 Aux Enfans porter des joujous ,
 A leurs Mamans force bijoux ,
 Et des gimblottes aux toutous ;
 Aujourd'hui ma course achevée ,
 Recommencer le lendemain :
 Assaillis de valets avides
 Indécemment tendant la main ,
 Je rentrerois les miennes vuides ;
 Tout au rebours d'un Médecin ,
 Qui , d'une élégante voiture ,
 Où du temps il brave l'injure ,
 Foulant mollement le coussin ,
 Est le soir , quand il rentre au gîte ,
 Très-bien payé de sa visite ,
 Pour tâter le pouls agité
 De quelque jeune vaporeuse ,
 Souffrant comme une malheureuse ,
 Malade de trop de santé.
 Oui , mon Ami , je le répète ,
 De ces jours-ci c'est l'étiquette :
 Qu'un Philosophe vous regrette ,
 Simplicité du siècle d'or !
 Dans le nôtre si peu connue ,
 Hélas ! qu'êtes-vous devenue !

En cherchant bien, peut-être encor,
 On vous trouveroit au village,
 Ou dans les bois, chez le sauvage,
 Sauvage qui l'est moins que nous.
 La bonne-foi regne chez vous,
 Peuple heureux; dans votre cabane
 En aucun temps on ne profane,
 Comme sous le lambris doré,
 De l'amitié le nom sacré.
 Cher Ami, je crains que ma Muse,
 Qui de son babil t'érourdit,
 De ta patience n'abuse.
 La causeuse ne t'a rien dit
 Des vœux que ne cesse de faire
 Pour toi, l'Ami le plus sincère;
 Cher Abbé, tant que je vivrai,
 Jusqu'aux Autels je le serai,
 Et c'est mon cœur qui te le jure:
 Ce n'est point foi de bas-Normand
 Qu'il t'en fait ici le serment.
 Avant qu'il devienne parjure,
 Nous verrons un tendron pleurant,
 Quittant la troupe embéguinée,
 Du Cloître au Temple d'Hyménée,
 Aller en se désespérant.
 On verra maint autre prodige,
 Cher Ami, l'on verra te dis-je,
 La Coquette arracher les yeux

14 MERCURE DE FRANCE.

A l'homme assez audacieux
 Pour lui dire qu'elle est jolie ,
 Avant que le nœud qui nous lie ,
 De mon aveu , soit dénoué.
 Oui , cher Abbé , je t'ai voué
 L'attachement le plus fidele ,
 Et ce sentiment dans mon cœur ,
 Avec l'an qui se renouvelle ,
 Prend une nouvelle vigueur.
 Crois que pour rimer cette Epître
 L'Amitié dressa mon pupître.
 C'est un enfant de mon loisir
 Si tu le vois avec plaisir ,
 S'il t'amuse , s'il t'intéresse ,
 D'un pere j'aurai la tendresse.
 S'il t'ennuyoit , je n'aurois point
 D'un pere aveugle la foiblesse ,
 Quand d'un sot enfant en tout point
 Il nous vante la gentillesse.
 Mais si quelque esprit de travers ,
 Qui se croira peint dans mes vers ,
 Mal à-propos se formalise
 D'un coup de pinceau trop hardi ,
 Ma réponse est cette devise :
Sublato jure nocendi.



*MYRTILE ET LUCETTE.**Idylle.*

LUCETTE à son printemps, au sortir de l'enfance ;
 Plus fraîche qu'une tendre fleur ,
 Et dont les grands yeux noirs expriment la candeur

Et la douce gaieté de l'aimable innocence ;
 Lucette , dont l'aspect charme l'œil & le cœur ;
 Dont un seul regard nous enflamme ,
 Et porte jusqu'au fond de l'ame
 Un sentiment pur & vainqueur ,

Au déclin d'un beau jour vit le jeune Myrtille
 Assis sur le penchant de ce coteau fertile.

Du soir il goûtoit la fraîcheur ,
 Non loin de la fontaine & de ce bois antique ,
 Qui couronne des monts l'enceinte magnifique.
 Myrtille aimoit Lucette , il en étoit aimé.

Ce doux lien s'étoit formé
 Quand l'amoureux Zéphyre & la brillante Flore
 De fleurs, qu'en ces beaux lieux leurs baisers font
 éclore ,

Embellissoient le front de Mai.
 L'heureux Berger se lève ; il vole à sa Compagne ;
 De joie & d'amour transporté.
 Viens près de moi , dit il , admirer la campagne ;

16 MERCURE DE FRANCE.

Daigne t'asseoir à mon côté.
Sa Lucette rougit. Si la pudeur l'arrête,
L'Amour l'attire doucement.
Elle desiré & craint cet heureux tête-à-tête :
Elle hésite... & s'assied auprès de son Amant.

LUCETTE.

Je fais ce que tu veux... il est vrai que je t'aime...
Mais je redoute les Bergers,
Et je crains Myrtilé lui-même.
Près de toi, me dit-on, je cours bien des dangers.

MYRTILE.

Tout doit te rassurer. Ma Lucette n'inspire
Que des sentimens vertueux.
Lorsqu'auprès d'elle je soupire,
Un souris de la bouche, un rien me rend heureux.
Vois-tu de ces bosquets la naissante verdure,
Qui relève l'éclat des couleurs du printemps,
Ces prés, cette onde qui murmure,
Et se plaint de quitter ces asyles charmans?
Quels objets enchanteurs ! mais celui que j'adore
Est bien plus ravissant encore !
Dès que je l'aperçois, les gazons sont plus frais ;
Tout s'embellit de ses attraits.

LUCETTE.

Des rossignols que j'aime le ramage !

Quels sons harmonieux font retentir les bois !
 Mais quand Myrtille chante, il me plaît davan-
 tage ;
 Dès qu'il a commencé, je n'entends que sa voix.

M Y R T I L L E.

Pour renouer ta belle chevelure ,
 De ce ruban laisse-moi me servir.
 Tu n'as pas besoin de parure ;
 Mais laisse-moi goûter un innocent plaisir.

L U C E T T E.

D'où vient qu'auprès de toi Lucette n'est pas fière ?
 Je devrois cependant m'opposer à tes vœux.
 Myrtille, arrange mes cheveux ;
 Je vais broder ta panetière.

Un spectacle touchant interrompit leurs jeux.
 Courbé sous un fagot, & se traînant à peine,
 Le vieux Lamon sortit de la forêt prochaine.
 Ses genoux chancelans ploient sous le fardeau,
 Il le jette ; & bientôt lui-même,
 Cédant à la fatigue extrême,
 Tombe sur le gazon, au pied de cet ormeau.
 Le doux sommeil vient le surprendre.
 Ah ! dit Lucette d'un air tendre,
 Ah ! si j'avois ta force & ton agilité,
 J'irois, Myrtille, avec légèreté,

18 MERCURE DE FRANCE.

Près de Lamou j'irois me rendre ;
Et , profitant de son sommeil ,
J'enleverois sa charge , & jusqu'en sa demeure ,
Je la transporterois sur l'heure.
Comme il seroit surpris au moment du réveil !

M Y R T I L E .

Oh ! que j'aime ton cœur sensible !
Tu fais bien si je l'aime ! & s'il étoit possible
De mieux sentir l'amour... — Il part comme un
oiseau.
S'approcher de Lamou , emporter son fardeau
D'un seul instant ce fut l'ouvrage.
L'amour & la vertu donnent bien du courage.
Déjà Myrtille entroit sous le rustique toit,
Le vieux Berger s'éveille , il regarde , il s'étonne...
M'auroit on dérobé ?... mais je ne vois personne.
Lucette vient : il l'aperçoit.
La Bergere sourit.

L A M O U .

Hélas ! jeune Lucette ,
Tu sais , je le sens bien , pourquoi je m'inquiète ;
Tu vois que je souffre , & tu ris !

L U C E T T E .

Mon cher Lamou , tu t'es mépris ,

Et le mal d'autrui fait ma peine.
Viens; je t'offre mon bras, souffre que je t'em-
mène.

Ne cherche plus, épargne-toi ce soin;
Vas, ton fagot perdu sans doute n'est pas loin.
Regagnons ta cabane, où le soir te rappelle.
Prends mon bras.

L A M O N.

Que le ciel récompense ton zèle;
Aimable enfant! je ne regrette rien.
Sois toujours sage autant que belle,
Et puisses-tu trouver un cœur digne du tien!
Qu'un Epoux vertueux rende heureuse ta vie!

Tous deux marchaient. Lucette étoit ravie.
Il arrivent. Myrtille, auprès de son butin;
Étoit assis au fond de la chaumière.

Lamon voudroit parler, il demeure incertain,
Ah! dit Lucette la première,
Lamon, tu vois ton bienfaiteur;
Myrtille te rend ta ramée.

M Y R T I L L E.

Non, cher Lamon, c'est une erreur;
Tu dois tout à ma bien-aimée,
A Lucette seule — Et tous deux
Du bienfait, à l'envi, se renvoyoient la gloire.

20 MERCURE DE FRANCE.

Enfin leurs débats généreux
Apprirent au Vieillard ce qu'il en devoit croire.
O chers enfans ! leur dit-il enchanté,
A la vertu déjà vous savez rendre hommage,
Vous savez immoler les plaisirs de votre âge
Aux devoirs de l'humanité.
Oui, vous recueillerez les fruits de la sagesse.
Les yeux remplis de larmes d'âlégresse,
L'amon les bénissoit, & regardoit le ciel.

Bientôt, par un nœud solennel,
La Bergere à Myrtille unit sa destinée.
Le bon Vieillard, joyeux de leur doux hymenée,
Conduisit Lucette à l'autel,
Et célébra cette journée.
Couple heureux ! disoit-il ; & de leurs jeunes
cœurs
Il lisoit dans leurs yeux la naïve tendresse.
Il vit naître les fruits de leurs chastes ardeurs.
Les enfans de ses bienfaiteurs
Des auteurs de leurs jours charmerent la vieillesse.

Par M. Marteau.

A M. DE LA HARPE.

TOI, dont les éclatans succès
Ont charmé ton illustre Maître,

De ma Muse simple & champêtre
 Accueilleras-tu les essais ?
 Sa voix ne t'est pas étrangère.
 La tienne, sublime & légère,
 Chante & célèbre tour-à-tour
 Les Héros, les Bergers, & la Gloire & l'Amour.
 Je le sens bien, mon foible hommage
 Est peu digne de tes talens ;
 De mon zèle au moins c'est le gage,
 Et celui de mes sentimens.

Par le même.

LE FOURBE DE SOCIÉTÉ.

Proverbe Dramatique.

A C T E U R S.

LUCINDE, CLÉON, DORVAL, FLORICOUR,
 DUMONT, LÉPINE.

*La Scène est dans une allée de la maison
 de campagne de Lucinde.*

S C É N E I.

C L É O N.

J'ATTENS. Dorval : il est levé sans doute ;
 mais il n'a pas beaucoup d'empressement

22 MERCURE DE FRANCE.

à m'entendre. Je conçois la répugnance ; je n'en triompherai pas moins. Quoique Lucinde puisse dire, elle est partagée entre lui & moi ; je saurai fixer ses idées : Dorval , trompé par mes conseils , se conduira si mal , qu'elle ne pourra plus penser à lui. . . Je l'apperçois enfin : réparons le temps perdu.

SCÈNE II.

DORVAL , CLEON.

CLEON. Je ne vous conçois pas : vous êtes amoureux ; vous avez à m'entretenir de vos peines , & vous vous faites attendre !

DORVAL. C'est une suite du chagrin que vous me causâtes hier au soir par vos conseils ; ils sont d'une violence.. Mon cœur est si peu capable de se prêter à l'artifice... Il me paroît si affreux de chercher à tourmenter l'objet qu'on croit intéresser. Je vous avoue que , lorsque nous interrompîmes l'entretien , je commençois à être très mécontent de vous.

CLEON. C'est l'effet de votre âge : le cœur tendre , l'esprit foible , des principes bornés à la simplicité de la Nature ;

comment n'avoir pas des scrupules ? Mais en vous excusant , je suis tout prêt à vous abandonner.

DORVAL. Ne prenez point de l'humeur , & mettez vous à ma place. Je pense mal , si vous voulez : je n'ai point d'idée , point d'expérience ; je suis sans art , sans imagination ; mais c'est une habitude douce qui ramène sans cesse ce plaisir de s'estimer , dont le galant homme est si touché : voulez-vous que j'y renonce sans répugnance.

CLEON. Ecoutez : les erreurs se perpétuent par l'abus des mots. Je suppose un pays où mille honnêtes gens aient trouvé le séjour le plus agréable ; parce qu'il vous sera inconnu , aurez vous raison d'en contester les charmes , & de lui préférer le terrain marécageux de votre Terre de Poitou. Si ma réflexion vous frappe , votre réponse doit vous humilier.

DORVAL. J'avoue que je suis dans l'embarras de répliquer : mais pourquoi mon cœur partage-t-il si peu ma situation ? Pourquoi la crainte de vous déplaire n'entraîne-t-elle pas le desir de vous croire ?

CLEON. Parce que vous êtes un peu enclin

24 MERCURE DE FRANCE.

à l'opiniâtreté , & tout-à-fait dévoué à la tendresse ; je veux dire à cette tendresse qui absorbe les facultés de l'esprit , & qui , ne permettant pas de raisonner , parvient enfin à usurper tous les avantages de la tyrannie : je vous vois comme cet esclave accoutumé à son sort , approuvant les chaînes qui le dégradent , & baissant respectueusement la main qui les lui fait porter.

DORVAL. Non ; je puis être trompé , mais je ne suis point avili. Si l'amour est un tyran , si mes opinions sont des fers , du moins la délicatesse de mes intentions me conserve la noblesse de mon être. Je crois qu'un Amant a des devoirs , je crois que ces devoirs émanent du système de probité inspiré par la nature ; je crois que tout artifice est une infidélité faite à la loi des engagements.

CLÉON. Eh bien , Monsieur , soyez estimable , & soyez malheureux. Lucinde a pour vous du penchant , & ne veut pas vous laisser lire dans son cœur : c'est un entêtement qui n'est point fondé sur la défiance ; elle est persuadée que vous l'aimez : la fantaisie & la fierté la conduisent , elle veut régner sur elle-même ; elle ne veut point dépendre d'un sentiment. Je vous conseille de détruire sa sécurité,

curité, de la soumettre aux loix de l'amour propre, de la contraindre à douter du cœur qu'elle tyrannise, de lui arracher enfin l'aveu qu'elle vous refuse; & vous m'opposez toutes les règles d'une pusillanime probité ! restez dans votre léthargique indolence ; chérissez le phantôme qui vous séduit ; mais gardez-vous de confier vos peines : un être qui pense ne peut vous plaindre, après vous avoir entendu,

DORVAL. Ah ! Cléon, quelle cruauté ! Je souffre, & vous ajoutez à mes maux : parle-t-on à la douleur avec aussi peu de ménagement ? Sans doute, il faut que je cède à la nécessité de faire expliquer un cœur qui dissimule ; mais quand je vais perdre cette suite d'idées, ces projets si doux que la délicatesse nourrissoit en moi, je mérite votre pitié, & vous ne me montrez que votre supériorité.

CLEON. Je vous traite en malade : les remèdes vous irritent ; attendez la guérison. Lucinde, vous croyant épris d'Hortense, & imputant son malheur à sa conduite avec vous, s'expliquera par les regrets : vous remercerez alors votre Médecin.

B

DORVAL. Mais ce jeu trompeur qu'inventa la frivolité, pourra-t-il être imité par le désespoir. Comment abuser à la fois & la beauté que j'aime, & celle que je n'aime point ? On dit que les femmes devinent : mon ami, à quoi m'exposez-vous ?

CLEON. C'est encore la foiblesse qui parle : vous craignez plus de réussir que d'entreprendre. On trompe aisément quand on flatte, plus aisément quand on humilie. Les sexes, à cet égard, n'ont que la même façon de voir & de sentir ; je vous réponds de Lucinde, d'Hortense & de vous, si vous vous frappez moins des difficultés de votre rôle.

DORVAL. Je ferai ce que vous voulez : je suivrai vos conseils terribles ; mais un trop juste pressentiment fait palpiter ce cœur que vous voulez réduire au silence.

CLEON. Montez à cheval : rendez-vous, de ce pas, chez Hortense qui vous attend, & que j'ai prévenue en votre faveur, sans vous consulter : vous serez assez bien reçu pour n'avoir pas besoin de beaucoup d'art. Lucinde, instruite à son réveil de votre voyage, & soupçonnant vos motifs, ne verra en vous qu'un

F É V R I E R. 1775. 27

inconstant ; ses idées vous serviront mieux que vos soins ; ses regards seront des aveux : je suis sûr de ce que je vous dis. Allez , partez ; jouissez d'avance de sa foiblesse : vous ne méritez pas le triomphe que je vous prépare.

DORVAL. Ah ! Je l'aurai bien payé.

(*Il se retire*).

CLEON, *seul un moment*. Le voilà embarqué : soulevons adroitement la tempête , & fixons la fortune toujours incertaine & volage. L'appât d'une riche dot enflamme mon génie , & la tranquillité de mon cœur me laisse maître de ma conduite. . mais je crois appercevoir Lucinde ; c'est elle-même... profitons d'un moment favorable.

S C È N E I I I.

LUCINDE, CLEON.

CLEON. J'ai cru me tromper en vous voyant. Avant neuf heures hors de votre lit ! Depuis deux ans que vous possédez ces jardins , trouvez-vous encore du plaisir à les admirer ?

LUCINDE. Mon habitude à la campagne est de me lever de bonne heure : j'ai

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

ouvert ma fenêtre , & je vous ai aperçu avec Dorval : j'ai cédé au desir de rompre le tête à-tête.

CLEON. Vous en étiez l'objet. Dorval & moi nous renouvelions l'hommage si juste , que l'on rend tous les jours à vos qualités. On ne peut parler que de vous , lorsque l'on vous a vue.

LUCINDE. Le motif du compliment me touche : l'éloge ne m'en impose point ; Dorval loue aisément.

CLEON. Il pourra se livrer à son goût aujourd'hui , tant qu'il voudra : il vient de partir pour aller voir une femme qui aime fort à être louée.

LUCINDE. C'est Hortense : vous m'avez déjà prévenue sur le penchant qu'il paroît avoir pour elle ; cela devient assez vif ; nous quitter , sans me prévenir !

CLEON. Les jeunes gens ne réfléchissent point : rien ne peut vous étonner d'ailleurs de la part d'un homme que vous avez défini.

LUCINDE. C'est une obligation que je vous ai : je la sens si bien , que je vous remercirois presque de son départ.

CLEON. Réellement ?

LUCINDE. Vous pouvez me croire :

je ne trompai jamais personne , & vous m'avez appris à ne me pas tromper moi-même.

CLEON. Sentez-vous que vous y ayez gagné ? Je puis vous faire cette question : au défaut de l'amour qu'une personne de votre caractère n'éprouve véritablement que pour un objet estimable , il est des goûts que font naître les qualités brillantes & superficielles ; le cœur trompé par leur vivacité jouit de la douceur qui accompagne toutes les illusions ; & lorsqu'on vient à se mieux connoître , on peut regretter ce qu'on a perdu.

LUCINDE. Cela est possible , lorsqu'on n'éprouve que la langueur de l'indifférence après la perte de l'illusion. Je croyois vous avoir vu persuadé que mon état étoit plus doux.

CLEON. Vous imaginez-vous qu'il me fût de le penser pour en être assez certain ? Un attachement qui a pu me porter à vous dévoiler les défauts de mon ami , exige sans doute que je sois plus convaincu de votre bonheur. Me refuser un aveu , c'est m'exposer aux remords.

LUCINDE. Je vous dois assez pour aimer à m'acquitter : soyez donc tout-à-

B iij

fait tranquille sur l'état de mon cœur ;
soyez le aussi sur le sort de mes senti-
mens : mon choix est un secret ; mon se-
cret est un plaisir que je suis charmée de
partager avec vous.

CLEON. Si la délicatesse ne l'empor-
toit sur la curiosité, je vous demanderois
d'abord le nom de l'objet heureux qui
vous intéresse : le caractère de mes senti-
mens me donne plus d'empressement
pour vous interroger que pour vous en-
tendre : êtes-vous bien tranquille sur le
choix dont vous vous félicitez ? Avez-
vous rencontré ces qualités solides , ces
vertus douces , supérieures , peut-être à
l'amour même que vous chérissiez tant ,
& qu'on admire en vous ? Vous savez
que le vrai bonheur est dans le rapport :
& les perfections de votre ame me cau-
sent une juste inquiétude.

LUCINDE, *tendrement*. Ah ! Cléon ,
vous me rassureriez vous-même, si je
disois un mot de plus.

CLEON. Il est dit ; & je n'ai plus qu'à
remercier : Lucinde , il est des plaisirs
que nulle expression ne peut rendre : mon
silence achève votre éloge.

LUCINDE. Le vôtre est au fond de
mon cœur : combien je jouis d'un senti-
ment qui m'autorise à vous le dire !

CLEON. Combien je vais chérir des vertus dont le prix est aussi flatteur !

LUCINDE. Je suis loin de les croire assez récompensées. Je vois venir à nous un homme que je ne reconnois pas : c'est à vous sans doute qu'il en veut.

CLEON. C'est mon Intendant , que vous avez vu quelquefois : je l'attends depuis vingt-quatre heures avec assez d'impatience.

LUCINDE. Je vous laisse : si je ne pensois qu'à moi , je pourrois trouver qu'il arrive encore trop tôt. (*Elle se retire*).

SCÈNE IV.

DUMONT, CLEON.

CLEON (*à part.*) M. Dorval verra du changement ; la simplicité me sauvera l'embarras de ma situation. . voici donc le digne Dumont. Peut-on une allure moins vive, quand on est attendu ? Vous êtes un homme cruel : pourquoi ne m'avoir pas écrit hier au soir , puisque vous ne veniez pas ? Vous m'avez fait passer la plus horrible nuit.

DUMONT. Vous l'auriez passée plus mauvaise , si j'avois écrit : nul de vos projets ne réussira.

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

CLEON. Comment ! expliquez - vous ; ce que vous me dites n'est pas croyable : vous êtes toujours prompt à vous faire des monstres.

DUMONT. La petite Actrice a renoué avec Mondor : Mondor, désabusé & furieux, jure de la venger de ses ennemis : vous perdez donc l'espoir d'unir ce Financier à votre Cousine ; ainsi point de vengeance, point d'emprunt, point de Charge.

CLEON. Après.

DUMONT. Lisimond est reçu mieux que jamais dans les maisons où vous vouliez régner à sa place : son esprit, ses talens, son caractère y obtiennent grâce ou justice ; ainsi, plus de prétention au premier rôle ; vous n'aurez que le triste honneur de l'égalité.

CLEON. Après.

DUMONT. Lorsque je partis hier de Versailles, on donnoit tout haut à Mondor le Régiment que vous vouliez l'empêcher d'obtenir. Je le vis entrer chez le Ministre, il avoit l'air triomphant.

CLEON. Après.

DUMONT. Vos épigrammes & vos chansons n'ont produit de l'effet qu'un moment, & pourront vous causer du

chagrin plus d'un jour. Lucile & Florise s'aiment plus que jamais ; la dernière conserve sa réputation, & son frère vous soupçonne.

CLEON, *après avoir réfléchi.* Le vaisseau est lancé : le vent est contraire ; mais le Pilote habile commande aux éléments : je chercherai de nouveaux moyens ; avant deux heures ils seront trouvés. Ton esprit, borné aux idées communes, ne voit rien par-delà les premières inventions : je saurai t'instruire, & tu perdras la triste habitude de t'alarmer. . . Je m'enfonce dans cette allée solitaire ; tu retourneras bientôt à Paris.

(*Il s'éloigne.*)

DUMONT, *seul un moment.* Je n'ai qu'un esprit commun ; à la bonne heure ; mais il me semble que la tranquillité, la vérité, la probité sont préférables au génie qui fait du mal, qui expose, qu'il faut cacher : il me semble que je suis plus heureux que Cléon, & que Cléon ne faisant pas cette réflexion, n'a pas un esprit qu'on doive envier.

S C È N E V.

LÉPINE, DUMONT.

LÉPINE. Où est mon maître ?

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

DUMONT. Il n'est qu'à deux pas. Que lui veux-tu ?

LEPINE. Un Exprès arrive ; il est chargé de la lettre que voici : il me semble qu'elle contient des choses désagréables : l'air du Courier n'est pas serein ; il ne veut pas se rafraîchir , & parle bref ; cela n'annonce rien de bon.

DUMONT. Tu peux te tromper. Cléon est dans l'allée voisine : porte lui la lettre. [*Le domestique part, Dumont poursuit.* Les chansons entraînent du désagrément : tous les jours je dis la même chose. . . C'est une vie si douce que d'être en paix avec tous les autres. . . Des inquiétudes, des détours, des inventions, des plaisirs dont on ne peut jamais se vanter. Quelle fureur ! On ne raisonne qu'après les fautes : c'est la destinée de Cléon. . . Le voici : j'entrevois que Lépine ne s'est pas trompé.

S C È N E V I.

CLEON , DUMONT.

CLEON. Tu n'iras pas à Paris sans y avoir des occupations : mes affaires augmentent : la fortune veut me mettre à portée de signaler mon génie.

DUMONT. Ne ferez-vous point la dupe de ses faveurs ? Vous paroissez agité ? On vient d'apporter une lettre... Le Courier, dit-on, n'a pas un air qui annonce de bonnes nouvelles.

CLÉON. Bon ; c'est le frère de Florise , qui connoît mal sa sœur , & plus mal les usages , qui me croit Auteur de la chanson , & qui a l'imprudence de m'interroger : je lui fais dire deux mots qui le calmeront , en attendant une lettre dont tu seras le porteur , & qui le rendra si fort. . . C'est cette pensée qui m'agite ; je jouis d'avance du plaisir de dissiper par un mot les éclairs d'une colère enfantine :

DUMONT. Ce sera se tirer d'un mauvais pas , & je vous en félicite : j'ose vous observer cependant que , s'il eût écrit de manière à rendre l'art inutile , vous auriez une affaire d'honneur.

CLÉON. Tu prévois tout , mais tu ne penses guères. Il est singulier qu'en dix ans je n'aie pu parvenir à te faire soupçonner mes ressources. Je te demande la tranquillité au défaut de l'intelligence.

DUMONT. Eh ! Monsieur , pourquoi vous faire & des plaisirs & des besoins qui alarment ceux qui vous aiment ! Pour-

B vj

quoi vous séparer de la Société par une façon de penser & d'agir toute particulière?

CLÉON. Dumont, la morale m'ennuie, & tu ne l'embellis pas Je vais écrire des choses importantes; tu les porteras à Paris, & tu me connoîtras mieux. La petite Atrice, Mondor, Lisimond, Moncade, Lucile, Florise & son digne frère, auront de quoi rêver. . . . Ce sera un triomphe sans combat; car les soupçons tomberont sur d'autres que sur moi; & mes victimes resteront mes amis. Je ne m'explique point; tu ne m'entendrais pas. Obéis seulement; sois machine, & compte sur le prix de tes services. (*Il se retire.*)

DUMONT, *seul un moment.* Que je sois machine! Pour immoler d'honnêtes gens? Pour exposer un maître que j'aime? Pour m'exposer moi-même? Pour servir une ambition, une singularité qui n'ont point d'exemple, qui n'ont point d'excuse? Non. J'ai trop bien entendu; je dois tout craindre, tout prévoir J'imagine un moyen. . . . Il m'a fait comprendre déjà que Lucinde l'aimoit, plusieurs personnes le pensent comme lui . . . La voici justement! Le ciel l'envoie à mon secours.

S C È N E V I I.

LUCINDE. DUMONT.

LUCINDE, *avec vivacité.* Je cherche Cléon. Il étoit ici, il n'y a qu'un moment. Savez-vous où il a porté ses pas.

DUMONT. Madame, au lieu de répondre, je prends la liberté de vous interroger moi-même. Cléon est dans son appartement. Son absence est un bien si vous daignez m'entendre.

LUCINDE. Parlez, expliquez vous; je permets tout à votre zèle.

DUMONT. Mon maître m'est cher. Il méprise trop la prudence. J'ai beaucoup à vous dire; le respect me retient; mon embarras est extrême,

LUCINDE. Il doit cesser. Je vous permets de parler; je vous défends de vous taire.... On dit qu'un courier a apporté une lettre? Cette lettre renferme un cartel; le courier l'a fait entendre; ne me cachez rien; je venois interroger Cléon.

DUMONT. Madame saura tout si elle autorise mon zèle. Mon maître a paru sensible aux charmes de Madame. A-t-il le bonheur de faire agréer ses soins?

38 MERCURE DE FRANCE.

Tout dépend du secret que j'ignore. Si Madame approuve ses vœux, j'ai un grand secret à lui apprendre, elle peut sauver des malheurs à celui qui l'intéresse. J'attends un mot, un regard ; je le demande à genoux.

LUCINDE. Il est prononcé, puisque j'écoute. Ne me faites point languir ; de quoi s'agit-il ? Dumont, je vous ordonne d'être sincère.

DUMONT. Je le ferai ; mais je ne crois pas devoir m'expliquer ici. J'aperçois Cléon à sa fenêtre. Il peut deviner mon indiscretion, connoissant mon attachement. Si Madame veut se détourner, je vais la suivre. Dans un moment elle saura tout.

LUCINDE. Votre réflexion est sage. Je vais vous attendre sous un des berceaux qui terminent le parc. Songez que mon impatience est extrême.

DUMONT. Vous voyez que la mienne ne l'est pas moins. Je marche sur vos pas.

LUCINDE *s'éloigne.* DUMONT *poursuit.*

C'est à l'amour, qui tant de fois égare la raison, à la rendre aujourd'hui à celui qui l'a perdue... Mon imagination ne pouvoit pas mieux me servir. Mon

F É V R I E R. 1775. 39.
maître rendu à lui-même, & inspiré
par une femme sage, renoncera sans
doute à la singularité.... Suivons les
pas de Lucinde.

S C È N E V I I I.

CLÉON. DUMONT.

CLÉON. Où vas-tu ? As-tu perdu les
yeux ?

DUMONT *troublé*. Je regardois les char-
milles, & j'allois les admirer.

CLÉON. Il faut partir tout de suite.
Voilà le paquet que je t'ai annoncé,
& voici un billet pour le Chevalier.
Tu lui remettras l'un & l'autre; il
il te donnera des ordres; songe à les
remplir exactement.

DUMONT. Vous ne doutez pas de
mon ardeur à vous servir, vous en se-
rez plus convaincu que jamais.

S C È N E I X.

CLÉON *seul*.

Les succès qu'on ne doit point à l'es-
prit, flattent peu l'amour propre. Il faut

40 MERCURE DE FRANCE.

des triomphes difficiles ; les miens n'étoient que des illusions ; demain je connoîtrai la volupté ; demain je goûterai ce plaisir dont l'ame se nourrit dans la solitude des pensées ; j'entendrai autour de moi le bruit de l'opinion , le bourdonnement des sots , le babil des raisonneurs. On nommera des gens qui ne pensent à rien , on accusera des innocens qui viendront gémir dans mon sein ; je jouirai , sans qu'on le soupçonne , des louanges de la malignité , des menaces du désespoir , des cris de la douleur. M. Floricour , ce frère enfant d'une sœur très majeure , ce pigmée menaçant , ce vengeur peu terrible d'un honneur qui n'est plus , viendra me demander des conseils , me faire des excuses... Quel plaisir ! Quelle victoire ! ... Mais voici Floricour lui-même ! Je ne m'abuse point . . . Il marche à grand pas . . . Son courrier ne peut être encore arrivé. Il vient renouveler les questions. Ne nous troublons point.

S C È N E X.

FLORICOUR. CLÉON.

FLORICOUR. Je viens dans une mai-

son où je ne suis pas connu , chercher un homme que je crus connoître , qui m'a désabusé , dont j'ai beaucoup à me plaindre . . .

CLÉON. Cet homme que vous offensez , & qui raisonne , vous a fait dire deux mots d'amitié , vient de vous écrire pour vous confondre , & aspire à vous éclairer , non à se battre.

FLORICOUR. Le parti qu'il doit prendre n'est point à son choix ; le mien est pris ; ma sœur est offensée ; son honneur est le mien

CLÉON. Ces mots sont imposans. Les décisifs de votre âge , les vieux étourdis , les braves qui ne tirent jamais l'épée , vous applaudiront sans doute ; ces gens là sont des mauvais juges de l'honneur. Moi que les principes ont instruit ; je vous dirai que l'honneur consiste à se défier de l'honneur même ; à craindre la vivacité , & à ne pas accuser l'innocence.

FLORICOUR. Vous innocent ! Ah ! Monsieur , j'ai voulu croire que vous pouviez l'être ! . . .

CLÉON. Je suis mieux. Je suis bon , ami de la paix , ami des femmes , celui de Florise. sur tout , le vôtre plus en-

42 MERCURE DE FRANCE.

core. Mes preuves m'ont honoré cent fois; j'ai cru que quelques-unes étoient gravées dans votre cœur. Vous voulez que devenu fou, tout-à-coup, j'aie pu écrire des horreurs, des impositions... Les phénomènes sont possibles. mais il faut réfléchir avant de les croire.

FLORICOUR. On vous nomme, ma sœur vous accuse, sa vengeance est mon devoir.

CLÉON. Un moment, je vous prie. On me nomme! J'ai des ennemis, & il y a des méchants.... Florise m'accuse? Elle a des torts avec moi; elle peut sentir assez peu l'amitié pour en ignorer les vertus... Sa vengeance est votre devoir? Savez-vous si elle veut être vengée? Son amour propre est connu. Parler de ses amans, c'est célébrer ses charmes; la venger d'un mauvais plaisant, c'est lui ravir un historien.... Vous êtes jeune, honnête & vrai; il doit y avoir beaucoup de mystères pour vous; & vous pouvez faire beaucoup d'imprudences avec de beaux prétextes.

FLORICOUR. Enfin; j'ai le malheur de vous soupçonner. Tous vos raisonnemens sont superflus; il faut que vous vous disposiez....

CLÉON. Ecoutez, Floricour; je me lasse de vous éclairer en vain. Craignez de me pousser à bout. Je puis me battre, me prêter à votre fureur, & vous donner ensuite des remords Je connois l'ennemi de votre sœur; & vous le connoissez aussi. Je le nommerois si ma gloire me permettoit d'offrir d'autres garans que ma parole; mais il existe, il eut à se plaindre d'elle, il la ménage peu dans ses entretiens, les soupçons auroient dû tomber sur lui, & si vous n'ériez dans le délire...

FLORICOUR *après avoir révé.* Je commence à vous croire, & même à deviner. L'homme que vous ne nommez point est jeune?

CLÉON. Il a vingt ans.

FLORICOUR. Il aime Florise?

CLÉON. Tout le monde le sait.

FLORICOUR. Il n'en fut pas aimé?

CLÉON. Il ne convient pas de cela.

FLORICOUR. C'est Dorval . . . Ses propos, ses discours ont fait croire . . . c'est Dorval, vous dis je; il fait des vers; il a fait ceux-ci. . . .

CLÉON *affectant l'embarras.* J'ai dit que je ne nommerois personne. Devinez, si vous pouvez; je ne demande pas mieux, mais je ne parlerai pas.

44 MERCURE DE FRANCE.

FLORICOUR. Votre silence me suffit. Vous êtes son ami ; vous le défendriez si l'apparence l'accusoit moins. Je fais qu'il est ici , je vais l'interroger Mais le voici lui même . . .

CLÉON *du même ton*. Gardez-vous de faire une imprudence . . . Songez que je ne vous ai rien dit.

SCÈNE XI.

DORVAL. CLÉON. FLORICOUR.

DORVAL *affekueusement*. Quoi ! c'est Floricour que je vois ? La surprise est agréable.

FLORICOUR. Elle ne le sera pas longtemps. Vous saurez pourquoi je suis ici ; vous concevrez que j'ai dû y venir.

DORVAL *piqué*. Un seul mot peut m'instruire , & je vous le demande.

CLÉON *afekant un faux zèle*. Messieurs , cet entretien commence mal. Il n'est fondé sur rien ; je vous prie de vous entendre , je ne souffrirai pas . . .

DORVAL. J'arrive & fais un compliment honnête ; Monsieur répond par une brusquerie ; je cherche à savoir ses motifs ; cela est tout simple.

F É V R I E R. 1775. 43

FLORICOUR. Très simple. Mais il seroit encore plus simple qu'en me voyant vous eussiez compris qu'une chanson, qu'une épigramme contre ma sœur....

DORVAL. Contre Florise ? Et vous m'en soupçonnez ? Moi des épigrammes, des chansons.

CLÉON. Messieurs, Lucinde vous entend. Je la vois à travers la charmille... Elle envoie vers vous ; respectez la sensibilité d'une femme....

DORVAL. Il est très déplaisant d'être soupçonné de ces choses là.

FLORICOUR. Il est affreux de les éprouver.

UN DOMESTIQUE *s'adressant à Floricour & à Dorval.* Messieurs, Madame vous prie, vous conjure de permettre qu'elle vous dise un mot. Elle est dans l'allée voisine ; elle vous attend ; rien de plus pressant que ce qu'elle a à vous dire.

FLORICOUR *après avoir rêvé.* Le respect veut que j'obéisse. *A Dorval.* Nous nous expliquerons bientôt.

DORVAL. Je dois satisfaire Lucinde... *A Floricour.* J'aurai soin de vous prévenir.

SCÈNE XII.

CLÉON. LE DOMESTIQUE.

LE DOMESTIQUE. Madame m'ordonne de remettre ce papier à Monsieur.

CLÉON. C'est un feuillet de ses tablettes qu'elle a déchiré. Dites-lui que d'avance je suis très flatté de ce qu'il contient. (*Le Domestique se retire.*)

CLÉON *poursuit*. Le sentiment jamais ne se repose. Seroient-ce les préliminaires du contrat ? Dorval seroit arrivé fort à propos pour le signer, Voyons ce qu'elle m'écrit. *il lit*.

» Les preuves que j'ai de votre caractère, Monsieur, m'autorisent à désirer votre absence. Instruite par le Courier que vous avez reçu, j'ai fait arrêter Dumont par mes gens, & vos dépêches sont dans mes mains. Le parti, que vous allez prendre, décidera de l'usage que j'en dois faire.

LUCINDE.

CLÉON *poursuit*. Quel événement !... Je reste interdit, confondu.... Je de-

F É V R I E R. 1775. 47
vois croire Dumont; *tôt ou tard la cruche se brise* . . . Ciel ! faut-il périr par un coup de tonnerre !

*Par M. de Bastide.
de Marseille.*

A MON AMI, qui se plaint de l'infidélité d'une Maîtresse, & qui pense que pour être heureux, il faut renoncer aux femmes.

QUOI donc ! je te verrai toujours atrabilaire ,
Injurier un sexe , objet de tous nos vœux ,
Dont l'existence nécessaire
Est le plus grand bienfait des Dieux ?
Mortels qui vous plaignez des malheurs de la vie ;
Voulez-vous la chérir ? Aimez :
Ce n'est qu'auprès de ma Julie
Que mes sens , toujours enflammés ,
Jouissent de leur énergie ,
Et prouvent à mon cœur la faveur infinie
De celui qui les a formés.
Femmes ! Divinités charmantes ,
Dont les attraites sont si puissans ,
Soyez tendres , douces , constantes ;
Vous mériterez notre encens.

48 MERCURE DE FRANCE.

S'il en est parmi vous dont l'ame méprisable
Ose de ses sermens méconnoître la voix ;
Devons-nous confondre à la fois
L'innocent avec le coupable.
Ainsi , d'un œil moins courroucé
Regarde ce que tu proposes ,
Une épine cruelle il est vrai t'a blessé :
Mais dois-tu pour cela ne plus cueillir de roses ?

*Par M. de Chateaugiron , Lieut. au
Régim. de Normandie.*

*A une Dame, qui me demandoit un
Rondeau.*

ON n'en fait plus , ma chere Eléonore ,
On ne fait plus de ces jolis Rondeaux ,
Dont la cadence , agréable & sonore ,
Droit au refrain marchoit à pas égaux.
Dans ce siècle plus sage , ou plus froid que les au-
tres ,
Il faudroit que nos cœurs fussent toujours émus -
Par des yeux aussi vifs , aussi beaux que les vôtres ,
On n'en fait plus.

Les complimens sont le fard du Poète :
J'en ai fait mille ; ils étoient superflus ;

Mais

F É V R I E R. 1775. 49

Mais au moment où l'on vous les répète
On n'en fait plus.

Par M. de la Loupière.

P O R T R A I T D E M. M E R C I E R.

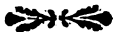
Pour le premier Jour de l'an 1775.

Les Grâces à ses traits prêtèrent leur image ;
Minerve l'a doué d'un esprit créateur ;
Et , pour couronner leur ouvrage ,
L'Amitié lui donna son cœur.

Par M. le Chev. de Lau-ès.

R É P O N S E D E M. M E R C I E R.

TOUT Ami , je le vois , est un peintre flatteur.
Non , non , sur moi , des Dieux l'incertaine clé-
mence ,
N'a point versé les dons que ta main me dispense ;
Mais je possède tout en possédant un cœur.



C

*IMITATION de l'Építaphe de Newton ,
conçue en ces termes, relatifs à ses décou-
vertes en chronologie, en physique & en
astronomie.*

*ISAACUS NEWTONUS
Quem immortalem testantur
Tempus, Natura, Cælum ;
Mortalem -
Hoc marmor
Fatetur,*

*Le Ciel, le Temps & la Nature
Déclarent Newton immortel ;
Mais cette sépulture
Nous dit que rien d'humain ne peut être éternel.
Par M. l'Abbé de Schosne.*

Q U A T R A I N

*Pour mettre au bas du Portrait en buste
de Madame P*.*.*

*A CETTE charmante figure
Les Amateurs reconnoîtront Cypris ;*

F É V R I E R. 1775. 51

Mais quel œil s'y seroit mépris
Si l'on pouvoit voir la ceinture ?

Par M. D.

I M P R O M P T U

*A une Demoiselle qui me montrait son
Portrait.*

Dès mes plus jeunes ans j'admirai la peinture ;
En voyant un portrait je me croyois heureux :
Aujourd'hui je vous vois, j'aime mieux la Nature ;
Je n'étois qu'amateur & je suis amoureux.

Par M. l'Abbé V.

C H A N S O N G R E C Q U E .

*A Madame la Comtesse de * * * .*

A mes amours je consacrois ma vie ;
Chacun disoit : vous perdez vos beaux jours ;
Suivez la Gloire & servez la Patrie.
Le cœur en proie à cette noble envie ,
Je me crus sage & quittai mes amours.

Mais vainement la trompeuse Décèsse

C ij

92 MERCURE DE FRANCE.

Vint me sourire & voulut m'enflammer :
Car c'est d'amour que je rêvois sans cesse ,
Et ne crus pas , hors ma jeune Maîtresse ,
Qu'il fût au monde un bien qu'on puisse aimer.

Ai-je un moment pu voir couler ses larmes ,
Sans renoncer à mes folles erreurs ?
Ah ! de l'amour j'ai senti tous les charmes ,
Quand j'ai causé ses mortelles alarmes ,
Sa douce plainte & ses tendres fureurs !

Tu remplis seule & mes jours & mes heures ,
Aimable objet que m'ont donné les Dieux :
C'est-là ma vie ; & , s'il faut que tu meures ,
N'espère pas qu'aux profondes demeures
Ton ombre errante emporte mes adieux.

Chaque mortel subit sa destinée :
Caton meurt libre , & telle étoit sa loi ;
Celle de vaincre à César fut donnée.
C'est pour t'aimer que mon ame étoit née ,
Et mon destin , c'est de vivre pour toi.

Je te suivrai dans le verd Elisée ,
Dans le bosquet des plus heureux Amans ;
Non des Rivaux du volage Thélée ,
Mais de ceux-là qu'une même pensée
Rendit heureux jusqu'aux derniers momens.



*ULYSSE ET LA MER.**Fable.*

Un soir, au gré des vents, dans son petit bateau,
 Fuyant l'Amour & Calypso ,
 Le sage Ulysse fit naufrage.
 Par les flots long-temps balotté,
 Il se trouve endormi sur un rocher sauvage,
 Où la vague l'avoit porté.
 Il se lève ; & , jetant ses regards à la ronde ,
 Il voit régner au loin un doux calme sur l'onde ,
 Dont le crystal , limpide & pur ,
 Réfléchiloit un ciel mêlé d'or & d'azur.
 Au souffle amoureux du Zéphyre
 Thétis alors sembloit sourire.
 O Mer ! s'écria-t-il , en déplorant son sort ,
 Mer dont j'ai trop connu l'inconstance & la rage ;
 Sous quelle séduisante image
 Caches-tu le péril , le naufrage & la mort !
 La Mer l'interrompant , lui répond : Sage Ulysse ;
 A quoi bon accuser la Mer & son caprice ?
 Est-ce moi-même enfin qui trouble mon repos ?
 Porte ta plainte aux vents qui soulèvent mes flots.
 Malgré moi nuit & jour en proie
 A ces vents , moins d'accord que tes Grecs devant
 Troie ,

54 MERCURE DE FRANCE.

Dis-moi, puis-je empêcher qu'ils n'agitent mon
sein ?

Peux-tu me reprocher les crimes du Destin ?

Jouet de la tempête, esclave de Neptune,

Que fais-je ? esclave de la Lune,

Seule ne suis-je pas sous leurs bizarres loix,

Plus tourmentée, hélas ! cent fois

Que tous les insensés dont j'ai fait l'infortune ?

Le Héros souriant à ce discours nouveau :

De la femme, dit-il, la Mer est bien l'image !

Entre la Mer & Calypso

Que peut donc faire un homme sage ?

Par M. Boissard.

L A G R I V E.

Fable.

UNE Grive, jeune & chétive,
Visitoit chaque jour, vers la fin de l'été,

Une grappe dont la beauté,

Dont la couleur, déjà plus vive

Annonçoit la maturité;

Et dupe chaque jour de son avidité,

Elle s'abandonnoit à sa douleur naïve:

Beaux raisins, disoit-elle, hâtez-vous de mûrir ?

Ne ferez-vous jamais que tromper le desir ? ...

Hélas ! que l'automne est tardive !
 Vous ne savez pas trop ce que vous désirez ;
 Dit un Merle des plus madrés ;
 Retenez cette voix plaintive ,
 Et redoutez plutôt l'avenir qui vous rit. . .
 Il faut bien que l'automne arrive ;
 Mais la saison , ma belle , où la grappe mûrit ,
 Est celle , par malheur , où l'on chasse la Grive.

Par le même.

L A P I E.

Fable.

MON voisin , vous voyez quelquefois l'Hirondelle ,
 Disoit la Pie à l'Etourneau ;
 Avez-vous su notre querelle ?
 Oh ! c'est qu'elle est plaisante ! Hier , sous cet ormeau ,
 La folle , sans détour , me traita de voleuse ;
 En présence du Géai , qui resta comme un sot.
 La petite étoit furieuse ;
 Et , pour la courroucer , je n'avois dit qu'un mot.
 Je la vois , toute la journée ,
 Dans la maison voisine , & , par la cheminée ,
 Entrer , puis ressortir , en tenant à son bec ,
 Vous dire... quoi ? c'est un mystère ,

Civ

56 **MERCURE DE FRANCE.**

Et ce n'est pas là mon affaire ;
Mais , comme vous voyez , le passage est suspect ;
C'est ce que j'essayois à lui faire comprendre.

Et , là-dessus , voilà le jeu
Qui se tourne en querelle , & mon oïson prend
feu. . .

Eh bien ! c'est moi qui suis la bavarde , à l'enten-
dre. . .

Bavarde ! moi ! . . . Qu'en pensez-vous ?
Tandis que je fais , entre nous ,
Si je voulois parler... on connoît son histoire...
Ne vous a-t-on pas dit qu'elle étoit assez bien
Avec ce Moineau franc... gros bec & gorge noire...
Qui franchement d'ailleurs est le plus franc vau-
rien. . .

Qu'importe ? elle en raffole , & moi , j'en suis
ravis.

Je lui pardonne encor de faire la jolie ,
Avec son teint de Taupe & ses deux pieds four-
chus ;

C'est tout au plus une folie.
Qu'elle ait même les doigts crochus ,
Si c'est aussi la fantaisie ,
Tout se passe , Dieu fait ! & chacun fait sa main ,
Comme il fait faire en cette vie ,
Le Merle sous la treille , & d'autres * dans la suite ;

* L'étourneau mange les jeunes pigeons.

J'y consens; mais pourquoi parler, parler sans
fin ?...

Et pourquoi parler du prochain ?

Fort bien ! dit l'Etourneau. ... pourquoi faire la
Pie ?

Par le même.

P H I D I A S.

Fable.

Au tour d'un bloc de marbre, à force de génie,
Phidias opéra si bien,

Qu'il en fit un objet digne d'idolâtrie,

Le JUPITER OLYMPIEN.

Ce Dieu là cependant, ce n'étoit qu'une idole :

Mais aux yeux d'un peuple payen,

Pour être un Dieu vivant il ne lui manqua rien ;

La Fable ajoute ici : pas même la parole.

Au moment solennel, à ce moment si beau,

Où l'Artiste saisi d'un sublime délire,

Au front de la statue appliqua le ciseau,

Frappa le dernier coup, & s'écria : *Respire...*

• Par un prodige tout nouveau,

A ce mot créateur qui résonnoit encore,

Jupiter répondit : *Adore!*...

Non pas moi, reprit Phidias...

Cv

58 - MERCURE DE FRANCE.

En épuisant ma tête , en fatiguant mon bras ,
Je t'ai donné de quoi surprendre ,
Etonner le vulgaire , & ne peux m'y méprendre !..
J'ai dégrossi le bloc , le marbre reste , hélas !...
Pauvres créateurs que nous sommes !
En vain nous prétendons voler le feu du ciel...
Quand je verrai le monde au pied de ton autel ,
Je me dirai toujours : voilà le fils des hommes !

Par le même.

BOUQUET A LA REINE

Pour le jour de Saint Antoine 17 Janvier.

VENEZ Grâce , Jeux & Plaisirs ,
Former aujourd'hui des guirlandes ;
Que l'essaim des plus doux zéphyr
Parfume l'air de vos offrandes.

Bannissez loin de ces climats
Les aquilons & la froidure ;
Et qu'Antoinette sous les pas
Fasse renaître la verdure.

Les destins ont fixé ce jour
Pour une fête solennelle ;
Et déjà la troupe immortelle

En fait hommage au tendre Amour.

Déjà sur la belle Antoinette
Brille l'étoile du matin ;
Le vieil Hiver fait sa toilette,
Et se donne un regard serein.

Rival heureux de la Nature ,
L'Art en ce jour est créateur ;
A la rose il rend sa parure ,
Son odorat & sa fraîcheur.

Enchaîné loin de notre sphere ,
Le Printems , malgré ses desirs ,
A la Beauté qui nous est chere
Ne sauroit offrir ses plaisirs ;

Mais en secret il dédommage
Cette Fille des demi-Dieux ;
Sur ces traits fixant le bel âge ,
Elle est le printemps à nos yeux.

L'ainnable Nymphé qui préside
A la toilette des Amours ,
A quitté le séjour de Gnide
Pour être la Dame d'atours.

Enfin d'une fête si belle
L'unique objet (objet charmant)

Cvj

60. MERCURE DE FRANCE.

Voit l'Univers occupé d'Elle
Par l'attrait seul du sentiment.

Par Madame de Montanclos.

L'EXPLICATION du mot de la première Enigme du second volume du Mercure du mois de Janvier 1775 est *Portrait* ; celui de la seconde est *Evantail* ; celui de la troisième est *Carreau*. Le mot du premier Logogryphe est *Roseau*, où se trouvent *Esaü, fou, rose, ruse, ré, ours, eau, or, os* ; celui du second est *Parabole*, où l'on trouve *parole, robe, or, orbe, Bar, ré, là, rable, Abel, bal, râle, rôle, parle, Pôle, Bâle, Baale, rape* ; celui du troisième est *Société*, où on trouve, *sot, été, roc, scie, Cité*.

É N I G M E.

TOUT meurt, ou tout fléchit sous mes sanglantes loix ;
Mon origine est due aux horreurs de la guerre ;
J'ébranle les Autels, j'épouvante les Rois :

Mon nom seul fait frémir les peuples de la terre,
 Heureux qui voit de loin ces terribles fracas !
 Tous les fléaux du ciel n'en sont qu'un foible
 exemple ;
 Le fer, le feu, la mort devant moi vont ensemble ;
 La foudre qui s'allume & qui tombe en éclats,
 Ne frappe que les monts, ou n'embrâse qu'un
 Temple ,
 Mes rapides torrens entraînent des Etats.

Par M. le Général.

A U T R E.

Aux yeux de tout homme qui pense ,
 Lecteur , je fus , de tous les temps ,
 La plus flatteuse récompense
 Et du mérite & des talens ;
 Mais, sans peine , on ne m'obtient guère ;
 Beau sexe , toi sur-tout , à qui je suis si chère ,
 Prend garde , un rien me blesse , un rien peut me
 ternir ;
 Crois-moi , ne me perds point de vue ,
 Dès qu'une fois je suis perdue ,
 On ne me voit plus revenir.

*Par M. Houllier de Saint-Remy ,
 de Sezanne.*

A U T R E.

CONNOIS-TU bien, ami Lecteur,
 Un corps sans ame, objet trompeur,
 Qui, par les trésors qu'il dispense,
 Amene souvent l'abondance,
 Et qui, toujours en mouvement,
 Est le foible jouet du vent ?

Par le même.

A U T R E.

Je reconnois pour pere un des quatre élémens :
 Ma mere est l'industrie :

Sans doute, en me donnant la vie,
 Ils firent aux mortels le plus beau des présens.

Je ne suis point un corps solide,
 Car mon partage est la fragilité :

Je ne suis point non plus un corps liquide ;
 Eh ! qu'elle est donc ma qualité ?

Je paroïs sous diverses formes,
 Lecteur, sois en étonné :

Sous l'une avec art j'emprisonne
 Le mobile de la gaieté ;

Sous l'autre, en un moment je parcours l'étendue

Qui sépare la terre des cieux,
 Et je transporte ma vue
 Jusqu'au séjour des Dieux.
 Ici, j'embellis la structure
 Des plus superbes palais,
 En la reproduisant j'égalé la nature
 Et ne la démens jamais.
 Là, fidele interprete,
 Je me rends utile aux Faquins,
 Et la plus fiere Coquette
 Passe avec moi tous les matins.
 Cher Lecteur, que ta bienveillance
 Connoisse maintenant qu'un don si merveilleux
 Ne doit son existence
 Qu'à la faveur des Dieux.

LOGOGYPHE

Sous tes yeux, cher Lecteur, nagueres présentée,
 De quatre mots seulement escortée,
 J'osai t'entretenir de moi.
 Aujourd'hui ; plus digne de toi,
 Je viens encor exercer ton génie,
 Et débiter ma longue litanie.
 Aisément tu devineras,
 (Car que faire en hiver, à moins qu'on ne devine ?)

64 MERCURE DE FRANCE.

Ce qu'on porte en tout temps chez la gent Capucine.

Changeant mon nom , sans peine tu verras
Que je suis en honneur dans une cité sainte ;
Que plus d'un Grand , par sottise ou par feinte ,
Vers moi , chérive , humblement se baissa ,
Et , pour gagner le ciel , humblement me baissa.
Or maintenant , décomposons mon être :
J'offre d'abord un Dieu champêtre ;
L'oiseau superbe à Junon-consacré ;
Un vil insecte à Surate honoré ;
Un animal ignoble & néanmoins utile ;
Ce qu'on ne voit jamais dans une mer tranquille ;
Ce qu'on ne vit jamais aux sermons de Cotin ;
Ce qu'on cultive en un jardin ;
Une ville en Syrie , & deux autres en France ;
Certain écrit qu'on nomme billet doux ,
Doux pour l'Amant qui , plein d'impatience ,
Y lit vingt fois l'heure d'un rendez-vous.
Le fatal instrument dont Zéphyre jaloux ,
Tua le beau Narcisse à la fleur de son âge ;
Le fer réduit en lance ; un terme de brellan ;
Ce que l'on gagne ensuite d'un partage ;
Un animal léger au chevreuil ressemblant ;
Un instrument de dioptrique ,
Tel que celui que Berniere inventa ,
Et que Trudaine aux Savans présenta ,
Deux meubles de cuisine ; une note en musique ;

L'un des deux mots qui passent sous tes yeux ;
 Une espèce de terre ; un mal très-dangereux ;
 Le nom d'un Pape honorable à l'Eglise ;
 L'homme au cerveau timbré guidé par la sortise ;
 Le petit d'une biche ; un célèbre Avocat ;
 L'épithète d'un corps qui blesse l'odorat ;
 Le vilain mot d'une énigme charmante,
 Qui méritoit que Visé la plaçât
 Au Mercure galant de la France galante.
 Mais poursuivons, & cherchons l'animal
 Qui voit si peu, qu'il n'y voit goutte ;
 Un animal vorace, un arbre, un minéral ;
 Un objet élevé qui montre le local
 Au voyageur incertain de sa route ;
 Deux élémens l'un de l'autre ennemis,
 Toujours l'un par l'autre détruits ;
 Le fier courfier à la noble excolure,
 Qu'aux plaisirs de l'amour réserva la Nature ;
 Le seul endroit que négligea Thétis,
 Lorsque dans l'onde noire elle plongea son fils.
 Des animaux l'enveloppe commune ;
 Le meuble qui supplée au défaut de la lune ;
 L'astre qui brille au haut des cieux,
 Et dont la lumière importune
 S'oppose aux desseins amoureux
 Du galant à bonne fortune ;
 Du plus sage des Grecs le Disciple fameux ;
 Le Dieu rébarbatif qui, dans ses manoirs som-
 bres ,

66 MERCURE DE FRANCE.

Met son plaisir à regner sur des ombres ;
Le nom d'un instrument connu du laboureur,
Qui, dans un autre sens, est ce qu'un Dieu vengeur
Donne aux humains dans sa colère ;
Un métal d'alliage , une projection :
Trois pronoms , un adverbe , une conjonction...
Mais , cher Lecteur , il est temps de me taire.

Par M. de B. . .

A U T R E.

Il est peu de contrats où l'on ne me débatte ;
Soit qu'elle gronde ou qu'elle flatte ,
La femme a l'art de me gagner ,
Et tôt ou tard je tombe sous sa patte.
A ce début , Lecteur , tu dois me deviner.
Quoi qu'il en soit , poursuis : pour plus d'intelli-
gence ,
Apprends que dans trois mots , qui dans moi ne
font qu'un ,
Du mien consiste l'existence.
Le premier t'offre un meuble très-commun ,
Dont tu tires double service ;
Dans le second tu vois le génitif ;
Et l'autre du chagrin est le préservatif.
Lorsque tu mets enfin tes dents en exercice ,

Le premier , sans regret , te verse du dernier ,
Sauf après ton repas à le rendre au premier.

Par M. R. D. L. G.

A U T R E.

SI , comme on dit , je fais vivre mon homme ,
J'en fais aussi mourir en tous lieux , même à Rome ,
Qui se passeroient bien , j'en serois caution ,
De mon étroite affection.

Disons un mot de ma nature
Et de ma très-simple structure.

D'un petit grain mon pere provenu ,
Après avoir été noyé , brûlé , battu ,
Me donne , en périssant , & l'être & l'existence :
Car l'on me forme , hélas ! de sa propre substance !

Mon corps est des plus déliés ,

Quoiqu'il soit monté sur cinq piés :
Par leur combinaison on trouvera sans peine ,
Ce dont se fert Iris brodant en fil ou laine ;

Ce qui , caché sous l'eau ,

Peut briser un vaisseau :

Un livre de Jurisprudence :

Ce que le Potosi fournit en abondance :
Instrument qui peut bien entrer dans les concerts ;

Certain petit ouvrage en vers :

Un mal qui peut rendre l'allure lente.

Bon soir , Lecteur , je suis votre servante.

Par M. L. G. en Bretagne.

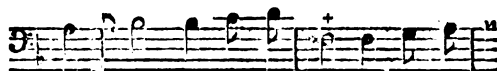
RECIT DE BASSE. *



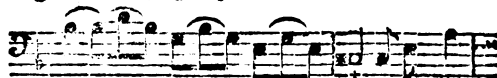
AMIS, j'ai vu sur l'hémisphère,



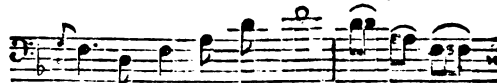
S'éle-ver - - - - cet ora-



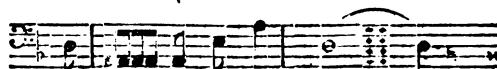
ge affreux, Qui par la force du ton-



ner- - - - re, Ebran-



loit la terre & les cieux, Ebranloit

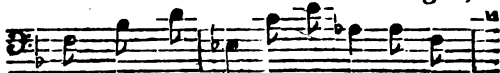


la ter- re & les cieux, cieux !

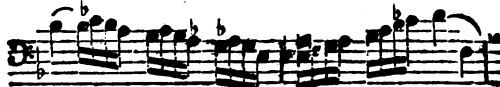
* Paroles de M. Thomas, de Versailles ; Musique de M. Dugué, Vétéran de la Chapelle du Roi.



J'ai vu les flots se mêler aux nu-ages,



Les vents cru-els fai-re mille ra-



va-

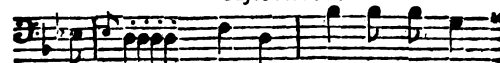


ges : Tout trem- bloit, tout étoit



trou- blé. ♪ Tout trembloit, tout étoit

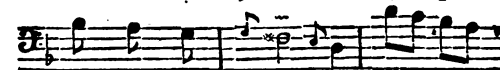
Gasconnement.



trou- blé... Et moi seul je n'ai point



trem- blé. Mais, mes a- mis, le pour-

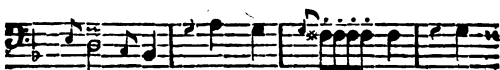


riez-vous bien croi- re, En def-

70 MERCURE DE FRANCE.



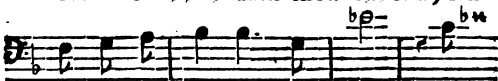
cen- dant pour me chercher à



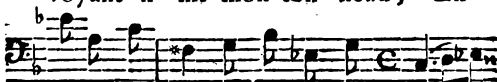
boi- re, J'ai trem- blé.... J'ai



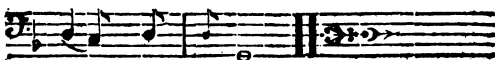
trem- blé.... dans mon caveau, En



voyant fi- nir mon ton- neu, En



voyant fi- nir, En voyant fi- nir - -



mon ton- neu,



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

- * *Mémoires pour servir à la vie de Nicolas de Catinat, Maréchal de France.*

Nihil appetere ob jactationem , nihil ob formidinem recusare , simulque anxius & intentus agere.

A Paris, chez la veuve Duchesne.

L'ÉPIGRAPHE latine qui est à la tête de ce livre, est très-bien appliquée au Héros de cet histoire, qu'elle caractérise parfaitement. Les Mémoires dont il s'agit ici ont été rédigés, pour ce qui regarde les faits, sur la correspondance du Maréchal de Catinat avec les Ministres, pendant qu'il commandait les armées. On ne pouvait puiser dans une source plus pure, & l'ouvrage, tel qu'il paraît aujourd'hui, ne peut être que d'un Militaire très-éclairé, qui a beaucoup réfléchi sur son métier, & qui l'aime autant qu'un Philoso-

* *Article de M. de la Harpe.*

72 MERCURE DE FRANCE.

phe peut aimer la guerre ; qui connaît bien les désagréments & les devoirs du commandement , l'esprit des camps & celui de la Cour.

Il écrit avec précision & simplicité ; l'Historien , dit-il , est un témoin. Or un témoin devient suspect de mensonge , lorsqu'il cherche trop à orner ce qu'il dépose.

S'il s'est dispensé de chercher les ornemens , il s'est fait un devoir de chercher la vérité ; sa manière de narrer est claire & impartiale. Il relève les injustices de M. de Feuquières qui avoit beaucoup de mérite , mais qui ne l'aimoit guères dans les autres , & qui en particulier haïssait M. de Catinat. La vie privée de ce guerrier philosophe , tout ce qu'il a dit de remarquable , ses mœurs , son caractère , tout est peint de couleurs qui paroissent vraies & fidèles , & cet ouvrage a sur tout le mérite de faire bien connoître un homme qui a été trop peu connu. En faveur de ceux de nos lecteurs qui ne pouvaient pas se procurer cet ouvrage ; nous transcrivons ici les particularités les plus intéressantes de la vie du Maréchal de Catinat.

» La première éducation du Maré-
» chal

» chal de Catinat fut celle d'un homme
 » destiné à la Magistrature, qui était la
 » profession de ses pères. Cette éduca-
 » tion diffère peu en France de celle d'un
 » Militaire qui en reçoit une. Dès qu'elle
 » fut finie, le jeune Catinat entra au Bar-
 »reau, & s'y fit recevoir Avocat; il en
 » exerça même quelque temps les fonc-
 » tions, plus sans doute pour paraître
 » monter par degrés aux Charges de la
 » magistrature, que pour embrasser com-
 » me état fixe cette profession fort belle
 » en elle-même, mais que nos préjugés
 » qui dénaturent tant de choses, ont
 » placée dans l'ordre subalterne. On ne
 » connaît de M. de Catinat, pendant le
 » temps qu'il exerça la profession d'A-
 » vocat, que les raisons qui la lui fi-
 » rent quitter. Choisi pour plaider
 » une Cause dont la bonté lui paraîs-
 » sait bien établie, il la perdit com-
 » plettement. Ce début malheureux re-
 » buta un génie qui se sentoit né pour
 » la supériorité; il pensa qu'il devait
 » la chercher dans une autre carrière.
 » Les ames grandes & honnêtes ne sont
 » jamais sans un sentiment qui les
 » avertit de la place qui leur est desti-
 » née: il fut éveillé dans M. de Ca-

D

„ tinat par une circonstance singulière,
 „ qui devint décisive pour sa gloire &
 „ celle de la Nation, en l'appelant à
 „ la situation qui convenait à son cœur
 „ & à son génie. M. de Catinat entra
 „ au service en qualité de Lieutenant
 „ dans le Régiment de Cavalerie que
 „ commandoit M. de Fourille. Il se fit
 „ bientôt estimer dans ce grade ; & ce qui
 „ doit étonner les gens de guerre, ce
 „ fut à des sièges qu'un Lieutenant de
 „ Cavalerie commença à se faire con-
 „ naître. Louis XIV, témoin d'une
 „ belle action de M. de Catinat au
 „ siège de Lille, lui donna une sous-
 „ Lieutenance au Régiment des Gar-
 „ des ».

„ On se rappelle avec horreur les
 „ scènes sanglantes de ces malheureux
 „ temps, où nos pères ont vu, qu'au
 „ défaut de bourreaux, on faisoit pen-
 „ dre les prisonniers par leurs camara-
 „ des. On est tenté de regretter dans
 „ cette circonstance, le mérite militaire
 „ de M. de Catinat, dont les mesures
 „ furent si justes, que les vallées se trou-
 „ vèrent soumises au jour qu'il avoit fixé.
 „ Il nous a laissé un journal de cette ex-

« pédition , écrit de sa main. Il le di-
 « vise en deux colonnes. Il montre sur
 « l'une les opérations des troupes du
 « Roi , & sur l'autre celles des troupes
 « du Duc de Savoie. Quand , sur la
 « fin de ses jours, le Maréchal de Ca-
 « tinat voulut se faire oublier par la
 « postérité , en brûlant ses papiers &
 « les mémoires , dont la ruse & la prière
 « ne purent soustraire au feu qu'une par-
 « tie, il conserva en entier ce qui
 « regarde la Campagne de 1686, &
 « écrivit de sa propre main : *papiers que*
 « *j'ai jugé à propos de conserver.* Son at-
 « tachement pour cette Campagne venait
 « apparemment, non de ce qu'elle était
 « son coup d'essai de Général, ou de ce que
 « son expérience lui ayant fait connaître
 « l'incertitude des calculs à la guerre,
 « il se rappeloit avec plaisir la justesse
 « des siens.

« Après la journée de Staffarde, l'ar-
 « mée Française coucha , selon l'usage,
 « sur le champ de bataille. M. de Ca-
 « tinat dépêche à la Cour M. d'Orge-
 « mont Pucelle , son neveu, pour porter
 « la nouvelle de la victoire , & la re-
 « lation de la bataille , à laquelle il ne se
 « donne que la part d'un soldat. Les en-

Dij

» nemis avaient perdu toute leur artil-
 » lerie , & plusieurs drapeaux. On de-
 » vait les avantages de la première dis-
 » position à M. de Saint-Silvestre ; la
 » réussite des différentes attaques à M. de
 » Feuquières ; tous les Colonels y étaient
 » nommés , & le Roi avait à chacun
 » d'eux une obligation particulière. Ca-
 » tinat finissait par s'excuser sur ceux qu'il
 » oubliait , & la Cour n'apprit que par
 » les lettres de différens particuliers ,
 » que son cheval avait été tué sous lui ;
 » qu'il avait reçu plusieurs coups dans ses
 » habits , & une contusion au bras gau-
 » che. L'honneur de cette journée devait
 » retomber sur toute l'armée : celui qui
 » la commandait, paraissait y avoir si peu
 » de part , que , quand cette relation fut
 » publique, un Nouvelliste qui en avait
 » écouté la lecture, demanda d'un air de
 » curiosité ; *M. de Catinat était-il à cette*
 » *bataille ?*

» Le premier soin du Général fut
 » d'aller visiter les blessés. MM. de Châ-
 » teau-Renault, de Montgomery, de
 » Firmacon, de la Lande, & M. le Mar-
 » quis de Liancourt étaient du nombre :
 » ce dernier, blessé dans les chairs du
 » bras gauche, avait eu deux chevaux

» tués sous lui ; & je le nomme plus par-
 » ticulièrement , parce que , durant
 » cette campagne , il conçut pour M. de
 » Catinat un attachement qui dura tou-
 » jours.

» Après avoir donné ses ordres pour
 » le soin des blessés , M. de Catinat re-
 » mercia les troupes des services qu'elles
 » avaient rendus la veille , & les félicita
 » sur la gloire qu'elles s'étaient acquise.
 » Chaque Régiment devant lequel il s'ar-
 » rêtait, l'entourait avec le respect &
 » l'attendrissement qu'inspire la confiance
 » dont ils venaient de recueillir les fruits :
 » enfin il arriva au Régiment de Gran-
 » cey , qui s'était fort distingué à la ba-
 » taille , & descendit de son cheval pour
 » embrasser le Colonel. Quelques soldats
 » qui jouaient aux quilles à la tête du
 » camp , quittèrent leur jeu pour s'appro-
 » cher de M. de Catinat : il leur dit avec
 » bonté de retourner à leur partie. Les
 » Officiers lui proposèrent d'en faire une ;
 » il l'accepta , & se mit à jouer aux quil-
 » les avec eux. Un Officier Général dit
 » qu'il était extraordinaire de voir un
 » Général d'armée jouer aux quilles après
 » une bataille gagnée : *vous vous trompez* ,
 » répondit M. de Catinat ; *cela serait*

78 MERCURE DE FRANCE.

» *étonnant, s'il l'avoit perdue.* Cette af-
» *fabilité, cette facilité de mœurs, dans*
» *un moment qui serait pour d'autres un*
» *moment d'ivresse, peignent bien le*
» *grand homme.*

» M. de Louvois voulait de la célé-
» rité dans les opérations : il voyait à
» regret dans l'armée l'inaction, quoi-
» qu'elle n'y fût que par sa faute, & il
» ne pouvait plus tenir contre la raison
» du Général, qui préférait la sûreté dans
» les entreprises, à l'éclat que produi-
» quelquel fois la témérité. Ce Ministre
» ne doutait point que la plus forte partie
» de l'armée ne fût en état d'agir, & de
» se porter à Ivree, pour en faire le
» siège.

» La prise de cette Place, forte alors,
» était peu importante pour les opéra-
» tions de la campagne : son éloignement
» de Suze & des autres dépôts de l'ar-
» mée, en rendait la prise douteuse, &
» même dangereuse ; le moindre trans-
» port était de dix lieues. Le Ministre,
» las d'avoir toujours tort, resta con-
» vaincu que sa volonté devait abréger
» les chemins ; il donna un ordre positif.
» M. de Carinat, après avoir mandé,

» sans détours, la folie de cette entre-
 » prise, se prépara à obéir, disant : *je*
 » *sais ce que c'est qu'un ordre positif.*

» La soumission du Général fit plus
 » d'effet sur l'esprit du Ministre, que
 » les meilleures raisons : elle fut suivie
 » d'un contre-ordre. Cette nouvelle, si
 » heureuse pour l'armée du Roi, causa
 » tant de joie à M. de Catinat, qu'il fit
 » peu d'attention aux termes durs qui la
 » lui annonçoient : *il est fâcheux qu'un*
 » *homme d'aussi bon esprit que vous, se*
 » *fasse des monstres pour les combattre,*
 » écrivait M. de Louvois. Il est triste
 » qu'une partie essentielle du mérite des
 » Généraux Français soit de se mettre
 » au-dessus du style des Ministres. Lou-
 » vois ne relâchait rien de son caractère ;
 » & pour le bonheur de l'Etat & des trou-
 » pes, Catinat conservait le sien.

» M. de Fenquières passa le reste de la
 » campagne à chercher à mettre la divi-
 » sion dans l'armée, & sur tout à persua-
 » der au Ministre qu'elle y était. Il suf-
 » cita à M. de Catinat une tracasserie
 » avec M. de Pomponne, rappelé dans ce
 » moment au Ministère, en publiant que
 » M. de Catinat n'en avait pas fait com-

D iv,

80. MERCURE DE FRANCE.

» pliment à son fils. Lui seul , écrivait
» M. de Catinat à M. de Croisille , a
» voulu faire croire que tout le monde
» était brouillé dans notre armée ; il avait
» voulu faire voir par-là que les cervelles
» y étaient renversées , & diminuer le
» blâme de l'aversion publique qu'il s'est
» attirée , & qui est à un point qu'on ne
» saurait s'imaginer. C'est peut-être avec
» malhabileté & imprudence , mais je
» n'y ai contribué en rien : il a eu du
» moins un mérite cette campagne , c'est
» d'avoir maintenu l'union dans la pen-
» sée où l'on était , qu'il voulait brouiller
» les esprits , & que c'était lui qui avait
» fait courir le bruit qu'on était aux épées
» & aux couteaux. J'ignore jusqu'où a
» pu aller le mal qu'il a voulu faire : je
» crois que je suis trop bon , car pour
» cette fois je ne manque pas d'armes
» contre lui ; mais je n'aime pas entrer en
» lice de dénonciateur avec un homme
» de qualité , à qui j'ai souhaité cent fois
» de bon cœur un autre caractère d'es-
» prit , qui méritât la confiance d'un hom-
» me qui n'a que des sentimens droits &
» d'honneur sur ce qui regarde le service
» & son prochain. On ne peut presque
» pas croire un mot de tout ce qu'il dit ,

» & je n'ai jamais connu un homme
 » moins incommode d'une vérité : par
 » exemple, M. de Barbésieux m'écrit qu'il
 » l'a informé d'un fait tout à fait faux,
 » car je ne me suis point apperçu, & en-
 » core moins de M. le Marquis de Cré-
 » quy, que d'un autre, que les Offi-
 » ciers Généraux ne se conduisent pas
 » bien avec moi.

» J'ai cru devoir m'étendre sur cet ar-
 » ticle, parce qu'il développe toute la
 » beauté du caractère de M. de Catinat.
 » je me suis fait un devoir de rapporter
 » les propres termes, persuadé qu'ils ex-
 » citeraient plus d'intérêt que ceux que
 » j'y aurais substitués : d'ailleurs il me
 » semblait nécessaire de prémunir le Lec-
 » teur contre les satyres perpétuelles que
 » feu de M. de Feuquières fait de M. de
 » Catinat dans ses Mémoires, que tout
 » le monde regarde avec raison comme
 » un chef-d'œuvre dans d'autres parties.
 » Il est fâcheux que, dans cet Ecrivain,
 » la bonté de l'ame n'ait pas répondu à
 » celle du génie, & qu'un Officier si su-
 » périeur dans les qualités militaires, se
 » soit montré si faible dans les vertus
 » civiles.

» La conduite du Ministre fit sentir à

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

» M. de Catinat qu'il ne connaissait pas
» encore toutes les peines du commande-
» ment; ses pensées se tournèrent vers
» la retraite: il commença à occuper sa
» Terre de Saint-Gratien, qu'il regardait
» comme son abri. Ce lieu ayant le même
» attrait pour M. de Croisille, il l'exhorta
» à y faire travailler: cette dépense de-
» vait faire leur satisfaction, réciproque,
» *toi & moi ne faisant qu'un.* Son pen-
» chant pour la philosophie se fortifia;
» il s'aperçut pour la première fois qu'un
» Particulier pouvait être heureux, quoi-
» que les affaires n'allassent pas comme
» l'amour de la patrie pourrait le faire
» désirer. Cette réflexion, dont l'usage
» lui fut si nécessaire dans la suite, me
» paraît une des principales sources du
» respect que la Postérité a pour lui: elle
» le porta à attendre toujours les emplois,
» & à les craindre plus qu'à les désirer;
» mais jamais la Philosophie n'éteignit
» en lui le sentiment de patriotisme, que
» l'on éprouve quelquefois dans les Mo-
» narchies, sans pouvoir s'en rendre rai-
» son, & qui l'agitait encore dans sa re-
» traite, où ses seuls momens d'humour
» furent ceux des malheurs de l'Etat. . . .
» Les troupes, pendant la campagne,

» avoient toujours campé sur les monta-
 » gnes , dont l'air vif rendait leur nour-
 » riture ordinaire insuffisante. M. de Ca-
 » tinat représenta si vivement leurs be-
 » soins au Roi , qu'il obtint une aug-
 » mentation ; on accorda aussi , sur ses
 » représentations , la paye de garnison
 » aux Officiers particuliers , qui n'en
 » avaient qu'une très - médiocre en
 » campagne. Ainsi l'Etat doit à M. de
 » Catinat d'avoir fait sentir le premier le
 » ridicule d'un établissement , que M. le
 » Maréchal de Belle-Isle a la gloire d'a-
 » voir anéanti. Il n'oublia pas non plus
 » que les Officiers Généraux , n'étant
 » pas alors traités avec la magnificen-
 » ce d'aujourd'hui , ne pouvaient se
 » passer d'une certaine quantité de four-
 » rages , pour la subsistance des équipa-
 » ges qu'ils laissaient sur les derrières.
 » M. de Catinat , pour donner plus de
 » force à ses raisons , renonça à la part
 » qu'il aurait pu avoir dans cette grâce ;
 » *son intention n'était que de subsister au*
 » *service.* Une grande simplicité lui en
 » donnait les moyens ; car il n'avait en-
 » core que deux mille écus de gratifica-
 » tion au-dessus des appointemens de
 » Général.

84 MERCURE DE FRANCE:

» Depuis l'instant où M. de Carinat
» étoit entré au service ; il avoit oublié
» ses intérêts particuliers , ceux de ses
» proches , pour ne s'occuper que de
» ceux du Roi : M. d'Orgemont Pucelle ,
» son neveu , n'avoit eu d'autres préfé-
» rences, que les occasions périlleuses d'en
» mériter. La Première Présidence du Par-
» lement de Grenoble vint à vaquer : M.
» Pucelle , son neveu , Conseiller au Par-
» lement de Paris , le fit prier par M. de
» Croisille de la demander pour lui.
» Cette démarche n'étoit point du goût
» de M. Carinat : il trouvoit dans l'am-
» bition d'un Magistrat une preuve cer-
» taine d'un manque de capacité ou de
» vertu. Il ne put cependant résister aux
» sollicitations de sa famille , & la de-
» manda au Roi dans ces termes : *si Votre*
» *Majesté est informée que mon neveu Pu-*
» *celle ait les qualités nécessaires pour bien*
» *remplir la place de Premier Président de*
» *Grenoble , je la supplie d'agréer que je*
» *joigne mes humbles prières aux siennes.*
» Le Roi usa de cette recommandation ,
» comme les Rois devraient toujours
» faire : il ne donna la première Prési-
» dence à M. Pucelle , qu'après s'être in-
» formé rigoureusement de ses qualités.

» La nouvelle de cette grâce causa d'au-
 » tant plus de joie à M. de Catinat, que
 » Sa Majesté, en l'accordant, étoit per-
 » suadée du mérite de M. Pucelle, pour en
 » remplir les fonctions, *l'estime des Rois*
 » étant, dit M. de Catinat dans sa Lettre
 » de remerciement pour cette grâce, *pré-
 » férable aux grâces qu'ils peuvent faire.*

» Il reçut avec le bâton de Maréchal
 » de France une Lettre de compliment
 » de Madame de Maintenon. Comme il
 » ne lui devait point de remerciemens,
 » sa réponse ne parle que de la bonté du
 » Roi, *qui lui a fait une grâce si grande
 » & si distinguée, qu'il n'en trouve pas en
 » lui même le mérite.* Mais c'est dans sa let-
 » tre à son Frère, que l'homme se mon-
 » tre en entier : il répand dans son sein
 » la joie que lui a causée M. de Fénelon,
 » en lui mandant que le Roi, lisant dans
 » son cabinet la liste des Maréchaux de
 » France, s'était écrié à son nom : *c'est
 » bien la vertu couronnée.* Ceci n'est que
 » pour nous deux ; ne faisons participer
 » personne à notre joie ; gardons en le
 » secret, & ne le dis pas même à ma
 » sœur Pucelle.

» A la campagne de la Marsaille

§6 MERCURE DE FRANCE.

» l'armée de M. Catinat , qui n'avait
» encore été que celle des gens igno-
» rés , devint l'armée de mode. M. de
» Feuquières, depuis qu'il l'avoit quittée,
» n'avait pu s'accommoder avec aucun
» autre Général, & il voulut y revenir;
» mais M. de Catinat fut averti assez à
» à temps , pour obtenir de M. de Bar-
» bélieux , qu'il lui épargnât cet em-
» barras. *Il faut vouloir avec soumission de*
» *cœur ce que le Roi desire. J'ose cependant*
» *vous demander votre intercession, pour*
» *que cela n'arrive pas.* Il fut bien éton-
» né , quand il lut sur la liste des Offi-
» ciers Généraux de son armée , M. de
» Vandôme , & M. le Grand-Prieur ,
» son frère , qui venaient apprendre
» sous lui l'art que ce premier exerça
» ensuite avec tant de supériorité.

» Le Maréchal de Catinat , occupé
» depuis cinq ans des affaires du Roi ,
» négligeait fort les siennes. M. de Croi-
» sille , son frère , s'était chargé de per-
» cevoir ses revenus , & de lui envoyer
» de l'argent ; mais le bien du Maréchal
» n'était pas considérable ; il consistait
» en deux très-petites terres. Les grâces
» qu'il tenait du Roi , valaient douze
» mille francs qui n'étoient pas payés.

F É V R I E R. 1771. 87

» M. de Croisille dans l'embarras, pour
» secourir son frère, le conjura de de-
» mander le payement de ce qui lui
» était dû, & une augmentation de trai-
» temens. Le Maréchal ne put se résou-
» dre à faire même la première demande.
» Témoin de la disette continuelle d'ar-
» gent, il croyait du devoir d'un Parti-
» culier de compâtr aux besoins publics,
» & de ne pas s'occuper de ses intérêts
» personnels & de ses incommodités
» particulières. Son refus de demander
» ce qui lui était dû, fait connoître sa
» manière de penser sur la demande de
» quelques grâces nouvelles. *Je ne veux*
» *point être comme les valets, qui salissent*
» *leur attachement pour leurs Maîtres, en*
» *demandant une augmentation de gages.*
» Il se voyait couvert des grâces du Roi;
» (quoique des Officiers particuliers
» aient aujourd'hui un traitement fort
» au dessus du sien) : il disait d'une ma-
» nière assez plaisante : *je suis comme*
» *ces Bienheureux à qui Dieu distribue*
» *les plaisirs de sa vision béatifique, selon*
» *leur mérite ; ils sont contents, & leurs*
» *desirs sont remplis.*

» Un des grands plaisirs du Maréchal,

38 MERCURE DE FRANCE.

» était d'aller de grand matin sur le mi-
» lieu du Pont-Royal , jouer du spectacle
» que la vue y présente. *Jamais , disoit-*
» *il , je n'ai rien vu d'aussi beau dans*
» *tous les pays que j'ai parcourus.* Il allait
» aussi toutes les semaines aux Invalides.
» Un des enfans de M. le Roi ayant sou-
» vent entendu parler au Maréchal de la
» beauté de cet édifice , fut curieux de le
» voir : il abandonna sa classe , arriva
» chez ce Maréchal , mis comme un
» écolier , & le trouva avec M. le Duc
» d'Orléans , depuis Régent du Royau-
» me , & le Maréchal de Médavi. M. de
» Catinat leur demanda la permission de
» faire entrer le fils de son Précepteur :
» (il nommait ainsi M. le Roi). Il lui
» demanda quelle raison l'amenait ; l'en-
» fant embarrassé dit en hésitant : on
» m'a dit que vous pouviez me faire
» voir les Invalides , & je viens vous de-
» mander cette grâce : la naïveté fit rire
» les Auditeurs. Le Maréchal envoya
» dire à M. le Roi que son fils étoit chez
» lui , & qu'il le lui ramènerait : il fit
» dîner l'enfant ; & , dès qu'il fut libre ,
» il le prit par la main , pour le mener à
» pied aux Invalides. A l'arrivée du Ma-
» réchal dans l'Hôtel , les Gardes pren-

» nent les armes, les Tambours battent;
 » tous les vieillards, les infirmes ac-
 » courent : on criait dans les cours : voilà
 » le Père la Pensée : ce bruit effraya l'en-
 » fant : le Maréchal le rassura, en lui
 » disant que tout cela prouvait l'amitié
 » que ces gens respectables lui portaient.
 » Il lui fit voir toute la maison, le mena
 » à l'heure du souper dans tous les réfec-
 » toires, fit apporter deux verres, & but
 » avec le jeune homme à la santé de
 » tous ses anciens Camarades. Tout le
 » réfectoire debout & découvert, re-
 » mercia le Maréchal, & le reconduisit
 » avec acclamation.

» Il allait tous les quinze jours à Ver-
 » sailles. Le Roi lui demanda pourquoi
 » on ne le voyait jamais à Marly, & si
 » quelque affaire l'en empêchait : *aucune*,
 » *Sire*, répondit le Maréchal ; *mais la*
 » *Cour est très nombreuse ; & j'en use ainsi*
 » *pour laisser aux autres la liberté de faire*
 » *leur cour*. Voilà bien de la considéra-
 » tion, répondit le Roi.

» M. de Catinat passait ses étés à cette
 » Terre de Saint Gratien, que sa retraite
 » a rendue si célèbre. On croyait voir un
 » de ces anciens Romains, qui, après
 » avoir triomphé de leurs ennemis, se

90 MERCURE DE FRANCE.

» reposaient de leurs fatigues dans leurs
» maisons des champs. Le village de Saint-
» Gratien, placé sur la route de Saint-
» Denis à Pontoise, est à trois lieues &
» demie de Paris. Le Château, bâti à
» l'antique, est plutôt une vilaine mai-
» son, qu'un Château; mais il est situé
» dans un pays délicieux. La consumma-
» tion de la Capitale y rend les payfans
» aisés, si on les compare à ceux des
» provinces. La variété des productions
» de la terre y flatte plus l'œil, que
» ne font les plus somptueuses décora-
» tions des jardins de la Capitale. Le
» Maréchal n'était pas assez opulent,
» pour avoir le mauvais goût de forcer
» la Nature : un potager servait de par-
» terre à son jardin. Le coteau de Mont-
» morency, planté de vignes, en ter-
» mine d'un côté la vue : sur le sommet
» s'élève le magnifique Palais du riche
» Croisat : cette superbe habitation ter-
» mine & couronne la vallée de Mont-
» morency ; elle semble vouloir le dis-
» puter à tout ce que la Nature étale de
» merveilles dans ce riche paysage, &
» elle n'en dépare pas le magnifique ta-
» bleau. Ce spectacle était plus pour le
» Seigneur de Saint-Gratien, que pour

„ celui qui en avait fait les frais. A l'au-
 „ tre extrémité du jardin, est un bois
 „ épais, coupé d'allées sombres & étroi-
 „ tes, terminées par un grand étang, qui
 „ donne à cette partie un air absolument
 „ sauvage. Il y a aujourd'hui peu d'Offi-
 „ ciers retirés, dont la demeure ne soit
 „ plus décorée que Saint-Gratien. Telle
 „ étoit la retraite que se destinait le Ma-
 „ réchal de Catinat, & qu'il allait es-
 „ sayer pendant les étés de la paix. Il y
 „ planta l'espalier qui règne le long des
 „ murailles. Un Poète le chanta dans
 „ une Idylle, & s'attira l'épigramme :
 „ *Oh Catinat, quelle voix enrhumée !*

„ Les occupations du Cabinet du Ma-
 „ réchal étaient des réflexions, particu-
 „ lièrement sur la guerre d'Italie. Il nous
 „ reste quelques fragmens, tendans à
 „ prouver combien cette guerre est fu-
 „ neste aux Français, & combien était
 „ défavantageux le plan que la France
 „ avait suivi dans la dernière. Le côté du
 „ Piémont devenoit la principale atta-
 „ que des ennemis de la France : c'était
 „ leur entrée la plus facile dans le Royau-
 „ me ; & jamais le Roi n'avait voulu y
 „ laisser des forces suffisantes : *le hasard,*
 „ dit le Maréchal, *y a suppléé ; il n'y*

» *supplément peut être pas une seconde fois,*
 » *si le même cas arrivait.* Ses réflexions se
 » portaient aussi sur le génie des Troupes
 » Françaises. Plus il les voyait , plus il se
 » confirmait dans la même façon de pen-
 » ser sur elles , dont il faisait part au
 » Maréchal de Bellefond , lors de l'as-
 » saut de Gironne. Il lui mandait : voilà
 » les accidens qui sont à craindre de l'é-
 » mulation & de la chaleur de notre na-
 » tion , qui croit toujours une affaire
 » achevée , dès qu'elle est heureusement
 » commencée ; la première prospérité
 » lui fait oublier toutes les précautions
 » de s'y maintenir , & dès que la confu-
 » sion s'y est mise , les Particuliers hardis
 » mettent leur justification à demeurer
 » dans le péril , sans prendre aucun des
 » partis de le diminuer ou de l'éviter ,
 » qui est la seule chose qui pourroit re-
 » mettre en ordre une troupe ébranlée
 » & confuse. J'ai vu plusieurs occasions
 » dans ma vie , où la perte a beaucoup
 » augmenté par cet esprit-là.

» Nous avons encore d'Ouvrages mi-
 » litaires du Maréchal de Catinat , la
 » description des Batailles & des actions
 » de guerre de Constantin , dans la vie
 » de ce Prince , par le P. Bernard de Va-

» rennes, Théatin ; la Guerre de Conf-
 » tantin en Piémont contre Maxence y
 » est rendue d'une manière satisfaisante.

» Le travail du Maréchal, le plus in-
 » téressant pour l'humanité, fut une Cor-
 » respondance suivie avec M. de Vau-
 » ban, sur l'administration des Finances
 » des différens pays où la guerre les avait
 » conduits. Deux hommes aussi modérés
 » ne cherchaient pas les moyens d'aug-
 » menter sans mesure les revenus du Sou-
 » verain ; mais ceux de répartir les impôts
 » avec justice, & de les percevoir à peu
 » de frais. Ils discutaient l'administration
 » des autres Etats, & de-là est sorti le
 » grand Ouvrage de M. de Vauban, dont
 » les vrais hommes d'Etat desirerent l'exé-
 » cution, arrêtée jusqu'à présent par les
 » principes fiscaux ».

*Eloge historique de Michel Montaigne, &
 Dissertation sur sa Religion par D.
 de Vienne, Historiographe de la Ville
 de Bordeaux, chez Crapart, rue de
 Vaugirard, & Edme, rue St-Jean de
 Beauvais.*

Les Ouvrages de cet Auteur ont fait
 dans tous les temps une grande sensation

sur tous les esprits, & ont produit une multitude d'opinions qu'il seroit difficile de concilier. Il faut en croire le grand Pascal; on doit regarder ce Philosophe comme le Pyrronien le plus décidé, qui n'a été occupé qu'à détruire tout ce qui passe pour le plus certain parmi les hommes, non pas pour établir le contraire avec une certitude, de laquelle seule il est ennemi, mais pour faire voir seulement que les apparences étant égales de part & d'autres, on ne sait où asseoir sa créance. Il met toutes choses dans un doute si universel & si général, que l'homme même doutant s'il doute, son incertitude roule sur elle-même dans un cercle perpétuel & sans repos, s'opposant également à ceux qui disent que tout est incertain, & à ceux qui disent que tout ne l'est pas, parce qu'il ne veut rien assurer; aussi ne peut-il exprimer sa manière de penser par aucun terme positif; &, ne voulant pas dire, *je ne sais*; il dit, *que sais je?* C'est à ce doute universel que toutes les recherches de l'esprit humain doivent aboutir. L'Auteur semble oublier cette doctrine, lorsqu'il discute l'impiété de ceux qui assurent que Dieu n'est point. Il les interroge de quelle autorité ils entreprennent de juger de cet Être

Souverain, qui est infini par sa propre définition, eux qui ne connoissent véritablement aucune des moindres choses de la Nature. On admire la fermeté avec laquelle il foudroye la folle opinion de l'athéisme, malgré son penchant à croire tout incertain. Montaigne est incomparable pour confondre l'orgueil de ceux qui, sans la foi, se piquent d'une véritable justice; pour désabuser ceux qui s'attachent à leurs opinions, & qui croient, indépendamment de l'existence & des perfections de Dieu, trouver, dans les sciences, des vérités inébranlables; & pour convaincre si bien la raison de son peu de lumière & de ses égaremens, qu'il est difficile après cela d'être tenté de rejeter les mystères, parce qu'on croit y trouver des répugnances. Personne ne gourmande si fortement & si cruellement la raison dénuée de la foi. Tout est vanité & incertitude, selon Montaigne, dans les sciences humaines. Il n'a pas plus de respect pour les axiômes de la Géométrie, que pour les systèmes de la Physique & de la Médecine: en un mot, la vie n'est à ses yeux qu'un songe dont nous ne nous éveillons qu'à la mort, & pendant lequel nous avons aussi peu les

principes du vrai , que durant le sommeil naturel. Telle est l'idée que Pascal nous donne de ce Philosophe dans la comparaison qu'il en a faite avec Épicurè.

Le P. Malebranche n'a point eu de Montaigne une idée aussi favorable : il semble avoir oublié toutes les règles de l'équité , en appréciant les talens & la doctrine de cet Auteur. Il lui reproche de n'avoir sur quoi que ce soit , aucun principe sur lequel il fonde ses raisonnemens , & de n'employer pour preuve que de petits contes , quelques vers d'Horace , des bons mots & des apophtegmes des Anciens : ses essais respirent l'égoïsme le plus ridicule , & décèlent un Pédant rempli de fierté , qui , dans ses digressions mêmes , ramène tout à lui , & croit avoir fait l'apologie de son Ouvrage , en disant : *C'est moi que je peins , & je suis moi-même la matière de mon Livre.* Quant à sa doctrine sur les points essentiels , le P. Malebranche l'accuse d'avoir confondu l'esprit avec la matière , & d'avoir regardé les preuves que l'on donne de l'immortalité de l'ame , comme des songes que le desir fait naître en nous , & d'avoir trouvé à redire que *les hommes se séparent*

separent de la presse des autres créatures , & se distinguent des bêtes, qu'il appelle nos confrères & nos compagnons. Enfin il ne lui donne que la beauté, la vivacité & l'étendue de l'imagination avec laquelle un Ecrivain est toujours sûr de plaire, en débitant même les paradoxes les plus révoltans.

Dom de Vienne , dans l'Eloge historique de Montaigne, venge son Héros de toutes les injures que ces Moralistes trop sévères lui ont prodiguées. Si Montaigne semble montrer beaucoup d'orgueil en parlant trop de lui , c'est qu'il étudioit l'homme en s'étudiant lui-même , & qu'il avoit , de son côté , à reprocher à ses Lecteurs qu'ils ne pensoient pas assez à eux-mêmes. Si il paroît faire peu d'estime de ses semblables , c'est qu'il a presque toujours vu qu'ils se laissoient maîtriser par les événemens , & asservir par les circonstances. Il étoit frappé sur-tout de leurs inégalités & de leur peu de consistance. » Venoit-il ensuite à consulter l'histoire de l'esprit humain ? Il ne voyoit plus que des sentimens opposés sur les mêmes objets , & chaque Philosophe soutenir son système par des raisons qui avoient à-peu près le même

E

„ degré de vraisemblance. Si je ne puis ,
 „ disoit-il alors , trouver la vérité au-de-
 „ dans de moi ; & , si les hommes ne
 „ peuvent me l'apprendre , comment fe-
 „ rai je pour la connoître ? Malgré l'ar-
 „ deur dont je brûle pour elle , faut il
 „ que j'y renonce ? Mais je sens une ré-
 „ pugnance invincible à ne rien croire :
 „ je sens que , niant l'existence de toute
 „ vérité , je tombe dans une absurdité
 „ plus sensible que ceux qui croient tout
 „ en aveugles. Qui me délivrera d'une
 „ situation si violente , & de cet état
 „ d'incertitude , qui n'est pas fait pour
 „ un être raisonnable ? Que faut-il que
 „ je croye , & comment puis je connoi-
 „ tre que j'aurai des motifs suffisans pour
 „ le croire ? Jetons-nous entre les bras
 „ de la Religion : c'est elle qui nous ap-
 „ prendra les vérités qui nous sont né-
 „ cessaires , & qui nous les fera connoître
 „ avec la certitude la plus inébranlable ,
 „ puisque son langage n'est autre chose
 „ que la parole de la Divinité même.
 „ Tel est le précis des idées de Montaigne
 „ sur la Religion ; il ne cesse d'humilier
 „ l'homme , en lui présentant le tableau
 „ de ses foiblesses & de ses incertitudes ,
 „ quand il s'abandonne à lui-même , &

» de le relever , en lui inspirant la plus
 » grande confiance dans les lumières qu'
 » la révélation lui présente.

Dom de Vienne ne se borne pas à prouver dans l'Eloge & dans la Dissertation que Montaigne n'étoit rien moins qu'un impie décidé ; il montre aussi que cet Auteur savoit respecter la vertu , au milieu même de ses écarts , qu'on peut lui reprocher d'avoir peints avec trop de naïveté.

Plusieurs Auteurs modernes ont prétendu porter un jugement impartial , sur les Ouvrages de Montaigne , en s'exprimant ainsi : *ce qu'il y a de meilleur, c'est ce que cet Ecrivain dit des passions & des inclinations de l'homme. Ce qu'il y a de moindre , c'est l'érudition qui en est vague & peu certaine ; & ce qu'il y a de plus dangereux , ce sont ses maximes philosophiques.* Dom de Vienne modifie & ajoute cette assertion dans les deux Ouvrages intéressans qui composent son Recueil , & qui méritent , à si juste titre , d'être mis à la tête des nouvelles Editions des Essais de Montaigne. •

Le Triomphe des Grâces , ou Elite en prose & en vers des meilleurs écrits anciens & modernes , qui ont été faits à la louange

E ij •

des Grâces, par les Auteurs Grecs & Latins, François & étrangers; tels que Pindare, Homère, Virgile, Horace, &c Houdart de la Motte, l'Abbé Maf-fieu, Roy, le P. André, le Cheva-lier de Meré, les Auteurs de l'Éncy-clopédie, le C. de B... de Saint-Foix, Dorat, &c. Ergenterberg, Mé-tastase, l'Abbé Winckelmann & Zan-notti; publié par M. Querlon sous la dénomination des Grâces, orné des plus belles figures en taille douce, par les meilleurs Maîtres. A Paris, rue St-Jean de Beauvais, la première porte cochère au-dessus du Collège.

Le peuple le plus spirituel qui ait ja-mais existé, qui pensoit le plus délica-tement, avec le plus de finesse, & qui s'exprimoit comme il pensoit, qui prin-cipalement avoit l'art de peindre les idées les plus abstraites sous des images sensibles & toujours riantes; les Grecs en un mot ont apperçu les premiers, ces inflexions fines, légères, & ces fugitives nuances qui patent la beauté, c'est à-dire, la régularité des traits ou des formes, qui l'embellissent même encore, & qui souvent y suppléent. S'ils n'en sont pas

les premiers observateurs, ce sont eux du moins qui paroissent les avoir le mieux remarquées, & qui, pour leur donner un corps, pour fixer en quelque sorte leur mobilité, leur être idéal, les ont personnifiées en créant les Grâces, en les représentant sous les attributs du sexe le mieux partagé d'agrémens : ainsi l'on nous a fait concevoir, l'on nous a presque rendu sensibles tous ces petits moyens de plaire, indépendans de la beauté.

C'est la Nature elle-même qui nous a donné l'idée des Grâces, en nous offrant des spectacles qui semblent être leur ouvrage. Elle ne veut pas nous asservir toujours sous le joug de l'admiration : cette mère tendre & caressante cherche souvent à nous plaire.

L'Editeur de ce charmant Recueil observe encore qu'il y a quelque différence à faire entre les grâces & la grâce. Les grâces sont de la Nature : la grâce peut être l'ouvrage de l'art. Les exercices de la jeunesse, la danse, les armes, l'équitation, assouplissant le corps, en rendent toujours les mouvemens plus aisés, plus libres, & lui donnent par conséquent de la grâce. L'usage du monde forme aussi les jeunes gens, & suffit quelquefois pour

E iij

leur donner de la grâce ; mais les grâces ne s'acquièrent point : cependant beaucoup de gens les confondent ; & , sans trop démêler ce que c'est , relativement ou absolument , que la grâce & les grâces , ce sont les mots que l'on a le plus souvent à la bouche.

Un Auteur anonyme , qui a cherché à appliquer aux compositions de l'esprit tout ce qu'on a dit des Grâces , prétend qu'on les a réduites au nombre de trois , pour nous apprendre que dans un discours un seul agrément ne suffit pas pour soutenir long temps notre attention. Le brillant tout seul nous fatigue : la douceur toute seule affadit ; la vivacité toute seule étourdit : les trois Grâces doivent donc se tenir par la main dans une composition ; c'est à-dire , que le brillant doit être doux , la douceur vive , & la vivacité douce & lumineuse. Elles sont toujours riantes , parce que c'est la gayeté de l'esprit qui leur donne la naissance ; toujours jeunes , car elles sont de la nature de l'ame que l'âge ne ride jamais : toujours vierges , autrement ce ne seroit plus des Grâces d'esprit , mais des courtisanes indignes de nos regards. Elles sont décemment vêtues ; car comment la

plus belle pensée ou le plus beau sentiment pourroient ils nous plaire, si les paroles, qui en sont comme les vêtemens, n'y convenoient pas : d'ailleurs elles ne demandent pas beaucoup d'apprêt. La propriété des termes, avec un peu d'élégance, en doit faire toute la parure : par la même raison, elles marchent en robe traînante, parce qu'un peu de négligence ne sied pas mal aux Grâces, dont le principal soin doit être d'imiter la Nature. On ajoute enfin que la robe est légère & d'une étoffe un peu diaphane. Pouvoit-on nous peindre plus ingénieusement deux grandes règles de l'art oratoire : la première, que, si un discours doit avoir des ornemens, il ne faut pas qu'il en soit trop chargé ; la seconde, que s'il peut souffrir quelques obscurités, il faut que la pensée de l'Auteur se découvre sans peine au travers.

Les grâces, dit M. de Montesquieu dans son Essai sur le goût, se trouvent plus ordinairement dans l'esprit que dans le visage ; car un beau visage paroît d'abord, & ne cache presque rien ; mais l'esprit ne se montre que peu-à-peu, que quand il veut & autant qu'il veut : il peut se cacher pour paroître, & donner cette

espèce de surprise qui fait les grâces. Les grâces se trouvent moins dans les traits du visage que dans les manières ; car les manières naissent à chaque instant , & peuvent à tous les momens créer des surprises : en un mot, une femme ne peut guères être belle que d'une façon , mais elle est jolie de cent mille.

La loi des deux sexes a établi parmi les nations policées & sauvages, que les hommes demanderoient , & que les femmes ne feroient qu'accorder : de-là il arrive que les grâces sont particulièrement attachées aux femmes. Comme elles ont tout à défendre , elles ont tout à cacher : la moindre parole, le moindre geste, tout ce qui , sans choquer le premier devoir, se montre en elles, tout ce qui se met en liberté devient une grâce ; & telle est la sagesse de la Nature , que ce qui ne seroit rien sans la loi de la pudeur, devient d'un prix infini, depuis cette heureuse loi qui fait le bonheur de l'Univers.

On peut joindre à ces réflexions aussi solides qu'ingénieuses, ce que M. Pope, dans sa Traduction d'Homère, dit avec tant d'énergie & de grâces. » C'est la » ceinture de Vénus , où se trouvent ren-

» fermés les charmes & les appas qui ga-
 » gnent, qui séduisent tous les cœurs.
 » Ses attraits ont une force invincible,
 » à laquelle rien ne peut résister. Ses re-
 » gards décident d'un Empire, & ses sou-
 » rires, d'une Couronne. C'est par le se-
 » cours de la grâce, que la chaleur de l'a-
 » mour vivifie l'Univers, qu'il calme les
 » mers, réchauffe les zéphirs, & rend à
 » la terre les fleurs du printemps, & les
 » fruits de l'automne. C'est par son se-
 » cours que ce petit Dieu soumet les
 » cœurs à son Empire, & qu'il règne dans
 » tout l'Univers ; elle rend séduisans les
 » yeux d'une belle ; elle leur donne une
 » éloquence victorieuse ; son silence
 » même est éloquent & persuasif, & son
 » sourire enchanteur triomphe de l'in-
 » différence la plus opiniâtre.

*Nouveau plan d'éducation pour former
 des hommes instruits & des citoyens
 utiles, avec une dissertation sur l'é-
 tude des Langues par M. Carpentier,
 Maître ès Arts de l'Université de Paris,
 & Professeur de Géographie, & d'His-
 toire : à Paris, rue St-Jean de Beau-
 vais, la première porte cochère au-
 dessus du Collège.*

E v

Faire des hommes, faire des citoyens, faire des heureux ; voilà les trois objets que doit se proposer tout Instituteur dans ses Elèves. Peut-il y avoir des fonctions plus nobles & plus importantes ? L'Auteur du nouveau plan a bien raison de dire que quiconque s'immisce dans cette profession sans les talens convenables, ne doit pas hésiter de l'abandonner. Rien ne seroit plus juste, dit-il, qu'une loi qui condannât tout instituteur s'acquittant mal de ses devoirs, & qui ne s'efforce pas de remplir les vues que le Public doit naturellement avoir sur lui, à être promené par la ville pendant trois jours de marché, avec écriteau devant & derrière, portant en gros caractère cette inscription : *Voleur public, soi disant Instituteur*. Il est étonnant qu'on sévisse en France contre le plus léger vol des choses qui peuvent se réparer par le travail, par l'industrie ; & qu'on n'inflige aucune peine aux Maîtres pour le vol d'un temps mille fois plus précieux que l'or, dont la perte est irréparable, & le mauvais emploi plus funeste à la République que tout ce qu'on pourroit dire : Le mal qui en résulte est le plus grand de tous les maux, & se multiplie à l'infini.

La sévérité de l'Auteur ne pourra paroître trop rigoureuse qu'à ceux qui ignorent que l'éducation a toujours été regardée comme la source la plus certaine du repos & du bonheur, non seulement des familles, mais des Etats même & des Empires. Les loix qui sont le fondement des Empires, d'où tirent-elles leur force & leur vigueur, sinon de la bonne éducation qui apprend à s'y soumettre ? *Quid leges sine moribus vanæ proficiunt?* Horace, Ode 25, L. III. » Licurgue, ce sage Législateur, dit Plutarque, ne jugea pas » à propos de coucher ses loix par écrit, » persuadé que ce qu'il y a de plus fort & » de plus efficace pour rendre les villes » heureuses & les peuples vertueux, c'est » ce qui est empreint dans les mœurs des » citoyens, & ce que la pratique & l'habitude leur ont rendu comme familier » & naturel ; car les principes que l'éducation a gravés dans leurs esprits, demeurent fermes & inébranlables, comme étant fondés sur la conviction intérieure & sur la volonté même, qui est » un lien toujours plus fort & plus durable que celui de la contrainte ; de sorte » que cette éducation devient la règle » des jeunes gens, & leur tient lieu de » Législateur ».

E vj

On se récrie dans le nouveau plan contre la longue & ennuyeuse méthode d'apprendre la Langue Latine par un Rudiment, des Dictionnaires & des Thèmes. Toute Langue est une science pratique & toute science pratique ne s'apprend que par l'exercice. L'usage étoit la première méthode dont on se servoit dans l'ancienne Rome pour y apprendre les Langues. Les progrès rapides qu'y faisoient les enfans, y étoient dus à une culture toute opposée à la nôtre. Ils apprenoient le Grec, comme ils apprenoient le Latin dans la maison de leurs Peres, & uniquement par la conversation. Lorsqu'ils entendoient cette Langue, ils alloient à l'école des Grammairiens pour apprendre à bien prononcer, à lire avec goût, & à pénétrer le sens des Auteurs. Ils commençoient par bégayer le Grec avec ceux qui le parloient bien; ensuite ils le parloient avec assurance, & enfin ils l'écrivoient avec grâce. Parmi nous, c'est tout le contraire : on commence par composer le Latin, ensuite par l'interpréter, & on finit par ne pouvoir ni le parler, ni l'écrire.

Les anciens Romains connoissoient la Grammaire, mais ils n'avoient garde de s'en servir pour apprendre les Langues.

Ils les apprennent par l'usage, & se perfectionnent dans leur connoissance par l'étude des principes. Qu'on cherche tant qu'on voudra, il n'y a point d'autre route que celle-là, sur tout pour les enfans. C'est en l'entendant parler, & en répétant ce que nous avons entendu, que nous avons tous appris notre Langue naturelle : c'est de la même manière, & uniquement de la même manière que nous pouvons apprendre les autres & le Latin même. L'Auteur a joint à sa Dissertation intéressante le tableau explicatif des exercices pour les différens âges, & une explication abrégée de chacune des parties qui composent le plan. Les bons Patriotes desireroient qu'on se réunisse enfin pour fixer un système d'éducation qui soit uniforme pour le fond, & qui soit cependant susceptible de modification, relativement à la diversité des talens naturels, & des fonctions auxquelles les jeunes gens sont destinés.

*Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois, pour servir d'éclaircissemens préliminaires aux mêmes recherches sur les François, & d'introductions à l'Histoire de France : par M. *** , Ca-*

110 MERCURE DE FRANCE.

pitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Sicut in frugibus, pecudibusque, non tantum semina ad servandam indolem valent, quantum terræ proprietates cœlique sub quo aluntur. T. Liv. l. 38. c. 17.

Vol. in 12 : à Paris, chez la Veuve Defaint, Libraire, rue du Foin St-Jacques.

Le principal objet de l'Auteur de ces Considérations est, ainsi qu'il s'en explique lui même, de traiter dans une suite de Mémoires de l'esprit militaire des Francs & des François, depuis leur origine jusqu'au règne d'Henri IV inclusivement; c'est-à-dire, de rechercher quels ont été, par rapport à la guerre, leurs qualités naturelles ou acquises, leurs goûts ou leurs possessions, leurs principes ou leurs préjugés, leurs loix ou leurs usages, leurs vices ou leurs vertus, & de tâcher de saisir, dans leur génie & dans leur tempérament militaire, les traités moraux & physiques les plus

distincts, sans toucher à leurs mœurs civiles & religieuses, ni à leurs usages domestiques, ni aux détails de leur Gouvernement, si ce n'est dans des cas où ces objets auroient des rapports directs & nécessaires avec la guerre. L'Auteur ne parle même de leur discipline, de leur tactique, de leurs armes offensives & défensives que par occasion, & pour parvenir à des résultats; &, s'il est obligé d'appuyer davantage sur des expéditions remarquables, sur de grands événemens, sur des actes d'héroïsme ou de barbarie, sur des mœurs singulières, sur des faits relatifs au droit public ou à celui de la guerre; il le fait avec la discrétion convenable, moins pour narrer des faits que tout le monde fait, que pour en tirer des indications ou des preuves. En un mot il s'attache uniquement au caractère, au génie, à l'esprit de guerre des Franks, sans les considérer par les autres côtés. Ce travail exigeoit beaucoup de recherches, une étude assidue & une vue exercée & pénétrante; car depuis tant de siècles que la Nation subsiste, ce caractère n'a pas toujours été le même: tantôt la cause, tantôt l'effet des révolutions arrivées dans la constitution & dans la fortune de l'Etat, il a nécessairement

épruvé des changemens fréquens qu'il s'agit de suivre; il a dû subir des formes très variées qu'il faut distinguer, & marquer, s'il est possible, le passage ou le retour d'une forme à l'autre.

A l'égard de l'ordre qu'il convenoit d'observer, l'ordre chronologique a paru l'Auteur le plus naturel & le plus simple. Ainsi, dans un premier Mémoire il recherche quels hommes de guerre étoient les Francs depuis leurs premières courses dans les Gaules jusqu'à l'établissement solide qu'ils y prirent sous Clovis. Dans les autres, l'Auteur parcourt de suite les temps barbares de la première race de nos Rois, les temps qu'il appelle bénéficiaires, les temps féodaux, monarchiques ou mixtes, & les tems purement monarchiques, jusqu'au terme qu'il s'est prescrit.

Mais, ainsi que l'observe le savant Académicien, Auteur de ces recherches, soit que la fable fasse descendre les Francs des Troyens, comme les Fondateurs de Rome; soit qu'ils fussent venus de l'Illyrie, ou de la Pannonie, ou des bords de la Mer Baltique, ou de ceux de la Mer Caspienne; soit que ce fussent d'anciens Gaulois Tectosages qui, après avoir

couru une partie de l'Europe , revenoient à leurs premiers foyers , il suffit de savoir certainement qu'avant leurs conquêtes dans les Gaules , ils habitoient depuis long-temps en Germanie , & qu'ils étoient véritablement Germains de langage , de mœurs , de caractère. Ils se mêlèrent dans la suite avec les peuples conquis par les alliances du sang , par toutes les affinités sociales qu'établissent l'hospitalité , la Religion , la défense d'une patrie devenue commune , & formèrent avec eux une nation mixte , laquelle , réunissant les traits de sa double origine , laissoit à ses descendans le choix de se dire également Gaulois ou Germains : d'où il suit qu'il est indispensable de commencer par donner une idée du caractère militaire de chacune de ces deux nations avant leur mélange , afin de n'être plus obligé , en suivant les Francs , de remonter à tous momens aux mœurs antiques de leurs Pères.

Les Gaulois les premiers , les Germains ensuite sont donc l'objet de plusieurs Mémoires préliminaires. L'Auteur y suit également , mais en marchant plus rapidement , l'ordre des temps , & le plan qui vient d'être exposé. Ces recher-

ches peuvent servir d'introduction quelconque à notre Histoire de France ; du moins quant à sa partie principale , qui n'offre que guerres continuelles , étrangères ou domestiques. Avec quels yeux en effet , avec quel intérêt peut-on lire nos Fastes , en les commençant par les grandes conquêtes de Clovis , ou par les tentatives de deux ou trois de ses prédécesseurs , si l'on n'est point instruit d'avance du caractère & des mœurs militaires des peuples conquérans & des peuples conquis ? Comment juger de la nation qui va résulter des deux nations confondues ? Comment , ajoute le savant Académicien , démêler , après l'incorporation , les vices ou les vertus , le génie ou les habitudes propres de l'une ou de l'autre , & retrouver , si l'on peut parler ainsi , la mise & la contribution que chacune d'elles doit apporter à la masse commune ? Une simple Préface , placée à la tête d'une histoire de France ne pourra jamais donner des notions suffisantes des siècles antérieurs. La curiosité , plus excitée que satistaite , voudra toujours remonter aux origines , pour compléter la série historique d'un même tout ; & certainement il ne faut se flatter de

bien connoître les François , sur-tout des premiers âges de la Monarchie , qu'à raison de ce qu'on aura plus étudié les Gaulois , les Germains , & d'autres peuples encore , dont le savant Académicien a eu occasion de marquer l'établissement dans les Gaules.

Avis aux femmes enceintes & en couches , ou Traité des moyens de prévenir & de guérir les maladies qui les affligent dans ces deux états : traduit de l'Anglois de Charles White , Membre du Collège de Chirurgie de Londres , & Chirurgien de l'Hôpital de Manchester & augmenté d'un traité sur l'allaitement maternel. Par M. . . Docteur en Médecine , vol. in-12. A Paris , chez Vincent , Imprimeur - Libraire , rue des Mathurins , Hôtel de Clugny.

La plupart des femmes , asservies aux préjugés , & obéissant aveuglément à l'usage , observent le plus mauvais régime dans les temps qui précèdent , & qui suivent leur accouchement. Il est donc intéressant de leur faire connoître , autant pour leur propre utilité que pour celle du fruit qu'elles portent dans leur sein ,

le genre de vie auquel elles doivent alors préféablement se livrer , & de leur enseigner les moyens capables de prévenir les maux qu'elles ont tant à craindre. On commet aussi tous les jours les fautes les plus graves dans le traitement des fièvres de couches ; elles sont sans doute la cause des malheurs si fréquens qu'on voit arriver , & on ne peut espérer de les rendre plus rares , qu'en rectifiant les idées sur un point si essentiel , & en traçant la route qu'il faut tenir pour éviter les écueils où vont échouer ordinairement tous les efforts d'un art mal entendu. C'est le double objet que le savant Traducteur de M. White s'est proposé , en contribuant à faire connoître le traité du Chirurgien Anglois. Cet habile Praticien s'applique principalement dans son Traité à combattre des erreurs dangereuses , & qui ne sont pas moins répandues en France , que dans le pays où il écrit. Il prouve victorieusement à celles qui sont l'objet de son travail , que la conduite qu'elles tiennent lorsqu'elles sont enceintes , ou après leur accouchement , contribue beaucoup à leur procurer les maux dont elles sont souvent les victimes. Il montre aux personnes de l'art

les armes qu'elles doivent employer pour les combattre : enfin , c'est sur les autorités des Médecins les plus célèbres , & sur l'expérience , qu'il pose les fondemens d'une doctrine qui est , à la vérité , celle que plusieurs Praticiens distingués ont adoptée , mais qu'il a , plus que tout autre , développée & mise dans un jour propre à lui faire un grand nombre de Sectateurs.

Le Traducteur de ce bon Ouvrage , dans la vue de remplir avec plus de fruit l'objet d'utilité qu'il s'est proposé en le publiant , a joint à l'écrit de M. White un Traité sur l'allaitement maternel , & il le publie en formant des vœux ardens avec tous ceux qui s'intéressent vivement au bien de l'humanité , pour que les mères , plus pénétrées de leurs obligations , allaitent leurs enfans.

Mémoires & Observations sur la perfectibilité de l'homme , dédiés à M. de Sartine , Recueil IV , contenant un nouveau Tableau analytique de la vérité : Par M. Verdier , Docteur en Médecine Instituteur , Physicien , &c Prix , 24 sols à Paris , & 30 sols franc par la Poste dans tout le Royaume.

118 MERCURE DE FRANCE.

M. Verdier, après avoir exposé ses vues en grand dans ses trois premiers Recueils, commence à les particulariser dans celui-ci. Pour présenter dans un plus grand jour les idées reçues & celles qu'il doit leur opposer, il produit sur la scène un Etudiant en Philosophie, dans la bouche de qui il met une analyse exacte des Cahiers d'un des plus habiles Professeurs que la France ait eus; un jeune Professeur de Philosophie, qui leur oppose ce que les Philosophes ont observé pour & contre la doctrine des Ecoles; & enfin un Instituteur qui sert d'organe à l'Auteur pour produire ses réflexions, ses observations & ses conjectures.

Dans un premier entretien, M. Verdier ose venger la Philosophie des coups qu'on vouloit lui porter. Ce n'est point la Philosophie en général qu'il défend, c'est la Philosophie même des Modernes, contre laquelle porte spécialement l'espèce de conspiration qui s'est élevée contre les Philosophes. L'Auteur ne prétend pas justifier les erreurs de ceux-ci; mais, en faisant observer que ce ne sont que de vieilles erreurs, réfutées mille fois, il démontre combien la Philosophie moderne peut être utile au ministère de

Dieu & des Rois, par les inventions & découvertes dont elle a enrichi la somme des connoissances, & pour mieux faire voir le triomphe de la Philosophie, il la présente sur le trône. » O vous, dit-il, qui aurez occasion de présenter aux Nations le tableau des vertus de notre jeune Roi, craignez de l'altérer, en représentant le Monarque comme l'ennemi de la Philosophie. Il est instruit, il veut encore s'instruire : il a déclaré la guerre à l'erreur, il proscriit les mauvaises mœurs ; il est donc amateur de la sagesse, il est donc Philosophe ; il est donc plus que Philosophe, il est sage. Platon a dit que les peuples seroient heureux, lorsque les Rois seroient Philosophes, ou que les Philosophes seroient Rois, & tout l'Univers a applaudi à cette maxime. Annoncez aux François qu'elle est accomplie : faites-leur voir leur Couronne sur la tête d'un Philosophe, & tout le monde vous entendra, tout le monde reconnoîtra le Prince : à ce seul trait tout le monde pourra achever son tableau.

Après cet entretien préliminaire, l'Auteur discute dans un autre les caractères, les espèces & l'usage de la vérité. En trai-

tant cette matière en Physicien, il offre sur les vérités une doctrine souvent contraire à celle que nos Métaphysiciens ont fait adopter. Il donne ensuite un nouveau Tableau analytique des vérités par classes, ordres, genres & espèces. Il finit par l'Histoire Littéraire de sa Maison d'éducation. Dans ce récit on voit l'expérience commencer à réaliser les succès qu'il avoit fait espérer par son savant *Prospectus*. On y voit un petit paresseux de onze ans faire deux classes en neuf mois par sa méthode. On y voit l'analyse développer avec facilité la mémoire & le jugement des enfans dès l'âge le plus tendre. On y voit des esprits légers ou pesans, qui ont résisté aux méthodes d'usage, ne pouvoir tenir contre des procédés nés de l'alliage industrieux de l'analyse & de la synthèse. Mais ce n'est point seulement pour recommander l'art de M. Verdier, que ce nouveau genre d'observations peut être utile : il en peut former les principes, & servir à tracer par l'expérience les différentes routes que l'Instituteur doit parcourir pour développer & corriger les différens tempéramens, génies & caractères.

Observations

Observations sur les devoirs & les fonctions d'un Médecin, & sur la Méthode de perfectionner l'Histoire Naturelle, par le Docteur Grégory, Professeur de Médecine dans l'Université d'Edimbourg, traduites de l'Anglois par M. . . brochure in-12 de 150 pages. A Edimbourg, & se trouve à Paris chez Stoupe Libraire & Imprimeur rue de la Harpe.

Cet Ouvrage contient deux Discours que le Docteur Grégory a prononcés dans l'Université d'Edimbourg : le premier renferme des vérités intéressantes pour les Médecins. Il y est question du genre d'esprit & du caractère que doit avoir celui qui se destine à la Médecine, des qualités morales qui lui conviennent, de la conduite qu'il doit tenir envers les malades, de l'éducation qu'il doit avoir reçue, & des connoissances qui lui sont nécessaires. Le second discours expose la vraie méthode qu'on doit suivre en étudiant la Médecine, & nous fait connoître les causes & les abus qui ont retardé ses progrès. Ces deux discours firent la plus vive sensation sur l'Auditoire, & on en recueillit plusieurs copies, sur

F

121 MERCURE DE FRANCE.

l'une desquelles a été faite la traduction ,
qui mérite d'être bien accueillie.

Le Docteur Grégory donne une haute
idée de sa profession , & soutient que c'est
celle qui demande le plus de génie. « Il y a
« dans toutes les autres, considérées comme
« des sciences , des loix & des principes
« fixes qui servent à décider tous les cas
« qui se présentent ; & il ne faut que de
« l'application & de la mémoire pour en
« acquérir la connoissance. Le moindre
« génie suffit pour y réussir , parce qu'il
« n'est question ni d'inventer , ni de per-
« fectionner , & qu'il suffit d'adhérer aux
« principes & aux loix établies , soit qu'el-
« les soient bonnes ou mauvaises. L'es-
« prit ne peut s'exercer que dans les cas
« où elles sont douteuses , & pour lors
« même on s'en rapporte à la décision des
« Juges : il n'en est pas de même dans la
« Médecine. Nous n'avons aucune au-
« torité à qui nous puissions recourir dans
« les cas douteux ; chacun est obligé de
« s'en rapporter à son propre jugement ,
« en attendant que la Nature & l'expé-
« rience lui aient appris s'il a raison ou
« tort. Un Médecin , après avoir chargé
« la mémoire d'une infinité de faits &
« de systèmes , doit avoir assez de juge-

» ment pour distinguer ceux qui sont
 » vrais de ceux qui ne doivent leur ori-
 » gine qu'à l'ignorance, la fraude & les
 » caprices d'une imagination échauffée,
 » & les faits intéressans de ceux qui,
 » quoique vrais, lui sont inutiles pour la
 » fin qu'il se propose. » Mais ce qu'il y
 a de plus essentiel pour le Médecin, c'est
 l'usage qu'il doit faire de ses connois-
 sances dans la pratique, connoissances
 aussi étendues que variées, Anatomie,
 Chimie, Botanique, indépendamment
 de celles qui tiennent directement à son
 art. Ces connoissances peuvent elles tou-
 jours conduire à la certitude? Y a-t-il
 assez de vérités connues en Médecine,
 pour oser établir une théorie générale?
 Connoît-on parfaitement l'essence de
 toutes les maladies? Avons-nous une
 idée complète du dérangement qui
 peut arriver, soit aux parties solides,
 soit aux humeurs qui concourent à la
 conservation du corps humain? Trou-
 ve-t-on de l'uniformité dans les ob-
 servations qui ont servi à indiquer le
 changement qu'on doit produire sur les
 parties, pour les rétablir dans leur état
 naturel? A-t-on pu par l'analyse & les
 autres sortes d'expériences, connoître
 mieux la Nature & la composition interne

F

des médicamens ou des corps naturels que l'on emploie pour opérer ces changemens ? Ne sommes nous pas aussi incertains , quand il s'agit de connoître les causes des effets qui s'opèrent au dedans de nous-même , que lorsque nous recherchons les causes premières de tous les phénomènes de la Nature ? Questions qui ne seront bien résolues , que lorsque les Médecins qui ont le plus pratiqué & le mieux vu , voudront bien transmettre à la postérité toutes leurs observations ; qu'on mettra à l'écart tout ce qui n'est qu'hypothèse ; qu'on aura rejeté le système de vouloir tout généraliser , tout simplifier , & rendre raison de tout par une même cause ; qu'on n'épousera aucune secte , & qu'on aura rassemblé & arrangé , avec la plus grande exactitude , toutes les connoissances expérimentales & naturelles de tous les temps & de tous les pays ; cette collection faite , chaque remède indiqué guérira-t-il infailliblement chaque espèce de maladie ? Trouvera-t-on quelque substance qui pût , en conservant à nos fibres la souplesse convenable , & à nos humeurs cette intégrité qui est nécessaire pour leurs fonctions , reculer la vieillesse , & retarder le dépérissement & la mort ? Les Médecins

F É V R I E R. 1775. 125

modestes & sincères assurent que leur art n'est point susceptible de cette perfection, & qu'ils sont forcés de se contenter souvent de probabilités. Ils ne sauroient désavouer qu'il y a une sorte d'incertitude inséparable de leurs meilleurs médicamens : en effet tel remède qui aura réussi cette année, n'aura pas le même succès l'année qui suivra. La diversité presque infinie des tempéramens donne lieu à une diversité d'effets qui échappent souvent à la sagacité la mieux exercée. Les maladies qui se masquent, & qui se compliquent, jettent le Médecin le plus habile dans des perplexités inévitables. Un remède qui est excellent dans le moment de la crise, produit les effets les plus sinistres, si la crise cesse subitement avant que le remède ait produit son effet. Ce ne sont pas là les seules circonstances qui s'opposent aux succès qu'ambitionne un Médecin également habile & compatissant, & nous n'en devons pas moins respecter une profession qui rapproche le plus l'homme de la Divinité.

*Cérémonial du sacre des Rois de France ;
précédé d'une Dissertation sur l'ancien-*

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

neté de ce Sacre de Religion ; les motifs de son institution , du grand appareil avec lequel il est célébré : & suivi d'une Table chronologique du Sacre des Rois de la seconde & troisième Race. A Paris , chez Desprez , rue Saint-Jacques.

Le Sacre de nos Rois est la cérémonie la plus solennelle que la Religion ait établie , pour rendre nos Monarques respectables. Tout ce que la Majesté Royale a d'auguste , ce que les richesses des Rois peuvent offrir de pompeux , & tout ce qui peut frapper les yeux par la magnificence , y est étalé. Les ornemens mêmes qui revêtent & décorent les premières dignités du Royaume , excitent l'étonnement par ce qu'ils ont d'extraordinaire & d'éloigné de nos mœurs , & nous retracent des usages vénérables par leur antiquité. L'Elite de la Nation , formée des divers Ordres de l'Etat , s'y trouve rassemblée ; les Corps Militaires les plus distingués , qui environnent le lieu , annoncent la force , la puissance , la supériorité , & tout ce spectacle porte enfin dans l'âme des Sujets la plus grande vénération pour leur Souverain. Telle est

l'idée que l'Auteur de cette Collection nous donne de la solennité de cette auguste cérémonie, dont tout fidèle Sujet voudroit pouvoir être spectateur. On trouve dans cet Ouvrage la réunion de toutes les circonstances qui précèdent, qui accompagnent & qui suivent cette cérémonie. Les prières qu'on y récite, ont été traduites pour la première fois, & se trouvent dans ce nouveau Recueil. On verra avec édification ce que l'Eglise demande à Dieu pour le bonheur présent & à venir du Souverain qui nous gouverne, & dont toutes les vertus serviront à relever la splendeur de l'Empire François.

Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume, aujourd'hui possédées à titre de Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats ou autrement. On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique - Historique des Maisons Souveraines de l'Europe, & une Notice

Fiv

128 MÉRCURE DE FRANCE.

des Familles étrangères, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illustres. Par M. de la Chenaye-Desbois, seconde Edition, Tome VIII.

Ce Volume, comme les précédens, renferme beaucoup de grandes Maisons du Royaume, & plusieurs des pays étrangers; il renferme aussi l'historique de tous les biens titrés. La lettre *L* qui commence dans ce Volume, & ne finira que dans le neuvième actuellement sous presse, ainsi que la lettre *M*, sur laquelle on travaille, sont très-abondantes, & plusieurs du reste de l'alphabet fourniront aussi beaucoup. On ne présume pourtant pas que cette Collection contienne plus de 14 Volumes, sans la Table générale, où chacun se trouvera en son rang, avec l'indication du Tome & de la page.

Pour seconder le Libraire dans son entreprise, il a besoin du secours des Souscripteurs, & de leur exactitude à retirer chaque Volume à mesure qu'il paroît.

On va trouver dans celui-ci le reste de la lettre *H, I, K* & le commencement de la lettre *L*. Le reste de celle-ci forme plus de moitié du neuvième tome, dans lequel entrera *MA* en partie.

On souscrit toujours chez l'Auteur,

(M. de la Chenaye Desbois, rue St André des-Arcs, à côté de l'Hôtel d'Hollande), & chez Antoine Boudet, Libraire-Imprimeur du Roi, rue Saint-Jacques à Paris. Il faut affranchir les Lettres comme les Mémoires que l'on adresse soit à l'Auteur, soit au Libraire.

On a averti, & on avertit encore que l'on n'admet point à acheter ou à souscrire pour un Volume seul, ni pour quelques Volumes seulement, en quelque nombre que ce soit, mais uniquement pour tout l'Ouvrage entier, & que ceux qui se présentent doivent commencer par prendre les huit Volumes qui paroissent, souscrire pour les suivans, & que la souscription consiste à payer deux Volumes d'avance, dont on ne tiendra pas compte, si on cesse.

Robinson dans son Isle, vol. in-12, à Londres, & se trouve à Paris, rue St-Jean-de-Beauvais, la première porte cochère au dessus du Collège.

Robinson Crusœ dans son île, seul, dépourvu de l'assistance de ses semblables & des instrumens de tous les arts, pourvoyant cependant à sa subsistance, à

F v

la conservation, & se procurant même une sorte de bien être : voilà un objet intéressant pour tout âge, & qu'on a mille moyens de rendre agréable aux enfans. » Ce Roman, ajoute l'Auteur d'Emile, » débarrassé de tout son fatras, commençant au naufrage de Robinson près de son île, & finissant à l'arrivée du vaisseau qui vient l'en tirer, sera tout à-la-fois l'amusement & l'instruction d'Emile. Je veux que la tête lui en tourne, » qu'il s'occupe sans celle de son château, de ses chèvres, de ses plantations, » qu'il apprenne en détail, non dans les livres, mais sur les choses, tout ce qu'il faut savoir en pareil cas; qu'il pense être Robinson lui-même, &c. » Cette réflexion de l'Auteur d'Emile a pu donner l'idée d'abrégé le Roman de Robinson. Mais le Rédacteur se contente d'avouer dans la Préface que la prolixité de l'Original Anglois, la hardiesse de plusieurs maximes, la vétusté de la Traduction Françoisse, lui ont fait naître la pensée de raccourcir ou de rectifier cet Ouvrage. Cette rédaction, publiée il y a déjà quelques années, doit se trouver entre les mains de la jeunesse, & c'est dans cette vue que nous en annonçons aujourd'hui la réimpression.

F É V R I E R. 1775. 138

Journal historique & politique des principaux événemens des différentes Cours de l'Europe. A Genève, & à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Chrétienne.

Ce Journal est composé de 36 cahiers par an, qui paroissent successivement les 10, 20 & 30 de chaque mois; prix, rendus francs de port dans tout le Royaume, 18 liv.

Nous avons déjà parlé de ce Journal dans le premier volume de Janvier; nous nous proposons d'annoncer dans cet extrait le discours historique & politique que le Rédacteur est dans l'usage de mettre à la tête du premier cahier de chaque année. Quelques morceaux que nous nous contenterons de citer, suffiront pour faire connoître combien l'homme de lettres, qui rédige ce Journal, a de vues sages & profondes en politique, combien son style est pur, soigné, & toujours proportionné au ton des choses qu'il traite; combien enfin, comme Orateur & comme Journaliste, il est ami de la vérité, & guidé par cette raison supérieure qui s'élève au dessus des préjugés, & qui fait apprécier les causes & les événemens.

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

Ce discours roule sur les principaux événemens de l'année 1774; voici son début :

« Tout est révolution dans la politi-
» que : c'est un théâtre où chaque Puif-
» sance vient successivement étaler le
» spectacle de ses triomphes & celui de
» son humiliation. Tour-à-tour redou-
» tables & languissans, fiers & abattus,
» téméraires & circonspects, ambitieux
» & modérés, on voit tous les peuples
» passer & revenir sans cesse des succès
» aux désastres, de la honte à la gloire ».

« Au premier coup-d'œil jeté sur le
» torrent des vicissitudes politiques, on
» seroit tenté de croire qu'une aveugle
» destinée préside à ces alternatives éter-
» nelles de foiblesse & de force, de pro-
» grès & de décadence : mais pour peu
» qu'on en approfondisse l'histoire, il est
» aisé de se convaincre que la fortune &
» le hasard ne sont que de vains fantô-
» mes que l'ignorance à consacrés, des
» mots vuides de sens qu'elle appelle à
» son secours pour rendre raison des évé-
» nemens dont le principe échappe à sa
» vue incertaine & bornée ».

L'Orateur développe cette vérité que
dans tous les temps, dans tous les lieux,

les mêmes causes ont produit constamment les mêmes effets. Jusques dans ses plus étranges révolutions, la politique est soumise à des loix constantes. C'est un fait attesté par mille exemples frappans ; il ne s'agit , pour s'en convaincre , que d'ouvrir les fastes de ce siècle , un des plus féconds en événemens extraordinaires. Les succès & les malheurs de Louis XIV ; les victoires & les revers de Charles XII , les défaites & la sagesse du Législateur des Russes sont appelés en témoignages. En continuant à parcourir la chaîne des événemens politiques de ce siècle , pour arriver à ceux qui fixent aujourd'hui l'attention de l'Europe , l'Orateur fait voir toujours les succès & les revers naître des mêmes causes dont il a développé l'influence. Il trace le portrait de Louis XV avec beaucoup d'intérêt & de vérité : « Quels profonds hommages » la postérité éclairée ne rendra-t-elle pas » à la mémoire d'un Monarque sensible » & humain , qui ne laissa tomber de son » char triomphal que des regards de paix » sur ses rivaux humiliés ; qui soupira , » après les avoir vaincus , de la nécessité » de les vaincre encore ; & ne courut à » de nouveaux triomphes , que pour

134 MERCURE DE FRANCE.

» mieux apprendre aux Rois à dédaigner
» des conquêtes arrosées du sang de leurs
» Sujets? »

L'Auteur fait voir de quelle manière
les Russes sont parvenus à figurer avec
éclat sur la scène politique. « Ce fut
» l'ouvrage d'un seul homme, dont le
» génie fut donner à la grandeur naissant
» te de cet Empire des fondemens si so-
» lides , qu'aucune secousse intérieure
» n'a pu l'ébranler. On sait, depuis la
» mort de Pierre I, à combien de révo-
» lutions son Trône a été en proie ; &
» c'est au milieu même de ces agitations
» que la Russie n'a cessé de s'accroître.
» Quand on envisage les progrès qu'elle
» a faits depuis cinquante ans, quelle
» idée peut on avoir des Cours voisines
» qui , par de petites vues d'intérêt par-
» ticulier & momentané, osent concou-
» rir à son agrandissement. Art militaire,
» marine , législation , commerce , agri-
» culture , industrie , tout est encouragé ,
» tout se perfectionne de jour en jour
» dans cet Empire. Il semble qu'en faisant
» revivre le génie & les sublimes dessein
» du créateur de la Nation , l'Impératrice
» régnante se soit proposé d'effacer son
» modèle ».

« Quel contraste entre l'état actuel d'un
 « peuple qui s'élève avec cette rapidité,
 « & celui de l'Empire Turc, dont la dé-
 « cadence paroît si sensible & si prompte! »

C'est dans ce discours même qu'il faut
 suivre les raisons politiques de cette déca-
 dence; c'est une grande leçon pour les
 Nations qui négligent, dans leurs pol-
 périté, les moyens par lesquels elles
 sont arrivées à leur grandeur; nous ne
 pouvons faire connoître que très-foible-
 ment les grandes idées & le beau plan
 de ce discours, que nous terminerons
 par cette observation, qui en est comme
 le résultat.

« Si le projet d'une paix perpétuelle
 « pouvoit se réaliser en Europe, elle
 « naîtroit sans doute cette paix heureuse,
 « des réflexions que présentent l'inutilité
 « de la plupart des guerres & le danger
 « des conquêtes. Indépendamment des
 « ressorts que la politique fait mouvoir
 « pour abattre les Puissances qu'elle voit
 « prendre un essor menaçant; il semble
 « que la Nature ait marqué à chaque Etat
 « des bornes qu'il ne sauroit franchir sans
 « énerver ses forces. Les revers d'ailleurs
 « portent avec eux, aussi bien que les
 « succès, un principe d'inconstance qui

136 MERCURE DE FRANCE.

» en arrête le cours, Tôt ou tard une
» Puissance réfléchit sur sa situation; en
» sondant la profondeur de ses blessures
» elle en recherche la cause; &, dès
» qu'elle l'entrevoit, elle court au remè-
» de. Ainsi il n'y a point de disgrâce dé-
» sespérée, parce qu'il n'en est aucune
» dont on ne puisse se relever avec du
» courage & le temps. Les corps politi-
» ques ne sont point sujets, quoi qu'on
» en dise, à la loi qui condamne les
» corps naturels à une destruction iné-
» vitable. Ils peuvent s'élever & dé-
» choir; & se relever encore pour par-
» courir de nouveau le même cercle de
» révolutions ».

Almanach de Versailles, année 1775;
contenant une description de cette
Ville, la Maison du Roi, ses Officiers,
les Maisons de la Famille Royale, les
Bureaux des Ministres, la Prévôté de
l'Hôtel, le Gouvernement de la Ville,
une notice des principaux Marchands
& Négocians qui y sont établis, &c.
ouvrage utile aux personnes qui y de-
meurent & à celles qui sont nécessitées
à y avoir correspondance. A Versail-
les, chez Blaisot, Libraire, & chez

F É V R I E R. 1775. 137
les Libraires de la Ville; à Paris, chez
Valade & Deschamps, Libraires, rue
St Jacques.

* *Réflexions sur les avantages & la liberté
d'écrire & d'imprimer sur les matières de
l'administration*, écrites en 1764 à
l'occasion de la Déclaration du Roi du
28 Mars de la même année, qui fait
défense d'imprimer, débiter aucuns
écrits, ouvrage ou projets concernant
la réforme ou administration des Fi-
nances, &c. Par M. l'A. M.

*Ingenia studiaque faciliùs opprèsseris, quam
revocaris.*

Tacit. Agricola.

A Londres, & se trouve à Paris, chez
les Frères Eciennes, Libraires, rue
St Jacques, à la Vertu.

Le mérite de cet ouvrage répond à
l'importance du sujet; il est aussi bien
écrit que bien pensé, & l'Auteur ne tom-
be jamais dans les déclamations qu'un
pareil sujet aurait si facilement fournies

* *Article de M. de la Harpe.*

138 MERCURE DE FRANCE.

au commun des Ecrivains, ici l'on trouve pourtant la raison & la conviction. L'Auteur traite sa matière en homme désintéressé, ou plutôt en Citoyen qui n'a d'autre intérêt que le bien public. Il commence par se faire cette question : Savons-nous tout ? Sommes-nous bien ? Il passe en revue les principes d'erreurs qu'ont adoptés jusqu'ici la plupart de ceux qui ont écrit sur l'administration. « Les » uns ont vu, comme son unique objet, » l'acquisition de l'or & de l'argent, » qu'ils ont regardés faussement comme » l'unique, ou au moins, comme la plus » importante richesse, & ont proposé » d'immoler à cette chimère les droits » les plus sacrés des Citoyens, la propriété des biens & le libre exercice de » l'industrie humaine. D'autres, se jetant » dans une erreur opposée, moralistes » aussi peu éclairés qu'austères, ont cru » ramener l'homme au bonheur par les » privations ; & , pour rendre hommage » à la Nature, ont blasphémé la société, » qui n'est que le développement & le » perfectionnement de la Nature elle-même. Séduits par l'exemple équivoque d'un peuple qui consacre dans sa » législation une partie de la férocité de

» l'état sauvage, ils ont arraché l'homme
 » aux douceurs des jouissances, aux arts
 » qui embellissent la vie ; & , pour l'avantage
 » prétendu de cet être abstrait appelé
 » société , ils ont privé les individus qui
 » la composent des biens dont la possession
 » fut l'objet de la formation même
 » des sociétés ». •

» Ceux-ci , plus aveugles encore , ont
 » dirigé toute l'économie à l'accroissement
 » de la puissance politique ; comme
 » si les hommes s'étaient retirés de la vie
 » sauvage & de l'état de guerre pour être
 » féroces en corps de Nation , & non pas
 » pour goûter les douceurs de la paix que
 » l'état social doit assurer non seulement
 » aux individus de la même société ,
 » mais à la grande société des Nations.

» D'autres enfin ont porté toutes leurs
 » vues vers la population. Ils se sont occupés
 » de multiplier les hommes pour
 » le gouvernement , comme l'homme
 » lui-même multiplie un vil bétail pour
 » servir à ses besoins & à ses plaisirs ».

De toutes ces erreurs, plus ou moins
 accréditées , l'Auteur conclut que l'on est
 encore bien loin de s'accorder sur les
 vrais principes de l'économie politique , & qu'on ne peut parvenir à des

résultats généralement adoptés qu'en ex-
 posant aux yeux du public éclairé une
 discussion libre, faite pour attirer l'atten-
 tion de tous les bons Citoyens. Il envi-
 sage dans cette liberté un avantage par-
 ticulier, qui nous paraît bien observé. « Il
 » y a une source d'instructions pour le
 » public & pour le gouvernement que les
 » écrits seuls peuvent ouvrir, & dont la
 » société peut tirer le plus grand avan-
 » tage, je veux dire la conversation. On
 » n'y résoud pas des problèmes d'astro-
 » nomie & de géométrie : mais tout ce
 » qui est du ressort de la philosophie y
 » est ramené à chaque moment. La dis-
 » cussion fait naître des idées qu'on n'au-
 » rait pas acquises en plusieurs années de
 » travail, & qui se placent sans effort
 » dans l'esprit. La manière dont un autre
 » voit l'objet dont vous vous occupez,
 » étant souvent différente de la vôtre,
 » vous la fait regarder sous des faces
 » nouvelles. Les difficultés qu'on vous
 » oppose vous font connaître le faible
 » de votre opinion, ou, si vous pouvez
 » les résoudre, y donnent un nouveau
 » degré de solidité. La conversation vous
 » donne une attention vive & rapide qui
 » nous sert quelquefois plus utilement

» que la méditation même ; celle ci fa-
 » tigue quelquefois , & , lorsqu'après
 » s'être portée pendant quelque temps
 » sur le même objet , elle n'y trouve plus
 » rien à quoi elle puisse se prendre , alors
 » la conversation vient au secours de
 » l'esprit épuisé. Or l'effet des écrits pu-
 » blics sur l'administration est de tour-
 » ner la conversation sur des matières
 » d'économie politique, Alors les en-
 » tretiens des personnes instruites roulent
 » sur ces objets intéressans. On examine ,
 » on dispute , on attaque , on défend ;
 » on voit naître la lumière du choc des
 » idées & des opinions ».

Il faut avouer que ce principe est bien
 opposé à celui qu'à établi M. de Rulière
 dans sa charmante pièce *des Disputes*.

Plus on a disputé , moins on s'est
 éclairci. Cependant il se pourrait que M.
 l'A. M. & M. de Rulière eussent tous les
 deux raison. Il est bien rare en effet que
 les discussions ou les disputes , ce qui est
 si souvent la même chose , finissent par
 un résultat clairement reconnu. Mais il
 arrive aussi que chacun des disputans &
 des écoutans emporte chez soi de nou-
 velles idées qui lui servent à rectifier les
 siennes,

On oppose aux écrits publics les mémoires particuliers adressés aux Ministres. Voici ce que répond à ce sujet M. P. A. M. « Je veux bien supposer qu'à » défaut d'ouvrages imprimés, de bons » mémoires manuscrits suffiraient à l'instruction du Ministère. Au moins faudrait-il être bien sûr d'en obtenir de » bons. Or la loi du silence qui multiplie » les écrits, tend à diminuer le nombre » des bons. Combien de fois arrive-t-il » qu'un homme instruit ou ne trouvera » pas d'accès auprès du Ministre ; ou ne » voudra pas jouer le rôle d'un homme » à projets, si souvent ridicule ; ou ne » croira pas devoir employer son temps » à un travail dont le succès dépendra de » l'approbation d'un seul homme ; ou » enfin ne voudra pas s'occuper de ces » objets, s'il n'est animé par le motif de » la réputation & de la considération publique. Les hommes instruits veulent » instruire, mais à leur manière. En consacrant leurs veilles à des ouvrages » utiles, ils veulent en recueillir la première & la plus flatteuse de récompenses, l'estime & la considération, qui » ne sont accordées qu'aux travaux publics. Un homme qui a des vues sur

» les matières de l'administration, veut
 » avoir pour juges & pour approbateurs
 » ses contemporains & la postérité. Que
 » substitue-t-on à ces motifs puissans qui
 » ont animé les bons Ecrivains de tous
 » les siècles? L'espérance incertaine d'être
 » goûté d'un homme en place, l'espérance
 » plus incertaine encore de voir quelques-
 » unes de ses idées adoptées pour un mo-
 » ment & oubliées avec leur Auteur. Avec
 » ces petits motifs on ne saura jamais faire
 » que de petites choses. Si Montesquieu
 » ayant encore l'*Esprit des Loix* dans son
 » portefeuille, un Ministre lui eût dit :
 » Monsieur, votre ouvrage est bon, mais
 » nous ne voulons pas le rendre public ;
 » donnez-le nous, nous en profiterons :
 » que croit on qu'eût fait cet homme cé-
 » lèbre? Que feraient dans une pareille
 » circonstance les personnes les plus tou-
 » chées de l'amour du bien public? A
 » ces conditions, quel homme eût re-
 » noncé à la réputation que l'*Esprit des*
 » *Loix* devrait acquérir à son Orateur
 » dans toute l'Europe? Enfin quel hom-
 » me, prévoyant que son ouvrage doit
 » demeurer à jamais ignoré, prendra la
 » peine de s'occuper des objets les plus
 » utiles & d'y consacrer son travail? »

L'Auteur réduit à sa juste valeur cette dénomination vague de *gens à systèmes*, espèce d'injure avec laquelle ceux qui gouvernent, repoussent si souvent ceux qui raisonnent. Il fait voir que ce mot ne signifie rien qu'on doive prendre en mauvaise part, & que tout plan raisonné est un *système*. Mais à ce propos il observe avec beaucoup de raison que rien n'est mieux imaginé contre les gens qu'on veut décréditer que de leur donner un nom de secte ou de parti, qui dispense de leur donner d'autres torts. Ces noms sont d'autant plus aisément adoptés qu'ils signifient moins. Car rien n'est plus commode, pour la plupart des hommes, que de se servir de termes qui n'ont point de sens.

L'Auteur répond aussi à ceux qui croient avoir cause gagnée, quand ils opposent ce qu'ils appellent *des faits* à des raisonnemens, c'est-à-dire ce que l'on fait à ce qu'on pourroit faire. Cet abus du mot de *fait* rappelle une réponse fort plaisante d'un homme en place du dernier siècle, qui rejetait une opération utile qu'on lui proposait, & alléguait la possibilité fort peu vraisemblable d'un soulèvement populaire. *Mais, Monsieur,*
disait-il,

disoit-il, *si l'on vient mettre le feu à ma maison, que direz-vous?* — On lui répondit que cela n'arriverait pas. *Oh!* reprit-il, *dès que vous argumentez contre des faits, il n'y a plus moyen de raisonner,* & il termina ainsi la conversation.

Nous offrirons encore au Lecteur la dernière réflexion qu'oppose M. l'A. M. à cette importance qu'on donne aux *faits*.
 « Il me semble que les questions d'éco-
 » nomie politique sont presque toutes
 » des questions de droit & non pas des
 » questions de fait. Il ne s'agit pas de
 » rechercher quelles loix sont actuelle-
 » mens établies, ni même les effets bons
 » ou mauvais qu'ont produits ces loix
 » dans notre Nation ou dans une autre :
 » il s'agit de savoir quelles loix on au-
 » rait dû faire d'après la justice, les droits
 » inaliénables & imprescriptibles de la
 » propriété & de la liberté. Vous déli-
 » bérez si le commerce des productions
 » du sol sera libre, si l'industrie sera con-
 » centrée dans les murs d'une ville &
 » bornée à une certaine classe d'hommes,
 » si une province aura ou n'aura pas la
 » liberté exclusive de vendre des vins
 » aux étrangers, cherchez seulement à
 » déterminer ce qui est juste, & soyez

G

» sûr que vous aurez trouvé ce qui est
 » bon à toute la société. La justice
 » avant tout, & , s'il est permis de le
 » dire , avant même le bien public ,
 » parce qu'elle ne peut jamais être con-
 » traire au bien public. En vain vou-
 » drez vous entreprendre de me prouver
 » que telle ou telle administration a été
 » funeste ou avantageuse à l'Etat, je ne
 » daignerai pas entrer avec vous dans
 » cette discussion vaineuse : & je vous
 » dirai que quelque preuve que vous
 » m'apportiez de ces prétendus avanta-
 » ges, il sera toujours plus clair qu'il
 » faut respecter les droits du Citoyen ,
 » ces droits pour la conservation des-
 » quels la société s'est formée ; qu'il n'est
 » clair qu'il puisse y avoir pour la socié-
 » té quelque avantage à les fouler aux
 » pieds ». Je vous répéterai la maxime
unicuique suum , qui est plus évidente &
 plus sûre que les raffinemens de cette
 politique intérieure, qui s'efforce de jus-
 tifier ses erreurs par des sophismes, &
 les attentats par des exemples.

L'Auteur a joint à son Ouvrage un
Post-Scriptum daté du mois de Novem-
 bre 1774 , & tiré , ainsi que son épigra-
 phe , de la vie d'Agricola.

F É V R I E R. 1775. 147

Nunc demum redit animus, nec spem modo ac votum securitas publica sed ipsius voti fiduciam ac robur assumpsit. Ce Post-Scriptum en très-heureux, & personne ne se méprendra sur l'application.

La Sainte Bible en latin & en françois ; seconde édition , considérablement augmentée de nombre de dissertations historiques & de notes littérales sur l'Ecriture Sainte , tirées des Commentateurs les plus célèbres ; ouvrage orné de fig. en taille douce & de cartes géographiques , en 17 volumes in-4^e.

Le sieur Mérande , Imprimeur de cette collection , commencée en 1767 & achevée en 1774, desirant faciliter au Public l'acquisition de cette Bible , en offre 300 exemplaires à 120 liv. en feuilles ; & ce nombre d'exemplaires une fois placé , cet ouvrage sera fixé à 160 liv. prix de sa valeur réelle , eu égard au petit nombre qui lui restera , & aux frais trop considérables qui n'en permettront pas la réimpression de long temps.

Cette Bible , dont le mérite est déjà connu par le choix des pièces nouvelles qu'elle renferme (fruit de vingt années

G ij

de travail par l'Editeur), est universellement estimée, comme étant la collection la plus étendue & la plus savante qui ait paru jusqu'à ce jour.

Les personnes qui désireront connoître cet ouvrage plus en détail, pourront se procurer chez l'Imprimeur un Prospectus détaillé des matières. Mais, pour donner dans cette annonce au Public une juste idée de cette Bible, nous nous bornons seulement à rapporter le jugement qu'en a donné, dans son approbation, M. l'Abbé Voisin, Docteur & Professeur Royal de Sorbonne, Censeur de cet Ouvrage.

« Cette édition de la Bible rassemble,
 » en un seul corps d'Ouvrage, les richesses
 » éparées dans une multitude d'écrits.
 » Le savant Editeur ne s'est pas contenté
 » de mettre en œuvre les précieux matériaux
 » que lui ont fournis D. Calmet,
 » l'Abbé de Vence, le P. de Carrieres,
 » & les Commentateurs les plus célèbres;
 » il a ajouté ses découvertes aux
 » leurs; il discute habilement leurs différentes
 » opinions; il supplée à ce qu'ils
 » ont omis. Sa critique, aussi modeste
 » que judicieuse, jette un nouveau jour
 » sur toutes les parties de l'Ecriture Sainte.
 » Puissent son exemple & ses travaux

» réveiller parmi nous le goût d'une étude
 » de que les attaques de l'incrédulité rendent
 » plus nécessaire que jamais ! »

*Condition des payemens & livraisons de
 la présente souscription, pour Paris &
 Avignon.*

Cette Bible sera fournie à Paris & à Avignon, en 17 volumes in-4^o. figures, en feuilles, au prix de 120 liv. & les personnes qui désireront se procurer tout l'Ouvrage en une seule & même fois, on les leur fournira en payant le total de la dite somme. Ceux qui la désireront brochée, ajouteront à cette somme 8 s. pour chaque volume; & le même Ouvrage pourra aussi être fourni relié en veau, en payant par les Souscripteurs, au-dessus des 120 liv. 2 liv. 5 s. pour chaque volume.

Et quant aux Souscripteurs qui ne voudront pas faire la dépense de cette somme en un seul & même payement, on leur fournira cette Bible en quatre livraisons,

S A V O I R :

En souscrivant actuellement & reti-

150	MERCURE DE FRANCE.	
	rant les Tomes I, II, & III en feuil-	
	les, on payera	36 l.
	En retirant en Février prochain	
	les Tomes IV, V, VI, VII & VIII,	
	en feuilles, on payera	36
	En Mars, retirant les Tomes IX,	
	X, XI & XII, en feuilles, on payera	24
	En Avril, en retirant les Tomes	
	XIII, XIV, XV, XVI & XVII, en	
	feuilles, on payera	24
	Total	120 l.

On fournira également les livraisons
brochées ou reliées, en faisant compter
les brochures & reliures.

*Condition des payemens & livraisons de la
présente souscription pour les Provinces
du Royaume.*

Le même Libraire offre aussi de four-
nir cette Bible dans toutes les Provinces
du Royaume, brochée & rendue franc
de port, pour la somme de 136 livres,
somme que les Souscripteurs feront re-
nir ou par la poste, franc de port, ou
par une traite sur Paris ou Avignon, paya-
ble à vue; & sitôt l'avis & somme reçus,

F É V R I E R. 1775. 151
les expéditions en seront faites aux adresses qu'on indiquera.

Et quant aux Souscripteurs des Provinces qui voudront recevoir cette Bible en deux livraisons & faire deux payemens, on leur fournira comme ci-après.

En retirant actuellement les Tomes I, II, III, IV, V, VI, VII & VIII, brochés, & rendus francs de port, ils payeront la somme de 72 l.

En retirant dans le courant de Mars les Tomes IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI & XVII 64

Total	136 l
-------	-------------------

On offre de fournir les volumes ci-dessus reliés en veau, en payant en sus de cette somme 2 l. 5 s. pour chaque volume.

On souscrit à Avignon, chez François-Barthelemi Merande, Imprimeur-Libraire.

A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine;

Jean Didier Dorés, Libraire, rue St Jacques, près St Yves;

Et Ch. P. Berton, rue St Victor.

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

Les causes de la décadence du Théâtre & les moyens de le faire refleurir, extrait de *l'Art de la Comédie*; par M. de Cailhava. Brochure in 8^o. de 46 pages. A Paris, chez les Libraires qui vendent les nouveautés.

L'Auteur de *l'Art de la Comédie*, publié en 1772, rappelle ici les réflexions que contient le dernier chapitre de son Ouvrage sur les causes de la décadence du Théâtre & sur les moyens de le faire refleurir. Il ajoute de nouvelles réflexions aux premières; elles tendent également à rendre au Théâtre François la splendeur dont il jouissoit sous Louis XIV, & à délivrer ceux qui travaillent pour la gloire de ce Théâtre, & cherchent à perfectionner le premier des arts d'imitation, de ces gênes, de ces caprices, de ces tracasseries enfin, qu'une troupe, munie d'un privilège exclusif, est presque toujours portée à faire essuyer, au détriment de l'art, à ceux qui le cultivent.

Ouvrage sans titre, Minerve le donnera.
Par Madame de Laiffe, Auteur des nouveaux Contes moraux dédiés à la Reine. Première & seconde partie en

F É V R I E R. 1775. 153
un volume in-12. A Paris, chez Sau-
grain, Libraire ordinaire de Mgr le
Comte d'Artois, quai des Augustins,
au coin de la rue Pavée, 1775.

L'Auteur nous a envoyé avec son Ou-
vrage cette Lettre qu'elle adresse à une
femme aimable, Madame de M., bien
connue par les productions d'un esprit
agréable & facile, & par ses talens pour
la poésie.

« Minerve, j'acquitte avec plaisir ma
» promesse, voilà mon Ouvrage, veuil-
» lez lui donner un titre. . . . Les regards
» de la Sageffe ne m'inspirent aucun ef-
» froi, & je sens mon cœur plus porté à
» l'aimer qu'à la craindre : d'ailleurs,
» sous vos traits, qui pourroit lui refu-
» ser l'hommage le plus vrai ? Si le
» Mentor du jeune Télémaque eût pris
» ces traits charmans, sans efforts le fils
» d'Ulysse eût dédaigné l'Amour, &
» l'Amant d'Eucharis seroit devenu celui
» de la Sageffe. . . Voilà de quel œil je
» vois celle qui jugea mon premier Ou-
» vrage, avec une impartialité si univer-
» sellement reconnue ».

» Minerve, je ne vous renouvelerai
» point ici l'assurance de ma profonde

G. v

154 MERCURE DE FRANCE.

» vénération : on fait assez ce qu'une foible Mortelle doit aux Divinités.

L'Ouvrage de Mde de Laiffe est mis sous la protection de la Reine. Il ne pouvoit paroître sous des auspices plus favorables ; « Comment , dit elle , dans son » Epître , oserai je , novice en l'art d'écrire , timide avec raison , me permettre de peindre à Votre Majesté les sentimens qu'Elle a fait naître en moi ? » Mais , Madame , ce que la vérité m'arrache , c'est qu'il est étonnant de réunir à la jeunesse d'Hébé la sagesse de Minerve ; plus étonnant peut-être à la Fille des Dieux d'oublier son rang suprême , & de conserver au milieu d'une Cour , occupée du seul honneur de lui plaire , cette modestie digne de l'âge d'or , & le plus bel apanage de notre sexe ».

« Je me flatte , Madame , que Votre » Majesté verra d'un œil attendri l'utilité de mes vues , & le desir que j'ai de prouver à notre sexe qu'il *n'est point de bonheur sans la vertu*. Mais , pour qu'elle se peignît avec avantage , il étoit sans doute nécessaire que , parée des traits de Votre Majesté , elle eût elle-même celui de se montrer sous ses auspices ».

F É V R I E R. 1775. 155

Madame de Laisse a parfaitement rempli son plan. Elle a tracé, dans une correspondance de Lettres, très-variées & très-intéressantes, le tableau des séductions de l'Amour & le modèle de l'honnêteté, qui doit faire le plus bel avantage des jeunes personnes du sexe.

Titi Livii Patavini Historiarum ab urbe conditâ libri qui supersunt XXXV. Recensuit J. N. Lallemand; 7 vol. in-12. Parisiis, Typis Barbou, viâ Marthurinensium, 1775. rel. en veau, dorés sur tranche, prix 42 l.

Cette Histoire de Tite-Live fait suite des belles éditions des meilleurs Auteurs Latins, imprimés avec tant de soin, de correction & d'élégance par M. Barbou. Elle est enrichie de notes utiles & savantes.

Le Jardinier prévoyant, contenant, en plusieurs tableaux, le rapport des opérations journalières, avec le temps des récoltes successives qu'elles préparent, suivi des succès de l'agriculture.

Qui veut prédire est fou, qui sait prévoir est sage.

Les Considérations sur le Jardinage se

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

vendent séparément, avec des augmentations; prix 1 liv. broch. 1 l. 5 s. rel. A Paris, chez P. F. Didot jeune, Libraire de la Faculté de Médecine de Paris, quai des Augustins.

Almanach Forain, ou les différens Spectacles des Boulevards & des Foires de Paris, avec le catalogue général des pièces, farces & parades, tant anciennes que nouvelles, qu'on y a jouées; l'extrait de quelques-unes d'entre elles, des anecdotes plaisantes, & des recherches sur les marionnettes, les mimes, farceurs, baladins, sauteurs & danseurs de corde anciens & modernes. Troisième partie, pour l'année 1775; prix 24 sols br. A Paris, chez Quillau, Libraire, rue Christine, au Magasin Littéraire; & la veuve Duchesne, rue St Jacques.

Extrait de l'Etat Militaire, pour l'année 1775. A Paris, chez Guillyn, Libraire, quai des Augustins.

Almanach historique & géographique du Diocèse de Meaux, corrigé & augmenté pour l'année 1775. *Acquirit eundo.*

F É V R I E R. 1775. 157
A Paris, de l'Imprimerie de Michel
Lambert, rue de la Harpe, près Saint
Côme; à Meaux, chez la veuve Char-
le & Fils, Libraires, rue St Remi.

Almanach de Gotha, contenant diverses
connoissances curieuses & utiles, pour
l'année 1775. A Gotha, & à Paris chez
Ruault, Libraire, rue de la Harpe;
prix 3 l. doré sur tranche.

Cet Almanach est orné & très-curieux;
il renferme beaucoup de connoissances
utiles, par rapport à l'astronomie, à la
physique, à l'histoire naturelle & aux au-
tres sciences usuelles.

Les Lettres & Epîtres amoureuses d'Héloïse,
avec les réponses d'Abeilard; traduites
librement en vers & en prose par MM.
de Buffly, de Beauchamps, Pope, Co-
lardeau, Dorat, Feutry, Mercier, &c.
précédées de la vie, des amours & in-
fortunes de ces célèbres & malheureux
Epoux. Par M. A. C. C. & enrichies
d'une nouvelle Lettre d'Abeilard à
Héloïse, pour servir de réponse à la
fameuse Lettre d'Héloïse de M. Pope,
par le même.

A C A D É M I E.

I.

L Y O N.

*Prix proposés par l'Académie des Sciences
Belles Lettres & Arts de Lyon.*

*Prix de physique, fondé par M. Christin ;
pour l'année 1776.*

L'Académie de Lyon propose pour le prix de physique, qui sera distribué en 1776, le sujet suivant : *L'électricité de l'Atmosphère a-t-elle quelque influence sur le corps humain ? Quels sont les effets de cette influence ?*

C O N D I T I O N S.

Toutes personnes pourront concourir pour ce prix, excepté les Académiciens titulaires & les Vétérans; les Associés y seront admis. Les Mémoires seront écrits en françois ou en latin. Les Auteurs ne se feront connoître ni directement ni in-

F É V R I E R. 1775. 159

directement ; ils mettront une devise à la tête de l'Ouvrage, & y joindront un billet cacheté, qui contiendra la même devise, leurs noms & le lieu de leur résidence. Les paquets, seront adressés, francs de port, à Lyon :

A M. de la Tourrette, ancien Conseiller à la Cour des Monnoies, Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences, rue Boissac ;

Ou à M. Bollioud Mermet, Secrétaire perpétuel pour la classe des Belles Lettres, rue du Plat ;

Ou chez Aimé de la Roche, Imprimeur Libraire de l'Académie, aux Halles de la Grenette.

Aucun Ouvrage ne sera reçu au concours, passé le premier Avril 1776 ; le terme est de rigueur. L'Académie décernera le prix dans l'Assemblée publique qu'elle tiendra après la fête de St Louis.

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 liv. elle sera remise à l'Auteur couronné ou à son fondé de procuration,

Prix d'histoire naturelle, fondés par M. Adamoli ; pour l'année 1776.

L'Académie avoit proposé, pour les

prix de l'année 1774, le sujet qui suit : *Trouver des plantes indigènes qui puissent remplacer exactement l'Ipécacuanha, le Quinquina & le Séné.* N'ayant pas été suffisamment satisfaite des Mémoires qu'on lui a adressés, elle a continué le même sujet à l'année 1775, en annonçant les prix doubles; &, pour faciliter le succès du concours, elle s'est déterminée à généraliser sa demande; les prix seront décernés à ceux qui lui auront communiqué, *dans le règne végétal, les découvertes les plus importantes, relativement à la matière médicale.*

Une seule découverte utile sera dans le cas de mériter le prix; mais elle doit être établie par des faits constatés d'une manière authentique, & suffisamment détaillés par les Auteurs, pour qu'on puisse facilement répéter leurs expériences, avec les précautions qu'inspirent la prudence & l'amour de l'humanité.

Les conditions sont les mêmes que celles ci-dessus. Les prix proposés consistoient en deux médailles, la première en or, de la valeur de 300 liv. la seconde en argent, du prix de 25; l'une & l'autre seront doubles & distribuées en 1776, après la fête de St Pierre. Les Mémoires

F É V R I E R. 1775. 161
ne seront admis à concourir que jusqu'au
premier Avril de la même année.

*Prix des Arts, fondé par M. Christin; pour
l'année 1777.*

L'Académie avoit demandé pour le
prix des Arts, qui devoit être distribué
en 1774, *Quels sont les moyens les plus
simples & les moins sujets à inconvéniens ,
d'occuper dans les Arts mécaniques, ou
de quelqu'autre manière, les Ouvriers d'une
Manufacture d'étoffe, dans les temps où
elle éprouve une cessation de travail; l'ex-
périence ayant appris que la plupart de
ces Artisans sont peu propres aux travaux
de la campagne?*

L'Académie s'est vue contrainte, à
regret, de renvoyer également ce prix,
dont la distribution revient tous les trois
ans; mais elle a cru devoir continuer ce
sujet important pour la ville de Lyon,
& doubler le prix. Elle a arrêté en même
temps de conserver le droit du concours
aux Ouvrages déjà reçus, en invitant
les Auteurs à développer davantage les
moyens qui seroient nécessaires pour met-
tre à exécution les projets qu'ils propo-
sent; l'Académie a principalement en

161 MERCURE DE FRANCE.

vue l'Auteur d'un Mémoire intéressant, écrit en latin, dont la devise est : *Homo sum , humani nil à me alienum puto.* Terent.

Les conditions comme ci dessus. Le prix sera double, consistant en deux Médailles d'or de la valeur chacune de 300 l. On n'admettra aucun Mémoire au concours, passé le premier Avril 1777. La distribution se fera la même année, après la fête de St Louis.

Prix de Mathématiques , fondé par M. Christin ; pour l'année 1775

Quels sont les moyens les plus faciles & les moins dispendieux de procurer à la ville de Lyon la meilleure eau , & d'en distribuer une quantité suffisante dans tous ses quartiers ?

L'Académie a demandé de joindre aux projets les plans des machines , les calculs du produit & de l'entretien , & un devis général.

Le prix est double , & consiste en deux médailles d'or de la valeur de 300 livres chacune. Il sera décerné en l'année 1775, après la fête de St Louis. Les Mémoires, pour être admis au concours, doivent

F É V R I E R. 1775. 163
être reçus avant le premier Avril de la
même année.

Prix proposé par M. Pouteau, Académicien ordinaire, Chirurgien gradué, de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris & de celle de Rouen; pour la même année 1775.

Sur la demande de M. Pouteau, l'Académie a proposé le sujet suivant : *Donner la théorie & le traitement des maladies chroniques du poulmon, avec des recherches historiques & critiques sur les principaux moyens de guérison employés contre ces maladies par les Médecins anciens & modernes, & même par les Empiriques.*

La somme déposée par M. Pouteau est de 600 livres. Le prix sera décerné par l'Académie, en l'année 1775, après la fête de St Louis. Les Mémoires seront envoyés avant le premier Avril de la même année; les autres conditions conformes à celles des Programmes ci-dessus.



Ecole Royale gratuite de Dessin.

LA distribution des Maîtrises, Apprentissages, grands prix & prix de quartiers de l'Ecole Royale gratuite de Dessin, s'est faite dans la galerie de la Reine aux Tuileries, le 26 Décembre 1774.

M. le Noir étant arrivé à six heures, accompagné de MM. les Administrateurs, M. Bachelier, Directeur, ouvrit la séance par le discours ci-joint. Ensuite on procéda à la distribution de 220 prix. M. le Noir, Président de ladite Ecole, délivra des lettres de Maîtrises & des Apprentissages aux Elèves ci-après; savoir,

Au sieur Lallemand, fondé de Mde la Comtesse d'Argental, le brevet pour se perfectionner dans la construction des bâtimens.

Au sieur Aignon le jeune, fondé de M. le Camus de Mezieres, le même brevet que ci-dessus.

Au sieur Visterre, fondé de M. Pierre, Peintre du Roi, le brevet pour la Maîtrise de Menuisier.

Au sieur Marchand, fondé de M. le

F É V R I E R. 1775. 165
Marquis Duffé, le brevet pour la Maî-
trise de Confiseur.

Au sieur Cannette, fondé de M. le
Marquis de Turgot, le brevet pour la
Maîtrise de Cizeleur.

Et au sieur Boullier, fondé de M. le
Duc de Charost, le brevet pour la Maî-
trise de Marchand Orfèvre.

Ils ont eu l'honneur d'être embrassés
par le Magistrat, aux bruits des fanfares
& des acclamations du Public.

*Discours prononcé à la distribution des
prix de l'Ecole Royale gratuite de
Dessin, aux Tuileries, le 26 Décembre
1774, par M. Bachelier, Directeur.*

M E S S I E U R S ,

Dans ce moment si désiré par votre émulation,
dans cette fête brillante, qu'on peut appeler celle
des arts & des talens naissans, dans ce jour de
triomphe & de gloire; pour la première fois il
n'est pas permis à vos cœurs de se livrer entière-
ment aux transports d'alégresse. Le sentiment
d'une douleur secrète vous rappelle assez que vo-
tre auguste fondateur n'est plus, & vous force
de donner de nouvelles larmes à sa mémoire.

Je ne viens point intéresser votre reconnoissan-
ce par le récit de toutes ses vertus, de toutes ses
augustes qualités. Des bouches plus éloquantes

que la mienne ont rempli dignement ce devoir sacré. Ainsi, sans entrer dans le détail des actions glorieuses qui honoreront toujours le Monarque que nous regrettons, je me borne à peindre rapidement sa libéralité & sa bienfaisance.

Louis XIV, dont le siècle est pour la France l'époque du génie & du goût, saisit avidement tous les grands projets qui pouvoient favoriser l'un & l'autre; outre cette seconde Compagnie célèbre qu'il plaça dans son Palais, à côté de l'Eloquence & de la Poésie, qu'il échauffa de sa protection Royale, qu'il chargea des trophées & des monumens de sa gloire, & à laquelle tous les Artistes distingués s'honorent d'appartenir; ce Prince, qui portoit toujours les regards au loin, voulut encore fonder dans la patrie des Michel-Ange & des Raphael, cette Ecole unique où des Elèves, déjà couronnés, vont achever de se perfectionner, en puisant aux sources du beau. Rien n'a été sans doute plus heureusement conçu, plus noblement exécuté que ce double & magnifique établissement, qui ne peut que recevoir un nouveau lustre sous l'administration d'un Directeur éclairé, dont la sensibilité égale les lumières & les connoissances. Louis XV, en soutenant les grandes vues de son prédécesseur, a senti que pour multiplier le génie, ce n'étoit pas assez de lui élever en quelque sorte un Temple & des Autels; mais qu'il falloit encore multiplier les moyens qui font éclore les germes de cette précieuse semence.

Il avoit reconnu qu'après ces Arts créateurs, qu'un feu divin échauffent, qui enfantent les chefs-d'œuvre, il existe une infinité d'autres Arts subalternes, essentiels à l'utilité publique, qui

demandent des mains intelligentes & des yeux éclairés par le goût. Cette considération politique, qui avoit échappé jusqu'alors, l'a déterminé bientôt à honorer de son adoption bienfaisante & à combler de ses grâces une institution, qui lui a paru devoir favoriser l'habilité & les talens dans une classe de Citoyens trop long temps abandonnée à l'aveugle routine.

C'est à vous, Messieurs, à reconnoître ce bienfait paternel avec toute la sensibilité filiale; c'est à vous à justifier la sagesse de cette opération, par les avantages que vous en retirerez, & dont vous ferez jouir le public dans vos différentes professions; c'est à vous, en un mot, par votre émulation & vos succès, à forcer l'Histoire de placer l'Ecole qui vous forma au rang des établissemens utiles, qui doivent immortaliser la bienfaisance de Louis le Bien-Aimé.

Jaloux d'imiter la bonté de son auguste Ayeul, le jeune Monarque qui vient de monter sur le Trône ne tardera pas à porter sur vos travaux son œil protecteur. Aujourd'hui, des objets plus importants s'emparent de sa pensée. Il songe à faire circuler l'abondance dans toutes les parties de l'Etat, à rappeler les mœurs qui en sont le nerf, & sur-tout à fixer dans des mains intègres & respectables la balance des loix.

En vain, Messieurs, vos regards empressés cherchent ici le Magistrat affable & populaire qui présidoit à cette assemblée, & dont la bonté ajoutoit un nouveau prix à vos couronnes. Si son intégrité & ses talens dans les fonctions délicates lui ont mérité l'honneur d'approcher du Trône & de régir un ministère distingué, ne craignez pas que son élévation lui fasse oublier son ouvrage;

placé à la source des grâces , sans doute il les sollicitera avec encore plus de succès.

Vous avez pour garant son respectable successeur. Vous retrouverez dans sa personne la même affabilité , la même douceur , le même désintéressement , la même délicatesse , le même zèle pour le bien public ; vous n'aurez , avec tous les Citoyens de cette Capitale immense , qu'à vous applaudir du choix qu'à su faire la sagesse du Roi pour vos intérêts particuliers comme pour la sûreté commune.

J'aime à croire qu'il n'est pas besoin de réveiller votre attachement respectueux envers Messieurs les Administrateurs ; vous sentez vivement sans doute tout ce que vous devez à des hommes distingués par leur naissance & par leurs places , qui ne dédaignent pas de veiller à vos intérêts , & d'embellir votre triomphe par leur présence.

Pour moi , Messieurs , je ne regretterai point les avantages qu'auroient pu me valoir les foibles talens que j'ai sacrifiés au développement des vôtres , si je puis jouir de la douce satisfaction de voir cette espèce de pépinière portée au point de perfection & d'utilité dont elle est susceptible. Puisse la générosité patriotique , excitée par mon zèle , compléter entièrement & consolider pour jamais une Ecole vraiment élémentaire , dont les secours gratuits manquoient à la Nation !

Je m'arrête , Messieurs , & je cède à l'empressement légitime que vous marquez de recueillir les éloges publics , qui sont la récompense la plus flatteuse du travail & des succès.

SPECTACLES.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique continue les représentations d'*Iphigénie en Aulide*, Tragédie-Opéra en trois actes. Le concours nombreux & soutenu des Spectateurs , prouve le mérite de ce grand ouvrage. Il fait connoître combien est durable l'impression des effets de la musique de M. le Chevalier Gluck; il apprend aussi le besoin que nous avons de connoître comment est puissante la voix de la nature, celle des passions & du sentiment , lorsqu'elle est interprétée & employée par l'homme de génie. C'est une époque heureuse pour le Théâtre Lyrique que ce succès d'une musique étrangère qui est venue se revêtir, avec tant d'avantages, des formes de notre langue, & qui nous a démontré (contre l'opinion d'un homme célèbre) que nous pouvons avoir une musique, parce qu'en effet cet art doit parler la langue universelle, qui,

H

comme la Nature, est de toutes les Nations. Ajoutons que nos Acteurs ont été engagés à débiter la scène avec la franchise & la simplicité convenables; ce que Lulli avoit déjà pressenti & ce qu'il faisoit pratiquer. Il n'y a que l'oubli des règles & le mauvais goût qui ayent pu charger le récitatif de tous les vains ornemens du chant, & le rendre traînant & même ridicule. Ce sera le comble de l'art & la perfection de la musique, lorsqu'à ces grands traits, auxquels l'Iphigénie & l'Orphée nous ont appris que notre langue pouvoit atteindre, on pourra joindre les charmes de la mélodie, qui n'a pas moins son expression, son énergie & ses beautés que l'harmonie, & qui, de plus, a le bonheur de plaire & d'intéresser toujours. C'est bien ce que M. le Chevalier Gluck a fait voir dans plusieurs morceaux distingués, qui réunissent l'harmonie & la mélodie.

M. le Gros, dont la belle voix, le goût du chant, l'expression du jeu sont si admirables, n'a point encore abandonné son rôle, & nous devons cette remarque à son zèle & à son attachement pour la bonne musique.

Le vendredi 13 Janvier, la Reine, ac-

F É V R I E R. 1775. 171

compagnée de MONSIEUR, de MADAME & de Mgr le Comte d'AARTOIS, vint à Paris pour voir, en petite loge, l'Opéra d'*Iphigénie en Aulide*. Trois vers du second acte, chantés par le chœur, dont le sieur le Gros, dans le rôle d'Achile, fit une heureuse application à Sa Majesté, excitèrent les applaudissemens universels du Public, qui redemanda ces vers à grands cris, & le chœur fut répété avec de nouvelles acclamations. Tous les Sujets du chant & de la danse, animés par la présence de notre auguste Souveraine, de Madame & des Princes, semblèrent redoubler de zèle, d'efforts & de talent. Jamais spectacle ne fut plus nombreux, plus brillant & plus enchanteur. Sa Majesté en parut touchée. La Reine eut la bonté de témoigner, après le spectacle, au Chevalier Gluck, combien Elle étoit satisfaite de sa musique.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les Comédiens François ordinaires du Roi, se préparent à donner incessamment *Albert I*, pièce nouvelle en trois

H ij

actes, en vers, de M. le Blanc, Auteur de *Manco Capac*, des *Druides*, & d'autres ouvrages estimés.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ordinaires du Roi, vont représenter la *Fausse Magie*, Comédie en deux actes.

D É B U T.

Le mercredi 18 Janvier M. Michu a débuté sur ce Théâtre dans le rôle du *Magnifique*; & le Dimanche 22, dans le rôle de *Colin de la Clochette*, & dans celui de *Célicour de l'Ami de la Maison*.

Ce jeune Acteur a les avantages de la jeunesse, de la figure & de la taille. Il joue avec beaucoup d'esprit & d'intelligence. Il est un Acteur très agréable, bon musicien & chanteur excellent. Il ne laisse à désirer qu'une voix plus forte; mais une prononciation très nette, de l'adresse & du goût y suppléent, & font espérer que l'âge, l'habitude, l'encouragement & la confiance développeront son organe & lui donneront l'étendue suffisante.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

Médailion allégorique sur le retour du Parlement, avec la légende : ex justitiâ felicitas, ex felicitate gloria. Dédié à Messire Etienne - François d'Aligre, Premier Président du Parlement de Paris, d'après l'invention & le dessin de M. le Chevalier de Berainville, gravé par le sieur Patas, Graveur, rue basse des Ursins.

L'ALLÉGORIE ingénieuse de ce médail-
lon est expliquée dans ces vers de M.
le Ch. de Berainville.

*Lutece sur les flots d'une mer orageuse,
Aborde enfin au port de la Félicité ;
Par des jeux innocens une troupe joyeuse
Annonce de ces lieux la pure volupté.
Le Soleil de ces lieux, en sa nouvelle aurore,
Fixe sur ce climat ses douze stations * ,*

* Les 12 signes du Zodiaque figurent les 12 Par-
lemens du Royaume.

H iij

Et découvrir au François, près du Dieu qu'il
adore ,

La Sagesse & la Loi guidant ses actions.

I I.

Le 21 Décembre dernier, le sieur Boizot, Sculpteur du Roi & de sa Manufacture de porcelaine à Sèvres, eut l'honneur de présenter à Mgr le Comte d'Artois, une estampe gravée d'après un modèle de lui, exécuté en sculpture de biscuit de porcelaine de France. Ce morceau représente un épithalame à l'occasion du mariage de Mgr le Comte d'Artois. Les deux époux au pied de l'Autel de l'Hymen se donnent la foi conjugale ; l'Hymen les enchaîne de fleurs, & de son brandon enflamme leurs cœurs sur son Autel. Le Génie de la France & celui de la Savoie, réunissent leurs écussons. Ce modèle a été présenté à Versailles, le 13 Novembre 1773, jour du mariage. Ayant reçu l'accueil le plus favorable, M. le Vasseur, Graveur du Roi, a été chargé de le graver. Cette estampe porte six pouces & demi de haut, sur onze & demi de large. Elle se vend à Paris chez le Sr

F É V R I E R. 1775. 175
Boizot, place St-Sulpice au bâtiment
neuf. Le prix est de 4 liv.

I I I.

Régulus.

Tel est le titre d'une nouvelle estampe que M. Demarcenay vient de mettre au jour. Elle représente *Regulus* au moment, où, pour *remplir sa parole d'honneur*, il part pour Carthage.

Ce trait de l'histoire Romaine est d'autant plus intéressant, qu'il présente avec énergie *l'observation de la parole d'honneur*, principe fondamental de la société, & sans lequel cette confiance si nécessaire dans les relations entre les différens individus qui la composent, ne peut subsister.

M. le Pescheur est l'auteur du tableau qui donne lieu à cette nouvelle estampe. Cet Artiste qui voit bien, a saisi l'instant où le généreux Romain, malgré l'avenir affreux qu'on lui prépare, laisse ce qu'il aime le plus tendrement, sa femme, sa mère, ses enfans, ses amis. On sent que la scène, chargée de ces différens acteurs, devient très-intéressante. Chacun y remplit son rôle avec le carac-

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

rière qui lui convient , & l'on y voit l'intérêt monter graduellement depuis la simple curiosité , jusqu'au degré le plus vif. Point de ces personnages inutiles , de ces figures parasites qui ne subsistent qu'aux dépens de l'action ; celle du héros est le grand ressort qui imprime le mouvement général. Il seroit impossible , on ose le dire , de le diriger avec plus d'intelligence. L'art avec lequel le clair obscur de la scène est conduit , ne le cède point aux autres parties de cet ouvrage. Par de vastes ombres & d'égales demi - teintes , l'Artiste a su concentrer la lumière sur les acteurs principaux. Régulus attire les premiers regards & les autres ensuite , à raison du degré d'intérêt qui doit les rendre plus ou moins sensibles.

Il seroit à désirer que les Artistes épris de l'amour de leur art , au lieu de s'amuser à des scènes triviales , quelquefois même dangereuses pour les mœurs , dont elles entretiennent la corruption , dirigeassent de nobles efforts pour retracer à nos yeux les grandes actions de ces hommes célèbres dont la mémoire est consacrée dans nos annales.

Cette estampe se trouve chez l'Auteur ,

F É V R I E R. 1773. 177
*rue du Four St-Germain, la porte-co-
chère vis-à-vis la rue des Ciseaux.*

Elle est la quarante-septième de l'œuvre
où l'on voit les portraits de *Henri IV*,
de *Sully*, de *Charles V dit le Sage*, de
Charles VII, de *la Pucelle d'Orléans*,
de *du Chevalier Bayard*, de *du Chancelier de*
l'Hôpital, de *du Président de Thou*, de
Maréchal de Turenne, de *Maréchal de*
Saxe, & finalement de *du Prince Eugène*,
que l'Auteur a fait paroître l'année pré-
cédente avec le supplément de son cata-
logue.

I V.

A. T. Hue, Marquis de Miroménil, an-
cien Premier-Président du Parlement
de Rouen, Garde des Sceaux de France.
Portrait en médaillon, dessiné par M.
Cochin fils, & gravé par M. Prévost,
Graveur, rue St Thomas, près la porte
St Jacques, à côté du jeu de paume.
Prix 1 liv. 4 s.

Ce portrait intéressant de l'homme
d'Etat qui maintient la justice & les loix,
& qui rend aux sciences & aux belles-
lettres leur liberté & leur splendeur, a
le mérite d'être parfaitement dessiné, &

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

de représenter fidèlement les traits , & en quelque sorte , le caractère & l'ame de M. le Marquis de Miroménil. Le Graveur s'est montré le rival & l'heureux interprète du dessinateur dont il a parfaitement rendu le travail & le pittoresque.

M U S I Q U E.

I.

Sei sonate per due flauti e due violini e basso, del Signor Thomaso Prota , Napolitano. Opera II; prix 6 l. A Paris , chez Taillart l'aîné , rue de la Monnoie , la première porte cochère à gauche en descendant du Pont-neuf , maison de M. Fabre ; & aux adresses ordinaires de musique.

Ces trio sont bien dialogués , & ils présentent des chants d'une tournure neuve & piquante , qui ne peuvent manquer de plaire aux Amateurs de la musique instrumentale.

M. Taillard l'aîné , bien connu par

F É V R I E R. 1775. 179

son talent supérieur pour la flûte traversière, & éditeur des nouveaux trio que nous venons d'annoncer, vient d'acquérir plusieurs œuvres de musique instrumentale qui se vendoient ci-devant chez la veuve Leclerc; de ce nombre sont des sonates à flûte & basse par Wendling; des sonates à violon & basse par Locatelli, Op. VIII; des sonates pour le violoncelle par Lanzetti, Op. I, II & III; des sonates aussi pour le violoncelle, par Sornis, Delange, Galeotti, Cupis & Spourni; les canons de Télieman; des sonates en trio à flûte, violon & basse, par Schwindel; des sonates à deux violons & basse, par Gasparini, Op. I; San Martini, Op. II, Croes, Alexandro; de grandes symphonies par Holtzbaur, Croes, Bode; & le menuet d'Exaudet; le guide du compositeur de Gianotti, &c.

I I.

Quatrième volume de la muse lyrique; dédié à la Reine, contenant un choix d'ariettes avec accompagnement de guitare. Prix 12 liv. A Paris chez Jolivet, Editeur & Marchand de musique de la Reine, rue Françoisse, à

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

la muse lyrique , & aux adresses ordinaires de musique.

Cet ouvrage qui , par la variété & le bon choix des ariettes , a obtenu les suffrages des virtuoses & des amateurs, continue à être distribué à l'adresse ci-dessus par souscription , dont le prix est de 12 liv. pour Paris , & de 18 liv. pour la Province , franc de port par la poste. M. Guichard , dont les talens sont connus , s'est chargé de faire les accompagnemens de guitare.

On distribue à la même adresse trois symphonies de Wanhall , lesquelles peuvent se jouer à grand orchestre , ou à quatre instrumens seulement. Prix de chaque symphonie , 2 l. 8 s.

Le sieur Jolivet vient aussi de mettre au jour six trios à deux violons & un violoncelle , dont il y en a trois qui peuvent se jouer sur la flûte ; dédiés à S. A. S. Mgr le Margrave de Brandebourg, Aufpac & Bareyth , &c. par M. de Beecké , Capitaine au Régiment de Wirtemberg, Dragons , au service du Cercle de Suabe. Prix 7 liv. 4 s. Ces trio , fruit des loisirs d'un Officier qui aime la musique & la cultive , sont d'un

F É V R I E R. 1775. 181
chant agréable & d'une exécution facile
& à la portée du plus grand nombre des
Amateurs.

I I I.

*Un, deux, trois, quatre & cinquième
livres d'ariettes choisies avec accompage-
ment de harpe, suivies de plusieurs so-
nates, avec accompagnement de violon,
par J. G. Burch Hoffer; la ronde de
Henri IV, nouvellement arrangée, sui-
vie du menuet de Fischer, pour le même
instrument, par le même. Chez l'Au-
teur, rue neuve St Roch au coin de
celle des Petits-Champs.*

I V.

*Ouverture du Devin du Village & pan-
tomime, arrangée pour le clavecin ou le
forte-piano, avec accompagnement d'un
violon & violoncelle ad libitum. Par M.
Benoist, maître de clavecin. Prix 2 l. 8 s.
A Paris chez l'Auteur, rue Gît le cœur,
la seconde porte cochère à gauche, en
entrant par le Pont-neuf; & aux adresses
ordinaires de musique.*

V.

Airs détachés de la pièce de Henri IV, drame lyrique en trois actes. Prix 1 l. 16 s. Variation faite pour la harpe ou forte piano, quatre sur la ronde de la table de la pièce de Henri IV, avec le chant pour chaque couplet, & quatre variations sur l'air de *Charmante Gabrielle*, avec les couplets, se vendent ensemble 1 l. 4 s. avec privilège du Roi, chez le Sr Sieber, rue St Honoré, à l'hôtel d'Aligre ancien Grand Conseil, & aux adresses ordinaires.

V I.

Six duo pour deux violons ou deux instrumens égaux, assez faciles pour être exécutés par les commençans; par M. Rémondi, Napolitain. A Paris, au bureau d'abonnement musical, rue du Harsard-Richelieu, & aux adresses ordinaires de musique.



HISTOIRE NATURELLE.

Les monstres , ou les écarts de la Nature ,
ouvrage qui renferme toutes les mon-
struosités que la Nature produit , soit
dans l'espèce humaine , soit parmi les
quadrupèdes , les bipèdes , &c. en
planches coloriées , peintes & gravées
par M. & M^{de} Regnault , Auteurs de
la Botanique , mise à la portée de tout
le monde (1) , in fol. papier d'Hollan-
de , proposé par souscription.

Il n'est point de serpent ni de monstres odieux ,
Qui , par l'art imité , ne puisse plaire aux yeux.

Boileau , Art. Poët. ch. 3.

S'IL se trouve peu d'Auteurs empressés
à répandre la clarté sur cette partie in-

(1) Ouvrage in-fol. composé de plantes d'usa-
ge , de couleur naturelle , en trois cens planches ,
avec des notices instructives sur les propriétés , les
vertus , &c de ces plantes. Paris 1774. Il reste
quelques exemplaires chez l'Auteur , qu'on payera
18 louis jusqu'au mois de Juillet prochain. Les
Souscripteurs l'ont payé 15 louis.

184 MERCURE DE FRANCE.

intéressante de l'Histoire Naturelle, il est aisé d'en sentir la raison ; la Nature s'écarte si peu de l'uniformité admirable de sa marche , que les productions monstrueuses sont rares ; le concours des curieux disperse les objets , de sorte qu'on ne les rencontre qu'épars çà & là dans les cabinets : de plus , les soins continuels qu'exige leur conservation , occasionnent une destruction qui augmente leur rareté ; de-là suit nécessairement la difficulté de les réunir en un corps d'ouvrage , non seulement par les voyages qu'une pareille entreprise rend indispensables , mais encore parce que le soin de recueillir les objets , ne peut être confié qu'à des mains sûres & habiles : aussi croit-on pouvoir avancer qu'il falloit que le hasard fît rencontrer le Peintre avec l'Amateur d'Histoire Naturelle , pour rendre ces objets d'une manière satisfaisante.

La carrière que les Auteurs ont parcourue dans la botanique , par l'ouvrage déjà cité , dont le succès leur a valu du Public un accueil qui a passé leur espérance , a fait naître à plusieurs Naturalistes le desir de voir réunis , sous un même point de vue , & ce que les cabinets renferment , & ce que la Nature pro-

F É V R I E R. 1775. 185

duit journellement de plus bizarre : leurs obligeantes sollicitations . & le plaisir de faire un ouvrage aussi propre à étendre les connoissances utiles , ont déterminé ces Auteurs à vaincre les peines & les dégoûts , qui accompagnent nécessairement un ouvrage de cette nature.

Les monstruosités les mieux caractérisées formeront cette collection , & l'on n'y rencontrera point de ces monstres merveilleux , enfans de l'imagination , que l'ignorance adopte , & que la crédulité propage. Chaque objet est marqué au coin de la vérité , & l'on cite , au bas des planches , les sources où l'on a puisé , comme les cabinets ou autres ; de manière que chacun pourra s'assurer de l'existence des Sujets.

On a cherché , dans cet ouvrage , à effacer les rides imprimées par le temps ; & les monstres sont représentés , non dans l'état où les a réduits la vétusté , mais dans celui où la Nature les a produits : par ce moyen , on a sauvé le hideux qui rebute souvent dans les objets même les mieux conservés.

Une notice simple aidera à développer les particularités de la monstruosité de chaque objet. On ne s'est point pro-

posé dans cet ouvrage de remonter aux causes ; les vues del Artiste ne tendent qu'à rendre fidèlement les effets ; c'est la tâche du Philosophe d'interroger la Nature sur les raisons qui l'écartent de sa route. Le pour & le contre occupent les Savans depuis des siècles ; il étoit réservé au nôtre , & à l'illustre M. de Buffon qui l'honore , de décider la question.

Les curieux qui ont des monstruosités rares & sûres , sont invités à en enrichir cet ouvrage ; pour cet effet , ils sont priés de les communiquer aux Auteurs , & si l'éloignement des lieux y mettoit obstacle , de leur en donner avis.

La manière précieuse dont les planches sont exécutées , les rend aussi propres à figurer dans un cabinet , montées sous verre , qu'à enrichir une bibliothèque , étant reliées. On ne s'étendra point sur le mérite de l'exécution ; la manière dont l'un de ces Auteurs (1) a traité les planches de l'ouvrage de botanique , qui est dans les mains de presque tous les curieux ; annonce ce que l'on peut attendre

(1) Madame Regnault.

F É V R I E R. 1775. 187
de leurs talens réunis ; & la confiance
qu'ils ont méritée par leur exactitude
à remplir la souscription du premier ou-
vrage , leur donne de l'assurance à pro-
poser celle du second.

Conditions de la souscription.

On délivrera les planches par cahiers,
& chaque cahier sera composé de dix
planches.

Il paroîtra un cahier tous les trois
mois (1). Le premier se délivrera dans
le courant d'Avril prochain , & ainsi de
suite par chaque trimestre.

Le prix de chaque cahier sera de 15
liv. pour les Souscripteurs , franc de port
à Paris (2).

On déposera 60 liv. en se faisant
inscrire , laquelle somme formera le prix
de quatre cahiers (3) : moyennant quoi

(1) Ou tous les deux mois , si l'abondance des
sujets le permet ; d'ailleurs on annoncera chaque
cahier par la voie des Journaux.

(2) On fera remettre les cahiers des Souscrip-
teurs de Province , soigneusement emballés , aux
voitures publiques , à l'adresse qu'ils indiqueront.

(3) Les personnes qui n'auront pas de commo-
dités pour faire passer de petites sommes , seront
libres de s'abonner pour un plus grand nombre de
cahiers.

188 MERCURE DE FRANCE.

les Souscripteurs recevront les trois premiers ; après quoi ils souscriront de nouveau pour les suivans , parce que les 15 liv. qui n'auront point été acquittées , seront & demeureront à imputer sur le dernier cahier de l'ouvrage pour lequel il n'y aura dès-lors rien à payer.

L'ordre des premières épreuves suivra celui des souscriptions.

On aura la bonté d'affranchir l'argent & les lettres.

On souscrit à Paris chez l'Auteur , rue Croix des petits Champs , au magasin de chapeaux des troupes du Roi.

Manufacture de glaces & verres courbés.

CETTE Manufacture établie par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 8 Septembre 1756 , appartient , par privilège exclusif , à *M. Bernières, Contrôleur des ponts & chaussées , & Membre de plusieurs Académies, demeurant au Vieux-Louvre à Paris.* C'est à lui qu'on est prié d'adresser les lettres franches de port , pour se procurer ce qu'on veut avoir de cette

Manufacture. Voici les objets qui s'y exécutent.

On y courbe les glaces & toutes les espèces de verre, dans toutes les formes; ce qui sert à faire de belles lanternes d'appartement, à garnir les croisées ceintrées, à mettre aux encoignures des carrosses, à celles des grandes boutiques, &c.

On y fait des glaces appelées *glaces discrètes*, parce qu'elles ont la propriété de laisser voir du dedans au dehors, sans qu'on soit vu du dehors au dedans. Ces glaces se mettent aux carrosses, aux cabinets de toilette, dans le bas des croisées qui étant au rez-de-chaussées, donnent sur des rues, ou sur des promenades & des passages publics.

Le prix de toutes les glaces ci-dessus est le double de celui porté par le tarif des glaces droites; en sorte que si une glace étant droite vaut 20 liv, elle en vaut 40 lorsqu'elle est courbée, ou convertie en glace discrète.

On trouve aussi dans cette Manufacture des cristaux de pendules, des cadrans en glace & en verre plus réguliers que ceux en émail, & à beaucoup meilleur compte.

Des prismes dont les faces portent

190 MERCURE DE FRANCE.

12 à 15 lignes de longueur , & du poli le plus parfait.

Des plateaux de balance en verre pour peser les acides & les médicamens.

Des glaces percées & arrondies pour les machines d'électricité.

Des objectifs de longs foyers pour former des chambres obscures de toute la grandeur d'une chambre ou d'un cabinet, & par le moyen desquelles on peut avoir de grandeur naturelle, les objets qui passent à 12 , 15 , 18 & 24 pieds de distance. Ces objectifs valent 3 liv. le pied de longueur de foyer , c'est à-dire qu'un objectif de 12 pieds de foyer, vaut 36 l. tout nud.

Des miroirs concaves , dont tous les Savans connoissent les curieuses propriétés. Ceux de 9 pouces de diamètre valent 72 liv ; de 12 pouces 120 liv ; de 15 pouces 240 liv ; de 18 pouces 340 liv ; de 24 pouces 600 liv ; tous montés sur leur pied , dans leur bordure , & ayant toute la mobilité nécessaire aux expériences.

C'est enfin dans cette Manufacture qu'a été exécutée la fameuse loupe de liqueur portant quatre pieds de diamètre qu'on voit au Jardin de l'Infante ; & que les sciences doivent à la générosité

F É V R I E R. 1775. 191
de M. de Trudaine , & à la protection
distinguée dont il honore ceux qui les
cultivent. Elle est infiniment supérieure
par ses effets , à toutes les autres machines
de ce genre connues jusqu'à présent. Une
de ces loupes portant 12 pouces de dia-
mètre , entourée de sa double bordure
de cuivre, & disposée de manière qu'elle
peut être remplie de telle liqueur dont
on se propose d'éprouver le pouvoir ré-
tractif , vaut 240 liv ; une de 18 pouces
vaut 600 liv ; une de 24 pouces vaut
1000 liv ; une de 30 pouces vaut 3000
liv ; une de 36 pouces 3600 liv ; une de
42 pouces 7000 liv ; une de 48 pouces
12000 liv ; une de 60 pouces ou cinq
pieds vaut 24000 liv. On fait que la
force de ces loupes croît à peu près dans
le rapport des carrés de leur diamètre...
Quant aux machines qui leur servent de
pied , il s'en fait de diverses manières ,
dont les unes coûtent plus , les autres
moins ; ainsi on ne peut qu'en traiter
à part. M. Bernières en donne gratuite-
ment plusieurs dessins , entre lesquels on
peut choisir pour les faire exécuter soi-
même par économie ; d'ailleurs ces des-
sins feront partie de la description géné-
rale que M. Bernières se propose de don-

ner cette année des procédés, par lesquels il est parvenu à exécuter cette grande loupe ; des fours , fourneaux , moules, outils & machines qu'il a été obligé de construire & d'imaginer pour cette opération ; des précautions à prendre pour en assurer le succès ; de la conduite des feux à courber les glaces & le verre ; enfin de l'art de les courber.

*Lettre à M. de Chabanon , pour servir de
réponse à celle qu'il a écrite sur les pro-
priétés musicales de la langue Françoisè.
Par M. le C. de S. A.*

A mon retour d'un voyage très-long, j'ai été frappé, Monsieur, de la Lettre que vous avez insérée dans le Mercure du mois de Janvier 1774. Voici les réflexions qu'elle m'a fait faire, & que je prends la liberté de vous communiquer.

Sans entrer dans des détails inutiles, vous me paroissez très persuadé de l'aptitude de notre langue à la musique. Vos remarques sur la contradiction existante entre les styles différens des Auteurs & l'unité de caractère qui sembleroit devoir être inhérente à la Langue, sont très judicieuses. Vous ajoutez que notre idiome François s'est particulièrement distingué par l'avantage directement opposé au vice qu'on lui reproche, & de
tout

tout cela vous tirez cette conséquence : la Langue est ce que les Ecrivains la font.

Je pourrois partir du même point pour conclure de même à l'égard de la Musique. Elle est, selon vous, une langue à part, & peut-être indépendante des paroles ; en ce cas, elle est ce que les Compositeurs la font. Cette idée confondroit absolument toutes les différences de genre national, & je n'en aurois pas un regret bien vif. Je ne connois que le beau ; il m'est fort égal de quel pays il peut être. Vous allez me demander ce que c'est que le beau ; vous sentez assez que ce n'est point ici le lieu de traiter une question purement métaphysique, & que cette discussion nous meneroit trop loin. Revenons.

Sur les propriétés musicales de notre Langue, il se présente, dites-vous, trois opinions qui parlent également le Public.

1°. Notre Langue est musicale ; mais Lulli a créé le seul genre dont elle soit susceptible. Il est assez égal, comme vous l'observez très-bien, que Lulli ait créé ce genre, que l'on dit convenir seul à notre Langue, ou qu'il l'ait apporté d'Italie. Est-ce le seul qui nous convienne ? Voilà le fait. Je ne dis pas que cela soit ; mais je ne suis point effrayé de l'objection que vous présentez contre cette opinion. Le discrédit où est tombé le chant de Lulli ne me paroît pas une raison suffisante pour la nier. A-t-on jamais conclu du droit par le fait ? C'est renverser l'ordre des choses. S'il est vrai, comme on n'en peut douter, que le goût ait changé depuis Lulli, soit en bien, soit en mal, on n'en doit pas tirer la conséquence que la musique de cet Auteur a été reconnue inaliénable au rythme de la Langue Française. On

devrait tout au plus en induire qu'elle n'est pas la seule qui puisse s'unir aux mots françois. J'espère vous prouver plus loin que l'on ne peut même avancer cette proposition. En attendant, je vous observe qu'avant de conclure par les changemens faits au goût, il faudroit établir comme certain que le goût s'est perfectionné. Cette preuve n'est point aisée.

J'ajoute que je regarde, comme très-possible, que la corruption du goût aille, non-seulement jusqu'à faire subsister des monstres à côté des chefs-d'œuvre, mais encore faire préférer les monstres aux chefs-d'œuvre. La corruption du goût ne vient que d'un sentiment faux, & par conséquent d'un jugement faux; puisqu'il est clair en métaphysique, que le jugement n'est qu'une modification de sentiment. Pourquoi donc vouloir borner cette corruption, puisque l'on ne sauroit fixer le degré d'organisation qui règle le sentiment, & dont elle dépend seule? Corneille, Racine, Crébillon font actuellement une impression moins vive qu'autrefois. On se contente d'une admiration stérile, &, à la honte du Théâtre & de la Nation, on met en parallèle avec eux des génies médiocres, & souvent même on les leur préfère. Un genre qui n'eût jamais osé paroître dans ces siècles heureux où brilloient ces grands hommes, les éteint aujourd'hui. Peut-être dans quelque temps verra-t-on ce genre, qui n'est pas le véritable quoiqu'il ait ses beautés particulières, devenir le seul existant, & plonger dans un oubli éternel les Pères & les Héros du Théâtre. Vous voyez donc qu'on ne peut fixer le degré de la dépravation du goût. Au reste, vous avez senti la foiblesse de votre argument, & vous passez de suite à la seconde opinion.

2°. Notre Langue se prête aux tournures du chant moderne ; mais ces tournures ne seroient pas à la dignité de l'Opéra.

Avant de discuter cette dernière opinion, je crois qu'il seroit à-propos de définir ce que l'on entend par dignité ; seroit-ce simplicité ? En ce cas, il est clair que la Musique Italienne étant moins simple que celle de l'Opéra, cette dernière doit être plus d'accord avec notre Langue, dont le principal mérite est cette même simplicité. Qui peut donc empêcher qu'elle ne se prête à la simplicité, ni à la dignité de l'Opéra ? J'irai encore plus loin. De tous les genres possibles, celui de Lulli étoit certainement le plus simple. Ce genre doit donc convenir uniquement à la Langue Française, qui est la plus simple des Langues modernes. Qu'a-t-on à répliquer à cela de solide ? Rien, à moins que pour faire crouler l'édifice de mon raisonnement, vous ne donniez au mot dignité une autre idée que celle que je vous ai offerte, & qui m'a paru la plus naturelle. Par dignité, entendrez-vous force ? Je ne fais ce que c'est qu'une musique forte. D'ailleurs, cette force ne peut être continue, puisqu'elle dépend des images avec lesquelles elle doit s'allier. Au reste, il faudroit encore expliquer ce que c'est que force, & alors nous nous engagerions dans un dédale, dont ni vous, ni moi ne pourrions sortir. Cette dignité d'ailleurs, quelle qu'elle soit, doit être un caractère décidé ; or, la force ne pouvant exister que par contraste avec la foiblesse, ne peut produire cet effet. Expliquez-moi donc ce mot dignité, & alors je vous répondrai.

Vous regardez avec raison la troisième opinion comme la plus redoutable, & ce n'est pas tant,

dites-vous , par la force des raisonnemens qui la soutiennent que par la célébrité du grand homme qui s'en est déclaré le protecteur. J'ai peut-être tort , mais je pense le contraire. Je crois que c'est encore plus par les preuves solides qui la constatent , que par le nom du fameux Jean - Jacques Rousseau , qu'elle doit en imposer.

3°. Aucune bonne musique ne peut nous convenir , & nous sommes condamnés à ne jamais chanter.

Je J'avoue que cette décision est un peu sévère ; mais c'est moins la sévérité que la justesse qu'il faut examiner. Les accusations intentées contre notre Langue se peuvent réduire à trois. 1°. La quantité de sons perdus & indistincts qui s'y trouvent. 2°. L'ordre trop didactique de nos constructions. 3°. Le défaut de prosodie marquée. Allons par ordre.

Voici , sur le premier chef , les paroles de M. Rousseau. « Notre Langue, dit-il , composée de » sons mixtes & de syllabes muettes , sourdes ou » nasales , ayant très-peu de voyelles sonores , & » beaucoup de consonnes & d'articulations , est » entièrement contraire à la musique. »

Vous voudriez , dites-vous , causer avec M. Rousseau pour savoir ce qu'il entend par des sons mixtes. Je vais tâcher de vous satisfaire sur cet article , à condition toutefois que vous aurez la bonté de m'expliquer à votre tour ce que vous entendez par dignité ; nous ferons compensation.

Pour revenir à notre question , je crois qu'il faut d'abord avoir recours à l'idée la plus naturelle que pourroit présenter le mot *mixte*. En

chimie, en physique, & dans toutes les sciences possibles, on appelle mixte tout ce qui tient de deux natures. Ainsi, un corps mixte est un corps composé de plusieurs êtres de différens genres. Une sensation mixte est une sensation qui n'est pas décidée, & en embrasse plusieurs. En politique, un Gouvernement mixte est celui qui se ressent de plusieurs Gouvernemens différens; il semble donc que l'idée de mixte soit absolument contraire à l'idée d'unité, puisqu'on ne peut l'envisager sans distinguer en même-temps plus d'une unité.

Qu'est-ce donc qu'un son mixte? C'est un son qui n'est point décidé. Toute Langue morte ou moderne est composée de voyelles & de consonnes. Tous ceux qui ont une oreille sensible conviendront que le son d'une voyelle est plus distinct que celui d'une consonne, qui n'est lui-même formé que par la désinence imparfaite d'une voyelle. Ainsi τὸ, qui, en grec répond à l'article le, François, est un son plus décidé que τῶ, accusatif du même article, attendu qu'il se termine par une voyelle appuyée, & que τῶ ne se termine que par une voyelle coulée très-rapidement, & perdue dans l'air. Autre raison favorable à mon idée. Τὸ, étant sonore & marqué, peut s'adapter à un chant marqué, au lieu que τῶ ne peut au contraire se lier qu'à un chant incertain. Cette conséquence est tirée d'un principe que vous ne combattrez sûrement pas. C'est que les sons vocaux doivent toujours exprimer la même idée que les sons musicaux, ou, pour parler plus exactement, la même idée doit être rendue par l'union du chant & de la parole.

Voilà, Monsieur, ce que je regarde comme des

198 MERCURE DE FRANCE.

sons mixtes. Pour affirmer s'ils sont contraires ou favorables à la musique, il faudroit qu'il fût démontré que la musique ne peut peindre qu'un certain nombre d'idées; & , pour fixer le degré où cette sorte de sons seroit contraire ou favorable à la musique, il faudroit compter combien d'idées elle pourroit peindre. Vous sentez où cela nous meneroit; n'embrouillons point les objets. Il est question de savoir si, en général, les sons mixtes conviennent ou non à la musique. A cela je réponds que ces sons peuvent très-bien convenir, ainsi que vous le remarquez judicieusement à l'occasion des syllabes muettes, à ces parties de chant où la voix doit mourir, & presque s'évanouir entièrement; mais ce n'est point assez pour conclure absolument en leur faveur. On doit avouer, bien loin delà, que ces sons seront déplacés toutes les fois qu'il sera question de former un chant uni & marqué. Or, comme il est vraisemblable que ce chant marqué doit être le vrai caractère de la musique, & qu'elle ne peut s'en éloigner que par licence; on pourroit déduire au contraire que les sons mixtes sont en général peu propres à la musique, puisqu'ils ne conviennent qu'à un genre.

Je conçois encore une autre espèce de sons mixtes; ce sont, par exemple, ceux où deux voyelles expriment le même son, à peu de chose près, qu'une seule, & dont le son par conséquent peut s'appeler mixte, puisqu'il tient de l'intonation de deux voyelles. Le mot *pair* est dans ce cas; il se prononceroit presque de même, s'il étoit écrit *per*; mais il retient un peu de la voyelle *a*, & de la voyelle *i*, autrement il se prononceroit *par* ou *pir*. Ces sortes de sons mixtes ne sont au-

cun tort à la musique , & nous n'en parlerons pas davantage.

Quant aux syllabes muettes, comme elles possèdent les mêmes qualités que les sons mixtes, & qu'elles y ressemblent assez d'ailleurs , la conclusion que j'en tirerai sera donc qu'elles ne peuvent convenir qu'à un genre , & que par là-même elles sont peu favorables à la musique , qui doit tout peindre. Au reste , je puis le dire en passant : un défaut attaché non - seulement à notre Langue , mais encore à celle des autres nations , est qu'on n'y rencontre presque jamais cette harmonie si désirable entre les mots & le chant. L'expression n'est jamais fondue ni identifiée avec eux. Les sons perdus dans la musique , & les sons mixtes ou muets dans la langue , exprimeront à merveilles l'indécision , le trouble , l'agonie ou la mort ; mais rendront-ils d'autres idées que celles qui auront quelque similitude avec les images dont je viens de parler ? N'importe , on les emploie à tout dans la musique françoise , ainsi que dans la prosodie vocale , qui exigeroit la même délicatesse ; & par là on confond tout , on mêle tout , & l'on n'offre aux yeux du spectateur qu'un tableau monstrueux , dont le dessin est étouffé sous un coloris uniforme & fatigant.

Pour éviter ce triste inconvénient , on devroit se bien persuader que jamais un morceau de musique chanté ne peut réussir , s'il manque cette union admirable entre les paroles & le chant. Si l'on a à peindre une image grande & sublime , il ne faut pas , en gardant l'ordre dans la musique seule , détruire la magie de l'expression musicale par des sons vocaux éteints & sans valeur. De même , il ne faut point adapter à des mots har-

monieux & sonores un chant incertain qui en absorbe la mâle énergie ; mais c'est en vain que l'on répète les leçons de la Nature ; les hommes ont oublié sa voix , & l'art ingénieux & subtil a enfin réussi à éclipser celle dont il emprunte sa grandeur.

Vous donnez un exemple d'éliſion italienne & d'éliſion françoise , & vous croyez par-là prouver que notre éliſion qui ſe fait d'une ſyllabe muette contre une voyelle ſonore eſt bien plus agréable & plus naturelle que l'autre. Vous citez ces deux vers italiens ſi connus :

Teneri ſdegni , e placide , e tranquille
Repulſe , e cari vezzi , e liete paci.

On ne peut, dites-vous, ſéparer ces voyelles ſans marcher d'hiatus en hiatus , & rendre la prononciation cahoteuſe ; & on ne peut les unir au contraire , ſans tronquer , ſans défigurer les mots , en leur ôtant une des ſyllabes qui les compoſent , & d'ailleurs , vous fatiguez l'oreille par le retour continuel des déſinences en e. On ne peut mettre en queſtion ſi on doit les ſéparer ou les unir. L'oreille indique le dernier parti. Pourquoi, dans ce cas , fatigueroit-on l'oreille par le retour déſagréable des déſinences en e ? Ne vous rappelez-vous plus ce que nous venons de dire ſur l'harmonie qui doit ſubſiſter entre l'exprefſion muſicale & l'exprefſion vocale ? Représentez-vous un inſtant l'idée que repréſentent ces deux vers italiens. Elle eſt une , & en camayeux , ſi je puis parler ainſi. Une idée ne doit naturellement enfanter une unité d'exprefſion. En ce cas , il faut que l'idée , la muſique & les paroles nous préſen-

tent l'uniformité. Ainsi, l'Auteur a très-bien réussi, & le traînant que vous remarquez dans ces deux vers charmans est une perfection & non un défaut, puisqu'il exprime ce qu'il doit exprimer.

Je passe à l'autre exemple d'éliſion françoise que vous citez ensuite, pour la relever infiniment au-dessus de l'éliſion italienne. N'appercevez-vous pas que ce n'est point une voyelle qui la forme, mais une consonne ? On ne peut donc proprement l'appeler éliſion. C'est plutôt une espèce d'union entre deux sons différens, qui, loin de les faire glisser l'un sur l'autre comme dans l'Italien, consolident au contraire la prononciation, & paroît plus propre à peindre un repos majestueux qu'une uniformité voluptueuse, aussi le vers françois :

Oui, je viens dans son Temple adorer l'Eternel,

présente-t-il une image bien différente de la première. C'est, comme je viens de l'observer, une pause noble & majestueuse, qui est très-bien exprimée par cette suspension entre le mot *Temple* & le commencement du mot adorer.

Je crois ceci pris dans l'essence des choses. Je ne prétends point du tout dire pour cela que cette union ou éliſion, ainsi que vous voudrez l'appeler, soit moins agréable que l'autre, mais je veux seulement dire que c'est une sorte d'agrément absolument différente, &, par conséquent, adaptable à un autre genre de peinture. Je conclus de tout cela que les Vers Italiens & François sont très-bien choisis, & rendent très-bien, chacun dans leur genre, le sentiment qu'il faut rendre ; mais qu'ils ne prouvent rien, ni pour, ni contre.

Je ne m'étendrai pas davantage sur le reproche que l'on fait à notre Langue, d'être remplie de consonnes & d'articulations. Tout cela peut être rangé dans la classe des sons-mixtes, & doit, par conséquent, avoir les mêmes défauts. Il est aisé de voir, par les paroles mêmes de M. Rousseau, que le vice essentiel qu'il trouve à la Langue Française, est de n'offrir qu'un genre indécis, peu marqué, & propre à un seul genre, qui est celui que vous nommez perdu & indistinct.

Passons à la seconde objection. L'ordre didactique de nos constructions, (c'est encore M. Rousseau qui parle), empêche la phrase musicale de se développer; au lieu qu'elle se développe beaucoup mieux, quand le sens du discours, long-temps suspendu, se résout sur le verbe avec la cadence.

Vous ne sentez point, Monsieur, le mérite musical de l'inversion. Seroit-il possible que, connaissant les charmes de la Langue Latine, vous ne conveniez pas qu'un de ses principaux agréments est cette inversion dont vous vous plaignez? Il est vrai que pour un homme qui en ignorerait entièrement les principes, elle paroît d'abord plus obscure. L'habitude, d'ailleurs, que nous avons contractée, de parler & d'écrire un idiome dans lequel l'ordre grammatical n'est presque jamais interrompu, doit nous prévenir contre l'inversion; mais, en réfléchissant bien, vous trouverez sûrement que la raison & le goût justifient cette assertion de M. Rousseau. Je ne dis rien de trop fort, & je vais vous faire juge en votre propre cause. Les lumières que vous avez acquises, en travaillant sur la

Musique, sont trop étendues & trop générales, pour ne pas être frappé de ce que je vais vous dire à ce sujet.

Je ne parlerai point du plaisir que toute oreille exercée éprouve à la lecture des phrases latines, où l'inversion est la plus marquée. Quelque vif qu'il puisse être, il ne concluroit rien pour moi, & vous auriez toujours la ressource de répondre que ce n'est point l'homme corrompu par mille conventions qui lui tiennent lieu de réalités, que l'on doit citer ici; mais au contraire l'homme qui n'auroit nulle connoissance de la Musique, &, autant qu'il seroit possible, dans l'état de nature. Il faut donc chercher d'autres raisons, & vous prouver que le goût, le sentiment & la lumière naturelle de l'homme, sans aucune réflexion, le porteront toujours à préférer l'inversion à l'ordre grammatical des phrases. Vous serez surpris de ce paradoxe; mais il est question de vous convaincre, & j'espère y réussir.

Je commence par établir un fait connu de tout le monde, & pris dans la nature. C'est que de deux idées de force égale, celle qui se présente la dernière à l'esprit l'emporte presque toujours sur l'autre. Sans m'amuser à prouver cette vérité Métaphysique, par des objets peu connus, je ferai sentir à tout homme raisonnable que de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend, c'est le dernier tableau, c'est le dernier son qui lui reste dans la tête. Delà vient cet amour général de la nouveauté; delà cette inconstance naturelle de l'homme, qui l'entraîne sans cesse vers tout ce qui a frappé le plus récemment ses sens ou son ame. Je dis plus; les attachemens

Lvj

les plus longs & les plus anciens , les préjugés les plus forts sur certains points , la plus constante observation de certains préceptes , ne viennent d'autre chose , sinon de ce que ces attachemens , ces préjugés , cette observation , se présentent sans cesse à nous , avec les graces de la nouveauté. Nous croyons y découvrir de nouveaux charmes , & ce n'est que dans l'inconstance qu'il faut chercher la raison de la fermeté.

D'après ces notions , vous sentez toute la suite de mon raisonnement & ne pouvez vous y opposer. De toute la phrase , le verbe est , sans nulle difficulté , le mot le plus frappant , celui qui doit produire le plus grand effet & exciter la plus forte émotion. Que toute la phrase paroîtroit foible & languissante , si le verbe la commençoit toujours ! Voilà pourquoi notre Langue est si peu énergique , & se prête si gauchement aux divins transports de la Poésie. Quelle impression peut faire dans les cœurs un mot sans force , après un mot plein d'harmonie ? Raisonnons de même à l'égard du verbe. C'est de lui que l'on attend tout l'effet du morceau ; on doit le désirer ardemment , & il ne semble fait que pour mettre le sceau au caractère de la phrase. Au contraire , dans notre langue , ce verbe si précieux paroît au commencement de la période , sans qu'on ait eu le temps de se reconnoître & de graduer ses sensations ; & delà il arrive un triste effet. Outre qu'il ne produit pas le quart de l'ébranlement qu'il eût causé , s'il eût donné au cœur le temps de souhaiter sa présence , il éteint toute la phrase & en ôte absolument l'intérêt. La chose est décidée ; il n'est plus de retour : l'esprit & le cœur , égale-

ment satisfaits par l'harmonie imposante du verbe, ne parcourent qu'avec nonchalance le reste de la période qui ne sert qu'à éclaircir l'idée, & qui ne peut plus que l'affoiblir. On ne produit pas deux fois un grand effet. Toute la phrase devenue traînante, ennuyeuse, sans ame, sans force, sans projet, sans énergie, est écrasée par la comparaison du verbe avec elle. Tels sont les inconvéniens de ce bel ordre didactique dont vous nous vantez les avantages.

Voyez à présent le triomphe du sens suspendu. Représentez-vous, d'un côté, l'Orateur prêt à déployer son éloquence par un tableau intéressant, & de l'autre, l'auditeur dont l'ouïe avide saisit rapidement toutes les réflexions de l'Orateur. Il commence, l'attention s'éveille; elle croit par degrés. Les participes, rangés avec art après les noms, ont fait naître un intérêt plus vif; l'auditeur attend, avec une impatience étonnante, l'instant décisif de la période: il l'attend en frémissant, soit de desir, soit de crainte, suivant l'idée qu'offre le morceau. Enfin le verbe paroît, frappe & décide le caractère de la phrase. Il ne frappe pas; mais il tonne, & l'effet qu'il a produit est quelquefois si fort qu'il ne sauroit être détruit par une phrase même aussi harmonieuse que la première.

Tout mon système est bâti sur ceci. Point de bonheur sans desir. Les choses les plus ardemment souhaitées sont celles qui nous charment le plus. D'après cela, je crois que tout le monde conviendra que, puisqu'il doit exister un rapport harmonique entre les paroles & le chant, puisque c'est dans ce rapport, de votre aveu même, que consistent les plus grands effets de

La Musique, il s'ensuit très-naturellement que la même raison qui donne au verbe, long temps attendu, un attrait si puissant, mesuré à la force du desir de l'auditeur, doit aussi lui donner le même attrait, quand on joint de la Musique à des paroles. La Musique, dites-vous, Monsieur, est une Langue comme une autre, & peut-être même moins arbitraire. En ce cas, toutes les beautés grammaticales sont aussi des beautés pour elle. En ce cas, l'inversion, qui produit une impression si profonde dans les Langues où elle est en usage, doit aussi la produire dans la Musique. Je ne vois pas que l'on puisse empêcher la conséquence que j'en tire.

J'abandonne cette seconde objection, pour passer à la troisième qui est certainement la plus forte. C'est là le vice radical de notre Langue, & je doute qu'elle se relève jamais de la prévention funeste où l'on est contr'elle à cet égard : car enfin vous avez beau me parler de l'oreille, vous avez beau me répéter qu'on ne peut altérer la valeur d'une syllabe, sans qu'elle en soit blessée ; quelque fort, quelque puissant que soit ce préjugé, vous ne réussirez jamais à faire passer l'oreille pour une règle. Donnez-vous la peine d'examiner toutes les Langues anciennes, si harmonieuses, si variées, si riches ; vous trouverez partout l'accent indiqué d'une manière claire & précise. La langue grecque que vous citez vous-même, cette langue, si chère à toute oreille sensible, avoit une prosodie marquée bien distinctement. Comment, d'après cela, pouvez-vous citer l'oreille comme une règle ? Vous auriez raison, si vous me parliez de l'homme naturel, en qui les conventions &

Les images empruntées n'ont point encore gâté cette pureté d'organes si précieuse pour le bonheur ; alors je vous dirois : Oui , l'oreille de cet homme est un guide sûr , & toutes les règles doivent être bâties sur celles-là ; mais il est question d'une oreille gâtée, pervertie, dépravée, d'un sens qui a perdu sa netteté originaire ; je vous demande qu'elle règle on doit attendre d'elle ; Elle doit, au contraire, se conformer à ce qui est établi ; & si elle a droit de le censurer, ce ne sera que lorsqu'on approchera le plus de son ancienne simplicité. Il est donc clair que la Musique Françoisé n'a point de prosodie.

D'après une preuve aussi évidente, vous ne pouvez regarder comme une faute de quantité le Vers de M. Rousseau : *Si des galants de la Ville*, &c. Il n'y a jamais eu d'accent qui ait déterminé la prononciation de la syllabe *ga*. L'usage a prévalu, à la vérité, & on la fait brève ; mais M. Rousseau n'a pu faire une faute contre la prosodie, puisqu'il n'y en a point.

De plus longs raisonnemens seroient ici superflus ; la chose parle d'elle-même , & il est temps que cette lettre finisse. Je la terminerai, Monsieur, par l'assurance des sentimens que vous m'avez inspirés par vos lumières & la justice de quelques-unes de vos vues. J'ai répondu au desir que vous me paroissiez avoir de connoître le vrai, & je vous ai dit ce que je pensois. Trop heureux si vous approuvez l'émulation que m'a donné un talent aussi marqué que le vôtre, & me communiquez les nouvelles découvertes que vous pourrez faire en ce genre.

Encore un mot, & je finis. Toute mon intention a été de vous démontrer qu'il s'en falloit

de beaucoup que la Langue Françoisé fût aussi propre que l'Italienne à la Musique, & je crois avoir réussi ; mais après avoir vu tout ce que vous avez avancé à ce sujet, qui m'a paru foible à tant d'égards, j'ai lu, avec autant d'étonnement que de joie, votre nouvelle opinion, qui nous offre la Langue de la Musique comme absolument indépendante des paroles, & capable d'exprimer, sans son secours, les passions les plus chères à l'homme. Il y a quelque temps que je roule dans ma tête la même idée, quoiqu'un peu plus étendue & plus générale. Mon dessein est de détailler mon système à ce sujet, dans un petit ouvrage que je compte donner, quand cette idée se sera assez mûrie chez moi. En attendant, recevez les témoignages de l'estime sincère que m'a inspiré l'étendue de vos connoissances & la grandeur de votre projet.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

Aête de la reconnoissance de la Communauté de Salency.

L'AN 1775, le premier Janvier, nous Syndic & Habitans de la Paroisse de Salency, assemblés en corps de Communauté, après que l'assemblée a été convoquée à la porte de l'Eglise par notre Syndic, à l'issue de la Messe Paroissiale, & réitérée par le son des cloches : sur

ce que nous avons appris de M^c Jacques-François Sauvel notre Pasteur, que M. Target, notre Avocat en la Cour, avoit défendu notre Cause de la Rozière avec tout le zèle & l'éloquence digne du plus célèbre Avocat du Barreau, & que par un acte inoui de générosité, il n'avoit rien voulu prendre pour ses honoraires; après avoir délibéré les uns avec les autres, nous avons tous résolu d'une voix unanime de consigner un aussi grand bienfait dans nos registres d'assemblée, afin d'en perpétuer la mémoire à nos descendans, & de prier M. notre Prieur d'être l'interprète de notre sincère reconnaissance envers notre généreux défenseur, & de l'assurer que nous n'oublierons jamais ce bienfait.

Lettre de M. le H. traducteur de la Dissimulation punie, à M. Lacombe, en réponse à la lettre & au défi inséré dans le 33^e cahier de l'Année Littéraire 1774.

M O N S I E U R,

Lorsque je vous ai remis le conte de la Dissimulation punie, je ne m'attendois pas que plus d'un

210 MERCURE DE FRANCE.

au après il en seroit encore question, & qu'il s'éleveroit une réclamation sérieuse contre cette bagatelle. J'ignorois qu'un autre conte, à peu près semblable pour le fonds, avoit été inséré dans le *Mercur* il y a treize ans, bien avant que ce *Journal* vous fût confié, & quand même j'en aurois été instruit, j'aurois pensé que le Public, l'Auteur qui le réclame aujourd'hui & vous-même, n'attachoient pas assez d'importance à des contes pour en conserver un souvenir si fidèle. Je ne sais si cette discussion fournira encore la matière de quelques feuilles; mais comme il m'a paru qu'on me défioit de citer l'Auteur Anglois que j'ai traduit, & que l'Auteur qui réclame son ouvrage, ou plutôt sa traduction, s'avoue vaincu si je le nomme, je vous déclare donc, Monsieur, que j'ai pris ce conte dans un livre Anglois, dont le titre est *The Adventurer*; je l'ai traduit librement & très-librement. Je me suis permis beaucoup de changemens, mais pas assez, pour qu'on ne juge pas évidemment que j'ai traduit d'après un original, & non pas défiguré d'après une copie. D'ailleurs je proteste que je n'avois aucune connoissance d'une traduction antérieure à la mienne.

Vous êtes le maître, Monsieur, de rendre ma déclaration publique; ce seront quelques lignes de plus d'inutiles pour une pareille minutie; mais j'espère pour le Public que ce seront les dernières.

J'ai l'honneur d'être, &c.



*A Madame WHITTON, par l'Auteur
de la Lettre sur le Mariage.*

J'ai lu avec le plus grand plaisir les vers de votre aimable Eleve ; ils font l'éloge de la manière de sentir & de s'exprimer : la timidité est aussi celui de son caractère : le portrait que vous en faites me donne le desir le plus vif de la connoître. Puisse la peinture vraie de mes mœurs & de mon ame lui inspirer autant d'estime pour moi, qu'elle m'a inspiré d'empressement !

J'ai cinquante ans, sans le paroître ; j'ai vécu dans le grand monde, & n'en ai pris ni les travers, ni les ridicules. J'ai les qualités & les défauts d'un cœur sensible ; on dit que je suis doux & gai ; j'aime les talens & m'en occupe. Mes places me font jouir de 10,000 liv. de revenu, & ma fortune acquise monte à 60,000 l. Mais il est si difficile de parler de soi ; je vais donc terminer promptement ce détail.

Voici l'idée que je me forme du mariage : c'est un contrat entre deux êtres égaux, qui se sont liés mutuellement, dans l'espoir de doubler la somme de leur bonheur ; & ce fut sans doute pour ce couple que le Poëte *Saadi* * dicta cette maxime fameuse : *jouis, voilà la sagesse ; fais jouir, voilà la vertu.* Celui des deux qui enfreint ce précepte

* Dans son livre intitulé *le Gulistan ou le Jardin des Roses.*

212 MERCURE DE FRANCE.

est un parjure : mais pour le ramener, il ne faut employer que le langage de la raison ; je la considère comme devant toujours être appelée en tiers pour donner des loix.

Je suis avec respect, Madame,

B * *.

P. S. J'aurois désiré, sans compromettre la modestie de votre charmante Elève, pouvoir juger du degré de ses talens ; ne pourriez-vous pas l'accompagner chez quelques hommes célèbres dans chacun des arts qu'elle cultive, & faire parvenir leurs suffrages à l'Auteur du Mercure, qui me les communiqueroit. Votre lettre n'annonce-t-elle pas aussi d'une manière un peu trop vague qu'elle joue de plusieurs instrumens ; vous ne les indiquez pas ? J'attends avec impatience, Madame, quelques éclaircissemens là-dessus.

A Monsieur LACOMBE.

Le Conte intitulé le *Grand-Œuvre*, inséré dans le second volume du Mercure de Janvier, m'engage à vous envoyer cette anecdote.

Anecdote sur un Etranger mystérieux.

J'étois en Angleterre, Monsieur, lorsque le

Comte de Saint-Germain eut ordre de sortir de France , & se refugia chez nos ennemis. Bientôt tous les yeux se tournèrent sur cet étranger mystérieux : il devint l'objet des diverses conversations ; il fit la matière des écrits publics. Il avoit résidé plusieurs années parmi nous , sans qu'on y fît attention , excepté le Ministère , qui avoit toujours les yeux ouverts sur son compte. A peine fut-il à Londres , que l'esprit d'observation de ce Peuple voulut pénétrer cet homme singulier. On le décomposa ; on l'analyfa , pour ainsi dire : il n'échappa à de plus profondes recherches , qu'en se refugiant dans des Régions plus reculées. Voici ce que j'en trouve de plus raisonnable dans une de leurs gazettes. London chron. 3 Juin 1760.

On ignore les motifs qui ont amené en Angleterre un certain étranger : l'éclat qu'on vient de faire sur son compte , donne lieu de s'en entretenir. A ne le considérer que dans ses actions les plus communes , il mérite déjà notre curiosité. On raconte de lui des choses extraordinaires. Le merveilleux de sa vie doit étonner même notre siècle , si éclairé & si incrédule. On en révoqueroit en doute les anecdotes , si toute l'Europe n'en étoit témoin. Cet homme singulier ne doit , ni à sa naissance , ni aux bienfaits d'aucun Monarque , les titres honorables dont il se décore : son véritable nom est peut-être un mystère , qui surprendra plus à sa mort que tous les événemens miraculeux de sa vie. On est persuadé que celui qu'il porte à présent n'est qu'un nom de voyageur.

Le terme d'un *inconnu* , sous lequel on l'a

désigné, ne paroît pas le caractériser convenablement ; & ceux d'*Avanturier* & de *Chevalier d'industrie*, que nous lui donnons, dans le sens de la Langue Française, d'où nous les avons tirés, contiennent quelque chose d'insultant qu'il ne mérite pas. Comme c'est pourtant la dénomination assez ordinaire sous laquelle on parle de ce . . . Seigneur, ai-je presque dit, on lui doit la justice de déclarer qu'aucun de ces noms ne lui appartiennent, suivant la signification injurieuse qu'ils peuvent avoir. Il est certain que si par là on entend seulement un homme qui fait une dépense considérable, qui ne tient à rien, & dont on ne conçoit pas les ressources pour vivre, encore moins pour faire une aussi grande figure, cela convient parfaitement à l'étranger dont nous parlons ; mais on doit ajouter alors qu'il n'a recours à aucuns des moyens usités par cette sorte d'Escrocs. Il n'y a peut-être personne au monde qui ait droit de se plaindre qu'il lui ait fait tort.

Le pays de cet étranger est quelque chose d'aussi problématique que sa naissance. On a substitué aux connoissances certaines dont on manque sur l'un & sur l'autre objet, ainsi que sur les commencemens de sa vie, des conjectures vagues, & dénuées de vraisemblance ; & comme il est dans la perversité du cœur humain de soupçonner toujours le mal, la jalousie s'est arrêtée aux circonstances les moins favorables à cet homme mystérieux ; & l'on est parti de là pour fabriquer sur son compte le Roman le plus ridicule & le plus injurieux. Il seroit de l'équité de suspendre au moins son jugement,

Jusqu'à ce qu'on produisît des Mémoires plus certains, concernant son histoire. Il est même de l'humanité, de ne point ajouter foi à des contes absurdes, & qui n'ont aucun fondement.

Tout ce que nous pouvons dire avec vérité, c'est que cet homme doit être regardé comme un étranger-inconnu, & à qui personne en particulier n'a rien à reprocher. Il faut croire qu'il a sans doute des ressources qu'on ignore, pour soutenir le train qu'il mène depuis si long-temps.

Il y a déjà plusieurs années qu'il vint en Angleterre. Il a parcouru depuis différentes Cours de l'Europe, & a par-tout tenu le rang d'un homme de distinction.

Le Lecteur se souvient du Maître de Gilblas*, qui ne manquoit jamais d'argent, sans qu'on sût où il en prenoit. Cette histoire ressemble, à bien des égards, à celle du Particulier dont il est question. On n'a pas manqué d'épier aussi sa conduite dans les circonstances les plus critiques; & on l'a toujours trouvée innocente & régulière. Il y a cette différence entre le héros du Roman & le nôtre, que celui-ci semble avoir tous ses trésors renfermés en un très-mince volume, & sous une forme inconnue, à peu-près comme les Chymistes concentrent dans une petite phiole les principes les plus actifs de toutes leurs opérations. On n'a jamais vu décharger à la porte de cet étranger des tonneaux

* Voy. le Roman de Gilblas.

d'argent, tels qu'il lui en auroit fallu pour subvenir à ses dépenses énormes.

Il a toujours eu l'adresse de saisir le foible dominant de la Nation chez laquelle il a vécu. Il profite de ces découvertes en ce genre, pour se rendre agréable par-tout. La première fois qu'il vint en Angleterre, il nous trouva fous de la musique : il développa ses talens pour cet art au plus haut degré ; il jouoit du violon dans la dernière perfection, & avec toutes les grâces imaginables. On eût dit, suivant l'expression d'un de nos Poètes, qu'il étoit né cet instrument à la main. En Italie, où les *Virtuoses* s'adonnent aux recherches savantes, il parut grand connoisseur en antiques, en médailles, en pièces rares & singulières ; en Allemagne, il s'adonnoit à la Chymie.

Ses connoissances universelles l'ont mis à même de se produire avantageusement chez les différentes Nations. Il faut avouer, à sa louange, que, qu'elle qu'ait été son éducation, ou sa façon de vivre, en quel art qu'il ait voulu briller, il n'a jamais paru avoir fait autre chose que ce dont il s'occupoit dans le moment présent. A l'égard de la musique, par exemple, non-seulement il exécutoit ; mais il composoit, & réussissoit parfaitement dans les deux genres. Bien-plus, sa conversation étoit toujours analogue à cette science. Dans les discours même où il n'en étoit nullement question, il trouvoit le moyen de s'y exprimer en termes figurés, empruntés du langage musical. C'étoit une façon adroite de montrer qu'il s'occupoit particulièrement de cet art.

Il apporta d'Allemagne en France la réputation d'un Alchymiste très-habile & très-expérimenté, d'un homme qui possédoit la Pierre Philosophale & la Médecine universelle : le bruit courut même qu'il faisoit de l'or. Son train, son luxe, paroissoient accréditer ce conte populaire. On fut jusqu'à en prévenir un Ministre, comme d'une chose de grande importance, & qui méritoit son attention. Il répondit, en souriant, qu'il éventerolt bientôt la mine d'où cet étranger tiroit son or. Il ordonna qu'on fît les plus exactes perquisitions sur les lettres-de-change qu'il pouvoit recevoir. Mais les moyens qu'on employa pour approfondir ce mystère, quoique très-bien concertés, ne contribuèrent qu'à l'augmenter ; soit que l'inconnu fût instruit des recherches qu'on faisoit sur son compte, soit par quelque autre raison, on ne découvrit rien. Le fait est que pendant deux ans qu'on le surveilla, il vécut comme à l'ordinaire, paya routes les dettes en espèces sonantes ; & il n'entra pas une seule lettre-de-change pour lui dans le Royaume.

On a parlé de cela par-tout dans le temps, & personne n'a plus douté que ce qu'on avoit d'abord regardé comme une chimère, ne fût vrai. On ajoute qu'il connoissoit une infinité de remèdes pour guérir de toutes sortes de maladies ; même de ces infirmités inévitables qu'amènent avec eux l'âge & la caducité.

Une femme de qualité, qui pendant un grand nombre d'années, avoit été très-coquette, crut voir sur son front quelques outrages du temps, ou du moins voulut-elle les prévenir. Elle va

K

trouver cet étranger : M. le Comte , lui dit-elle , ce que je vais vous dire , devoit se préparer avec plus d'art ; mais je ne fais pas faire tant de façons ; d'ailleurs vous êtes la bonté même. On dit que vous avez un talent merveilleux , mille fois préférable à celui que vous y joignez , de faire de l'or : je parle de votre secret pour rajeunir la vieille. Je ne crois pas être encore dans le cas ; mais les années viennent , & peut-être est-il plus aisé de prévenir les injures de l'âge , que de les effacer. Je ne voudrois point attendre que j'eusse besoin de vos remèdes. Allons , parlez - moi franchement , puis-je en avoir ? m'accorderez-vous cette grâce ? qu'elles sont vos conditions ?

L'étranger , avec une contenance mystérieuse , lui répond : Madame , ceux qui ont ces secrets-là , n'aiment pas qu'on le sache. Je ne l'ignore point , Monsieur , lui réplique la Dame ; mais vous pouvez avoir toute confiance en moi : enfin elle le persuade. Le jour suivant , il lui apporte une phiole contenant quatre ou cinq cuillerées. Il lui dit qu'il suffiroit de prendre dix gouttes à la fois de cet élixir ; & cela seulement dans le plein de la lune , & à son premier quartier ; que ce remède étoit très-innocent ; mais que si elle le prodiguoit , il ne seroit peut-être pas aisé d'avoir de nouvelles gouttes.

La Dame renferme cette liqueur avec le plus grand soin , en présence de ses femmes ; & soit pour leur cacher sa foiblesse , soit qu'elle craignît d'exciter leur curiosité , elle leur donna l'échange , en déclarant que c'étoit un remède pour la colique. Le soir même précisément la

première femme de chambre, en attendant sa Maîtresse, est saisie de tranchées violentes; elle songe à cette phiole serrée avec tant de précautions; elle ne doute point que ce ne soit quelque chose d'excellent; elle porte le nez à la bouteille; elle respire un parfum qui embaume; elle en goûte un peu; elle trouve cela délicieux, & elle boit toute la phiole.

La colique se dissipe; & cette fille cherche à cacher de son mieux son larcin. La liqueur étoit claire & transparente comme de l'eau: elle en remplit le flacon, dans l'espoir que sa Maîtresse ne sera pas si-tôt dans le cas d'en faire usage. Elle s'endort après cette manœuvre.

Le matin, la Dame rentre chez elle toute harassée: elle monte à son appartement avec beaucoup de peine, & fait appeler ses femmes, pour la déshabiller. Elle jette les yeux sur celle-ci. — Eh! mon enfant, que faites-vous chez moi, lui dit-elle: que me voulez-vous? d'où sortez-vous?

L'autre répond par une révérence très-respectueuse. — Que faites-vous ici, répartit la Maîtresse, d'un ton de mauvaise humeur; je n'ai pas besoin de votre service; vous pouvez vous retirer. — Madame me traite avec une dureté qui ne lui est pas ordinaire, réplique la femme de chambre: je n'ai jamais manqué à mon devoir; j'ai eu le malheur de m'endormir; est-ce un si grand crime à cette heure-ci?

Vous voulez m'en imposer, réplique la Dame, je ne vous connois point; je ne sache pas que vous m'ayez jamais été présentée: vous à mon service! non certainement, vous êtes trop

K ij

jeune. Elle sonne alors avec impatience ; elle demande Radegonde (c'étoit le nom de sa première femme). Mais me voilà , Madame , dit cette fille ; est-ce que je ne suis plus reconnoissable ? En même temps elle se regarde au miroir. Quelle surprise ! elle n'avoit pas l'air d'avoir plus de seize ans ; & elle en avoit quarante-cinq.

On n'a pas encore pu expliquer ce phénomène. Toute la France a cependant crié au miracle ! mais l'étranger étoit parti ; & la malheureuse Dame se voit condamnée à figurer toujours parmi les femmes sexagenaires.

C'est ainsi qu'on rapporte le fait à Paris , & qu'on le racontera sans doute pendant plusieurs générations. Etoit-ce par la vertu de la liqueur que la vieille avoit été transformée en jeune fille , ou de concert avec le Comte. Celle-ci auroit-elle été substituée à la première ? C'est une question que je ne déciderai pas.

A V I S.

I.

Agriculture.

M. DAUBENTON, Maire de la ville de Montbart en Bourgogne , qui cultive depuis un grand nombre d'années toutes les espèces d'arbres , arbrisseaux , & arbustes curieux & étrangers , qui

sont les plus convenables pour former les plantations utiles ou agréables, donne avis au Public qu'il est en état d'en fournir une très-grande quantité de toute espece, soit pour former des allées, des salles de quinconces, soit pour faire des bosquets & orner les parterres; des arbres & arbrisseaux toujours verts, pour former des bosquets d'hiver & des palissades, des arbrisseaux grimpants pour garnir des murs & des berceaux, enfin de toutes sortes d'especes d'arbres fruitiers les plus rares & d'une variété infinie : il s'est attaché particulièrement à la culture du platane, dont les pépinieres sont abondamment fournies; ceux qui voudront s'en procurer pourront s'adresser à lui directement, & à Paris, à M. Lucas, au Jardin du Roi.

I I.

Graisse d'Ours.

Un Négociant arrivé depuis peu de temps de la nouvelle Orléans, capitale de la Louisianne, a apporté avec lui de la véritable *Graisse d'Ours*, pure & naturelle, *préparée sans feu par les Sauvages* : il a vu avec plaisir que les témoignages de toutes les personnes qui en font usage, tant à la Cour qu'à Paris, se réunissoient pour inspirer la plus grande confiance; la propriété de cette graisse d'Ours est de prévenir la chute des cheveux, de les faire croître en très-peu de temps, de les épaisir, & de servir réellement à leur conservation; elle n'est point compacte comme celle qu'on apporte des montagnes, qui est presque toujours mêlée d'ingrédients, qui nuisent aux cheveux plu-

222 MERCURE DE FRANCE.

tôt que de leur faire du bien ; elle est liquide & ne peut se rancir , à cause de sa pureté ; on peut en transporter dans le Pays étranger , sans craindre qu'elle perde sa vertu.

Elle réunit la double propriété de guérir les rhumatismes , en s'en frottant devant le feu , le matin & le soir , pendant quelque jours.

La manière de se servir de cette graisse est d'en bien enduire la racine des cheveux , le matin avant de se faire coëffer , & le soir avant de se coucher : cela n'empêche point de se servir de la pommade pour son accommodage , mais on aura attention de continuer sans interruption pendant quelque temps.

Le prix des bouteilles cachetées en cire rouge est de 3 l. 2 l. & 1 l. 4 s.

A Versailles , chez M. Desaubaz , Marchand Epicier-Distillateur , rue d'Anjou.

A Lyon , chez M^{de} la veuve Riond.

A Chartres , chez M. Paillart.

A Dijon , chez M. Isabez , Marchand Bijoutier.

A Poitiers , chez M. Guilleminet.

A Lille , chez M. Lafaye , aux armes de Soubise , vis-à-vis de St Etienne.

A Rouen , chez M. Grisel , Marchand Bijoutier , vis-à-vis de la Cathédrale.

A Orléans , chez M. Loison.

Et à Paris , à M. Delépine , Concierge à l'hôtel des Postes , rue Plâtrière.

I I I.

Hyppiatrique.

Poiré , Libraire à Paris , quai & passage des

grands Augustins, donne avis que n'ayant pu fournir à temps les exemplaires enluminés du Cours d'hyppiatricque du Sr la Fosse, vol. grand in-fol. orné de 65 planches, superbes gravures, continuera de donner les exemplaires de cet Ouvrage au même prix : savoir, 72 l. au lieu de 120, ceux avec les planches enluminées 110 l. au lieu de 160; ceux avec les planches doubles, enluminées & non enluminées, 140 l. au lieu de 240. Ce délai n'aura lieu que jusqu'au mois d'Avril; passé ce temps, il ne sera plus au même prix.

I V.

Cosmétique.

On continue de vendre avec succès l'Eau de Roxelane, cosmétique orientale, annoncée dans le Mercure de Décembre 1774, chez M^r. Granchez, à Paris, dans son magasin du petit Dunkerque, à la descente du Pont-Neuf, pour la blancheur & la douceur de la peau; &, pour la commodité de la Cour, on vient d'établir un dépôt à Versailles chez M^{de} Tiffaut, Parfumeuse de M^{adame} & M^{de} la Comtesse d'Artois.

V.

Jus de Réglisse à la Française.

Le sieur Colas est le seul qui fait & vend un nouveau jus de Réglisse à la Française, composé seulement avec des simples, lequel est approuvé, & très-efficace pour la guérison des rhumes, maux de poitrine; on peut le prendre en tout temps,

K iv

224 MERCURE DE FRANCE.

sur-tout le soir en se couchant. En mettre une once fondre dans un demi-setier de lait, le bien remuer jusqu'à ce qu'il soit bien chaud ; en prendre la même quantité le lendemain matin, ou bien en mettre un morceau dans la bouche ; il adoucit les eaux âcres qui occasionnent les rhumes & la toux. La livre se vend 4 l.

Il y a des boîtes de trois livres, de deux livres, d'une livre & d'une demi-livre.

Le sieur Colas demeure rue Beauregard, chez M. Remi, Maître Menuisier, au premier étage, quartier de la Villeneuve.

V I.

École de Génie, nouvellement établie à Versailles ; dans laquelle on joint à l'étude des Mathématiques tout ce qui peut contribuer à une éducation distinguée ; par M. Duhamel, Professeur.

Comme la plupart des Elèves de M. Duhamel sont destinés au Militaire, & que de tous les Corps ce sont ceux de l'Artillerie, du Génie & des Gardes de la Marine, où les Mathématiques sont le plus indispensables ; on a jugé qu'il étoit convenable de les élever tous, grands & petits, comme pour y entrer. Soit qu'ils doivent servir dans d'autres Corps, ou être dans des états différens, ils auront toujours lieu de s'en féliciter.

F É V R I E R. 1775. 225

CONDITIONS.

Le prix de la pension est de 800 liv. pour les jeunes gens au-dessus de 16 ans, & de 600 liv. pour ceux qui sont au-dessous. L'on paye toujours un quartier d'avance.

Chaque Eleve est obligé d'apporter un couvert d'argent, trois paires de draps & une douzaine de serviettes.

Ceux qui ne se fournissent point de lit payent de plus 24 l. par an.

Les menues dépenses, comme blanchissage, Perruquier, &c. sont à la charge des parens. On peut, si l'on ne veut pas entrer dans ce détail, les évaluer & les réunir au prix de la pension.

Quant aux Maîtres du dehors, comme celui du dessin est indispensable, on s'est arrangé avec lui à raison de 7 l. par mois; il montre régulièrement deux heures par jour.

Les Maîtres en fait d'armes, d'allemand, d'écriture, dont ceux qui veulent, prennent des leçons, montrent trois fois la semaine.

Les Officiers ou autres qui, de la ville, veulent se trouver aux exercices concernans les parties qui les intéressent dans les Mathématiques ou suivre le cours général, payent 24 l. par mois.

Les jeunes gens en répétition, 200 l. par an.

Les personnes qui désireront un plus ample détail sur cet établissement, voudront bien écrire à M. Duhamel, rue St Louis, parc au Cerf, à Versailles.

K v

**EDITS, LETTES-PATENTES,
DÉCLARATIONS, ARRÊTS,
&c.**

I.

LETTES-PATENTES du Roi, données à Versailles au mois de Décembre 1774, & registrées en Parlement le 7 Janvier suivant, qui accordent à Monsieur, frere de Sa Majesté, pour supplément d'apanage, le Duché d'Alençon & la Forêt de Senonches.

I I.

Le Parlement a aussi enregistré le 10 de ce mois, deux Déclarations. La premiere, datée du 8, porte suspension des droits d'entrée dans la Ville de Paris sur le poisson salé, & réduction à moitié de ceux qui se levent sur le poisson de mer frais, depuis le premier jour de Carême jusqu'à Pâques.

I I I.

La seconde Déclaration, en date du 25 Décembre, regle le commerce de la viande pendant le Carême à Paris.

I V.

Le Roi a rendu le premier Décembre 1774,

une Ordonnance concernant les Régimens Provinciaux, dont voici les Titres : I. Composition. II. Habillement, Equipement & Armement. III. Appointemens, Solde & tout autre Traitement. IV. De la levée. V. Des exemptions. VI. Des substitutions. VII. De l'assemblée des Régimens Provinciaux. VIII. Choix des Officiers. IX. Des crimes & délits militaires, & des punitions contre les Déserteurs. X. Privilèges & avantages accordés aux Soldats Provinciaux.

V.

Par une Déclaration en date du 26 Décembre, le Roi ordonne qu'à l'avenir les Officiers des Cours Souveraines, les Maîtres des Requêtes ordinaires de l'Hôtel, les Présidens Trésoriers de France & Généraux des Finances, & les Officiers des Bailliages, Sénéchaussées & autres Sièges Royaux de Justice, qui après vingt ans consécutifs & accomplis de service dans leurs offices, obtiendront des lettres d'honneur ou de vétérance, ne seront point assujétis au droit de marc-d'or ordonné pour ces lettres par l'Edit du mois de Décembre 1770. Une autre Déclaration, datée également du 26 du mois dernier, dérogeant au même Edit, exempte du droit de marc d'or : 1°. les lettres contenant permission d'établir des manufactures, forges, verreries, tuileries & de faire d'autres établissemens semblables. 2°. Les lettres contenant permission de vendre différens remèdes & des ouvrages mécaniques. 3°. Les lettres portant permission aux Villes, Communautés, Maisons Religieuses & autre Gens de main morte, de faire des emprunts. 4°. Les lettres de dispense d'apprentissage. 5°. Les

K vj

228. MERCURE DE FRANCE.

permissions de faire imprimer. 6°. Les privilèges pour faire imprimer. 7°. Les lettres de fustéance. 8°. Les lettres de grâces & de rémission. 9°. Les lettres portant établissement de foires & marchés.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Warsovie, le 25 Décembre 1774.

L'AFFAIRE de la démarcation reste toujours dans le même état : les Commissaires Russes ne se sont pas encore mis à portée de traiter avec ceux de la République ; & , à juger des dispositions de la Cour de Pétersbourg par la conduite du Baron de Stackelberg , son Ministre plénipotentiaire , on croiroit cette Cour fort peu attachée à son lot. Quant aux limites du côté de l'Autriche & de la Prusse , les Commissaires respectifs sont toujours en contestation sur la base qu'il s'agit de donner au Règlement qui les concerne. Les deux Cours persistent à s'en tenir aux lignes tracées sur les cartes que les Ministres ont remises à la Délévation ; & les Commissaires Polonois ne veulent admettre pour regle de leur conduite , que les termes précis de la convention de Pétersbourg & de Warsovie.

De Copenhague , le 5 Janvier 1775.

Plusieurs Baillis employés dans les Etats de Sa Majesté en Allemagne , ont donné avis au

Gouvernement qu'une maladie épidémique s'étoit manifestée de nouveau parmi les bestiaux de leurs Districts. La Cour, sur une supplique de la Chancellerie Allemande, a, en conséquence, fait partir pour le Holstein un Courier extraordinaire, qui porte l'ordre de tuer & d'enterrer à une grande profondeur, toutes les bêtes qui se trouveront attaquées de la contagion. On dit que S. M. est dans l'intention d'accorder une indemnité aux propriétaires, pour les pertes qu'ils feront en se conformant à cet ordre.

De la Haye, le 30 Décembre 1774.

Les Négocians de Hollande ont été avertis, de la part du Gouvernement, de suspendre l'envoi des munitions & des marchandises qui peuvent leur avoir été demandées au nom des Habitans de Boston & des autres Colons Anglois. On prétend que si les résolutions prises par le Congrès de Philadelphie, arrêtoient réellement le commerce entre l'Angleterre & ses Colonies, il en résulteroit beaucoup de banqueroutes à Londres, & par contre-coup dans divers pays étrangers,

De Tunis, le 13 Décembre 1774.

La récolte des grains ayant presque manqué dans ce Royaume, le Bey continue d'en défendre l'exportation; & l'on ne croit pas qu'il la permette de quelque temps aux Négocians qui l'ont sollicitée. Le prix de cette denrée est toujours le même.

De Malte, le 25 Novembre 1774.

La Galiote du Capitaine Joseph Meria, de

230 MERCURE DE FRANCE.

trente - deux hommes d'équipage, portant le pavillon du Roi des Deux-Siciles, qui avoit mis à la voile le 6, pour aller croiser sur les côtes de Barbarie, a ramené ici le 22, un Bâtiment de quatre canons, chargé d'orge, qu'elle a pris à la hauteur d'Isouara. Il étoit monté de huit Maures, qui se sont défendus avec opiniâtreté. Leur Rays a été tué dans le combat. Le Capitaine Meria y a aussi perdu un de ses Matelots. Il désarmera après la quarantaine.

De Turin, le 28 Décembre 1774.

Les Manufactures de soiries se perfectionnent de plus en plus dans le Piémont ; & la Compagnie qui s'est formée à Nice, fait des progrès considérables. Elle a des vues de commerce sur de nouveaux articles qu'elle se propose de tirer du Pays Etranger, & qui seront d'un grand avantage pour les finances de Sa Majesté, & pour la prospérité de ses Etats.

De Trieste, le 14 Décembre 1774.

Des lettres d'Umago, dans l'Istrie Vénitienne, marquent qu'une épidémie s'est manifestée parmi les bœufs. Cette maladie leur a, dit-on, été communiquée par quelques bœufs venus de Zara, où elle règne depuis plusieurs mois.

De Gênes, le 2 Janvier 1775.

Depuis l'arrivée des lettres de Venise, le

bruit court ici que les Saletins, de concert avec les Régences de Barbarie, ont déclaré la guerre aux Hollandois ; mais cette nouvelle mérite confirmation.

De Barcelonne, le 6 Janvier 1775.

Hier matin, il sortit de ce Port, huit Bâtimens, dont six Catalans & deux Anglois, chargés de fascines, de chevaux de frise, de planches, d'échelles, & d'autres munitions de toutes espèces, destinées pour Oran.

Plusieurs lettres de Mélille annonçoient que le Roi de Maroc & un de ses Fils étoient campés à la vue de cette Place.

De Naples, le 19 Décembre 1774.

Par une Ordonnance du mois de Septembre dernier, le Roi avoit enjoint aux Magistrats, de motiver leurs Sentences; de ne juger que sur le texte de la Loi; & dans les cas où elle n'auroit pas prononcé, de lui rendre compte de l'affaire, pour la décider par lui-même. Ce Règlement ayant occasionné des remontrances de la part de la Chambre de Sainte-Claire, Sa Majesté, sans y avoir égard, l'a confirmé de nouveau en termes encore plus formels. On assure que l'abus qui s'est introduit depuis long-temps dans les Tribunaux, d'expédier les affaires plus ou moins vite, selon la qualité & le crédit des Plaigneurs, sera réprimé par une autre Ordonnance, en conséquence de laquelle tous les procès devront être jugés à tour de rôle, &

232 MERCURE DE FRANCE.

suivant la date du jour où ils auront été entamés.

De Rome, le 28 Décembre 1774.

D'après une notification du Cardinal Vicaire, le Jubilé pour l'Année Sainte, a commencé Samedi dernier, veille de Noël. L'ouverture des portes saintes aux quatre Basiliques de cette Ville, se fera immédiatement après l'élection du Pape. En attendant, les Confréries se préparent à recevoir dans leurs Hospices, celles de l'Etat Ecclésiastique, auxquelles elles ont donné des Aggrégations, & qui, pour la plupart, viennent ici en pèlerinage pendant l'Année Sainte.

De Londres, le 6 Janvier 1775.

Les dernières nouvelles de l'Amérique font mention de deux Proclamations, publiées, l'une par le congrès Provincial de Massachusset, & l'autre par le Général Gage. Dans la première, le Congrès, après s'être élevé contre l'abus illicite & nuisible de faire cantonner des troupes à Boston en temps de paix, recommande aux habitans plusieurs objets relatifs à la conservation du bon ordre. Dans la seconde, le Général Gage, traitant d'illégale l'Assemblée Provinciale & les résolutions qui y ont été prises, défend sévèrement à toutes personnes de s'y conformer.

Nous recevons avis de Boston, que les deux Régimens qui y avoient été mandés de Québec, y sont arrivés; & que les Vaisseaux le

F É V R I E R. 1775. 233

Boys de soixante-dix canons, & l'*Asie* de soixante-quatre, y ont débarqué les Troupes de Marine qu'ils avoient à bord. On y attend encore le *Sommerfet*, aussi de soixante-quatre canons.

Ce nouveau renfort, bien loin d'intimider les Bostoniens, semble au contraire accroître l'esprit de résistance qui règne parmi eux.

De Paris , le 2 Janvier 1775.

Le Régiment de Monsieur, en garnison à Besançon, y a célébré par une fête très-brillante, l'année séculaire de sa création, & son changement de nom, qui termine précisément l'époque du siècle. La cérémonie commença le 26 Décembre, par une Messe solennelle, que célébra l'Evêque de Rosi, Suffragant, dans l'Eglise de la Magdeleine. Le Marquis de Saint-Simon y assista, accompagné de tous les Corps Militaires. Le soir, tous les Soldats furent servis à différentes tables; & le lendemain il y eut bal. Le siècle passé fut représenté à cette fête, par un Vigneron, appelé Marchand, âgé de cent-trois ans, & n'ayant aucune des infirmités de la vieillesse. Le Régiment a décidé, à cette occasion, de faire une pension à ce Vieillard, qui, après la fête, s'en retourna à pied à son Village, situé à une lieue de Besançon. Le 30, on fit un Service pour les Officiers & les Soldats morts depuis 1674.

PRÉSENTATIONS.

Le 8 Janvier le Marquis Bombelles, que le Roi, sur la démission du Comte de Bulckley, a nommé son Ministre près de la Diète générale de l'Empire à Ratisbonne, fit les remerciemens à Sa Majesté, à qui il fut présenté, ainsi qu'à la Famille Royale, par le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des affaires étrangères.

Le sieur O-Dunne, Ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur Palatin, qui a obtenu un congé pour revenir ici, fut présenté, le 12 Janvier, à Sa Majesté par le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des affaires étrangères.

Le 15 Janvier le sieur Debonnaire, que le Roi a nommé Procureur Général au Grand Conseil, a été présenté à Sa Majesté en cette qualité, par le Garde des Sceaux.

Le Comte de Noailles, Grand d'Espagne de la premiere classe & Lieutenant-Général de la Province de Guyenne, a fait, le 22 Janvier, ses remerciemens à S. M. en qualité de Commandant en chef de cette Province.

Le sieur de Riocourt, premier Président de la Chambre des Comptes de Lorraine, a aussi été présenté au Roi en cette qualité, par le Garde des Sceaux.

Sidi-Scalant, Sous-Gouverneur de Salé, chargé par l'Empereur de Maroc de remettre, de la part de ce Prince, des lettres au Roi, s'est rendu à Versailles le 23 Janvier, & a été présenté le

même jour à S. M. par le sieur de Sartine, Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Marine.

N O M I N A T I O N S.

Le 12 Janvier Sa Majesté accorda les entrées de sa Chambre au Prince de Salm-Salin.

Le Roi a disposé de la place de Commandeur vacante dans l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis par la mort du sieur de Blaru, en faveur du sieur de Saint Sauveur, Lieutenant-Général des Armées de S. M. & Lieutenant de ses Gardes du Corps en la Compagnie de Luxembourg.

Sa Majesté, sur la présentation de Mgr le Comte d'Artois, a nommé à l'Abbaye de St Cybar, Ordre de St Benoît, Diocese d'Angoulême, l'Abbé de Chabans, Comte de Lyon, Aumonier ordinaire de ce Prince.

Le Roi vient d'accorder au sieur d'Ormesson, fils, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances, un brevet d'adjonction au sieur d'Ormesson son pere, dans la place de Chef du Conseil établi pour l'administration de la Maison Royale de St Cyr & pour le compte à rendre directement à S. M. des placets présentés au nom des Demoiselles qui aspirent à être admises dans cette Maison.

M A R I A G E S.

Le 15 Janvier le Roi signa le contrat de mariage du sieur d'Aguesseau de Frêne, Avocat-Général du Parlement de Paris, avec Demoiselle de Lamignon; celui du Marquis de Turpin, fils du Comte de Turpin, Maréchal-de-Camp, Inspecteur-Général de Cavalerie & Commandeur de

236 MERCURE DE FRANCE.

l'Ordre Royal & Militaire de St Louis , avec Demoiselle de Montullé ; & celui du Comte de Pierrepont , Capitaine au Régiment Royal Cavalerie , avec Demoiselle Mesnard de Chouzy.

Le 22 Janvier le Roi a signé le contrat de mariage du Comte de la Pallu , Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises , avec Demoiselle Boula de Mareuil ; & celui du Baron de Montboissier , Mestres-de Camp Commandant le Régiment de Dragons d'Orléans , avec Demoiselle de Lamoignon de Malèshèrbes.

N A I S S A N C E.

La Reine des Deux-Siciles est heureusement accouchée , le 4 Janvier , à neuf heures du matin , d'un Prince qui a été baptisé le même jour , & qui a été nommé Charles-François.

M O R T S.

Antoinette Vander Sluyes est morte à Delft le 17 Décembre , dans la 105^e année de son âge , étant née le 14 Octobre 1670. Elle n'avoit aucune des infirmités de la vieillesse , à l'exception d'un commencement de surdité , & elle a conservé jusqu'au dernier moment toute sa connoissance ; elle laisse une fille âgée de 63 ans.

François Bonaventure de Tilly , Marquis de Blaru , Lieutenant-Général des Armées du Roi , Lieutenant- des Gardes du Corps , & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St Louis , est mort le 10 Janvier , en sa Terre de Blaru , près de Vernon , âgé de 74 ans.

La veuve Rachel Padoua , Juive , est morte à

Mantoue, le 28 Novembre, dans la 102^e année de son âge, étant née à Corfou le 2 Avril 1671. Elle a conservé jusqu'à la fin l'usage de ses sens. On assure que depuis deux ans il lui avoit percé deux dents sans presque aucune douleur.

Jean-Baptiste-Claude de Bargelongne, Conseiller de Grand'Chambre, est mort à Paris le 14 de Janvier.

Le 26 Novembre il mourut à St-Silvain-Bellegarde, dans le Diocèse de Limoges, un Cordonnier appelé Jacques de Enmade qui avoit 115 ans & 12 jours. Son grand âge lui avoit fait obtenir une pension du Roi; il travailloit encore, & faisoit d'assez longs voyages à pied dans les dernières années de sa vie.

Le nommé Joachim Voisin, originaire de Normandie, demeurant à Calais, y est mort le 24 Décembre, dans la 105^e année de son âge. Il avoit servi en qualité de soldat, pendant ving-cinq ans, sous Louis XIV, & il s'étoit marié trois fois. Il eut dix-sept enfans de ses trois femmes. La nature l'avoit doué d'une gaieté extraordinaire & d'une complexion si robuste, que, quoiqu'il mangeât beaucoup & de toutes sortes d'alimens, il n'avoit essuyé, dans tout le cours de sa longue carrière, aucune maladie.

LOTÉRIE.

Le cent soixante-neuvième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 25 du mois de Janvier, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N^o. 29169. Celui de vingt mille livres, au N^o. 21516, & les deux de dix mille, aux numéros 26543 & 31388.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Epître à mon Ami, sur la nouvelle année, <i>ibid.</i>	
Myrtille & Lucette, <i>idille</i> ,	15
AM de la Harpe,	20
Le Fourbe de Société, <i>prov. dramat.</i>	21
A mon Ami qui se plaint de l'infidélité d'une Maîtresse,	47
A une Dame qui me demandoit un rondeau,	48
Portrait de M. Mercier,	49
Réponse de M. Mercier,	<i>ibid.</i>
Imitation de l'Epitaphe de Newton,	50
Quatrain pour le portrait de Mde P.	<i>ibid.</i>
Impromptu à une Demoiselle,	51
Chanson grecque,	<i>ibid.</i>
Ulysse & la Mer, <i>fable</i> ,	53
La Grive, <i>fable</i> ,	54
La Pie, <i>fable</i> ,	55
Phidias, <i>fable</i> ,	57
Bouquet à la Reine,	58
Explication des Enigmes & Logogryphes,	60
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES,	63
Récit de basse,	68
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	71
Mémoires pour servir à la vie de Nicolas de Catinat,	<i>ibid.</i>
Eloge historique de Michel de Montaigne,	93
Le triomphe des Grâces,	99
Nouveau plan d'éducation,	105
Considérations sur l'esprit militaire des Gau- lois.	109

Avis aux femmes enceintes & en couches,	115
Mémoires & observations sur la perfectibilité de l'homme,	117
Observations sur les devoirs & les fonctions d'un Médecin,	121
Cérémonial du sacre des Rois de France,	125
Dictionnaire de la Noblesse,	127
Robinson dans son Isle,	129
Journal historique & politique de Genève.	131
Almanach de Versailles,	136
Réflexions sur les avantages & la liberté d'é- crire & d'imprimer sur les matieres de l'ad- ministration,	137
La Ste Bible en latin & en françois,	147
Les causes de la décadence du Théâtre,	152
Ouvrage sans titre: Minerve le donnera,	<i>ibid.</i>
Titii-Livii Patavinii historiarum libri qui su- per sunt XXXV,	155
Le Jardinier prévoyant,	<i>ibid.</i>
Almanach Forain,	156
Extrait de l'Etat Militaire,	<i>ibid.</i>
Almanach du Diocèse de Meaux,	<i>ibid.</i>
———— de Gotha,	157
Les lettres & épîtres amoureuses d'Héloïse,	<i>ibid.</i>
ACADÉMIE,	158
———— de Lyon,	<i>ibid.</i>
Ecole royale gratuite de Dessin,	164
Discours prononcé à la distribution des prix de cette Ecole,	165
SPECTACLES,	169
Opéra,	<i>ibid.</i>
Comédie Française	171
Comédie Italienne,	172
ARTS, Gravures,	173
Musique.	178
Histoire Naturelle,	183

240 MERCURE DE FRANCE.

Manufacture de glaces ,	188
Lettre à M. de Chabanon sur la musique ,	193
Acte de reconnoissance de la communauté de Salency ,	208
Lettre de M. le H. traducteur de la <i>Diffimula- tion punis</i> , à M. Lacombe ,	209
A M ^{de} Withon , par l'Auteur de la lettre sur le mariage ,	211
Anecdote sur un Etranger mystérieux ,	212
AVIS ,	210
Edits , Lettres Patentes , &c.	226
Nouvelles politiques ,	228
Présentations ,	234
Nominations ,	235
Mariages ,	<i>ibid.</i>
Naissance ,	236
Morts ,	<i>ibid.</i>
Loterie ,	237

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux ,
le volume du Mercure du mois de Février
1775 , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru de-
voir en empêcher l'impression.

A Paris , le 31 Janvier 1775.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

MARS, 1775.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine,
près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris,	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
JOURNAL ECCLESIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 s.
En Province port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 12 vol. in 12. par an, à Paris,	18 l.
En Province,	24 l.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, 24 vol	33 liv. 12 s.
JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an,	18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens as- pects, 52 feuilles par an à Paris & en Provin- ce,	12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
JOURNAL DES DAMES, 12 cahiers par an, franc de port, à Paris,	12 liv.
En Province,	15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, 24 cahiers par an, franc de port, à Paris,	18 liv.
En Province,	24 liv.
NOUVELLES ÉPHÉMÉRIDES ÉCONOMIQUES, 12 vol par an, à Paris & en Province,	24 l.
Suites de belles planches in-fol. enluminées & non enluminées d'HISTOIRE - NATURELLE, avec l'explication, par M. Buch'oz; chaque décade broché, prix	30 l.

Nouveautés chez le même Libraire.

- D**ICT. de Diplomatie, avec fig. in-8°. 12 l.
2 vol br.
- L'**Agriculture réduite à ses vrais principes^e in-12. br. 2 l.
- Théâtre de M. de St Foix**, nouvelle édition du Louvre, 3 vol. in-12. br. 6 l.
- Dict. héraldique** avec fig. in-8°. br. 3 l. 15 s.
- Théâtre de M. de Sivry**, 1 vol. in-8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat.** 1 vol in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Lettres nouvelles de Mde de Sévigné**, in-12. br. 2 l.
- Les Mémes** in-12. petit format, 1 l. 16 s.
- Poème sur l'Inoculation**, in-8°. br. 3 l.
- Il le liv. en vers fr. des Odes d'Horace**, in-12. 2 l.
- Eloge de la Fontaine**, par M. de la Harpe in-8°. broché, 1 l. 4 s.
- Journal de Pierre le Grand**, in-8°. br. 5 l.
- Institutions militaires**, ou Traité élémentaire de Tactique, 3 vol. in-8°. br. 9 l.
- Eloge de Racine avec des notes**, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Fables orientales**, par M. Bret, vol. in-8°. broché, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire**, en vers latins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Traité du Rakitis**, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
- Les Muses Grecques**, in-8°. br. 1 l. 16 s.
- Les Pythiques de Pindare**, in-8°. br. 5 liv.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV**, &c in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture**, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Les Caractères modernes**, 2 vol. br. 3 l.



M E R C U R E D E F R A N C E.

M A R S, 1775.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LES CHEVAUX.

Fable imitée de l'Allemand.

» LANGUIRONS-NOUS long-temps sous le pou-
» voir des hommes?

S'écrioit un Cheval : « Esclaves que nous sommes,

» Ne verrai-je donc point de coursiers généreux

» Pour qui la liberté soit le premier des vœux ?

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

« Que les temps sont changés ! ah ! que jadis nos
« pères

« Jouissoient dans les bois de destins plus prof-
« pères !

« Ni le fier Polonois , ni l'Espagnol hautain ,

« Ne savoient point fléchir sous un maître inhu-
« main.

« Ils ne suivoient de loi que celle du courage :

« L'auguste liberré recevoit leur hommage ;

« L'auguste liberré , seul trésor d'un grand cœur ,

« Suffisoit à leurs vœux , cimentoit leur bonheur ;

« Et la vaste forêt , leur ouvrant ses asyles ,

« Leur assuroit des jours fortunés & tranquilles.

« Loin de sentir le frein sous un despote altier ,

« Ils passoient à leur gré dans l'Univers entier.

« Et nous, vils instrumens de l'industrie humaine,

« Nous sommes en naissant dévoués à la peine :

« Nous subissons le joug , & , pour comble de
« maux ,

« Nous sommes asservis aux derniers des travaux.

« Nous pouvons commander à toute la nature. . .

« Et de l'homme étonné nous sommes la monture !

« Nous ! nous ! considérez ce timide animal :

« Est-il à comparer au plus foible Cheval ?

« O honte ! ô désespoir ! Est-ce donc là le maître

« Qu'un coursier , plein d'ardeur , peut & doit
« reconnaître ?

« Fait-il trembler au loin la terre sous ses pas ?

» Ressent-il, comme nous, la chaleur des com-
» bats ?

» Est-il plus courageux ? ô comble de misère !

» Voilà le potentat qui gouverne la terre !

» Voilà le souverain qui nous dicte des loix ,

» Et qui , de nos talens disposant à son choix ,

» Veut nous faire obéir à son moindre caprice ;

» Et nous endurerons cette affreuse injustice !

» Laissons-nous emporter au plus juste courroux :

» Nous livrons ses combats, il triomphe pour

» nous :

» Sans nous, sans notre appui, que feroit sa vail-

» lance ?

» Et de tant de bienfaits quelle est la récompense ?

» Quel fruit retirons-nous de nos nobles travaux ?

» Souvent nous gémissons sous d'indignes far-

» deaux ;

» Nous décorons son char, nous brillons à la vue ,

» Et dès le lendemain nous traînons la charrue !

» Compagnons, quelle honte & quel abaissement !

» Ne sortirons nous point de notre aveuglement ?

» Ecoutons, croyez m'en, notre bouillant cou-

» rage ;

» Brisons le joug ; fuyons un indigne esclavage ;

» Rompons nos fers, suivons le chemin de l'hon-

» neur ;

» Et nous mériterons de goûter le bonheur ».

A ces mots il se tait : ce discours magnanime

A iv

§ MERCURE DE FRANCE.

Obtient au même instant un suffrage unanime.

Un murmure confus s'élève : mille voix

Répètent à l'envi : « Fuyons au sein des bois » ;

Lorsqu'un vieux Cheval blanc, le Nestor de la
troupe ,

Les regarde , se leve , & secouant sa croupe ,

« Compagnons, leur dit il , compagnons, arrêtez :

« Dans quel abyfme affreux vous vous précipitez !

« La nature , il est vrai , nous donna la preftance ;

« Mais l'homme , plus heureux , reçut l'intelli-
gence.

« Si la force est pour nous , n'a-t-il pas la raison ?

« Pouvons-nous balancer un si précieux don ?

« Nous faisons les travaux , il soutient notre vie ;

« Qui d'entre nous eût pu construire l'écurie ?

« Où , dès que les frimats déchainent leur cour-
roux ,

« Braverons-nous la dent des tigres & des loups ?

« Eh ! quand l'hiver , des bois flétrira le feuillage ,

« Qui nous procurera des grains & du fourage ?

« Qui nous garantira des horreurs de la faim ?

« C'est l'homme , ô mes amis ! c'est l'homme , l'hom-
me enfin ,

« Qui dans nos râteliers verse avec abondance ,

« Ces grains que , dans l'été , recueille sa pru-
dence.

« Nous l'aidons , j'en conviens ; mais la main nous
nourrit ,

» Et de tous nos travaux nous recueillons le fruit.
 » Fête-t-il un seul jour, nous le fêtons ensemble :
 » Le besoin nous unit, l'amitié nous rassemble.
 » Il se fait entre-nous un commerce enchanteur,
 » Dont l'accord précieux tend au commun bon-
 » heur.

» C'est ainsi que ce Grec, dont j'honore la cendre,
 » Ce coursier, qui jadis porta l'homme Alexandre,
 » Parvint, avec son Maître, à l'immortalité,
 » Serait-il donc connu de la postérité,
 » Si l'homme eût dédaigné de transmettre à l'his-
 » toire

» Ses vertus, ses hauts faits & l'éclat de sa gloire ?
 » Sans l'homme, saurions-nous qu'il vécut, ce
 » héros,

» Qu'il s'immortalisa par ses nobles travaux ?
 » Ce nom, qui de sa gloire a rempli tout le monde,
 » Seroit enseveli dans une nuit profonde.
 » Gardez-vous donc, amis, de suivre aveuglé-
 » ment

» Un conseil qui ne tend qu'à votre détriment.
 » J'ai vécu plus d'un jour & j'ai de la prudence ;
 » Croyez-en mon grand âge & mon expérience.
 » Notre sort est heureux, soyons-en satisfaits :
 » Aimons l'homme, & sentons le prix de ses bien-
 » faits »

Le conseil étoit sage ; on ne l'écouta guère :
 Le Cheval ne voyoit, ne prêchoit que misère ;

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

C'étoit un radoteur : on s'enfuit dans les bois.
Là, pour maintenir l'ordre, on fit de belles loix ;
Tout alloit bien : l'hiver vint enfin ; la famine
En moins de quinze jours consumma leur ruine.
Un tiers, mangé des loups, fit une triste fin ;
Un tiers mourut de froid, de misère & de faim :
Et l'autre, convaincu par son expérience,
Qu'on paye avec usure un moment d'imprudence,
Revint à l'écurie, abjura son erreur,
Servit l'homme & trouva près de lui le bonheur.

Vous, que l'attrait du vice & de l'indépendance
Arrache à vos parens au sortir de l'enfance,
Voilà de votre sort le fidele tableau !
Vous boirez à loisir toute votre imprudence,
Et vous serez un jour votre propre bourreau.

Par M. Willemain d'Abancourt.

É G L O G U E.

LA BERGERE DÉSINTÉRESSÉE.

U N B E R G E R.

S I tu voulois m'aimer, Bergere...

U N E B E R G E R E.

Eh bien !

L E B E R G E R.

Ces grands troupeaux sont tous à moi ;
J'héritai seul à la mort de mon pere :
Si tu voulois m'aimer , ils seroient tous à toi.

L A B E R G E R E.

Est-ce tout ?

L E B E R G E R.

Ces immenses plaines
Sont couvertes de mes moissons :
Ces richesses seront les tiennes ,
Bergere , si nous nous aimons.

L A B E R G E R E.

Berger , tu n'as pas davantage ?

L E B E R G E R.

Sur ces rians côteaux qui bordent le village ,
De vendangeurs un peuple entier ,
Chacun armé d'une serpette ,
En répétant la chansonnette ,
Cueille la grappe & remplit mon cellier :
La plus belle des vendangeuses
Avec grâce viendrait t'offrir tous les matins
L'élite de mes beaux raisins :

A vj

12 **MERCURE DE FRANCE.**

Mes récoltes , toujours heureuses ,
Seront à toi , Bergere ; unissons nos destins.

L A B E R G E R E .

Est-ce tout ?

L E B E R G E R .

Non !... Cent vaches marquetées ,
De noir & de feu tachetées ,
En rentrant , sous tes yeux passeront chaque soir ;
Dans l'étable tu peux les voir :
Pas une d'elles n'est farouche ;
Presqu'aussi doux qu'un baiser de ta bouche ,
Presqu'aussi blanc que les lis de ton sein ,
Un lait pur , que tes doigts s'empresseront de
traire ,
Dans de nombreux vases de terre
Coulera pour toi seule... en me donnant la main.

L A B E R G E R E .

On m'offre beaucoup plus encore.

L E B E R G E R .

Mais je suis cependant (si j'en crois le renom)
Le plus opulent du canton :
Que peut-on t'offrir ?... Je l'ignore !...

L A B E R G E R E.

Un cœur !... Le pauvre Hylas , pour moi ,
Avec le sien est plus riche que toi.

Par M. Maréchal.

L'HEUREUX DÉBARQUEMENT.

*Apologue composé d'abord en Anglois par
M. de H... à l'occasion de l'inauguration
de la Statue* de S. A. R. le Duc Charles
de Lorraine , & mis en vers par M. l'Abbé
R. . .*

U N vaisseau , pesamment chargé,
Du Rhin , avec effort , fendoit l'onde écumante ;
Des Nymphes le voyoient , & leur troupe trem-
blante .

Craignoit qu'il ne fût submergé.

Emu lui-même à cette vue ,

* La Statue a été jetée en fonte à Manheim³
pour la transporter , il a fallu l'embarquer sur un
vaisseau , & lui faire faire un long trajet sur le
Rhin : c'est ce qui a donné lieu à l'Apologue.

14 MERCURE DE FRANCE.

D'où vient donc , dit le Dieu , cette crainte im-
prévue ,

Qui trouble la paix de mes eaux ?

Ce vaisseau , lui répond une Nymphé ingénue ,

Ce vaisseau porte la statue

Du plus aimable des Héros.

Eh bien , reprit le Dieu transporté d'alégresse ,

Je veux que l'Univers apprenne en ce moment

Combien ce dépôt m'intéresse ;

Dieux , qui peuplez sous moi le liquide élément ,

Veillez tous sur un monument

Que l'on consacre à la mémoire

D'un Héros qu'autrefois , avec étonnement ,

J'ai vu se frayer hardiment ,

A travers de mes flots , le chemin de la gloire.

Il dit ; mille autres Dieux partagent son transport :

De leurs cris redoublés les échos retentissent :

Sous le noble vaisseau les ondes s'applanissent

Et le conduisent droit au port.

Prince , jusques aux Dieux , tout prend part à ton
fort.

QUATRAIN du même , sur le même sujet.

BRONZE , qui vas transmettre à la race future
Du meilleur des Héros les traits & la figure ,

Puisses-tu , d'âge en âge , aux yeux du Citoyen ,
Retracer ses vertus , notre amour & le sien !

LA BIENFAISANCE.

L'ENNUI me conduisit un jour sur les bords de la Seine. Son onde paisible m'invita à rêver. J'aperçus un vieillard dont la physionomie annonçoit le génie & la bonté. Ses traits m'attirèrent vers lui. Après l'avoir salué , je lui adressai la parole. Ce que je lui dis étoit simple ; sa réponse honnête me flatta. Après m'être entretenu vaguement avec le vieillard pendant quelques instans , je lui demandai si c'étoit le plaisir de la promenade qui l'avoit conduit au lieu où je le trouvois. Un intérêt plus tendre a dirigé mes pas , me répondit-il ; je viens attendre ici une jeune personne que je dois épouser demain. Elle est allée inviter quelques amies que la belle saison a conduites à la campagne ; vous m'aidez à supporter la longueur du temps.

J'avois apparemment marqué de la surprise en entendant parler de noce à un homme que l'âge devoit avoir refroidi.

16 MERCURE DE FRANCE.

Il s'en apperçut , & prévint l'aveu qui alloit m'échapper. Vos pensées sont dans vos yeux , me dit-il ; nous ne nous connoissons point , & je n'ai aucun compte à vous rendre de mes motifs : mais je vois que vous daignez prendre quelque intérêt à moi ; & , par honnêteté , je vais répondre à ce que vous ne me dites pas. Mon âge est celui de la retraite , & l'hymen est un tourbillon. J'épouse une personne de seize ans , mais je n'ai pas le malheur d'en être amoureux ; c'est donc une action libre , & cette action paroît inconcevable , puisque je raisonne sur la distance infinie que les années mettent entre ce jeune objet & moi. Daignez m'entendre ; le sentiment vous aidera à concevoir l'ouvrage de l'humanité.

Mon nom , que je vous ai appris , vous a d'abord instruit des occupations de ma vie. J'ai acquis quelque célébrité : elle m'a fait connoître le prix du temps. J'ai cru que les passions nuisoient à la gloire , & j'ai préféré les travaux aux plaisirs. Un motif plus puissant m'a conduit ; j'avois une jeune orpheline à protéger contre les outrages de la fortune. Son père ne vivoit plus : il avoit été mon ami jusqu'à la mort ; sa confiance en moi étoit l'uni-

que héritage de sa fille. Adopter un orphelin, c'est devenir son père. Ma fortune étoit encore médiocre; mon zèle étoit extrême. Je regardai le travail comme un devoir, & la peine devint un plaisir.

Lucile n'étoit plus un enfant. Déjà les progrès de ses charmes annonçoient ce période où la nature, sans s'expliquer, parle au cœur d'un père sensible. Je me pénétre de l'engagement que j'ai pris en l'adoptant. Mes efforts redoublent : je me reproche le sommeil; mes vœux préviennent mes dons; je vois enfin briller l'aurore du jour que je desiré plus qu'elle : cinquante mille écus & un époux lui sont offerts par ma main. Vous allez voir ici combien les meilleures vues, celles du sentiment le plus pur, trouvent de contrariété dans la destinée. Lucile ne paroît sensible qu'à mon motif; l'or que je fais briller à ses yeux, n'obtient que le regard de la reconnoissance; & le mari que je lui présente, cet être dont la seule qualification doit faire naître des idées agréables à un objet de seize ans, reçoit un accueil dont la froideur est l'équivalent d'un refus. Lucile étoit honnête; & souvent ses manières touchoient comme les bons procédés. Je ne cherchai donc point

18 MERCURE DE FRANCE.

dans son caractère le principe de l'irrégularité dont elle me rendoit témoin. Mon ame, prompte à lui trouver une excuse, se peignit l'antipathie avec tout son empire. Je regardai les traits du jeune homme que je présentois; ils n'étoient point beaux; je n'accusai plus que lui. Cette scène finit : & je me gardai bien d'en faire le sujet d'un entretien avec Lucile. Croyant l'avoir deviné, j'étois trop prudent pour l'interroger. A seize ans on déguise son cœur : en cherchant à l'instruire, je lui aurois appris à tromper. Je ne voulois pas d'ailleurs qu'elle pût prendre mes réflexions pour des reproches; mes dons n'auroient plus touché le sentiment, mes premiers soins auroient perdu leur caractère à ses yeux; d'une pupille, j'aurois fait une esclave.

Je lui cherchai un autre époux. La nature fut consultée dans mon choix. J'eus le bonheur de rencontrer la convenance dans tous les points. Déjà je jouissois intérieurement du plaisir de voir son âme s'épanouir. Mes idées se répandoient sur l'avenir; je voyois mon ouvrage & mon bonheur. Un triste nuage éclipse tout-à-coup ce beau jour. Lucile renouvelle l'horreur du spectacle que j'avois voulu

oublier. On n'excuse pas deux fois quand le cœur est affecté. La vanité ne m'attachoit pas à mes bienfaits ; mais l'objet que je chérissais ne vouloit pas être heureux par mes soins. Cette idée est cruelle : l'ame se révolte. Je me plains ; je menaçai de mon indifférence : je n'interrogeai ni le cœur , ni l'esprit ; j'imputois tout au caprice ; mes expressions ne furent que des plaintes. Lucile ne répondoit point & avoit les yeux baissés. Elle les ouvre ; ils étoient pleins de ces larmes qui disent tant de choses , de ces larmes qui ne coulent point , & qui annoncent le terrible tumulte qui règne dans l'âme par les pensées. Elle me regarde , se retire , & me laisse avec l'impression de tout ce qu'un coup d'œil m'oblige d'expliquer.

Dans une pareille situation , l'esprit se porte vers les objets de sentiment. Je crus qu'une passion secrète étoit la cause de l'obstacle que je rencontrois. Cette pensée s'imprime fortement dans mon cœur ; je m'y livre ; la nature me fait entendre sa voix ; je vole sur les pas de Lucille , je l'arrête , je lui parle : jamais peut-être l'humanité n'eut plus d'énergie. Après tout ce que j'ai éprouvé de ton

20 MERCURE DE FRANCE.

esprit, lui dis-je, je juge que ton âme est engagée. Déclare ta passion, nomme ton amant; je te donne à lui s'il est honnête; n'eût-il rien, fût-il né dans le dernier rang, ma tendresse supplée à tout; prononce son nom; il est déjà ton époux.

Ici vous allez voir une nouvelle scène se former des aveux & des sentimens les plus extraordinaires. Lucile tombe à mes pieds, pleure beaucoup sans rien dire d'abord, se relève, & me déclare, en s'éloignant, que le seul époux qu'elle veuille accepter, c'est moi.

A l'abri de la séduction des sens, que l'âge avoit presque glacés, mes premières pensées, sans doute, ne se portèrent point sur les charmes de l'objet qui vouloit se donner à moi. J'envisageai d'abord une âme honnête & neuve, que la reconnoissance emportoit vers l'objet des uniques sentimens qu'elle connut. Je sentis, pour ainsi dire, la résolution d'être généreux, toute formée dans mon cœur; la délicatesse me tint lieu de réflexion. C'étoit un état de tranquillité; j'en ai peu connu de plus doux, & où j'aie été plus content de moi-même. Ce calme ne dura pas. Un coup-d'œil de la beauté est

fait pour renouveler notre existence, & pour corrompre nos vertus; combien un mot flatteur, un aveu tendre de sa part doit entraîner plus de révolution! Lucile s'offroit à moi, vouloit ma main, la demandoit avec des larmes.... Je savois que j'étois peu digne de ce bonheur; mais le desir est une surprise: il entraîna mon ame sans égarer ma raison. J'entrai chez Lucile qui s'étoit jetée dans un fauteuil. Je me plaçai à côté d'elle, & lui prenant la main: Tu viens de me faire une situation bien étrange & bien capable de m'agiter, lui dis-je; avant de t'expliquer ce que j'éprouve, je veux t'interroger toi-même sur le véritable état de ton cœur. Pourquoi veux tu préférer soixante-dix ans, des rides, des sensations presque usées, des habitudes peut-être ridicules, des réflexions nécessairement sérieuses, aux avantages & aux agrémens de la jeunesse? Quel est ton motif, quel est ton but, quels sont tes sentimens?... Vos questions sont dignes de vous, me dit Lucile, & achevent votre éloge déjà gravé dans mon cœur. Vous ne voyez en moi que les avantages que je dois à la nature: les qualités de mon esprit vous sont inconnues. En vous

22 MERCURE DE FRANCE.

expliquant le secret de mes pensées, vous concevrez aisément & mes motifs & mon espoir. Vous savez, poursuivit elle, que la lecture & la conversation des personnes sensées ont fait mes plus doux amusemens. Je me prête à la frivolité par usage : mais la réflexion est l'habitude & le plaisir de mon ame. De tout ce que j'ai lu, il s'est formé une espèce de système auquel je suis fort attachée : la disposition que je vous ai montrée en est le résultat. Je suis persuadée que les hommes sont ingrats & volages ; époux ou amans, leurs desirs ne sont que des éclairs, que l'instant du bonheur fait disparoître. Les droits qu'ils ont acquis, leur deviennent indifférens, ou ne réveillent l'ame par les sens, que pour la rendre injuste & cruelle envers nous. Placées entre l'indifférence & la tyrannie, nous n'avons plus d'autre sort à attendre que l'avilissement ; les charmes mêmes que nous conservons, ne nous préparent que des outrages. J'ai fait cette réflexion : elle s'est imprimée dans mon cœur ; & j'ai abhorré d'avance tout homme qui me seroit offert pour époux. Je fais cependant qu'il faut un état dans le monde. Dans ma façon de penser, donner sa main, c'est

être victime de l'usage ; mais il n'y aura plus de sacrifice à faire, ni de risque à courir , si vous acceptez cette main que mon cœur vous offre , & qu'il ne peut accorder qu'à vous.

L'étonnement que me causoit le discours de Lucile ne m'empêcha pas de réfléchir à ses dernières expressions, *Ni sacrifice à faire, ni risque à courir.* Je compris aisément le sens de cette phrase. Je ne l'interrogeai donc que pour la forme. Elle m'avoua que si elle devenoit ma femme , elle oïoit espérer une union sans contrainte , & sans réalité. C'est pour mon bonheur , me dit elle , que vous voulez que je prenne un époux ; en recevant cette qualité par mon choix , vous n'agirez point contre vos principes , & vous m'immolerez des droits qui ne peuvent rien avoir d'aussi doux que de rendre mon admiration égale à ma reconnoissance.

Vous êtes instruit de la résolution que j'ai prise après avoir entendu Lucile , me dit le vieillard en poursuivant ; puisque je viens de vous apprendre que je l'épouse demain. Dix ans avoient été employés à lui faire une dot ; la main qui l'avoit préparée lui appartenoit. J'avois craint

24 MERCURE DE FRANCE.

l'hymen comme un esclavage : avec elle il ne devoit être qu'une société. Il me paroissoit cependant un peu singulier que j'engageasse ma liberté, sans me permettre l'espoir des plaisirs : mais, en réfléchissant à l'étendue que j'allois donner à mes bienfaits, je trouvai bientôt un charme particulier dans la singularité de mon engagement ; & depuis quinze jours que ma parole est donnée & qu'on s'occupe des préparatifs, je ne sens plus que le plaisir de la rendre heureuse.

Le vieillard terminoit sa narration lorsque nous apperçumes le bateau qui avoit porté Lucile chez ses amies. Par discrétion je voulus me retirer ; il me força de rester & de trouver bon qu'il me présentât sa future. La curiosité se mêloit au sentiment que les âmes honnêtes éprouvent lorsqu'elles trouvent l'occasion d'admirer. Lucile arriva. Elle effaçoit ses compagnes. Le compliment que je lui adressai ne la rendit ni vaine ni timide. On est peu sensible aux louanges quand on n'estime pas les hommes. Je vis tous les sentimens d'une fille pour son père, & toute la froideur d'une philosophe. Je me retirai après avoir exprimé les vœux que m'inspiroit une union
à

à laquelle je prenois un intérêt particulier. Les détails que m'avoit faits le vieillard, devenoient des raisons à opposer au système d'un ami, qui prétendoit que tout bienfaiteur devenoit bientôt un tyran. Les vertus que je venois d'admirer dans le protecteur de Lucile, ces sentimens solides qui les conduisoient à immoler sa liberté, & le prix qu'il pouvoit exiger de ce sacrifice, un héroïsme aussi marqué offroit toutes les preuves de l'erreur dont j'étois intimement persuadé; je cherchai mon philosophe pendant quelques jours; il étoit parti pour la province: je ne pus le retrouver qu'au bout de quelques mois. Je lui parlai: je peignis bien ce que j'avois bien vu; j'avois le ton triomphant..... Les ressources de l'erreur sont infinies. Vous avez l'orgueil fastueux d'un vainqueur, me dit-il en souriant; il ne tiendrait qu'à moi de croire que vous voulez m'humilier. J'ai soutenu des assauts plus périlleux: la philosophie ne succombe jamais. Votre vieillard a vraisemblablement épousé Lucile: il y a trois mois que cette union a été conclue. Il étoit alors un héros de l'humanité: il est sûrement aujourd'hui un tyran de sa femme. Il a méprisé les

B

paroles qu'il avoit données ; ou si Lucile n'a pas succombé aux violences dont il est devenu capable , elle doit payer chaque jour l'honneur du triomphe par les horreurs de la dépendance. Les bienfaits lui sont reprochés , ou ses vœux ont été trahis.

Je ne pouvois répondre que par des conjectures ; & c'étoit vouloir fournir des armes à mon Adversaire. Je le quittai , un peu fâché contre lui. Le lendemain je me rendis chez le vieillard avec empressement. Il me reçut comme un homme à qui l'on a fait des confidences par estime , & à qui il reste encore beaucoup de choses à apprendre , qu'il paroît disposé à écouter avec le même intérêt. Notre entretien se lia dès que les premiers complimens eurent mis fin à la cérémonie. Nous étions sous un berceau de son jardin ; je lui demandai familièrement si sa femme étoit restée sévèrement attachée à ses principes , & s'il avoit pu trouver le bonheur dans un hymen réduit aux sentimens de la fraternité.... Vous me faites , sans le vouloir , me dit-il , une question bien cruelle ; elle rouvre une plaie , que le temps & la raison viennent à peine de fermer ; cependant je ne suis

pas fâché d'avoir à vous parler des douleurs que j'ai ressenties; l'homme est faible; l'amour-propre le porte aux confidences, lorsqu'il peut se regarder comme un illustre malheureux. Vous me voyez assez tranquille, poursuivit-il; vous me retrouvez avec les sentimens que vous daignâtes admirer. Sans les charmes de la bienfaisance, sans le courage qu'elle donne à l'ame pénétrée de la beauté de ses maximes, vous ne m'auriez revu que pour vous pénétrer des tourmens d'un cœur agité..... Vous faites palpiter le mien, lui dis-je; hâtez-vous de m'instruire; je crains de vous entendre: mais l'intérêt & l'estime semblent me commander de m'attendrir avec vous..... Après la cérémonie qui m'unit à Lucile, poursuivit-il, après lui avoir promis le sacrifice de mes droits, me fiant trop à la vertu, j'osai contempler ses charmes, & vivre avec elle dans cette familiarité qu'on mesure à la sincérité de ses résolutions. Je me trompois; c'étoit défier la nature; il faut la connoître, la craindre, & croire que les avantages que l'on obtient sur elle ne donnent jamais un empire bien assuré. Je tardai peu à sentir que j'avois besoin de combattre; bientôt

28 MERCURE DE FRANCE.

je compris qu'il me seroit difficile de vaincre. J'envisageai ma destinée ; je vis un avenir affreux ; triompher de mes sens ou céder à ma foiblesse , m'offroit une vie également infortunée ; comme ennemi de moi même ou comme tyran d'une moitié chérie , je ne pouvois être que le plus malheureux des hommes. Je renfermois mes desirs dans mon cœur : je voyois que Lucile commençoit à les soupçonner ; mon arrêt étoit dans ses yeux. Mon sort devint horrible. J'allois y succomber lorsqu'un jour m'efforçant de me juger moi-même , je parvins à me retracer ces plaisirs , cette douceur infinie que j'avois trouvée dans le bonheur toujours renaissant de l'objet de mes bienfaits. J'eus honte de ma métamorphose. La honte rend l'activité à la vertu ; la réflexion me fit chérir mes regrets , & l'attendrissement me conduisit au mépris de mes desirs. Sublime bienfaisance ! tes rayons sacrés éclairèrent mon cœur : tes charmes indicibles séduisirent mon âme. Je sentis l'enthousiasme de la vertu. Depuis ce jour j'ai vécu plus tranquille. Vous allez voir ma femme : la sécurité touchante vous répondra du triomphe que j'ai remporté sur moi même.

Le vieillard cessa de parler. Nous tenons à nos opinions en raison du droit qu'elles nous donnent d'estimer l'humanité. Jaloux du spectacle que je venois d'admirer, je ne voulus point l'exposer aux regards de mon ami. La philosophie ne s'offrit plus à moi que sous les traits cruels du pirronisme. Je gardai pour moi le plaisir que je venois de goûter, la connoissance que je venois d'acquérir; & je fus convaincu que la vraie bienfaisance étoit comme un de ces jardins dont le propriétaire délicat n'aime à cultiver les arbres, que pour en offrir gratuitement les fruits.

Par M. B... de M.

C O U P L E T S

d'Henri IV à M. de Roxoi.

AIR: De la ronde de table de Henri IV.

GRACE à ta baguette magique,
 Paris m'a vu ressusciter;
 Je m'habille encor à l'antique,
 Mais je fais mieux me présenter.
 A l'Opéra-Comique
 Tu m'as contraint de débiter.

B iij

Ventre-sein-gris ! de mon temps la musique
Étoit plus facile à chanter.

On m'a fait une armée entière
De tous les Danseurs du canton ;
Ils s'en vont soixante à la guerre
Avec des piques de carton.

Dans le fond des coulisses
Leur valeur m'entraîne aussi tôt.
Ventre-sein gris ! ce n'est qu'à des Actrices
Qu'il faut alors livrer l'assaut.

J'ai trouvé , pour ma bien-venue ,
Les champs d'Ivri tout parqués ,
Nul canon ne s'offre à ma vue ;
Pourtant l'on rire à mes côtés.

Les boulets invisibles
Frappent l'air , à loisir pressé.
Ventre-sein-gris ! je les crois peu nuisibles ,
Car pas un soldat n'est blessé.

Je te prends sous ma bienveillance ,
Mon très-cher Sire de Rozoi ;
Mais , dans la moindre circonstance ,
Laisse-moi parler comme moi.

Pour me prouver ton zèle ,
Ne me mets jamais en trio.
Ventre-sein-gris ! ma chère Gabrielle
Ne m'apprenoit que des duos.

Tu mérites que je t'apprenne
Mon plus agréable secret.
Tu crois m'avoir mis sur la scène,
Et c'est mon ombre qui paroît.
Tout entier sur le Trône,
J'ai changé de nom seulement,
Ventre sein-gris ! Henri Quatre en personne
A rétabli son Parlement.

Par M. Auguste.

IRIS ET SA BONNE.

Conte.

« **O**UI, ma Bonne, c'est inutile :
» A mon âge on n'apprend plus rien.
» Mangez, buvez & dormez bien,
» Du reste laissez-moi tranquille ».
Ainsi parloit la jeune Iris
A son antique Gouvernante,
Qui chaque jour, au temps précis,
Laissoit son âme impatiente
Par de longs & fades récits.
Tantôt c'étoit la Barbe-bleue ;
Tantôt la Belle au bois dormant,
Ou l'histoire d'un Revenant
Traînant avec grand bruit sa queue.

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Cet avis ne put retenir

La langue de l'Argus fémelle.

« Mon enfant , pourquoi me punir

» D'une maniere aussi cruelle ?

» Conter , pour moi , c'est rajeunir.

» Tiens , je me sens même une envie. . .

» Mais d'ailleurs le trait est si beau !

» Vas , ne crains pas que je t'ennuie ,

» Et , pour toi , s'il n'est pas nouveau ,

» Je ne veux conter de ma vie. —

» Il étoit un jeune garçon

» Aimable , honnête & fait pour plaire.

» On l'appeloit Endymion.

» La Lune , sans plus de mystere ,

» Descendoit par fois sur la terre ,

» Et , le trouvant sur le gazon ,

» Lui prodiguoit , avec tendresse ,

» Mille baisers de sa façon ».

Iris sourit avec finesse.

» Eh ! quoi donc ? N'est-ce que cela ?

» Oh ! je connois fort ce trait là.

» L'autre jour encor , vers la brune ,

» Qu'on me croyoit à la maison ,

» Saintval faisoit l'Endymion ,

» Et puis , moi , je faisois la Lune ».

Par le même.



A U R O I.

DE Louis le premier âge,
Du rappel du vrai Sénat
Fut l'époque & le présage.
Le second fait davantage :
Car, de cet Aréopage,
Il ressuscite l'Etat
Et lui rend tout son éclat.
Pour fixer un si digne ouvrage
Dans les fastes de l'Univers,
Sublimes Arts ! faites usage
D'une médaille-avec ces vers,
Inspirés pour louer un Sage.

« A l'auguste Restaurateur
» De la meilleure Monarchie ;
» Tout François consacre son cœur,
» Et tiendrait au plus grand honneur
» De lui sacrifier sa vie ».

Par M. le Vaigneur, Avocat.



*CHANSON faite à l'occasion d'une fête
donnée par le Régiment du Roi à Nancy,
le 26 Décembre 1774, à la réception de
plusieurs Vétérans, & chantée par eux-
mêmes.*

*AIR : du Maréchal ferrant, tôt, tôt, tôt,
bastez chaud, &c.*

ON n'est Vétéran, mes amis,
Que de nom, en servant Louis :
Nous nous sommes couverts de gloire
En suivant nos Chefs, nos drapeaux ;
Vicillit-on en chemins si beaux,
Marchant toujours à la victoire ?

Bon soldat

Au combat

On s'immortalise,

Oui, la gloire nous éternise.

Quand on a bien servi le Roi,

On est bien assuré, ma foi,

D'acquérir honneurs & richesses * ;

* Un médaillon attaché à l'habit, & la solde
entière chez soi.

De quoi pouvoir, en bons guerriers,
Boire, à l'ombre de ses lauriers,
A ce bon Maître, à nos Maîtresses:

Pan, pan, pan,

A l'instant,

A des santés si chères,
Amis, buvons tous à pleins verres.

A notre Colonel Louis,
Après avoir bu, mes amis;
Buvons à notre aimable Reine,
- Qui, sans canons & sans guerrier,
Sauroit vaincre le monde entier,
D'un regard, d'un mot elle enchaîne;

Tous ici,

Buvons y,

Amis, faisons-nous gloire
D'être ivres du plaisir de boire.

*COUPLETS adressés à M. le Marquis de
Choiseul la Baume, fait Maréchal-de-
Camp à la tête d'un Régiment de Dra-
gons, & aux Vétérans du Régiment de
la Rochefoucault, Dragons, en garnison
avec le Régiment du Roi, à Nanci.*

Au combat qui vous voit courans,
Vous prendroit pour Dragons volans;

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

A présent aidez-nous à boire.

Un jour, Choiseul vous commandant ,

Vous nous aiderez promptement

A nous assurer la victoire.

Pan , pan , pan ,

Attendant

Les combats & la guerre ,

A Choiseul buvons à plein verre.

On voit à notre Commandant *

Un cordon d'un rouge éclatant ;

Morbleu ! cela n'étonne guère ,

Ce vaillant guerrier l'a rougi

Souvent du sang de l'ennemi :

De teindre voilà sa manière.

Pan , pan , pan ,

A l'instant ,

A ce brave & bon pere ,

Amis , buvons tous à plein verre.

Le Carthaginois s'amollit

A Capoue , à ce que l'on dit :

Qu'eût-il donc fait dans cette ville ?

En eût-il jamais pu sortir ?

* M. Duplessis , Lieutenant-Colonel du Régiment du Roi , a le Cordon rouge.

Souvent on nous en vit partir* :

Mais, pour effort si difficile,

On sentoît

Qu'il falloit

Beaucoup plus de courage

Que pour le combat, le carnage!

*Par M. le Comte de V***.*

Capitaine de Cavalerie.

C O U P L E T S.

AIR : *Triste raison, j'abjure ton empire.*

FAIS mon bonheur, tranquille indifférence,
Berce ma vie, endors mes heureux jours :
Sœur de la paix, fille de l'innocence,
Tes plaisirs purs valent tous les amours.

Arts enchanteurs, dont le goût est le guide,
Amusez seuls mes innocens loisirs :
Du temps ainsi qui fait remplir le vuide,
Sauve son cœur du trouble des desirs.

A l'amitié j'abandonne mon âme :
C'est un penchant qu'approuve la raison ;

* Ce Régiment est parti & revenu plusieurs fois à Nanci.

Sans enivrer, ce sentiment enflammé :

Par-tout il plaît : tout âge est sa saison.

Par M. l'Abbé Cos...

*VERS sur M. le Marquis de Tilly-Blaru ,
Lieutenant Général des Armées du Roi ,
Grand' Croix de l'Ordre Royal & Mi-
litaire de Saint Louis ; mort à Vernon
le 10 du mois de Janvier 1775.*

Aux vertus du guerrier , par un heureux lien ,
On l'a vu réunir celles du citoyen ;
Et l'honneur qu'il acquit en servant sa patrie * ,
Moins que sa bienfaisance illustrera sa vie.
La vertu perd en lui son ami , son soutien ;
Le malheureux en pleurs redemande son pere ;
Les regrets & le deuil de tous les gens de bien ,
Sont les plus beaux vers à sa gloire.

* M. le Marquis de Blaru a servi 54 ans.

*Par M. Dionis , prisonnier au Château
de Dieppe.*



D I A L O G U E

*Entre OLIVIER CROMWEL & le
Cardinal de RICHELIEU.*

C R O M W E L.

TOUTE distinction cesse ici - bas & ma qualité de religionnaire ne doit plus m'éloigner d'un Prince de l'Eglise de Rome : si la franchise pouvoit gagner les esprits de deux grands politiques , je demanderois à votre Eminence la grâce de me dire, avec toute la sincérité dont elle est capable, si j'ai bien joué mon rôle dans les troubles de l'Angleterre.

LE CARDINAL.

Protecteur , le mien ne fut pas maladroît à la Cour de France.

C R O M W E L.

Monseigneur , vous éludez : je rends justice à votre administration ; mais il s'agit de la mienne.

40 **MERCURE DE FRANCE:**

LE CARDINAL.

Vous mourûtes dans votre lit?

C R O M W E L.

Ma vie précéda ma mort.

LE CARDINAL.

C'est donc sur votre vie que vous demandez mon avis?

C R O M W E L.

C'est-là précisément ce que j'attends de votre complaisance.

LE CARDINAL.

Si nous étions encore là haut, je me garderois bien de vous satisfaire; car une rupture avec l'Angleterre ne convient pas à la position actuelle des affaires de l'Europe; mais cet inconvénient regarde les gens de l'autre monde, & en deux mots voici votre histoire:

«Né dans un rang peu distingué dans sa patrie, Cromwel profite du fanatisme de ses compatriotes, se met à la tête

»des rebelles , défait son Roi , le jette
 »dans une prison, & après l'avoir fait paroître
 »en criminel dans une assemblée de fanatiques à ses ordres , lui fait couper le col
 »dans la place publique de Londres : après
 »cette exécution , le parricide s'assied sur
 »le trône ensanglanté de son malheureux
 »maître , & donne des loix aux Anglois
 »étonnés ».

Sur laquelle de ces belles actions faut-il vous juger ?

C R O M W E L.

Ce ne sera pas sur votre exposé , s'il vous plaît.

Charles fut malheureux par sa faute : il eut l'imprudence de vouloir toucher à la religion sans avoir approfondi le caractère national ; il souleva tous les esprits. Les guerres sacrées sont terribles , le fanatisme est ardent : j'en suivois les loix. Mon génie & le concours des circonstances me mirent à la tête de la révolution ; je me livrai à son impulsion , & le Roi fut pros crit légalement. J'en fus fort aise en vérité ; car si le Roi conservoit sa tête , il falloit tendre la mienne, & dans l'alternative je n'avois point à balancer. Sa mort laissoit une place vacante : je m'en em-

parai... Monseigneur , vous en eussiez fait autant.

LE CARDINAL.

Je n'admets point la comparaison : je régnai sous le nom de Louis ; mais il régna par moi. Je fus le protecteur de mon Roi & vous le meurtrier du vôtre ; & , dans le fond , où étoit la nécessité d'une catastrophe ?

C R O M W E L.

Dans le génie Anglois , dans ce génie avide des nouveautés qui , d'un instant à l'autre , pouvoit changer leurs affections , le phantôme de leur Roi pouvoit les armer en sa faveur ; je le fis exécuter publiquement pour ne leur laisser aucun doute de sa mort, & il m'étoit plus aisé de devenir son bourreau que de rester son geolier. Votre position étoit bien différente de la mienne : pour exercer l'autorité , il vous falloit un nom ; pour assurer la mienne, il falloit en effacer un.

LE CARDINAL.

A vous entendre , Milord , on seroit

tenté de croire que je n'eus qu'à dicter des loix sur un trône de paix : cependant si mon administration fut brillante , elle tint à des circonstances au-dessus desquelles je ne fus pas toujours.

C R O M W E L.

Je crois effectivement me rappeler que sans la Valette, on ne parleroit pas , dans votre histoire , de la journée des Dupes ?

L E C A R D I N A L.

Aussi est-ce le seul endroit foible de ma vie. Par tout ailleurs vous me retrouverez grand , ferme , noble & toujours égal à moi-même , depuis le moment de mon entrée dans le Ministère. La confiance de la Reine mère. . .

C R O M W E L.

Ce n'est pas là le trait le plus brillant de l'histoire de son Éminence.

L E C A R D I N A L.

Il honoreroit Cromwel. Mes partisans disent que je n'eus pas tort d'envoyer à Cologne ma bonne maîtresse.

44 **MERCURE DE FRANCE.**

Entre nous , il n'étoit pas trop honnête à moi d'y laisser mourir de faim une Reine, mère , sœur , tante de Roi ; mais brisons-là , la confiance de la Reine mère me valut celle du Roi son fils. Une fois admis au Conseil , je compris qu'à un Monarque foible & inappliqué , il falloit un Ministre qui se rendît nécessaire. J'entre-tins une correspondance suivie dans les Cours Etrangères ; j'approfondis les secrets des Princes ; je combinai leurs intérêts , & calculai leurs forces. Les finances, travaillées sous mes yeux , répandirent dans l'Etat une circulation jusqu'alors inconnue. Sous l'effort de mes armes la Rochelle tomba , en dépit de vos Anglois ; & le Savoyard plia.

C R O M W E L.

Cardinal , premier Ministre , Général d'armée & Surintendant des Finances, vous ériez tout l'Etat , & votre Roi ne s'étoit réservé que la représentation.

L E C A R D I N A L.

J'avois affaire au plus susceptible des hommes. Jaloux à l'extrême de son autorité , Louis ne me la communiquoit qu'à

regret & avec réserve ; tout ce qui l'environnoit , desiroit ma perte , & souvent j'ai reconnu que le petit coucher me donnoit plus d'embarras que toute une campagne contre les ennemis de l'Etat. Je me suis soutenu seul contre tous. Monsieur est forcé de se retirer en Lorraine : Montmorency monte sur un échafaud : Cinqmars & Marillac périssent par la main du bourreau , & après tant de sang répandu , je finis tranquillement sous les yeux d'un maître qui passa une partie de ses jours à me craindre & l'autre à me détester.

C R O M W E L.

Votre Eminence eut, je le vois , besoin de tout son génie pour résister à tant d'efforts conjurés ; je n'eus pas tant à faire. Une fois porté sur le trône par le vœu de la Nation , je m'occupai du soin de seconder ses penchans dominans , le commerce & la guerre : ces deux parties prospérèrent dans mes mains. Respecté dans l'Europe , reconnu par toutes les Cours , avoué par le fanatisme toujours subsistant , je terminai mes jours plus tranquillement que je ne devois l'espérer. Avec des vues moins profondes que les vôtres , une po-

MERCURE DE FRANCE.

litique moins éclairée , mais aussi avec des circonstances plus favorables & un tour d'esprit plus audacieux, je fis de plus grandes choses que vous ; & , vous laissant dans la sujétion , je parvins à régner.

LE CARDINAL.

Avec cette différence que la plupart de vos moyens furent bas & cachés , les miens toujours nobles , ouverts & dignes d'un Gentilhomme François. Dieu délivre les Rois de nous & de nos pareils !

*Par M. . . Avocat du Roi de * **

Q U A T R A I N

*A Madame de Laiffe, Auteur des Contes
Moraux.*

MINERVE en t'écoutant te nomme sa rivale ,
Vénus en te voyant frémit de ta beauté :
Mais peux-tu redouter leur vengeance fatale ,
Quand tu tiens le brevet de l'Immortalité ?

Par M. l'Abbé G. de B.



Q U A T R A I N

Pour mettre au bas du Portrait du Roi.

FRANÇOIS , du grand Henri ce Prince a les
vertus ,

Il est bon , il est tendre , il est doux , il est juste.
Dans Louis les beaux arts retrouvent un Auguste ,
Et son cœur bienfaisant fait revivre Titus.

Par M. l'Abbé le Gris.

Q U A T R A I N

*A M***, qui étoit après à faire le Portrait
du Roi.*

POURQUOI tant de crayons , de pinceaux , de
couleurs ?

Du plus chéri des Rois tu veux rendre l'image ;
De tes rares talens c'est faire un noble usage. . .

Mais à quoi bon le peindre ; il est peint dans nos
cœurs !

Par le même.



*A M. le Comte de Rochechouart-Faudouas,
Seigneur & Gouverneur de Bar-sur-Sei-
ne, y commandant pour le Roi.*

Sous vos remparts la Seine, en miracles féconde,
S'applaudit de porter le tribut de son onde.
Bar ne fut pas toujours une illustre cité,
Depuis qu'elle est à vous, elle en vaut bien une
autre :

Vous faites sa félicité,
Peut-elle trop faire la vôtre ?
De l'étranger, de l'habitant
Elle semble aujourd'hui la commune patrie ;
J'estime fort leur courtoisie,
J'aime sur-tout le Commandant,
Gouverneur dans sa Seigneurie,
Seigneur dans son Gouvernement.
Loin des brigues des Cours, loin des yeux de
l'envie,
Un couple, issu des Dieux, doit jouir à jamais
D'un destin si rempli d'attraits.
Dans ce séjour orné, voluptueux, tranquille,
Contentez vos sages desirs,
Gouvernez toujours les plaisirs
Comme vous gouvernez la ville.

Par M. de la Louptière.

VERS

*ETRENNES à Madame la Comtesse de
Brionne.*

LA Nature , en prudente mere ,
Donnoit aux uns le goût , à l'autre les talens ;
A celle-ci l'esprit , à l'autre l'art de plaire ,
Les vertus ou les agrémens ;
Enfin on ne voyoit personne
Qui n'en fût assez bien traité :
Elle montre aujourd'hui trop d'inégalité ,
Elle donne tout à Brionne.

Par M. de Chennevieres.

Q U A T R A I N.

QUAND Maurepas , comme Sulli ,
Seconde un Roi , qui veut nous gouverner en pere ,
On croit voir le règne d'Henri ,
Du Favori le ministère.

Par le même.



C

A M. Pouteau, de l'Académie Royale de Chirurgie, sur les prix qu'il a consignés à l'Académie de Lyon pour les meilleurs Mémoires contre le vice cancéreux & la phthisie pulmonaire.

I M P R O M P T U.

TOUCHÉ des maux des mortels aux abois,
Pouteau veut en tarir la source;
Pour les guérir, il emploie à la fois
Sa main, son génie & sa bourse.

*Par M.***, de Lyon.*

A une jeune Dame qui envoyoit chercher des livres dans un Cabinet littéraire.

I M P R O M P T U.

DANS le Cabinet littéraire
Ni vous, ni moi, n'avons rien à chercher;
Vous savez tout: vous savez l'art de plaire,
Et nul Auteur n'apprend celui de vous toucher.

Par le même.

*LE MIROIR ET L'EAU.**Fable.*

J'AI lu , je ne fais où , que , sur leur excellence ,
Le Miroir avec l'Eau , se disputoient entre eux ;
La chose , à mon avis , n'est pas hors de croyance ,
De pareils différens sont aujourd'hui nombreux .
L'amour-propre est un mal de l'humaine nature ;
Il est peu de cerveaux qu'il ne tourmente pas .

Sur l'honorable agriculture

Le commerce exige le pas ;

Pour le rang , la Noblesse & la Magistrature

Ont de continuel débats ;

Et , par humilité , l'Eglise nous assure

Qu'elle est le premier des Etats .

Mais laissons la nature entière

Se quereller ; ce n'est pas là mon fait :

Revenons vite à notre affaire .

J'ai donc dit qu'avec l'Eau le Miroir disputait ;

Je ne fais pas pourquoi l'on vous trouve si belle ,

Lui disoit-il ; où met-on votre prix ?

Plus nettement que vous , des objets réfléchis ,

Je rends l'image naturelle :

Je ne flatte ni n'enlaidis ;

Ma peinture est fraîche & fidelle .

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Au lieu qu'un voile ténébreux
Semble toujours cacher les portraits que vous
faîtes ;

Et vous ne présentez aux yeux
Que des esquisses imparfaites.

Ai-je tort ? me voilà prêt à vous écouter ;
Démentez-moi , voyons : aurez-vous ce courage ?
Non , lui répondit l'Eau sans se déconcerter ;
De montrer mieux que moi les taches du visage ,
Je vous laisse , sans disputer ,
Le triste & frivole avantage :
Mais j'ai sur vous celui de les pouvoir ôter.

Du sens moral de cette fable
Profitez , Critiques amers ;
Au lieu de les tracer corrigez nos travers ,
Et votre gloire alors deviendra véritable.

*Par M. *** de Nismes.*

A M. GRESSET.

PAR la Noblesse qu'il vous donne ,
Louis veut couronner vos talens , vos vertus.
Malgré l'éclat qui l'environne ,
Votre gloire à la sienne est un rayon de plus.

*Par M. le Comte de Couturelle ,
de l'Académie d'Arras.*

A Mademoiselle DE SAINT-MARCEL.

Vous êtes jeune, sage & belle ;
Vous chantez comme Philomèle :
Charmante Saint Marcel , aux sons de votre voix
L'Amour quitte Cythère , & vole sur vos traces :
Il vous prend pour une des Grâces ;
Vous les valez bien toutes trois *.

Par M. de Sancy.

*Le Pouvoir de l'AMOUR & celui de
PLUTUS.*

Du sein même du marbre une jeune Beauté
Vit pour Pygmalion , s'attendrir à sa vue :

* Mlle de Saint-Marcel , jeune virtuose , demeure avec M. son Pere, cloître Saint Benoît. Elle donne des leçons de clavecin , de guitare , de harpe & de chant. Elle excelle dans tous ces genres , comme on peut s'en convaincre dans les concerts du mardi de chaque semaine, où le plaisir de l'entendre rassemble une compagnie distinguée.

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

L'Amour fait ce miracle ; & Plutus , si vanté ,
Dans les bras d'un Crésus ne met que la statue.

Par le même.

Imitation d'un Madrigal Italien.

POURQUOI l'Amour a-t-il un bandeau sur les
yeux ?

Disoit Philis, d'un esprit curieux.

Hé quoi ! cela vous intéresse ?

Répond Tircis : ces yeux si brillans & si doux ,
Qui devoient éclairer le Dieu de la tendresse ,
Pourquoi , Philis , les avez-vous ?

Par le même.

A I R.

Vous avez vu dans un jardin

Une rose brillante

De Zéphyr faire le destin ;

Life est plus ravissante.

Dans le verger de mon voisin

Une pêche éclatante

A mille fois tenté ma main ;

Life est plus séduisante.

Sans engager jamais sa foi ,

Elle fait des Amans fideles ;

Elle joint le je ne fais quoi
 A tous les charmes de nos Belles.
 A parler sans aucun détour,
 Life est la fleur la plus aimable
 Et le fruit le plus agréable
 De tous les jardins de l'Amour.

Par M. de B. . . de M.

Tableaux de l'AMOUR & de l'AMITIÉ.

QUEL funeste poison s'est glissé dans mon cœur
 Un feu dévorant me consume.
 Mes jours sont abreuvés d'un torrent d'amertume;
 Je sèche dans l'ennui, je vis dans la douleur;
 Mes genoux chancelans me soutiennent à peine;
 Sur mes yeux abattus un voile affreux s'étend;
 Je me sens accabler sous le poids de ma chaîne.
 Ma vie est un supplice, & chaque pas me traîne
 Au terme fatal qui m'attend.
 Amour, contemple ton ouvrage.
 Cruel enfant ! c'est toi qui m'a dompté !
 Mes jours, sans trouble & sans nuage,
 Couloient dans la tranquillité.
 Tu m'as fait voir l'adorable Clarice :
 Clarice, ton vivant portrait,
 A plongé dans mon sein l'inévitable trait
 Dont tu l'armas pour mon supplice.
 Dieu barbare ! es-tu satisfait ?

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

Tous mes soins assidus, mes pleurs & ma constance
N'ont point vaincu sa résistance.

L'Amour m'entraîne enfin dans un gouffre de
maux ;

Je crois voir par tout des rivaux.

J'entends autour de moi frémir la perfidie.

Les remords importuns, les soupçons dévorans ,

Et ce poison des cœurs, la pâle jalousie,

Assiégent ma mourante vie ;

Mes plaisirs les plus doux te changent en tyrans.

Tout m'est suspect : je crains ces fatales tendresses

Où mon âme ose se livrer *.

.
.

Dans un abyme affreux je suis enveloppé.

Je ne vois que la mort pour finir ma misère.

Mourons... Mais, quel flambeau, quel nouveau
jour m'éclaire,

* Cette sévérité qui annonce l'indifférence & qui ressemble quelquefois à l'aversion, faisoit un singulier contraste avec le rare assemblage de la beauté, des grâces, de l'esprit & de la vertu de Clarice. Aussi le Poète a-t-il toujours eu la circonspection de lui cacher tous les vers qu'il a été comme forcé de faire à sa louange. L'empire que le respect d'un Amant délicat donne à une femme vertueuse, va jusqu'à lui soumettre les transports de l'amour.

Et fait luire ses feux à mon cœur détrompé !

Une Déesse tutélaire

Me tend les bras du haut des cieux.

Le calme est sur son front, la douceur dans ses yeux ;

La persuasion me parle par sa bouche ;

Elle vient essuyer mes pleurs.

Dans mon sein, ouvert aux douleurs,

Elle verse en secret un charme qui me touche.

Mes funestes liens tombent à son aspect.

Je me sens entraîner vers l'aimable Déesse

Par un penchant mêlé d'amour & de respect,

De confiance & de tendresse.

Elle répond par ses desirs,

Aux desirs qu'en mon âme allume la sagesse :

Elle gémit des maux dont la rigueur me presse,

Et mes plaisirs sont ses plaisirs.

D'une union si pure & si fidelle

Le temps n'altère point la douce volupté :

C'est la vertu qui fait notre félicité.

Elle est immuable comme elle.

Aux traits que je viens de tracer ,

O divine Amitié ! qui peut te méconnoître !

Avec toi j'apprends à penser ;

J'apprends à cultiver , à respecter mon être ,

Et libre sous un joug où j'aime à m'abaisser ,

Même en obéissant , j'agis toujours en maître.

Entre ces deux tableaux c'est à vous de choisir.

L'Amitié, charmante Emilie,

C v

Dans un chemin de fleurs nous fait couler la vie ;

L'Amour conduit au repentir :

L'une fait le grand homme , & l'autre l'humilie.

*Par M**. Des bords de la Marne.*

*VERS pour mettre au bas des Portraits de
M. & Madame D.... peints par une
jolie personne.*

Ce couple fut toujours heureux ,
Toujours digne de l'être & toujours vertueux :
Dans leurs regards , pleins de tendresse ,
Le sentiment s'y trouve empreint ,
C'est un Amant , c'est sa Maîtresse ,
Que l'Amour a formés & que l'Amour nous peint.

Par M. Jacob Dupleffis. •

L'EXPLICATION du mot de la première
Enigme du volume du Mercure du mois
de Février 1775 est *Révolution* ; celui de
la seconde est *Réputation* ; celui de la
troisième est *Nuage* ; ceux de la quatrième
sont *verre , bouteille , télescope , gla-
ces*. Le mot du premier Logogryphe est

Pantoufle, dans lequel on trouve *Pan*,
paon, *pou*, *âne*, *flot*, *foule*, *plante*, *Alep*,
Laon, *Toul*, *poulet*, *palet*, *tôle*, *poulan*,
lot, *élan*, *loupe* (lentille), *plat*, *pot*, *la*,
note, *tuf*, *loupe* (excrescence charnue),
Léon, *fou*, *faon*, *Louet*, *puant*, *pet*,
taupe, *loup*, *plane*, *alun*, *potreau*, *feu*,
eau, *étalon*, *talon*, *peau*, *salot*, *lune*,
Platon, *Pluton*, *fléau*, *tu*, *te*, *ta*, *où*,
&; celui du second est *Pot-de-vin*, où
 se trouvent *pot*, *de*, *vin*; celui du troi-
 sième est *Corde*, où on trouve, *dé* (à cou-
 dre), *roc*, *code*, *or*, *cor*, *ode*, *cor* (au
 pied).

É N I G M E.

DE l'un des élémens je reçois la naissance,
 Mais d'un autre bientôt je deviens le jouet:
 Commune en Angleterre encore plus qu'en France,
 On desirer ma cause & l'on craint mon effet,
 On m'apperçoit aux champs, on me voit à la
 ville;
 Dans sa cabane un pauvre, en son palais un Roi,
 A mon pere offrent un atyle,
 Et mon pere, Lecteur, jamais ne va sans moi.

Par M. G.

Cvj

A U T R E.

DEUX lettres peignent qui je suis ;
 Au rang des végétaux l'homme , ou le sort , m'a
 mis ;
 Dans les jardins je demeure & je vis :
 Mais bien peu je les embellis ,
 Et mon nom à l'envers , exprime le mépris :

Par le même.

A U T R E.

J'AI des yeux , sans y voir , oui , je crois , plus de
 mille.
 Je suis un instrument pour purger , non la bile ,
 Mais l'utile manne qui vient
 De la mere commune , & qui tous nous sert.
 Je ne souffre point chose impure ,
 Non pas la plus petite ordure.
 Soit dit par figure : l'on peut
 Me donner à manger tout autant que l'on veut ;
 Mais ne me donne point à boire ,
 Bois toi-même , mon cher Grégoire ;

Sans quoi tu me verrois , dans le même moment ,
Laisser aller sous moi ton liquide présent.

Par M. L. G. en Bretagne.

LOGOGYPHE.

Il est d'un bon chrétien , d'une âme franche &
ronde ,
De mettre à laise autrui , d'obliger tout le monde :
C'est ma marote & mon système aussi ;
Je vais , Lecteur , te le prouver ici.
Saint Jean nous dit dans l'Ecriture ,
Aimez-vous , mes enfans , d'amitié tendre & pure ;
Rien n'est si beau que la cordialité ,
Que la bonne union & la fraternité.
D'après ce conseil salutaire ,
A mon prochain cherchant à plaire ,
A bras ouverts toujours je le reçois ,
Chez tous les Grands & chez certains Bourgeois.
Dans mes huit pieds se rencontre une ville ;
Synonyme d'un sôt , désignant âme vile ;
Un arbre dont le nom , pour grosse injure pris ,
Commença les malheurs dont gémit un pays ;
Lieu commode où l'on fait différente belogne ;
Ce qui tient lieu de beurre en toute la Gascogne ;
Ce dont ne peut Lingere se passer ;

62 MERCURE DE FRANCE.

Ce qui fait quelquefois un Ecolier fessier ;
Deux élémens ; trois notes de musique ;
Ce qui sert à border les jupons d'Angélique ;
Un grand espace entouré d'eau ;
Le nom d'un instrument & celui d'un vaisseau ;
De Laban une fille ; un lieu de sacrifice.
Mais j'ai tout dit : Lecteur , fais ton office.

Par le même.

A U T R E.

AMI Lecteur , si tu veux me connoître ,
Il te faudra décomposer mon être ,
Et , si je sais bien diviser ,
En deux parts le dépiécer ;
La chose n'est pas difficile :
En l'une tu verras le nom d'un animal
Méchant par goût , mais très souvent utile ,
Non par amour du bien , mais par celui du mal.
Il est toujours au guet pour trouver mal à faire ;
Ce n'est pas là , tu vois , un charmant caractère.
Quoi qu'il en soit , cet animal nous sert ,
Mais souvent aussi nous dessert ;
On a beau le panir , il est toujours vorace ;
L'instinct ne change pas , nous dit le bon Horace.
Mais , chut : ami Lecteur , sans doute qu'à ce trait

Jà tu connois tout le portrait ;
Cependant , si je ne m'abuse ,
Peut-être ce portrait t'amuse ;
Pour te garantir donc de toute illusion ,
Je passe à l'autre part de ma division.
Elle exprime une créature
Utile à toute la nature ,
Sans laquelle on voit Flore abandonner les
champs ,
Tout dépérir , même au printemps :
La terre devenir une masse stérile ,
Et tous les êtres languissans.
Mais elle joint encor l'agréable à l'utile :
Car c'est elle qui fait fleurir ,
Et fait enrichir le commerce
Des trésors qu'on voit nous fournir
L'Amérique , l'Inde & la Perse ;
En un mot il n'est point de jours
Où l'on n'éprouve ses secours.
Malgré pourtant ces avantages ,
Comme il n'est qu'un Être parfait ,
Souvent , par d'horribles ravages ,
Elle a fait oublier le bien qu'elle avoit fait.
A tous ces traits , Lecteur , tu me devrois con-
noître :
Encor un cependant ; tu sauras que le traître ,
Qui de mon nom compose la moitié ,
A toujours eu certaine inimitié

64 MERCURE DE FRANCE.

Contre l'autre part de moi-même,
Qui s'épuise pour le nourrir,
Sans laquelle, en un mot, on le verroit mourir.
Son ingratitude est extrême ;
On pour lui néanmoins on ne m'a vu tarir.
C'en est assez, Lecteur ; maintenant associes
Et rapproche mes deux parties ;
Puis tu verras que je fais l'ornement
De mille endroits remplis de charmes.
Souvent pourtant mon dos est chargé d'armes ;
Et, quand je suis bien fait, je brave effrontément
Les ruses & la foudre
Du farouche ennemi qui me veut mettre en pou-
dre.
Pour tout dire en un mot, je ne suis point abject,
Puisque d'un art je suis l'objet.
D'en dire plus, ma foi je n'ose ;
Si tu ne me tiens pas, je n'en suis pas la cause.

*Par M. l'Abbé V***.*

A U T R E.

Je lóge dans le cœur du sage
Et dans celui du vrai chrétien :
Du juste je suis le partage ;
Mais le pervers ne me connoît en rien.

Sans tête je suis plus connue ;
Alors , Lecteur , dans l'esprit du méchant
 Je loge assez communément :
 Mais toujours j'y suis corrompue.

Par M. Lavielle , de Dax.

A U T R E.

Je fais un bruit pareil à celui du tonnerre ;
 Mon chef à bas , je suis le plus fort de la terre.

Par le même.

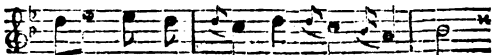
COUPLETS de la Fausse Magie. *

Madame S A I N T - C L A I R.

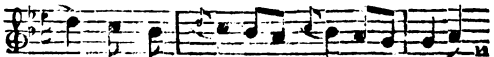
Andante.



VEUT-ON que la bonne aven- ture



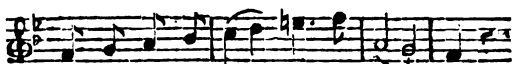
N'ait rien de douteux ni d'obscur ?



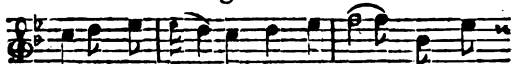
Le plus fa- ci-le & le plus sûr ,

* *Musique de M. Grétry.*

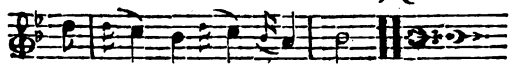
66 MERCURE DE FRANCE.



C'est d'inter-ro- ger la Na- tu- re :



Chacun de nous a son de- vin, Qui ne



ré- pond ja- mais en vain. *Bis le refr.*

D O R I M O N.

On fait assez quand on est sage,
Ce que promet le lendemain ;
Mais ce n'est pas sur notre main ,
C'est dans nos cœurs qu'est le présage.
Chacun de nous a son Devin ,
Qui ne répond jamais en vain.

Madame S A I N T- C L A I R.

Lorsqu'un vieillard veut encor plaire,
Qu'il se demande : *Est-ce mon tour ?*
Est-ce l'étoile de l'Amour
Qui me domine & qui m'éclaire ?
Chacun de nous a son Devin ,
Qui ne répond jamais en vain.

L I N V A L.

Pour être heureux avec ma femme

Je ne lirai pas dans les cieux ;
Je lirai mon fort dans ses yeux.

L U C E T T E.

Je lirai le mien dans ton âme.

Tous les deux.

L'Amour sera notre Devin ,
Il ne répond jamais en vain.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Nouvelles Ephémérides économiques, ou
Bibliothèque raisonnée de l'histoire,
de la morale & de la politique.*

Quid pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non.

Horace.

CE recueil historique, moral & polirique, rédigé par M. l'Abbé Baudeau, paroîtra régulièrement tous les mois, dans le cours de la troisième semaine, à commencer du mois de Janvier 1775. Les volumes seront de neuf feuilles in-12. Le prix de l'abonnement est de 24 l.

68 MERCURE DE FRANCE.

franc de port dans tout le Royaume. On souscrit à Paris, chez le sieur Lonvay, rue de Savoie, la septième porte cochère à gauche en entrant par celle des Grands Augustins, à côté de l'Hôtel de Savoie; & au Bureau de correspondance, rue des deux Portes Saint Sauveur; & chez Lacombe, Libraire, rue Christine. On souscrit au même Bureau de correspondance pour la Gazette de l'Agriculture, du Commerce, &c. par M. l'Abbé Roubaud. Les Ouvrages, Mémoires, Lettres ou paquets pour cette Gazette & pour les Ephémérides, peuvent être adressés au Bureau général de correspondance, rue des deux Portes Saint-Sauveur, à Paris. M. de Saint-Luc, Colonel au service du Roi & de la République de Pologne, se charge de traduire ou analyser les écrits qui seront en langues étrangères. On enverra gratuitement les Gazettes & les Ephémérides aux personnes qui voudront bien coopérer habituellement à ces deux Ouvrages.

On distribue actuellement, & gratuitement, aux Souscripteurs un petit volume qui peut être regardé comme l'annonce de ces nouvelles Ephémérides. Ce volume est divisé en trois parties; la

première contient des pièces détachées : 1°. des maximes générales du gouvernement économique d'un Royaume Agricole, par M. Quesnay. 2°. Un discours économique au Roi de Suède & à son Académie des Sciences, sur le bonheur des Peuples, & sur les loix fondamentales des Etats, par M. le Comte de Scheffer. 3°. Une lettre du Fermier des droits de Halle, & du marché de la ville de ***, à son Confrère le Fermier des mêmes droits à ***, par M. l'Abbé Baudeau. La seconde partie, destinée à des critiques raisonnées, renferme des questions sur le plan d'imposition soi-disant économique, par M. l'Abbé Baudeau. La troisième partie, qui est consacrée à nous rappeler des actes ou des événemens publics relatifs au Gouvernement, nous offre le discours du Roi de Suède, lu par Sa Majesté en plein Sénat; & le renouvellement de l'Ordonnance & Edit du Roi, concernant la liberté d'écrire & d'imprimer, donné à Stokholm le 26 Avril 1774.

Les maximes générales du Gouvernement économique d'un Royaume Agricole, ont déjà été publiées en 1768 dans le premier volume de la Phylocratie. M.

l'Abbé Baudeau a cru devoir les mettre encore à la tête du recueil que nous venons d'annoncer, pour satisfaire un grand nombre de personnes qui demandent un abrégé clair & précis des principes soutenus par les Philosophes qu'on appelle Economistes. Cet abrégé, qui est à la portée de tout le monde, est la meilleure réponse que l'on puisse faire aux objections de ceux qui, jusqu'à présent, ont attaqué la doctrine des Economistes. On saura d'ailleurs d'autant plus de gré à l'Editeur de ces nouvelles Ephémérides, d'avoir placé ces maximes à la tête de son recueil, que cet Ouvrage périodique est particulièrement destiné à développer ces mêmes maximes, & à les appuyer des preuves de droit & de fait.

Histoire secrète du Prophète des Turcs ; 2 parties in. 12, petit format, prix 1 l. 16 s. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du petit Lion.

Ce Roman, publié pour la première fois en 1754, contient quelques aventures amoureuses de la jeunesse de Mahomet. Comme ces aventures n'ont rien de bien piquant, l'Auteur, pour soutenir la

curiosité du Lecteur, fait voyager Mahomet dans les différentes planètes, & lui donne pour guide l'Ange Eturiel, qui transporte le Prophète sur ses ailes. Mais tout ceci n'est qu'une foible imitation des rêveries de Cyrano de Bergerac.

Directions pour la conscience d'un Roi, composées pour l'instruction de Louis de France, Duc de Bourgogne, par feu Messire François de Salignac de la Mothe Fénélon, Archevêque Duc de Cambray, son Précepteur.

Et nunc, reges, intelligite; erudimini qui judicatis terram.

Psal. II.

Vol. in-12. de 160 pages. A Paris, chez les Frères Erienne, Libraires, rue St Jacques, à la Vertu.

Ces *Directions*, qui furent l'un des fruits de la correspondance secrète de l'Archevêque de Cambray avec le Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, ont été publiées, pour la première fois, à la Haye en 1743, d'après une copie qui venoit de l'Hôtel de Bretonvilliers.

On retrouve dans cet Ouvrage les

maximes & les conseils que M. de Fénélon a répandus dans son *Télémaque*; mais ces maximes & ces conseils sont ici plus directs, plus précis, plus rapprochés; & cet écrit, pour nous servir de l'expression de l'Auteur de l'éloge de Fénélon, peut, à juste titre, être appelé l'abrégé de la sagesse & le catéchisme des Princes.

Almanach de l'Etranger qui séjourne à Paris, année 1775; vol. in 16. prix 20 sols broché. A Paris, chez Hardouin, Libraire, passage du vieux Louvre, du côté de Saint Germain-l'Auxerrois.

L'Etranger qui séjourne à Paris trouvera dans ce livret des renseignemens sur les divers spectacles, sur les jours d'audience des Ministres, sur le prix des voitures publiques. On lui fait connoître les promenades de Paris, les jours & heures auxquelles on peut aller voir quelque monument ou quelque curiosité publique, les bureaux d'abonnement pour les gazettes, journaux, &c. L'Auteur pourra rendre son Almanach encore plus utile aux Etrangers, en leur indiquant, par exemple, les Bibliothèques publiques,

publiques, les cabinets de tableaux, & autres objets qu'il a omis, & qui cependant doivent les intéresser.

Révolutions d'Italie; traduites de l'Italien de M. Denina, par M. l'Abbé Jardin. Tomes VII^e & VIII^e; in-12. A Paris, chez le Jay, Libraire, rue St Jacques, au-dessus de celle des Mathurins.

Ces deux volumes terminent l'Histoire des Révolutions d'Italie par M. Denina. Dans cette histoire, qui sort de la classe ordinaire des révolutions, l'Historien s'est particulièrement appliqué à rassembler les faits les plus propres à donner des résultats politiques ou moraux. M. Denina n'ignore pas que les projets d'un particulier, inexpérimenté dans les matières de gouvernement, peuvent manquer d'exactitude & de justesse, être même impraticables pour le moment; mais ce seroit juger aussi trop désavantageusement des hommes & de leurs occupations, si, vivant au milieu de la société, observant, lisant, pensant & réfléchissant, chacun selon la mesure de son génie, on les déclaroit incapables d'apper-

D

cevoir ce qui peut contribuer à la félicité publique. Les Lettres n'auroient plus d'attraits, si ceux qui les cultivent n'étoient jamais à portée de les faire servir au bonheur de la société; s'ils ne pouvoient, par la voie des livres, proposer aux Régisseurs d'Etat quelque moyen nouveau d'en augmenter les forces & la splendeur. « On pourroit dire, à bien
 » plus juste titre, ajoute ici M. Denina,
 » que les Ecrivains sont en quelque sorte
 » les Conseillers des Gouvernemens &
 » des Rois. Quiconque prend la plume
 » revêt le caractère d'homme public, &
 » il est de son devoir de proposer ce qui,
 » quoique spéculativement, paroît avan-
 » tageux à la République; le Ministère
 » restant toujours le maître de choisir &
 » d'exécuter ce que la raison & l'expé-
 » rience jugeront de plus convenable ». L'Historien observe avec un Auteur moderne & François, à qui l'on ne peut disputer de connoître à fond les matières économiques & les intérêts des Peuples; que l'Angleterre doit à ses Ecrivains les progrès des arts, de son industrie, de son commerce, les succès prodigieux de son agriculture, & presque toutes ses meilleures institutions. A force de répéter

d'utiles vérités, on conduit le Gouvernement à former une infinité de sages établissemens. Les bons écrits excitent d'abord un applaudissement universel ; le les suffrages d'une multitude de Lecteurs citoyens & philosophes se réunissent & forment le vœu public ; & le vœu public fixe enfin l'attention des Législateurs.

M. Denina , en insérant dans ses observations plusieurs vues politiques , a donné un nouveau degré d'intérêt à son Histoire. Cet Ecrivain termine son dernier volume par jeter un coup-d'œil sur l'Etat d'Italie depuis la paix d'Utrecht. « S'il ne falloit , nous dit-il ,
 » pour rendre les Nations heureuses &
 » florissantes , que de longues paix , des
 » Souverains résidens , des Ministres appliqués ; l'Italie , dans ces cinquante
 » ou soixante années écoulées depuis la
 » paix d'Utrecht , auroit dû croître &
 » prospérer de tous points. S'il n'étoit
 » même trop paradoxal de compter certaines guerres parmi les principes de
 » félicité publique , je n'hésiterois pas d'y
 » ranger celles de 1733 & de 1741 : du
 » moins est-il certain que la quantité
 » d'or , que les Puissances belligérantes
 » versèrent dans la contrée , surpassa de
 Dij

» beaucoup le dégât qu'elles y firent.
 » La condition des États de Naples,
 » pendant les quinze ou vingt années
 » qu'ils furent soumis à l'Empereur Char-
 » les VI, ne fut guères meilleure que
 » sous les Rois d'Espagne de la Maison
 » d'Autriche. Mais du moment qu'ils eu-
 » rent un Souverain propre, résidant &
 » servi par d'excellens Ministres, qui
 » n'avoient pas moins à cœur les intérêts
 » de la Nation que ceux du Monarque ;
 » on sent bien que ce beau pays dut re-
 » naître, refleurir, remonter incessam-
 » ment à ce haut degré de prospérité où
 » l'avoit trouvé Charles VIII, quand il
 » vint troubler le sage gouvernement des
 » Arragonois.

» L'État du Saint Siège & celui de
 » Venise jouirent, au dedans, d'une paix
 » constante & profonde : ils furent inva-
 » riablement ce qu'ils étoient dans le
 » siècle précédent.

» Quant à la Toscane, considérée
 » entre la mort de Jean Gaston & celle
 » de François I, on n'oseroit avancer
 » que sa condition eût été améliorée, vu
 » l'extrême difficulté de suppléer à la
 » possession ou proximité d'un Souve-
 » rain. Mais, outre que François lui-même

» ne négligea rien de ce qui pouvoit
 » compenser son éloignement on le ren-
 » dre moins onéreux , les Toscans en
 » furent ensuite & bien abondamment
 » dédommagés par l'heureux avènement
 » de Léopold d'Autriche (fils de François-
 » Etienne , & frère de l'Empereur Jo-
 » seph II, actuellement régnant) dont
 » la sagesse fait goûter à ces peuples plus
 » de douceurs, de délices, de félicités
 » que ne leur en départirent jamais les
 » Médicis en deux cents ans de règne.

» Cette partie de la Lombardie , com-
 » prise sous le nom d'Etat de Milan & ré-
 » duite, tant qu'elle dépendit de la Cour
 » de Madrid, à la condition de province
 » lointaine & détachée, ne put que ga-
 » gner à passer sous la domination des
 » Allemands, dont les mœurs, indé-
 » pendamment de la contiguité, avoient
 » plus d'analogie avec les siennes.

» Parme & Plaisance, qui, même sous
 » les Farnèses, n'avoient jamais été mi-
 » ses au rang des premières Cités d'Ita-
 » lie, ne tardèrent pas d'y monter quand
 » elles appartenirent aux Bourbons, qui
 » y ont tellement favorisé la culture des
 » Lettres, l'affluence des Etrangers, le
 » commerce, les Arts, la circulation que

78 MERCURE DE FRANCE.

» Parme sur tout , malgré l'exiguité de
 » l'Empire dont elle est le siège , peut se
 » placer entre les plus polies , les plus
 » florissantes capitales.

» Mais c'est l'amélioration du Piémont
 » qui est sensible & frappante. Sans avoir
 » changé de gouvernement , ni cessé
 » d'obéir à la Maison Royale de Savoie ,
 » ces Etats ont si prodigieusement acquis
 » depuis la paix d'Utrecht ; l'industrie ,
 » les richesses , la population en sont ac-
 » crues à un tel point , que les vieillards
 » eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de
 » mettre le présent fort au-dessus du
 » passé ; de convenir qu'il n'est aucune
 » cité , aucune bourgade , aucun village
 » ni hameau où l'on ne compte un plus
 » grand nombre d'habitans , où l'on ne
 » vive plus commodément , plus agréa-
 » blement qu'autrefois ; ce qui démon-
 » tre bien sensiblement les progrès de
 » l'agriculture & de tous les arts.

» Il résulte de cette esquisse que l'Ita-
 » lie est exempte des maux qui la tour-
 » mentèrent sous les Romains , ainsi que
 » dans les XII^e , XIII^e & XIV^e siècles de
 » l'ère chrétienne. Mais combien d'avan-
 » tages dont elle jouissoit alors , & dont
 » elle est privée aujourd'hui ? Il faudroit

» savoir ou pouvoir les unir pour l'éle-
 » ver au plus haut degré de félicité poli-
 » tique ; les livres sont si multipliés, les
 » sciences, la philosophie, le droit des
 » gens, l'économie législative & sociale
 » sont allés si loin, qu'il n'est plus à
 » craindre que nous puissions jamais
 » perdre ce que nous avons gagné à la
 » renaissance des lettres, & redevenir
 » barbares. Que ne sommes nous égale-
 » ment assurés de pouvoir bannir la mo-
 » llesse & ramener dans les mœurs quel-
 » que peu de cette vigueur mâle, de
 » cette rudesse antique, le plus ferme
 » appui de la grandeur des Etats ».

Le vœu que fait M. Denina, en termi-
 nant son histoire, est celui d'un bon pa-
 triote ; mais toutes les déclamations,
 tous les raisonnemens même les plus
 solides contre le luxe, ne servent à rien
 ou presque rien. Des ordonnances, des
 loix somptuaires, ne serviroient pas da-
 vantage, attendu l'impossibilité d'empê-
 cher que les riches ne dépensent leur
 argent à leur fantaisie, & que les in-
 digens ne cherchent avidement les
 moyens de le leur faire dépenser. Il n'y
 auroit peut-être d'autre parti à prendre
 pour réprimer, ou du moins retarder les

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

effets du luxe, que de mettre une plus grande proportion entre les fortunes des particuliers; d'empêcher en conséquence qu'il n'y ait d'autres moyens d'acquérir des richesses que ceux que procurent le travail, les services ou les talens. Lorsque dans un Etat il se trouve des voies de fortune autres que celles que nous venons d'indiquer, ces voies de fortune étant moins longues, elles seront préférées par le plus grand nombre : mais parce qu'il n'est pas possible que tous ceux que l'intrigue agite, réussissent, il se trouvera nécessairement une multitude de citoyens entraînés, pour toute leur vie, dans un tourbillon qui les rendra inutiles à l'Etat; c'est le moindre inconvénient. Lorsque plusieurs sont parvenus à l'objet de leurs desirs; comme ils ont essuyé d'abord bien des refus, ils s'en dédommagent en jouissant de leur fortune avec ostentation. Ils cherchent en quelque sorte à s'étendre, en ajoutant à l'idée que l'on a de soi-même les distinctions qui accompagnent l'opulence. Cet éclat agit sur la multitude; chacun s'efforce d'imiter, plus ou moins, un faste qui le charme, que le peuple stupide prend pour de l'honneur, & auquel il prodigue son

admiration. Ces desirs effacent peu à-peu l'estime que l'on accorde au mérite; l'intérêt devient pour lors le ressort le plus actif; & , au lieu de récompenser les services rendus à la patrie par des distinctions, le Gouvernement se voit obligé de les payer avec de l'or.

M. Denina rappelle aussi les grands principes de l'administration économique, pour faire voir les pertes que souffre un Etat dans sa culture, dans ses denrées, & par conséquent dans sa population, lorsque son territoire n'est partagé que par grandes portions. On ne considère, ajoute-t-il, qu'avec effroi les vastes possessions des riches. C'est en effet de tous les abus qui concourent à la dépopulation des campagnes, le plus actif & le plus destructeur. Cependant il n'a jamais été possible d'y remédier. L'inutilité des loix agraires n'est que trop constatée; & le droit de primogeniture, quoique avantageux à beaucoup d'égards, augmente encore la difficulté d'arrêter le désordre.

Réfutation de l'Ouvrage qui a pour titre :
Dialogues sur le commerce des bleds.
 Vol. in-8°. à Londres, & se trouve
 D v

82. MERCURE DE FRANCE.

à Paris, chez les frères Etienne, Libraires, rue St Jacques.

L'Auteur de cette réfutation profite de la liberté rendue à la discussion & à l'instruction dans les matières de l'économie politique, pour faire paroître une réponse à un Ouvrage déjà ancien. Au reste cette réponse, dictée par un esprit juste, solide, & très-versé dans les matières économiques, ne contient pas seulement une réfutation suivie des Dialogues; elle présente encore le développement de plusieurs vérités importantes sur un sujet qui ne peut être trop discuté & trop approfondi.

Almanach encyclopédique de l'Histoire de France, où les principaux événemens de notre Histoire se trouvent rangés, suivant leurs dates, sous chacun des jours de l'année. Année 1775. Vol. in-16. A Paris, chez Vincent, Imprimeur Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

Quelques Lecteurs ont paru désirer plus de liaison, plus d'enchaînement dans les faits historiques de ce petit Ou-

vrage. L'Auteur, pour répondre à leurs demandes, sans néanmoins rien changer à la forme qu'il avoit adoptée, a, dès l'année 1772, augmenté l'Almanach de deux articles nouveaux, & importans; l'un est un tableau chronologique des Rois de France, divisés en trois races, depuis le Fondateur de la Monarchie; & l'autre, une première époque de l'Histoire de France, comprenant l'histoire abrégée de la première race de nos Rois. Pour faire suite à ces deux morceaux, l'Auteur a donné en 1773, une seconde époque comprenant les règnes de Pepin & de Charlemagne; & une troisième en 1774, comprenant les règnes des Descendans de Charlemagne. Il termine l'année 1775 par les règnes des premiers Rois de la troisième race.

Le Clergé de France, ou tableau historique & chronologique des Archevêques, Evêques, Abbés, Abbeses & Chefs des Chapitres principaux du Royaume, depuis la fondation des Eglises jusqu'à nos jours. Par M. l'Abbé Hugues du Tems, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Vicaire-Général de Bordeaux & d'Acqs,

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

& Chanoine de l'Eglise Métropolitaine
& Paroissiale de Saint André de Bordeaux. Tomes I. & II. A Paris, chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Française.

Au commencement du dernier siècle, Chenu donna au Public la chronologie des Evêques de France ; cet Ouvrage, rempli d'inexactitudes, fut tellement augmenté & perfectionné en 1626, par Claude Robert, Grand Archidiacre de Châlons-sur-Saône, qu'on a donné à ce dernier Auteur la gloire de l'invention & de la première exécution. Toutes les découvertes qu'on a faites dans l'antiquité depuis ce temps-là, déterminèrent MM. de Sainte Marthe à nous donner une nouvelle édition de cet Ouvrage, qui parut d'abord en quatre Tomes sous le nom de *Gallia Christiana*, & qui a été continuée par les Religieux Bénédictins. Le onzième volume in-folio a paru. On trouve dans l'Ouvrage de M. du Tems, qu'on peut regarder comme un excellent abrégé du *Gallia Christiana*, une critique exacte & un choix judicieux de faits aussi instructifs qu'intéressans. L'abrégé historique qu'il nous donne de chaque Ville Episco-

pale, est fait avec précision. Le discours préliminaire renferme un tableau des progrès & des vicissitudes de l'Eglise dans les Gaules. C'est aux Théologiens Canonistes à discuter ce que cet Auteur dit de la pragmatique, du concordat & de plusieurs autres articles délicats sur l'ancienne discipline de l'Eglise. Malgré la diversité des idées à cet égard, l'Ouvrage mérite d'être bien accueilli, sur-tout à cause de son utilité. Le plan de l'Ouvrage est judicieux, & l'Auteur ne s'en écarte point dans l'exécution.

Recherches sur les remèdes capables de dissoudre la pierre & la gravelle, traduites de l'Anglois; in-8°. 3 l. broch.
A Londres, & se trouvent à Paris, chez Ph. D. Pierres, Imprimeur Libraire, rue St Jacques, 1775.

De toutes les opérations chirurgicales, la taille, ou l'extraction de la pierre de la vessie, étoit anciennement une des plus hasardeuses pour le malade & l'Opérateur; quoique la chirurgie moderne, instruite par l'anatomie la plus scrupuleuse, de la structure exacte des parties, ait tellement perfectionné cette opéra-

tion , qu'il soit difficile de croire qu'elle puisse être portée plus loin , il n'en est pas cependant moins vrai qu'elle n'est pas toujours exempte de dangers ; souvent celui qui l'a éprouvée avec succès n'est pas à l'abri des récidives de la maladie , qui l'avoit forcé de s'y soumettre. On a vu des personnes assez malheureuses pour avoir été obligées d'y revenir deux, trois & même quatre fois.

Ces raisons ont engagé , dans tous les temps , les Médecins à chercher s'il n'y avoit pas dans la nature ou dans les productions de l'art , des moyens capables de détruire les concrétions & la cause qui les produit ; aussi trouve-t-on dans les Ouvrages de Médecine plusieurs notes de remèdes simples ou composés ; les Médecins Anglois sont principalement ceux à qui nous sommes redevables d'un grand nombre d'expériences sur la nature du calcul & de ses dissolvans.

Le remède de Mlle Stephens nous vient d'Angleterre ; on en a élagué tout ce qui a paru y avoir été employé de trop ; le savon en fut regardé comme le seul ingrédient actif ; quelques-uns lui associèrent l'eau de chaux , dans la vue

d'en augmenter encore l'efficacité : mais la quantité énorme qu'il falloit prendre de l'un & de l'autre de ces remèdes , rebutoit infiniment le malade ; le Docteur Chittick annonça pour lors un spécifique contre ces maladies ; il fut bientôt accrédité , tant par son efficacité que par le mystère qu'y mit ce Médecin. Les autres Médecins de Londres tâchèrent d'en découvrir le secret. M. Blackrie , Auteur de ces Recherches , s'y appliqua spécialement ; il parvint enfin à se convaincre que ce n'étoit autre chose que de la lessive de Savonniers : il fit part de sa découverte au Public ; la manière dont ses Recherches furent accueillies en Angleterre doivent nécessairement garantir des succès qu'elles doivent avoir en France. Ce sont ces Recherches qui font l'objet de l'Ouvrage que nous annonçons. Le Traducteur de cet Ouvrage & le Commentateur (*Messieurs Guilbert & Bourru*) n'ont rien négligé pour donner encore plus de mérite à cet Ouvrage , tant par l'exactitude de la traduction que par les notes savantes & critiques qu'ils y ont joint ; un pareil Ouvrage mérite à tous égards d'être consulté par les gens de l'art. M. Buch'oz , dans ses Lettres sur

38 MERCURE DE FRANCE.

les végétaux & dans son Dictionnaire des plantes de la France, rapporte quelques observations qu'il a faites de l'efficacité de l'*uva ursi*, contre les affections calculeuses & la néphrétique.

Traduction d'anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture & à la Médecine vétérinaire, avec des notes; par M. Saboureux de la Bonnerie, Ecuyer, Avocat au Parlement, Docteur & Professeur de la Faculté des Droits en l'Université de Paris. Tome V^e, contenant l'économie rurale de Palladius, & Tome VI^e, contenant l'économie rurale de Végétius; in 8^e. A Paris, chez Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Augustins, 1775. Avec approbation & privilège du Roi.

Ces deux volumes sont la suite des traductions de Caton, de Varron & de Columelle; la collection entière de ces différens Ouvrages, relatifs à l'Agriculture & à la Médecine vétérinaire, est très-précieuse; on en desiroit depuis longtemps la traduction, elle n'a pu cependant être faite dans un temps plus favo-

table que celui ci, où l'on s'adonne entièrement aux sciences utiles. Le Libraire , pour faciliter l'acquisition de ces différens Ouvrages , les vendra séparément ; le prix de ces deux derniers volumes est de 10 liv. ; les deux volumes qui contiennent les Œuvres de Caton & de Varron , sont de 9 liv. ; les troisième & quatrième , qui comprennent les Œuvres de Columelle , sont de 10 liv. ; la collection complète est de 29 liv.

On trouve dans ces deux derniers volumes plusieurs observations intéressantes sur l'Agriculture des Anciens , sur les maladies des bestiaux , sur la façon de les élever , sur les avantages qu'on en peut tirer ; on y lit aussi plusieurs détails sur le jardinage , sur les différentes méthodes de greffer les arbres , sur la vigne , &c. sur d'autres pareils objets , tous de la plus grande importance dans l'économie rurale ; le Traducteur y a joint des notes savantes , dans lesquelles il fait voir l'analogie qu'il y a des principes ruraux des Anciens avec ceux des Modernes : il explique en même temps les différens termes d'agriculture & d'art vétérinaire , usités dans les Ouvrages des Auteurs qu'il traduit. On peut donc assurer que cette

90 **MERCURE DE FRANCE.**

collection renferme seule une bibliothèque d'économie rurale, & qu'elle mérite d'être consultée à chaque instant par ceux qui s'appliquent à l'agriculture & à l'économie rurale.

Ecrits politiques & économiques.

Lettre à M. Richard des Glanieres sur son plan d'imposition économique & d'administration des finances; in-8°. prix 1 l. 4 s. A Paris, chez Monory, Libraire, rue & vis-à-vis la Comédie Française.

Réflexions patriotiques sur le nouveau plan d'imposition économique, avec quelques vues différentes sur le même objet. In 4°. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, rue St Jacques.

Examen raisonné du plan d'imposition économique, ou réflexions critiques sur l'administration des finances. Par M. Guyetand. In-4°. prix 1 liv. 10 s. A Paris, de l'Imprimerie de Michel Lambert.

La prospérité du commerce. Par M. de la

M A R S. 1775. 91

Croix, Avocat au Parlement; in-4^e.
A Paris, chez Simon, Imprimeur, rue
Mignon St André-des-Arts.

*Administration générale & particulière de
la France.* In-4^e. prix 1 l. 4 s. A Paris,
chez le même.

Observations sur le commerce des grains,
écrites en Décembre 1760. Par M. ...
Avocat. In-8^e. A Paris, chez L. Cel-
lot, rue Dauphine.

*Essai sur les Monnoies, ou réflexions sur
le rapport entre l'argent & les denrées.*
Volume in-4^e. Prix 4 liv. 10 s. en
feuilles. A Paris, chez la veuve Me-
quignon, Libraire, rue de la Juiverie,
près celle de la Calande, en la Cité.

Nous avons réuni ces différens écrits
sous le même titre, parce qu'ils présen-
tent tous des spéculations plus ou moins
heureuses en matière d'économie politi-
que & d'administration. L'essai sur les
Monnoies par M. Dupré de St Maur,
a été publié, pour la première fois, en
1746. On trouve à la tête de cet essai
plusieurs questions préliminaires, la plu-

92 MERCURE DE FRANCE.

part tirées & traduites de deux Traités de Lock sur cette matière. L'Auteur y a ajouté quelques remarques qui sont comme une espèce d'extension aux pensées de l'Ecrivain Anglois. La seconde partie de cet Ouvrage consiste en réflexions sur le rapport entre l'argent & les denrées.

Eloge de Mathieu Molé, Premier Président du Parlement de Paris & Garde des Sceaux de France. Discours prononcé à la rentrée de la conférence publique de Messieurs les Avocats au Parlement de Paris; par M. Henrion de Pencé, Avocat au même Parlement. Brochure in 8°. prix 12 f A Paris, chez Valade, Libraire, rue St Jacques.

Quel homme montra plus que Mathieu Molé de ce courage intrépide qui fait affronter les dangers, lorsque le devoir le demande? « Si ce n'étoit pas un » blasphème, disoit le Cardinal de Retz, » d'avancer que quelqu'un a été plus » brave que le grand Condé, je dirois » que c'étoit Mathieu Molé ».

Lors des barricades de 1648, il fit

ouvrir les portes de son hôtel, que l'on venoit de fermer, en disant que la maison d'un premier Président devoit être ouverte à tout le monde.

La fidélité due au Prince & l'amour de l'ordre avoient, pendant les troubles de la Régence de Marie de Médicis, trouvé un asyle dans le cœur du vertueux Molé. Son éloge étoit donc le sujet le plus propre à nous rappeler les obligations dûes par la Nation aux Magistrats, qui, à l'exemple de celui dont M. Henrion a célébré les vertus, sont toujours prêts à se sacrifier pour le soutien des Loix, la gloire du Trône & le bonheur des peuples.

Le style de cet Eloge, quoique très-orné, n'est pas dépourvu de chaleur & d'intérêt. L'Orateur s'élève sur tout avec force contre un abus très criant & assez ordinaire dans les temps de trouble, l'établissement des Commissions pour absoudre ou proscrire au gré de l'intérêt & du caprice. « Barbares! prenez le poignard, » égotez vous - mêmes vos victimes, » vous ne ferez que des assassins; mais » les frapper du fer sacré des Loix, » c'est de toutes les hypocrisies politiques » la plus vile & la plus noire; c'est un

» raffinement de vengeance qui me pé-
 » nètre d'indignation & d'horreur. Quel
 » garant reste-t-il à mon innocence, si
 » Thémis ne tient plus son glaive que
 « d'une main incertaine; si mes ennemis
 » peuvent le lui arracher pour s'en armer
 » contre moi? »

*Histoire générale de l'Asie, de l'Afrique
 & de l'Amérique*, contenant des dis-
 cours sur l'histoire ancienne des Peu-
 ples de ces contrées, leur histoire
 moderne & la description des lieux,
 avec des remarques sur leur histoire
 naturelle, & des observations sur les
 religions, les gouvernemens, les scien-
 ces, les arts, le commerce, les coutu-
 mes, les mœurs, les caractères, &c.
 des Nations. Tome V in-4°. formant
 les Tomes XIII, XIV & XV de l'édi-
 tion in-12. Par M. L. A. R. A Paris,
 chez Desventes de Ladoué, Libraire,
 rue St Jacques, vis-à-vis le Collège de
 Louis le Grand.

Ce nouveau volume, qui contient
 l'histoire de l'Amérique, étoit d'autant
 plus attendu, que l'Historien de l'Asie,
 de l'Afrique & de l'Amérique fait, par

des recherches savantes, des discussions philosophiques & des peintures animées, intéresser le Lecteur, qui demande qu'on lui présente un peu plus qu'une suite de faits historiques. Un discours sur l'histoire ancienne de l'Amérique est placé à la tête de ce volume. L'Historien commence par nous entretenir de l'origine & des divers usages des anciens habitans de l'Amérique. Le Père Lafiteau, comme l'observe l'Historien, a, par sa *Comparaison des mœurs des Américains & des anciens temps*, très bien prouvé ce qu'il ne vouloit pas prouver, qu'il étoit impossible d'arriver à leur origine par cette voie. Suivant le tableau qu'il trace, les coutumes du nouveau monde auroient été composées de coutumes de différentes Nations de notre Continent ; & elles n'étoient pas plus les mœurs d'un tel peuple de l'Amérique, que les mœurs de telle Nation de notre hémisphère. Les usages les plus bizarres ne jeteront pas plus de lumière sur leur origine. Par exemple, chez les Galibis, les Caraïbes, &c. les maris se mettent au lit ou dans le hamac, lorsque leurs femmes sont accouchées ; cette coutume est commune aux Ibériens, aux anciens Corfes, à des

Tartares , aux Tibaréniens d'Asie & à divers autres Peuples de l'Espagne & de l'Orient ; elle étoit même conservée dans le Béarn , & c'est ce qu'on y appeloit *faire la couvade*. Lequel de ces peuples l'aura-t-il enseigné aux autres ? Et de quel point sera-t-elle partie pour faire le tour du monde ? Quelques Européens , en voyant des Américains *en couche* & du lait dans leurs mammelles , ont dit que dans le Sud de ces contrées , les hommes allaitoient leurs enfans. M. Boulanger , dans son *antiquité dévoilée par les usages* , regarde la conduite des maris Galibis , Ibériens , Corfes , &c. comme une sorte de pénitence , fondée sur la honte & le repentir d'avoir donné le jour à un être de son espèce. Cette conjecture n'est pas heureuse. L'Auteur des *recherches sur les Américains* , M. de Paw , pense qu'on veut par-là donner à connoître que les maris ont eu autant de part à la génération que les femmes ; & que , comme si le premier produit de leurs amours les eût éternés , ils se nourrissent alors de mets succulens pour rétablir , disent ils , leurs forces , épuisées par les efforts de la paternité. Il est difficile de donner la raison de semblables bizarreries , puisqu'elles

qu'elles ne paroissent pas être selon la raison ; « Mais, ajoute ici M. R., nous » ne devons jamais oublier qu'il en est » de la plupart des coutumes comme des » hiéroglyphes ; nous n'y trouvons que » de la bizarrerie, parce que nous en » ignorons le sens & l'analogie. Ne se- » roit-il pas permis d'imaginer que celle » dont nous parlons a eu pour première » cause un sentiment très-naturel & un » motif très-louable ? Les maris, après » l'accouchement de leurs femmes, ne » se feroient-ils pas mis au lit pour » échauffer, comme les animaux, d'une » chaleur naturelle, les nouveaux nés, » pendant que leurs femmes se feroient » purifiées de leurs souillures ? Cette pra- » tique ne seroit certainement pas insen- » sée, car on ne sauroit douter qu'elle » ne fût salutaire pour les enfans. Cette » conjecture est d'autant plus vraisemblable, que les Basques nous l'insinuent » eux-mêmes, par le nom qu'ils don- » noient à cette pratique : ils entendoient » *couver* les nouveaux nés, ou fomenteur » leur chaleur par une chaleur analo- » gue ».

M. R. après avoir détruit les conjectures tirées des mœurs, sur l'origine des

E

Américains , ne croit pas qu'il soit à propos de recourir à la confrontation des langues. Il abandonne donc les recherches sur les ancêtres des Américains ; mais il se permet d'examiner comment l'Amérique a pu être peuplée. Il présume , avec plusieurs Savans , que l'Asie & l'Amérique , d'abord unies par un isthme , ont été divisées par un tremblement de terre. Il est certain que les mers ont ouvert beaucoup de brèches à travers notre continent. Bottarini , dans son projet d'histoire de l'Amérique septentrionale , dit , en traitant du passage des Indiens à la nouvelle Espagne , avoir trouvé dans les histoires de la Moscovie & du Japon , les deux contrées unies ensemble sur d'anciennes cartes géographiques. M. Steller juge que les terres du Kamtschatka , & les côtes de l'Asie & de la Californie étoient autrefois jointes ensemble. Il se fonde sur quatre observations. 1°. Les rivages escarpés du Kamtschatka & de l'Amérique. 2°. Le grand nombre de caps avancés dans les mers depuis trente jusqu'à soixante verstes , ou depuis sept jusqu'à quatorze de nos lieues communes. 3°. La multitude d'Isles répandues entre ces mers. 4°. La situation de ces Isles &

le peu de largeur de ces mers. M. R. joint à ces observations d'autres particularités, qui tendent également à prouver que les Nations de l'Asie & de la Californie communiquent ensemble. Il nous donne, dans la suite de son discours, ses remarques sur la couleur & la constitution physique des Américains. Mais il a soin d'écarter de cette discussion les mensonges semés à pleines mains dans les relations de l'Amérique, à l'article des singularités de notre espèce. Il laisse à Jacques Cartier ses Sauvages septentrionaux, à la face velue & à la marche quadrupède; à tel autre voyageur, les petits hommes monopèdes & très lestes, avec une seule jambe; à ceux là, leurs peuples à pattes d'oie; à ceux ci, leurs esclaves aux pieds en queue d'écrevisse; à Vasco Nunnez & autres, leurs peuplades de Nègres aux environs de Quarquá; à Cortez, sa race blafarde de l'isthme Darien; aux Portuguais, leurs troupeaux de Sirènes nageant dans la mer du Brésil; à une autre Nation, ces hommes marins pêchés à la Martinique; à la plupart des anciens voyageurs, leurs hermaphrodites de la Floride, &c. Il n'y a dans le nouveau monde d'autres Noirs que ceux que

E. ij.

la tyrannie y transplante, ou leurs enfans, quoique plusieurs Nations y soient placées sous la zone Torride. « La couleur leur cuivrée est celle de tous les Américains, uniquement différenciés par des tons & des nuances plus ou moins fortes. Les teintes que la chaleur donne aux uns, l'inclémence de l'air, le hâle, les onctions de graisses, de drogues, les impriment aux autres. Il ne tient qu'à ceux qui prendroient les couleurs de nos vêtemens pour celles de notre peau, de prendre les peintures noires, jaunes, bleues, rouges & bariolées, dont les Indiens se barbouillent le corps, pour leur coloris naturel : il n'est permis qu'à ceux-là de peupler l'Amérique d'hommes rouges & jaunes, à moins qu'on ne donne le nom de jaune & de rouge à un teint sanguin & olivâtre. Assez long temps des sauvages enduits de vernis & d'onguent nous ont paru ridicules & barbares, à nous à qui les figures peintes sont néanmoins assez familières, & à qui les onctions ne le sont peut-être pas assez, tandis que ces usages leur sont dictés par la prudence & le besoin. Ainsi que les Européens se distinguent sur mer par la

» différence de leurs pavillons , ces peu-
 » ples vagabonds portent sur leurs corps
 » des marques particulières , pour ne pas
 » se mêler & se confondre. Les huiles
 » & les drogues entretiennent la souples-
 » se & l'agilité de leurs membres , les
 » défendent des impressions de l'humidi-
 » té & des intempéries , & repoussent
 » loin d'eux ou frappent de mort les in-
 » sectes si multipliés , si venimeux , si
 » âpres & si redoutables dans ces con-
 » trées ».

L'industrie des Américains , leurs
 mœurs , les différentes formes de leurs
 gouvernemens , leurs qualités morales ,
 sont également rappelés dans ce discours
 ou dans cette introduction à l'histoire
 moderne de l'Amérique. M. R. dans
 cette même introduction nous présente ,
 sous un point de vue très-philosophique ,
 les grands traits de l'histoire ancienne de
 l'Amérique , & nous donne les résultats
 de l'histoire moderne. Comme il faut
 être instruit des faits rapportés dans le
 corps de l'ouvrage pour bien saisir ces
 résultats , nous nous contenterons d'en
 donner ici quelques-uns , & dans la vue
 seulement que le Lecteur puisse mieux
 apprécier le mérite particulier de cette
 nouvelle histoire.

E iij

102 MERCURE DE FRANCE.

« La découverte de l'Amérique est la
» plus mémorable des révolutions que
» notre globe ait essuyées de la part de
» l'homme : la conquête de l'Amérique
» est la plus affreuse des calamités que
» l'humanité ait souffertes de la part de
» l'homme.

» -Ces événemens ont changé la face
» de l'Univers : la terre en est-elle plus
» florissante ? Où est l'abondance ? où est
» la paix ? où est le bonheur ?

» Qu'est-il resté de l'ancienne Améri-
» que ? le ciel, le sol, & le souvenir
» des Nations exterminées.

» Je me trompe, il y reste encore des
» esclaves & des sauvages. Ces esclaves
» sont les plus abrutis des mortels, &
» cet abrutissement léthargique est le der-
» nier degré de la misère humaine. Ces
» sauvages sont sans cesse attaqués, pour-
» suivis, dépravés, détruits par nos ar-
» mes, nos intrigues, nos vices, nos
» maladies, nos eaux de-vie, &c. : c'est
» l'enfance énervée & corrompue.

» Il y a une effroyable communication
» de maux entre l'Europe & l'Amérique ;
» & il n'y a point eu entre-elles d'échan-
» ge réciproque de biens.

» La petite vérole, transplantée en

» Amérique, n'y a point exercé moins
 » de ravages que la maladie Américaine
 » du même nom n'en a exercé en Europe.

» Les Américains possédoient quel-
 » ques secrets, nous ne les avons point
 » appris; l'Europe avoit des arts, nous
 » ne les leur avons point enseignés.

» Quelques coins du nouveau monde
 » sont exploités : par qui ? par des Afri-
 » cains & des Américains : pour qui ?
 » pour des Européens.

» Je souhaite qu'il se forme dans ces
 » contrées de vrais chrétiens ; & que la
 » Religion se console, dans leurs vertus
 » & leur béatitude, d'avoir été prosti-
 » tuée aux sacrilèges excès de la plus im-
 » pie barbarie.

» Il a peut-être péri en Amérique plus
 » de vingt millions d'Indiens ; il en a
 » coûté bien davantage à notre Conti-
 » nent. On estime que l'Espagne a vomi
 » sur cette contrée huit millions d'hom-
 » mes ; le Portugal, l'Angleterre, la
 » France, l'Allemagne, la Hollande,
 » &c. réunis, en ont-ils moins perdu ;
 » sur-tout si l'on évalue le nombre des
 » victimes de la guerre & de la naviga-
 » tion ? La Grande-Bretagne se dépeuple
 » encore de jour en jour, pour peupler

E iv

» cet immense désert; l'Afrique y a sa-
 » crifié près de douze millions des siens ,
 » & elle en sacrifie encore chaque année
 » plus de soixante mille.

» Qu'importe que l'Europe ait ouvert
 » de nouveaux débouchés à ses produc-
 » tions , quand elle a arrêté l'abondance
 » & provoqué la disette ? Recueillerez-
 » vous sur votre sol sans avoir semé , &
 » semerez vous en terre étrangère sans
 » avoir recueilli ?

» Quels ont été ces débouchés ? Des
 » Européens sont allés jouir en Amérique
 » des richesses naturelles de leur patrie.
 » La transplantation des consommateurs
 » opère-t-elle une consommation nou-
 » velle ?

» L'or , ou volé , ou sans cesse acheté
 » au prix du sang Américain , a coulé
 » sur l'Europe à grands flots , & l'on di-
 » roit qu'il a calciné une partie de ses
 » terres ; & on l'a pris follement pour la
 » richesse des Etats , jusqu'à en attendre
 » leur subsistance ; & il a rendu la cupi-
 » dité fiscale effrénée ; & les vices & les
 » erreurs l'ont converti en instrument
 » universel de tous les genres de désor-
 » dres ; & tout a été politiquement , ci-
 » vilement & moralement vénéal.

» La conquête étoit encore récente,
 » que Garcilasso de la Vaga observoit
 » l'avilissement de la monnoie produite
 » par son abondance, & le haussement
 » du prix des denrées proportionné à la
 » multiplication du numéraire. Le même
 » poids de denrées emporte, dans la ba-
 » lance des échanges, un poids octuple
 » de métaux, depuis que l'Europe a frappé
 » huit fois plus de signes qu'elle n'en
 » avoit auparavant. Qu'a-t-elle donc ga-
 » gné ? Elle a converti ses fortes espèces
 » en petite monnoie.

» Le tribut de l'Amérique a, dit-on,
 » nourri notre commerce avec l'Inde :
 » non, il ne l'a pas seulement nourri, il
 » l'a grossi à l'excès, ce commerce dévo-
 » rant. L'or, en coulant à flots précipités
 » des sources de l'Amérique à travers
 » l'Europe, a emporté notre population,
 » nos fabriques, notre terre féconde dans
 » les gouffres de l'Inde.

» Nous avons sacrifié, nous sacrifions,
 » nous sacrifierons les capitaux de notre
 » culture & de notre industrie à la fu-
 » reur de consommer sans mesure des
 » épiceries qui nous brûlent, un thé qui
 » nous dessèche, des drogues qui nous
 » empoisonnent, des étoffes qui insul-

E v

» tent au deuil de notre agriculture & de
 » nos arts.

» L'Amérique nous a communiqué
 » quelques plantes alimentaires : la pom-
 » me de terre , par exemple , est un des
 » plus précieux présens que nous en
 » ayons reçus. Oferions nous nous glo-
 » rifier des ressources de la misère ? Se-
 » rions nous affamés de pommes de terre
 » si nous n'avions flétri l'épi de bled ?

» Nous empruntons des pelleteries de
 » l'Amérique. Race abâtardie ! faut-il
 » que nous nous armions contre un ciel
 » tempéré , des cuirasses apprêtées par le
 » Nord contre les frimats du Nord ?

» L'Amérique nous a fait connoître le
 » tabac : oui , le besoin d'une poudre ,
 » ou vaine ou dangereuse , porté jusqu'à
 » la nécessité , a livré des Nations en
 » proie à la fiscalité qui l'a excité vi-
 » vement & qui le punit avidement.

» Elle a multiplié le café ; & l'Europe
 » a été altérée d'une boisson pernicieuse ,
 » jusques-là qu'on voit dans plusieurs
 » Provinces de France , d'Allemagne &
 » des malheureux se dérober le pain pour
 » s'en abreuver.

» Elle nous fournit la cochenille , des
 » perles , des émeraudes , des diamans.

» Enfans! jusqu'à quand achetez-vous
 » des couleurs au prix de votre subsis-
 » tance? Demandez-vous encore des
 » hochets au lit de mort?

» Nous tirons notre sucre de la même
 » contrée : les Isles de Provence en ont
 » produit; la Sicile en a produit; les
 » Isles de l'Archipel en ont produit; la
 » Turquie Européenne & une partie de
 » l'Europe méridionale en produiront;
 » l'Afrique en produira : il abonderoit
 » sous notre main, si notre Continent
 » n'étoit plus qu'à demi barbare.

» Pour jouir arbitrairement de toutes
 » ces productions, nourries & dégouttan-
 » tes de sang, nous avons établi dans ces
 » contrées deux sortes de domination,
 » l'une sur les Naturels du Pays, l'autre
 » sur nos Sujets transplantés; là la tyran-
 » nie, ici le monopole. La différence
 » est dans les noms; tout est asservi ».

M. R. fait sur les Colonies de l'Amé-
 rique des réflexions qui peuvent nous
 faire envisager le sort à venir du nou-
 veau monde. « Si les Colonies, conti-
 » nue l'Historien, sont foibles, on craint
 » l'ennemi; si elles sont puissantes, on
 » les craint elles-mêmes.

» Il est contre nature qu'on redoute la

E vj

» prospérité de ses Sujets : si vous redou-
 » tez celle de vos Colons, ils ne sont
 » pas faits pour être vos Sujets ; ils ces-
 » seront de l'être ou d'être.

» L'Europe n'a pu forcer l'Amérique
 » septentrionale à produire du sucre, du
 » café, de l'or, des diamans : il a fallu
 » y laisser cultiver des grains & autres
 » productions nécessaires ou utiles. De-
 » là le salut & l'indépendance future de
 » l'Amérique entière.

» Déjà les Colonies septentrionales,
 » fortifiées par la réunion d'une suite de
 » conquêtes, ont fait avorter les projets
 » d'impôts conçus par le Gouvernement
 » & adoptés par la législation Britanni-
 » que. La terre leur prodigue les plus
 » utiles productions. Elles appellent tous
 » les arts utiles. Les sciences fleurissent
 » dans leur sein ; on y connoît le prix
 » de l'agriculture, & les causes de sa
 » prospérité ; une population heureuse
 » s'y multiplie comme la subsistance. Elles
 » seront indépendantes, quand elles vou-
 » dront l'être.

» Vous conserverez votre empire en
 » les divisant : mais à la fin elles se réu-
 » niront ; & vous ne forcerez pas, avec
 » quelques vaisseaux & quelques milliers.

» de soldats , des millions d'hommes
 » braves, pourvus de tout, vos égaux
 » en discipline, en armes, en talens;
 » vous ne les forcerez pas sur une étendue
 » immense de côtes & dans une immense
 » profondeur de terre. Si vous
 » détruissiez leurs plantations, vous ruineriez
 » vos propres espérances.

» Lorsqu'elles seront indépendantes,
 » tout le reste de l'Amérique sera bientôt
 » libre; car il a le plus grand intérêt à
 » l'être, & il pourra l'être par son secours.

» Alors tous ces peuples se livreront
 » aux cultures, au commerce, aux arts
 » les plus fructueux : tout prospérera. Les
 » superfluités abonderont comme les
 » nécessités. Toute l'Europe, déchargée de
 » toute dépense, commercera avantageusement
 » avec toute l'Amérique & avec
 » la prospérité.

» Alors l'Amérique se glorifiera d'avoir
 » reçu les Européens dans son sein.

» Alors, & alors seulement, l'Europe
 » recueillera le prix de la découverte de
 » l'Amérique ».

Georges & Molly, Drame en trois actes;
 lu aux Italiens le 17 Septembre 1772;

110 MERCURE DE FRANCE.

tiré de l'*Opheline Angloise*, Roman, où l'on a puisé le *Vindictif*, joué aux François en Juillet 1774. Broch. in 8°. A Paris, chez Valade, Libraire, rue St Jacques, vis à vis celle des Mathurins.

M. N***, Auteur de la *Fausse Peur* & de *Georges & Molly*, nous dit, dans un Avertissement, que le jour que les Comédiens Italiens reçurent la *Fausse Peur*, il leur lut *Georges & Molly*, & que cette dernière pièce eut des applaudissemens, mais que le sujet en parut trop triste, trop incompatible avec le genre de ce spectacle. Cependant on exhorta l'Auteur à y répandre un peu de gaieté, pour faire contraste & varier les tableaux de la musique qui, sans cela, auroit pu paroître trop sombre, trop monotone. Il créa en conséquence le rôle de *Guinée*, personnage d'un caractère avare, gai & brouillon, & qui a la manie de vouloir rendre service aux gens malgré eux. M. N*** se proposoit de faire une seconde lecture de son Drame aux Comédiens, lorsque le *Vindictif* parut. Il y reconnut le sujet qu'il avoit traité, & renonça pour lors à l'envie de faire jouer sa pièce,

qui est puisée dans l'*Orpheline Angloise*, ainsi que celle de M. Dudoyer. Il y a néanmoins des différences que le Lecteur prendra plaisir à remarquer. L'Auteur de *Georges & Molly* a, par exemple, sagement écarté de son Drame le rôle atroce du *Vindictif*, qui a paru révolter dans la pièce de M. Dudoyer. Il a rendu d'ailleurs ses situations plus vives, plus théâtrales, en donnant à Georges, dans le Chevalier de Welnom, un frère & un rival; en sorte que le Baronet Moony, fait Comte de Welnom & Juge de paix depuis peu, se trouve Juge d'un de ses fils & vengeur de l'autre. Le rôle neuf de cette pièce est celui de *Guinée*, mais ce rôle, un peu trop chargé, impatiente souvent plus qu'il n'amuse. Quelques ariettes pourroient être mieux amenées, ou du moins elles ne nous ont point toujours paru être, comme on le desire, le complément ou le dernier degré d'énergie du sentiment où de la situation qui étoit à rendre. Au reste ces ariettes peuvent facilement être retranchées ou traduites en prose par ceux qui voudroient jouer *Georges & Molly* sur les théâtres de société. Ce Drame est même fait pour y réussir, & peut être rendu sans beaucoup

112 MERCURE DE FRANCE.

d'étude , parce que le jeu scénique est assez bien indiqué par les différentes situations où se trouvent les personnages.

Dialogue entre Henri IV, le Maréchal de Biron & le brave Crillon, sur le règne fortuné de Louis XVI, recueilli par M. l'Abbé Regley.

Aspice venturo latentur ut omnia saclo.

VIRG. Egl. IV.

Brochure in-8°. ornée de deux portraits en pendans, de celui de Henri IV & de celui de Sa Majesté Louis XVI. A Paris, chez la veuve Duchesne, rue St Jacques.

Le *resurrexit* que l'on a trouvé écrit au bas de la statue équestre de Henri IV, quand Louis XVI est monté sur le trône, a sans doute inspiré à M. l'Abbé Regley l'idée de ce Dialogue. Les deux Interlocuteurs qui accompagnent Henri IV paroissent appuyer le bonheur de la France sur trois objets, l'honneur, les mœurs, la vérité. Le Maréchal de Biron desire que la vérité soit connue des Rois, pour leur laisser appercevoir les moyens de

faire le bonheur de leurs peuples. Le brave Crillon, qui aima passionnément la gloire, veut que ce sentiment passe dans tous les individus de la Nation, & que, pour l'y établir fortement, on lui donne des mœurs. « La cause, Sire, dit Cril-
» lon à Henri IV, qui éteint les mœurs
» dans les Empires, est souvent la misère
» qu'éprouvent les peuples. Comment
» un malheureux, qui est affligé par tous
» les besoins de la vie, peut-il songer
» à avoir des mœurs & en donner à sa
» famille, aussi malheureuse que lui? Il
» devient chagrin, dur; son âme se con-
» trace, se resserre; tout le fatigue &
» l'importune; il a de l'aigreur, de l'em-
» portement; le ton de la colère se natu-
» ralise avec lui; l'enfant le reçoit & le
» communique à son tour : voilà toute
» une classe de Citoyens que l'indigence a
» infectée d'un vice d'habitude, & cette
» classe est là plus nombreuse de l'Etat.
» Autrefois il y avoit de l'aisance dans
» les campagnes & jusques dans les chau-
» mières. Tous nos François étoient pa-
» triotes; ils avoient entre-eux une fran-
» chise droite, & cette gaieté naïve qui
» marque si bien le repos de l'âme. Vou-
» lez - vous voir revivre cette antique

114 MERCURE DE FRANCE.

» bonne-foi de nos ayeux ? Faites jouir
» nos François de l'immense abondance
» que donne la nature.

» Voilà précisément, répond Henri
» IV, ce qui a fait l'objet de mes vœux
» sur la fin de mon règne ; j'ai tourné
» mes vœux du côté de mes Laboureurs,
» au moment où j'ai commencé à goûter
» les douceurs de la paix. Mon petit fils
» a connu l'objet de mes derniers sou-
» pirs, & ses premiers soins ont été de
» rétablir dans son Royaume l'honneur
» du labourage ; toute la France en res-
» sent déjà les douceurs : mais attendons
» quelque temps encore, que le jeune
» Roi puisse toucher tous les ressorts qui
» composent la grande machine de l'Etat,
» que son œil en apperçoive l'ensemble ;
» il saura en simplifier les mouvemens,
» & tous ses Sujets s'étonneront de se voir
» des richesses qu'ils devront à sa sagesse
» & à ses travaux ».

Henri, Biron & Crillon se réunissent de concert à la fin de ce Dialogue pour chanter la félicité de leur ancienne patrie. Comme leurs chants paroissent tirés de la quatrième Eglogue de Virgile, cette Eglogue est placée à la fin du Dialogue, avec la traduction. C'est celle où le Poëte

célèbre la naissance de Drusus, fils d'Auguste, qui devoit bannir le siècle de fer & ramener l'âge d'or parmi les Romains. Si cet âge n'est autre chose que celui de la vertu, tous les Lecteurs François verront sans doute avec délice l'heureuse application que l'Auteur du Dialogue fait des brillantes fictions de Virgile à la position actuelle de la France sous Louis XVI.

Discours sur la découverte, les propriétés & l'usage de l'eau vulnérable de Comère, de Montpellier, par Pierre Duchans, Botaniste. Broch. in-8°. A Paris, chez Pierre de Lormel, Imprimeur, rue du Foin.

M. Duchans qui a hérité de Paul Comère, son grand oncle, Chirurgien Major au Régiment de Toiras, Cavalerie, du secret de la composition de l'eau vulnérable, connue sous le nom d'*Eau de Comère*, expose, dans cette brochure, les principaux accidens contre lesquels on doit faire usage de cette eau, avec la manière de l'employer. Il rapporte dans ce même écrit les témoignages rendus par les gens de l'art & par des personnes

de distinction, en faveur de ce topique. M. Duchans, dans l'intention de solliciter un privilège exclusif, ayant proposé l'examen de son eau vulnérable à MM. de l'Académie Royale des Sciences, & leur en ayant confié la recette; nous nous contenterons de citer ici le rapport qui en fut fait par MM. Malouin & Macquer, Commissaires nommés par l'Académie. « Cette eau, disent les Commis-
 » saires, est déjà anciennement connue,
 » sous le nom du sieur Comère, de
 » Montpellier. Le sieur Duchans, qui
 » est le neveu du sieur Comère, & qui
 » se dit seul possesseur du secret de la
 » composition de son eau, nous en a
 » confié la recette; & il nous paroît que
 » les ingrédiens dont elle est composée,
 » la rendent en effet propre à accélérer
 » la guérison de plusieurs espèces de
 » plaies, & singulièrement de celles où
 » il y a meurtrissures ou extravasation du
 » sang ou échinose. Nous pouvons dire
 » en général que les drogues qui entrent
 » dans la composition de cette eau, ont
 » une qualité fondante, résolutive & ro-
 » nique; elles sont du nombre de celles
 » dont l'efficacité est reconnue en Méde-
 » cine. Il y a même des remèdes usités

» & décrits dans le Dispensaire, qui sont
 » fort analogues à celui-ci. Cela nous
 » porte à croire qu'on peut se servir de
 » ce dernier, avec succès, dans tous les
 » cas où les médicamens en même temps
 » toniques, fondans & discutifs sont in-
 » diqués ».

La Nouvelle imprévue, Drame en un acte
 & en prose, dédié aux Dames; par M.
 de Ste C***.

La vertu la plus pure, unie à la beauté,
 Est l'ouvrage chéri de la Divinité.

Venise sauvée, Trag. act. 1, sc. 5.

Brochure in-8°. A Paris, chez Har-
 douin, Libraire, au vieux Louvre.

La scène de ce Drame est à l'Hôtel de
 Florange. Les Acteurs sont la Marquise
 de Florange, femme tendre, sensible, &
 qui soupire après le retour de son mari,
 qui est à la tête de son Régiment en
 Corse; le Chevalier de Monval, ami in-
 time du Marquis; Marcelle, jeune per-
 sonne qui a la confiance de la Marquise;
 Dufresne, valet-de-chambre du Cheva-
 lier, & plusieurs domestiques de la Mar-

quise. Le théâtre représente un salon superbement meuble ; il donne sur un jardin ; il est neuf heures du matin , en été ; le secrétaire de la Marquise est ouvert , & laisse voir quelques brochures , de la musique , une lettre qui n'est pas achevée & une bougie allumée. Sur un petit chevalet est le portrait de son époux , qui est presque fini. Tout près on voit un *piano-forte* , de l'autre côté une harpe & un petit métier , avec tout ce qui est nécessaire pour broder. Contre une des croisées est une corbeille remplie de fleurs ; la porte vitrée qui donne sur le jardin , est ouverte. La scène première de ce Drame nous représente Marcelle seule , assise , accordant une guitare.

« Madame est bien heureuse que je
 » l'aime... Lui tenir compagnie, malgré
 » la triste vie qu'elle nous fait mener !
 » Toujours amante de son mari , elle ne
 » respire que pour lui , & son absence lui
 » fait tourner la tête... (*Elle tire quelques
 » sons de sa guitare*). La vilaine chose
 » que la guerre ! Pourquoi est-il Colonel ?
 » Et d'où vient son Régiment est-il en
 » Corse ? ... Si Monsieur étoit ici , tout
 » seroit charmant dans cet hôtel... (*Elle
 » prélude*). Il est bon , généreux , adore

» sa femme... contre l'usage du siècle...
 » cherche à embellir tous les momens de
 » Madame... Nous serions tous contents :
 » mais il est loin de Paris ; cela change la
 » thèse. (*Elle pose la guitare sur un fau-*
 » *teuil, d'un air de mauvaise humeur*). Si
 » cela ne finit point, je tomberai malade :
 » Madame de Florange ne dort point, ne
 » prend aucun plaisir, ne fait que soupi-
 » rer, tout l'ennuie... Ah ! si jamais je
 » me marie... Je crois que j'aimerai mon
 » époux, mais ce sera raisonnablement :
 » pourquoi s'afflige-t-elle?... Il y a sû-
 » rement bien des femmes qui voudroient
 » être à sa place... (*Elle se lève & regarde*
 » *une carte de la Corse, qui est sur le pia-*
 » *no-forte*). Voilà une île qui occupe
 » bien ma Maîtresse ; son cœur & son
 » esprit y voyagent continuellement.
 » (*Elle regarde le tableau du chevalier*).
 » Elle a presque achevé le portrait de
 » son mari... Il est, en vérité, plus res-
 » semblant que celui qui est au bracelet
 » de Madame... On a bien raison de
 » dire que l'amour donne des talens !...
 » Peindre son amant avec plaisir... on
 » conçoit cela ; mais son mari, cela me
 » passe !... La veste est commencée...
 » Elle la brode en chenille ; c'est pour

» l'hiver, à son retour... Verd & gris
 » de lin, espérance, amour sans fin. Ah!
 » ma chère Maîtresse, votre amour tire
 » parti de tout!.. Dussiez-vous me querel-
 » ler, je ne veux plus que vous vous cha-
 » griniez; vous reverrez dans peu Mon-
 » sieur, plus amoureux que jamais; à
 » quoi vous aura servi de vous être attris-
 » tée?... Je n'ai jamais eu une si grande
 » envie de dormir... (*Elle se rassied*).
 » Nous nous sommes couchées ce matin
 » à cinq heures & levées à neuf... Pour-
 » quoi? Je n'en fais rien!... Madame a
 » rêvé que le Marquis étoit très-mal de
 » sa blessure... Cela n'a pas le sens com-
 » mun; il nous a écrit qu'il étoit presque
 » rétabli... Allons, allons, Madame,
 » vous êtes chimérique... Mais la pen-
 » dule sonne neuf heures & demie... Ar-
 » rangeons dans ces vases les fleurs que
 » le Jardinier vient d'apporter... (*Elle*
 » *tire de sa poche une étrenne mignone &*
 » *la feuillette*). Peut être s'amusera-t-elle
 » aujourd'hui... C'est le quinze, oui, le
 » quinze de Juiller, fête de son époux;
 » elle doit lui donner son bouquet, comme
 » s'il étoit présent; le Chevalier de Mon-
 » val, l'ami de Monsieur, dînera ici, &
 » quelques Dames qui doivent concourir
 » avec

» avec la Marquise. Puisse t-elle sur ses
 » inquiétudes se faire un peu d'illusion! »

Cette exposition nous annonce assez bien la conduite touchante d'une femme qui n'est , en quelque sorte , animée que par l'amour qu'elle conserve pour son époux. Le ton de cette pièce est mélancolique & monotone ; mais il est si doux de voir la sensibilité resserrer les liens de l'union conjugale , que la lecture de ce Drame pourra intéresser. Le dialogue en est assez naturel. Mais la pièce est dépourvue d'action ; on est d'ailleurs un peu tâché du dénouement que l'Auteur a donné à son Drame. Le spectateur auroit désiré de voir une femme aussi fidèle , aussi sensible que la Marquise , jouir du bonheur dû à ses vertus ; mais au milieu même de la fête qu'elle célèbre en l'honneur du Marquis de Florange , elle surprend entre les mains du Chevalier de Monval une lettre qui lui apprend que cet époux chéri touche à son dernier moment.

*Discours contenant l'histoire des Jeux Flo-
 raux , & celle de Dame Clémence , pro-
 noncé au Conseil de la ville de Tou-
 louse , par M. Lagane , Procureur du
 Roi de la Ville & Sénéchaussée , &*

F

122 MERCURE DE FRANCE.

ancien Capitoul, imprimé par délibération du même Conseil, pour servir à l'instance que la Ville a arrêté de former devant le Roi, en rapport de l'Edit du mois d'Août 1773, portant Statuts pour l'Académie des Jeux Floraux. Vol. in-8°. de 246 pag.

*Veritati nemo prescribere potest, non spatium
temporum, non patrocinia personarum, non
privilegium regionum; si tempus consulatur,
veritas æterna est; si patrocinia personarum,
à Deo est; si privilegium regionum, naturæ
imò omnium est.*

Tertulien, *Traité de velandis virginibus*,
Chap. premier.

» Si les Villes, dit l'Orateur au com-
» mencement de ce Discours, ont sou-
» jours ambitionné d'acquérir de la gloire
» par des établissemens littéraires, Tou-
» louse, attachée de tout temps à cultiver
» & à protéger les belles lettres, s'est dis-
» tinguée par des fondations de cette
» nature; mais reconnoissant les avanta-
» ges supérieurs de la poésie, elle donna
» la préférence à cet art divin, que toutes

» les Nations ont mis en usage , parce
 » qu'il élève l'âme & qu'il exprime toute
 » l'énergie de ses sentimens. C'est à cette
 » préférence que nous devons les jeux
 » poëtiques : institution conçue par di-
 » vers Citoyens recommandables par leur
 » génie , & perfectionnée par la munifi-
 » cence de la Ville : institution la plus
 » ancienne , la plus célèbre , qui l'élève
 » au-dessus des autres villes de l'Europe ,
 » & qui a dû lui attirer un honneur im-
 » mortel. Devroit-elle s'attendre qu'un
 » Corps qui est dans son sein , le Corps
 » Académique de ces Jeux , s'efforçât de
 » lui ravir cet honneur , pour l'attribuer à
 » un personnage chimérique ; qu'il fît
 » consacrer ce fantôme dans un Edit éga-
 » lement préjudiciable à ses droits , à ceux
 » de ses Capitouls , & au progrès des
 » beaux arts ? Mais quel est ce fantôme
 » qui forme presque l'unique base d'un
 » tel Edit ? Dame Clémence , qu'on fait
 » paroître comme la fondatrice de cet
 » établissement ; prestige qui règne dans
 » l'esprit de nos Concitoyens depuis deux
 » cents cinquante ans ; qui , par des mo-
 » tifs d'intérêt , a dominé dans ce Con-
 » seil durant près de quatre-vingts ans ;
 » fable inventée & accréditée par les

F ij

» *Mainteneurs*, par une société jalouse de
 » la réputation de la ville, des préroga-
 » tives & de la puissance de ses Magis-
 » trats ; par des Capitouls attachés à cette
 » Société, ou initiés à ses exercices ; qui,
 » par son ancienneté & par les couleurs
 » précieuses qu'on lui a données, a séduit
 » les Compagnies littéraires & les Litté-
 » rateurs du Royaume. Il est donc bien
 » essentiel de dissiper ce prestige jusques
 » dans ses fondemens ; de rétablir, par
 » ce moyen, les avantages de la patrie &
 » de ses représentans ; il n'est aucun de
 » nous qui n'y prenne intérêt ; quelque-
 » juste & nécessaire qu'en soit l'entrepri-
 » se, personne jusqu'ici ne s'en est char-
 » gé. Le savant Caseneuve laissa seule-
 » ment entrevoir ses sentimens contre
 » cette chimère, parce que des considéra-
 » tions particulières l'empêchèrent d'entrer
 » dans des détails & de s'expliquer ou-
 » vertement. Carel & Lafaille l'ont plus
 » approfondie ; mais, loin de la détruire,
 » il paroît qu'ils ont eu en vue de four-
 » nir à ses partisans des armes pour la
 » défendre ».

Le zèle de M. Lagane pour la gloire
 de la Ville, ou plutôt le double devoir
 que lui imposent sa qualité de Citoyen,

& celle de Membre de son-
 tique, l'ont engagé à faire u
 il examine de près l'établ.
 Jeux Floraux, & où il com-
 tion de Clémence. L'Auteur, po-
 senter cet ouvrage avec ordre, l'a divisé
 en deux parties. La première y trace l'his-
 toire & les progrès de ces Jeux; l'influen-
 ce de la Ville dans une institution si an-
 cienne; les contradictions qu'elles a es-
 sayées à cet égard en différentes occa-
 sions; le grand préjudice qui résulta pour
 elle à la réformation qu'introduisirent les
 Lettres-Patentes & les Statuts du mois
 de Septembre 1694; les atteintes que
 l'Edit du mois d'Août dernier donne à sa
 gloire, à ses intérêts, aux droits, à l'au-
 torité de ses Magistrats, & à l'avance-
 ment des Lettres. L'Auteur s'attache,
 dans la seconde partie, à mettre dans tout
 son jour la fable de Clémence, à déchirer,
 suivant son expression, le voile im-
 posant & trompeur, sous lequel on pré-
 sente cet être imaginaire. Cet écrit est
 accompagné de notes, de citations, &
 offre bien des recherches qui ont rap-
 port à l'histoire des Troubadours.

Almanach dédié à MONSIEUR, Fils de
 F iij

226 MERCURE DE FRANCE.

France, frère du Roi, Duc d'Anjou, Comte du Maine, du Perche & de Senonches, imprimé pour son apanage; contenant la Maison de Monsieur & celle de Madame, les Jurisdictions & détails intéressans des villes de l'Anjou, du Maine, du Perche & de Senonches; augmenté de quelques petites villes, dont on n'avoit pu avoir les détails l'année précédente. Année 1775. Prix 24 sols br. A Paris, chez Michel Lambert, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe, près Saint Côme; au Mans, chez Toutain, Libraire.

La Ferme de Pensylvanie, les avantages de la vertu; plan d'instruction pour le peuple, avec quelques observations sur la liberté du commerce des grains. A Paris, chez Ribou, cloître Saint Germain l'Auxerrois, attenant l'Eglise.

L'Auteur de cet Ouvrage a renfermé dans la Préface une Lettre patriotique que nous mettons sous les yeux du Lecteur. « Je suis plein d'humeur, mon » Ami, contre deux espèces de gens que » je voudrois tenir dans ma main, pour

» ouvrir la bouche aux uns & la fermer
 » aux autres, ce sont les bons Ecrivains
 » & les mauvais Politiques. Deux ou trois
 » seulement des premiers ont chanté le
 » bonheur dont nous commençons à jouir,
 » & presque tous les Politiques déraison-
 » nent à la journée ». (Ce nombre est
 augmenté depuis que la Lettre est écrite).

« Si je pouvois rassembler ces derniers,
 » je leur dirois : Taisez vous donc, ba-
 » vards impitoyables ! ne calculez point
 » le temps qu'il faut pour réparer le mal
 » sur ce qu'il a fallu pour qu'il arrivât.
 » Un moment suffit pour détruire ; mais
 » pour trouver & décider le régime le
 » plus capable de rétablir & d'assurer la
 » santé d'un corps politique, tel que la
 » nôtre, il faut du temps & de bonnes
 » têtes. Nous les possédons ces bonnes
 » têtes ; le Roi veut nous rendre heu-
 » reux ; nous le ferons : prenez patience,
 » & taisez vous.

» Que si je pouvois me faire entendre
 » de nos Poëtes, de nos Historiens, de
 » nos Orateurs, je leur dirois : Messieurs,
 » si autrefois des hom-
 » mes de lettres ont prostitué leur plume
 » au mensonge, à l'adulation, à la fri-
 » volité, hâtez-vous de réparer cet ou-

Fiv

128 MERCURE DE FRANCE.

» trage fait à la philosophie. C'est la
» vertu , la vérité, le patriotisme que
» vous devez désormais célébrer ; ne dif-
» ferez donc plus. Qu'attendez - vous !
» pourquoi vous taire dans un moment
» si intéressant ! tout conspire aujourd'hui
» à notre bonheur. La confiance dont le
» Roi honore les premiers hommes de
» son Royaume , les opérations admira-
» bles qu'il fait chaque jour , & par leurs
» sages conseils , & par les tendres mou-
» vemens de son cœur paternel ; tout cela
» ne doit-il pas exciter votre émulation ?
» Encore une fois , Messieurs , qu'atten-
» dez vous pour peindre notre joie , no-
» tre reconnoissance ? Vous n'avez plus
» besoin de votre imagination pour don-
» ner de la chaleur aux écrits , que je vous
» demande en qualité de Citoyens ; di-
» tes , dites seulement ce que vous savez ,
» présentez-nous le tableau si touchant
» de notre jeune Monarque , entouré de
» vrais sages , d'amis de sa gloire & du
» bonheur public. Célébrez le triomphe
» de la vertu , célébrez notre adorable
» Reine ».

Le premier Ouvrage du Recueil nous fait connoître la Ferme de Pensylvanie. On sait que cette contrée de l'Amérique ,

éclairée des lumières qu'y ont répandues des hommes de la plus haute sagesse, *Dikinson, Franklin, &c.*, se gouverne aujourd'hui par les loix éternelles de l'ordre, par ces loix écrites en caractères de feu dans tous les cœurs qui ne sont point dépravés, par ces loix qui peuvent seules & immuablement faire le bonheur des peuples & des Souverains.

La Ferme dont on donne l'histoire, est administrée de la même manière que l'Etat dont elle fait partie; & comme la différence d'un peuple à une famille, n'est guère que celle d'un plus grand nombre d'enfans à un moindre nombre, on voit dans le tableau que l'Auteur en donne, l'abrégé du Gouvernement de la Pensylvanie entière, cette belle partie du nouveau monde, si légitimement acquise par Guillaume Pen.

Cette Ferme emblématique (le nom de *Nobron* qu'on lui donne explique l'emblème) est aujourd'hui gouvernée par un jeune Maître, qui joint à beaucoup d'intelligence & d'application aux choses utiles, une probité sévère. Il s'informe des moindres détails, parce qu'il est à propos qu'il les connoisse; mais il ne s'y arrête pas trop; il en charge des hommes qu'il

F v

choisit avec soin. Il s'occupe en personne, des grandes opérations que lui seul peut & doit diriger.

Ce que le premier des Nobrond, arrêté dans sa course bienfaisante par une main meurtrière, n'a pu finir, il l'achèvera; tout, dans sa conduite, le promet. Il répandra le bonheur & l'aisance jusques sur ses derniers Sujets qui sont, comme les autres, ses enfans.

Il se propose de rectifier des calculs faux & ruineux, par lesquels on a trompé ses prédécesseurs; il abandonne une politique fautive, cruelle, &, par cette raison, doublement ruineuse, qu'ils ont eu le malheur de suivre en plusieurs points. Il a un Econome & d'autres Officiers si habiles, si honnêtes gens, qu'il ne tardera pas, avec leur secours & celui de sa famille, de remettre tout dans l'ordre. En conséquence, il cherche tous les moyens de faciliter les communications en faisant faire à prix d'argent, & sans corvées, les ponts, les chemins & les autres grands travaux nécessaires. Il veut que, selon la première & la plus sacrée des loix naturelles, tout homme qui a des propriétés, de l'industrie, des talens, puisse les faire valoir par le commerce &

les arts, seuls vrais moyens de trouver son bien être, non seulement sans nuire à celui des autres, mais même en l'augmentant. L'impôt doit être pris, selon le système du possesseur de la Ferme, à la source des richesses, c'est-à-dire, sur le territoire. Cet impôt n'exige aucun frais de régie & de perception, & n'a d'autre inconvénient que celui d'empêcher plusieurs grandes fortunes illégitimes; mais celle du Maître & celle des Sujets contribuant & productifs, y gagnent beaucoup. On y réproche toute loterie, parce qu'on ne veut pas ruiner des dupes en irritant leur cupidité.

L'Historien de cette Ferme est un moraliste exact & sévère, qui démontre que le bonheur & la vertu sont inséparables, & qu'il suffit d'être coupable pour être malheureux. On ne peut être heureux que par le bonheur des autres. Et le prétendu bonheur du crime n'est proprement que l'assemblage de tous les maux.

Le Recueil est terminé par un plan d'instruction pour le peuple. On trouve dans ce dernier Ouvrage, comme dans les précédens, les mémoires d'une saine morale, & les règles d'une sage administration, qui ne sépare point les inté-

rets du Souverain, de ceux de ses Sujets.

Histoire de Maurice, Comte de Saxe, Duc de Courlande & de Semigale, Maréchal Général des Camps & Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne; par M. le Baron d'Espagnac. Nouv. édition corrigée & considérablement augmentée; dédiée au Roi, 2 vol. in-12. br. 5 liv. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libr. rue St Jean-de-Bauvais; Pissot, quai de Conti; la veuve Duchesne, rue St Jacques; la veuve Dessaint, rue du Foin; l'Esprit, au Palais Royal.

L'Historien du Maréchal de Saxe, encouragé par l'accueil du Public & par les Lettres de M. de Voltaire, a fait réimprimer son Ouvrage in-4°. avec des planches, & in-12 sans planches. Il nous apprend qu'il a corrigé & considérablement augmenté cette nouvelle édition, au moyen des instructions qu'il s'est procurées sur les faits dont il n'a pas été témoin; il a profité des notes critiques & intéressantes qu'on lui a fait passer; il a eu la permission de s'éclairer dans le dépôt précieux de la correspondance d'Etat, des Officiers généraux & parti-

culiers ; il n'a de plus épargné aucuns soins , aucunes recherches pour bien caractériser ces belles actions , d'où naissent les sentimens d'estime qu'on a pour ses ennemis.

Quoiqu'une histoire telle que celle-ci ne soit susceptible que de grands événemens , il a cependant fait usage de tous les mémoires particuliers qui lui ont été adressés ; ainsi , ajoute-t-il , on ne doit pas être surpris s'il n'a point parlé des actions personnelles qu'on lui a laissé ignorer.

Il fait entrer dans son récit les motifs des guerres ; il en a développé les plans & les moyens , relativement à des faits qui se sont passés de nos jours ; il assure que ces faits , quoique présentés simplement , sont mis ici dans le grand jour de l'histoire , qui n'est autre chose que la vérité elle-même.

• Il a suivi dans cette édition le même plan que dans les précédentes. La première partie finit à l'époque de l'élévation du Comte de Saxe au grade de Maréchal de France ; la seconde est le récit de ses campagnes de Flandres , d'autant plus glorieuses pour lui , que ses belles actions se sont faites sous les ordres & en présence du Roi.

Etat actuel de la Musique du Roi & des trois Spectacles de Paris. A Paris, chez Vente, Libraire des Menus Plaisirs du Roi, au bas de la montagne Ste Geneviève, 1775.

Ce petit Ouvrage se renouvelle tous les ans ; il contient 1°. l'Etat de la Musique du Roi ; 2°. celui de toutes les pièces jouées & restées aux trois Spectacles de Paris, avec le nom de leurs Auteurs ; 3°. les noms & demeures des Acteurs & Actrices, ainsi que des Musiciens & Danseurs dont les talens sont nécessaires à l'éducation. Il y a de petits discours à la tête de chaque Spectacle, où l'on trouve une notice abrégée des nouveautés dans tous les genres.

L'Etat de la Musique du Roi est précédé par l'éloge de Guignon, qui fut le violon le plus célèbre, & le *Roi des Violons*. Il eut la générosité de donner volontairement la démission des Charges de Roi & Maître des Ménestriers, au mois de Mars 1773, & d'en demander la suppression ; parce que ce titre étoit devenu un moyen de vexation contre les Professeurs d'instrumens & d'art musical.

Les Spectacles de Paris, ou Calendrier historique & chronologique des Théâtres, avec des anecdotes & un catalogue de toutes les pièces jouées sur les différens Théâtres; le nom des Auteurs vivans qui ont travaillé dans le genre dramatique, & la liste de leurs Ouvrages. On y a joint les demeures des principaux Acteurs, Danseurs, Musiciens & autres personnes employées aux Spectacles; vingt-quatrième partie, pour l'année 1775. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue St Jacques.

Ce Calendrier des Spectacles est à sa vingt-quatrième année, & forme une suite aussi curieuse qu'utile pour l'histoire des Théâtres. On y trouve une analyse bien faite des pièces nouvelles, tous les détails qu'il faut connoître de l'intérieur des Spectacles, la liste chronologique & alphabétique des pièces des différens Théâtres, & le nom des Auteurs, avec des anecdotes amusantes.

Nous ferons connoître plus particulièrement quelques Ouvrages suivans, dont nous ne pouvons à présent que donner les titres.

136 MERCURE DE FRANCE.

Petit Guide des Lettres, pour l'année 1775, contenant les jours & heures du départ & de l'arrivée des Couriers au Bureau général des Postes de Paris, la taxe des lettres, le prix de l'affranchissement & le temps qu'elles sont en route, présenté à MM. les Intendants & Administrateurs généraux des Postes de France; par M. Guyot, de la Société littéraire militaire, & Directeur au Bureau général des Postes. Prix 1 l. 4 f. en blanc, emboîté 1 l. 16 f. relié en veau 2 l. 8 f., relié en maroquin 3 l. A Paris, chez Saugrain, quai des Augustins.

Conférences Ecclésiastiques du Diocèse d'Angers sur les péchés & sur les actes humains, tenues pendant l'année 1760 & les suivantes, par l'ordre de Mgr l'illust. & Révér. Jacques de Grasse, Evêque d'Angers; rédigées par l'Auteur des Cas réservés & des Loix: 2 volumes in-12 rel. 6 liv. faisant suite aux Conférences d'Angers. A Paris, chez la veuve Dessaint, Lib. rue du Foin St Jacques.

Opérations des changes des principales

Places de l'Europe, contenant les noms & la division de leurs différentes monnoies de changes, considérées entre elles & relativement les unes aux autres ; la manière dont on y tient les écritures, &c. &c. avec la réduction réciproque des monnoies d'une Place à l'autre, calculée sur le cours des changes établis entre elles. Par J. R. Ruelle, Arithméticien & Teneur de Livres; deuxième édition revue, corrigée & augmentée; in-8°. prix 6 liv. br. A Lyon, chez l'Auteur, rue Puits-Gaillot; & les Frères Pérille, Libr. rue Merciere.

Contes mis en vers, par un petit Cousin de Rabelais; in-8°. avec figures, prix 6 liv. br. A Paris, chez Ruault, Libr. rue de la Harpe.

Discours sur l'éducation, prononcé au Collège Royal de Rouen, suivi de notes tirées des meilleurs Auteurs anciens & modernes, auxquels on a joint des réflexions sur l'amitié; in-12. Par M. Auger, Prêtre, Professeur d'Eloquence au Collège de Rouen, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la

138 MERCURE DE FRANCE.

même ville. A Rouen, chez Boucher
fils, Libraire; à Paris, chez Durand
neveu, Libr. rue Galande.

Cléopâtre, Tragédie en cinq actes; par
M. L* *, Avocat. A Dijon, chez
Frantin; à Paris, chez Pissot, Libr.
quai des Augustins.

*Mémoires pour servir à l'Histoire de notre
Littérature*, depuis François I jusqu'à
nos jours; par M. Palissot. Nouv. édit.
vol. in-8°. A Paris, chez Moutard,
Libr. quai des Augustins, près le pont
St Michel.

Théorie des Paradoxes; in-12. A Amster-
dam; & à Paris, chez Pissot, Libraire,
quai des Augustins.

*Abrégé de l'Histoire & des Mémoires de
l'Académie Royale des Sciences*; con-
tenant l'histoire générale & particu-
lière, la physique, la chimie, la mé-
decine, & toutes les sciences naturel-
les. Par M. Paul, de la Société Royale
de Montpellier, &c. de l'Académie
de Marseille. Tome V^e. in-4°. A Pa-
ris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

La Finance Politique réduite en prinoipe & en pratique, pour servir de systême général en France; par M. Grouber de Groubentall, Ecuyer, Avocat au Parlement de Paris; in-8°. A Paris, chez Grangé, Imprim. Libr. rue de la Parcheminerie; l'Auteur, rue du Four St Germain, vis-à-vis le Notaire.

Examen & réfutation des réflexions sur le prêt de commerce; par le R. P. Auguste de St Lô, Capucin Missionnaire; Ouvrage utile aux Ecclésiastiques, aux Jurisconsultes & aux Commerçans; in-12 prix 30 s. A Vire, chez Chalmé, Lib. à Paris, chez Moutard, Libr. rue du Hurepoix.

Précis des maladies chroniques & aiguës; par M. Didelot; servant de suite à l'avis aux gens de la campagne du même Auteur: contenant l'histoire des maladies, la manière de les traiter, d'après les plus célèbres Médecins; avec des remarques & des observations intéressantes pour la pratique; 2 vol. in-12. A Nancy, chez Mathieu, Libr.

Des tropes, ou des différens sens dans les-

140 MERCURE DE FRANCE.

quels on peut prendre un même mot dans une même langue; ouvrage utile pour l'intelligence des Auteurs, & qui peut servir d'introduction à la rhétorique & à la logique; par M. Dumarfais, troisième édit. in-12. A Paris, chez Paschal Prault, Libr. rue de Tournon.

Mémoires de Mademoiselle de Sternheim, publiés par M. Wieland, & traduits de l'Allemand par Madame.... deux parties in-12, prix 3 l. A Paris, chez Montard, quai des Augustins.

Théâtre de Campagne, par l'Auteur des Proverbes Dramatiques, 3 vol. in-8°. prix 15 l. broch. A Paris, chez Ruault, Libr. rue de la Harpe.

Œuvres de M. de Saint Marc; vol. in-8°. très bien imprimé & orné de gravures, prix 6 l. broch. A Paris, chez Monory, Libr. rue de la Comédie Française.

Zély ou la difficulté d'être heureux; Roman Indien, suivi de Zima & des amours de Victoire & de Philogène, publié par A. M. Dantu; in-8°. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libr. rue St Jacques.

Almanach des Muses ou choix des poësies fugitives de 1774. A Paris, chez Delalain, rue de la Comédie Françoisé.

Les Œuvres de Théâtre de M. de Saint-Foix, 3 vol. in-8°. de plus de 400 pag. chacun ; de l'Imprimerie Royale ; édition nouvelle, la plus complète qui ait paru des charmantes Comédies de M. de Saint-Foix. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine, & non à la fausse adresse indiquée par l'Editeur de l'Almanach.

Les Confidences d'une jolie femme ; quatre parties in-12. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue St Jacques ; Guillyn, Libr. quai des Augustins, au Lis d'or.

La Victime mariée ou Histoire de Lady Villars ; traduite de l'Anglois, par M. A. 2 parties in-12. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libr. quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

Le Décaméron François, par M. d'Ussieux ; in-8°. orné de gravures & très-bien imprimé. A Paris, chez Brunet, Libr. rue des Ecrivains, cloître Saint Jacques de la Boucherie.

142. **MERCURE DE FRANCE:**

Ode sur l'Histoire de France du Président Hénault ; chez les Libraires au Palais Royal.

Jean Hennuyer, Evêque de Lisieux, *Drame* en 3 actes ; in-8°. par M. Mercier. Nouv. édit. prix 30 f. A Paris, chez Ruault, Libr. rue de la Harpe.

Les Cent Nouvelles nouvelles de Madame de Gomez. Nouvelle édit. 8 volumes in-12 de près de 500 pag. chaque vol. prix 12 liv. broch.

Les mêmes *Cent Nouvelles nouvelles* en grosses lettres, 36 parties br. 18 l. A Paris, chez Fournier, Libraire, rue du Hurepoix ; Guillaume neveu, Lib. au coin de la rue du Hurepoix ; Dorez, Lib. rue St Jacques, près la rue du Plâtre.

L'Art de régner ; poëme, par M. D**t ; in-8°. prix 8 f. A Lausanne ; & à Paris, chez d'Houry, Imprim. Libr. rue de la vieille Bouclerie.

Epître à un Ami, en lui envoyant pour étrennes les différens Poëmes adressés au Roi ; suivie d'une autre Epître en

M A R S. 1775. 143
vers & d'un remerciement à M. Saut**
de Mor**. A Berne; & à Paris, chez
les Marchands de nouveautés.

Eloge de M. Piron, lu à la scéance publi-
que de l'Académie de Dijon, du 23
Décembre 1773; par M. Perrin, Avo-
cat, Secrétaire perpétuel pour la partie
des Belles-Lettres. A Dijon, chez
Frantin; & à Paris, chez Pissot, Lib.
quai des Augustins.

L'Ame d'un bon Roi, ou choix d'anec-
dotes & de pensées de Henri IV, les
plus propres à caractériser le cœur &
le génie de ce Prince; précédé de son
éloge historique & des portraits qu'en
ont tracés les meilleurs Historiens. Par
M. Costard, Libraire à Paris. A Lon-
dres, & se trouve à Paris rue St Jean-
de Beauvais, la première porte cochère
au-dessus du Collège, 1775; in-8°.
grand format, avec fig. br. 3 l.

Dictionnaire portatif de l'Ecriture Sainte,
contenant l'histoire, la chronologie &
la topographie des Royaumes, Villes,
Tribus, rivières, &c. dont il est fait
mention dans l'Histoire sacrée, & l'état

144 MERCURE DE FRANCE

actuel de ces contrées; ouvrage nécessaire pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte. Par le R. P. Colome, Barnabite. A Paris rue St Jean de-Bauvais, la première porte cochère au-dessus du Collège, 1775; 1 vol. in-8°. prix 6 l. br.

Almanach général des Marchands, Négocians, Armateurs, & Fabricans de la France & de l'Europe, & autres parties du monde; année 1775, contenant l'état présent des principales villes commerçantes, la nature des marchandises ou denrées qui s'y trouvent, les manufactures ou fabriques relatives au commerce; avec les noms de leurs principaux Marchands, Négocians, Fabricans, Banquiers, Artistes & Artisans. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée. Vol. in-8°. prix 4 liv. 10 s. br. A Paris, chez Grangé, Imprimeur-Libraire, au Cabinet Littéraire, pont Notre-Dame, près la pompe; Desnos, Libraire, rue St Jacques, au Globe.

Cet Almanach donne des notions générales sur le commerce, sur les lettres, billets & monnoies de change, sur les différentes

différentes Foires de l'Europe. Il présente même des détails sur les principales villes commerçantes ; il indique la nature de leurs denrées , les marchandises fabriquées qu'elles mettent dans le commerce , les noms de ceux qui sont à la tête de leurs fabriques , ou qui se sont rendus les Agens de leur commerce. Mais ces détails , toujours très-sujets par leur nature à varier , ne seront jamais bien exacts qu'autant que les Fabricans , Négocians , Banquiers , &c. répondront à l'invitation que leur a déjà faite l'année dernière l'Editeur de cet Almanach , de lui faire passer les nouvelles connoissances qu'ils auront pu acquérir sur les objets ci-dessus indiqués. Ces instructions , en rendant l'Ouvrage plus exact , contribueront à former entre le Cultivateur , le Négociant , le Fabricant & le Consommateur une correspondance qui sera également utile à tous.

Almanach astronomique & historique de la Ville de Lyon & des Provinces de Lyonnois , Forêt & Beaujolois , pour l'année 1775 , avec un discours sur les progrès de l'astronomie sous le règne de Louis XV ; prix trois livres

G

broché. A Lyon , chez Aimé de la Roche, Imprimeur; & à Paris, chez Hamblot, Lib. rue St Jacques.

Essai patriotique ou Mémoire , pour servir à prouver l'inutilité des communaux, l'avantage qu'il y auroit de les défricher, ainsi que toutes les terres incultes; celui que l'Etat retireroit de la protection accordée à l'Agriculture, & les causes qui en empêchent les progrès; par le Baron Scott, Capitaine de Dragons à la suite des Troupes légères; in-8°. de 37 pag. A Paris, chez Simon, Imprimeur, rue Mignon St André des Arts.

Mémoires littéraires, critiques, philologiques, biographiques & bibliographiques pour servir à l'histoire ancienne & moderne de la Médecine, dédiés à Mgr le Garde des Sceaux. A Paris, chez Pyre, Libr. rue St Jacques, près les Jacobins; & Bastien, Lib. rue du petit Lyon, F. St G.

Ces Mémoires sont imprimés in-4°. Il en paroît deux feuilles tous les quinze jours depuis le 15 Janvier dernier, & en-

suivre les premier & quinze de chaque mois.

Le prix de l'abonnement est pour Paris de 12 liv. & franc de port en Province, 15 liv.

Réflexions en faveur de la Caisse de Poissy; in-12.

L'étude propre à l'homme, par M. Coutan; in-12, prix 36 s. A Paris, chez Delalain, Libr. rue & à côté de la Comédie Française.

Et chez le même Libraire.

Le grand Œuvre dévoilé en faveur des Enfants de la lumière; traduit du Chaldaïque par M. Coutan; br. in-12, prix 1 liv. 4 s.

Le Livre sans titre, à l'usage de ceux qui sont éveillés pour les endormir, & de ceux qui sont endormis pour les éveiller; par M. Coutan; in-12, prix 36 s. broché.

Etréennes du Parnasse. A Paris, chez Fétil, Lib. rue des Cordeliers.

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

Les cinq volumes du choix de poësies se vendront , jusqu'à la fin de Décembre prochain , 3 liv. au lieu de 6 liv. & chaque vol. séparé 1 l. 4 f.

Le même Libraire propose aussi au rabais pour le même terme , les autres articles des *Étrennes du Parnasse*, 7 vol. pour 6 liv. au lieu de 11 l. 8 f. savoir :

Recherches & réflexions sur la poësie en général , & en particulier sur la poësie latine , sur son origine , ses progrès , sa décadence sur les Théâtres Romains , le génie de la langue & le caractère de leurs Poëtes , 1 vol. 1 l. 16 f.

Notice des Poëtes Latins , contenant la vie de chaque Poëte , les jugemens sur ses Ouvrages , avec un choix des plus beaux morceaux , traduits ou imités en vers françois , 4 vol. 7 l. 4 f.

Idem des Poëtes Grecs , 2 vol. 2 l. 8 f.

S P E C T A C L E S.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Jeudi 2 Février on a exécuté dans le Concert du Château des Tuileries au

Louvre, une belle symphonie de M. Davau. M. Guichard a bien chanté un joli motet à voix seule de M. Baur Schmit. On a entendu un motet à grand chœur, *Notus in Judæa Deus*, de M. Rey, Maître de musique de Nantes, ouvrage estimable, d'une composition savante, où il y a de beaux effets d'harmonie & des chants agréables. Il a été fort applaudi. Une symphonie concertante nouvelle de M. Cambini, parfaitement exécutée par MM. Paisible, Guénin & Leduc, l'aîné, a fait le plus grand plaisir. Mlle Duchâteau a chanté avec goût un petit motet. M. Stamits, connu par l'élégance & la perfection de son jeu, a exécuté avec applaudissement un concerto de violon de sa composition. Ce Concert a fini par la *Nativité*, oratoire à deux chœurs, de M. Gossec, qui a été redemandé; musique d'un effet brillant & imposant.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique continue avec un très-grand succès les repré-

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

sentaions d'*Iphigénie en Aulide*, Tragédie-Opéra en trois actes. Mlle de la Guerre, qui s'étoit déjà distinguée par un jeu animé & par un chant plein d'expression dans le rôle d'Euridice, reçoit de nouveaux applaudissemens dans le rôle d'Iphigénie, qu'elle représente avec beaucoup d'intelligence, de noblesse & d'intérêt.

On a donné le 16 de Février, pour les spectacles du Jeudi, la première représentation de l'*Acte Turc*, d'*Hylas & Eglé*, ballet héroïque en un acte, & de la *Provençale*.

L'*Acte Turc* est la dernière entrée de l'Europe galante, ballet, dont les paroles sont de la Mothe & la musique de Campra. L'*Acte Turc* forme un spectacle plein de gaieté & d'agrémens. Le rôle de Roxane, ou de la Sultane jalouse, est bien représenté par Mlle Durancy; & celui de Zayde, Sultane favorite, par Mde Larivé. M. Gelin joue le Sultan Zuliman. Les divertissemens sont dessinés agréablement par M. Vestris & par M. Dauberval. La pantomime de la fin de cet acte fait le plus grand plaisir.

L'*Acte d'Hylas & Eglé* est une des entrées du Triomphe de l'Harmonie, ballet

héroïque, représenté en 1737, dont les paroles sont de M. le Franc & la musique de M. Grenet. M. Legros & M. Desformery viennent d'en refaire la musique & d'y ajouter de nouveaux airs. Leur tentative a été couronnée par un succès flatteur. Ils ont répandu dans leur ouvrage beaucoup de gaieté & d'agrémens, dans le genre des compositions charmantes des Musiciens modernes. Il ne leur manque peut-être que d'avoir choisi un sujet plus animé, plus intéressant & qui eût plus de contrastes ou plus de moyens de faire ressortir les effets de leur musique; quoique d'ailleurs cet acte soit d'une poésie élégante & facile. M. Legros, jouant le rôle d'Hylas, a réuni les applaudissemens de Compositeur ingénieux, d'Acteur excellent & de Chanteur admirable; le rôle d'Eglé est très-bien joué & chanté par Mlle de la Guerre. Le ballet est agréable & de la composition de M. Vestris.

La Provençale est un acte du Ballet des Fêtes de Thalie, dont les paroles sont de Lafont & la musique de Mourer.

Le rôle de *la Provençale* est représenté par Mlle Rosalie, celui de Nérine par Mlle Durancy, le Tuteur par M. Durand, & l'Amant par M. Tiror. Cet acte a été

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

repris souvent & joué toujours avec succès, parce qu'il fait une petite comédie gaie & intéressante. Le ballet en est charmant, & les airs de danse sont d'une grande vivacité. M. Dauberval & Mlle Pestin y brillent par leur danse vive & pantomime. Mlle Guimard danse dans ces divertissemens avec les grâces & la supériorité qui la distinguent. M. Vestris y réunit les applaudissemens dus à la perfection de son talent; M. Vestris fils, encore très-jeune, paroît aussi étonnant qu'admirable, par la force & la hardiesse heureuse qu'il met dans ses entrées.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les Comédiens François ordinaires du Roi ont donné, le samedi 4 Février, la première représentation d'*Albert I*, ou *Adeline*, Comédie héroïque en trois actes, en vers de dix syllables, par M. le Blanc*.

* Cette pièce est imprimée in-8°. & se vend, prix 30 c. à Paris chez le Jay, Libraire, rue Saint Jacques.

Une aventure arrivée à un grand Prince, ou plutôt un acte de bienfaisance & de justice, que nous avons rapporté dans le *Mercur*, a donné l'idée de ce Drame, d'une espèce assez singulière. On n'a pas cru, dit M. le Blanc, devoir étouffer le fond du sujet sous une intrigue qui l'eût fait disparaître, ou du moins l'eût affoibli beaucoup.

Les Acteurs de ce Drame sont

L'*Empereur*, le *Baron de Tezel*, courtisan ; le *Comte Valter*, Capitaine des Gardes de l'*Empereur*, Madame *Lavrance*, veuve d'un Officier mort au service ; *Adeline*, fille de Madame *Lavrance* ; *Vilkin*, Garde de l'*Empereur* ; *Derick*, Menuisier ; *Gerard*, Laquais du Baron de *Tezel*.

ACTE 1^{er}. *Le Théâtre représente un atelier de Menuisier.*

Derick est dans la plus grande affliction. Le Baron s'informe de l'état de ces femmes infortunées. *Derick* lui fait une peinture touchante des vertus de la mère & des sentimens de la fille ; il lui apprend que ce jour même *Faucher*, leur créancier, doit les poursuivre. Le cruel

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

Baron, sous prétexte de les obliger, veut se rendre maître des droits de leur créancier; il compte s'en servir comme de moyens de séduction auprès de la jeune Adeline. Mde Lavrance implote vainement sa protection pour obtenir d'un Prince humain & généreux des bienfaits dûs aux services de son mari. Le perfide Courtisan lui représente la Cour sous les couleurs les plus fausses & les plus dures; il offre ses secours que la malheureuse veuve est loin de vouloir accepter; elle s'afflige sur le sort de sa fille, qui tâche de la consoler; mais elle désespère Adeline en lui ordonnant de renoncer à l'espérance qu'elle avoit de donner sa main au vertueux Vilkin, jeune homme, qui vient d'être nommé Garde de l'Empereur, & dont cette place fait toute la fortune. Cependant Vilkin, plein d'amour, vient apporter le consentement de son père. Adeline se jette dans les bras de sa mère; & cette mère apprend à Vilkin qu'il faut renoncer à sa fille. Vilkin est obligé d'obéir, mais avec encore plus d'amour. Un Huissier arrête Mde Lavrance. Derick se rend caution, & suspend sa captivité en disant: *Le bien n'est rien pour sauver ses amis.*

ACTE II. *Le Théâtre représente la rue où est située la maison de Derick.*

Mde Lavrance engage Derick d'accompagner sa fille pour aller vendre quelques bijoux qui lui restotent. Derick résiste en vain; il se met en chemin avec Adeline, qui se plaint moins de son infortune que de la perte de son Amant. L'Empereur déguisé & le Capitaine des Gardes vont au-devant d'Adeline. Elle marque son effroi. L'Empereur la rassure & lui demande le sujet de sa tristesse; elle garde le silence. Il interroge Derick, qui raconte tout ce qu'il sait. L'Empereur attendri, demande pourquoi on ne s'est pas adressé à l'Empereur; Adeline dit alors ce que le Baron de Tezel lui a rapporté de ses sollicitations, & des refus qu'il prétend avoir essuyés. Ce grand Prince est indigné de cette horrible calomnie; il présente de l'or & un diamant à cette jeune infortunée, qui ne veut rien recevoir d'un inconnu; mais il force Derick de tout accepter, & lui dit de venir demain avec Adeline à l'audience de l'Empereur.

Gvj

LE COMTE à l'Empereur.

Sur leur parole & sans mieux les connoître ,
Donner ainsi !

L'EMPEREUR.

Vas , quoi qu'il en puisse être ,
J'aime encor mieux , Valtet , & tu m'en crois ,
Perdre souvent , que manquer une fois
L'occasion , toujours si précieuse ,
De secourir la vertu malheureuse.

Derick , transporté de joie , rapporte à
Mde Lavrance l'heureuse rencontre du
bienfaiteur qui lui a donné si généreuse-
ment des secours , & qui leur promet la
protection de l'Empereur. Mde Lavrance
& sa fille ne veulent rien recevoir de
l'inconnu ; mais ils promettent de se ren-
dre à l'audience. Cependant Vilkin re-
connoît à ces traits la main bienfaisante
de son Maître. Il en fait la confidence à
Derick , qui s'écrie :

J'ai vu l'Empereur ?
Il m'a parlé ! se peut-il !

VILKIN.

Quel bonheur !

C'est lui. Cet autre est notre Capitaine,
Monsieur Valter.

D E R I C K.

Je le croirois sans peine ;
Lorsqu'en effet je songe à ses discours.
On a beau feindre , on se trahit toujours :
Tout peint en nous le fond du caractère.
A ce trait même on reconnoît sa mère ,
Dont les vertus passent dans ses enfans.
Souvenez-vous de ces tendres momens
Où de ces lieux on vit partir sa fille.
Chacun pleuroit , ainsi que sa famille ;
Mais après tout , d'un Prince vertueux ,
L'espoir d'un Peuple , objet de tous ses vœux ,
C'est le bonheur qu'on dit qu'elle va faire ;
Puisse leur sang remplir un jour la terre !

**ACTE III. Le Théâtre représente la Salle où
l'Empereur donne ses audiences.**

Le Baron de Tezel regrette les momens qu'il donne à faire sa Cour. Il se félicite d'être le maître du sort de Mde Lavrance & d'Adeline. Il a fait arrêter la mère , & compte voir bientôt la fille éplorée chez lui. L'Empereur arrive. Il s'indigne en voyant le Baron de Tezel ,

138 MERCURE DE FRANCE.

qui l'a calomnié. Cet auguste Souverain récompense les services d'un vieux Officier. Il honore un Fermier, & le montrant à ses Courtisans, il leur dit :

Où, ce sont-là les premiers Citoyens ;
Je les honore. Une erreur trop cruelle
Les dégradoit, & leur utile zèle
Peut-seul du Trône assurer la grandeur.

Il encourage un Artiste utile & un bon Ecrivain ; il accorde aux larmes d'une mère la liberté du fils d'un Magistrat, que le jeu avoit égaré ; il donne des ordres pour proscrire à jamais.

Ce jeu cruel, l'école des forfaits.

Il s'inquiète de ne point voir venir les inconnus qu'il a rencontrés & qu'il veut secourir en confondant le perfide Tezel. Il lui demande s'il n'a pas connoissance de quelque malheureuse famille qui mérite ses bienfaits ; il lui nomme même Lavrance ; il reconnoît toute sa perfidie à ses réponses. Il accorde aux sollicitations d'un grand Seigneur la défense d'une Maison opprimée. Il applaudit aux heureux travaux d'un Négociant ; & lève les obstacles qui gênoient le commerce.

Il rejette un projet immense pour le produit , mais ruineux pour les peuples.

Le trésor des Etats

Est dans la terre avec soin cultivée ,
 Dans la jeunesse au travail élevée ,
 Dans le commerce , & non dans ces projets ,
 Dont tant de maux consacrent les succès ,
 Qui grossissant une fausse richesse ,
 Entraîneroient le luxe , la paresse ,
 La pauvreté qui suit bientôt leurs pas.

Enfin Adeline & Derick viennent à l'audience. L'Empereur s'en apperçoit au trouble qu'il remarque dans les yeux du Baron. Ce Courtisan veut les écarter , mais en vain. Adeline voyant l'Empereur dans l'inconnu de la veille , est troublée. L'Empereur la rassure par un accueil favorable. Adeline veut rendre l'or & le diamant qui lui avoient été donnés. L'Empereur les refuse ; il envoie chercher la veuve Lavrance , que le Baron avoit fait arrêter. Il confond cet homme perfide & le bannit de ses Etats. Vilkin est de garde dans la salle d'audience , & témoin de cette scène si intéressante pour son cœur , & de la bienfaisance de l'Empereur pour celle qu'il aime. L'Empereur rend la paix & l'aisance à cette famille

honorable ; il élève Vilkin aux emplois de Lavrance ; il veut que ce soit de la main même d'Adeline qu'il tienne ces bienfaits. Derick est heureux de leur bonheur, & se livre aux transports de sa joie & de sa reconnoissance.

On sent que le Poëte n'a eu intention que de mettre sous les yeux du Spectateur le tableau intéressant de la bienfaisance, & qu'il a négligé les règles de l'art pour ne faire voir que la simple vérité & la belle nature.

Ce Drame est parfaitement joué par MM. Molé, Préville, Montvel, Dauberval, & par Mlles Dumefnil & Doligny.

Le Jeudi 23 on a donné à ce Théâtre la première représentation du *Barbier de Séville* ou *la Précaution inutile*, Comédie nouvelle en cinq actes, réduite à quatre actes, en prose, de M. de Beaumarchais.

Les Acteurs sont

Le *Comte d'Almaviva*, Amant, tantôt *Lindor*, Bachelier, & *Cascarillo*, élève du Maître de musique.

M. Belcourt.

Rosine, pupille de Bartholo.

Mlle Doligny.

Bartholo, Docteur-Médecin, tuteur de
Rosine. M. Désessarts.

Figaro, Barbier de Séville. M. Prévile.

Dom Bazile, Maître de musique.
M. Auger.

L'Eveillé, Laquais de Bartholo.
M. Belmont.

La Jeunesse, autre Laquais. M. Dugazon.

Le Notaire. M. Bouret.

Bartholo veut épouser Rosine, sa pupille. C'est un Tuteur avare, dur & jaloux, qui fait tout ce qu'il faut pour se rendre odieux. Le Comte d'Almaviva, jeune homme, cherche tous les moyens de gagner le cœur & d'obtenir la main de Rosine. Il emploie différens stratagèmes pour lui faire tenir des lettres, & pour la voir. Il y parvient en jouant de la guittare sous ses fenêtres, en se déguisant, en faisant des confidences, qui lui sont même contraires, au Tuteur; en séduisant les valets. Il est sur-tout bien secondé par *Figaro*, Barbier, qui est un intrigant prêt à tout faire pour de l'argent. Comme *Figaro* est le Chirurgien de la maison de Bartholo, il rend ses valets des surveillans inutiles, en donnant des drogues soporifiques à *L'Eveillé*,

162 MERCURE DE FRANCE.

qui ne fait que bâiller, & un sternutatoire à *la Jeunesse*, qui éternue à chaque instant. *Dom Bazile*, Maître de musique, quoique attaché au Docteur, reçoit de l'argent du Comte d'Almaviva puis le trahit, puis le seconde dans ses amours. *Rosine* se sert de toutes sortes de ruses pour tromper son Tuteur, qui, toujours très défiant, est toujours dupé. Enfin il mande le Notaire, qui est aussi mandé par le Comte d'Almaviva. Le Comte, introduit dans la maison du Tuteur, se fait connoître à *Rosine* pour un Amant fidèle, dérange le projet qu'elle avoit conçu, par dépit, d'épouser son Tuteur, découvre dans les différens déguisemens de *Lindor* & de *Cascarillo* l'amoureux Comte d'Almaviva, obtient son consentement, se sert des gens mêmes de *Bartholo* pour être ses témoins, & le contraint enfin de convenir que toutes les précautions sont inutiles contre l'amour. Cette Comédie est une *inbroglio* comique, où il y a beaucoup de facéties, d'allusions plaisantes, de jeux de mots, de lazzi, de satires grotesques, de situations singulières & vraiment théâtrales, de caractères originaux, & sur-tout de gaîté vive & ingénieuse. Les retranchemens que l'Auteur a faits à la seconde représenta-

M A R S. 1775. 163

sion, assurent le succès de cette Comédie. Elle est parfaitement jouée par MM. Belcourt, Prévile, Auger, Désessarts, Dugazon, Belmont, & Mlle Deligny.

D É B U T.

Mlle Lavoy, petite fille d'un Comédien du Roi, a débuté le samedi 11 Février dans le rôle d'*Iphigénie*, qu'elle a encore joué le lundi suivant; le mercredi 13 elle a représenté le rôle d'*Hypermetre*; elle a joué ensuite le rôle d'*Adzire*.

Cette jeune Actrice a paru mettre dans son jeu beaucoup d'intelligence, de sensibilité & de vérité. On ne perd rien de ce qu'elle dit, & elle détaille à merveille ses rôles. Ces avantages peuvent en quelque sorte suppléer aux dons naturels que l'on semble exiger des personnes qui sont sur la scène.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ordinaires du Roi ont donné le mercredi 1 Février, la

164 MERCURE DE FRANCE.

première représentation de la *Fausse Magie*, Comédie mêlée de chant. Les paroles sont de M. Marmontel, la musique est de M. Grétry.

Cette Comédie a été d'abord représentée en deux actes; elle a été ensuite remise en un.

Les personnages sont

Dalin, homme crédule, Tuteur & Amant de Lucette; *Lucette*, nièce de Dalin & de Mde de St-Clair; *Madame de Saint-Clair*, sœur de Dalin; *Dorimon*, vieillard à qui Lucette étoit promise; *Linval*, neveu de Dorimon; troupe de Bohémiens.

Madame de Saint-Clair est une bonne tante qui, dans un âge avancé, fait goûter encore des plaisirs tranquilles, & s'intéresser au bonheur de sa Nièce. Elle la trouve inquiète, & l'engage à lui faire l'aveu de ses amours. Elle lui raconte comment elle a autrefois aimé, & comment une vieille Tante a servi sa tendresse. La Nièce, encouragée par cette confidence, lui dit naïvement que son secret est le sien; elle la prie de lui servir de mère, & d'être son guide & son appui. Elle avoue qu'elle aime Linval. Ce jeune homme implore aussi Madame de

St-Clair. La bonne Tante s'attendrit, &
demande aux jeunes Amans de lui conter
comment cet amour est venu.

D u o.

LUCETTE & LINVAL.

Il vous souvient de cette fête ,
Où l'on voulut nous voir danser :
Pour faire de nous sa conquête ,
L'Amour n'eut qu'un trait à lancer.

L I N V A L.

Dans mon sein une douce flamme
De veine en veine se glissa.

L U C E T T E.

Je sentis que j'avois une âme :
Un feu naissant me l'annonça.
Ma main , qui trembloit dans la sienne ,

L I N V A L.

Sa main qui trembloit dans la mienne ,

L U C E T T E.

Donna pour moi

L I N V A L.

Reçut de moi

Ensemble.

Le témoignage de ma foi.

L I N V A L.

Je m'égarois parmi la danse;
Je n'entendois plus le hautbois.

L U C E T T E.

Je rencontrai les yeux deux fois;
Deux fois j'oubliai la cadence.
Ma main, &c.

L I N V A L.

Sa main, &c.

Comme tout cela m'intéresse ! dit la
Tante :

On ne médine de la jeunesse
Que par le chagrin de vieillir.

L'Oncle de Linval avoit la promesse
d'épouser Lucette, mais Dalin veut le
refuser pour se mettre à sa place. Mde
de Saint-Clair craint sa folie; cependant

elle fait un moyen de le désabuser en profitant de sa crédulité & de la croyance qu'il donne aux présages. En effet il est tourmenté par un songe dans lequel il a cru voir un milan enlever une poulette, & le coq qui l'aimoit se changer en oison. Il vient parler d'amour à sa pupille; mais Lucette, déjà instruite de son rêve, feint d'en avoir vu un pareil, dont elle se dit fort inquiète. Le Tuteur ne tient pas à ce présage; il avoue qu'il a fait le même songe; ce qui donne lieu à un duo charmant, où chacun dit ce qu'il a vu & ce qui le tourmente. Dalin veut vaincre sa foiblesse & poursuit son projet. Il commence par congédier Dorimon, oncle de Linval, en lui annonçant que Lucette en aime un autre que lui. Cet homme raisonnable se rend justice sur son âge, qui n'est plus le temps de l'amour, mais il ne peut s'empêcher de se moquer de Dalin, quand il lui dit que c'est lui que Lucette préfère. Autre duo délicieux, dans lequel ces deux vieillards se raillent l'un l'autre. Dorimon use de détour pour faire avouer à Linval que c'est lui qui est l'Amant aimé. Il paroît d'abord se fâcher; mais il est ensuite d'intelligence avec Madame de St. Clair

& Lucette, pour arracher le consentement du Tuteur. Cette Tante officieuse témoigne tout l'intérêt qu'elle prend au bonheur de sa chère Nièce, & craint que Linval ne soit un infidèle. Elle est rassurée par l'Oncle & le Neveu, ce qui fait naître un trio contrasté & parfaitement exprimé. Dalin vient déranger leur projet, en disant qu'il a la parole de sa Nièce. Il se forme alors entre Linval, Lucette, Mde de Saint-Clair & Dorimon, une scène en quatuor, qui est ravissante par l'expression des différens sentimens des personnages. L'officieuse Tante dispose une troupe de Bohémiennes à tirer le blanc-seing de Dalin, & à lui faire une belle peur sur la folie qu'il a d'épouser sa jeune pupille. On raconte devant Dalin des choses merveilleuses de ces Magiciens. Il veut les consulter, faisant toujours l'esprit fort, & voulant masquer sa foiblesse, qui le trahit à chaque instant. Dorimon est bien plus sage, il ne cherche pas à prévenir son destin.

A I R.

Sur l'avenir jamais je ne raisonne ;

Tant mieux pour moi s'il me surprend ;

Est-ce

Est-ce un plaisir ? il est plus grand ,
Et la surprise l'affaïsonne.

Sur l'avenir jamais je ne raisonne :

Tant mieux pour moi s'il me surprend.

Est-ce une peine qui m'arrive ?

Qu'ai-je besoin de la savoir ?

En sera-t elle plus tardive ?

C'est bien assez , lorsqu'elle arrive ;

De la sentir sans la prévoir.

Linval raconte ce que les Bohémiens ont lu dans sa main & dans celle de Lucette. Il rappelle comiquement l'aventure du coq , de la poule & du milan. Lucette paroît s'en effrayer , & Dalin en est véritablement inquiet. Enfin les Bohémiens s'assemblent ; il font leur invocation au grand Albert & à Mathieu Lansberch. Dalin apporte un ruban de Lucette , avec sa signature & la sienne sur un papier en blanc ; on le fait mettre à genoux devant un miroir magique , & là il lit sa destinée ; il voit que Lucette en aime un autre que lui , & que cet autre est Linval. Il veut se fâcher : mais on lui chante en chœur que c'est pour lui une bonne affaire. Il est donc obligé de prendre son parti , en enrageant du triomphe de son rival. Le comique de cette pièce

H

est comme celui du Bourgeois Gentilhomme, du Malade imaginaire & de tant d'autres pièces, dont le principal objet est de faire rire, par l'imbécille crédulité de vieillards, qui se prêtent à tout ce qu'on exige d'eux. Le défaut du Tuteur de la Fausse Magie est de raisonner, & de dire lui-même qu'il n'a point peur. Un vieux Payisan bien crédule, que des Maîtres, en s'amusant à la campagne, auroient effrayé par la magie, pour le détourner de son fol amour, eût fourni peut-être un comique moins invraisemblable & plus plaisant. Au reste cette Comédie, quoi qu'on en dise, est bien écrite, à quelques expressions près, qui ont été corrigées; elle n'a point l'intérêt des autres Drames lyriques de M. Marmontel, tels que *Lucile*, *Sylvain*, *l'Ami de la Maison*, *Zemire & Azor*: mais elle a le même mérite du style. Le caractère de la bonne Tante est charmant. Personne n'entend mieux la préparation des airs & la coupe des scènes de musique; & ces répétitions de mots, qui ont été relevées, font souvent des grâces dans la poésie lyrique.

C'est un état bien pénible
Que celui d'un jeune cœur,

D'un cœur timide & sensible

Que fait taire la pudeur.

On en trouve mille exemples dans Quinault, dans Racine, & dans ceux qui ont le mieux entendu la poésie lyrique. Il n'y a qu'une seule voix sur la musique de cette pièce. M. Grétry semble s'être surpassé lui-même ; chaque air est un morceau achevé, qui charme autant qu'il étonne. Invention dans les pensées, choix heureux des motifs, art prodigieux pour varier les formes musicales, talent particulier de rendre tous les instrumens acteurs, goût exquis pour saisir, embellir & fortifier le langage propre du sentiment ou de la passion, science profonde de l'art, avec toutes les grâces de la belle nature ; tant d'avantages réunis feront toujours distinguer les compositions de M. Grétry. L'ouverture est une très-belle symphonie suivie d'un air, dont la modulation est neuve & très-agréable. Le grand air *Comme la flatteuse espérance*, a plus qu'on exige dans ces morceaux d'éclat ; il y a un chant délicat & varié. Comme l'expression de l'ariette *C'est un état bien pénible*, & de celle *Je ne le dis qu'à vous*, est sensible & intéressante ! La

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

musique de ce duo *Il vous souviene de cette fête*, a une fraîcheur, une aménité, un charme délicieux, qui se sent mieux qu'on ne peut le décrire. Quoi de plus comique & d'une imitation plus pantomime que le duo du songe? Le duo des vieillards est encore d'une musique sail-lante & plaisamment imitative. Le qua-tuor est un chef-d'œuvre où les traits de caractères & de vérité, où les contrastes, la variété, les différens mouvemens, les expressions pittoresques de la musique forment un ensemble ravissant. Mais il faudroit citer tous les airs de ce Drame pour en citer toutes les beautés; & nous craignons de ne pas assez dire pour ceux qui ont entendu cette musique, & trop pour ceux qui n'ont encore pu l'entendre.

Les rôles ont été parfaitement remplis par M. Trial, excellent musicien & charmant acteur, représentant Dalin; par M. Clairval, qui joue avec autant de finesse qu'il chante avec goût dans le rôle de Linval; par Mde Trial, dont l'organe admirable & le jeu intéressant ont été applaudis dans le personnage de Lucette; par Mde Billioni, qui a joué & chanté avec beaucoup d'intelligence & de sensibilité le rôle de la Tante; par

M. Nainville, dont la voix superbe & le jeu franc & gai, font le plus grand plaisir dans le rôle de Dorimon ; par Mde Moulinghen, qui a très-bien joué & chanté le rôle de Magicienne.

Le Samedi 25 Février Mde Laruelle, absente depuis plus d'un an, pour cause de maladie, a rentré à la Comédie dans le rôle d'Agathe de l'*Ami de la Maison*, & a excité les transports de toute l'assemblée, qu'elle a enchantée par la finesse de son jeu, par la beauté de son organe, & par le charme de son chant.

A C A D É M I E.

ACADÉMIE FRANÇOISE.*

LA séance publique du jeudi 16 Février est une époque mémorable pour la gloire des Lettres. Ce que la Cour a de plus brillant, ce que les différens Ordres de l'Etat ont de plus respectable, s'était réuni pour voir l'Académie Française présenter, au nom de la Nation, une couronne à la vertu & au génie. Jamais le concours ne fut plus nombreux, ni les acclama-

* Article de M. de la Harpe.

tions plus vives. Dois-je croire, dit modestement M. de Malesherbes dans son exorde, que vous mettez les sentimens patriotiques au nombre des titres littéraires ?

Certes les sentimens patriotiques sont le premier titre du Citoyen. Mais quand ils produisent d'aussi beaux monumens que les discours de M. de Malesherbes, (ce qui est fort rare) la Littérature s'honore de ces productions glorieuses qu'elle annonce à la renommée & à la postérité.

L'illustre Récipiendaire se propose de considérer en Citoyen le rang que tiennent à présent les Lettres entre les différens Ordres de l'Etat.

« Je félicite l'Académie, je félicite
 » mon siècle & ma patrie, de ce qu'au-
 » jourd'hui tout ce qui mérite d'occuper
 » & d'intéresser les hommes est du ressort
 » de la Littérature. Le Public porte une
 » curiosité avide sur les objets qui au-
 » trefois lui étaient le plus indifférens.
 » Il s'est élevé un Tribunal indépendant
 » de toutes les Puissances & que toutes
 » les Puissances respectent, qui apprécie
 » tous les talens, qui prononce sur tous
 » les genres de mérite ; & dans un siècle
 » éclairé, dans un siècle où chaque Ci-

» toyen peut parler à la Nation entière
 » par la voie de l'impression, ceux qui
 » ont le talent d'instruire les hommes ou
 » le don de les émouvoir, les Gens de
 » Lettres en un mot, sont au milieu du
 » Public dispersé, ce qu'étaient les Ora-
 » teurs de Rome & d'Athènes au milieu
 » du Peuple assemblé. Cette vérité que
 » j'expose dans l'assemblée des Gens de
 » Lettres, a déjà été présentée à des Ma-
 » gistrats, & aucun n'a refusé de recon-
 » naître le Tribunal du Public comme le
 » Juge souverain de tous les Juges de la
 » terre ».

M. de Malesherbes jette un coup-d'œil
 lumineux sur les progrès des Lettres de-
 puis Louis XIV jusqu'à nos jours, & sur
 les différens caractères qui ont marqué
 leurs différentes époques.

« Louis, né avec un esprit juste &
 » l'âme la plus ferme & la plus élevée,
 » était fait pour porter au plus haut point
 » les vertus où il serait appelé par le gé-
 » nie de son siècle. S'il eût vécu dans le
 » temps des Valois, il n'eût peut-être été
 » que Guerrier & Conquérant. S'il ré-
 » gnait aujourd'hui, il ne serait satis-
 » doute que Législateur & Bienfaiteur
 » de son Peuple. Dans le moment où il

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

» fut placé sur le Trône, il mit le com-
 » ble à la gloire des Français par des
 » victoires, & prépara leur bonheur par
 » des Loix plus sages que celles qu'on
 » avait connues jusqu'alors, & par la
 » protection qu'il accorda aux Lettres. La
 » brillante Littérature, appelée en France
 » avec les beaux Arts, du temps de Fran-
 » çois Premier, parvint, sous Louis XIV,
 » à ce degré de splendeur, après lequel
 » elle ne fait souvent que décroître; &
 » les sciences de raisonnement, dont la
 » marche est plus lente, mais qui n'ont
 » jamais de mouvement rétrograde,
 » arrivèrent aussi à la voix de ce Roi, &
 » furent posées par lui sur la plus solide
 » de toutes les bases, sur les établisse-
 » mens dirigés par Colbert. Ce fut sous
 » ce règne que disparut tout-à-fait le
 » préjugé barbare qui avait condamné
 » nos Ancêtres à l'ignorance. Le nom &
 » l'objet de chaque science furent con-
 » nus, & les Savans de toutes les classes
 » obtinrent la considération qui leur est
 » due. Il parut un Sage qui parlait éga-
 » lement la langue des Savans & celle
 » des Gens du monde, & qui avait le
 » don de répandre la lumière & l'agré-
 » ment sur les sujets les plus obscurs &

„ les plus ingrats. C'était le neveu des
 „ Corneilles. Ce fut lui qui servit d'in-
 „ terprète entre tous les hommes de son
 „ siècle ; & c'est depuis cette époque qu'il
 „ n'est plus de barrière entre la science
 „ & les talens , & que l'art d'écrire est
 „ presque inséparable de l'art de penser.
 „ Aujourd'hui les secrets de tous les Arts
 „ sont dévoilés ou vont l'être. On a
 „ trouvé ce qu'on aurait cherché inutile-
 „ ment dans les siècles passés, des Artif-
 „ tes capables de les écrire, & des Lec-
 „ teurs capables de les entendre. L'étude
 „ de la Nature n'est plus une froide con-
 „ templation. Elle remue l'âme par des
 „ ressorts aussi puissans que ceux de l'épo-
 „ pée. Le Pline Français a su , par la seule
 „ magie du style & sans le secours de la
 „ fiction , prêter aux brutes son éloquen-
 „ ce , & nous intéresser pour les êtres
 „ inanimés. La géométrie même est jus-
 „ tifiée du reproche d'aridité qu'on lui a
 „ fait pendant tant de siècles. Les oracles
 „ de cette science sont encore proférés
 „ dans une langue mystérieuse ; mais les
 „ Prêtres de ce Temple ne se tiennent
 „ plus éloignés des autres hommes. Celui
 „ qui instruit les Savans par de lumineu-
 „ ses théories, fait aussi obtenir de Pu-

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

» blic les applaudissemens dûs à l'hom-
 » me de génie. Le profond Mathémari-
 » cien devient le rival de Tacite ; que
 » dis-je ? il s'élève au sommet de toutes
 » les sciences , & c'est lui qui en a tracé
 » le tableau & tous les rapports. Il mar-
 » che au milieu de vous , Messieurs , le
 » front ceint d'un laurier inconnu à Neu-
 » ton lui-même. Enfin la Littérature &
 » la Philosophie semblent avoir repris le
 » droit qu'elles avoient dans l'ancienne
 » Grèce , de donner des Législateurs aux
 » Nations. Nous n'avons plus à la vérité
 » la Tribune des Démosthènes & des
 » Cicérons. Les Souverains & les Répu-
 » bliques n'appellent point encore les
 » Philosophes , sur la foi de leur renom-
 » mée , pour leur dicter des Loix. Ce-
 » pendant une voix s'est élevée , & c'est
 » au milieu de vous , Messieurs , c'est du
 » sein de cette Académie que Montef-
 » quieu a parlé , & les Nations. ont
 » accouru pour l'entendre. Il eut des dis-
 » ciples passionnés ; il fit naître de puis-
 » santes contradictions. Quelque juge-
 » ment qu'en porte la postérité , il est
 » toujours certain qu'aujourd'hui les Phi-
 » losophes regardent la législation com-
 » me un champ ouvert à leurs spécula-
 » tions , & que les Jurisconsultes cher-

» chent à porter dans leurs travaux le
» flambeau de la philosophie ».

A ces différentes révolutions l'Orateur ne pouvait manquer de joindre celle qui s'est faite dans la manière d'écrire l'Histoire. « L'Histoire, destinée à être l'école
» des Rois & des Grands, s'était presque
» entièrement bornée, depuis plusieurs
» siècles, à des récits de combats, Au-
» jourd'hui on y démontre aux ambitieux
» l'inutilité de leurs rivalités & de leurs
» guerres. On leur prouve que la cruauté
» est aussi une absurdité; & j'ose pré-
» dire, Messieurs, qu'à l'avenir nul de
» vous ne se rappellera le souvenir des
» temps d'héroïsme & de barbarie, sans
» détester ce qui a fait l'admiration de
» nos Ancêtres ».

Il n'est pas difficile de reconnaître ici l'éloquent Auteur de *la Rivalité de la France & de l'Angleterre*, & de la belle Histoire de François Premier, l'un des Ouvrages les mieux faits dans ce genre qui aient paru dans ce siècle. Tous les Gens de Lettres applaudiront d'autant plus volontiers à la justice que le respectable Récipiendaire rend ici à M. Gaillard, que M. Gaillard lui-même la rend à tous ses Confrères avec la plus noble

H vj

impartialité; que nul homme de talent n'est plus sensible aux talens d'autrui; & que dans les articles pleins de goût & de saine critique qu'il insère depuis bien des années dans le Journal des Savans, on a remarqué toujours & le Littérateur excellent, & ce qui est beaucoup plus rare, l'homme élevé au-dessus de la jalousie.

M. de Malesherbes poursuit le dénombrement de nos richesses Littéraires. « Déjà le progrès des mœurs depuis » Charlemagne jusqu'à nos jours, a été » présenté dans des tableaux faits pour » intéresser les Lecteurs de tout âge, de » tout sexe, de toute condition ». On ne peut méconnaître à ces traits *l'Essai sur l'Histoire générale*.

L'Auteur de cet article retrace ces éloges avec d'autant plus de plaisir, que lui-même est le premier qui ait rendu une justice publique à ce grand monument d'histoire*, en butte à tant de détracteurs; justice qui ne manqua pas de lui attirer beaucoup d'injures dans certaines feuilles périodiques.

* Voyez le Discours préliminaire de la traduction de Suétone.

M. de Malesherbes désigne dans le passage suivant, un homme d'une très-grande naissance, qui était présent à l'assemblée, & qui entendit le Public confirmer par les applaudissemens les témoignages honorables qu'on lui rendait. « Je
 » vois un Philosophe, un Littérateur,
 » qui remplirait plus dignement que moi
 » la place dont vous m'avez honoré; je
 » le vois renoncer aux succès flatteurs
 » qu'il obtint plus d'une fois dans le
 » commerce des Muses, pour se livrer à
 » de penibles recherches sur les causes
 » du bonheur des hommes. Je le vois
 » après s'être distingué dans la guerre,
 » annoncer aux Souverains la nécessité
 » de la paix, digne de plusieurs Ancêtres
 » que l'Histoire nomme parmi nos plus
 » célèbres Guerriers, digne aussi de ce
 » savant, cet éloquent, ce vertueux Ma-
 » gistrat, qu'aucun Citoyen ne peut en-
 » tendre nommer sans rendre à sa mé-
 » moire un tribut de tendresse & de
 » vénération, & qui auroit reconnu son
 » petit fils dans l'Auteur de *la Félicité*
 » *publique* *.

* Ouvrage plein de connaissances, de raison
 * & de lumières, déjà traduit dans plusieurs lan-

182. MERCURE DE FRANCE.

M. de Malesherbes s'acquitte du légitime tribut de louanges qu'il devait à la mémoire de l'Académicien qu'il remplace. « Né dans la Magistrature, il avait » été entraîné vers les Lettres par un » goût invincible. L'essai de ses talens » avait été d'enrichir notre Littérature » du chef-d'œuvre de la Nation notre » rivale. C'est avec ce titre brillant qu'il » avait été reçu dans cette Académie. Sa » maison même devint un Lycée où se » réunissait la science, l'esprit & la décence, où ce grand Montesquieu dis- » sertait avec le naturaliste Réaumur, où » toutes les sciences se communiquaient » à l'envi leurs secrets. C'est là, c'est au » milieu de ces entretiens intéressans que » ce vertueux Citoyen conçut & exécuta » le projet de se dévouer entièrement à » de laborieuses & effrayantes compila- » tions sur la valeur des monnoies, sur » le prix des denrées; travaux fastidieux » pour le Traducteur de Milton, mais

gues, qui suppose en effet beaucoup d'études & de recherches, & dont il faut savoir d'autant plus de gré à l'Auteur, qu'après avoir réussi dans des Ouvrages d'agrément, il a bien voulu être utile.

» dignes de l'ami de Montesquieu , puis-
 » qu'ils sont utiles à l'humanité ».

M. de Malesherbes nous apprend que les précieux manuscrits de M. Dupré de Saint-Maur ont été remis à un Ministre
 « dont les opérations ne sont envelop-
 » pées d'aucun voile ; qui pense que son
 » cœur doit être ouvert à tous les Ci-
 » toyens , parce que leur bonheur doit
 » être l'unique objet de ses travaux ; &
 » qui trouvera toujours dans l'estime &
 » l'amitié des Gens de Lettres, le prix
 » de tout le bien qu'il veut faire aux
 » hommes ».

C'est à M. de Malesherbes qu'il convenait de louer si dignement le Citoyen éclairé & vertueux qui a fait du ministère de la finance un ministère de bienfaits.

Enfin l'Orateur termine ainsi tout ce que les Lettres ont acquis sous le règne de Louis XV. « Sous son règne, les Sa-
 » vants de tous les genres furent protégés ;
 » parce qu'il savait que cette protection
 » leur était due ; parce qu'un sentiment
 » naturel le portait à honorer le mérite,
 » & toujours sans ce faste de protection,
 » sans aucun retour vers sa propre gloire,
 » sans vouloir diriger des travaux , qu'un
 » Souverain ne doit qu'encourager , sans

184 MERCURE DE FRANCE.

» prétendre dicter des loix impérieuses
 » au génie ; & c'est sous cette douce &
 » tranquille administration que les scien-
 » ces , livrées à elles-mêmes , ont fait
 » des progrès supérieurs à ceux des autres
 » siècles ; que la raison humaine s'est per-
 » fectionnée ; enfin , que l'humanité a
 » semblé renaître dans tous les cœurs ,
 » & en chasser les restes de la barbarie :
 » l'humanité qui existe en nous avant
 » la science & même avant la sagesse ;
 » l'humanité , qui n'est point un présent
 » de la philosophie , mais qui souvent
 » étouffée par des préjugés , enfans de
 » l'ignorance , par une passion exclusive
 » & insensée pour la seule gloire des
 » armes , par des haines aveugles de
 » parti , de Nation , de Religion , & qui
 » reprend aisément son empire dans
 » l'instant heureux où le retour de la rai-
 » son ramène la morale à ses vrais prin-
 » cipes , & où le charme des Lettres fait
 » revivre les vrais sentimens de la Na-
 » ture ».

C'est ainsi qu'en présence de l'élite de
 la Nation , un des premiers Magistrats du
 Royaume a parlé des Lettres & du bien
 qu'elles ont fait à ce siècle & à ceux qui
 le suivront. L'Assemblée a répondu à ce

» dignes de l'ami de Montesquieu , puis-
 » qu'ils sont utiles à l'humanité ».

M. de Malesherbes nous apprend que les précieux manuscrits de M. Dupré de Saint-Maur ont été remis à un Ministre
 « dont les opérations ne sont envelop-
 » pées d'aucun voile ; qui pense que son
 » cœur doit être ouvert à tous les Ci-
 » toyens , parce que leur bonheur doit
 » être l'unique objet de ses travaux ; &
 » qui trouvera toujours dans l'estime &
 » l'amitié des Gens de Lettres, le prix
 » de tout le bien qu'il veut faire aux
 » hommes ».

C'est à M. de Malesherbes qu'il convenait de louer si dignement le Citoyen éclairé & vertueux qui a fait du ministère de la finance un ministère de bienfaits.

Enfin l'Orateur termine ainsi tout ce que les Lettres ont acquis sous le règne de Louis XV. « Sous son règne, les Sa-
 » vans de tous les genres furent protégés ;
 » parce qu'il savait que cette protection
 » leur était due ; parce qu'un sentiment
 » naturel le portait à honorer le mérite,
 » & toujours sans ce faste de protection,
 » sans aucun retour vers sa propre gloire,
 » sans vouloir diriger des travaux , qu'un
 » Souverain ne doit qu'encourager, sans

» innocens sous la protection de la Na-
 » tion entière ; & je dois observer , à
 » l'honneur de notre siècle , que les Poë-
 » tes immortels qui ont illustré la Cour
 » d'Auguste & celle de Louis XIV ,
 » n'ont pas eu cette gloire , de joindre
 » aux titres littéraires le titre sacré de
 » protecteur des opprimés ».

Ce discours , plein d'une éloquence
 vraie , de cette éloquence de l'âme , qui
 rend la vérité touchante & la raison per-
 suasive , est dignement terminé par les
 remerciemens & les vœux que le Magis-
 trar , le Citoyen , l'homme de Lettres
 adresse au jeune Monarque qui fait le
 bonheur de la France. Il ne loue ce Prin-
 ce qu'en lui parlant de tout le bien qu'il
 fera , & dont celui qu'il a déjà fait est le
 garant infailible.

« Vous, Monsieur, (dit il au Direc-
 » teur de l'Académie , M. l'Abbé de
 » Radonvilliers) qui avez le bonheur
 » d'approcher du Roi , & la gloire d'avoir
 » contribué à son éducation , vous nous
 » avez annoncé que sa grande âme s'in-
 » digne de la louange , dès qu'elle ap-
 » proche de la flatterie ; c'est nous dire
 » assez que toute louange nous est défen-
 » due ; car les éloges donnés à un Roi

témoignage par des applaudissemens réitérés. Ce fut sans doute un beau moment pour les Lettres, un beau spectacle pour les âmes éclairées & sensibles ; & si l'on veut opposer à ce tableau de gloire l'opprobre & l'abjection où rampent ceux qui calomnient les arts & les talens dans des dictionnaires d'injures, on aura l'idée des deux extrêmes de l'humanité.

Ces mêmes hommes ne seront pas moins humiliés des actions de grâce que l'on rend dans le même discours, au nom de l'humanité, à ce grand homme dont ils insultent si bassement la vieillesse. « Songeons que le plus beau gé-
 » nie de notre siècle aurait cru sa gloire
 » imparfaite, s'il n'eût employé à secou-
 » rir les malheureux, l'ascendant qu'il a
 » pris sur le Public. Je fais que ce n'est
 » point à moi à louer les talens de cet
 » homme universel en présence du Pu-
 » blic, accoutumé à lui prodiguer ses
 » acclamations, & devant vous, Mes-
 » sieurs, à qui seuls il appartient de dé-
 » cerner la palme du génie. Mais il m'est
 » permis de remercier, au nom de l'hu-
 » manité, le généreux défenseur de plu-
 » sieurs familles infortunées ; celui qui,
 » du fond de sa retraite, fait mettre les

» innocens sous la protection de la Na-
 » tion entière; & je dois observer, à
 » l'honneur de notre siècle, que les Poë-
 » tes immortels qui ont illustré la Cour
 » d'Auguste & celle de Louis XIV,
 » n'ont pas eu cette gloire, de joindre
 » aux titres littéraires le titre sacré de
 » protecteur des opprimés ».

Ce discours, plein d'une éloquence vraie, de cette éloquence de l'âme, qui rend la vérité touchante & la raison persuasive, est dignement terminé par les remerciemens & les vœux que le Magistrat, le Citoyen, l'homme de Lettres adresse au jeune Monarque qui fait le bonheur de la France. Il ne loue ce Prince qu'en lui parlant de tout le bien qu'il fera, & dont celui qu'il a déjà fait est le garant infailible.

« Vous, Monsieur, (dit il au Direc-
 » teur de l'Académie, M. l'Abbé de
 » Radonvilliers) qui avez le bonheur
 » d'approcher du Roi, & la gloire d'avoir
 » contribué à son éducation, vous nous
 » avez annoncé que sa grande âme s'in-
 » digne de la louange, dès qu'elle ap-
 » proche de la flatterie; c'est nous dire
 » assez que toute louange nous est défen-
 » due; car les éloges donnés à un Roi

» sont toujours voisins de l'adulation. La
 » postérité seule peut louer dignement les
 » Rois , puisqu'elle seule a le droit de
 » les juger ; mais l'amour des Peuples a
 » une autre expression à laquelle ils ne
 » sauraient se méprendre , & qui est la
 » récompense de leurs bienfaits. Osons
 » donc substituer à ces éloges , qu'un
 » long usage semblait avoir consacrés ,
 » la naïve & sincère expression des sen-
 » timens des Gens de Lettres. Plus le Roi
 » se refuse aux louanges , plus il nous
 » inspire la confiance de lui adresser nos
 » vœux & de lui montrer nos espérances :
 » car une âme inaccessible à la flatterie
 » est toujours ouverte à la vérité. Le Roi
 » protégera les Lettres. Il le doit à sa
 » gloire , il le doit au Public , à qui la
 » Littérature devient tous les jours plus
 » chère , & dont les vœux unanimes dé-
 » terminent toujours la volonté des bons
 » Rois. Espérons qu'il sera érigé sous
 » son règne de grands monumens , qu'il
 » sera fait des établissemens utiles aux
 » sciences , qu'on exécutera de ces gran-
 » des entreprises , qui doivent être faites
 » par les Souverains , parce qu'elles ne
 » peuvent l'être que par eux.

» Il est vrai qu'on ne voit point parmi

» vous un Ministre puissant qui vienne se
 » reposer de ses travaux dans le sanctuaire
 » des Muses, & faire réfléchir sur elle
 » les rayons de sa gloire : mais il existe
 » un génie invisible qui prêtant à la jeu-
 » nesse du Roi les secours de l'expérien-
 » ce, lui fera connaître toutes les ressource-
 » ces de la Nation qu'il a le bonheur de
 » gouverner ; & on reconnaîtra sans pei-
 » ne la main qui rassembloit dans de vastes
 » édifices toutes les productions de la
 » Nature, & dans d'autres, le dépôt im-
 » mense des connoissances humaines ;
 » qui dirigea les voyages des Savans dans
 » toutes les parties de l'Univers, soit
 » pour recueillir les précieux restes de
 » l'antiquité, soit pour rapporter cette
 » mesure de la terre, que la France a la
 » gloire d'avoir donnée aux autres Na-
 » tions. Mais ces bienfaits éclatans ne
 » sont pas les seuls que les Lettres doi-
 » vent attendre dans le dix-huitième sié-
 » cle. Quand on sortait de la barbarie,
 » c'était aux Princes à faire de grands
 » efforts pour introduire la Littérature dans
 » leur patrie. Mais chez une Nation déjà ins-
 » ruite, & par qui la science & les talens
 » sont révéérés, le plus précieux de tous les
 » biens pour les Gens de Lettres, est la

» du Public ; & le Public , sur tout dans
 » ce moment , nous indiquait les vôtres.
 » Il n'a pas tenu à nos Prédécesseurs que
 » vous ne trouvassiez un de vos An-
 » cêtres inscrit dans nos Fastes. Vous dé-
 » dommageriez l'Académie , Monsieur ,
 » de ses regrets passés , en lui rendant le
 » même nom , auquel vous avez ajouté
 » un nouveau lustre. Ce nom vous doit
 » la distinction flatteuse d'être placé en
 » même temps dans toutes les Acadé-
 » mies , honneur rare , mais justement
 » accordé au nombre & à la variété de
 » vos connaissances. Je ne fais pourtant
 » si l'amour des sciences & des lettres
 » devrait vous être compté pour un mé-
 » rite personnel ; il est ancien dans votre
 » Maison , & vous l'avez recueilli dans
 » la succession de vos pères ».

Le Directeur revient sur l'usage & sur
 les travaux de M. Dupré de Saint-Mamm.
 Il termine très-heureusement sa réponse
 par ce morceau plein de vérité & d'inté-
 rêt. « Pour inspirer le goût de la bien-
 » faisance , les exemples seront toujours
 » plus éloquens que les discours. Il n'est
 » pas besoin d'en chercher loin de nous ,
 » tandis que nous avons sous les yeux
 » notre auguste Protecteur. Je ne parle

» point des preuves journalières d'un
 » cœur humain & bienfaisant ; je ne parle
 » point des traits souvent répétés d'une
 » bonté noble & généreuse. Les dons,
 » les grâces, les largesses, font le bon-
 » heur d'un petit nombre d'hommes. Les
 » bienfaits d'un Roi doivent rendre heu-
 » reux un Peuple entier. La libéralité est
 » la bienfaisance des Particuliers : la
 » bienfaisance des Rois, c'est le soin de
 » l'Etat. Un Prince de vingt ans appelle
 » un Sage auprès de lui pour donner à sa
 » jeunesse l'appui de l'expérience. Dans
 » le choix de ses Ministres, il ferme
 » l'oreille aux vœux de l'ambition pour
 » n'écouter que l'intérêt public. Dans un
 » âge, ennemi de la contrainte, il refuse
 » au plaisir toutes les heures demandées
 » par le devoir, quoique le devoir de-
 » mande presque tous les jours entiers ;
 » voilà le Roi bienfaisant. Combien
 » d'autres traits je pourrais citer ? Mais
 » j'en ai dit assez, peut-être même j'en ai
 » trop dit pour lui plaire. Cependant la
 » bienfaisance dans le Roi, la reconnois-
 » sance dans ses Sujets, sont des vertus
 » qu'il est précieux de publier ».

M. l'Abbé de Lille lut ensuite deux
 chants d'un Poëme sur la Nature cham-
 pêtre,

pêtre, Ouvrage charmant, plein de poésie, de mouvemens & de sensibilité, & qui a été vivement applaudi. Enfin cette séance si intéressante a été couronnée par la lecture d'un Eloge de l'Abbé de Saint-Pierre, morceau excellent de M. d'Alembert, & digne de toute la réputation & de tout le génie de son illustre Auteur.

S C I E N C E S.

Canaux de navigation dans l'intérieur du Royaume.

ON a répandu dans le Public, & même imprimé dans quelques Gazettes étrangères que M. le Contrôleur - Général avoit créé pour MM. d'Alembert, l'Abbé Boffut & le Marquis de Condorcet, trois places de Directeurs de la navigation dans l'intérieur du Royaume, chacune de 6000 liv. d'appointement. Voici la vérité du fait. M. le Contrôleur Général, sans créer aucune place pour ces Académiciens, les a chargés, par ordre du Roi, de s'occuper des recherches théoriques & expérimentales, relatives aux ca-

naux de navigation , pour l'avantage du commerce ; & en se chargeant de ce travail , ces trois Académiciens y ont mis pour conditions qu'ils ne recevroient point d'appointement.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

La Confiance enfantine & la Crainte enfantine ; deux estampes en pendant, de format in-folio ; prix 6 liv. chaque estampe. A Paris , chez le Père & Avaulez , Marchands d'Estampes , rue St Jacques , près la Fontaine St Séverin , à la ville de Rouen.

Ces deux estampes sont gravées par Fr. Janinet dans la manière du dessin au lavis de plusieurs couleurs, d'après les dessins de même grandeur de M. Frucdeberg. On connoît la difficulté de cette gravure , qui exige plusieurs planches pour rendre avec une sorte d'illusion les différentes cou-

pêtre, Ouvrage charmant, plein de poésie, de mouvemens & de sensibilité, & qui a été vivement applaudi. Enfin cette séance si intéressante a été couronnée par la lecture d'un Eloge de l'Abbé de Saint-Pierre, morceau excellent de M. d'Alembert, & digne de toute la réputation & de tout le génie de son illustre Auteur.

S C I E N C E S.

Canaux de navigation dans l'intérieur du Royaume.

ON a répandu dans le Public, & même imprimé dans quelques Gazettes étrangères que M. le Contrôleur - Général avoit créé pour MM. d'Alembert, l'Abbé Bossut & le Marquis de Condorcet, trois places de Directeurs de la navigation dans l'intérieur du Royaume, chacune de 6000 liv. d'appointement. Voici la vérité du fait. M. le Contrôleur Général, sans créer aucune place pour ces Académiciens, les a chargés, par ordre du Roi, de s'occuper des recherches théoriques & expérimentales, relatives aux ca-

naux de navigation , pour l'avantage du commerce ; & en se chargeant de ce travail , ces trois Académiciens y ont mis pour conditions qu'ils ne recevraient point d'appointement.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

La Confiance enfantine & la Crainte enfantine ; deux estampes en pendant , de format in-folio ; prix 6 liv. chaque estampe. A Paris , chez le Père & Avaulez , Marchands d'Estampes , rue St Jacques , près la Fontaine St Séverin , à la ville de Rouen.

Ces deux estampes sont gravées par Fr. Janinet dans la manière du dessin au lavis de plusieurs couleurs , d'après les dessins de même grandeur de M. Fruchdeberg. On connoît la difficulté de cette gravure , qui exige plusieurs planches pour rendre avec une sorte d'illusion les différentes cou-

I V.

La Poule au pot, dédiée & présentée à la Reine par M. David.

Cette estampe, annoncée sous le titre de trait de bienfaisance, ayant fait le plus grand plaisir, & le nombre des bonnes épreuves tirées n'étant point suffisant pour contenter tous ceux qui vouloient se la procurer, M. David l'a gravée de nouveau.

Elle se vend à Paris chez l'Auteur, rue des Noyers, au coin de celle des Anglois; prix 1 l. 10 s.

V.

Portrait de l'Impératrice de Russie.

Ce Portrait, gravé par M. David, ne laisse rien à désirer, tant pour la ressemblance que pour les travaux, variés avec intelligence, qui en rendent l'effet très-piquant. Prix 1 l. 10 s.

Il se trouve à Paris chez l'Auteur, rue des Noyers, au coin de la rue des Anglois.

I 4ij

196 MERCURE DE FRANCE.

par M. Miger ; prix 2 liv. 8 s. A Paris ,
chez Miger , Graveur , rue Montmartre ,
au coin de celle des vieux Augustins.

On lit ces vers au bas du Portrait :

De l'art d'aller au cœur par des accens touchans ,
Nul autre mieux que lui n'a montré la puissance ,
Et de tous ses rivaux c'est le seul dont les chants
Ayent charmé son Pays , l'Italie & la France.

I I I.

Le Médecin clairvoyant , Estampe de 18
pouces 8 lignes sur 13 pouces 8 li-
gnes , d'après le tableau de M. le
Prince , gravé par H. M. Helman ,
Graveur de Monseigneur le Duc de
Chartres.

Une jeune fille consulte un vieux Mé-
decin , qui lui apprend que sa maladie
est dans son cœur , & que l'amour en est
la cause. Ce sujet est rendu avec intelli-
gence , & d'une manière pittoresque. Prix
6 l. à Paris chez l'Auteur , rue des Mathu-
rins , au petit hôtel de Cluni.

I V.

La Poule au pot, dédiée & présentée à la
Reine par M. David.

Cette estampe, annoncée sous le titre de trait de bienfaisance, ayant fait le plus grand plaisir, & le nombre des bonnes épreuves tirées n'étant point suffisant pour contenter tous ceux qui vouloient se la procurer, M. David l'a gravée de nouveau.

Elle se vend à Paris chez l'Auteur, rue des Noyers, au coin de celle des Anglois; prix 1 l. 10 s.

V.

Portrait de l'Impératrice de Russie.

Ce Portrait, gravé par M. David, ne laisse rien à désirer, tant pour la ressemblance que pour les travaux, variés avec intelligence, qui en rendent l'effet très-piquant. Prix 1 l. 10 s.

Il se trouve à Paris chez l'Auteur, rue des Noyers, au coin de la rue des Anglois.

I 4ij

V I

La Pharmacie rustique, ou représentation exacte de l'intérieur de la chambre où Michel Schuppach, connu sous le nom de Médecin de la Montagne, tient ses consultations.

Cette estampe singulière, & dont plusieurs personnes ont demandé l'exécution, représente le célèbre Médecin Michel Schuppach, de Langnau, au canton de Berne, dans le moment où une Dame de la première distinction le consulte. Ce personnage extraordinaire y est vu de profil, dans tout son costume, & d'une ressemblance frappante. On a pareillement rendu l'arrangement pittoresque du lieu où il donne ses audiences, avec une telle exactitude, qu'on y lit aisément les étiquettes, souvent facétieuses, du grand nombre de boîtes & de flacons qui y sont exposés.

Cette estampe paroît à Bâle en Suisse, chez M. Chrétien de Mechel, Graveur estimé, sous la direction duquel elle a été gravée, & se trouve à Paris chez Basan & Poignant, rue & hôtel Serpente, &

M A R S. 1775. 199
chez les principaux Marchands d'Estampes. Elle a environ 12 pouces $\frac{3}{4}$ de largeur sur 10 pouces $\frac{1}{4}$ de hauteur. Prix 6 liv.

Ce nouveau morceau, vraiment curieux & intéressant, est accompagné d'une petite vue de la montagne & des habitations de M. Schuppach, de la largeur de 6 pouces & de la hauteur de 4 pouces $\frac{1}{2}$. Prix 12 f.

L'on trouve de plus aux mêmes adresses :

La Mort d'Adonis, nouvelle estampe gravée d'après le tableau de Jean Kupertzky, par L. A. Romanet, hauteur 14 pouces $\frac{1}{2}$, largeur 11 pouces. Prix 3 l.

V I I.

Estampe allégorique présentée à Monseigneur le Garde des Sceaux.

Sur la face antérieure d'un obélisque, qui s'élève fort haut, est attachée une suite de médaillons : les premiers sont cachés par des nues, au milieu desquelles le sommet de l'obélisque va se perdre; mais on distingue parfaitement les portraits de *Montholon*, *Sulli*, *Molé*, d'*A-*

I iv

G É O G R A P H I E.

I.

CARTE, en quatre feuilles, du Gouvernement de Normandie, divisé par Bailliages, contenant toutes les Paroisses, annexes & Abbayes, avec toutes les routes & chemins, d'après la grande carte de France; prix 2 liv. 8 s. A Paris, chez Bourgonin, Graveur, rue & porte Saint Jacques, au coin de la rue des Fossés St Jacques.

I I.

Plan de Bellevue, Maison Royale à deux lieues ouest de Paris; chez le Rouge, rue des Grands Augustins.

I I I.

Cartes topographiques des environs de Paris, en quatre feuilles, dédiées & présentées au Roi, par Dom Coutans, Bénédictin de Saint-Maur. A Paris, chez Vignon, débitant les nouvelles feuilles de la France, rue Dauphine, vis-à-vis

M A R S. 1775. 203
celle d'Anjou. Prix 16 livres les quatre
feuilles.

M U S I Q U E.

I.

Six Sonates pour le Clavecin, par M. Edelmann, Maître de Clavecin. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Feuillade, maison de M. le Baron de Bacq, & aux adresses ordinaires de musique.

Ces sonates sont d'un excellent goût de composition, & dans les bons principes des Ecoles Italiennes, où M. Edelmann a formé son talent; il enseigne avec beaucoup de succès le clavecin & le forte piano, & les règles de l'accompagnement à la manière des bons Maîtres Italiens.

I I.

Pièces de clavecin, harpe ou piano forte, avec l'accompagnement d'un violon, *ad libitum*, composé par M. de Chabanon, mis au jour par Rigel; prix 6

I vj

G É O G R A P H I E.

I.

CARTE, en quatre feuilles, du Gouvernement de Normandie, divisé par Bailliages, contenant toutes les Paroisses, annexes & Abbayes, avec toutes les routes & chemins, d'après la grande carte de France; prix 2 liv. 8 s. A Paris, chez Bourgouin, Graveur, rue & porte Saint Jacques, au coin de la rue des Fossés St Jacques.

I I.

Plan de Bellevue, Maison Royale à deux lieues ouest de Paris; chez le Rouge, rue des Grands Augustins.

I I I.

Cartes topographiques des environs de Paris, en quatre feuilles, dédiées & présentées au Roi, par Dom Courans, Bénédictin de Saint-Maur. A Paris, chez Vignon, débitant les nouvelles feuilles de la France, rue Dauphine, vis-à-vis

M A R S. 1775. 203
celle d'Anjou. Prix 16 livres les quatre
feuilles.

M U S I Q U E.

I.

Six Sonates pour le Clavecin, par M.
Edelman, Maître de Clavecin. A Pa-
ris, chez l'Auteur, rue de la Feuilla-
de, maison de M. le Baron de Bacq,
& aux adresses ordinaires de musique.

Ces sonates sont d'un excellent goût
de composition, & dans les bons princî-
pes des Ecoles Italiennes, où M. Edel-
mann a formé son talent; il enseigne
avec beaucoup de succès le clavecin &
le forte piano, & les règles de l'accom-
pagnement à la manière des bons Maî-
tres Italiens.

I I.

Pièces de clavecin, harpe ou piano forte,
avec l'accompagnement d'un violon,
ad libitum, composé par M. de Cha-
banon, mis au jour par Rigel; prix 6

I vj

106 MERCURE DE FRANCE.

violons alto & basse, deux cors, par C. Stamitz; chez le même.

V I I I.

Un concerto à violon principal, deux violons alto & basse, par C. Stamitz; chez le même.

I X.

Vingt-neuvième Recueil d'ariettes d'Opéra-Comique, arrangées pour le forté-piano & le clavecin, par M. Poutreau, Organiste de St Jacques de la Boucherie & de St Martin-des Champs, & Maître de Clavecin; prix 1 liv. 16 s. A Paris, chez M. Bouin, Marchand de musique & de cordes d'instrumens, rue St Honoré, près Saint Roch, au Gagne-Perit. Ce recueil est composé de la ronde d'Henri IV & autres ariettes.

X.

Six quatuors pour deux violons alto & violoncelle, composés par M. J. B. Moulinghen d'Halem, ordinaire de la Comédie Italienne, mis au jour par M. Bouin; Œuvre II^e. Prix 9 l. A Paris, chez

I V.

Partition d'Henri IV, Drame lyrique, en trois actes & en prose, mêlé d'ariettes, mis en musique par M. Martini, représenté pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 14 Novembre 1774. Cette pièce a eu le plus grand succès, & se vend 18 liv. chez le sieur Sieber, rue Saint Honoré, à l'hôtel d'Aligre, où l'on trouve plusieurs autres œuvres des bons Auteurs.

V.

Six quatuors pour deux violons alto & basse, par C. F. Abel, Op. XI; chez le sieur Sieber, rue St Honoré, à l'hôtel d'Aligre, ancien Grand Conseil.

V. I.

Six trio à trois violons concertans; par Demaky, Opera VIII^e; chez le même.

V. I I.

Deux concerto à flûte principale, deux

206 MERCURE DE FRANCE.

violons alto & basse, deux cors, par C. Stamitz; chez le même.

V I I I.

Un concerto à violon principal, deux violons alto & basse, par C. Stamitz; chez le même.

I X.

Vingt - neuvième Recueil d'ariettes d'Opéra - Comique, arrangées pour le fortè-piano & le clavecin, par M. Pouteau, Organiste de St Jacques de la Boucherie & de St Martin-des Champs, & Maître de Clavecin; prix 1 liv. 16 s. A Paris, chez M. Bouin, Marchand de musique & de cordes d'instrumens, rue St Honoré, près Saint Roch, au Gagne-Petit. Ce recueil est composé de la ronde d'Henri IV & autres ariettes.

X.

Six quatuors pour deux violons alto & violoncelle, composés par M. J. B. Moulinghen d'Halem, ordinaire de la Comédie Italienne, mis au jour par M. Bouin; Œuvre II^e. Prix 9 l. A Paris, chez

M. Bouin, Marchand de musique & de cordes d'instrumens, rue St Honoré, près Saint Roch; Mlle Castagnery, rue des Prouvaires; en Province, chez les Marchands de musique.

X I.

La Nouveauté, contredanse Allemande & François, à douze figurans, dont les figures sont de M. Bacquoi Guédon; ci-devant Danseur du Théâtre François; la musique par M. Tiffier, de l'Académie Royale de Musique.

La Nouvelle Mode, contredanse à neuf figurans, dédiée à M. Dauberval, Pensionnaire du Roi, Académicien, & premier Danseur de l'Opéra; par M. Bacquoy Guédon, Auteur des figures & de la musique.

La Rose, contredanse à douze figurans, dédiée à Mile de Cardonne; par le même, Auteur des figures & de la musique.

Le Génie de la danse, contredanse Allemande & François à huit figurans,

Roi , & épargna plus de douze cent mille livres de dépenses extraordinaires. Cette action s'étant passée en présence de Sa Majesté, Elle accorda la Croix de St Louis à M. de l'Estang , & lui permit de porter dans ses armes cette devise honorable : *Ypris coram Rege captis.* *

* Ce brave Officier, anobli déjà par son zèle héroïque , & par le bonheur de ses actions , le fut encore par les Lettres honorables que le Roi , qui en avoit été témoin , lui accorda. Ce fut après avoir rendu à sa Patrie tous les services que sa valeur , ses talens & son expérience pouvoient payer en tribut , qu'il se retira du service , que ses infirmités, fruits de longs & pénibles travaux , ne lui permettoient pas de continuer. Il est dans un âge avancé , sans fortune , père de plusieurs jeunes enfans , dont quatre fils sollicitent à tant de titres les bienfaits de l'Etat & la récompense militaire d'un Officier distingué.



ACTE DE BIENFAISANCE.

PARMI les différens traits de bienfaisance consacrés dans l'Histoire, il n'y en a point de plus capable d'intéresser les âmes honnêtes & sensibles, que celui qui vient d'arriver au Collège d'Harcourt. C'est la leçon de tous les âges & de tous les siècles. Il est au-dessus des éloges comme des expressions, parce que le langage de l'âme ne se parle ni ne s'écrit.

Un Ecolier, âgé de dix-sept ans, étudiant en rhétorique au Collège d'Harcourt, a rencontré, il y a près de huit mois, dans une de ses promenades, un homme couvert des haillons de la misère. L'indigence & les malheurs avoient altéré dans cet infortuné les traits d'un ancien domestique qui l'avoit servi autrefois chez ses parens. Il le reconnut avec peine, & s'en approcha avec la pitié la plus vive & le plus pressant intérêt. Après l'avoir interrogé sur les causes de son infortune, à laquelle il remarqua que les vices ni la paresse n'avoient aucune part, il lui assigna un rendez-vous secret pour

210 MERCURE DE FRANCE.

Roi , & épargna plus de douze cent mille livres de dépenses extraordinaires. Cette action s'étant passée en présence de Sa Majesté, Elle accorda la Croix de St Louis à M. de l'Estang , & lui permit de porter dans ses armes cette devise honorable : *Ypris coram Rege captis.* *

* Ce brave Officier, anobli déjà par son zèle héroïque , & par le bonheur de ses actions , le fut encore par les Lettres honorables que le Roi , qui en avoit été témoin , lui accorda. Ce fut après avoir rendu à sa Patrie tous les services que sa valeur , ses talens & son expérience pouvoient payer en tribut , qu'il se retira du service , que ses infirmités , fruits de longs & pénibles travaux , ne lui permettoient pas de continuer. Il est dans un âge avancé , sans fortune , père de plusieurs jeunes enfans , dont quatre fils sollicitent à tant de titres les bienfaits de l'Etat & la récompense militaire d'un Officier distingué.



ACTE DE BIENFAISANCE.

PARMI les différens traits de bienfaisance consacrés dans l'Histoire, il n'y en a point de plus capable d'intéresser les âmes honnêtes & sensibles, que celui qui vient d'arriver au Collège d'Harcourt. C'est la leçon de tous les âges & de tous les siècles. Il est au-dessus des éloges comme des expressions, parce que le langage de l'âme ne se parle ni ne s'écrit.

Un Ecolier, âgé de dix-sept ans, étudiant en rhétorique au Collège d'Harcourt, a rencontré, il y a près de huit mois, dans une de ses promenades, un homme couvert des haillons de la misère. L'indigence & les malheurs avoient altéré dans cet infortuné les traits d'un ancien domestique qui l'avoit servi autrefois chez ses parens. Il le reconnut avec peine, & s'en approcha avec la pitié la plus vive & le plus pressant intérêt. Après l'avoir interrogé sur les causes de son infortune, à laquelle il remarqua que les vices ni la paresse n'avoient aucune part, il lui assigna un rendez-vous secret pour

 A N E C D O T E S.

I.

UN Empereur Turc se faisoit montrer sur la carte, la province de Flandre, le sujet & le théâtre de tant de guerres entre les Princes Chrétiens. « Ce n'est que » cela, disoit-il avec mépris? Si c'étoit » mon affaire, la querelle seroit bientôt » terminée; j'enverrois un bon nombre » de pionniers, & je ferois jeter ce petit » coin de terre-là dans la mer ».

I I.

Henri IV voyoit Henriette de Balzac d'Entrague, depuis Marquise de Verneuil, du consentement de ses parens; mais ils lui suscitoient souvent des obstacles: on vouloit apparemment amener le bon Prince à la promesse de mariage. Un jour que le Roi alloit voir sa Maîtresse au Château de Marcouffi, où elle étoit avec sa Mère, le Roi fit le tour du Château, & en trouva tous les ponts levés & toutes les portes fermées: il ap-

perçut la Dame d'Entrague à une croisée , & lui demanda par où on entroit chez elle : » par l'Eglise , Sire , répondit-elle ».

I I I.

Un jeune homme se vançoit d'avoir en peu de temps appris beaucoup de choses , & d'avoir dépensé mille écus pour payer ses Maîtres. Quelqu'un de ceux qui l'écoutaient dit : *si vous trouvez cent écus de tout ce que vous avez appris , je vous conseille de les prendre sans hésiter.*

I V.

Un Faiseur de critiques périodiques disoit dans une compagnie qu'il distribuoit la gloire. *Oui , Monsieur ,* lui répondit quelqu'un , *si généreusement , que vous n'en gardez pas pour vous.*

V.

Catherine de Médicis , Reine de France , fit vœu que si elle terminoit heureusement une entreprise , elle enverroit à Jérusalem un Pèlerin , qui en feroit

 A N E C D O T E S.

I.

UN Empereur Turc se faisoit montrer sur la carte, la province de Flandre, le sujet & le théâtre de tant de guerres entre les Princes Chrétiens. « Ce n'est que » cela, disoit-il avec mépris? Si c'étoit » mon affaire, la querelle seroit bientôt » terminée; j'enverrois un bon nombre » de pionniers, & je ferois jeter ce petit » coin de terre-là dans la mer ».

I I.

Henri IV voyoit Henriette de Balzac d'Entrague, depuis Marquise de Verneuil, du consentement de ses parens; mais ils lui suscitoient souvent des obstacles: on vouloit apparemment amener le bon Prince à la promesse de mariage. Un jour que le Roi alloit voir sa Maîtresse au Château de Marcouffi, où elle étoit avec sa Mère, le Roi fit le tour du Château, & en trouva tous les ponts levés & toutes les portes fermées: il ap-

Journal des Causes célèbres, curieuses & intéressantes de toutes les Cours Souveraines du Royaume, avec les jugemens qui les ont décidées.

LE second volume de ce Journal a paru le premier Février dernier; il contient deux causes également célèbres. La première présente une accusation d'impuissance intentée par une Marquise contre son mari. Elle contient les détails les plus piquans, & l'analyse des autorités qui sont éparées dans tous les Ouvrages des Jurisconsultes qui ont traité cette question. Ainsi cette cause peut satisfaire la curiosité de tous les Lecteurs, & instruire ceux qui s'occupent de l'étude des loix.

La seconde cause est la Rosière de Salency, qui a été jugée le mois de Décembre dernier, par le Parlement de Paris. La célébrité de cette affaire nous dispense d'en donner une idée. Il n'est point de Lecteurs auxquels cette cause ne puisse plaire. Elle est écrite avec l'intérêt & le style qui lui étoit propre.

K

216 MERCURE DE FRANCE.

le chemin à pied, en avançant de trois pas & en reculant d'un pas à chaque troisième pas. Il fut question de trouver un homme assez vigoureux pour entreprendre un si long voyage. Un Bourgeois de Verberie, Bourg de Picardie, promit d'accomplir scrupuleusement le vœu, & remplir ses engagements avec une exactitude dont la Reine s'assura. Cet homme qui étoit Marchand de profession reçut une somme en récompense, & fut annobli.

V I.

Une Dame de condition faisoit un reproche au dernier Ambassadeur Turc en France, de ce que la loi de Mahomet permettoit d'avoir plusieurs femmes. *Elle le permet, Madame*, lui répondit galamment cet Ambassadeur, *afin de pouvoir trouver dans plusieurs, toutes les qualités qui sont rassemblées dans vous seule.*



Journal

Journal des Causes célèbres, curieuses & intéressantes de toutes les Cours Souveraines du Royaume, avec les jugemens qui les ont décidées.

LE second volume de ce Journal a paru le premier Février dernier; il contient deux causes également célèbres. La première présente une accusation d'impuissance intentée par une Marquise contre son mari. Elle contient les détails les plus piquans, & l'analyse des autorités qui sont éparées dans tous les Ouvrages des Jurisconsultes qui ont traité cette question. Ainsi cette cause peut satisfaire la curiosité de tous les Lecteurs, & instruire ceux qui s'occupent de l'étude des loix.

La seconde cause est la Rosière de Salency, qui a été jugée le mois de Décembre dernier, par le Parlement de Paris. La célébrité de cette affaire nous dispense d'en donner une idée. Il n'est point de Lecteurs auxquels cette cause ne puisse plaire. Elle est écrite avec l'intérêt & le style qui lui étoit propre.

K

248. MERCURE DE FRANCE.

On doit savoir gré aux Auteurs de cet Ouvrage d'avoir enrichi la littérature Françoisse d'un genre qui réunit l'utile à l'agréable. Ce Journal sera dans la suite un des recueils les plus intéressans & les plus instructifs que nous ayons en Jurisprudence.

Il est composé de 12 volumes par an , dont il en paroît un chaque mois. Le prix de la souscription pour la Province, franc de port, est de 24 liv. & pour Paris de 18 liv. On souscrit chez le sieur Lacombe, Libraire, rue Christine.

A V I S.

I.

Chocolat de santé.

Le sieur Roussel, Marchand Epicier dans l'Abbaye St Germain des Prez, en entrant par la rue Sainte Marguerite, attenant à la Fontaine,

Considérant que l'usage du chocolat devient ordinaire, tant pour la santé que pour l'agrément, assuré d'ailleurs de la bonté de sa fabrication, par le témoignage & les applaudissemens de plusieurs personnes de distinction & de goût, qui lui ont conseillé de le faire connoître, il donne avis au Public, qu'en qualité de Citoyen, qui

veut être utile à ses Compatriotes, & pour éviter toute méprise, il fait mettre sur chaque pain de chocolat sortant de sa fabrique, l'empreinte de son nom & sa demeure. Le prix du chocolat de santé de la meilleure qualité, est de 3 liv. à une demi vanille, 3 l., celui à une vanille, 4 l.; & 5 l. pour celui qui est à deux vanilles.

I I.

Boîte nouvelle.

La Faye, Marchand, rue Plâtrière, à Paris, a eu l'honneur de présenter, le 17 Janvier, à Sa Majesté une boîte allégorique du vrai bonheur des François. C'est le Temps qui decouvre la Vérité & terrasse l'Envie, la Fourberie & la Discorde. La Vérité parvient au Roi, qui la soutient avec bonté d'une main, & de l'autre désigne la justice qu'il fait rendre à tous ses Sujets.

Ce médaillon a été trouvé ingénieusement imaginé, & intéressant; en conséquence le sieur la Faye a fait établir de ces mêmes médaillons sur diverses boîtes de différens prix, pour mettre le Public à portée d'avoir l'allégorie qui démontre à tout bon Citoyen que Sa Majesté est toujours prête à soutenir la Vérité, & à faire le bonheur de ses Sujets.

I I I.

Magasin Littéraire.

Quillau, Libraire à Paris, rue Christine, près la rue Dauphine, Fauxbourg St Germain, tenant le Magasin Littéraire pour la lecture par abon-

K ij

ment, soit à l'année, soit au mois, donne avis au Public qu'il vient d'augmenter sa Bibliothèque des livres les plus intéressans en différens genres, qui ont paru en 1773 & 1774. On trouve au Magasin Littéraire le Prospectus de cet utile & agréable établissement, où les conditions de l'abonnement sont expliquées plus au long, avec le catalogue des livres destinés à la lecture. Le prix de l'abonnement est de 24 liv. par an, & de 3 liv. par mois. Les personnes qui sont abonnées peuvent venir lire *gratis* au Magasin les Ouvrages périodiques, comme Journaux & Gazettes, consulter les grands Dictionnaires, ainsi que les Mémoires de l'Académie des Sciences & ceux de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

I V.

Nécrologe.

Le Nécrologe de l'année dernière est imprimé ; ce volume contient les éloges de MM. de la Condamine, de Pont-de-Vêre, Tannevor, Dupré de St Maur, Mariette, Hérissant, Dorigny, Frézier, l'Abbé de Villars, le Gouz de Gerland & Blondel.

On trouve aussi à la fin de ce volume l'étiquette des différens deuils de famille.

Cet Ouvrage ne se distribue qu'au Bureau royal de correspondance, *rue des deux Portes Saint Sauveur*. La souscription est de trois livres, franc de port, pour Paris, & le même prix pour les étiquettes des deuils de Cour pour l'année.

On souscrit aussi audit Bureau pour la Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances, par M. l'Abbé Roubaud, ainsi que pour les Nouvel-

les Ephémérides économiques par M. l'Abbé Baudeau ; l'abonnement de chacun de ces Ouvrages périodiques , est 24 l. pour l'année , franc de port par tout le Royaume.

V.

Cours public de maladies des femmes & d'accouchemens.

M Alphonse Leroy, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris ; commencera le lundi 6 Mars 1775 , en faveur des Etudiens en Médecine , un *cours public de maladies des femmes & d'accouchemens* , qu'il continuera les lundi , mardi , jeudi & vendredi de chaque semaine , à quatre heures & demie du soir.

Dans l'amphithéâtre de la Faculté , rue de la Bucherie , vis-à-vis le Petit-Pont de l'Hôtel-Dieu.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople , le 4 Janvier 1775.

ON mande que le Comte de Romanzow n'a point encore achevé l'évacuation de la Moldavie. On en donne pour raison que la Porte ne lui a pas encore remis la forteresse de Kilbourn. Suivant le Traité , il est autorisé à retenir , dans ce cas , les villes de Bender & de Choczim. Me-

K ij

222 MERCURE DE FRANCE.

Ilek Mehemet Pacha , ci-devant Caïmacan , vient d'être nommé Pacha de cette dernière ville.

Des Frontières de la Pologne , le 28 Janvier 1775.

La Cour de Pétersbourg a fait publier une espèce de Manifeste ou de Déclaration sur la fin des troubles intérieurs de la Russie , & sur la prise du Chef des Rebelles. L'entrée triomphante du Feld-Maréchal Comte de Romanzow à Moscou , suivra celle de l'Impératrice. Cette Princesse le recevra à cheval ; & le Général ne descendra pas du sien. Ils passeront sous deux arcs de triomphe opposés , & se rencontreront dans l'intervalle qui les sépare. L'un de ces arcs a coûté quinze mille roubles , & l'autre vingt-huit mille. Toute l'armée Russe a passé le Dniester. Le Feld-Maréchal aura son quartier général à Kaniou , près de Braclaciekiew , dans l'Ukraine Polonoise. Vingt Régimens s'étendront du Dniester , par la Lithuanie , jusqu'à la Livonie. Le reste demeurera en Volhynie & en Ukraine avec le Général.

De Vienne , le 18 Janvier 1775.

Les glaces , en se rompant , avoient emporté une arche du Pont du Danube. L'Empereur a donné des ordres si précis , que cette arche a été réparée en deux jours , & qu'on passe actuellement sur le pont.

De Berlin , le 28 Janvier 1775.

Le Professeur Gleditsch ayant donné un Ou-

ouvrage qui a pour titre : *Introduction systématique à la science des Forêts*, le Roi en a été si satisfait, qu'il lui a fait remettre une somme considérable par le Directoire en chef des Finances, des Guerres & des Domaines, une lettre circulaire, par laquelle Elle recommande essentiellement la lecture de cet Ouvrage, aux Officiers des Forêts.

De Berghen en Norwege, le 13 Décembre 1774.

Il regne en ce pays une parfaite tranquillité : on ne s'y occupe que du soin d'en améliorer le terroir, naturellement peu fertile, & de mettre à profit le produit des pêches. Quoique la Littérature & les Arts y soient encore dans l'enfance, il y a cependant quelques personnes éclairées qui s'occupent des Sciences utiles. Plusieurs se sont réunies, & ont formé une espèce de Société d'Agriculture. Ce premier de tous les Arts commence à faire quelques progrès. Les Cultivateurs sont encouragés par des récompenses proportionnées à leurs talens & à leur intelligence.

De Dresde, le 7 Février 1775.

Il n'y a point eu d'exemple dans ce siècle d'un froid aussi violent que celui qu'on a éprouvé deux jours de suite en Silésie. Le 21 Janvier le thermometre étoit à 17 degrés au-dessous de la glace, & le lendemain il descendit à 20. Le froid a par conséquent été de 4 degrés $\frac{1}{2}$ plus rigoureux qu'en 1709. Tout commerce a été interrompu pendant ces deux jours. Des sentinelles ont été

K iv

214 MERCURE DE FRANCE.

trouvés gelés dans leurs guérites, & on n'a pu les rappeler à la vie.

De La Haye, le 20 Janvier 1775.

On a cru ici ne pouvoir mieux remédier à la mortalité des bestiaux qu'en introduisant des bêtes étrangères, à la faveur d'une diminution sur les droits d'entrée qui, en conséquence, seront réduits cette année de vingt florins à cinq, entre le premier jour d'Avril & le dernier de Juin.

Les départemens de l'Amirauté d'Amsterdam & de Rotterdam ont publié, à l'occasion de la déclaration de guerre du Roi de Maroc, un avis qui, à commencer au premier Février prochain, assure aux Négocians, un convoi depuis Portsmouth jusqu'à Gibraltar.

Les Etats Généraux ont rendu le 23 Janvier, une Ordonnance relative à la déclaration de guerre du Roi de Maroc. En conséquence de ce règlement, dont les dispositions tendent à exciter le zèle des Officiers & des Equipages, la portion des prises qui'a appartenu jusqu'ici au Fisc, restera en propriété aux vaisseaux qui les auront faites. Il leur sera cédé un cinquième des effets ou des bâtimens Hollandois repris sur l'ennemi en quarante-huit heures; & un quart, si la reprise a lieu plus tard.

On voit ici depuis quelques jours l'Ukrase de l'Impératrice de Russie du 19 (30) Décembre, concernant le Chef des Rebelles du Jaïck. Le nom & la patrie que quelques relations lui ont donnés, s'y trouvent confirmés.

Jemelka Pugatschew, né sur le Don, à Stanit-

22 en Simoweis, a eu pour pere & pour ayeul des Cosaques du même endroit. Sa femme, appelée Sopha, est fille d'un Cosaque nommé Dmitry Nicoforow. Pugarschew a servi chez les Prussiens, & ensuite dans les campagnes des Russes & des Turcs. Après la prise de Bender il sollicita son congé, qui lui fut refusé. Apprenant que son beau-frere étoit envoyé à Taganrok, il alla le trouver, & lui persuada de fuir avec lui & plusieurs de leurs Compatriotes, aux bords du Jaïk, où les nouvelles publiques l'ont suivi jusqu'au moment de sa détention.

D'Anamour en Caramanie, le 12 Novembre

1774.

Koyoundgy Pacha, qui passe au Gouvernement d'Adena, est arrivé depuis quelques jours, à la tête de dix mille hommes de troupes, de Constantinople au Caraman, ville capitale de cette Province. Il leve, par-tout où il passe, de fortes contributions; & le Caraman n'en sera pas quitte pour cent bourses. Ce Pacha, Grand Justicier, & muni des ordres de la Porte, fait saisir sur sa route tous les Agas des environs, qui tyrannisoient les Peuples, & qui s'étoient rendus indépendans. Il les dépouille & leur fait couper la tête: il en a déjà fait périr un grand nombre. La consternation augmente dans chaque endroit où il arrive, à proportion du séjour qu'il y fait. Tout particulier riche craint d'être imposé: cependant il n'opprime point le peuple, & il fait observer à sa troupe une exacte discipline.

Kv

De la Corogne , le 21 Janvier 1775.

On vient d'envoyer en toute diligence , à Malaga , un détachement de deux cens hommes du Corps Royal d'Artillerie , qui passeront vraisemblablement aux Présides d'Afrique.

De Carthagène , le 28 Janvier 1775.

Treize bâtimens marchands de différens pavillons , firent voile hier matin , sous l'escorte d'un chebec & d'une frégate de Sa Majesté , que commande le sieur de Salafranca. Ce convoi transporte à Oran des munitions de guerre & de bouche.

De Cadix , le 13 Janvier 1775.

Les Esclaves Maures dont Sa Majesté fait présent au Roi de Maroc , ont été embarqués le 9 de ce mois , au nombre de cent treize , avec l'Envoyé de ce Prince & sa suite , sur le vaisseau le *Saint Janvier* , qui a fait voile , le 11 , pour Larache.

De Turin , le 15 Janvier 1774.

Dimanche , 12 de ce mois , le Roi déclara à sa Cour le mariage arrêté entre le Prince de Piémont son fils & Madame Clotilde de France. Il y a eu beaucoup de fêtes à cette occasion.

De Gènes , le 6 Février 1775.

Le 26 Janvier , le Doge Pierre-François Gri-

mal di, ayant fini le temps prescrit pour l'exercice de cette dignité, quitta le Palais Ducal, & se retira dans le sien, avec les formalités ordinaires. Le lendemain matin le Grand Conseil s'assembla pour procéder à l'élection d'un nouveau Doge. Il nomma quinze Sujets, que le petit Conseil réduisit à six; & mercredi dernier il choisit entre ces six Candidats le noble Brizio Giustiani. Cette élection fut annoncée au peuple par le son de la grande cloche. Le nouveau Doge reçut le même jour, les complimens du Corps de la Noblesse, de l'Archevêque, des Ministres étrangers, & des Chefs d'Ordres Religieux.

Le Capitaine d'un Navire Anglois, venant de Tunis, a rapporté qu'au moment de son départ, il y étoit arrivé une Frégate d'Alger de trente-six pièces de canon & de cent hommes d'équipage, avec une Polacre & une Tartane Napolitaines dont elle s'étoit emparé. La Polacre, qui étoit en lest, est restée à Tunis pour y être vendue; & la Tartane, qui avoit un chargement de diverses marchandises, a été renvoyée à Alger.

De Rome, le 25 Janvier 1775.

Dans une fouille qui se fait à deux milles de la Porte Majeure, on a découvert, entr'autres monumens antiques, trois grands bustes de marbre, très bien conservés: on ne fait quels personnages ils représentent. Il y avoit à côté un sarcophage de marbre blanc, orné de bas-reliefs, avec une inscription grecque dans le milieu, & deux têtes qui paroissent être celles de Bacchus & d'Ariane.

De Londres, le 3 Février 1773.

On mande de Williamsburg dans la Virginie, en date du 12 Novembre, que les Virginiens soutiennent avec chaleur la cause de l'Amérique.

Le Capitaine Easton étant arrivé à New-York avec deux caisses de thé, le Comité du Comté s'assembla & décida que le thé seroit détruit. & que dans vingt jours le vaisseau partiroit pour Londres, sans pouvoir faire aucun chargement. Le thé fut en conséquence jeté à la mer, & le vaisseau fera forcé de s'en retourner en lest.

Des nouvelles récentes de Boston portoient que le 22 Décembre on y avoit reçu de Portsmouth la lettre suivante, datée du 16 du même mois.

Nous avons éprouvé ici, il y a deux jours, une violente alarme. Sur un avis reçu de Boston par un Exprès, que deux Régimens étoient en marche pour prendre possession de notre fort, deux cens hommes s'assemblèrent au bruit du tambour, & s'y rendirent dans deux Gondoles. Un autre corps de cent cinquante hommes se joignit à eux, & cette troupe demanda qu'on leur livrât le fort. Le Capitaine Cookran, qui y commandoit, refusa de se rendre, & fit pointer contre eux deux canons. Alors la troupe escalada les remparts, défilma le Capitaine & ses gens, & s'empara de quatre-vingt-dix-sept barils de poudre, qui furent mis à bord des Gondoles, après quoi on les transporta dans la ville, & ensuite à quelque distance dans les terres. Depuis cette expédition, une foule de gens accourent de la campagne en corps de troupe, & la ville en étoit hier remplie. Ils ont choisi des Députés pour aller trouver le Gouver-

neur. Celui-ci les a assurés qu'il ignoroit qu'on eût aucun dessein d'envoyer des troupes, ni des vaisseaux.

De Versailles, le 9 Janvier 1775.

L'Archiduc Maximilien-François, frere de l'Empereur, qui voyage sous le nom du Comte de Bourgau, arriva mardi dernier au château de la Muette, où la Reine alla le recevoir; & le lendemain il fut présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale par le Comte de Mercy, Ambassadeur de LL. MM. Im. & R.

On a appris par-un Courier arrivé de Rome le 22, que le Cardinal Braschi, né à Celene le 27 Décembre 1717, & élevé à la pourpre Romaine en 1773, a été élu Pape le 15 de ce mois, & a pris le nom de Pie VI.

De Paris, le 4 Février 1775.

Les Présidens & Conseillers de l'ancien Parlement de Bretagne, qui avoient été mandés à Rennes le 15 Décembre, & à qui le Comte de Goyon, Commandant de la Province, avoit fait distribuer des lettres de cachet, par lesquelles il leur étoit ordonné de se rendre au Palais le lendemain pour y attendre en silence les ordres du Roi, qui devoient leur être notifiés par le sieur de Viarmes, Conseiller d'Etat, y'entrèrent séparément le 16 à huit heures du matin; & à neuf heures, le sieur de Viarmes y arriva au bruit du canon de la Ville & au milieu des acclamations du Peuple. Après son discours, on fit lecture de trois Edits, l'un pour la ren.ée du Parlement, l'autre pour la

discipline & le troisieme pour l'attribution aux Présidiaux. Les Gens du Roi ayant ensuite requis l'enregistrement de ces Edits, on y procéda dans la même séance.

PRÉSENTATIONS.

La marquise de Turpin de Crissé, & la marquise de Courbon-Blenac, furent présentées le 29 Janvier à Leurs Majestés, & à la Famille Royale; la premiere, par la Comtesse de Turpin de Crissé, & la seconde, par la Duchesse de la Vauguyon, dame d'honneur de Madame.

La vicomtesse d'Espinchal, & la comtesse de Pardaillan ont eu l'honneur d'être présentées, le 5 Février, au Roi & à la Famille Royale; la premiere, par la comtesse de Tessé, & la seconde, par la duchesse d'Uzès.

Le 12 Février, le comte d'Adhémar, Ministre plénipotentiaire du Roi à Bruxelles, lui fut présenté par le comte de Vergennes, & prit congé de Sa Majesté.

Les sieurs Brunet, Aubier & Dalbiat, députés de la Sénéchaussée & Siège Présidial de Clermont-Ferrand, eurent l'honneur d'être présentés, le 5 Février, à Monseigneur le Comte d'Artois, & de lui faire leurs remerciemens, au nom de leur compagnie, pour laquelle ils ont obtenu la distinction de porter la robe rouge.

Le 19 Février, la comtesse de Ségur fut présentée au Roi & à la Reine, ainsi qu'à la Famille Royale, par la marquise de Ségur.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a disposé du Consulat de Cadix , vacant par la mort du sieur de Guyabry , en faveur du sieur du Plessis de Mongelas.

Le Roi a nommé au Consulat de Lisbonne, vacant par la retraite du sieur Bessiere, le sieur Brochier, Consul à Alicante ; & à celui d'Alicante, le sieur de Puyabry. S. M. a également disposé du Consulat de Gênes , vacant par la retraite du sieur Regny , en faveur du sieur Raulin , Chancelier , & ci devant Secrétaire d'Ambassade à Constantinople.

Le 12 Février , le duc de Coëssé , Capitaine commandant les Cent-Suisses de la garde du Roi , en survivance , eut l'honneur de faire ses remerciemens à Sa Majesté , pour la place de Gouverneur de Paris, dont Elle l'a pourvu , sur la démission du Maréchal Duc de Brissac , son pere Il fut présenté, en cette qualité , à la Reine & à la Famille Royale.

Le même jour , le comte de Caraman prêta serment entre les mains du Roi , pour la Lieutenance-générale de la province de Languedoc , dont s'est démis le comte de Maillebois.

Le Roi a donné l'Abbaye de Fontenay , Ordre de St Benoît , diocèse de Bayeux , à l'abbé de Montazet , vicaire général de Lyon.

Le 20 Février , le sieur de Fourgueux , Conseiller d'État , eut l'honneur de faire ses remerciemens au Roi pour l'adjonction à la charge d'Intendant des finances du sieur Trudaine , & prit en même temps congé de Sa Majesté , qui l'a nommé

232 MERCURE DE FRANCE.

pour accompagner en Guyenne le comte de Noailles, à la place du sieur Ogier.

Le Roi a accordé à M. le marquis de Durfort un brevet de duc, & lui a permis de prendre le nom de Civrac, qui est celui de sa branche, dont il est l'aîné. Il a eu l'honneur de faire à ce sujet ses remerciemens au Roi, à la Reine & à la Famille Royale, & de leur être présenté, en cette qualité, le 24 Novembre 1774.

Madame la duchesse de Civrac a été présentée par madame la duchesse de Duras le 27.

N A I S S A N C E S.

Une femme de Clelles, en Dauphiné, nommée Brun, accoucha au mois de Décembre dernier, de deux garçons & d'une fille, qui moururent peu de jours après.

Marie-Magdeleine-Louise Couteux, épouse de Nicolas Chassinte, graveur, est accouchée à Paris le 23 Janvier, de trois garçons, qui ont été baptisés le même jour à St Barthélemy, & qui se portent bien, ainsi que leur mère.

La Comtesse de Baschi du Cayla est accouchée d'un garçon le 17 Février.

Le 23 Décembre 1774, la nommée Catalina de Magueta, native d'Ongot, au royaume de Navarre, étant grosse de sept mois accoucha à sept heures du matin, d'un garçon, qui mourut un quart d'heure après; & à sept heures du soir, d'un garçon & d'une fille; qui ne vécurent qu'une demi-heure. A minuit, elle fut encore délivrée d'une fille morte, & dont le corps paroissoit men-

tri. Les trois premiers enfans ont été ondoyés ; la mere , quoiqu'âgée de trente-six ans , n'a été que peu de temps à se rétablir de ses couches.

On écrit de Poitiers , que la nommée Susanne-Elisabeth Rousseau , de l'Isle de Noirmoutier , enceinte de sept à huit mois , y est accouchée le 28 Janvier de quatre filles , qui ont reçu le baptême , & sont mortes quelques heures après.

M A R I A G E S.

Le 15 Janvier , Leurs Majestés , ainsi que la Famille Royale , signèrent le contrat de mariage du marquis de Fraguier , Brigadier des armées du Roi , & Lieutenant de ses Gardes-du-Corps , compagnie Écossaise , avec la marquise d'Oylonville. Le 29 Janvier , elles signèrent celui du marquis d'Escorches de Sainte-Croix , & demoiselle Talon.

Le Roi & la Reine , ainsi que la Famille Royale , signèrent , le 12 Février , le contrat de mariage du marquis de Crest , Lieutenant-colonel d'Infanterie , avec demoiselle de Rasselot.

Le 14 Janvier , Leurs Majestés & la Famille Royale , signèrent le contrat de mariage du marquis de Coigny avec demoiselle de Conflans.

M O R T S.

N. de Montvalon , Conseiller clerc au Parlement d'Aix , & de la Chambre-Souveraine du Clergé de la Province , abbé commandataire de l'Abbaye royale de Saint-Rambert , Ordre de St Benoît , diocèse de Lyon , est mort à Aix , le 28

234 MERCURE DE FRANCE.

Janvier dernier, dans la soixante-neuvième année.

Marc-Joseph Bally de Roifon, prévôt du Chapitre de l'église collégiale & chapelle royale de Saint-André, abbé commandataire de l'Abbaye royale de Bonnevaux, ordre de Cîteaux, diocèse de Vienne, & vicaire général du diocèse de Grenoble, est mort à Paris, le 24 Janvier, âgé de quarante-trois ans.

N. de Piedoue de Charigné, prêtre, abbé commandataire de l'Abbaye royale de Fontenay, ordre de St Benoît, diocèse de Bayeux, est mort à Caen, le 24 Janvier, dans la soixante-treizième année de son âge.

Claude-Marie-Joseph de Saint George, épouse d'Abel-Claude-Marie, marquis de Vichy, ancien guidon des Gendarmes de Berry, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, est morte le 27 Janvier en son château de Montceaux, en Maconnois, dans la trente-troisième année.

Magdeleine-Angélique de Montmorency-Luxembourg, sœur de la duchesse de Montmorency, & seconde fille du feu duc de Montmorency, capitaine des Gardes-du-Corps, & de Louise-Françoise Pauline de Montmorency-Luxembourg-Tingry, aujourd'hui princesse de Montmorency, est morte à Genève, le 27 Janvier, dans la seizième année.

Le nommé Langevin, ancien soldat au régiment de Champagne, est mort à Arpajon, âgé de cent ans & deux mois; il se ressouvenoit de tous les sièges & de toutes les batailles où il s'étoit trouvé, & il en rendoit un compte exact. Il a joui, jusqu'à sa mort, d'une très-bonne santé.

Sophie-Auguste, princesse de Salm-Salm, chanoinesse de Mons, mourut le 30 Janvier à Seno-

nes , capitale de la principauté de Salm - Salm , à quinze lieues de Nancy , âgée de trente-neuf ans.

Marie-Louise-Catherine de Rogrès de Lusignan de Champignelles , veuve du marquis de Dampierre , capitaine des vaisseaux du Roi , est morte le 3 Février en son château de Dampierre en Champagne , âgée de soixante-onze ans.

La nommée Marie Marti est morte le 20 Décembre dans la paroisse de la Mongie-Montastruc , près de Bergerac , âgée de cent six ans. Elle a conservé , jusqu'au dernier moment de sa vie , une mémoire surprenante.

Antoine-Joseph-Gaspard de Noizet de Saint-Paul , maréchal de camp , directeur des fortifications de la province d'Artois , & de partie de celle de Flandre , & commandant pour le Roi au fort de Saint-Sauveur de l'Isle , est mort à Aire , le 8 Février , dans la soixante-seizième année de son âge.

Jean-Baptiste Vivien de Chateaubrun , l'un des sous-gouverneurs du duc de Chartres , & l'un des quarante de l'Académie française , est mort , à Paris , le 16 Février , âgé de quatre-vingt-trois ans.

La nommée Barbe Zakrzewska vient de mourir à Minski , en Pologne , à l'âge de cent quinze ans & trois mois.

La nommée Magdeleine Lori est morte à Florence dans sa cent quatrième année. Elle laisse une fille âgée de soixante-treize ans , & deux fils , dont l'un en a quatre-vingt , & l'autre soixante-seize.

Frere Achille - Charles - Paul - Alexis - Anne de Kerouartz , chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem , commandeur de la commanderie de Théval , est mort à Paris le 15 Février , dans la soixante-neuvième année de son âge.

236 MERCURE DE FRANCE.

Frere Jacques de Foudras , chevalier-grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem , commandeur des commanderies de Pontaubert , & de Thors & Corgebin , est mort à Paris , le 16 Février , dans sa soixante-unieme année.

Jean-Joseph Chapelle de Jumilhac de Saint-Jean , archevêque d'Arles , abbé commandataire de l'Abbaye royale de Bonneval-Saint-Florentin , ordre de Saint Benoît , diocese de Chartres , prélat-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit , est mort à Paris , le 21 Février , dans la soixante-neuvieme année de son âge.

Jean-François Ogier , président honoraire au Parlement de Paris , ci-devant ambassadeur de France en Dannemarck , nommé conseiller d'état en 1766 , est mort à Paris , le 23 Février , dans sa soixante onzieme année. Ce magistrat , qui a toujours fait connoître des talens supérieurs dans les différentes places qu'il a remplies , est universellement regretté.

LOTERIES.

Le cent soixante-dixième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait , le 25 du mois de Février , en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 58361. Celui de vingt mille livres au N°. 45996 , & les deux de dix mille , aux numéros 46151 & 58649.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 6 de Février. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 80 , 5 , 11 , 28 , 35. Le prochain tirage se fera le 6 Mars.

T A B L E.

P IECES PUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Les Chevaux, <i>fable</i> .	<i>ibid.</i>
Eglogue, la Bergere désintéressée,	10
L'heureux débarquement,	13
La Bienfaisance,	15
Couplets d'Henri IV à M. de Roz	29
Iris & la Bonne, <i>conte</i> .	31
Au Roi,	33
Chanson faite par le Régiment du Roi à Nanci.	34
Complets adressés à M. le Marquis de Choiseul	
la Baume,	35
Couplets,	37
Dialogue entre Olivier Cromwel & le Cardinal	
de Richelieu,	39
Quatrain à M ^{de} de Laifle,	46
——— pour mettre au bas du portrait du Roi.	47
——— à M *** qui étoit après à faire le por-	
trait du Roi.	<i>ibid.</i>
A M. le Comte de Rochechouars Faudouas,	48
Etrennes à M ^{de} la Comtesse de Brionne.	49
Quatrain.	<i>ibid.</i>
Impromptu à M. Pouteau,	50
——— à une jeune Dame,	<i>ibid.</i>
Le Miroir & l'Eau, <i>fable</i> .	51
A M. Gresset.	52
A M ^{lle} de St Marcel,	53
Le pouvoir de l'Amour & celui de Plutus.	<i>ibid.</i>
Imitation d'un madrigal Italien,	54
Air,	<i>ibid.</i>
Tableaux de l'Amour & de l'Amitié,	55
Vers pour les portraits de M. & M ^{de} D.	58
Explication des Enigmes & Logogryphes,	<i>ibid.</i>
ENIGMES,	59

238 MERCURE DE FRANCE.

LOGOGYPHES,	61
Couplets de la Fausse Magic.	65
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	71
Nouvelles Ephémérides économiques.	<i>ibid.</i>
Histoire secrète du Prophète des Turcs.	70
Directions pour la conscience d'un Roi,	71
Almanach de l'étranger qui séjourne à Paris,	72
Révolutions d'Italie,	73
Réfutation de l'Ouvrage qui a pour titre : Dialogue sur le commerce des bleds,	81
Almanach encyclopédique de l'Hist. de France.	82
Le Clergé de France,	83
Recherches sur les remèdes capables de dissoudre la pierre & la gravelle,	85
Traduction d'anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture, &c.	88
Ecrits politiques & économiques	90
Eloge de Mathieu Molé,	92
Histoire générale de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique.	94
George & Molly.	109
Dialogue entre Henri IV, le Maréchal de Biron & le brave Crillon,	112
Discours sur la découverte de l'eau vulnérable de Comere.	115
La nouvelle imprévue,	117
Discours contenant l'histoire des Jeux Floraux & celle de Dame Clémence,	121
Almanach dédié à Monsieur,	125
La Ferme de Pensylvanie,	126
Histoire de Maurice, Comte de Saxe,	132
Etat actuel de la Musique du Roi.	134
Les Spectacles de Paris,	135
Petit guide des lettres,	136
Conférences Ecclésiastiques,	<i>ibid.</i>
Opérations des changes des principales places de l'Europe,	<i>ibid.</i>

Contes mis en vers,	137
Discours sur l'éducation,	<i>ibid.</i>
Cléopâtre, Tragédie,	138
Mémoires pour servir à l'hist. de notre Littérat.	<i>ib.</i>
Théorie des paradoxes,	<i>ibid.</i>
Abrégé de l'Hist. & des Mém. de l'Acad. Royale des Sciences,	<i>ibid.</i>
La Finance politique,	139
Examen & réfutation des réflexions sur le prêt de commerce,	<i>ibid.</i>
Précis des maladies chroniques & aiguës,	<i>ibid.</i>
Des tropes,	<i>ibid.</i>
Mém. de Mlle de Steruheim,	140
Théâtre de campagne,	<i>ibid.</i>
Œuvres de M. de Saint Marc,	<i>ibid.</i>
Zély ou la difficulté d'être heureux,	<i>ibid.</i>
Almanach des Muses,	141
Œuvres de Théâtre de M. de Saint-Foix,	<i>ibid.</i>
Les confidences d'une jolie femme,	<i>ibid.</i>
La Vierge mariée,	<i>ibid.</i>
Le Décaméron françois,	<i>ibid.</i>
Ode sur l'hist. de France du Présid. Hénault,	142
Jean Hennuyer, Evêque de Lisieux,	<i>ibid.</i>
Les cent Nouvelles nouvelles,	<i>ibid.</i>
L'art de régner,	<i>ibid.</i>
Epître à un Ami.	<i>ibid.</i>
Eloge de M. Piron.	143
L'âme d'un bon Roi,	<i>ibid.</i>
Dicte portatif de l'Ecriture Sainte,	<i>ibid.</i>
Almanach général des Marchands,	144
— astronom. & hist. de la ville de Lyon,	145
Essai patriotique,	146
Mémoires littéraires, critiques, &c.	<i>ibid.</i>
Réflexions sur la caisse de Poissy,	147
L'étude propre à l'homme,	<i>ibid.</i>
Le grand œuvre dévoilé,	<i>ibid.</i>
Le livre sans titre,	<i>ibid.</i>

240 MERCURE DE FRANCE.

Etrennes du Parnasse ,	<i>ibid.</i>
Recherches & réflex. sur la poésie en général.	148
Notices des Poètes Latins & Grecs ,	<i>ibid.</i>
SPECTACLES, Concert Spirituel ,	<i>ibid.</i>
Opéra ,	149
Comédie Française	152
Comédie Italienne ,	163
ACADÉMIE Française ,	173
Sciences ,	193
ARTS, Gravures ,	194
Topographie ,	200
Géographie ,	202
Musique.	203
Acte de valeur ,	208
—— bienfaisance ,	211
Anecdotes.	214
Journal des causes célèbres ,	217
Avis ,	218
Nouvelles politiques ,	221
Présentations ,	230
Nominations ,	231
Naissances ,	232
Mariages , Morts ,	233
Loterics ,	236

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux ;
le Volume du Mercure du mois de Mars
1775 , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru de-
voir en empêcher l'impression.

A Paris, le 1^{er} Mars 1775.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe



UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06573 8174



